Sous la direction de

Alain Bauer

Roger Dachez

LE LIVRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Que sais-je?

Sous la direction de
Alain Bauer et Roger Dachez

LE LIVRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Que sais-je?

La BiBLioTHèQue

Jacques André (dir.), *La Vie sexuelle*
Jean Baubérot, Yves Bruley, Éric Smilevitch et Dominique Sourdel, *Histoire des religions*
Éric Cobast, *Toute la culture générale*
Michel Fayol et Michèle Kail, *Apprendre à apprendre*
Olivier Houdé, *Comment raisonne notre cerveau*

ISBN 978-2-7154-0076-4

Dépôt légal – 1re édition : 2019, septembre

Histoire de la franc-maçonnerie française, 6e édition : 2015, avril
Le Rite français, 1re édition : 2012, août
Les Rites maçonniques égyptiens, 1re édition : 2012, janvier
Le Rite écossais ancien et accepté, 1re édition : 2012, janvier
Le Rite écossais rectifié, 1re édition : 2010, septembre
Les Rites maçonniques anglo-saxons, 1re édition : 2011, mai

© Que sais-je ? / Humensis, 2019
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

PRÉFACE

La complexité du phénomène maçonnique, sa déjà longue histoire – plus de trois siècles à travers le monde entier – se redouble, en France, des clivages idéologiques et religieux qui ont marqué le destin du pays depuis la fin du XIX^e^ siècle. D'où une lecture parfois difficile pour le grand public et la facilité avec laquelle les légendes urbaines et les mythes complotistes les plus fous, si souvent répandus à son sujet, prospèrent et se multiplient.

Pendant longtemps, une approche académique, distanciée et objective de l'univers maçonnique n'a pas été envisageable dans notre pays. Cependant, depuis une bonne vingtaine d'années, les choses changent lentement.

Il est désormais possible – et les premiers volumes publiés dans ce domaine au sein de la collection « Que sais-je ? » y ont grandement contribué – de décrire avec nuance les méandres parfois inextricables qui ont façonné son développement, d'en préciser les sources authentiques – bien plus diverses qu'on ne l'imagine parfois – et enfin d'exposer de manière dépassionnée son projet intellectuel et moral.

Quelques-uns des volumes majeurs de cette collection, consacrés à la franc-maçonnerie, sont réunis ici, dûment révisés et mis à jour. Explorant à la fois la dimension historique et les pratiques liées aux principaux Rites de la maçonnerie, non seulement en France mais aussi dans les îles Britanniques où elle a pris naissance, ils s'efforcent de donner du monde

maçonnique français un portrait à la fois impartial, assez exhaustif et aussi précis que possible.

Comme l'a rappelé la prestigieuse exposition qui lui a été consacrée à la Bibliothèque nationale de France, à l'occasion de son tricentenaire (2017), la franc-maçonnerie doit définitivement être considérée comme un des lieux importants de l'histoire culturelle de l'Europe. C'est bien cette contribution originale et féconde qu'entend retracer cet ouvrage.

Alain BAUER
Roger DACHEZ

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Par simplification, nous n’avons pas retenu l’usage habituel des abréviations suivies des ∴ traditionnels comme V∴M∴ pour Vénérable Maître mais sans point intercalaire tels que VM. D’autres abréviations sont signalées au fil du texte.

DH	L’Ordre maçonnique mixte international « le Droit Humain »
FM	Franc-Maçon ou Franc-Maçonnerie
GADLU	Grand Architecte de l’Univers
GLDF	Grande Loge de France
GLFF	Grande Loge Féminine de France
GLGE	Grande Loge Générale Écossaise
GLNF	Grande Loge Nationale Française
GODF ou GO	Grand Orient de France
MS	Manuscrit
RE	Rite Écossais
REAA	Rite Écossais Ancien et Accepté
RER	Rite Écossais Rectifié
SC	Suprême Conseil
SCDF	Suprême Conseil de France
TPSGC ou GC	Très Puissant Souverain Grand Commandeur ou Grand Commandeur en abrégé
VLS	Volume de la Loi Sacrée.

LIVRE PREMIER

HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE

par Roger Dachez

Introduction

« Pour le public un Franc-Maçon
Sera toujours un vrai problême,
Qu'il ne sauroit résoudre à fond,
Qu'en devenant maçon lui-même[1]. »

Société de pensée, ordre initiatique, association philosophique, communauté fraternelle ou simple réseau politique, la franc-maçonnerie demeure pour beaucoup, surtout en France, environnée d'ombres et de fantasmes.

En raison même de sa nature, difficile à cerner, et de ses origines en partie obscures, elle a suscité depuis longtemps une littérature abondante, mais de valeur très inégale.

Position et problèmes de l'histoire maçonnique en France

L'histoire de la franc-maçonnerie soulève *a priori* des difficultés nombreuses, en raison de sa longue exclusion du champ de l'histoire universitaire classique et du caractère volontiers très fautif de nombreux livres de « référence » écrits au XIX^{e} siècle.

Pour ne citer que quelques exemples parmi les plus fameux, si les ouvrages du fondateur de l'historiographie maçonnique française, Claude Antoine Thory (1757-1827), comme l'*Histoire de la fondation du Grand Orient de France* (1812) et les *Acta latomorum* (1815), ne méritent peut-être pas toujours le mépris dont les couvrent certains, il est vrai que le souci de vérifier les sources et de contrôler les hypothèses n'y domine manifestement pas et que presque tout y est douteux. Une trentaine d'années plus tard, inaugurant une longue tradition de recopiages minutieux et d'enrichissements aventureux, F.-T. Bègue-Clavel (1798-1852), dans son *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie* (1843), justement intitulée, contribua puissamment, notamment à travers ses trop célèbres – mais souvent belles – gravures, à fixer la « vulgate » d'une histoire maçonnique parfois très fantaisiste, dont certaines fables connurent pourtant un grand destin jusqu'à nos jours. Il faudra attendre 1865 pour qu'avec un auteur comme Achille Godefroy Jouaust (1825-1889), produisant une très honnête *Histoire du Grand Orient de France*, commencent à paraître des ouvrages plus dignes d'intérêt. Dans ce sillage, au siècle suivant, il faut encore mentionner Albert Lantoine (1869-1949), dont l'*Histoire de la franc-maçonnerie française*, publiée en trois volumes de 1925 à 1935, quoique non exempte de reproche, occupa longtemps une place de choix.

Outre ces difficultés méthodologiques générales qui ont longtemps retardé sa constitution en un domaine d'étude reconnu, l'histoire maçonnique nécessite, en France, une distanciation particulière de l'historien, du fait de l'implication fort ancienne de l'institution maçonnique dans la vie intellectuelle et sociale du pays. À plus d'un titre, l'histoire de la franc-maçonnerie française est le reflet, dans un milieu très spécifique, discret sinon secret, de quelques problèmes fondamentaux de la société française depuis trois siècles.

Il est remarquable d'observer que, jusqu'à une date récente dans notre pays, l'historiographie maçonnique s'est partagée presque exclusivement

entre des auteurs nettement hostiles – pour des raisons habituellement politiques ou religieuses – à la maçonnerie, et d'autres résolument favorables – et souvent maçons eux-mêmes. Il en est résulté au moins deux conséquences fâcheuses : la première est la qualité très inégale des ouvrages produits sur ce sujet ; la seconde est qu'un esprit polémique les ayant le plus souvent inspirés les auteurs ont plus ou moins consciemment et délibérément choisi de privilégier, dans un vaste panorama historique, les scènes, les personnages ou les événements qui convenaient le mieux à leur dessein. Pour toutes ces raisons, l'histoire maçonnique est parfois devenue le champ clos de débats idéologiques où des doctrines s'avançaient masquées et s'affrontaient à coups de récits historiques tronqués, falsifiés ou reconstruits.

Un exemple typique en est fourni par l'implication supposée de la franc-maçonnerie dans la préparation et le déclenchement de la Révolution française. Ainsi, dans le premier quart du XX^e^ siècle, tout en prétendant à la même rigueur historique, des auteurs comme l'historien royaliste Gustave Bord (1852-1917) et l'universitaire maçon Gaston Martin (1886-1960) parvenaient l'un et l'autre presque aux mêmes conclusions, mais pour des raisons exactement inverses : le premier parce qu'il entendait stigmatiser le rôle social destructeur de la maçonnerie dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle[2] – en accord avec les théoriciens de l'*Action française* dont il était proche –, le second parce qu'il voulait mettre en relief son action émancipatrice à la fin de l'Ancien Régime, dans le sillage des Lumières[3] – ce que la maçonnerie revendiquait elle-même hautement, mais seulement depuis la fin du XIX^e^ siècle. Le lieu n'est pas ici d'aborder dans le détail les faits qui seront exposés plus loin, mais d'indiquer simplement qu'en s'affranchissant de ces querelles doctrinales la recherche historique moderne, se fondant sur une documentation sensiblement identique et ne trouvant à l'appui de leur thèse qu'un dossier presque vide, a renvoyé dos à dos les deux historiens quelque peu égarés.

D’une manière à la fois paradoxale et surtout douloureuse, le profond traumatisme éprouvé par la maçonnerie française en raison des persécutions subies lors de la dernière guerre a eu, parmi d’autres effets, des conséquences sensibles sur les perspectives et les tendances de l’historiographie maçonnique. En opérant un difficile mais profond retour sur elle-même et en procédant, à partir des années 1950, à une certaine révision de ses rapports avec la société civile et plus précisément avec l’ordre politique, à mesure aussi que s’apaisait – sans pour autant se résoudre au fond – le conflit qui l’avait opposée à l’Église catholique, la maçonnerie française est devenue peu à peu un objet historique susceptible d’une étude cohérente, sérieuse et « dépassionnée ». Un domaine nouveau pouvait ainsi s’ouvrir aux historiens de métier. Il a pourtant fallu attendre les années 1970 pour que soient enfin produites les premières synthèses relevant d’une authentique histoire critique, au premier rang desquelles il faut citer les trois volumes de la toujours limpide et irréprochable *Histoire de la franc-maçonnerie française* (1974) de Pierre Chevallier. Depuis lors, fort heureusement, hormis dans de rares cas, cette orientation nouvelle et féconde n’a plus été abandonnée.

Plus récemment, quelques revues sont venues prolonger et illustrer ce travail. Nous nous bornerons à mentionner les *Chroniques d’histoire maçonnique*, publiées par l’Institut d’études et de recherches maçonniques (IDERM) du Grand Orient de France, et la revue d’études *Renaissance traditionnelle*, fondée en 1970 par le grand érudit maçonnique René Désaguliers (1921-1992) et considérée aujourd’hui par beaucoup comme la plus brillante revue dans son domaine en langue française, à l’égal de la revue britannique *Ars Quatuor Coronatorum* qui sera évoquée plus loin.

De l’école authentique à la maçonnologie

Alors même que, dans le champ de l'histoire générale, la conception positiviste fondée sur la recherche des documents s'est rapidement imposée à la fin du XIX^e^ siècle, elle est longtemps demeurée sans influence notable, du moins en France, sur l'historiographie maçonnique, pour les raisons que nous venons de mentionner.

C'est d'Angleterre que jaillit l'impulsion qui devait donner naissance à la désormais classique école authentique de l'histoire maçonnique. Constituée dans un milieu d'érudits maçonniques autour de la plus ancienne loge de recherches du monde, Quatuor Coronati 2076, à Londres, elle inspira l'œuvre d'un de ses membres les plus éminents, l'imposante *History of Freemasonry* de Robert F. Gould (1836-1915), dont la première édition, parue en 1885-1887, connut de nombreux tirages et fut suivie de deux autres éditions jusqu'en 1951, rencontrant toujours un légitime succès. Dans le même esprit, les travaux annuels de cette loge à présent plus que centenaire, *Ars Quatuor Coronatorum*, constituent aujourd'hui un thésaurus de l'érudition historique dans le domaine maçonnique, où les chercheurs ne se lassent pas de puiser.

Finalement convertie aux principes et aux méthodes de l'érudition classique, l'historiographie maçonnique a pu sortir de l'ombre. Il y subsiste cependant bien des problèmes et des énigmes non résolues, non seulement à cause des lacunes inévitables de la documentation, mais plus fondamentalement en raison de la complexité même du phénomène maçonnique, qui emprunte à des domaines aussi variés que l'histoire des idées philosophiques ou religieuses, l'histoire économique, l'histoire politique et sociale. Au cours des trente dernières années, c'est néanmoins cette approche qui l'a constituée en discipline autonome, dans le cadre d'une vision plus large de tout un univers culturel et intellectuel : la maçonnologie. Aboutissement d'un long cheminement, ce champ d'études ne se limite plus à une perspective purement historique, mais envisage la maçonnerie dans toutes ses dimensions et tente même de décrire son

actualité sans s’y impliquer, s’efforçant ainsi d’en dégager les fondements anthropologiques et d’en caractériser les invariants.

Les sources de l’historiographie maçonnique française

Le champ documentaire offert à l’historien de la maçonnerie française est très étendu. À l’image d’une institution aux multiples facettes, ce domaine comprend, outre les sources primaires que sont les documents maçonniques eux-mêmes (manuscrits, diplômes, gravures, imprimés divers), la littérature, la musique, la peinture, la sculpture et divers beaux-arts (faïence, soierie, ébénisterie, etc.). Phénomène culturel par excellence, la maçonnerie, autour d’un rituel et de quelques symboles, a en effet suscité très tôt l’émergence de tout un monde d’objets.

Certains sont liés à son activité même et rendent compte de sa vie interne : les *tabliers maçonniques*, exploitant toutes les ressources et les luxuriances – voire les extravagances – d’un artisanat alors très en vogue ; les *bijoux* qui en sont l’indispensable ornement – selon les époques et les lieux, tantôt précieux, tantôt simples mais pourtant expressifs ; les *tableaux de loge*, où s’exprime l’ingéniosité d’artistes anonymes – parfois talentueux, parfois naïfs ; la *vaisselle*, indissociable du banquet, lieu majeur de la sociabilité maçonnique ; les *meubles* – tables, sièges, armoires, coffres – ou encore les *médailles* et les *jetons* servant à la vie des loges, sont ainsi des témoignages précieux – et souvent aussi de troublantes énigmes – que l’historien doit exploiter et décrypter pour restituer un visage vivant de l’institution. Il faut y ajouter les objets de la vie quotidienne que des maçons ont inspirés de leurs symboles : ainsi sont nés, pour ne citer que quelques exemples, des montres et des horloges maçonniques, des pipes et des tabatières, des trumeaux maçonniques et d’admirables sujets en faïence.

De remarquables expositions, dans les années récentes, ont permis d'en révéler l'incroyable richesse. Les catalogues établis en ces occasions sont de véritables instruments de travail pour l'historien, et tout laisse à penser que le recensement de ce patrimoine considérable est loin d'être terminé. Il faut ici mentionner l'important travail de mise en valeur effectué dans le cadre de quelques collections mises à la disposition du public et des chercheurs, et notamment celle du musée de la Franc-maçonnerie situé à Paris, dans l'hôtel du Grand Orient de France.

Il reste que, parmi les sources de l'historiographie maçonnique française, les manuscrits forment la plus importante. Au nombre des fonds les plus riches, il faut en premier lieu citer celui du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, comptant plusieurs milliers de pièces, et celui de la bibliothèque municipale de Lyon (en particulier le fonds Willermoz). En dehors des pièces assez nombreuses figurant encore dans des collections particulières, beaucoup de documents d'intérêt demeurent dans les bibliothèques publiques et dans les archives départementales. L'inventaire n'en est sans doute pas achevé, en dépit de quelques travaux méritoires[4], et leur exploitation exhaustive nécessitera sans aucun doute encore de nombreuses années.

Le pillage systématique opéré pendant la dernière guerre par les occupants avait fait disparaître de nombreux fonds appartenant à des loges. Les péripéties de la guerre avaient finalement fait aboutir des milliers de documents dans des archives conservées à Moscou. En 2001, le gouvernement russe, à l'initiative des autorités françaises, a restitué aux obédiences la totalité de ces archives. Leur dépouillement, qui ne fait que commencer, a déjà révélé quelques perles qui relancent pour longtemps sans doute l'intérêt de la recherche.

Mentionnons enfin les allusions maçonniques observées chez les peintres ou les dessinateurs, notamment au XVIII^e^ siècle. Au même titre que les « chinoiseries » quelques décennies plus tôt, les allusions maçonniques

sont le plus souvent des fantaisies d'artistes traduisant « l'air du temps ». Propres à égarer l'historien, elles qualifient parfois de manière arbitraire des œuvres dont on cherche vainement le caractère maçonnique.

Ces références plaisantes ont surtout l'intérêt de montrer la curiosité que n'a cessé de susciter la maçonnerie, tout au long de son histoire, et l'attrait qu'elle a toujours exercé sur des esprits tentés par ses mystères ou simplement curieux.

1. [Abbé Pérau], *Le Secret des francs-maçons*, Paris, 1744.

2. *La Franc-maçonnerie en France des origines à 1815*, vol. I (seul paru) : *Les Ouvriers de l'idée révolutionnaire (1688-1771)*, Paris, 1908.

3. *La Franc-maçonnerie française et la préparation de la Révolution*, Paris, 1926. Cf. également son *Manuel d'histoire de la franc-maçonnerie française*, Paris, 1929.

4. Cf. notamment J. Léglise, *Catalogue des manuscrits maçonniques des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1984-1988, 2 vol.

CHAPITRE PREMIER

Les origines britanniques

Aucun récit historique concernant la maçonnerie ne peut commencer en France. La première maçonnerie française, apparue dans le premier tiers du XVIII^e^ siècle, s'est voulue l'héritière directe d'une tradition déjà ancienne, née en Grande-Bretagne.

Mythes et réalités de la maçonnerie de métier au Moyen Âge (XIII^e^-XV^e^ siècle)

La vie des chantiers médiévaux

Sans remonter à l'ancienne Égypte – qui pourtant inspirera une partie de la maçonnerie au début du XIX^e^ siècle –, on sait que dans la Rome antique, déjà, les artisans, et notamment les charpentiers, maçons et tailleurs de pierres, se rassemblaient au sein des *collegia fabrorum*, sortes de corporations mi-professionnelles, mi-religieuses qui les représentaient auprès de César et assuraient l'entraide mutuelle. Les annales ne nous ont en réalité laissé que fort peu de renseignements sur leur fonctionnement, mais après l'effondrement de l'Empire, tandis que pour plusieurs siècles,

dans les décombres des invasions barbares, l'Europe régressait en attendant des jours meilleurs, rien ne permet de supposer que ces *collegia* se soient perpétués d'une façon quelconque, ni même qu'ils aient laissé dans quelque mémoire des souvenirs précis.

C'est donc, selon toute vraisemblance, une structure nouvelle et pour tout dire une tradition originale qui surgissent lorsque, entre le VIII^e^ et le X^e^ siècle, l'Europe se reconstruit politiquement et surtout se met de nouveau à édifier, élevant notamment des édifices religieux toujours plus ambitieux jusqu'à se couvrir « d'une blanche robe d'églises ». En France, comme en Angleterre et en Allemagne, vont ainsi apparaître et s'établir pendant plusieurs siècles d'innombrables chantiers de bâtisseurs.

Chacun d'entre eux est une aventure qui peut durer des dizaines d'années. Tout un monde se structure autour de cet édifice, et plusieurs générations d'hommes s'y succèdent. Encadrés par des clercs qui possèdent la science et la connaissance de l'architecture et qui sont le plus souvent les maîtres d'ouvrage, les ouvriers travaillent et se regroupent dans leurs loges.

Rôle et organisation des loges dans l'Angleterre du Moyen Âge

Nous rencontrons ici l'un des premiers pièges de l'histoire maçonnique : le mot *loge* lui-même. Le risque est grand en effet – et les francs-maçons ne l'ont pas évité – de le comprendre comme on le fait depuis le début du XVIII^e^ siècle et d'y projeter, très naturellement, un contenu sensiblement identique.

À cette époque, la loge est avant tout une bâtisse adossée à l'édifice en construction, un lieu couvert où les ouvriers se réunissent pour se reposer, se restaurer, ranger leurs outils, parler des problèmes du chantier et préparer le travail du lendemain. C'est là aussi sans doute que les plus anciens, les *compagnons*, enseignent aux plus jeunes, les *apprentis*, les arcanes du

métier : ces hommes ne savent ni lire ni écrire, mais possèdent une expérience et une connaissance intuitive de leur art qui constituent un vrai secret, notamment pour les plus habiles d'entre eux, les tailleurs de pierre que l'on appelle, en Angleterre, *freemasons*.

La loge est liée au chantier : elle naît et disparaît avec lui. Pour certains cependant, à une époque où l'espérance de vie était courte et le travail dangereux, cette loge résumait toute une existence passée à édifier une cathédrale dont ils n'avaient pas vu poser la première pierre et dont ils ne verraient pas l'achèvement. Une autre perception du temps en découlait, et la loge, comme le Métier lui-même, pouvait sembler immuable.

C'est du reste ce que l'on enseignait aux nouveaux, dans une société et en un temps où tout acte de la vie était plus ou moins ritualisé et prenait une signification religieuse. Certains soirs, dans la loge, on intégrait solennellement au chantier un jeune maçon, et on lui lisait un document qui justifiait tout son travail : les *Anciens Devoirs*.

Sources et fonction des Anciens Devoirs *(*Old Charges*)*

Il convient en effet de s'arrêter sur ces textes qui occuperont dans la tradition maçonnique anglaise – et dans l'imaginaire maçonnique de nos jours encore – une place considérable.

La version la plus ancienne connue à ce jour est le poème *Regius*, datant de 1390 environ, actuellement conservé au British Museum de Londres ; puis on trouve le manuscrit *Cooke*, écrit vers 1425 : tous deux paraissent remonter à un original commun du milieu du XIV^e^ siècle, aujourd'hui perdu. À partir de la fin du XVI^e^, et plus encore au XVII^e^ siècle, les versions se multiplient, et plus d'une centaine de documents sont connus aujourd'hui, dont certains furent imprimés au début du XVIII^e^ siècle, en même temps que naissait la franc-maçonnerie moderne.

Tous ces textes reposent sur une structure commune et comportent :

– une *Histoire du métier*, fabuleuse et légendaire, peu soucieuse de chronologie et de vraisemblance mais riche de sens, traçant l'histoire de la géométrie et de l'art de bâtir, du paradis terrestre à nos jours, évoquant successivement et sans grand effort de cohérence la tour de Babel, le temple de Jérusalem, Euclide et Pythagore ;

– des *Devoirs* ou règlements, essentiellement de caractère professionnel et moral, exposant les obligations mutuelles des ouvriers et de leurs maîtres et les engagements de ces derniers à l'égard de leurs commanditaires, seigneurs laïques ou plus souvent religieux. S'adressant à une population d'hommes rudes, ils s'efforcent d'en policer les mœurs et se démarquent à peine des manuels de morale en usage parmi les prêtres pour l'édification de leurs ouailles tout au long du Moyen Âge.

Le contenu même des versions les plus anciennes nous apprend que ces textes, rédigés par des clercs, étaient lus aux jeunes apprentis qui découvraient ainsi l'honorable ancienneté du Métier et devaient ensuite prêter serment – sans aucun doute sur l'Évangile – de respecter les *Devoirs* qu'ils contenaient. Cette réception apparemment fort simple, sur laquelle aucune autre information ne nous est parvenue, constituait l'essentiel des « cérémonies maçonniques » – pour autant que cette expression ait eu un sens en ces temps lointains.

Textes incontestablement liés à la maçonnerie opérative, c'est-à-dire à celle des maçons de métier, les *Anciens Devoirs* semblent avoir été partiellement réécrits dans le courant du XVI^e^ siècle, peut-être pour concourir à un nouveau dessein. Certains y ont vu le premier témoignage de la transformation dite « spéculative » de la maçonnerie, désormais sans lien direct avec le métier de maçon, mais se consacrant à des objectifs exclusivement intellectuels ou moraux. Il reste que les *Anciens Devoirs* sont clairement attestés comme ayant été au centre des usages des premiers

maçons spéculatifs connus, au XVII^e^ siècle, alors même que ces textes n'avaient certainement plus aucune implication de nature professionnelle.

Les théories de la transformation spéculative (XVI^e^-XVII^e^ siècle)

La théorie de la transition

Dès 1723, nous le reverrons, alors que se constituait la franc-maçonnerie moderne, organisée et structurée en Grandes Loges, la volonté de se rattacher sans hiatus ni discontinuité à l'ancienne maçonnerie opérative fut nettement affirmée par ses dirigeants. Leur souci n'était pas tant, du reste, de se prétendre les héritiers moraux d'hommes à leurs yeux frustes et peu éduqués – ils étaient même très enclins à rejeter une telle parenté –, mais plutôt d'affirmer la permanence d'une tradition institutionnelle, gage d'autorité morale. Cette présentation des origines de la maçonnerie répondait si bien aux aspirations communes de la plupart des maçons qu'elle devint à son tour une sorte de *vulgate*, de vérité universellement reçue et jamais réellement contestée, jusqu'à une date relativement récente. Il y a environ une quarantaine d'années, elle fut exposée de la manière la plus brillante par l'érudit maçonnique anglais Harry Carr (1900-1983) qui la porta à son plus haut degré de précision et de vraisemblance. En raison même de la thèse qui la sous-tend, elle reçut le nom de *théorie de la transition*[1].

S'appuyant sur un grand nombre de faits établis qu'elle combine et interprète, elle repose sur l'idée fondamentale que la maçonnerie dite spéculative, apparue à la fin du XVII^e^ siècle, procédait d'une transformation

progressive, graduelle et sans rupture, de l'ancienne maçonnerie opérative connue depuis le Moyen Âge.

Selon cette théorie, les loges de bâtisseurs de cathédrales s'étaient transformées en loges maçonniques modernes, rassemblant toutes les classes de la société ou presque et ne comptant plus guère dans ses rangs que des hommes parfaitement étrangers aux métiers du bâtiment.

On sait qu'à Londres, à plusieurs reprises au cours du XVII^e^ siècle, des personnes étrangères au Métier furent reçues dans un cercle de maçons opératifs pour devenir des *maçons acceptés* (*accepted masons*, ou *free and accepted masons*). Il est par ailleurs établi qu'une coutume semblable était observée en Écosse à la même époque. On appelait ces maçons honoraires des *gentlemen masons*.

Lorsque vers la fin du XVI^e^ siècle les loges opératives déclinèrent, du fait de la décadence de la construction et de l'abandon, consécutif à la Réforme, des grands chantiers ecclésiastiques, les maçons opératifs se raréfièrent. Les loges furent peu à peu désertées, et en quelques décennies seuls y demeurèrent les maçons acceptés : la transformation spéculative était accomplie.

En 1686, dans son *Histoire naturelle du Staffordshire*, l'érudit anglais Robert Plot décrit ainsi l'existence et les usages de ces « *accepted masons* » et affirme qu'ils sont connus « dans toute la Nation ». Quelques années plus tard, en 1717, la Grande Loge de Londres peut naître de leur réunion.

Débats et controverses : la thèse de l'emprunt

Reçue sans discussion pendant de nombreuses années, la théorie de la transition fut sérieusement battue en brèche à partir de la fin des années 1970, par plusieurs chercheurs anglais[2]. Leurs critiques pointaient

les généralisations hâtives opérées par cette théorie à partir de quelques faits et son interprétation peut-être abusive de certains termes.

On doit ainsi remarquer que la théorie de la transition postule nécessairement l'existence de loges opératives toujours organisées et vivantes au XVI^e^, voire au XVII^e^ siècle en Angleterre, pays où apparurent d'abord les plus anciennes loges spéculatives connues. Or, tout atteste qu'après notamment la Réforme anglicane (Acte de suprématie de 1534), et la dissolution des communautés religieuses qui en fut l'une des conséquences, les grands chantiers ecclésiastiques – qui par leur taille et leur durée justifiaient pour l'essentiel l'existence des loges – disparurent et que plus aucune loge opérative ne semble avoir laissé la moindre trace décelable dans l'histoire. Les deux ou trois exemples connus de loges au XVII^e^ siècle sont d'emblée des loges spéculatives. En transposant à l'Angleterre la pratique des *gentlemen masons*, connus en Écosse seulement, et en les considérant à l'égal des *accepted masons*, exclusivement anglais, la théorie de la transition mélange en réalité des contextes historiques parfaitement différents. Le récent réexamen de l'histoire des loges écossaises, comme nous le verrons plus loin, n'a fait que le confirmer.

Le mot *freemason*, qui désigne en anglais certains maçons opératifs de l'époque médiévale, est lui aussi trompeur. Il est certain qu'au Moyen Âge, il qualifie une classe particulière d'ouvriers spécialisés dans la taille fine d'une pierre se prêtant bien à la sculpture, dite pierre franche, soit en anglais *free stone* : c'étaient les *free stone masons*, dont l'appellation courante, par contraction, était *freemasons*. Lorsque les premiers maçons « non opératifs » apparaissent en Angleterre, ils sont généralement appelés *free masons* ou *free-masons*, et jamais *freemasons*. La séparation en deux mots, éventuellement reliés par un tiret, pourrait traduire tout autre chose qu'une variante orthographique insignifiante : elle suggérerait un sens tout à fait nouveau. Ces *free masons* étaient libres (*free*), car ils n'étaient plus

soumis au moindre lien de dépendance à l'égard du métier de maçons auquel, précisément, ils n'appartenaient pas. Leur nom, bien loin de dénoter une continuité et donc une filiation, affirmerait au contraire une séparation complète par rapport à la tradition opérative.

Il faut enfin citer ici, pour l'écarter aussitôt, la thèse parfois encore soutenue selon laquelle la qualification de maçons libres ou francs maçons était due à des franchises supposées avoir été conférées au Moyen Âge par le pape à des maçons errants notamment originaires de Côme (Maîtres comacins), voyageant à travers l'Europe pour répandre leur savoir. On a fait justice de cette légende qu'aucun document n'a pu confirmer et dont on ne trouve pas trace avant le début du XVIII^e^ siècle.

Depuis une trentaine d'années, la plupart des érudits maçonniques anglais se sont convaincus que la maçonnerie spéculative est un phénomène original et nouveau, apparu dans des circonstances encore mal élucidées au cours du XVII^e^ siècle – peut-être un peu plus tôt –, dans le climat politique et religieux alors complexe et troublé de l'Angleterre. Sans lien direct avec les communautés de bâtisseurs, généralement issus des classes plutôt favorisées, les premiers maçons spéculatifs, pour des raisons que nous évoquerons plus loin – et qui sont encore largement conjecturales –, auraient alors délibérément emprunté certains usages connus pour avoir appartenu, jadis, aux loges de maçons opératifs.

La Masonry *anglaise du XVII^e^ siècle (Ashmole, la Compagnie des maçons de Londres, les Maçons acceptés)*

Nous ne disposons que de très peu de témoignages sur cette énigmatique *Masonry* anglaise du XVII^e^ siècle, dont l'origine est trouble, qui n'est certainement plus opérative mais qu'on hésite encore à qualifier de

spéculative au sens le plus tardif du mot. Les informations qui nous sont parvenues, fragmentaires et décousues, sont cependant suggestives.

On doit évoquer en premier lieu la célèbre initiation à Warrington, en octobre 1646, d'Elias Ashmole (1617-1692), illustre *antiquarian*, c'est-à-dire amateur de choses et de connaissances anciennes, féru d'alchimie et d'astrologie. Alors qu'il séjourne dans le Lancashire, au moment de la révolte contre Charles I^{er} qui a plongé le pays dans la guerre civile, il est reçu dans une loge de huit membres, dont aucun n'est lié au métier de maçon. On ne sait rien de cette loge qui n'a laissé aucunes archives et dont le seul exploit connu est d'avoir reçu Elias Ashmole – qui en consigna le souvenir dans son journal (« *I was made a Free Mason* ») – et d'avoir utilisé à cette occasion un exemplaire des *Anciens Devoirs*, le manuscrit *Sloane 3848*, qui nous est parvenu.

Vers 1680, à Chester, les archives de Randle Holme III, peintre héraldiste du Cheshire, nous révèlent qu'une loge elle aussi non opérative existait. La liste de ses membres figure également sur un manuscrit des *Anciens Devoirs*, le *Harleian 2054*. On ne dispose d'aucune autre information à son sujet.

Enfin, on sait qu'en marge de la *Compagnie des maçons de Londres*, organisation corporative des Maîtres formée en 1356, existait à partir de 1621 une coutume nommée « *Acceptation* » (*Acception*) consistant à recevoir en qualité de membres honoraires (*accepted*) des personnes étrangères au Métier, mais également, ce qui est plus curieux, certains maîtres maçons. En 1682, Elias Ashmole, que nous retrouvons ici, fut invité à une réunion de ce cercle particulier de la Compagnie.

La théorie de la transition a fait grand cas de ces *maçons acceptés*. Il n'en demeure pas moins que ce phénomène est limité à Londres et qu'on n'a jamais établi le moindre lien entre l'*Acceptation* et les premières loges spéculatives connues dans la capitale au début du XVIII^{e} siècle.

Deux fausses pistes : le Compagnonnage et l'Ordre du Temple

L'histoire romantique de la franc-maçonnerie a proposé deux autres thèses, fort populaires, pour rendre compte des origines de la franc-maçonnerie moderne. Du Compagnonnage, organisation d'artisans née vers le XV^e^ siècle, toujours en vie aujourd'hui, dont la maçonnerie spéculative serait la fille naturelle – et quelque peu dévoyée –, à l'inévitable Ordre du Temple survivant, après la mort de son dernier Grand Maître Jacques de Molay, sous les apparences de la franc-maçonnerie, les méandres d'une histoire fantaisiste et rêvée ont séduit et égaré nombre d'auteurs depuis deux siècles. À parcourir la littérature récente, on constate du reste que la veine n'en est pas épuisée.

L'évocation du Compagnonnage peut sembler naturelle et de bon sens. La proximité formelle des rituels et des décors en usage chez les Compagnons du Tour de France, de nos jours encore, et de ceux de la franc-maçonnerie renforce cette conviction. La ressemblance est cependant trompeuse. Avant la fin du XVIII^e^ siècle, nous n'avons que très peu d'informations fiables et précises sur l'organisation et les coutumes du Compagnonnage, né à la fin du Moyen Âge, en réaction contre le pouvoir des Corporations et des Maîtres, c'est-à-dire des employeurs. On sait en revanche que nombre d'usages symboliques et rituels aujourd'hui bien établis dans le Compagnonnage résultent d'emprunts massifs faits à la franc-maçonnerie spéculative – et non pas l'inverse ! – au XIX^e^ siècle, époque à laquelle l'institution compagnonnique a pris sa morphologie définitive.

En outre, il faut souligner que le Compagnonnage est une tradition essentiellement française, alors que la mutation spéculative de la maçonnerie ne s'est effectuée qu'en Grande-Bretagne, à une époque où le Compagnonnage, tel que nous l'entendons en France, était inconnu en dehors du continent. En réalité, la confusion entre le Compagnonnage et la

maçonnerie opérative – cette dernière n'étant qu'un des aspects du Compagnonnage qui renferme bien d'autres métiers – a facilité l'émergence d'une thèse que la documentation peine à étayer. Du reste, au sein de la maçonnerie elle-même, une telle conception n'a pas été défendue avant la fin du XIX^e^ siècle.

S'agissant de l'Ordre du Temple, aboli en 1312 sous les coups conjugués du roi de France Philippe le Bel et du pape Clément V, l'idée qu'il aurait persisté secrètement en donnant naissance à la maçonnerie semble s'être formée dans le premier tiers du XVIII^e^ siècle. Elle dut se constituer en deux temps :

– le premier fut d'affirmer l'innocence de l'« Ordre martyr », opinion assez généralement admise dès le milieu du XVII^e^ siècle, transmise dans des ouvrages de grand renom comme l'*Histoire de la condamnation des Templiers* publiée par Pierre Dupuy en 1654 et rééditée quatre fois jusqu'en 1751, ou la prestigieuse *Histoire des religions ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de chevalerie* de Jean Hermant, parue en 1725. Il s'y associa la conviction qu'un enseignement secret était dispensé aux Templiers et qu'il existait un « ésotérisme du Temple », source de l'ésotérisme maçonnique. Cette idée, dont on trouve la trace dès 1531 dans la *Philosophie occulte* d'Agrippa, fut sans doute inspirée par les accusations d'hérésie et de sacrilèges divers dont les Templiers furent couverts lors de leurs procès – et que Jacques de Molay lui-même nia jusqu'au dernier instant. Elle n'a jamais reçu la moindre confirmation documentaire, et tous les spécialistes de l'histoire de l'Ordre du Temple s'accordent aujourd'hui pour n'y voir qu'une légende tardive et sans fondement ;

– le second temps s'identifie à l'irruption du thème de la chevalerie dans la franc-maçonnerie, au milieu des années 1730. Le *Discours* de Ramsay (1736), texte fondateur sur lequel nous reviendrons, en est la première attestation. Toutefois, s'il désigne bien une origine médiévale

et chevaleresque à la maçonnerie, en Palestine au temps des Croisades, c'est aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qu'il fait explicitement référence – lesquels deviendront plus tard les chevaliers de Malte – et non aux Templiers. Cela n'empêchera nullement la maçonnerie de créer, dans les années 1750, plusieurs hauts grades s'inspirant d'un Ordre du Temple rêvé, voire d'en revendiquer l'héritage à la fois spirituel et matériel : le toujours mythique « trésor du Temple » n'a cessé, jusqu'à nos jours, de nourrir les fantaisies et les folies de quelques illuminés plus ou moins honnêtes et de leurs dupes.

La source écossaise (XVII^e^ siècle)

En 1988, l'éminent historien écossais David Stevenson, dans deux ouvrages marquants[3], a apporté des lumières nouvelles sur les origines de la maçonnerie spéculative en examinant sous un jour nouveau le cas de l'Écosse.

Les Statuts *de William Schaw (1598-1599)*

C'est dans les deux dernières années du XVI^e^ siècle que l'Écosse, petit pays alors bien séparé de l'Angleterre – et traditionnellement hostile à cette dernière –, procéda à une réforme profonde de l'organisation du métier de maçon. William Schaw (1550-1603), « Maître des ouvrages du roi et surveillant général des maçons », publia des *Statuts* créant dans toutes les villes une loge territoriale à laquelle étaient obligatoirement rattachés tous les maçons de son ressort. Cette loge permanente, sans lien avec un chantier particulier, était une sorte de section professionnelle qui contrôlait la formation des ouvriers et approuvait leur progression, du statut d'Apprenti

(*Entered Apprentice*) à celui de Compagnon du métier (*Fellowcraft*). Elle pratiquait un rituel secret assez élaboré dont nous possédons les textes en usage à la fin du XVII^e^ siècle. Chaque loge, dans le dispositif mis en place par Schaw, travaillait en relation avec l'Incorporation, guilde bourgeoise des Maîtres, qui détenait à la fois le monopole de l'emploi et le pouvoir municipal.

Ce schéma diffère très sensiblement, on le voit, de celui des loges anglaises de chantier au Moyen Âge et des usages observés au temps des *Anciens Devoirs*. Or, très curieusement, on constate que non seulement l'organisation générale de la loge, mais également tout le vocabulaire désignant les grades maçonniques et les officiers d'une loge opérative en Écosse au temps de William Schaw (*warden* = garde ou surveillant ; *deacon* = diacre, etc.) sont exactement ceux qu'adopteront, dès leur apparition, les loges spéculatives anglaises modernes, au début du XVIII^e^ siècle. La transition aurait-elle donc bien eu lieu, mais en Écosse ?

Les gentlemen masons *écossais*

Harry Carr, dans la formulation finale de sa théorie, avait déjà exploité la pratique, clairement attestée en Écosse au XVII^e^ siècle, de recevoir comme membres honoraires des loges certains notables, officiers, aristocrates ou grands bourgeois, bien qu'ils fussent naturellement étrangers au Métier. Nullement soumis à l'autorité de la loge, ils participaient surtout aux œuvres de bienfaisance. Avec la décadence de la maçonnerie opérative, selon la théorie de la transition, ces *gentlemen masons* se seraient un jour retrouvés seuls dans les loges qui, dès lors, seraient devenues purement spéculatives. Or, cette thèse, même pour l'Écosse, est aujourd'hui controuvée.

Le travail de Stevenson, exploitant minutieusement des archives jusque-là méconnues, établit deux faits majeurs :

– les cas de réception de *gentlemen masons*, tout au long du XVII^e^ siècle, s'ils sont incontestables, sont en réalité peu nombreux, mais surtout l'on constate que ces membres honoraires, une fois reçus dans la loge qu'ils patronnent en quelque sorte, n'y reviennent généralement plus jamais : en d'autres termes, archives en main, en Écosse pas plus qu'en Angleterre, il n'existe de cas connu de transformation spéculative d'une loge précédemment opérative par le biais des *gentlemen masons* ;

– en revanche, une autre pratique fréquente des loges écossaises était de recevoir des membres en dehors d'une réunion plénière de la loge – laquelle ne se tenait qu'une ou deux fois par an –, par l'intermédiaire d'une petite délégation qui intronisait un récipiendaire dans un lieu quelconque, mais selon le rituel de la loge. C'est ainsi qu'en 1641 Robert Moray (v. 1600-1673), militaire et érudit écossais, est reçu par une telle loge temporaire, lors d'un conflit avec l'Angleterre. Robert Moray semble bien n'avoir jamais de sa vie assisté aux travaux d'une autre loge écossaise, mais il en avait néanmoins reçu les secrets rituels.

Le cas de ces *gentlemen masons* reçus « librement » ne peut évidemment qu'évoquer fortement les circonstances de la réception d'Elias Ashmole, dans un contexte cette fois purement anglais, mais selon des modalités presque exactement identiques. On notera en outre que Warrington se situe dans le nord du pays, non loin de la frontière écossaise.

Si bien des étapes demeurent encore à préciser, on peut assez facilement admettre que les *maçons libres* (*free masons*) anglais du XVII^e^ siècle pourraient bien avoir procédé de la même filiation que Robert Moray. Aussitôt livrés à eux-mêmes, mais possesseurs de secrets vers lesquels les portaient leurs intérêts pour les *spéculations* philosophiques et plus ou moins occultes, ils étaient *libres*, en effet, de fonder, en Angleterre et donc hors de la juridiction écossaise, une maçonnerie nouvelle : la *franc-maçonnerie*. Si le souvenir de cette origine ne s'est pas totalement perdu

dans les premières générations de maçons spéculatifs, on pourrait comprendre pourquoi, en France particulièrement, tout au long du XVIII[e] siècle, la qualification d'*écossais* a été donnée, en maçonnerie, à tout ce que l'on voulait présenter comme particulièrement éminent et respectable et procédant d'une tradition d'une pureté parfaite.

Le problème de la Rose-Croix

Parmi les sources mythiques de la franc-maçonnerie, la Fraternité de la Rose-Croix est souvent citée depuis le XVIII[e] siècle. Si la thèse d'une origine directe est irrecevable et même dépourvue de sens, les travaux effectués au cours des trente dernières années[4] permettent cependant d'entrevoir la vérité partielle de cette légende.

L'historiographie des Rose-Croix, comme celle de la maçonnerie, a longtemps pâti d'un traitement fantaisiste. On sait aujourd'hui que loin d'être une société secrète d'adeptes mystérieux aux pouvoirs surnaturels parcourant l'Europe, la Fraternité de la Rose-Croix est née des espoirs d'un groupe de jeunes hommes, le « cercle de Tübingen », dans l'Allemagne déchirée du début du XVII[e] siècle.

En 1614 paraît anonymement un texte curieux intitulé *Fama Fraternitatis*, puis en 1615 la *Confessio Fraternitatis*. Enfin, la série des manifestes de la Rose-Croix s'achève en 1616 par les *Noces chymiques de Christian Rosenkreutz*. Ces textes, de ton à la fois mystique et alchimique, suscitèrent une vive curiosité chez de nombreux érudits, plus ou moins hermétistes et astrologues autant que philosophes et physiciens – au sens que l'on donnait à ce mot à l'époque –, singulièrement en Angleterre avec Robert Fludd (1574-1637) ou Thomas Vaughan (1612-1666) qui traduisit en anglais les deux premiers manifestes en 1652. Descartes lui-même n'échappera pas, dit-on, à la tentation de rencontrer les Frères de la Rose-

Croix. Ces derniers se dérobèrent – et pour cause ! – à toutes les demandes et demeurèrent silencieux.

Dans une autobiographie publiée seulement à la fin du XVIII^e siècle, Johann Valentin Andreae (1586-1654) reconnaîtra être l'auteur des *Noces chymiques* et avoir contribué à ce qu'il considérait comme une plaisanterie de jeunesse, exprimant sur un mode allégorique et volontairement énigmatique le désir de voir naître en Europe une chrétienté enfin réconciliée dans la vraie science et la vraie gnose.

Mais la Rose-Croix avait échappé à ses créateurs. Véritable mythe moderne autoentretenu, enrichi par des auteurs qui en ignoraient eux-mêmes l'origine, il créa tout un courant littéraire et ce que l'on peut appeler la « tradition rosicrucienne ». Mêlant les considérations initiales des « authentiques » Rose-Croix à des spéculations issues de la résurgence néoplatonicienne apparue à Florence à la fin du XV^e siècle autour de Pic de la Mirandole et de Marsile Ficin, cette tradition cristallise toutes les spéculations mystiques et hermético-kabbalistiques de la Renaissance, en Italie comme en France et plus tard en Angleterre[5].

Il est intéressant de noter que William Schaw, Thomas Vaughan, l'un de ses proches, mais aussi Robert Moray, sans parler d'Elias Ashmole comptent parmi les adeptes de ce courant. On peut ainsi comprendre que, sans avoir au sens propre contribué à la fondation de la franc-maçonnerie, la tradition rosicrucienne y ait finalement acquis une place de choix qui justifiera, au milieu du XVIII^e siècle, que le plus prestigieux grade de la maçonnerie française se nomme *Chevalier ou Souverain prince Rose-Croix*.

La conception de l'architecte après la Renaissance

Parmi les sources intellectuelles de la maçonnerie spéculative, la théorie architecturale de la Renaissance ne peut être passée sous silence. On sait que la redécouverte du monde antique, dans l'Italie du *quattrocento*, fut avant tout un mouvement archéologique. La mise au jour en 1411 d'un manuscrit oublié des *Dix Livres de l'architecture* de Vitruve, qui vécut au Ier siècle sous le règne d'Auguste, constitua un événement majeur. Sur cette base, en quelques décennies, vont apparaître d'innombrables traités qui fondent un système architectural nouveau, reposant sur les notions de mesure et de proportion harmonique, et que consacre notamment la théorie des *Ordres d'architecture* auxquels sont alors couramment associées des significations allégoriques, religieuses et morales.

Plus encore, c'est une conception nouvelle de l'architecte lui-même qui se dégage. Reprenant et prolongeant les idées de Vitruve, les auteurs du XVIe siècle verront dans l'*Architecte* le modèle achevé de l'*Homme universel* dont ils souhaitaient l'avènement. Il est frappant de lire, dans l'un des plus fameux traités d'architecture français du XVIe siècle, celui de Philibert de l'Orme (1510-1570), le portrait qu'il trace de l'architecte : « Il serait très bon que l'Architecte eût été nourri de jeunesse en son art, & qu'il eût étudié aux sciences qui sont requises à l'architecture, comme entendre l'arithmétique, *i.e.* en sa pratique et théorique, la Géométrie aussi en théorique, mais plus en pratique pour les traits qui sont le vrai visage d'icelle ; pareillement l'Astrologie, Philosophie & autres disciplines […] » (livre I, chap. III).

Cette pensée se voulait fondatrice d'un nouvel ordre intellectuel, dans le domaine de l'architecture comme en d'autres lieux de l'art et de la culture. Elle proposait surtout, à travers le personnage véritablement emblématique de l'architecte, une lecture plurielle du monde, établissant entre tous les aspects de la création intellectuelle, artistique et technique, des liens nouveaux et insoupçonnés, des correspondances, jetant ainsi les bases de ce qu'il faut bien appeler une nouvelle pensée symbolique.

La pensée exposée dans ces traités parviendra en Grande-Bretagne, berceau de la maçonnerie spéculative au début du XVII^e^ siècle. Elle y connaîtra un grand succès avec l'œuvre d'Inigo Jones (1573-1652) notamment. Il est probable qu'elle retint l'attention de ceux qui poseront, à peu près à la même époque, les fondements des premières loges spéculatives.

Fondation de la première Grande Loge de Londres (1716-1723)

L'événement du 24 juin 1717

C'est le jour de la Saint-Jean d'été de 1717 que naquit, aux yeux de l'historien, non la maçonnerie spéculative dont les antécédents, nous l'avons vu, sont bien plus anciens, mais plutôt l'ébauche de la maçonnerie obédientielle moderne, ou du moins une certaine forme organisée de maçonnerie.

Ce jour-là, selon les annales, « quatre loges et quelques frères anciens » se réunirent dans une taverne londonienne, à *L'Oie et le Gril* (*Goose and Gridiron*) pour former une Grande Loge que présida le plus ancien des Maîtres de loge présents. Anthony Sayer, homme d'extraction modeste, dont on sait peu de chose, fut élu « Grand Maître des Maçons » (*Grand Master of Masons*). Cette initiative unique dans l'histoire du Métier avait été méditée et préparée l'année précédente et semble avoir été dictée par la difficulté qu'avaient ces loges à se maintenir en vie : elles décidèrent simplement de se soutenir mutuellement. L'événement passa certainement inaperçu à Londres, et il est probable que la plupart des frères présents ne mesurèrent pas la portée de ce qui venait de se passer.

Nous ignorons à peu près tout de l'origine de ces quatre loges fondatrices qui portaient les noms des tavernes où elles se réunissaient : *L'Oie et le Gril*, *La Couronne*, *Le Pommier* et *Le Gobelet et les Raisins*. Deux d'entre elles subsistent encore de nos jours et sont dites « de temps immémorial » (*time-immemorial*), ce qui ne nous renseigne guère. Il est vraisemblable que certaines avaient plusieurs années d'existence, mais toutes semblent avoir été relativement récentes. Nous ne savons nullement quel lien on peut établir entre leurs membres et les *gentlemen masons* ou les *accepted masons* évoqués précédemment. Rien ne permet donc d'exclure, comme l'ont proposé certains historiens anglais, qu'elles aient eu une origine différente, par exemple des groupes d'anciens maçons opératifs ayant fondé entre eux une société d'entraide – et non de formation au métier – et admis au fil du temps d'autres métiers que le leur. Du reste, rien ne nous permet non plus de savoir si ces loges faisaient usage d'un rituel se rapprochant plutôt des cérémonies fort simples de la *masonry* anglaise du XVII^e^ siècle ou de celles des loges écossaises de la même époque.

Ces loges rassemblaient essentiellement des gens de condition plutôt modeste, des artisans et petits commerçants, et elles n'avaient évidemment aucun lien avec le métier de maçon. Leur objet majeur, à l'instar des confréries qui existaient depuis des siècles, d'abord autour d'un village puis plus souvent au sein d'un métier, était manifestement la bienfaisance et l'entraide mutuelle. Aider un frère privé d'emploi ou malade, lui assurer en cas de nécessité des obsèques décentes et subvenir, autant que possible, aux besoins de sa femme et de ses enfants, telles étaient les préoccupations naturelles de ces hommes en un temps où la vie était rude pour les humbles et où aucune protection sociale publique n'existait.

En 1718, George Payne, *Secretary of the Tax Office* (administration des impôts), d'un niveau social manifestement plus élevé que son prédécesseur, fut élu Grand Maître, et nous savons que, dès cette époque, il existait d'autres loges qui n'avaient pas encore jugé utile de se joindre à la Grande

Loge de Londres. Un mouvement dans ce sens allait rapidement s'accélérer, en même temps que de nouvelles loges seraient créées. Des secours financiers furent accordés conformément aux demandes de certains membres. Tout aurait pu se poursuivre sur le même registre pendant des années, mais un événement certainement inattendu pour beaucoup se produisit.

Jean-Théophile Désaguliers et James Anderson

En 1719, la grande maîtrise échut à Jean-Théophile Désaguliers (1683-1739). D'origine française, fils d'un pasteur de La Rochelle qui avait fui la France après la révocation de l'édit de Nantes, Désaguliers, ami de Newton et vulgarisateur de sa « philosophie naturelle », ingénieur, physicien, l'un des plus illustres conférenciers de son temps, était devenu ministre de l'Église d'Angleterre et serait chapelain du prince de Galles. Un autre monde s'invitait à la Grande Loge de Londres.

On doit noter en effet l'immense différence de condition qui existait entre le nouveau Grand Maître et la plupart de ses frères. Le mystère n'en demeure pas moins. Qu'est-ce que Désaguliers pouvait bien attendre de cette modeste société d'assistance mutuelle qu'était alors, à peu de chose près, la franc-maçonnerie ?

En 1720, George Payne redevint Grand Maître pour un an et proposa à tous les frères de rassembler et d'apporter à la Grande Loge tous les exemplaires disponibles « des manuscrits et archives concernant les maçons et la maçonnerie, afin de connaître les usages des anciens temps ». Cette allusion évidente aux *Anciens Devoirs* démontre au moins que les francs-maçons londoniens leur accordaient alors la même importance qu'au siècle précédent. Tout donne à penser aujourd'hui que c'était le premier acte d'une stratégie.

En 1721, le successeur de Payne fut le duc de Montagu, haut aristocrate proche de la Cour des Hanovres, et surtout l'un des hommes les plus riches d'Angleterre. Ce fut en réalité, on le sait aujourd'hui, le véritable départ de la Grande Loge. Ne pouvant s'acquitter lui-même, vu son rang, de toutes les tâches d'un Grand Maître, il prit un adjoint en qualité de « député Grand Maître » (*Deputy Grand Master*). Déclarant qu'il avait trouvé fautifs « tous les exemplaires des Anciennes Constitutions Gothiques » (c'est-à-dire les *Anciens Devoirs*, que les frères disciplinés avaient apportés), il ordonna qu'ils fussent refondus « selon une nouvelle et meilleure méthode ».

Dans l'ombre du Grand Maître, Désaguliers suivit de très près la réalisation du projet de cette nouvelle version des *Anciens Devoirs*, qu'il avait sans nul doute inspiré. Il avait probablement aussi recruté celui qui fut chargé de la rédaction finale : le pasteur James Anderson (1684-1739) qui animait à Londres une communauté presbytérienne dissidente. Anderson, en effet, était écossais, et son père, natif d'Aberdeen, avait même appartenu à la loge de cette ville. Un fils de la vieille maçonnerie écossaise avait donc pour mission de donner à la jeune franc-maçonnerie anglaise ses nouvelles *Constitutions* : tout un symbole.

Les *Constitutions* de 1723

En 1723, l'ouvrage fut officiellement présenté par le duc de Montagu, qui quittait sa charge, au nouveau Grand Maître, à qui il était offert. Le dédicataire des *Constitutions des francs-maçons*, le duc de Wharton, personnage fantasque et imprévisible, ne devait pas laisser de souvenir impérissable à Londres, mais poursuivra son destin maçonnique et ses aventures diverses sur le continent, notamment en France où nous le retrouverons. Lui aussi nomma un député Grand Maître : Désaguliers.

Les nouvelles *Constitutions* avaient évidemment une fonction politique. Le plan de l'ouvrage, exactement calqué sur celui des *Anciens Devoirs*, s'ouvrait par une longue *Histoire du Métier*, compilée par Anderson, familier de cette littérature laborieuse. Son message était clair : la Grande Loge se situait dans le droit-fil des récits qu'on lisait déjà aux jeunes apprentis trois siècles plus tôt, et le texte avait été habilement revu pour accréditer l'idée que cette Grande Loge existait, elle aussi, *de temps immémorial*, et que, si on n'en avait guère entendu parler dans les décennies récentes, c'était simplement parce que ses grands maîtres, affirmait-on, l'avaient « négligée ». On citait parmi eux le nom de Christopher Wren qui avait conçu les plans de la cathédrale Saint-Paul et dont l'histoire ignore absolument qu'il ait pu exercer une telle fonction, mais qui comptait parmi les architectes les plus prestigieux de son temps.

La Grande Loge « se réveillait » donc à nouveau, et tous les maçons pouvaient – et même devaient – se ranger sous sa bannière. Les *Devoirs* traditionnels avaient eux aussi été subtilement amendés pour devenir les *Règlements généraux* (*General Regulations*) de la Grande Loge, affirmant l'autorité du Grand Maître – désormais toujours issu de l'aristocratie et bientôt de la famille royale.

À la réunion communautaire de juin 1717 succédait, après sa prise en main par des hommes nouveaux, une organisation structurée visant à l'hégémonie : une obédience maçonnique était née.

L'esprit de la première Grande Loge

Au moment où la franc-maçonnerie va s'établir sur le continent, en commençant par la France, on doit s'interroger sur l'esprit qui pouvait animer cette encore jeune institution. D'emblée plusieurs traits semblent s'imposer.

Sur le plan politique tout d'abord. L'implication personnelle de Désaguliers auprès de la Cour hanovrienne ne permet pas de dissocier son ascension fulgurante du contexte dynastique.

Après un XVI^e^ siècle ensanglanté par les querelles politico-religieuses, d'Élisabeth à Marie Tudor, les années de guerre civile entre le règne tragique de Charles I^er^ (exécuté en 1649) et le *Commonwealth* autoritaire de Cromwell (1648-1660), la Glorieuse Révolution de 1688 avait mis un terme à la dynastie des Stuarts au profit des Hanovres. Une autre guerre commençait, celles des *Prétendants*, que seule la défaite finale de Culloden achèvera en 1746. En septembre 1715, le roi George I^er^ avait toutefois enregistré une nette victoire sur la Rébellion conduite par Jacques Édouard Stuart qui dut s'exiler en Italie. Un processus d'établissement pacifique de la nouvelle dynastie, prête à des accommodements avec le Parlement, pouvait dès lors s'engager. C'était aussi la condition d'une prospérité économique à laquelle tous les Anglais aspiraient.

Dans ce climat bien particulier, la Grande Loge apparaît comme un lieu où pouvait à la fois s'accomplir la réconciliation des élites et du peuple – notamment par une bienfaisance active – et s'affirmer la volonté commune de donner à l'Angleterre une paix civile durable. N'est-il pas remarquable qu'un an à peine après l'apaisement des derniers troubles, une Grande Loge se crée – l'année où, semble-t-il, Désaguliers aurait été initié – et qu'on trouve dans les *Constitutions* de 1723, au titre II des *Obligations* (« Du magistrat civil suprême et subordonné »), la mention suivante : « Le maçon est un paisible sujet vis-à-vis des pouvoirs civils en quelque endroit qu'il réside ou travaille et ne doit jamais se mêler aux complots et conspirations contre la paix et le bien-être de la Nation […]. C'est pourquoi si un frère devient rebelle à l'État, il ne doit pas être soutenu dans sa rébellion quelle que soit la pitié qu'il puisse inspirer […] » ?

La jeune Grande Loge aurait-elle été vue par certains comme un instrument d'intégration sociale de l'Angleterre nouvelle ? Quoi qu'on

puisse en penser, la maçonnerie moderne naît alors même que s'établit dans une grande monarchie européenne un pouvoir parlementaire fondé sur le libéralisme politique et la tolérance. La maçonnerie, à travers ses destins historiques variés, en France et en Italie notamment, entretiendra toujours avec l'ordre politique une relation particulière et complexe, mais constamment marquée par le rejet de tous les despotismes. Depuis cette époque, en effet, on peut observer que, partout où s'installe la dictature ou le totalitarisme, la maçonnerie n'a pas droit de cité.

Sur le plan religieux ensuite, il est évidemment révélateur que les deux principaux auteurs des *Constitutions* aient appartenu à des confessions qui s'étaient naguère durement affrontées, bien que toutes deux fussent issues de la Réforme. On doit ici rappeler le texte fondamental qu'est le titre I^{er} des *Obligations* de 1723, « Concernant Dieu et la Religion » (cf. encadré ci-contre). S'il a depuis lors fait couler beaucoup d'encre, chacun s'efforçant de l'accorder à ses propres convictions, son sens paraît assez clair si on le replace dans son contexte. On peut sans aucun doute discuter longuement des limites de « cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord », mais les bouddhistes et les musulmans ne se pressaient guère à Londres à cette époque ! En revanche, on sait que les juifs furent admis dans les loges très tôt. Finalement, s'il paraît clair que « les confessions ou dénominations qui aident à les distinguer » désignent avant tout les multiples Églises chrétiennes qui se côtoyaient alors en Angleterre, il est peu douteux que la plus grande tolérance religieuse est ici prêchée. Quant aux « athées stupides et aux libertins irréligieux », leur exclusion, du reste très modérément exprimée, est une concession naturelle à une époque où l'appartenance à une communauté ecclésiale faisait partie intégrante de l'identité sociale.

Cette orientation première, initialement très liée à la situation religieuse de l'Angleterre, marquera durablement l'esprit de toute la maçonnerie, même lorsque, quelques années plus tard, elle franchira la Manche pour s'épanouir dans la France catholique.

C’est un des principes essentiels de ce qu’il est convenu de nommer de nos jours encore, avec parfois peut-être quelque équivoque, sinon quelque abus, l’*universalisme andersonien*.

Désaguliers, scientifique en même temps que prêtre mondain, semble avoir adhéré personnellement au *latitudinarisme*, tendance anglicane très libérale et peu portée à la spéculation théologique, alors en vogue dans les milieux cultivés. Son ami et confrère Isaac Newton (1642-1726) lui-même n’était-il pas vraisemblablement unitarien, ne retenant guère du christianisme qu’une morale épurée ?

LES OBLIGATIONS D'UN FRANC-MAÇON

EXTRAITES DES anciennes archives
des loges d'au-delà des mers
et d'ANGLETERRE, ÉCOSSE,
et IRLANDE, à l'usage des loges
de LONDRES
POUR ÊTRE LUES
À l'initiation de NOUVEAUX FRÈRES
ou quand le MAÎTRE l'ordonnera

I. Concernant Dieu et la Religion

Un *maçon* est obligé, par son engagement, d'obéir à la loi morale, et s'il comprend bien l'Art, il ne sera **athée** stupide ni **libertin** irréligieux. Mais quoique dans les temps anciens, les Maçons fussent tenus, dans chaque pays d'être de la religion de ce pays ou de cette nation, quelle qu'elle fût, néanmoins il est maintenant considéré plus approprié de seulement les astreindre à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions, c'est-à-dire d'être *hommes de bien et loyaux* ou hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les dénominations ou confessions qui aident à les distinguer, par suite de quoi la Maçonnerie devient le *Centre de l'union* et le moyen de nouer une amitié sincère entre des personnes qui n'auraient pu que rester à une perpétuelle distance.

(*Constitutions des francs-maçons*, Londres, 1723.)

Sur le plan intellectuel enfin, c'est sans doute le trait le plus frappant à l'origine, et cependant le plus souvent méconnu. Entre 1720 et 1750, la Grande Loge a compté dans ses rangs l'élite des milieux scientifiques

anglais et un nombre impressionnant de membres de la Société royale de Londres.

La Royal Society dont le premier président de séance, fait notable, avait été Robert Moray – le premier maçon spéculatif anglais connu –, et qui reçut une charte royale en 1662, était devenue au début du XVIII^e siècle une véritable Académie des sciences, au sens le plus large de ce terme, en un temps où nombre de problèmes tenaient au moins autant de la philosophie que de la science – la physique de Newton est alors appelée « philosophie naturelle ».

Désaguliers lui-même est admis dans la Société en 1714 avec le prestigieux patronage de Newton, ainsi que Michel-André de Ramsay, élu en 1729 et que nous retrouverons aux origines de la maçonnerie française. Après l'accession du duc de Montagu, pendant les cinquante premières années de son existence environ, la Grande Loge n'aura que des Grands Maîtres revêtus de la qualité de *Fellow of the Royal Society* (FRS). Dans ses rangs, les membres de l'auguste compagnie savante sont également nombreux. Entre 1725 et 1730, plus de 84 maçons anglais lui appartiennent, alors que le nombre total de *Fellows* était environ de 250 à cette époque : la proportion est évidemment considérable.

Au tournant des années 1740-1750 toutefois, les honorables sociétaires se feront plus rares au sein de la maçonnerie. Cette dernière verra en même temps s'accroître notablement le nombre de ses membres. Les raisons de cette désertion relative des élites intellectuelles qui avaient puissamment contribué à fonder la Grande Loge demeurent partiellement obscures.

C'est dans ce climat politique et intellectuel que se révéleront les futurs pionniers de la maçonnerie française. Il est certain qu'ils en emporteront aussi l'esprit et les ambiguïtés. S'ils prirent pied sur le continent, ce ne fut pas du reste pour y propager la maçonnerie, mais parce que leurs engagements politiques et religieux les y avaient contraints. Les premiers maçons en France furent des fugitifs et des exilés.

1. Cf. notamment *The Transition from Operative to Speculative Masonry* (Prestonian lecture for 1957), in *Harry Carr's World of Freemasonry*, Londres, 1983.

2. En tout premier lieu par E. Ward, dans son article majeur : « The Birth of Free-Masonry », *Ars Quatuor Coronatorum*, 91 (1978).

3. *The Origins of Freemasonry. Scotland's Century, 1590-1710*, Cambridge, 1988, et *The First Freemasons, Scotland's Early Lodges and their Members*, Aberdeen, 1988.

4. Notamment ceux de R. Edighoffer : *Les Rose-Croix*, Paris, « Que sais-je ? » n° 1982, 1982, et *Les Rose-Croix et la crise de la conscience européenne au XVII^e siècle*, Paris, 1988. Par ailleurs, on peut toujours consulter avec profit : P. Arnold, *Histoire des Rose-Croix et les origines de la franc-maçonnerie*, Paris, 1990.

5. Cf. sur ce sujet F. Yates, *La Philosophie occulte à l'époque élisabéthaine*, Paris, 1987.

CHAPITRE II

Le siècle d’or (1725-1793)

Une préhistoire de la maçonnerie française (1688-1725) ?

L’exode jacobite en France

Dans la dernière décennie du XVII^e^ siècle, la guerre dynastique anglaise eut une conséquence immédiate et sensible en France : l’exode jacobite, très lié, en partie par l’histoire et en partie par la légende, aux origines mêmes de la maçonnerie française.

À partir de 1688, en effet, c’est tout un peuple qui vint s’établir en France, autour de Saint-Germain-en-Laye où le roi Jacques II organisa sa cour, bientôt rejoint par des régiments. Nombre de partisans et leur famille se fixèrent en France où ils devaient faire souche.

La cohabitation sur le sol français, dans les premières années d’une maçonnerie surtout parisienne, de jacobites et de partisans de la monarchie hanovrienne a entretenu diverses polémiques. Faut-il résolument opposer, comme on l’a souvent fait, une maçonnerie jacobite, réputée catholique et conservatrice, à une maçonnerie hanovrienne, protestante et plutôt

réformiste ? La situation n’est sans doute pas si simple, et l’alternative paraît trop sommaire.

Il est certain que les fondateurs, étant des exilés, étaient nécessairement des jacobites. Le plus emblématique d’entre eux, Derwentwater, mourut en 1746, martyr de la cause catholique et stuartiste qu’il n’avait cessé de soutenir. Mais il y avait aussi à Paris d’autres sujets britanniques vivant en bonne relation avec le nouveau pouvoir, et la Grande Loge de Londres, assurément conformiste et peu suspecte à cet égard, fera figurer la plus ancienne loge parisienne sur le tableau de toutes les loges de sa correspondance en 1735. Désaguliers lui-même honorera de sa présence une *tenue*, c’est-à-dire une assemblée maçonnique, en l’hôtel de Bussy, à Paris, la même année.

Enfin, si ces divergences purent jouer pendant les dix premières années d’existence discrète sinon secrète des loges en France, après les divulgations publiques qui se produisirent en 1737, elles eurent sans doute moins de portée, et plus aucun sens après l’échec final de la cause jacobite en 1746. À cette date, du reste, la maçonnerie en France était depuis longtemps devenue une maçonnerie française.

La légende de Saint-Germain-en-Laye

Le principal ornement de la légende jacobite est une loge dénommée *La Parfaite Égalité*, supposée avoir existé dès le 25 mars 1688 au sein du régiment des gardes irlandaises de Walsh-Infanterie. Nous savons qu’en Irlande notamment les loges militaires furent nombreuses et actives. Les annales de la maçonnerie irlandaise nous rapportent en outre qu’en 1688 une loge est supposée avoir existé à Dublin, au sein du très célèbre collège de la Trinité : si le fait est réel, l’existence d’une loge dans le régiment de Walsh à la même date est donc parfaitement envisageable. La date de 1688 pose cependant un problème : elle précède de près de deux ans le

débarquement des premiers régiments irlandais connus en France. Il ne manque donc à cette tradition qu'un élément, mais il est d'importance : il n'en subsiste aucune trace documentaire, aucun témoignage direct pour l'époque présumée de sa fondation, hormis celui de la légende. C'est du reste sur ce seul fondement que le Grand Orient de France, en 1777, accordera à ladite loge le renouvellement des patentes attribuées sans plus de curiosité par la Grande Loge en 1772.

Il en va de même pour la non moins mythique loge de *La Bonne Foy*, dans le régiment de Dillon des gardes écossaises. L'historien G. Bord, qui affirmait qu'elle avait été « la première loge battant maillet en France », reconnaissait pourtant n'avoir jamais pu « en trouver une preuve positive ». La seule loge de ce nom à Saint-Germain-en-Laye fut constituée en 1778 par le Grand Orient : elle était purement civile et, comme le reconnaît G. Bord, « on peut douter que cette loge soit sortie du régiment de Dillon qui n'avait du reste à cette époque aucune attache particulière avec Saint-Germain ».

La première maçonnerie française (1725-1738)

Saint Thomas au Louis d'Argent

Il reste donc presque impossible de dire, en l'état actuel de la documentation, quand les premiers francs-maçons apparurent sur le sol français. Il demeure néanmoins certain qu'ils furent anglais, écossais ou irlandais.

C'est dans le *Mémoire historique sur la maçonnerie*, paru dans le supplément de l'*Encyclopédie* de 1773, sous la plume de l'astronome

Jérôme Lalande, lui-même initié vers 1765, qu'on trouve le premier témoignage sur les débuts de la maçonnerie à Paris.

Une tradition veut que Charles Radcliffe, comte de Derwentwater en 1731, ait le premier rempli les fonctions – sinon porté le titre – de Grand Maître en France. Il fut au moins le fondateur de la loge de la rue des Boucheries, dite *Saint-Thomas* (peut-être par référence à Thomas Beckett), avec deux autres aventuriers du stuartisme : Jacques-Hector Mac Leane, baronet écossais, que l'on retrouvera lui aussi comme Grand Maître un peu plus tard, et Dominique O'Heguerty, Irlandais de naissance.

Cette première loge, qui plus tard sera dite parfois « du Grand Maître », fut-elle bien à l'origine de celle connue, elle aussi, sous le nom de Saint-Thomas, se réunissant toujours rue des Boucheries, à l'enseigne *Au Louis-d'Argent* ? Un doute subsiste, mais cette dernière recevra des patentes officielles de la Grande Loge de Londres en 1732, peut-être parce que, précisément, elle n'était plus alors dans la ligne politique des fondateurs jacobites.

Peu après apparaît la loge des *Arts Sainte-Marguerite*, avec des Français en plus grand nombre, puis la loge dite de *Coustos-Villeroy* qui passera à la postérité pour avoir fourni à la police le premier registre de loge.

Le 29 novembre 1736, toujours à Paris, Mac Leane, en qualité de Grand Maître – et sans référence à la Grande Loge de Londres –, donne patente à une loge qui prendra le nom de *Bussy-Aumont*. Cette initiative du Grand Maître jacobite semble s'opposer au coup d'éclat de la loge d'*Aubigny-Richmond*, dont un journal anglais rapporte, en septembre 1734, qu'elle avait tenu une assemblée à Paris sous la présidence de Jean-Théophile Désaguliers lui-même, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre et de Charles de Montesquieu, qui avait été reçu maçon dans la loge Horn, à Londres, en mai 1730. Cette loge recevra aussi patente de Londres en 1735, des mains du duc de Richmond qui avait été le successeur de Wharton à la tête de la Grande Loge anglaise en 1724.

Si le nombre des Français est encore si restreint à cette date, c'est qu'il est fort probable que leur entrée dans les loges était alors toute récente.

*La révélation des secrets maçonniques (*La Réception d'un frey-maçon*, 1737)*

Jusque vers 1736-1737, la maçonnerie française mène une vie très effacée, connue de quelques initiés. Seules de rares correspondances privées en font mention. Dès 1737, tout bascule ; c'est alors que va se produire ce que P. Chevallier a malicieusement appelé « la première profanation du temple maçonnique ».

Le lieutenant de police René Hérault, dont le frère était jésuite et pourchassait les jansénistes, ayant eu connaissance dès mars 1737 de manifestations publiques des francs-maçons, voulut en percer le secret. Il y procéda de trois manières.

Au cours de l'été 1737, une perquisition effectuée chez les Anglais de l'hôtel de Bourgogne, faubourg Saint-Germain, permet au lieutenant d'apporter, lors d'une assemblée de police tenue chez le premier président du parlement de Paris, des pièces « qu'il a fait saisir au sujet d'une espèce de Société qui très ancienne en Angleterre sous le nom de francs massons, fait depuis quelque temps beaucoup de bruit en France au même titre, ayant procédé à l'examen des Réglemens ou Constitutions saisys, et autres pièces aussy saisies conjointement avec des Tabliers de Masson, des Chansons, des Estampes, il a paru à l'assemblée que si dans la première vue cette société ne parôissoit estre qu'une espèce de société de table dont même les indécences paroissoient bannies, elle étoit cependant dangereuse, et parce que suivant les réglemens on y paroissoit pencher à l'indifférence des Religions, et parce qu'en blâmant ceux des francs massons qui formoient des complots contre l'État, on n'en parloit pas avec assez d'horreur et par des secrets de cette société que les réglemens annoncent partout, et parce

qu’enfin on peut avoir à craindre d’une Société où l’on admet des personnes de tous États, conditions, Religions, où il se trouve un grand nombre d’Étrangers de toutes sortes de Souverainetez […] ».

Le résumé que fait le lieutenant de police des « Réglemens » des francs-maçons – en l’occurrence de la loge *Coustos-Villeroy* – montre à l’évidence qu’il s’agit d’une adaptation assez fidèle des *Constitutions* de 1723 où l’on reconnaît sans peine les principales stipulations du titre I^{er} (« Concernant Dieu et la religion ») et du titre II (« Du magistrat civil suprême et subordonné »). Ces textes, ayant valeur d’apaisement en Angleterre, se heurtaient en France à l’absolutisme royal et à l’hégémonie catholique. La majorité des membres de cette première maçonnerie parisienne étant britanniques, cela pouvait se comprendre. Les Français ne tarderaient cependant pas à se joindre à eux, et c’est ce que le lieutenant de police redoutait précisément.

On notera que la police, nécessairement bien renseignée, indique que les francs-maçons font « depuis quelque temps beaucoup de bruit en France ». Cela confirme que les quelques loges parisiennes établies depuis 1725 avaient dû mener une existence fort discrète, ou qu’elles n’inquiétaient désormais qu’en raison de leurs manifestations publiques. Le nombre des frères devait être aussi très réduit : peut-être environ 200 à Paris.

Puis Hérault fait interrompre, le 10 septembre 1737, une assemblée de *freys-massons* chez Chapelot, marchand de vins à la Rapée. Plusieurs personnes de qualité sont présentes, et l’une d’entre elles signifie au commissaire qu’elle doit se retirer. La rumeur prétendra, sans preuve formelle, qu’il s’agissait du jeune duc d’Antin qui devint Grand Maître en 1738. Quelques jours plus tard, le Châtelet rendit une sentence contre Chapelot (1 000 livres d’amende et six mois de fermeture) et fit défense « à tous traiteurs cabaretiers, aubergistes et autres de recevoir lesdites assemblées de *freys-maçons* ». Celles-ci se poursuivirent sans trêve.

Enfin, en décembre 1737, Hérault annonce la découverte du « serment des frimassons », et le texte de cette première divulgation publique des usages maçonniques, reprise en janvier 1738 par *La Gazette de Hollande*, fait bientôt le tour de tous les salons et alimente toutes les conversations. Les *Amusements littéraires* du 16 décembre 1737 rapportent à ce sujet que le secret aurait pu être livré par un frère, sur les instances d'une demoiselle Carton, fille de l'Opéra et comme telle traditionnellement liée à la police :

> Il se présenta fort à propos pour elle un Franc-Maçon qui lui demanda ses bonnes grâces. Elle lui demanda à son tour en quoi consistaient les mystères de son ordre. Il se défendit longtemps de la satisfaire sur ce point-là, elle se défendit de même de le satisfaire sur l'autre […].

La faiblesse très humaine d'un frère révélait ainsi à la police, et donc à l'historien, le précieux compte rendu d'une cérémonie d'initiation telle qu'on la pratiquait à Paris à cette époque (cf. *infra*, livre II, « Le Rite français », p. 113).

On comprend que Derwentwater ait alors « beaucoup déclamé contre les Français et protesté que c'était contre son sentiment qu'on les avait admis ».

Dans l'immédiat, d'autres soucis allaient occuper ces nouveaux confrères.

Les loges et le pouvoir royal

La France du jeune Louis XV, sous la férule de Fleury, est très différente de la libérale Angleterre qu'admire déjà Montesquieu et que célébrera bientôt Voltaire. Le droit d'association n'y est alors pas reconnu : la maçonnerie,

d’origine anglaise connue et s’assemblant à huis clos, ne pouvait qu’attirer l’attention du pouvoir royal.

Les poursuites furent cependant très modérées. Quelques arrestations eurent encore lieu en 1740 avec des condamnations légères. Peu après l’élection du comte de Clermont en qualité de Grand Maître, en décembre 1743, le successeur d’Hérault, son gendre Feydeau de Marville, fera procéder à d’autres visites domiciliaires dans les loges de Paris. Elles seront sans lendemain, mais il en reste des comptes rendus qui nous fournissent de passionnantes précisions sur le décor et les usages de ces premières loges. Après 1745, les perquisitions et les arrestations cesseront. Rien ne s’opposera plus à la progression de la maçonnerie : elle faisait désormais partie du paysage social.

De fait, pendant tout le XVIII^e^ siècle, aucune ordonnance royale ne sera jamais prise contre l’Ordre, ni aucun arrêt du parlement de Paris.

Catholiques et francs-maçons dans la France de l’Ancien Régime

Les premières mesures prises en France contre les loges étaient inspirées au moins autant par un souci de simple police que par des soupçons religieux. Une autre attaque, frontale cette fois, allait survenir dès 1738.

Cette année-là, en effet, le pape Clément XII publia la bulle *In Eminenti*, excommuniant les francs-maçons. On sait aujourd’hui que cette condamnation, dont les motifs sont exposés de manière peu cohérente et surtout très sibylline, était largement due au contexte politique en Toscane où la franc-maçonnerie avait été liée, en la personne de quelques-uns de ses représentants, à la mise en cause des prérogatives de l’Église, notamment sur le terrain de la juridiction, vaste question nullement propre à la maçonnerie et autour de laquelle se cristallisera en partie le combat pour l’unité italienne au XIX^e^ siècle. Le pape agissait donc surtout en souverain

temporel défendant son pouvoir et son influence, mais il donnait à son acte une justification religieuse.

La bulle de 1738 ne fut que la première d'une longue suite de condamnations, d'abord en 1751 par Benoît XIV (*Providas*), puis à de nombreuses reprises jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle (*Humanum Genus*, 1884). Au fil du temps, l'attitude de la maçonnerie à l'égard de l'Église évoluera sensiblement, mais les griefs formulés par le Saint-Siège, en revanche, ne varieront pas : relativisme, tolérance à l'égard des autres confessions, et surtout la pratique du secret, considérée comme nécessairement suspecte, seront les bases constantes de l'antimaçonnisme catholique. Il s'y ajoutera l'accusation, généralement infondée, de comploter contre les pouvoirs civils : leurs *Constitutions*, on le sait, en font expressément défense aux maçons.

La bulle *In Eminenti* fut, dans les pays européens les plus soumis à l'autorité de Rome, le signal d'une vague de persécutions menées par l'Inquisition à Florence et à Venise mais aussi en Espagne et au Portugal. En France, cependant, il en fut tout différemment. En vertu des « libertés de l'Église gallicane », aucune bulle ne pouvait avoir d'effet ni, par conséquent, obliger en conscience les catholiques français, si elle n'était enregistrée en parlement. Celui de Paris, de sensibilité janséniste, ne se soucia jamais d'y procéder. Le gouvernement conduit par Fleury, se souvenant sans doute de la guérilla parlementaire qu'il avait fallu mener pour obtenir l'enregistrement de la bulle antijanséniste *Unigenitus* fulminée à Rome en 1713, ne fit guère de tentative en ce sens. Seuls de rares évêques tinrent quelques propos hostiles à l'Ordre, comme M^gr^ de Belsunce à Marseille en 1742, sans conséquence du reste.

La maçonnerie vécut ainsi, tout au long du XVIII^e^ siècle, dans une situation paradoxale à l'égard du catholicisme. Condamnée par Rome, elle put néanmoins prospérer au royaume du « Roi Très Chrétien » et accueillir en son sein des milliers de catholiques, mais aussi de nombreux

ecclésiastiques, généralement abbés de cour et prêtres mondains, parfois aussi curés de la paroisse voisine. Il y eut même des loges dans des couvents : ce fut le cas de la *Loge de la vertu* à l'abbaye de Clairvaux, au sein de laquelle les frères cisterciens (on disait alors « bernardins ») maçonnèrent de 1785 à 1789.

La plupart des maçons, notamment avant les années 1770, sont catholiques et ouvertement respectueux autant du Trône que de l'Autel. Les règlements de la loge du Grand Maître, le comte de Clermont, en 1755, stipulent même que les frères devront aller à la messe le jour de la Saint-Jean.

Il n'en demeure pas moins que, dès ses premiers temps, l'institution accueille en son sein des protestants et que dans le dernier tiers du siècle, les philosophes, apôtres des Lumières plus que de l'Évangile, y paraîtront sans que nul y trouve à redire. La tolérance est certainement une vertu maçonnique première, célébrée dès l'origine avec la plus grande netteté. En cela, elle annonçait incontestablement de grands changements dans une société encore figée par un absolutisme dont beaucoup percevaient l'essoufflement. Mais la maçonnerie en était-elle l'un des moteurs ou simplement l'un des symptômes ?

La diffusion de la maçonnerie en province : les loges militaires

Il y a une demi-douzaine de loges à Paris en 1737 et peut-être une dizaine d'autres en province, comme à Metz dès 1735 ou Avignon en 1737. Vers 1744, on compte plus d'une vingtaine de loges à Paris et au moins autant en province : la maçonnerie s'était établie à Caen en 1738, à Toulouse et Marseille en 1742, à Dunkerque en 1743. Entre 1730 et 1755, plus de 72 localités possèdent au moins une loge, et 13 d'entre elles en ont déjà plusieurs.

Les circonstances de fondation de ces loges sont très variées et, en l'absence d'autorité centrale encore bien établie, certaines semblent surgir presque par génération spontanée. Peu à peu, la mise en place d'une administration sous l'égide de la première Grande Loge – qui n'y parviendra jamais d'une manière vraiment satisfaisante – permettra d'y voir un peu plus clair. Parfois, plusieurs frères ayant été reçus dans diverses loges, au hasard de leurs déplacements et de leurs affaires, et se trouvant en nombre suffisant dans une ville de résidence, décident de former une loge. Ailleurs, c'est une loge qui donne naissance à une autre, dans la même ville ou dans une ville voisine, en accordant patente à « sa fille ». Dans d'autres cas, le passage d'un frère dans une ville où aucune loge n'est établie lui permet de recevoir quelques personnes, selon des modalités rituelles sans aucun doute fort réduites, et de former ainsi une nouvelle loge qui persistera après le départ du voyageur.

Il arrive que la tradition locale d'une loge lui attribue un mystérieux mais le plus souvent prestigieux fondateur, ayant agi au nom d'une obédience généralement écossaise ou anglaise. Ainsi du mythique « Frère Mylord Duvualons » réputé avoir fondé en 1751, à Marseille, au nom de la Grande Loge d'Écosse qualifiée, dans un texte d'un anglais douteux, de « Perfect Lodge in Scotland », une loge de Saint-Jean d'Écosse qui, par cette ancienneté et ce haut lignage, prendra plus tard la dénomination de « Mère Loge Écossaise ». Confronté à de telles prétentions, le Grand Orient de France, lorsqu'il renouvellera, à partir de 1774, les constitutions symboliques de toutes les loges, c'est-à-dire la patente donnant à la loge le droit de se réunir « régulièrement », exigera quelques preuves : on lui produira parfois des pièces d'une authenticité douteuse, mais on lui opposera souvent l'argument des « patentes perdues ». La loge, après s'être acquittée d'un droit de chancellerie, n'en sera pas moins régularisée.

Une autre source de fondation réside dans les loges militaires. Vers 1745, il en existe environ une demi-douzaine : on en trouve ainsi dans

les régiments de *Bourbon-Infanterie*, des *Gardes-Suisses* ou de *Royal-Vaisseaux*.

Les loges vont proposer aux militaires une sociabilité nouvelle, intégrée à la vie du régiment. Vers la fin du siècle, le progrès des idées nouvelles sera sensible dans l'armée où l'on diffusera le projet d'un nouveau type de « soldat humaniste », et la maçonnerie y répondra mieux encore. Les structures de la société d'Ancien Régime n'y perdront cependant pas leurs droits, et dans nombre de régiments deux loges coexisteront souvent, en assez bonne harmonie : celle des officiers – généralement des nobles, dont beaucoup avaient acheté leur grade – et celle des « bas officiers » – soldats roturiers sortis du rang pour qui toute autre promotion était difficilement envisageable.

Il y eut ainsi environ une centaine de loges militaires constituées au cours du XVIII^e^ siècle. En 1788, environ 25 % des officiers appartenaient à une loge régimentaire, mais dans certains régiments la proportion dépassait 40, voire 50 %. Ce fut donc un phénomène d'assez grande ampleur.

À l'occasion de leurs manœuvres, les régiments se déplaçaient à travers le pays. Lorsqu'ils prenaient leurs quartiers d'hiver, un casernement prolongé les immobilisait dans une ville pour plusieurs mois. Plus de 320 localités possédaient, en 1756, des bâtiments pour le logement des troupes, mais ils étaient souvent insuffisants, et nombre de militaires devaient loger chez l'habitant – ce qui ne manquait de susciter des conflits.

C'est cependant à la faveur de ces contacts prolongés que les loges militaires se firent les propagatrices de la maçonnerie parmi les civils. La plupart des loges régimentaires prévoyaient dans leurs règlements l'initiation, voire l'affiliation, de « bourgeois », généralement en leur faisant acquitter des droits de réception un peu plus élevés. Lorsqu'une loge militaire quittait son lieu de cantonnement, elle laissait ainsi derrière elle l'embryon d'une nouvelle loge. En 1783, le Grand Orient recommandait

encore à ses loges militaires ayant initié des « citoyens de la ville, non militaires », de bien faire promettre à chacun d'eux « de s'affilier à une L. : régulière le plus promptement qu'il lui sera possible, après le départ du régiment ».

De cette origine restera notamment, dans les usages maçonniques de table, lors des banquets qui formeront très tôt chez les civils une part essentielle de la sociabilité maçonne, un vocabulaire imagé, désignant les couverts et les boissons par des métaphores militaires : un verre est un *canon*, une bouteille un *baril*, le vin rouge de la *poudre forte*…

Le chevalier de Beauchaîne, type même du *chevalier d'industrie*, de l'aventurier maçonnique, qui suivait dans sa roulotte les régiments en campagne, vendant les décors et les diplômes des grades qu'on voulait bien lui acheter, est l'une des figures singulières et inattendues de cette maçonnerie militaire et souvent bachique.

Les premiers Grands Maîtres

D'origine anglaise mais pourvue de fondateurs tous stuartistes, donc peu enclins à reconnaître l'autorité de la Grande Loge de Londres, la maçonnerie française naissait sous de singuliers auspices. Le plus ancien Grand Maître qu'on lui prête ne fait qu'ajouter à cette singularité.

C'est le duc de Wharton, à qui un texte de 1735 accorde ce titre. Après avoir connu une courte grande maîtrise, mouvementée de surcroît, en Angleterre, jacobite déguisé en partisan des Hanovres, Wharton doit finalement s'exiler en 1725. Il terminera tragiquement sa vie en Espagne en 1731, accomplissant un destin contrasté.

C'est en 1728 qu'il passe en France, s'efforçant à nouveau de nouer des contacts politiques avec Londres. C'est pourtant à cette année-là, période présumée de sa grande maîtrise à Paris, assumée par la tradition maçonnique, que l'on fait remonter la naissance de la maçonnerie française.

Après lui Mac Leane, poursuivant la tradition jacobite des premiers maçons parisiens, devient Grand Maître à son tour. C'est de cette époque que date le premier document important de l'histoire maçonnique en France.

Les « Devoirs enjoints aux maçons libres » (1735)

Conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, ce texte est la première traduction des « Obligations d'un franc-maçon » contenues dans les *Constitutions* de 1723. Sous le titre général « Devoirs enjoints aux maçons libres », il reprend notamment les prescriptions andersoniennes « En ce qui regarde Dieu et la religion ». En France, notons que le passage d'Anderson relatif « à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord » devient ici « la religion dont tout chrétien convient », ce qui se conçoit sans peine dans un pays où les juifs ne possédaient aucun statut civil. Plus loin cependant, « En ce qui regarde le gouvernement civil », on retrouve le passage indiquant que « si un frere etoit rebelle à l'État […] quoique la fraternité doive desavouer sa rebellion, on ne peut cependant l'exclure de la Loge ». On a vu quelles conséquences en tira la police parisienne. Quoique jacobite, Mac Leane, le Grand Maître signataire de ce document daté du « 27 X^{bre} [décembre] 1735 », conservait scrupuleusement les conceptions maçonniques d'Anderson qui marquèrent donc sans discussion possible la première maçonnerie française.

Le Discours *de Ramsay (1736-1737)*

À la fin de l'année 1736, André-Michel de Ramsay (1686-1743) entre en scène.

De souche écossaise, il vient en 1709 en France, auprès de Fénelon. Sous son influence, il se convertit à un catholicisme piétiste qu'il

confirmera quelque temps, après la mort de son mentor, chez M^me^ Guyon. Son *Histoire de la vie de Fénelon* qui paraît en 1720 fait de lui en Europe « l'apôtre du culte fénelonien ». L'année suivante, créé chevalier de Saint-Lazare par le Régent, il gagne Rome pour devenir le précepteur du jeune prétendant : le voici ouvertement jacobite. Après une disgrâce dont les causes sont incertaines, il séjourne de nouveau à Londres : en décembre 1729, il est élu membre de la Royal Society et sans doute initié à la loge *Horn*, en mars 1730 – deux mois avant Montesquieu. De retour en France, on le trouve, assez naturellement, en 1736, dans le milieu des premiers maçons jacobites de Paris.

Proche de Fleury, qui lui fait servir une pension, Ramsay, portant le titre assez vague de *Grand Orateur de l'Ordre*, conçoit le projet d'un *Discours* traçant le programme de la maçonnerie en France. Il le prononce sans doute en décembre 1736 lors de l'assemblée qui élit à nouveau Derwentwater Grand Maître, en remplacement de Mac Leane. Ce discours deviendra l'un des textes fondateurs de la maçonnerie française.

Reprenant toutes les bases historiques des *Anciens Devoirs*, il assigne cependant à la maçonnerie une origine remontant aux croisades, grâce aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem – les futurs chevaliers de Malte. Il attribue surtout à la maçonnerie la mission de répandre la philanthropie, ou la morale pure, une discrétion inviolable, le goût des beaux-arts et les devoirs de l'humanité. Ce programme, plus moral et vertueux que proprement intellectuel, et nullement politique ou social, sera longtemps celui de la maçonnerie française, au XVIII^e^ siècle.

En mars 1737, Ramsay fait tenir à Fleury une version modifiée qui mentionne le projet d'un *Dictionnaire universel des arts libéraux et des sciences utiles* où certains se plaisent à voir l'annonce de l'*Encyclopédie*. Il prie le cardinal de l'appuyer et d'accepter son dessein de faire de la maçonnerie le soutien de la monarchie. Fleury écartera tout d'un revers de main, et bientôt Hérault instrumentera dans les loges. Ramsay, pour des

raisons très matérielles mais compréhensibles, s'inclinera. Il sort de l'histoire de la maçonnerie, mais lui laisse un monument littéraire dont le succès ne se démentira pas tout au long du siècle, et dont le souvenir ne s'est pas effacé jusqu'à nos jours.

On lui attribuera même, sans fondement réel pourtant, la paternité d'un phénomène qui va très tôt s'emparer de la maçonnerie parisienne mais aussi bordelaise : les hauts grades.

Naissance des hauts grades

La maçonnerie pratiquée en Écosse à la fin du XVII^e^ siècle ne comportait que deux grades : « apprenti entré » (*entered apprentice*) et « compagnon du métier » (*fellowcraft*). Vers 1725, dans des circonstances encore partiellement obscures, un nouveau grade est introduit à Londres, celui de « Maître maçon » (*master mason*). Nul ne sait quand ce nouveau grade fut connu en France puisque aucun document rituel ne nous est parvenu pour la période 1725-1737. Tout porte à croire qu'à la fin de cette période les maçons parisiens pratiquaient habituellement le troisième grade. La nouveauté fut cependant qu'ils ne s'en tinrent pas là.

La question de l'origine des hauts grades est assurément complexe et demeure controversée. On peut toutefois considérer que ce phénomène prit réellement son essor en France qui fut, pendant une trentaine d'années au moins, le creuset où se forgèrent la plupart d'entre eux. Les plus anciens sont attestés dès le début des années 1740 à Paris : Maître élu, Maître parfait, Maître écossais. D'autres grades écossais viendront de Bordeaux. La liste s'allongera tout au long du siècle, et des dizaines de nouveaux grades seront créées.

Le mot *écossais* doit retenir l'attention, car il est à l'origine du mot *écossisme*, promis à un avenir sans égal dans la maçonnerie universelle. Lui aussi de signification discutée, il semble simplement traduire le fait que

parmi les premiers maçons, en France autant qu'en Angleterre, le souvenir demeurait du rôle majeur joué par l'Écosse dans la maturation finale du système maçonnique spéculatif. Les mots *écossais*, *écossisme* en vinrent alors à désigner tout ce que la maçonnerie considérait comme éminent, choisi, particulièrement digne de respect et d'honneur, sans qu'il faille y voir une origine proprement liée à l'Écosse elle-même.

Invention apparemment française, les hauts grades prospéreront dans toute l'Europe. Les raisons premières de ces innovations demeurent malaisées à saisir, mais le succès de ces grades fut considérable. Leur développement explique en grande partie les querelles autant que les progrès de la maçonnerie tout au long du XVIII^e^ siècle. S'agissait-il de reconstituer l'élitisme dont la première Grande Loge, créée à l'ombre de la Royal Society, avait tenté l'expérience – sans lendemain semble-t-il – ou plus prosaïquement de flatter l'orgueil et la vanité des frères ? En France, dans une tout autre perspective, ils permirent bientôt à des bourgeois, portant l'épée en loge, d'accéder à la chevalerie maçonnique, succédané de noblesse. Ainsi, le *Chevalier d'Orient ou de l'épée* fut un grade majeur de la maçonnerie française entre 1745 et 1760 environ.

En 1744, une divulgation nous apprend en effet :

> Que l'on soit Gentilhomme ou non, on est toujours annoncé pour tel parmi les Francs-Mâçons : la qualité de Freres qu'ils se donnent entr'eux les met tous de niveau pour la condition.

Sans donner à ces mots plus d'importance qu'ils n'en ont et y voir le premier acte d'une révolution politique qu'ils n'annonçaient pas, observons néanmoins qu'ils témoignaient d'une attitude sociale et morale d'un type nouveau. Conforme à l'esprit du temps, auquel la maçonnerie sera toujours perméable, cette sensibilité pouvait s'affirmer dans une institution mêlant,

en France, la tolérance anglaise et la « nouvelle aristocratie » des hauts grades.

La France, fille aînée de la maçonnerie (1738-1771)

Le comte de Clermont : un Grand Maître au siècle des Lumières

Le 24 juin 1738, Louis de Pardaillan de Gondrin (1707-1743), duc d'Antin, jeune aristocrate très proche de Louis XV, accède à la grande maîtrise. Un an après les premières incursions policières, un tel parrainage pouvait assurer à la maçonnerie française une réelle protection.

À cette occasion, la question de l'initiation de Louis XV s'est posée : a-t-il existé une *Loge royale des petits appartements* à Versailles ? Rien n'est moins sûr, mais il reste vrai que le valet de chambre du roi, Bontemps, avait été initié en 1737 à la loge *Coustos-Villeroy* : l'eût-il accepté sans l'aveu de son Maître ? Louis XV avait donc des liens personnels avec la Fraternité, mais rien ne prouve qu'il s'y soit plus intéressé.

Le duc d'Antin meurt en 1743, après une grande maîtrise sans relief. Un autre haut aristocrate allait lui succéder et marquer par un règne de près de trente ans la maçonnerie française qui, sous sa grande maîtrise, parviendra au faîte de sa gloire, faisant de la France la « Fille aînée de la maçonnerie » presque autant que de l'Église.

Le 11 décembre 1743, Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont (1709-1771), prince du sang, abbé de Saint-Germain-des-Prés, plus tard membre de l'Académie française, est élu Grand Maître. On ne peut que remarquer le fait qu'un prince d'une telle extraction se soit soumis au vote

d’une assemblée dont la très grande majorité était constituée de roturiers et de petits-bourgeois de Paris.

Louis de Clermont a été diversement jugé. Grand Maître négligent, libertin et jouisseur passant son temps auprès des danseuses, général malheureux – piteusement vaincu à Krefeld (1758) –, il annonce pour certains la décadence de l’aristocratie française. Pour d’autres, la correspondance privée de ce prince intelligent et cultivé montre son intérêt pour la maçonnerie, ses mystères et ses hauts grades. Au vrai, d’abord modérément philosophe puis vaguement dévot à la fin de sa vie, Clermont porta en lui toutes les contradictions de son milieu et de son siècle : ce furent aussi celles d’une partie de la maçonnerie.

Il ne fut pas seulement le Grand Maître emblématique des loges françaises, mais une sorte de référence européenne pour toute la maçonnerie, et nombre de loges se diront « filles de Clermont ». On lui prêta aussi la volonté de donner « de nouvelles constitutions tant pour les frères que pour les loges », ce qui se produisit en effet, et celle – peu suivie d’effet – d’en « éloigner tout ce qui [n’était] pas gentilhomme ou bon bourgeois » : sa haute quoique lointaine protection fut plutôt bénéfique aux petits roturiers qui peuplaient les loges lors des ultimes avanies de la police à Paris, en 1744 et 1745.

Son règne fut cependant marqué par le pouvoir souvent contesté de *Substituts particuliers*, hommes de confiance du Grand Maître agissant en son nom, comme le Maître à danser Lacorne ou le banquier Baur, qui causèrent d’incessants conflits jusqu’à la fondation du Grand Orient de France.

La divulgation des usages maçonniques (1744-1751)

Dès lors que s’apaisèrent les ardeurs des exempts de police, la maçonnerie put paraître définitivement au grand jour. L’initiative de René Hérault aidé

de la demoiselle Carton, en 1737, fut dépassée en ampleur : de 1744 à 1751, plusieurs divulgations imprimées vont révéler au public tous les secrets des francs-maçons et le rituel de leurs cérémonies : *Le Secret des francs-maçons* (1744), *Le Catéchisme des francs-maçons* (1744), *Le Sceau rompu* (1745), *L'Ordre des francs-maçons trahi* (1745), *Le Maçon démasqué* (1751), etc.

Abondamment pourvus de gravures, agrémentés de chansons, ces petits ouvrages connaîtront un succès prodigieux. Si cette première série de révélations ne concernait que les trois grades *bleus* ou *symboliques*, c'est-à-dire ceux d'apprenti, de compagnon et de Maître, ils annonçaient déjà l'existence de grades *écossais*. En 1766, un nouvel ouvrage sera consacré à ces nouveaux mystères : *Les Plus Secrets Mystères des hauts grades de la maçonnerie dévoilés*.

Source incomparable pour l'historien, ces textes illustrent le singulier mélange que constitue la maçonnerie du XVIII^e^ siècle : remplis de thèmes hermétiques, chevaleresques, voire mystiques, sur fond de légendes tirées de la Bible, on y trouve tout autant de longs discours où sont célébrés, dans le style fleuri du temps, les « vertus morales et civiques », « les charmes de l'égalité » et « la tendre fraternité ».

« La Grande Loge de Paris, dite de France »

La maçonnerie française avait désormais un Grand Maître, mais avait-elle une Grande Loge, à l'image de celle de Londres ? Il faut observer que pendant de nombreuses années la Grande Loge, en France, n'est guère que celle du Grand Maître, ou plus précisément l'ensemble des Officiers, des collaborateurs immédiats – au premier rang desquels les fameux *Substituts particuliers* – qu'il nomme à son gré. Ce n'est pas encore une obédience, et l'absence de centralisation qui caractérise la France d'Ancien Régime permet de le comprendre.

En 1755 seront publiés de nouveaux règlements, sans doute adoptés dès 1745 : « Statuts dressés par la Respectable Loge Saint-Jean de Jérusalem de l'Orient de Paris gouvernée par le très haut et très puissant seigneur Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, Grand-Maître de toutes les loges régulières de France, pour servir de règlement à toutes les loges du Royaume. » On voit que ce que Clermont fait chez lui vaut de plein droit pour toutes les autres loges : la Grande Loge, à proprement parler, n'est alors pas autre chose.

À partir de 1756, l'expression apparaît plus souvent, mais si la Grande Loge distribue des patentes et perçoit des droits de chancellerie, elle est encore loin de former un corps central incontesté et son pouvoir n'est pas reconnu sans réserve. Ainsi, à Lyon, en 1760, lorsque deux loges décident d'en constituer une troisième, elles déclarent le faire en vertu « de l'authorité et du pouvoir qui nous en a été donné par la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Paris, ditte [*sic*] de France ». L'expression impertinente choisie par les frères lyonnais en dit long.

Ce n'est qu'en 1763 que sont publiés les *Statuts et Règlements « observés par la G∴L∴ de France et par toutes les LL∴ particulières répandues dans le royaume »* avec pour la première fois un sceau de la Grande Loge. Mais, peinant à faire l'unité maçonnique comme la France d'alors à réaliser son unité administrative et politique, la jeune Grande Loge de France était déjà déchirée par des querelles fratricides.

Rivalités et querelles des puissances maçonniques

L'histoire de la maçonnerie française, à partir de 1760 environ, fut en grande partie celle d'un schisme quasi permanent et du reste changeant.

Vers 1758, Louis de Clermont avait nommé en qualité de Substitut particulier, pour administrer en son nom la Grande Loge, un certain Lacorne, maître de danse. Intriguant pour asseoir son pouvoir sur les loges

de Paris, il suscita une vive hostilité de la part des plus anciens Maîtres des Loges, dès lors connus comme « antilacornards », emmenés par un plumassier du nom de Pény. Lacorne, courtisan proche des princes, incarnait d'une certaine manière une maçonnerie d'obédience aristocratique – bien qu'il n'en fût que le valet – opposée à celle, plus populaire et petite-bourgeoise, que représentait Pény.

La mort de Lacorne, en 1762, réconcilia pour un temps les deux partis, sous la houlette d'un nouveau Substitut, Augustin Chaillon de Jonville. Nantie de nouvelles institutions, la Grande Loge élut en 1765 ses Officiers, mais un conflit virulent réapparut. Il traduisait en fait une opposition d'une autre nature, entre le Conseil des Chevaliers d'Orient et le Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident nés tous deux autour de 1760. Ces deux corps, regroupant respectivement les pénitiens et les lacornards, prétendaient imposer leur propre système de hauts grades : le conflit sociologique se doublait ainsi d'un différend d'inspiration et de pratique maçonnique.

La tension atteignit son comble quand, en décembre 1766, 15 membres précédemment exclus créèrent des incidents violents. En février 1767, on communiqua aux frères les « Ordres du gouvernement » selon lesquels « la T[rès] R[espectable] G[rande] L[oge] de France suspendroit ses travaux jusqu'à des tems plus heureux ».

La fondation du Grand Orient de France et la grande maîtrise du duc de Chartres (1773-1793)

De la Grande Loge au Grand Orient

Louis de Clermont mourut en juin 1771, depuis quelques mois en froid avec la Cour, et la rumeur prétendit que sur son lit de mort il avait désigné son successeur : le jeune duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, premier prince du Sang.

Le 21 juin 1771, après un silence de quatre ans, une assemblée de Grande Loge vit se dérouler une « scène touchante » : la réconciliation des ennemis d'hier qui, ayant pris langue avec un frère éminent, le duc de Montmorency-Luxembourg, proche du duc de Chartres, procédèrent d'une voix unanime à l'élection de leur nouveau Grand Maître.

Louis-Philippe d'Orléans (1747-1793) suscite un jugement aussi contrasté que celui qu'on peut porter sur son illustre prédécesseur. Chef de la branche cadette de la Maison de France, condamné presque par naissance à s'opposer au roi, il céda aux passions libertines comme à celles du libéralisme parlementaire. Sa faiblesse et son ambition maladroite le conduiront à être le seul régicide auquel on aurait pardonné son abstention, ce qui ne lui évita pas de finir aussi sur l'échafaud.

Comme Grand Maître, il fut constamment absent, bien qu'il ait maçonné dans sa propre loge, Saint-Jean de Chartres, et que son épouse ait été elle-même membre d'une loge d'adoption[1].

En somme, il ne reste de lui à la maçonnerie que ces terribles mots qu'il écrivit lorsqu'il renonça à ses fonctions, en 1793 :

> Dans un temps où personne ne prévoyait notre révolution, je m'étais attaché à la franche-maçonnerie qui offrait une sorte d'image de l'égalité, comme je m'étais attaché aux parlements qui m'offraient une sorte d'image de la liberté ; j'ai depuis quitté le fantôme pour la réalité.

Faire du futur Philippe-Égalité le porte-parole d'un programme politique des loges avant la Révolution relèverait donc clairement du

contresens.

Menée de main de maître, la transformation de la Grande Loge en Grand Orient de France se fit en moins de deux ans. Le duc de Luxembourg, s'étant assuré du soutien des loges de province contre l'hégémonie de celles de Paris, convoquera ainsi une Grande Loge nationale, qui adoptera les réformes finales.

Le Grand Orient qui en résulte en juin 1773, héritier de l'ancienne Grande Loge, introduit deux nouveautés majeures dans la vie maçonnique française : d'une part, l'élection périodique des Vénérables des loges, jusqu'alors propriétaires à vie de leur patente, surtout à Paris, et d'autre part une administration plus structurée qui tentera de contrôler enfin ses quelque 600 loges. Dans l'immédiat, il donnera deux ans à ces loges pour renouveler, contre espèces sonnantes et trébuchantes, leurs constitutions symboliques auprès de la nouvelle puissance maçonnique.

Il se produisit pourtant une dernière scission : les mécontents de l'ancienne Grande Loge tentèrent de « maintenir » cette dernière en formant une Grande Loge ou Grand Orient dit « de Clermont », qui naturellement prétendra agir au nom des ducs de Chartres et de Luxembourg. Elle rassemblera sous sa bannière des loges à Paris comme en province mais, épuisée après la Révolution, elle finira par fusionner avec le Grand Orient en 1799.

La vie maçonnique en France à la fin du XVIII^e^ siècle

Vers la fin du siècle, la maçonnerie possédait un bilan assez brillant. Elle avait attiré diverses classes de la société, bénéficié de la protection des princes, lassé la police et convaincu le pouvoir royal de la laisser se développer. On y parlait de vertu, on y célébrait les beaux-arts et l'on y pratiquait largement la bienfaisance. Ce style s'était du reste largement imposé comme un modèle dans toute l'Europe maçonnique, bien plus sans

doute que celui de l'Angleterre qui demeurait pourtant la « mère patrie » de la maçonnerie.

À l'image de son siècle, la maçonnerie fit autant de place aux Lumières qu'aux Illuminés. Cette dualité est réelle et nullement surprenante. Sans doute quelques encyclopédistes se trouvèrent-ils dans ses rangs mais fort peu, et pas les plus grands (ni Diderot ni d'Alembert ne furent maçons). L'initiation de Voltaire, sur les instances de Benjamin Franklin, par la très atypique loge des *Neuf Sœurs*, événement mondain souvent évoqué qui mit l'émoi dans Paris en avril 1778, ne doit pas faire illusion : c'était le culte de Voltaire qu'on célébrait ainsi, mais la cérémonie passablement écourtée qu'on lui avait réservée ne doit pas faire oublier l'ironie mordante qu'il avait déployée en maintes circonstances à propos de la maçonnerie, dérivée selon lui « des cornards de Normandie ». Du reste, il mourut quelques semaines plus tard sans plus jamais s'en être soucié.

À l'inverse, la maçonnerie, notamment dans ses hauts grades, a accueilli toutes sortes de spéculations, tirées d'un vieux fond ésotérique, hermétiste et mystique qui trouvait un terrain nouveau pour s'épanouir sans risque. C'est dans ce cadre que la multiplicité des grades maçonniques, souvent déroutante pour les profanes, prenait tout son sens. Les cérémonies symboliques auxquelles ils donnaient lieu, les textes et les légendes qu'on lisait à cette occasion renforçaient pour les membres l'impression d'appartenir à un monde privilégié, libre et différent. Église sans doctrine, liturgie sans sacrement, la maçonnerie a été l'un des lieux les plus révélateurs de l'extraordinaire diversité des intérêts et des opinions à la fin de l'Ancien Régime.

Les rites maçonniques majeurs du XVIIIe siècle français

Vers 1760, à Paris, Lyon, Bordeaux ou Metz, de nombreux grades *écossais* s'étaient multipliés, sans aucun plan préconçu. Certains ne faisaient que

prolonger la légende fondatrice du grade de Maître, la légende d'Hiram, reposant sur le meurtre par trois mauvais compagnons de l'architecte du temple de Salomon, afin de lui dérober les secrets et la « parole » de la maîtrise. On verra ainsi apparaître des grades de *Maîtres élus* (*des Neuf*, *des Quinze*, *de Pérignan*, etc.) – conférant aux récipiendaires la mission de venger la mort injuste d'Hiram –, et différents grades de *Maître écossais* (*des 3 JJJ*, *de la Voûte sacrée* ou *Trinitaire*, etc.) ayant pour objet de remplacer Hiram ou de retrouver les secrets qu'il avait emportés dans la mort. Vers 1740 sans doute, la chevalerie fait irruption avec le grade de *Chevalier d'Orient ou de l'épée*, reprenant un thème ébauché dans le *Discours* de Ramsay. Ainsi, en 1761, deux éminents maçons, l'un à Lyon, J.-B. Willermoz (1730-1824), l'autre à Metz, Meunier de Précourt, dissertent entre eux sur une vingtaine de grades – aux précédents s'ajoutent, par exemple, le *Royal Arche*, le *Chevalier du Soleil* et le *Chevalier de l'Aigle et du Pélican*.

C'est de leurs regroupements successifs sous des autorités diverses et souvent rivales que sont nés les *Rites* qui désignent donc avant tout des systèmes de hauts grades.

Le « Rite de perfection » et la Patente Morin. – C'est également en 1761 qu'Étienne Morin reçut d'un corps, en fait identifiable à la première Grande Loge de France, une patente lui donnant le droit de répandre les grades de la « perfection écossaise » dans les Antilles où le conduisaient ses affaires. Le document comporte une liste de 25 grades, formant ce qu'on a coutume depuis d'appeler le *Rite de perfection*. Agissant sous sa seule autorité, Morin les répandra aux Antilles d'où ils reviendront vers la France quarante ans plus tard, enrichis de nouveaux grades, pour constituer l'impressionnante armature du *Rite écossais ancien et accepté* (REAA) en 33 grades[2].

La Stricte Observance templière et le Régime écossais rectifié. – Vers le milieu des années 1750, quelques maçons allemands groupés autour du

baron Gottfried von Hund (1722-1776) avaient propagé un système maçonnico-templier, la *Stricte Obervance templière* (SOT), peut-être à partir de grades primitifs d'inspiration templière obtenus en France. Vers 1773, ils entrèrent en contact avec des maçons alsaciens pour établir en France une Province de l'Ordre (la III^{e}, dite de Bourgogne). Un an plus tard, ils « réveillaient » à Lyon la II^{e} Province dite d'Auvergne, dont Willermoz allait être l'infatigable animateur. Ce dernier, maçon extraordinaire, initié en 1750 à l'âge de 20 ans et qui avait pris part de 1763 à 1767 à la Grande Loge des Maîtres réguliers de Lyon, connaissait tous les grades alors pratiqués. Il avait aussi été l'un des disciples de Martinès de Pasqually (1727-1774), thaumaturge singulier qui avait diffusé entre Lyon, Paris et Bordeaux, à partir de 1760 et jusqu'en 1772, un système d'apparence maçonnique mais en réalité théurgique, c'est-à-dire visant à susciter des manifestations tangibles d'entités spirituelles, l'Ordre des Chevaliers maçons élus Coëns de l'Univers. L'Ordre reposait sur un enseignement complexe, consigné sous forme d'une glose biblique dans le *Traité de la réintégration*. Willermoz, après la disparition de son Maître, conjugua la structure templière de la SOT et la doctrine martinésiste : il en résulta le *Régime* (ou Rite) *écossais rectifié* (RER), fixé et codifié par les convents de Lyon (1778) et de Wilhelmsbad (1782)[3]. De tonalité chrétienne et mystique ce rite, lié par un accord avec le Grand Orient dès 1776, culminait avec le grade de *Chevalier bienfaisant de la cité sainte*. Il ne survécut pas à la Révolution, malgré un bref réveil sous l'Empire, mais connaîtra un autre destin au siècle suivant.

Le Rite français (ou moderne). – Dès sa formation, le Grand Orient de France se préoccupa de mettre un terme aux désordres qu'avaient suscités, pour une large part, les querelles entre les organismes des hauts grades sous la grande maîtrise de Clermont. En 1782, une Chambre des Grades est créée à cette fin, à laquelle se substitue, en 1784, un Grand Chapitre général de France. De son travail de synthèse sortira en 1786 un système en sept

grades, soit, en plus des trois premiers grades bleus, quatre *« Ordres de Rose-Croix »* : *Élu secret*, *Grand Élu écossais*, *Chevalier d'Orient* et *Parfait Maçon libre Souverain Prince Rose-Croix*, ce dernier étant considéré comme le *nec plus ultra* de la maçonnerie[4].

Maçonnerie et illuminisme. – La maçonnerie française du siècle des Lumières fut également traversée par diverses influences occultes ou mystiques. On doit citer la première maçonnerie « égyptienne » de Cagliostro – *alias* Joseph Balsamo (1743-1795) –, en France de 1783 à 1785, ou encore, à Avignon, le système d'inspiration alchimique de Dom Pernety (1716-1796), dont on retrouvera l'esprit à Paris dans le *Rite écossais philosophique*, promis à un moment de succès sous l'Empire. En marge du RER, très marqué par des aspects mystiques, le *magnétisme animal* de Franz Anton Mesmer (1734-1814) qui fit fureur dans la bonne société entre 1785 et 1789, quoique distinct de la maçonnerie, aboutit à la formation de Sociétés de l'harmonie, structurées comme des loges et qui comptèrent dans leurs rangs de nombreux maçons. Enfin, en 1785 et 1787, autour de la loge parisienne des *Amis réunis*, sous la conduite du frère Savalète de Langes (1746-1797), deux Convents des Philalèthes (littéralement : « les amis de la vérité ») s'efforcèrent sans succès de parvenir à une synthèse théosophique à laquelle aurait pu se rallier toute la maçonnerie.

La maçonnerie d'adoption. – Les *Constitutions* de 1723 écartaient les femmes de la maçonnerie, et cette règle fut suivie en France. À cette époque, le statut civil et social de la femme était celui d'une mineure perpétuelle : le droit et la décence ne permettaient pas qu'on l'admît dans une société d'hommes se réunissant à huis clos. Inversement, on portera parfois contre les frères, dans les premiers temps de la maçonnerie française, l'accusation de présenter ce qu'on nommait alors le « petit défaut » et de ne pas rechercher pour cette raison la compagnie des femmes…

Toutefois, les Français, sensibles aux attentes du « beau sexe », créèrent de toutes pièces vers 1750 une maçonnerie différente et mixte, dite d'Adoption, ou Rite d'adoption. Le rituel évoquait la maçonnerie, mais l'on y enseignait aux femmes la vertu et l'obéissance. La duchesse de Bourbon-Condé, sœur du duc de Chartres, fut Grande Maîtresse de l'Adoption. Poursuivie sous le Premier Empire, elle connaîtra une certaine faveur au XIX^e^ siècle, mais disparaîtra vers 1860 : l'heure des femmes en maçonnerie devait sonner plus tard, sur une base très différente.

Les maçons et la Révolution française

À la fin du XVIII^e^ siècle, l'Ordre est loyaliste, respectueux des pouvoirs, mais traversé par toutes les opinions de son temps. Dans ses loges, réunissant plus de 30 000 membres, se sont côtoyés des aristocrates et des bourgeois, des abbés de cour et quelques philosophes, vivant ensemble et proclamant sans cesse dans leurs travaux, leurs chansons et leurs banquets, des principes d'*égalité*, de *fraternité* et de *tolérance*. Sans doute, en dehors de la loge, chacun reste-t-il « à sa place », mais au-delà du formalisme des discours, rédigés dans le style sensible et volontiers larmoyant qui prévaut alors, transparaît bien le fait que cette sociabilité nouvelle, qui s'exprime aisément dans une institution à demi fermée, est le signe précurseur d'une nouvelle société. Il est remarquable, par exemple, qu'une circulaire du Grand Orient, en date du 19 janvier 1789, rappelle à ses loges : « La Constitution du G[rand] O[rient], T[rès] C[hers] F[rères], est donc purement démocratique. Rien ne s'y décide que par le vœu des loges porté aux assemblées générales par leurs représentants. »

De ces constatations est née une interrogation : la diffusion de la franc-maçonnerie ne serait-elle pas l'une des causes de la Révolution française qui consacrera ses idéaux civiques ?

L’accusation fut énoncée pour la première fois dans un livre publié en 1791 par l’abbé Lefranc, *Le Voile levé pour les curieux ou les Secrets de la Révolution révélés à l’aide de la franc-maçonnerie*. Elle fut surtout répandue à partir de 1797 quand l’abbé Barruel, jésuite et ancien franc-maçon, publia ses *Mémoires pour servir à l’histoire du jacobinisme*, ouvrage laborieux et confus, mêlant la maçonnerie et certains cénacles politiques plus ou moins secrets ayant existé peu avant la Révolution. Ce livre, qui connaîtra une grande popularité, contribuera à fixer durablement la *thèse du complot*. Malgré les dénégations d’un Joseph de Maistre, chantre de la contre-Révolution, mais lui-même maçon zélé avant 1789, et la réfutation présentée par J.-J. Mounier dès 1795 dans *De l’influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la Révolution de France*, la droite et l’extrême droite françaises accréditeront cette idée. Elle sera l’une des sources de l’antimaçonnisme virulent qui sévira, pour des raisons nouvelles, à partir de la fin du XIX^e^ siècle.

Les faits semblent peu militer en faveur de cette thèse : dès le courant de l’année 1793, les loges sont pratiquement toutes fermées. La personnalité de leur Grand Maître, Philippe-Égalité, personnage faible et changeant, ambitieux et finalement velléitaire, ne fait rien à l’affaire : lui-même, en 1793, reniera publiquement la maçonnerie. Quant à son bras droit, le vrai chef du Grand Orient depuis 1773, Montmorency-Luxembourg, président de l’ordre de la noblesse aux États généraux, il émigrera dès le 15 juillet 1789 ! Dans les diverses assemblées où ils furent présents, les maçons de tous les ordres s’opposèrent souvent et défendirent leurs droits et leurs privilèges de classe, bien plus qu’un programme politique visant à l’établissement de quelque démocratie universelle. Le « centre de l’union » était peut-être dans leurs cœurs, mais pas encore dans leurs intérêts politiques et financiers.

Si l’on invoque une simple influence intellectuelle[5], on peut compter assurément de nombreux maçons dans les rangs des révolutionnaires, car

ces derniers provenaient souvent des mêmes couches sociales, de la bourgeoisie et du négoce, que celles largement représentées dans les loges. Cependant, si des maçons contribuèrent à diffuser les idées nouvelles, c'est surtout dans les clubs, les sociétés littéraires et les cabinets de lecture qu'ils en trouvèrent les moyens, bien plus que dans les loges avec lesquelles il ne faut pas les confondre. Dans ces dernières, il y eut aussi des modérés, des « monarchiens », et des adversaires de la Révolution. Sous le Consulat, le bruit courra même que les loges étaient des repaires de royalistes.

Le marquis de La Fayette (1757-1834) n'est-il pas à lui seul emblématique de cette diversité – et de ces contradictions ? Tour à tour ami des philosophes et des *Insurgents* américains, libéral, partisan de la Constitution de 1791, il n'échappe à la Terreur que parce qu'il est fait prisonnier par les Autrichiens puis, retiré pendant l'Empire, sous la Restauration, il fréquente une société secrète politique antimonarchiste, la Charbonnerie. Près de quarante ans après ses premiers exploits, adulé par les loges, il détournera pourtant la révolution de 1830 en donnant à la France un « roi citoyen » : Louis-Philippe, fils du premier Grand Maître du Grand Orient.

En 1794, l'Ordre maçonnique est en sommeil tandis que le pays ploie sous la Terreur : un tel climat ne pouvait lui être favorable. Mais que l'ordre politique et social vienne à être rétabli, et la maçonnerie, à l'instar du Phénix évoqué dans plusieurs de ses grades, renaîtrait de ses cendres, « ni tout à fait la même ni tout à fait une autre ».

1. Sur la place des femmes dans la maçonnerie du XVIII^e^ siècle et le *rite d'adoption*, cf. p. 67.

2. Pour plus de détails, cf. *infra*, livre IV, p. 331.

3. Cf. *infra*, livre V, p. 437.

4. Cf. *infra*, livre II, p. 113.

5. C'est la thèse, plus subtile mais peu argumentée, exposée par A. Cochin, notamment dans son livre *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, Paris, 1925. Elle fut reprise, sans plus de fondement documentaire, par B. Faÿ – de plus triste mémoire – dans *La Franc-Maçonnerie et la révolution intellectuelle au XVIII^e^ siècle*, Paris, 1935. On en rapprochera l'excellente critique de D. Mornet, *Les Origines intellectuelles de la Révolution française*, Paris, 1933.

CHAPITRE III

Le temps des épigones (1796-1852)

Les chaînes dorées de la maçonnerie impériale

Le réveil de la maçonnerie française

Avec le Directoire, une relative paix civile s'établit à nouveau. Dès le printemps 1796, une assemblée peu nombreuse réunie à Paris élit, en qualité de *Grand Vénérable* du Grand Orient – la charge de Grand Maître précédemment détenue par le duc d'Orléans, « passé à l'Orient éternel » en 1793, étant reconnue vacante –, Alexandre-Louis Roëttiers de Montaleau (1748-1808).

Héritier d'une famille jacobite, Roëttiers de Montaleau dirige la Monnaie de Paris pendant la Révolution. Initié en 1774, il est Grand Officier du Grand Orient dès 1780. C'est sur sa proposition qu'est créé le Grand Chapitre général, organisme central chargé de régir les hauts grades du Rite français. Passionné de maçonnerie, on lui doit d'avoir mis en lieu sûr les archives du Grand Orient pendant la Terreur. Rallié à Napoléon, il sera comblé d'honneurs maçonniques jusqu'à la fin de sa vie.

En février 1797, le Grand Orient peut annoncer son réveil, et les loges rouvrent les unes après les autres, partout en France, suscitant çà et là des

réactions mitigées. En 1800, on en compte environ 75 de nouveau en activité, dont un peu plus d'une vingtaine à Paris, puis une trentaine de plus deux ans plus tard : début modeste qui ne présageait pas de l'incroyable croissance qui allait marquer les années impériales, avec un apogée à près de 1 200 loges – mais au prix, nous le verrons, d'une profonde dépendance à l'égard du pouvoir.

Dès que l'Empire est proclamé, la prise en main de l'institution s'opère rapidement : en novembre 1804, les frères apprennent qu'après dix années de vacance la grande maîtrise sera de nouveau occupée : Joseph Bonaparte (1768-1844) doit devenir Grand Maître, roi de Naples, puis d'Espagne, entre 1806 et 1813, il sera comme ses prédécesseurs un Grand Maître presque toujours absent. Une brochette de maréchaux fournit les Grands Officiers, et tandis que le « ministre de la Police générale » devient Grand Conservateur – les frères étaient désormais bien gardés – l'administration effective est bientôt confiée à l'archichancelier de l'Empire, Jean-Jacques Régis de Cambacérès (1753-1824) en qualité de Grand Maître adjoint omniprésent et tout-puissant. Conventionnel et régicide, ce fut surtout un juriste hors pair et l'un des principaux rédacteurs du Code civil. Maçon zélé au demeurant, prenant sa fonction très au sérieux, il dirigera tous les grands corps maçonniques de hauts grades pendant l'Empire (Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien et Accepté, Rite d'Hérédom, Rite Écossais philosophique et Régime Écossais Rectifié).

La vie interne de la maçonnerie sous le Premier Empire est d'une morne platitude, constamment observée par la police, bien plus que sous l'Ancien Régime. Après avoir peut-être hésité à supprimer les loges pendant le Consulat, l'Empereur y renonça, mais à condition d'anesthésier totalement l'institution.

On s'est interrogé sur l'appartenance personnelle de Napoléon à la maçonnerie. Malgré quelques légendes tenaces, il paraît à peu près certain qu'il ne fut jamais initié. L'eût-il été, du reste, cela n'aurait eu guère de

portée, car les propos tenus à Sainte-Hélène, en 1816, en disent long sur ce qu'il pensait de l'Ordre :

> C'est un tas d'imbéciles qui s'assemblent pour faire bonne chère et exécuter quelques folies ridicules. Néanmoins, ils font de temps à autre quelques bonnes actions. Ils ont aidé dans la révolution et récemment encore à diminuer la puissance du pape et l'influence du clergé.

Lorsque en 1810 le tout nouveau Code pénal dispose, dans son article 291, que « nulle association de plus de vingt personnes, dont le but sera de réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société », aucune exception n'est faite pour la maçonnerie dont le statut, de ce fait, demeura inchangé : « Tolérée par le gouvernement. »

Sous de pareils auspices, la maçonnerie fit rapidement sa soumission. Les nombreux rapports préfectoraux établis à la demande du gouvernement impérial en 1811 insistent sur la tranquillité des loges, peuplées de « fonctionnaires publics, de citoyens paisibles et amis de l'ordre », selon le préfet de la Gironde, tandis que son collègue du Tarn y voit surtout « des propriétaires connus, paisibles, incapables de rien faire ni conseiller de contraire à l'ordre établi ».

Lorsque, en novembre 1804, l'obédience informe ses loges par une circulaire de sa nouvelle organisation, elle leur adresse aussi le texte d'un discours récemment prononcé par le tribun Challan, lors d'une réunion du Grand Orient. Il y trace un rapide portrait de la maçonnerie :

> L’institution est à la fois mythologique, parce qu’elle élève la pensée vers la sublimité du créateur des êtres ; naturelle, parce que son type principal est figuré par l’astre qui vivifie l’univers ; civile enfin, parce que le fort et le faible, le riche et le pauvre y trouvent également une morale consolante et des règles utiles.

Discours postrévolutionnaire, politiquement très sage, philosophiquement suffisamment flou pour tout comprendre, il ouvre aussi la route à un déisme vague qui caractérise assez bien la maçonnerie de ce temps – et constituera jusqu’à nos jours l’une de ses sensibilités. Dans la même veine, l’Ordre organisera pendant l’Empire une fête du « Réveil de la nature » vers le mois de juin, du « Repos de la nature » à la fin du mois de décembre : réinterprétations des traditionnelles fêtes maçonniques de Saint-Jean, dans le sillage probable de la religion naturelle et rationnelle de la *théophilanthropie* qu’avait tenté de promouvoir, sous le Directoire, le futur franc-maçon Chemin-Dupontès (1767-1850).

Un point mérite cependant d’être souligné. En 1801, au terme d’une longue négociation, le Concordat fut conclu avec l’Église catholique, mettant fin à près de dix années de guerre religieuse larvée. Une situation nouvelle se créait : l’Église, en échange d’un soutien sans faille à l’autorité du Premier Consul – et bientôt à la dignité de l’Empereur – devenait spirituellement libre. Pourvu que le *Catéchisme impérial* recommandât aux fidèles le respect du gouvernement comme un devoir religieux, l’Église pouvait, dans le domaine théologique et moral, tout enseigner. Pour la première fois, les libertés de l’Église gallicane étant révolues, les francs-maçons catholiques pouvaient se considérer comme effectivement excommuniés, les bulles papales publiées depuis 1738 se voyant désormais conférer en France une autorité que les institutions de l’Ancien Régime, paradoxalement, leur avaient toujours refusée.

Aucune conséquence sensible n'en résulta dans l'immédiat, et le gouvernement impérial n'accepta jamais d'instrumenter contre les loges quand de rares évêques le lui demandèrent. En revanche, on peut comprendre que l'anticléricalisme et l'éloignement à l'égard de l'Église se soient manifestés de plus en plus nettement au sein de la maçonnerie française dès cette époque. En outre, le libéralisme politique allant le plus souvent de pair avec le libéralisme religieux – plus encore du fait du ralliement objectif de l'Église à l'Empire –, on peut aussi comprendre que la transformation intellectuelle de la maçonnerie vers l'hostilité déclarée au catholicisme autant qu'à l'État autoritaire, d'abord très discrète, ait commencé à s'opérer, presque mécaniquement, sous la pesante tutelle du gouvernement impérial.

Le Grand Orient et l'hégémonie maçonnique

Bras « sociétal » – plus ou moins contraint et forcé – de la centralisation impériale, le Grand Orient, reprenant avec l'aval du pouvoir l'attitude qu'il avait déjà adoptée avant la Révolution, se considéra plus que jamais comme le « centre de l'union » de toute la maçonnerie française. Le Premier Empire consacre en fait l'orientation hégémonique de l'obédience et sa volonté de fédérer tous les rites autour d'un corps unique.

Complétant l'œuvre commencée, Cambacérès, en 1806, annexe définitivement, en qualité de Grand Maître d'honneur, le *Rite d'Hérédom de Kilwinning*, surgeon venu d'Écosse, volontiers confondu avec le grade de Rose-Croix qui constituait désormais le dernier Ordre des Chapitres du Grand Orient de France. D'autre part, le traité passé en 1776 avec les directoires écossais est réactivé en même temps que se réveillent quelques loges rectifiées, dont le Centre des amis à Paris. Cambacérès en sera le Grand Maître à partir de 1808. En 1807, il devient Grand Maître du *Rite*

écossais philosophique. Vers la même époque, le quelque peu anecdotique Rite « primitif » de Narbonne subit le même sort.

Un obstacle imprévu allait cependant surgir sur cette route apparemment sans heurts : il vint d'Amérique.

Le Suprême Conseil de France : naissance du Rite Écossais Ancien et Accepté

En 1804, le comte Alexandre de Grasse-Tilly (1765-1845), venant des Antilles *via* l'Amérique du Nord, rentre en France, porteur des plus hauts grades du *Rite Ancien et Accepté* – dérivé du Rite de Perfection jadis apporté par Étienne Morin –, Grand Commandeur d'un Suprême Conseil des îles françaises d'Amérique du Vent et sous le Vent et nanti de pouvoirs émanés du premier Suprême Conseil du monde, fondé à Charleston en 1802. Il établit à ce titre un Suprême Conseil de France et, reprenant contact avec sa loge d'origine, Saint-Alexandre d'Écosse et du Contrat social à Paris, devenue Loge Mère écossaise, laquelle prétendait régir depuis la fin du XVIII^{e} siècle différents grades « écossais », dont ceux du *Rite écossais philosophique*, et avait signé un accord administratif – dénommé *Concordat* – avec le Grand Orient en 1781, crée avec son appui une Grande Loge générale écossaise de France, placée sous la protection de Kellermann.

Le Grand Orient étant soucieux de ne pas voir se reconstituer une obédience rivale – les scissionnistes de l'ancienne Grande Loge de Clermont s'étaient définitivement ralliés en 1799 –, Cambacérès exigea la fusion selon la volonté expresse de l'Empereur, dit-on. En décembre 1804, un autre Concordat maçonnique est conclu, selon lequel le Grand Orient, intégrant en son sein le nouveau Rite en tous ses grades, s'attribue en outre la maîtrise directe des 18 premiers, laissant au Suprême Conseil le soin de régir les grades supérieurs. Toutefois, dès juillet 1805, le Grand Orient crée

un *Grand Directoire des rites* et confère à ses membres le 33e grade. Prenant acte de ce qu'il considère comme une violation, le Suprême Conseil de France, dont Grasse-Tilly est Souverain Grand Commandeur, rompt en septembre 1805 l'accord avec le Grand Orient : une interminable « querelle écossaise » venait de commencer. Dans l'immédiat, cependant, un *modus vivendi* fut établi. Grasse-Tilly démissionna et sa charge de Souverain Grand Commandeur fut exercée, à partir de juillet 1806, par Cambacérès. En apparence, l'ordre régnait à nouveau.

Des pyramides à la maçonnerie : les rites égyptiens

L'aventure impériale eut aussi une autre conséquence, plus pittoresque, sur la vie maçonnique : la naissance des *rites égyptiens*.

Dès avant la Révolution, Cagliostro avait exploité le « rêve égyptien ». Après 1799, la campagne d'Égypte fonde l'égyptologie comme une science nouvelle : l'Europe découvre les « quarante siècles » qui la contemplent du haut des pyramides. Dès 1807, Alexandre Lenoir, dans *La Franche Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, ne craint pas d'expliquer les sept grades du Rite français à la lumière de la religion et de la science de l'ancienne Égypte.

Apparu vers 1810 dans les milieux français installés en Italie, le *Rite de Misraïm* – qui signifie *Égypte* en hébreu – s'installe en France en 1814 avec une étonnante échelle de 90 grades dont les dénominations évoquent les troublants mystères de l'Initiation antique. Malgré cette apparence ésotérique, les propagateurs de ce rite, parmi lesquels les frères Bédarride, seront très liés aux milieux libéraux et républicains, donnant à cette mouvance maçonnique une identité singulière, à la fois mystique et libertaire, et une histoire confuse et mouvementée.

Les mutations de la maçonnerie française sous la Restauration

Une maçonnerie spiritualiste, philanthropique et libérale

Après la chute de l'Empire, l'instabilité politique extrême qui s'empare de la France entre 1814 et 1816 met à l'épreuve la fidélité des hommes et des institutions. La maçonnerie ne pouvait y échapper.

Lors de la Restauration, elle est décapitée : Joseph Bonaparte et Cambacérès sont en exil. Dès le 1er juillet 1814, le Grand Orient rétablit sa hiérarchie – sans remplacer le Grand Maître qui mourra en 1844 – sous la houlette de trois *Grands Conservateurs* qui nomment un *Représentant* : Alexandre Roëttiers de Montaleau, fils de l'ancien Grand Vénérable du Grand Orient de France. L'obédience souscrit au rétablissement d'une statue équestre d'Henri IV et la Saint-Jean d'été 1814 voit célébrer dans les loges « le roi légitime environné de son auguste famille ».

S'il semble établi que le comte d'Artois, futur Charles X (1757-1836), fut initié, peut-être en 1777 par le duc de Chartres, le doute subsiste pour le comte de Provence, Louis XVIII (1755-1824). À sa mort, cependant, les maçons organiseront des cérémonies à sa mémoire et le revendiqueront ouvertement comme l'un des leurs. Il reste vrai que Louis XVIII, qui avait peut-être « reçu la Lumière » avant la Révolution, mais était surtout doté de bien plus d'esprit politique que son frère, ne manifesta aucune hostilité, bien au contraire : son favori, ministre tout-puissant jusqu'en 1820, Élie Decazes (1780-1860), fut même l'un des dignitaires maçonniques les plus éminents de son époque.

Renouant plus que jamais avec un ton pacifique et « philadelphique », le Grand Orient déclarera encore, en 1826, que la maçonnerie est « une association de bienfaisance et de philanthropie fondée sur le respect dû aux

lois, à la religion, au monarque et à tout ce qui est l'objet de la vénération publique ».

En marge de ces proclamations officielles, les intérêts des frères évoluent toutefois, en même temps que change aussi leur discours. S'ils continuent à promouvoir des actions charitables, ils ne se contentent plus de distribuer des soupes chaudes pendant l'hiver, mais soutiennent des idées nouvelles, évoquant dès cette époque dans les loges la question de l'enseignement élémentaire, et notamment de l' « enseignement mutuel », c'est-à-dire d'une école soustraite à l'autorité du clergé.

Cette tendance, déjà amorcée sous l'Empire, va s'accroître à mesure que le pouvoir, après la mort de Louis XVIII, évoluera vers un absolutisme archaïque doublé d'un catholicisme intransigeant. Dans une France où désormais plus rien ne peut être comme avant, la mutation libérale – et bientôt politique – de la maçonnerie s'annonce ainsi dès le début de la Restauration.

L'irruption de la politique : carbonari et républicains. Les Trois Glorieuses

Dès 1815 en effet, et pendant toute la Restauration, des libelles et des pamphlets vont paraître, reprenant les thèmes lancés par Lefranc et Barruel quelques années plus tôt et accusant la maçonnerie d'être un refuge de comploteurs. Dans le style approximatif commun aux ouvrages de ce genre – où le grotesque n'est pas absent : on fait ainsi appel au parrainage de Satan pour rendre compte de l'action des loges –, on prêtait aux frères le projet d'abattre « le despotisme, le papisme, la domination sacerdotale ». Pour s'y opposer, une société secrète antimaçonnique, Les Francs-Régénérés, sévira même quelque temps pendant la Terreur blanche. Si les discours officiels de l'Ordre, nous l'avons vu, sont peu compatibles avec un

tel état d'esprit, la situation dans les loges, dont le nombre a décru aux alentours de 300 vers 1820, est cependant plus complexe.

L'apparition de la Charbonnerie en est une illustration : ce fut, en France, la première société secrète réellement politique ayant des liens incontestables avec une partie de la maçonnerie.

D'origine italienne, la Charbonnerie politique, société secrète empruntant les rites des anciens Bons Cousins charbonniers, compagnonnage traditionnel du charbon de bois, fut introduite en France vers 1821. Joseph Briot, par ailleurs membre du Rite de Misraïm, put propager la Charbonnerie grâce à son affiliation à la loge maçonnique Les Amis de la vérité, à Paris. Exclusivement préoccupée de fomenter des complots contre la Restauration expirante – actions militaires auxquelles La Fayette n'hésitera pas à s'associer –, la Charbonnerie s'apparente surtout aux Illuminés de Bavière connus avant la Révolution, mais dans ses cellules de base, dénommées « ventes », on trouvera de nombreux maçons libéraux. Il faut évoquer ici à l'affaire des quatre sergents de La Rochelle, exécutés en septembre 1822 : trois de ces *carbonari* étaient aussi membres des Amis de la vérité.

On doit en rapprocher l'attitude des maçons pendant la révolution de juillet 1830. Comme toujours, la maçonnerie ne fut pas unanime et n'eut pas à agir en tant que corps ; toutefois de nombreux engagements individuels sont révélateurs.

Alors que dès le premier jour les frères Cadet-Gassicourt ou La Fayette organisent leurs groupes, le 29 juillet, l'illustre Decazes déclare que les Bourbons « ne pourraient régner à Paris que sur des cadavres ». Le 31, c'est le frère Dupin qui écrit sous la dictée du duc d'Orléans la proclamation qui va sceller le destin de ce dernier, et c'est symboliquement l'accolade de La Fayette sur le balcon de l'Hôtel de Ville qui crée Louis-Philippe.

Les querelles écossaises

La vie interne de la maçonnerie, pendant toutes ces années, ne fut guère animée que par les suites compliquées de la querelle opposant depuis 1805 le Suprême Conseil au Grand Orient.

Dans la confusion qui suivit la chute de l'Empire, le Grand Orient résolut d'abord, en septembre 1815, d'intégrer purement et simplement son Suprême Conseil dans un « Grand Consistoire des rites ». Après le retour sur la scène, en 1814, de Grasse-Tilly, qui réveilla le Suprême Conseil dit « d'Amérique », il y eut une scission entre deux Suprêmes Conseils, l'un dit « du Prado » et l'autre dit « de Pompéi », fidèle à Grasse-Tilly : la confusion atteignait son comble. Seule l'intervention de Decazes, alors intouchable favori de Louis XVIII, ministre de la Police et maçon actif, régla le conflit. Nommé président du Conseil des ministres en 1819, ce girondin libéral devait voir sa carrière politique interrompue sous la pression des ultras après l'assassinat du duc de Berry en 1820. Il devint, en 1818, l'unique Souverain Grand Commandeur et le sera jusqu'en 1821, date d'unification effective des deux Suprêmes Conseils, puis de nouveau en 1838 et jusqu'à sa mort.

Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, toute la vie maçonnique française sera désormais déterminée par les relations fluctuantes entre les deux obédiences du pays, gouvernant l'une et l'autre à la fois des loges bleues, des trois premiers grades, et des ateliers de hauts grades : le Grand Orient de France et le Suprême Conseil de France.

La révolution de 1848 : un sursaut maçonnique ?

Une maçonnerie « progressive »

Le 10 octobre 1830, à l'initiative du Rite écossais, une immense fête maçonnique, close par un banquet rassemblant plus de 300 convives, célèbre à Paris la gloire de La Fayette « héros de Deux Mondes, patriarche de la liberté ». Le Grand Orient, pour n'être pas en reste, fêtera aussi le grand homme quelques jours plus tard. Une loge est même créée sous l'obédience du Suprême Conseil, dénommée « Les Trois Jours » : son Vénérable d'honneur est l'inévitable marquis, tandis qu'elle est présidée par le financier Jacques Laffitte (1767-1844), gouverneur de la Banque de France.

Dès 1832, la politique répressive du gouvernement de Louis-Philippe, conduite par Thiers, ministre de l'Intérieur, met fin aux ambiguïtés et aux espérances nées de la révolution de Juillet. Dans les loges, à nouveau de plus en plus surveillées par la police, l'évolution décelée pendant la décennie précédente va nettement s'accentuer. Sans doute le mouvement n'est-il pas uniforme ni égal d'une région à l'autre, d'une loge à l'autre, mais il est désormais irrésistible.

En 1845, présentant la maçonnerie, Bègue-Clavel la décrit comme libérale et « progressive ». Beaucoup d'encre a coulé sur le sens de ce vocable prudent – euphémisme pour ne pas dire « progressiste » ? –, mais l'orientation qu'il suggère est très claire. Du reste, le personnel des loges se renouvelle lui aussi : aux bourgeois viennent se joindre en plus grand nombre – et dans certaines loges se substituer – des hommes issus de couches plus populaires, d'humbles fonctionnaires, de petits artisans et aussi des ouvriers « éclairés ». Dès le début des années 1840, les doctrines phalanstériennes de Fourier et diverses expressions du socialisme utopique – dans une inspiration plus ou moins saint-simonienne – retiennent l'attention de quelques loges qui y voient l'accomplissement d'un idéal maçonnique.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que, en 1846, lorsque Joseph Proudhon (1809-1865), théoricien libertaire à qui l'on doit la

formule : « La propriété, c’est le vol » – qu’en eût pensé le frère Laffitte, banquier du régime de Juillet ? – fut initié dans une loge du Grand Orient pratiquant pourtant le paisible et christique Rite écossais rectifié, à la question traditionnelle posée à l’impétrant sur ses devoirs envers Dieu, il ait pu répondre : « La guerre ! » Nul ne s’en émut ce soir-là à Besançon, et le candidat fut reçu sans difficulté. Événement encore marginal à l’époque, mais pourtant très révélateur. Nous verrons à ce propos qu’une partie de la maçonnerie, dans une synthèse un peu surprenante, ne va pas tarder à faire de Jésus le précurseur des révolutionnaires et des libérateurs des peuples opprimés.

La maçonnerie devant la République

Au cours de l’été 1847, la campagne des banquets, qui va préparer les événements de février 1848, est animée par de nombreux maçons républicains ou libéraux, tel Odilon Barrot, chef de la gauche dynastique. Lorsque le gouvernement provisoire est constitué, il comprend des maçons notoires comme Ferdinand Flocon, Garnier-Pagès ou Crémieux. Dès le 4 mars, le Grand Orient se réunit pour célébrer la mémoire des victimes des émeutes, et deux jours plus tard une délégation de frères en décors maçonniques est reçue à l’Hôtel de Ville de Paris par le gouvernement provisoire. Des initiatives identiques se produisent un peu partout dans le pays : la maçonnerie apporte ouvertement son soutien au nouveau pouvoir, sans pour autant avoir en rien préparé les événements de février 1848 ni contribué à leur déclenchement.

Un club maçonnique est même créé, aux objectifs clairement politiques, réclamant l’avènement d’une république démocratique. Tandis que se préparent les élections pour la Constituante, une *Déclaration des principes de la franc-maçonnerie*, de tonalité nettement radicale, est adressée aux candidats. De nombreux frères se retrouvent enfin dans la nouvelle

Assemblée, dans la Commission exécutive provisoire et au sein du nouveau gouvernement.

Toutefois, après les émeutes de juin, la répression opérée par le gouvernement de Cavaignac s'abat sur la presse et les clubs. La maçonnerie est d'abord épargnée, mais le Grand Orient, par des circulaires, appelle ses loges à la prudence : il parviendra plus ou moins à y maintenir l'ordre.

L'attitude de la maçonnerie pendant la révolution de 1848 ne se comprend que si l'on restitue l'atmosphère de l'époque, « soixante-huitarde » avant la lettre, que Flaubert décrit si bien dans *L'Éducation sentimentale*. Ainsi du socialisme spiritualiste dont Pierre Leroux (1797-1871), initié à Limoges en avril 1848, est un représentant typique. Dans le combat des peuples contre l'oppression et la tyrannie, la figure emblématique de Jésus, « divin charpentier », est présentée comme le modèle de tous les humbles qui luttent, au péril de leur vie, contre l'injustice et pour la fraternité. Ce christianisme libertaire va de pair avec une opposition virulente à l'Église catholique accusée d'avoir détourné la croix, « signe de la délivrance des peuples », et d'en avoir fait « l'étendard de l'absolutisme le plus effrayant ».

Dans le même esprit, le Grand Orient de France, réformant sa Constitution, introduit pour la première fois, le 10 août 1849, dans son article I^{er}, la mention suivante : « La franc-maçonnerie, institution essentiellement philosophique, philanthropique et progressive, *a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.* »

Cette innovation, qui sera à l'origine d'un débat majeur trente ans plus tard, souligne bien que si la maçonnerie française, au tournant des années 1850, est peu à peu entraînée vers l'action politique, elle conserve, comme « base », des références spirituelles et religieuses alors nullement contradictoires avec son anticléricalisme désormais clairement affirmé.

De son côté, le Suprême Conseil connut une scission qui aboutit à la création d'une *Grande Loge nationale*, aux principes politiques

démocratiques et radicaux très affirmés – tandis que sur le plan maçonnique ses fondateurs ne voulaient pas moins que la suppression des hauts grades, du Grand Orient et du Suprême Conseil. Son activisme qui, pour la première fois, impliquait clairement une institution maçonnique en tant que telle dans le jeu politique, entraînera en janvier 1851 sa dissolution par les pouvoirs publics mais également, en 1850 et 1851, la mise en sommeil autoritaire de quelques dizaines de loges aussi bien du Grand Orient que du Suprême Conseil, confondus dans cette aventure politique et de nouveau en butte à la méfiance du gouvernement et de ses préfets.

Le seul titre de gloire de l'éphémère obédience fut d'être reçue en mars 1848 par le gouvernement provisoire. Jules Barbier, conduisant la délégation de la Grande Loge nationale, avait notamment déclaré : « […] nous saluons des acclamations les plus vives le gouvernement républicain, qui a inscrit sur la bannière de la France cette triple devise qui fut toujours celle de la maçonnerie : *Liberté, Égalité, Fraternité*. »

C'est en effet l'une des premières attestations de cette légende qui sera longtemps colportée. Que les principes de la devise ne soient pas étrangers à la maçonnerie, nul n'en doute, mais que cette dernière les ait toujours proclamés sous cette forme est totalement faux. Il est, en revanche, certain que, à partir de 1848, la devise de la République deviendra celle de toute la maçonnerie – et non l'inverse.

Ce fut aussi l'occasion d'un dialogue intéressant entre Lamartine (1790-1869), alors ministre des Affaires étrangères, et la maçonnerie. Dans la réponse qu'il fit aux frères de la Grande Loge nationale, Lamartine confirma – de sa seule autorité, qui n'était nullement celle d'un historien – l'origine maçonnique de la devise. Dans une longue lettre écrite en septembre 1848, il traça en outre de l'institution maçonnique – dont il ne fut jamais membre – un portrait, certes idéalisé, mais dans lequel beaucoup de maçons, sans doute, voulurent se reconnaître :

Vous n’êtes, selon moi, que les grands éclectiques du monde moderne ; vous prenez dans tous les temps, dans tous les pays, dans tous les systèmes, dans toutes les philosophies, les principes évidents, éternels et immuables de la morale et vous en faites le dogme infaillible et unanime de la fraternité. Vous écartez tout ce qui divise les esprits, vous professez tout ce qui unit les cœurs, vous êtes les fabricateurs de la concorde. Vous jetez avec vos truelles le ciment de la vertu dans les fondements de la société.

CHAPITRE IV

L’Église de la République (1852-1870)

L’avènement de Murat et les réformes du Grand Orient

Le 2 décembre 1851, une assemblée du Grand Orient, prévue de longue date, fut brusquement décommandée. Quelques heures plus tard, Louis-Napoléon Bonaparte mettait fin à la II[e] République. Le prince-président qui, à défaut d’être maçon, avait été *carbonaro*, n’inquiéta pas la maçonnerie : à l’instar de son oncle, il la mit en tutelle. Le 9 janvier 1852, le sénat maçonnique du Grand Orient de France élut en qualité de Grand Maître – charge vacante depuis 1814 – le prince Lucien Murat (1803-1878), cousin du futur empereur.

Dès son installation, le 26 février, il précisa que, en sa personne, il offrait des garanties de sûreté « tant au gouvernement qu’à l’Ordre maçonnique lui-même ». Une fois encore, la maçonnerie se soumit.

Ses dix années de grande maîtrise furent marquées par l’autoritarisme du prince. En 1852, cependant, il fit judicieusement acquérir par le Grand Orient un nouvel hôtel à Paris, rue Cadet, où il siège toujours. En 1854, il entreprit une révision de la Constitution de l’obédience, réduisant notamment à sept ans le mandat du Grand Maître – jusque-là *ad vitam* – et

instituant un convent annuel ne pouvant encore que proposer des vœux et adopter des mesures budgétaires. Vers 1857, du reste, les finances de l'obédience étaient au plus bas.

Peu avant le convent de 1861 qui devait élire – ou réélire – le Grand Maître, l'initiative de Murat, qui avait voté au Sénat en faveur du soutien de la France au pape, acheva de lui aliéner les loges, ce qui est significatif de l'état d'esprit qui y régnait assez communément : on dénonce alors dans la presse maçonnique le soutien de Murat à un pouvoir – celui de Rome – « qui fait mettre les francs-maçons aux galères », allusion probable aux mésaventures de John Coustos (1703-1746), victime passagère de l'Inquisition à Lisbonne en 1742. La candidature du prince Jérôme (1822-1891), réputé libéral, fils de Jérôme Bonaparte, l'ancien roi de Westphalie (1784-1860), entraîna un conflit entre le Grand Orient et son Grand Maître. Le convent ayant finalement élu Jérôme, Murat n'hésita pas à faire intervenir les autorités, et le préfet de police fit interdiction aux maçons de se réunir : une crise sans précédent avait éclaté. Le 30 octobre 1861, cependant, Murat fit savoir qu'il ne se représenterait pas.

La grande maîtrise du maréchal Magnan

Le 11 janvier 1862, par décret publié au *Moniteur universel*, Napoléon III décidait de s'attribuer désormais la nomination du « Grand Maître de l'Ordre maçonnique de France » et désignait dans l'immédiat et pour trois ans le maréchal Bernard Magnan (1791-1865) comme Grand Maître du Grand Orient de France. L'événement était singulier à deux titres : c'était la première fois dans l'histoire – et ce fut la dernière – que le chef de l'État nommait par un acte officiel un dignitaire de la maçonnerie, et de plus Magnan, qui avait efficacement contribué, alors qu'il commandait l'armée de Paris, à « l'opération de police un peu rude » du 2 décembre 1851, n'était même pas maçon.

Magnan reçut rituellement les 33 grades de l'écossisme et, le 1er février, 600 maçons assistèrent à son installation et l'entendirent promettre qu'il serait « un Grand Maître très constitutionnel ». Quelques velléités d'opposition se manifestèrent passagèrement mais, une fois encore, la maçonnerie n'avait pas le choix.

Se fondant sur l'ambiguïté de son décret de nomination, Magnan entra immédiatement en conflit avec le Suprême Conseil. Il fit savoir au grand commandeur du Rite écossais, Jean Viennet (1777-1868), successeur de Decazes, ancien militaire et académicien, qu'il devait désormais reconnaître l'autorité du Grand Orient et s'unir à lui. Le refus de Viennet fut immédiat : il répondit qu'il ne se démettrait que sur ordre formel de l'empereur et laissa entendre que, dans ce cas, les loges écossaises pourraient bien se dissoudre plutôt que de se soumettre. Magnan réitéra deux fois ses sommations. Viennet en appela à l'empereur qui demeura silencieux : l'affaire en resta là, l'indépendance du Suprême Conseil demeurait sauve, et le rêve d'hégémonie du Grand Orient s'éloignait à nouveau.

C'est cependant sous la grande maîtrise de Magnan que le Grand Orient put intégrer en son sein le deuxième rite égyptien, celui de Memphis, apparu en 1838 sous l'impulsion de Jacques-Étienne Marconis de Nègre (1795 -1868). En 1862, les 95 grades de ce régime maçonnique, réduits pour des raisons diplomatiques en 33 grades – différents de ceux de l'écossisme –, furent agrégés au Grand Orient. Ce rite ne survécut cependant pas aux années 1870 et devait renaître bien plus tard en France.

L'évolution des loges sous le Second Empire

En 1864, Magnan informa le Grand Orient que l'empereur lui accordait à nouveau le droit d'élire son Grand Maître. Le maréchal fut du reste lui-même librement réélu. À sa mort, en 1865, Mgr Darboy, archevêque de Paris, ayant donné l'absoute devant son cercueil revêtu d'insignes

maçonniques se le verra reprocher par Pie IX. Le général Mellinet (1798-1894) succéda à Magnan après une élection sans difficulté. En 1871, pour se garantir de l'autoritarisme au sommet, la grande maîtrise fut supprimée au Grand Orient et la fonction exercée, désormais, par un *président du Conseil de l'Ordre*. Au fil des ans, les loges n'avaient pas cessé leur évolution sociologique et intellectuelle.

Au crépuscule de l'Empire, la maçonnerie française était prête à assumer son rôle d'« Église de la République[1] » et à descendre résolument dans l'arène politique et sociale. Elle allait y connaître, d'un certain point de vue, ses plus grandes heures ; ses plus grandes épreuves aussi.

Le combat républicain et laïque (1870-1905)

Les maçons et la Commune

Dès la chute de l'Empire, en septembre 1870, les loges prennent position publiquement, et le 29 octobre, plus de 1 500 maçons représentant plus d'une centaine de loges dénoncent le bellicisme des souverains de Prusse. C'est cependant après le 18 mars 1871 et le déclenchement de la Commune de Paris que les maçons de la capitale s'impliquent définitivement. En signe d'union maçonnique, le 26 avril, la loge Les Disciples du progrès, du Grand Orient, ouvre les travaux au Rite écossais tandis que le frère Émile Thirifocq (1814-1900)[2], de la loge écossaise Le Libre Examen, demande que les drapeaux maçonniques soient plantés sur les remparts et qu'on venge leur profanation « si un seul est troué par un boulet ou une balle ».

Parmi les élus révolutionnaires, on trouve de nombreux maçons comme Jules Vallès ou Élisée Reclus, mais il en est aussi parmi les partisans de la

« conciliation » avec Versailles, comme Charles Floquet. Ils prennent finalement tous part à la grande manifestation du 29 avril, où plusieurs milliers de maçons des deux obédiences et des dizaines de bannières défilent pendant des heures devant les gardes nationaux.

Thirifocq est l'un des deux émissaires de la Commune reçus par Thiers le 29 avril au soir. Après l'échec de cette entrevue, le 30 avril, les maçons et les Compagnons du Devoir rédigent en commun un appel « à leurs frères de France et du monde » dans lequel ils les exhortent « à servir la cause de la Justice et du Droit ». Tous vont désormais à l'ultime affrontement.

Lorsque après la victoire versaillaise la répression s'abattra, de nombreux maçons figureront parmi les victimes. Nombre d'entre eux prendront aussi le chemin de l'exil, à Bruxelles, Londres ou New York, et la solidarité maçonnique ne leur fera pas défaut.

Après cette révolution parisienne – les loges de province demeurèrent très largement « conciliatrices » –, la maçonnerie allait, pour longtemps, occuper en France le premier rang du combat républicain. Sa mutation morale et politique s'était résolument accomplie.

La querelle du Grand Architecte (1877)

La proclamation spiritualiste et l'affirmation religieuse introduites dans la Constitution du Grand Orient, dans l'exaltation de 1848, vont susciter dans les années 1860 une opposition croissante de la part de nombreuses loges. En outre, lors de la révision du texte en 1865, une ambiguïté singulière avait été ajoutée. Maintenant, le principe de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, la nouvelle rédaction comprenait un alinéa supplémentaire et problématique : « [La franc-maçonnerie] regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme et n'exclut personne pour ses croyances. »

Dès 1867, un débat eut lieu au convent du Grand Orient pour supprimer la référence obligatoire à l'existence de Dieu. Le *statu quo* fut cependant maintenu. Il faut replacer dans ce contexte l'initiation d'Émile Littré et de Jules Ferry par la loge *La Clémente Amitié*, le 8 juillet 1875 : ce fut un événement mondain et maçonnique d'une portée considérable, qui soulignait bien l'importance désormais acquise par la pensée positiviste et le combat laïque au sein de la maçonnerie.

Un vœu présenté lors des convents de 1875 et 1876 vint finalement en discussion en 1877. Le rapport fut présenté par le frère Frédéric Desmons (1832-1911) qui devait marquer le Grand Orient de sa forte empreinte pendant trois décennies.

Pasteur d'origine cévenole, élevé dans le protestantisme libéral, il est initié à Nîmes en 1861. Vénérable pendant presque vingt ans, il prend part à tous les convents à partir de 1868, défendant notamment, sans succès, l'initiation des femmes ou l'adoption d'un vœu de soutien aux communards. Il présidera le Grand Orient à de nombreuses reprises entre 1896 et 1911. Engagé dans la vie politique, il est député du Gard dès 1871 et achèvera sa carrière comme vice-président du Sénat.

Proche de Léon Bourgeois et de Camille Pelletan, Desmons est très représentatif de la maçonnerie du dernier quart du XIX^{e} siècle, qui se considère comme le « laboratoire d'idées » du parti radical, à l'avant-garde du combat républicain et partisan d'une haute morale laïque.

Le débat sur la suppression de la croyance obligatoire en l'existence de Dieu fut long, prudent et argumenté. La décision s'imposa sans difficulté et le vœu fut adopté à une large majorité. Le Grand Orient ne réglait pas seulement une équivoque littéraire, il achevait une évolution amorcée au moins cinquante ans plus tôt. Faisant désormais profession d'agnosticisme strict, il ne condamnait en principe aucune croyance. Le convent avait décidé de ne pas maintenir l'obligation de croire en Dieu, mais le *Grand Architecte de l'Univers*, soumis à la libre interprétation de chacun, n'était

nullement supprimé. En pratique, toutefois, toute référence explicite à ce « symbole » fut progressivement évitée. Plus généralement, l'intrication étroite, à l'époque, du « parti prêtre » et des ennemis de la République – évidente lors de l'affaire Dreyfus – devait fatalement conduire, pour quelques décennies, à un affrontement violent avec l'Église catholique.

Puissance et gloire : radicalisme et franc-maçonnerie

Pendant au moins trois décennies, jusqu'à la loi de séparation de l'Église et de l'État dont elle fut l'âme avec le ministère d'Émile Combes (1835-1921), maçon depuis 1869, la maçonnerie va apparaître – et se considérer elle-même avant toute chose – comme l'un des bastions avancés de la lutte républicaine et laïque. Ses liens très forts avec le radicalisme français feront de ce dernier une sorte de vitrine politique de la maçonnerie – environ un tiers des loges adhérera au congrès fondateur du parti radical en 1901.

Les choses iront parfois très loin : en 1896, par exemple, le Grand Orient tracera pratiquement tout le programme du gouvernement. Ainsi, totalement identifiée à son combat séculier, la maçonnerie devait se retrouver au cœur des deux affaires retentissantes qui allaient marquer la France.

L'affaire Dreyfus. L'affaire des fiches

La condamnation d'Alfred Dreyfus, en janvier 1895, n'émeut d'abord guère les loges. Certains maçons illustres affirment même que la décision n'est pas injuste. Ce n'est réellement qu'après la publication du fameux article de Zola dans *L'Aurore*, intitulé « J'accuse… », que beaucoup de frères s'engagent. Ils sont d'emblée nombreux dans la Ligue des droits de l'homme, fondée à cette occasion, en juin 1898. Il faut attendre le convent du Grand Orient, en septembre 1898, pour qu'une déclaration très ferme

dénonce « les éternels ennemis de la liberté » et réclame la révision du procès. Dans l'année qui suit, des dizaines de loges s'expriment dans le même sens et demandent aussi une réforme urgente de l'armée : quelques rares maçons antidreyfusards les quitteront alors. Au tournant des années 1900, la maçonnerie est devenue l'un des trois piliers de la « triplice dreyfusarde » stigmatisée par ses adversaires : « La Synagogue, le Temple et la Loge », préfigurant les « quatre États confédérés de l'anti-France » que dénoncera bientôt Charles Maurras dans *L'Action française* (« le Juif, le protestant, le maçon et le métèque »). Ainsi s'annonce, pour la maçonnerie républicaine et toujours patriote, une rupture idéologique non seulement avec le « cléricalisme » qui est désormais son principal ennemi, mais aussi avec un certain esprit sévissant dans l'armée.

L'affaire des fiches va douloureusement l'illustrer. À partir de 1901, le général André, maçon et nouveau ministre de la Guerre, met secrètement en fiches les convictions philosophiques et religieuses de quelque 27 000 officiers, pour gérer leur avancement. Ceux qui sont jugés bons républicains sont classés dans *Corinthe*, tandis que les autres – souvent suspects d'antidreyfusisme – sont envoyés à *Carthage*[3]. Ces dossiers s'appuient surtout sur les renseignements spontanément fournis par des centaines de maçons sollicités à cet effet dans tout le pays. En 1904, un frère nommé Joseph Bidegain, « sous-chef du secrétariat du Grand Orient de France », revenu à la foi catholique et instrumentalisé par certains milieux antimaçonniques, révèle toute l'affaire. La presse s'en empare et bientôt le scandale est immense. André, interpellé à la Chambre, est giflé et doit démissionner. Certains parlementaires membres du Conseil de l'Ordre du Grand Orient menacent alors de ne plus soutenir le ministère Combes : le président du Conseil doit cependant officiellement désavouer la « délation ». L'affaire finit par s'apaiser, mais elle avait révélé la gravité des tensions existant au sein de la société française et le divorce consommé, aux

yeux de la maçonnerie, entre la République et une partie de son armée. Le temps des loges militaires était bien loin.

Rites et obédiences avant la Première Guerre mondiale (1880-1913)

La contestation des hauts grades et la création de la Grande Loge de France

Si le Grand Orient semblait occuper le devant de la scène depuis 1870, les loges du Suprême Conseil n'étaient pourtant pas restées à l'écart de l'évolution générale. Nous avons vu le frère Thirifocq y mener une action politique radicale lors de la Commune, mais dès les années 1860 la référence à Dieu avait également été discutée au sein du Rite écossais. Des loges écossaises aux titres évocateurs, comme Le Libre Examen ou La Libre Conscience, sont fondées à cette époque. Si le Convent international du Rite tenu à Lausanne en 1875 avait réaffirmé « un principe créateur », en France le grand commandeur Crémieux dut pourtant rappeler en 1876 que son Suprême Conseil ne donnait « aucune forme au Grand Architecte de l'Univers ».

À la même époque, le pouvoir des hauts grades fut sérieusement contesté par les loges bleues, regroupant les maçons des trois premiers grades. En 1880, 12 loges quittèrent le Suprême Conseil pour former la Grande Loge symbolique écossaise. De fonctionnement résolument démocratique et d'esprit libertaire, hostile envers les hauts grades, attachée au féminisme, elle comptera dans ses rangs des maçons promis à un grand destin, comme Gustave Mesureur (1847-1925), membre éminent du parti radical qui deviendra Grand Maître de la Grande Loge de France, ou

Oswald Wirth (1860-1943), qui sera à l'origine du renouveau des études symboliques dans la maçonnerie.

Sous la pression persistante de ses quelque 60 loges bleues, le Suprême Conseil finit en 1894 par leur accorder l'autonomie. Deux ans plus tard, la fusion avec les 36 loges que comptait alors la Grande Loge symbolique était acquise, créant ainsi définitivement la Grande Loge de France. De cette origine mouvementée, la nouvelle Grande Loge, désormais partenaire libre du Grand Orient dont elle partagera pendant cinquante ans presque tous les combats, conservera toujours une relation ambiguë avec le Suprême Conseil, détenteur des hauts grades du Rite écossais ancien et accepté : ce n'est du reste qu'en 1904 que ce dernier, par un nouveau décret, accordera à la Grande Loge de France sa pleine indépendance.

Les femmes et la franc-maçonnerie : Le Droit humain

Exclues de la maçonnerie dès le XVIII^e^ siècle et seulement admises dans cette aimable parodie qu'était l'Adoption, les femmes revendiquèrent à la fin du XIX^e^ siècle leurs droits civils et politiques. La question de leur admission dans la maçonnerie ne pouvait manquer de se poser un jour. Nombre de maçons y étaient alors hostiles en raison, selon eux, de l'influence qu'exerçaient encore trop souvent les prêtres sur l'esprit des femmes.

En 1882, la loge Les Libres-Penseurs du Pecq, de la Grande Loge symbolique, quitta l'obédience pour initier peu après Maria Deraismes (1828-1894), « femme républicaine », journaliste et suffragette, mais réintégra son lieu d'origine quelques mois plus tard sans garder Maria Deraismes dans ses rangs.

C'est en 1893 que Georges Martin (1844-1916), membre de la Grande Loge symbolique, aidé de Maria Deraismes, alors « maçonne sans loge », fonda une obédience mixte dénommée Grande Loge symbolique écossaise

– Le Droit humain. Dès 1895, plusieurs loges existaient et bientôt des filiales étrangères furent créées. En 1899, un titulaire du 33e grade du REAA – *Souverain grand inspecteur général* – reçut à ce grade plusieurs sœurs, et un *Suprême Conseil universel mixte* vit le jour, couronnant désormais tout l'édifice.

En 1914, le Droit humain comptait plus de 3 000 membres et 150 loges, en France, en Angleterre, en Italie et aux États-Unis. Des circonstances de sa fondation, l'obédience conservera une structure pyramidale caractéristique, donnant aux loges de hauts grades un grand pouvoir. L'ensemble étant présidé par un Grand Maître de l'Ordre au niveau mondial, Souverain Grand Commandeur international. Cette question des hauts grades suscitera du reste pendant quelques années, entre 1913 et 1922, une scission, avec la création d'une Grande Loge mixte symbolique de France. Très impliqué dans le combat social, notamment pour le droit des femmes, le Droit humain formera jusqu'à nos jours une composante forte de la maçonnerie française.

La Grande Loge de France, en 1901 d'abord, à l'initiative de la loge Le Libre Examen, no 217, loge avant-gardiste à laquelle avait appartenu le frère Thirifocq, puis à partir de 1907, reconstitua de son côté quelques loges d'adoption, travaillant avec un rituel inspiré de celui du XVIIIe et du XIXe siècle. Elles connaîtront dans cette obédience un développement limité jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il faudra en fait attendre l'après-guerre pour que les femmes prennent peu à peu dans la maçonnerie française une place significative.

Une refondation anglaise : la Grande Loge nationale indépendante et régulière

En 1910, plusieurs frères du Grand Orient, emmenés par Édouard de Ribaucourt (1865-1936), soucieux de construire au sein de l'obédience un

foyer d'activité maçonnique soustrait à la politique, conçurent le projet d'y rétablir le Rite écossais rectifié qui ne subsistait plus alors qu'en Suisse. Reçus à Genève au plus haut grade du rite (*Chevalier bienfaisant de la cité sainte*), ils réveillèrent à Paris la loge Le Centre des amis qui avait existé au début du XIX^e^ siècle. Le rituel d'origine, d'esprit très chrétien, fut quelque peu édulcoré, en conservant toutefois une tonalité « spiritualiste ». Lors du convent de 1913, des oppositions se manifestèrent pourtant, et il fut exigé des retranchements importants au texte précédemment admis. Les frères du Centre des amis s'y refusèrent.

Peu de temps après, ils se mirent en rapport avec la Grande Loge unie d'Angleterre et, en accord avec elle, fondèrent une obédience « régulière », c'est-à-dire reconnue par Londres. De cette époque date la fracture de la maçonnerie française en deux blocs très inégaux.

En 1929, la Grande Loge unie d'Angleterre, se proclamant « Grande Loge Mère du Monde » formulera des « principes de reconnaissance » exigeant, pour établir des liens avec elle, certaines affirmations religieuses (notamment la foi explicite en un Dieu révélé). À ce système, majoritaire dans le monde, s'opposera presque unanimement jusqu'à nos jours la maçonnerie « latine », dite encore « libérale », souvent impliquée, dans les pays catholiques comme la France, mais aussi en Belgique et en Italie, dans un long combat contre l'Église, pour la tolérance et la liberté de conscience. Il existera en outre toujours, en France notamment, une maçonnerie « spiritualiste » non inféodée à la régularité anglo-saxonne.

En rupture avec la maçonnerie française et longtemps dominée par ses membres anglais ou américains, la Grande Loge nationale indépendante et régulière[4] ne connaîtra que tardivement, à partir des années 1960, un développement numérique important, maintenant son ostracisme à l'égard des autres obédiences et recrutant préférentiellement dans les milieux socio-économiques favorisés.

La maçonnerie de la marge : occultistes et francs-maçons

Quoique très marquée par le combat laïque et un fort engagement politique, la maçonnerie française, au tournant du XX^e^ siècle, n'avait nullement renoncé à sa diversité de nature. On verra ainsi naître et prospérer des loges, marginales sans doute, mais bien vivantes, entretenant des relations étroites avec des groupes occultistes, tels que ceux animés pendant une trentaine d'années par le célèbre docteur Gérard Encausse, dit « Papus » (1865-1916), fondateur du martinisme, ordre initiatique paramaçonnique inspiré notamment par le philosophe et mystique Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803).

Si cette sensibilité peut alors paraître anecdotique, c'est néanmoins dans ces milieux que certains maçons d'influence feront leurs premières armes. Il faut citer ici René Guénon (1886-1951) dont l'œuvre puissante, fondée sur l'exégèse de la « Tradition primordiale » et une théorie très aboutie de l'Initiation, marquera profondément, jusqu'à nos jours, divers milieux maçonniques.

Les problèmes de la maçonnerie française dans l'entre-deux-guerres

« La République à couvert » : la franc-maçonnerie dans la vie politique et sociale

Au cours des années 1920 et 1930, la maçonnerie, forte de 50 000 membres environ, occupe dans l'appareil politique une place majeure. Toute son énergie, ou presque, est dirigée vers l'action sociale. Contre les ligues

fascistes, contre les ennemis de la République, contre une Église catholique fortement liée, notamment par sa haute hiérarchie, aux diverses composantes de la droite et de l'extrême droite, la maçonnerie mène le combat, jusqu'à s'y enliser parfois.

À la fois connue et méconnue, la maçonnerie française ne pourra éviter que se diffuse d'elle une image déformée, apparaissant aux yeux de beaucoup de citoyens sans *a priori* comme une sorte de réseau secret, d'État dans l'État : l'antimaçonnisme le plus délirant – souvent fortement teinté d'antisémitisme – se nourrira de cette équivoque.

En 1937, dans sa *Lettre ouverte au souverain pontife*, prêchant l'apaisement et la réconciliation, l'historien et maçon Albert Lantoine laissait entendre que si la République venait à s'écrouler, la maçonnerie serait dans ses décombres.

L'effondrement de 1940 et la législation antimaçonnique du gouvernement de Vichy

En juin 1940, avec la défaite de la France, la prophétie de Lantoine se réalise. À Vichy et autour de Pétain, les milieux les plus virulents de l'antimaçonnisme français parviennent au pouvoir.

Dès le 14 août 1940, plusieurs lois et décrets vont dissoudre toutes les obédiences. Leurs locaux sont occupés, leurs archives confisquées et nombre de loges mises à sac. À partir d'octobre 1940, une exposition intitulée « La Franc-Maçonnerie dévoilée », destinée à donner de l'institution une image profondément négative et même repoussante, est ouverte au Grand Palais. Après quelques semaines, elle circulera à travers la France. Dans le même esprit, de nombreuses conférences seront données dans tout le pays et un film, *Forces occultes*, sera projeté à Paris, dans un cinéma des Champs-Élysées, en 1943.

Un Service des sociétés secrètes est organisé dans le courant de l'année 1941, avec le soutien actif des autorités allemandes, sous la houlette de Bernard Faÿ, professeur au Collège de France et historien monarchiste nommé par le gouvernement de Vichy administrateur de la Bibliothèque nationale. Sous son égide, une revue, *Les Documents maçonniques*, entreprend de publier chaque mois révélations et calomnies visant à faire de la maçonnerie l'une des responsables de la défaite française. Ses rédacteurs font état de l'approbation sans réserve du maréchal Pétain, connu pour son hostilité profonde à l'égard des frères qu'il accusait d'avoir, jadis, retardé sa carrière.

En vertu d'une loi promulguée en août 1941 à l'initiative de l'amiral Darlan, des listes de fonctionnaires francs-maçons, souvent erronées, seront publiées et quelques milliers d'entre eux seront révoqués.

Sous l'Occupation, des contacts maçonniques subsisteront cependant, notamment avec *Patriam recuperare*, véritable réseau de résistance maçonnique, qui commence à se structurer dès l'automne de 1940. Le Comité d'action maçonnique, définitivement organisé à la fin de l'année 1943, s'attachera, quant à lui, à maintenir des liens entre les frères pourchassés, grâce à environ 250 groupes maçonniques clandestins répartis sur l'ensemble du territoire occupé, et réfléchira sur les moyens d'assurer le rassemblement de la maçonnerie lorsque l'heure de la victoire et de la liberté sonnerait à nouveau.

Au total, la maçonnerie fournira quelque 2 000 à 3 000 combattants à la Résistance. Un millier de francs-maçons seront déportés et environ 600 connaîtront la mort, fusillés, tués au combat ou dans les camps. Abattue au faîte de sa puissance, la maçonnerie française, tout au long de son histoire, n'avait jamais connu un tel déchaînement de haine et de violence.

En décembre 1943, à Alger, le général de Gaulle, rejoint par un ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, Michel Dumesnil de Gramont, prononça par ordonnance la nullité des lois antimaçonniques de Vichy puis

déclara un peu plus tard que « la franc-maçonnerie n’avait jamais cessé d’exister en France ».

Pour l’heure, cependant, elle gémissait, en grande partie brisée. À l’heure de la Libération, les frères et les sœurs, leurs archives détruites, leurs collections pillées, leurs temples dévastés, prirent conscience que tout, ou presque, était à reconstruire.

1. Nous empruntons cette expression très suggestive à l'historien P. Chevallier (*Histoire de la franc-maçonnerie française*, t. III).

2. Socialiste déiste, très représentatif d'une importante tendance maçonnique de son temps. Initié en 1850 à *La Jérusalem écossaise*, du Suprême Conseil, il s'exile à Bruxelles après la Commune. Amnistié, il revient en 1879 et devient Vénérable du *Libre Examen* en 1884. Il milite alors dans les loges du Suprême Conseil pour l'extériorisation de la maçonnerie et l'initiation des femmes.

3. Allusion probable à la sentence latine : « *Non licet omnibus adire Corinthium* » (« Il n'est pas permis à tous d'aller à Corinthe »), et à la fameuse imprécation du vieux Caton : « *Delenda est Carthago* » (« Il faut détruire Carthage »).

4. En 1948, elle adoptera le nom de *Grande Loge nationale française* (GLNF), qu'elle porte encore.

CHAPITRE V

Le troisième siècle de la maçonnerie française

La reconstruction du paysage maçonnique français (1945-1958)

L’union manquée de 1945

Frappée de plein fouet, la maçonnerie française, au sortir de la guerre, est exsangue. Ses effectifs amputés des deux tiers, elle mettra plus de trente ans à retrouver son étiage des années 1930. Pour se reconstruire, toutefois, elle devra réfléchir sur elle-même. Alors qu’elle travaille à reconstituer ses loges, se séparant à l’occasion de quelques brebis galeuses, la maçonnerie, en 1945, songe pourtant un moment à recouvrer son unité perdue. En septembre, le Grand Orient et la Grande Loge tiennent simultanément leurs convents respectifs. Le projet, évoqué pendant les heures sombres, d’un Ordre maçonnique de France, regroupant les deux obédiences, chemine alors dans quelques esprits. Bien vite, cependant, les appareils obédientiels imposeront la séparation. Le rêve de l’unité se brisera ainsi dans le confort de la paix revenue.

L’Union maçonnique féminine de France (1945-1952)

Soucieuse à nouveau de se rapprocher de la « régularité », la Grande Loge de France résolut, en 1945, de se séparer de ses encombrantes loges d’Adoption, la maçonnerie d’obédience anglo-saxonne n’acceptant pas la présence des femmes dans les loges. Les sœurs se constituèrent alors en Union maçonnique féminine de France. Toutefois, en 1952, l’organisation prit le nom de Grande Loge féminine de France (GLFF) et, en 1959, les sœurs renoncèrent au Rite d’Adoption pour pratiquer à leur tour le REAA, plus substantiel. Dès cette date, la maçonnerie féminine prit en France son essor véritable, pour compter environ 14 000 membres en 2019. De Grandes Loges féminines seront créées à partir de la France, d’abord en Europe, notamment en Belgique et en Suisse.

Très attachées à une pratique exacte des cérémonies maçonniques, les maçonnes françaises se sont aussi beaucoup penchées sur les problèmes spécifiques de la condition féminine et ont tenu à accompagner l’évolution des esprits dans des domaines comme celui de l’égalité des droits, la contraception, l’avortement.

Pleinement intégrées à la vie maçonnique française, elles y occupent une place chèrement payée, à leurs yeux, du fait de la méfiance persistante de certains milieux maçonniques masculins.

La vie maçonnique française dans les années 1950 : débats et influences

Héritiers de la maçonnerie de la III^{e} République, mais durement éprouvés par les blessures de la guerre, les maçons français adoptèrent dès les années 1950 une attitude plus modeste. Toujours préoccupé par les questions sociales, le Grand Orient intervint dans différents débats publics, comme celui de l’école libre, à l’occasion de la loi Debré en 1958, et les

gouvernements de la IV^{e} République comptèrent encore dans leurs rangs plusieurs maçons notoires. Quelque chose avait cependant changé et, dès cette époque, la diminution de l'influence maçonnique dans la vie politique et sociale devint sensible et s'accentuera nettement au fil des ans.

En contrepartie, on verra se manifester au sein de l'institution un regain d'intérêt pour les sujets directement liés à l'histoire de la maçonnerie, au symbolisme, et s'exprimer des tendances « spiritualistes », notamment – mais pas exclusivement – au sein de la Grande Loge de France qui rétablira ainsi en 1953 l'obligation de faire figurer la Bible sur l'autel de ses loges.

Dans un pays où la République était désormais bien établie et où l'influence du catholicisme devait amorcer une chute irréversible dès le début des années 1960, la figure classique du maçon radical et anticlérical pouvait apparaître un peu désuète, sinon tout à fait décalée. Entre démarche initiatique personnelle et engagement citoyen, la maçonnerie française pouvait travailler à se composer un nouveau visage. Il lui fallait toutefois régler encore quelques conflits internes.

Les crises des années 1960

La création de la Grande Loge nationale française (Opéra)

En 1958, les membres français de quelques loges de la Grande Loge nationale française – alors surtout peuplée d'Anglais et d'Américains des troupes de l'OTAN –, lassés d'être coupés de toute relation avec leurs compatriotes, décidèrent de rentrer dans le monde maçonnique français. Prétendant emporter avec eux la légitimité des fondateurs de 1913 – le fils de l'un d'entre eux, Pierre de Ribaucourt, faisait partie des scissionnistes –,

ils adoptèrent la dénomination de Grande Loge nationale française (Opéra), ce dernier mot désignant leur siège social, à Paris [1].

Maintenant une maçonnerie traditionnelle principalement axée sur le Rite écossais rectifié, cette obédience discrète et rigoureuse prit en 1984 la dénomination de *Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra* (GLTSO). Elle a jusqu'à ce jour poursuivi dans l'harmonie un développement régulier, comptant environ 4 600 membres en 2019.

La scission du Suprême Conseil en 1965

En septembre 1964, le convent de la Grande Loge de France ayant ratifié un traité d'amitié avec le Grand Orient, cette décision suscita la réprobation du Suprême Conseil de France. Devant la résistance de la Grande Loge, le Suprême Conseil, arguant de ses décrets de 1894 et 1904, prétendit retirer à l'obédience le droit de se réclamer du REAA. Cependant, une majorité du Suprême Conseil désapprouva l'action du Souverain Grand Commandeur, Charles Riandey. Celui-ci, avec quelques centaines de frères, finit alors par s'agréger à la Grande Loge nationale française, après avoir reconstitué en lien avec elle un Suprême Conseil pour la France, rival du premier, demeuré rue Puteaux, à Paris, dans les locaux de la Grande Loge de France.

Cette crise sans lendemain, qui n'eut pour effet durable que d'introduire un nouveau Rite au sein de la Grande Loge nationale française, avait à nouveau souligné l'équivoque persistante des relations entre la Grande Loge de France et son Suprême Conseil. La culture fondatrice de la Grande Loge – une révolte contre les hauts grades – devait encore trouver d'autres occasions de s'exprimer.

Vers l'unité maçonnique française ?

La prolifération des obédiences depuis les années 1970

Dans les années qui suivirent la grande effervescence de Mai 68, au cours de laquelle la maçonnerie, étrangement absente, ne retrouva nullement le rôle qu'elle avait eu en 1848 ou en 1871, de profondes mutations de la société française se produisirent. Parallèlement, dans le monde maçonnique, le mouvement de diversification des obédiences va se poursuivre.

On doit citer la Loge nationale française (LNF), fondée par trois loges ayant quitté, en avril 1968, la Grande Loge nationale française (Opéra) pour se consacrer à l'étude des origines historiques et traditionnelles de la maçonnerie. Elle connaîtra un développement numérique limité, mais acquerra au fil des ans une très grande autorité morale. En 1974, une dissidence mineure, mais qui persiste à ce jour, formera la Grande Loge Indépendante et Souveraine des Rites Unis (GLISRU). Enfin, toujours sous l'inspiration indirecte de la LNF, un projet de reconstruction d'un Rite « idéal » de la franc-maçonnerie, sous le nom de « Rite Opératif de Salomon », aboutira dans les années 1970 également, à partir d'une loge du Grand Orient – la loge Les Hommes –, à la naissance de l'Ordre Initiatique et Traditionnel de l'Art Royal (OITAR), obédience mixte qui a depuis lors gagné ses lettres de respectabilité dans l'univers maçonnique hexagonal.

En 1973, une scission affecte le Droit humain, avec la constitution de la Grande Loge mixte universelle (GLMU), initialement très hostile au pouvoir des hauts grades sur les loges bleues – particularité structurelle du Droit humain, de fonctionnement pyramidal –, et renouant ainsi avec un des courants contestataires classiques de la maçonnerie française depuis la fin du XIX^{e} siècle.

Dès 1965, l'ésotériste Robert Ambelain (1907-1997) avait réorganisé le désormais très occultisant Rite de Memphis-Misraïm dont l'histoire, après lui, sera particulièrement complexe et mouvementée. Il en émergera néanmoins, en 1981, un pôle de stabilité relative avec la Grande Loge féminine de Memphis-Misraïm (GLFMM), malgré quelques remous qui

semblent s’attacher inexorablement à sa structure et à son Rite. Théoriquement héritière de la même « tradition Ambelain », la Grande Loge Française de Memphis-Misraïm n’échappera pas de son côté à ces vicissitudes, tandis que, toujours dans la même filiation, la Grande Loge Symbolique de France (GLSF) et la Grande Loge Mixte de Memphis-Misraïm (GLMMM) s’efforceront de faire prévaloir une image plus raisonnable de la maçonnerie égyptienne.

En 1982, une autre organisation mixte voit le jour, la Grande Loge mixte de France (GLMF), marquée par une orientation résolument laïque, très attachée à la proclamation sans concession de la liberté de conscience et, par là, très proche de la tendance dominante du Grand Orient de France.

La réalité est en fait encore plus complexe, car on ne compte plus les micro-obédiences et les loges qui se proclament « indépendantes » et que les grandes obédiences qualifient volontiers de « sauvages ». Cet émiettement, cette balkanisation du paysage maçonnique français sont une tendance lourde des années récentes. La situation qui en résulte a posé aux diverses obédiences des problèmes nombreux. L’un d’entre eux est notamment la difficulté, parfois, de reconnaître le caractère authentiquement maçonnique de groupuscules aux origines mal définies : le risque d’infiltration ou de dérive sectaire n’est en effet pas absent, en pareil cas. Plus fondamentalement, cette évolution de l’institution maçonnique reflète aussi les conduites d’une société atomisée où les solidarités traditionnelles se dissolvent, où prévalent l’individualisme revendiqué et le « bricolage » religieux ou intellectuel. Il faut y ajouter la déception de certains devant les querelles d’appareils et les ambitions carriéristes dont la maçonnerie ne sait pas toujours se protéger, notamment au sein des amicales de maçons dénommées « fraternelles », aujourd’hui de plus en plus contestées.

Plus discrète que dans les décennies passées, désormais plus souvent préoccupée par une démarche intérieure, si elle déplore d’être encore l’un

des « marronniers » favoris des hebdomadaires – l'un de ces sujets rebattus sur lesquels le même dossier de presse, souvent approximatif et lacunaire, est régulièrement publié –, la maçonnerie n'a cependant pas renoncé, dans des circonstances choisies, à proclamer ses valeurs. Ainsi, dans le courant des années 1980, les loges n'ont pas hésité à s'associer dans des déclarations publiques, parfois avec certaines églises, pour condamner l'intolérance et la xénophobie par exemple. De même en mai 2002, entre les deux tours de l'élection présidentielle, lorsque par une déclaration commune la maçonnerie française unanime – à l'exception de la Grande Loge nationale française – rappela la nécessité d'écarter le candidat dont les thèses s'opposaient aux valeurs fondamentales de la République. En d'autres cas, les obédiences peuvent aussi assumer publiquement leur diversité. Les réactions suscitées en 1984 par le projet de création d'un grand service public unifié de l'éducation – élaboré par un gouvernement qui comptait plusieurs maçons – montrèrent que sur un tel sujet la maçonnerie, comme la société française, était divisée : certaines obédiences dirent leur soutien tandis que d'autres s'abstinrent ou exprimèrent une position nuancée, voire critique.

À la différence de la maçonnerie anglo-saxonne, en réel déclin aux États-Unis notamment, la maçonnerie française voit aujourd'hui affluer vers elle des femmes et des hommes jeunes et engagés dans la vie sociale, mais aussi des couches sociales nouvelles, comme celles des générations récentes issues de l'immigration, auprès desquelles elle peut jouer un rôle précieux d'intégration républicaine. Toutes et tous lui apportent les interrogations et les attentes de leur temps : un espoir et une exigence.

Un tel foisonnement est, certes, un témoignage de vigueur, de dynamisme et d'originalité. C'est aussi, très clairement, un ferment de désordre et un risque évident de confusion au sein de la maçonnerie, de gauchissement de son image et d'affaiblissement de son influence.

À la fin du XX^e^ siècle, la maçonnerie française, dont les effectifs avaient connu en trente ans une croissance très importante, avec environ 170 000 maçons et maçonnes en 2019, devait trouver en elle-même les moyens de « réguler le chaos » en assumant dans l'harmonie une diversité désormais incontournable.

La maçonnerie française

En juin 2001, neuf obédiences françaises – la *Grande Loge nationale française* demeurant pour l'instant à l'écart de ce mouvement – ont décidé de constituer entre elles un espace commun de dialogue, de travail et d'expression dénommé La Maçonnerie française. C'est à ce titre que, quelques mois plus tard, ses neuf Grands Maîtres et Grandes Maîtresses furent reçus ensemble par le président de la République. Cette initiative marque à l'évidence une étape nouvelle des relations maçonniques françaises. Laisse-t-elle présager, après des décennies de querelles incessantes et de rivalités assez vaines, une organisation apaisée de la franc-maçonnerie en France ? Seul l'avenir le dira. La création conjointe de l'Institut maçonnique de France (IMF), ayant pour but de promouvoir l'image culturelle de la maçonnerie française, à travers son histoire et sa diversité vécues, pourrait toutefois en être le premier signe. C'est également de manière consensuelle qu'a été fondé, à la fin de l'année 2002, l'Ordre maçonnique de La Fayette, destiné à distinguer, au nom de la maçonnerie française tout entière, les maçons étrangers ayant personnellement contribué, à travers le monde, à l'illustration des valeurs fondamentales de l'institution. C'est enfin dans l'union que la maçonnerie française a célébré, en 2003, son 275^e^ anniversaire.

Si les jeux d'appareils et les petites querelles obédientielles n'ont pas pour autant disparu – comme au Grand Orient en 2004 et 2005, et à un bien moindre degré à la Grande Loge de France –, il est clair que pour l'essentiel

la franc-maçonnerie française paraît avoir tourné une page. Ses responsables semblent en être suffisamment conscients pour privilégier désormais, malgré quelques difficultés épisodiques et l'hostilité de quelques-uns, le dialogue, la concertation et, à chaque fois que cela est possible, l'action commune.

L'institution doit enfin redécouvrir son histoire, et, en 2005, le centenaire des « lois laïques » a pu être l'occasion pour elle de rechercher un sens nouveau à un engagement certes historique de la maçonnerie française, mais qu'il lui faut à présent décliner dans un monde aux enjeux profondément différents. En 2010, par ailleurs, tandis que s'est déclarée une crise sans précédent au sein de la Grande Loge nationale française, mettant gravement en cause son Grand Maître, ses structures et ses pratiques, l'ouverture longtemps attendue du Grand Orient de France aux sœurs – désormais « initiables » en son sein et acceptées comme membres de ses loges – a peut-être marqué un tournant historique dont les conséquences sur le paysage maçonnique français ne se mesureront que dans les années futures.

En 2014, la Grande Loge nationale française ayant recouvré sa régularité internationale, c'est vers la Grande Loge de France que s'est déplacé l'épicentre des querelles maçonniques : à nouveau confrontée à la question de son identité véritable, entre la composante « libérale » et la composante « régulière », la Grande Loge de France, une fois encore, tente de trouver son chemin sur une voie étroite. D'autres obédiences ont fait leur apparition, comme la Grande Loge de l'Alliance maçonnique française (GL-AMF), témoignant de la complexité croissante du paysage maçonnique français.

Il reste qu'au moment où l'évolution de notre monde pose à la maçonnerie de nombreux problèmes éthiques, alors qu'elle-même, sur le plan international, est en proie à des révisions profondes et qu'à la construction de l'Europe politique peut répondre un authentique « espace

maçonnique européen », alors que renaît aussi un violent discours antimaçonnique qu'on croyait aboli, nombre de maçons français mesurent l'importance des enjeux. Leur motivation semble réelle et sincère, mais c'est à eux-mêmes qu'il appartiendra d'éloigner, s'ils le veulent, les démons de la discorde qui, dans le passé, ont si souvent hanté leurs temples et fait les délices des historiens.

1. « L’autre GLNF », demeurée dans l’orbe anglais, fut dès lors communément appelée *Bineau* – son siège se situant alors boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine.

CONCLUSION

Née d'une fondation anglaise dont elle s'est affranchie très vite, la maçonnerie française a su développer une identité originale et multiple. « Religion avortée » selon la formule de Lagrange[1], attachée à des rites et des symboles plongeant dans un ésotérisme parfois déroutant, elle a aussi, et dans un même mouvement, fait place à l'esprit des Lumières en pratiquant les vertus du discours et de la raison critique. Elle s'est enfin voulu une puissance morale, ce qui l'a conduite à exprimer des conceptions civiques et parfois politiques.

Forgée en un temps où le paradigme newtonien, dynamique et gouverné par des lois universelles, se substituait à celui d'Aristote, statique et structuré par des causes subtiles et des forces impénétrables, elle s'insère d'une façon chronologiquement parfaite dans la « crise de la conscience européenne[2] » dont elle fut peut-être l'un des signes à défaut d'en avoir été l'une des causes. Elle en a aussi recueilli toutes les intuitions et toutes les ambiguïtés. Si la maçonnerie anglaise semble s'être éloignée dès le tournant des années 1750 de cette inspiration première, la maçonnerie française en a été profondément et durablement marquée, d'où une complexité de nature dont certains disent qu'elle est sa richesse quand d'autres pensent qu'elle est son point faible.

Refusant d'être unidimensionnelle, la maçonnerie française, à travers les puissants contrastes de son histoire, ne se conforme à aucune des

caricatures réductrices qu'on a pu en tracer, mais elle paraît pourtant bien suivre une ligne directrice. S'il fallait se résoudre à la qualifier d'un mot, on risquerait celui d'*humanisme*, sans doute en raison même de ses multiples résonances.

De l'humanisme d'Érasme, qui n'est que le désir de réintégrer la culture et la raison dans la foi – mais que la Renaissance néoplatonicienne et ésotérisante de Florence ne récuse pas –, à l'*humanisme laïque* qui servira presque de bannière à la maçonnerie française vers la fin du XIX^e^ siècle, un esprit léger pourrait voir des contradictions insurmontables. L'historien observe, quant à lui, que le *Discours* de Ramsay pourrait, aux figures de style près, être sans doute contresigné par la plupart des maçons français d'aujourd'hui et que, à leurs yeux, les *Obligations* formulées par Anderson, en 1723, n'ont rien perdu de leur actualité.

Fidèle à elle-même, c'est avec ces singularités parfois obscures aux profanes qu'une institution à l'âge déjà respectable s'est engagée hardiment, non sans quelque insouciance, dans le III^e^ millénaire.

1. Mathématicien français (1736-1813). Il ne fut pas maçon.
2. P. Hazard, *La Crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, 1961.

BIBLIOGRAPHIE

Parmi une littérature extrêmement abondante, nous nous sommes volontairement limités à citer les quelques titres dont la consultation nous paraît s'imposer en premier lieu. Le lecteur y trouvera toutes les références nécessaires à une connaissance plus approfondie de l'histoire maçonnique française.

Bauer A., *Dictionnaire amoureux de la franc-maçonnerie*, Paris, Plon, 2010.

Beaurepaire P.-Y., *L'Europe des francs-maçons (XVIII^e^-XIX^e^ siècles)*, Paris, Belin, 2002.

Bourlard T., De Smet F., *La Clef écossaise. Enquête sur les vraies origines de la franc-maçonnerie*, DVD (ASIN : B001JK00W4).

–, *La Clef écossaise. Enquête sur les vraies origines de la franc-maçonnerie*, Paris, Véga, 2009.

Chevalier P., *Histoire de la franc-maçonnerie française* (1974), Fayard, 2000, 3 vol.

Collectif (sous la dir. de E. Saunier), *Encyclopédie de la franc-maçonnerie*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

– (sous la dir. de R. Dachez), *Les Francs-Maçons, de la légende à l'histoire*, Paris, Tallandier, 2003.

– (sous la dir. de D. Ligou), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, Puf, coll. « Quadrige » (édition révisée par C. Porset et D. Morillon), 2006.

– (sous la dir. de P.-Y. Beaurepaire), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, Armand Colin, 2014.

–, *La Franc-maçonnerie*, Paris, BnF Éditions, 2016.

Combe G., *Voyage en franc-maçonnerie*, DVD (ASIN : B0006TLDMY).

Combes A., *Histoire de la franc-maçonnerie au XIX^e^ siècle*, 2 vol., Paris, Le Rocher, 1998-1999.

–, *La Franc-Maçonnerie sous l'Occupation*, Paris, Le Rocher, 2001.

Dachez R., *L'Invention de la franc-maçonnerie. Des opératifs aux spéculatifs*, Paris, Véga, 2008.

Dachez R., Bauer A., *Nouvelle Histoire des francs-maçons en France*, Paris, Tallandier, 2018.

Graesel A., *La Grande Loge de France*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », n° 3791, 2008.

Ligou D., *Histoire des francs-maçons en France*, Paris, Privat, 1980 (rééd. 2 vol., 2000).

Murat J., *La Grande Loge nationale française*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », n° 3742, 2008.

Nefontaine L., *La Franc-Maçonnerie, une fraternité révélée*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 1994.

Porset C., Révauger C., *Franc-Maçonnerie et religions dans l'Europe des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1998.

LIVRE II

LE RITE FRANÇAIS

par Alain Bauer et Gérard Meyer

Généralités sur les Rites maçonniques

Dans l'univers symbolique de la franc-maçonnerie, il est des mots qui échappent parfois à la sémantique commune et revêtent, au sein des loges ou dans le discours maçonnique, des sens nouveaux ou adoptent une flexion particulière qui en modifie ou en précise le sens habituel.

Ainsi du mot *rite*. Si l'on se réfère aux dictionnaires usuels, on trouve en effet des significations qui paraissent *a priori* assez bien adaptées à l'usage maçonnique. L'immense source que constitue le *Trésor de la langue française* (*TLF*) détaille précisément les acceptions courantes du mot :

> **RITE, subst. masc.**
>
> **A. – 1.** *RELIG.* Ensemble de prescriptions qui règlent la célébration du culte en usage dans une communauté religieuse. Synon. *cérémonial. Rite ancien, antique, sacré, traditionnel ; rite ambrosien, dominicain, latin, mozarabe, romain ; rite alexandrin, arménien, byzantin, grec, maronite, syrien. La fonction culturelle est le fait d'une Église qui, par la médiation du rite, rend le mystère du salut concrètement efficace* (*Philos.*, Relig., p. 38-8).
>
> – *LITURG. CATH., vieilli.* Degré de solennité d'une fête religieuse. [*Les saints*] *sont presque tous classés, à mesure qu'on les introduit dans la chapelle du calendrier, sous le degré du double, ils refoulent les saints antérieurs dont quelques-uns furent pourtant d'une autre*

taille qu'eux et qui n'ont été inscrits, dans les époques reculées, que sous le rite demi-double ou simple (HUYSMANS, *Oblat*, t. 2, 1903, p. 179).

2. *P. anal.* [À propos d'une société secrète] *Rite écossais, maçonnique. Chez lui* [*Alexandre de Cagliostro*], *de réelles connaissances ésotériques – n'a-t-il pas fondé un rite maçonnique particulier, le rite égyptien ?* (CARON, HUTIN, *Alchimistes*, 1959, p. 50). V. *loge* ex. 6.

3. *P. méton.*, surtout *au plur.* Geste, célébration prescrit(e) par la liturgie d'une religion. Synon. *rituel. Rite(s) du cérémonial, du culte, de la sépulture. Les Juifs lisaient pour ainsi dire à chaque page de leurs livres sacrés et dans chacun de leurs rits la prophétie claire et certaine de cette même rénovation de l'univers* (P. LEROUX, *Humanité*, 1840, p. 740). *Pour qu'il ne le fût pas* [*prêtre*], *il aurait fallu que l'évêque eût omis un des rites essentiels de l'ordination* (BILLY, *Introïbo*, 1939, p. 237). V. *cérémonial* ex. 3, *funèbre* ex. 1.

– *P. ext. Les vieilles sociétés avaient leurs livres sacrés, leurs épopées, leurs rits nationaux, leurs traditions, qui étaient comme le dépôt de l'éducation et de la culture nationale* (RENAN, *Avenir sc.*, 1890, p. 335).

B. – *ETHNOL.*, *SOCIOL.*, surtout *au plur.* Pratiques réglées de caractère sacré ou symbolique. *Rites d'initiation ; rites nuptiaux. Tous les rites qui obéissent à un cycle (cosmique ou biologique) s'enchaînent ou se répondent en référence à un ordre naturel* (*Religions* 1984).

Rite de passage. […]

Chacun sait donc que les francs-maçons recourent à des symboles et à des rites. Ou plus exactement à des *rituels*, c'est-à-dire à des formulaires, des protocoles en quelque sorte, qui associent plusieurs rites élémentaires, encadrent et présentent des symboles, à l'occasion insèrent dans une

dramaturgie initiatique des légendes ou des mythes : le rite devient alors, selon un schéma archétypal largement établi par l'anthropologie religieuse, une mise en œuvre, une réactualisation du mythe.

Il est cependant une autre valeur du mot rite, encore vivante dans l'univers religieux et elle aussi clairement attestée par les lexiques usuels : elle renvoie à la formule particulière des rituels, l'ordonnancement des gestes symboliques propres à une liturgie parmi d'autres. Dans l'Église chrétienne, on distingue ainsi le Rite latin (éventuellement « pontifical ») du Rite oriental, par exemple. On mesure aussitôt que ces distinctions ne concernent pas uniquement la technique rituelle elle-même mais qu'elles sous-tendent aussi des clivages institutionnels et même des présupposés doctrinaux.

La franc-maçonnerie a-t-elle transposé sans nuance les diverses acceptions du mot *rite* ? On peut, pour s'en assurer, consulter l'excellent article qui lui est consacré dans le *Dictionnaire de la franc-maçonnerie* (dir. D. Ligou). On se bornera ici à le citer largement [1] :

> RITE **(du latin *Ritus*, forme ancienne : rit).** L'étude de la famille étymologique de ce mot conduit aux notions d'arrangement, de succession, de nombre (grec : *arithmos*, nombre) puis d'ordre (sanscrit : *Rtam*, ordre, correction religieuse).
>
> Le rite est donc l'ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion (Littré), l'ensemble des cérémonies du culte en usage dans une communauté religieuse (Robert).
>
> C'est dans ce sens que la Franc-Maçonnerie a emprunté ce terme lorsqu'elle parle de Rite Écossais Rectifié, de Rite Français, de Rite Écossais Ancien et Accepté. Syn. Régime, Système.
>
> Il est à noter que cet emprunt est tardif. Tant que les usages généraux de la Maçonnerie n'ont pas présenté de divergences notables, on n'a pas parlé de rites en Franc-Maçonnerie. La

première de ces divergences, et sans doute celle qui a eu le plus de conséquences, a été l'apparition d'une nouvelle Grande Loge en Angleterre en 1751. Cette nouvelle Grande Loge accusait son aînée de 1717 de déviations : elle appelait les membres de sa rivale les *Moderns*, et les siens les *Ancients*, d'où les désignations de Rite Moderne et de Rite Ancien, le premier de ces termes n'ayant qu'une portée polémique qui apparaît bien par l'étude de l'ouvrage fondamental de Knoop, Jones et Hamer, *The Early Masonic Catechisms* (Manchester, 1963).

Bien que cette opinion puisse paraître paradoxale, on doit penser que l'expression Rit Écossais a, en France, une origine méridionale. Le terme n'apparaît pas dans les Patentes accordées « le 17e jour du 6e mois 5774 » (1774) par la loge *Saint-Jean d'Écosse* à l'Orient de Marseille à la loge *Saint-Jean d'Écosse* à l'Orient d'Avignon qui prit alors, comme son aînée, le titre de Mère Loge Écossaise. Il n'apparaît pas non plus dans les *Règlements généraux de la Maçonnerie* que cette Mère Loge se donna pour les trois premiers grades, deux mois plus tard. Mais on relève dans les *Règlements des Chapitres Écossais* adoptés le 26e jour du 8e mois 5774 :

« Art. 1er – Tous les Maçons du Rit Écossais auront dans chaque État un point de réunion ; et ce sera une assemblée générale qui aura le titre de : Souverain Chapitre Métropolitain » (documents, bibliothèque municipale d'Avignon).

Cette constatation renforce l'idée, fort vraisemblable, que l'expression Rit Écossais tire son origine de nom du grade d'Écossais, grade rouge supérieur à la maçonnerie bleue[2]. Il se serait ensuite appliqué par contamination à cette dernière[3].

Dès 1778 on voit apparaître en France, à Lyon, le Régime Écossais Rectifié. Le mot régime a été choisi par les fondateurs parce que en fait il s'agissait d'un système maçonnique dirigé et gouverné par les

> grades les plus élevés. On dit maintenant plus couramment, quoique incorrectement, Rite Écossais Rectifié. Le Régime Écossais Rectifié puisait ses origines en Allemagne dans la Stricte Observance Templière, d'où sont issus aussi le Système de Zinnendorf[4] et celui pratiqué en Suède.
>
> On parle ensuite de Rite Français, défini par le Grand Orient de France en 1786, puis de Rite Écossais Ancien et Accepté, de Rite de Misraïm, de Rite de Memphis[5].
>
> C'est surtout à partir du début du XIX^e^ siècle que ce terme se répandit. […]

Le Rite, en franc-maçonnerie, désigne par conséquent tout à la fois un certain esprit, un certain vocabulaire mis en œuvre dans l'exécution rituelle, mais aussi l'échelle et la nature spécifique des grades qui composent un système maçonnique donné. Il ne faut jamais perdre de vue cette dualité de sens.

Nantis de ces précisions lexicographiques, qui fixent aussi un programme d'étude, nous pouvons à présent nous pencher sur l'histoire et les particularités de chacun de ces rites…

1. Édition revue, corrigée et augmentée par C. Porset et D. Morillon, Paris, Puf, 2006, p. 1027-1028.

2. C’est-à-dire celle des trois premiers grades d’apprenti, de compagnon et de Maître.

3. Il faut donc entendre qu’il a fini par exister une maçonnerie « bleue » dite « écossaise » parce qu’elle conduisait, dans les loges qui la pratiquaient, à des grades supérieurs d’Écossais.

4. Maçon d’origine prussienne, d’abord passé par la Stricte Observance, qui répandit ensuite son propre Rite en contribuant à fonder, au début des années 1770, la Grand Loge nationale des francs-maçons allemands.

5. Ces deux derniers étant des Rites dits « Égyptiens ».

CHAPITRE PREMIER

Les premiers pas de la franc-maçonnerie en France

Le plus ancien rituel maçonnique français

> Vers l'année 1725, Milord Dervent-Waters, le chevalier Maskelyne, d'Heguerty, et quelques autres Anglois, établirent une Loge rue des Boucheries, chez Huré, Traiteur Anglois, à la manière des Sociétés Anglaises ; en moins de dix ans, la réputation de cette Loge attira cinq ou six cents Frères à la Maçonnerie et fit établir d'autres Loges, celle de Goustaud, Lapidaire Anglois ; ensuite celle de Le Breton connue sous le nom de Loge du Louis d'Argent parce qu'elle se tenoit dans une auberge de ce nom ; enfin la Loge dite de Bussy parce qu'elle se tenoit chez Landelle, Traiteur rue de Bussy ; elle s'appela ensuite Loge d'Aumont, lorsque le duc d'Aumont, y ayant été reçu, y eut le titre de Maître…

C'est en ces termes que Jérôme de Lalande, dans son *Mémoire historique sur la maçonnerie* publié en 1777, signalait l'arrivée à Paris de Frères britanniques, qui étaient venus en France pour des raisons diverses : politiques, ou plus simplement pour affaires[1]. C'est tout naturellement que

ces francs-maçons de diverses origines se réunirent en loge, sans publicité, doutant de la capacité des Français d'adhérer au mouvement maçonnique et de s'agréger à une loge. Ils vécurent leur maçonnerie de manière très discrète, lui donnant une structure, ainsi que le montrent les *Devoirs enjoints aux maçons libres* signés par le Grand Maître Mac Lean, datés de 1735 et précisant que le duc de Wharton (qui avait été, une dizaine d'années auparavant, un très controversé Grand Maître de la Grande Loge de Londres) avait été précédemment le premier Grand Maître en France, vraisemblablement en 1728. Outre les *Devoirs enjoints aux maçons libres*, cet ensemble comprend en effet un texte intitulé *Règlements généraux modelés sur ceux donnés par le très haut et très puissant Prince Philippe duc de Wharton Grand Maître des loges du royaume de France, avec les changemens qui ont été faits par le présent Grand Maître Jacques Hector Macleane cheval. Baronet d'Écosse, et qui ont été donnés avec l'agrément de la grande loge, à la grande assemblée tenue le 27 décembre 1735, jour de St Jean l'Évangéliste, pour servir de règles à toutes les loges du dit Royaume*.

Quelques années plus tard furent divulgués quelques secrets de ces « Frimassons », qui inquiétaient le pouvoir et excitaient déjà tant la curiosité des « profanes ». Le lieutenant de police René Hérault fut chargé de mettre un frein aux ardeurs maçonniques de ces antipapistes anglais, écossais, voire anglo-irlandais et peut-être même jansénistes. Il utilisa pour cela les services d'une demoiselle Carton, danseuse ou choriste à l'Opéra, « mouche de police » à ses heures, représentant assez bien ce milieu de la prostitution mondaine souvent lié aux indicateurs de police, afin de mettre au grand jour les secrets des maçons. Le raisonnement était simple : plus de secrets, plus de maçons ! La demoiselle Carton obtint ainsi d'un Frère les secrets des loges, en utilisant les moyens que la nature lui avait fournis. C'est donc en 1737 que fut publié le rapport et, compte tenu de son succès,

il fut repris l'année suivante dans *La Gazette de Hollande* et plus tard encore dans l'*Almanach des Cocus* (!).

Au-delà de l'anecdote, pittoresque et plutôt piquante, on ne saurait souligner assez l'importance de la divulgation de Hérault. C'est, pour l'historien des rites et des usages maçonniques, un document majeur et le plus ancien témoignage, apparemment fidèle, d'une cérémonie de réception d'un candidat (on dira très vite « un profane ») en franc-maçonnerie. On ne peut lui comparer que la divulgation célébrissime publiée en 1730 à Londres par un certain Samuel Prichard, *Masonry Dissected*, qui avait révélé au public anglais tous les secrets des trois premiers grades. Le rapprochement de ces deux sources est du reste très riche d'enseignements.

La diffusion en sera telle que la divulgation deviendra une sorte de manuel pour les maçons eux-mêmes. Son examen tant soit peu détaillé permet donc de lister les éléments rituels et symboliques fondamentaux de la plus ancienne maçonnerie française. *La Réception d'un Frey-Maçon* commence ainsi :

> Il faut d'abord être proposé à la Loge par l'un des Frères. Sur sa réponse, on est admis à se présenter. Le Récipiendaire est conduit par le Proposant qui devient son parrain dans une des chambres de la Loge où il n'y a pas de lumière et on lui demande s'il a la vocation d'être reçu.

On est frappé d'emblée par la précision du vocabulaire, car des textes postérieurs différencient le « parrain » du « proposant » et ces termes faisaient partie authentiquement du vocabulaire maçonnique. Le terme de « vocation » est également intéressant : il n'apparaît jamais en Angleterre dans les textes, pas plus qu'il n'est fait mention de la pièce sombre dans laquelle est placé le candidat. Le texte se poursuit :

> […] la vocation d'être reçu, il répond que oui, on lui demande son nom, surnom et qualité, on le dépouille de tous les métaux et joyaux qu'il peut avoir sur lui comme boucle, bouton, bague, boîte. On lui découvre à nu le genou droit, on lui fait mettre son soulier gauche en pantoufle, on lui bande les yeux et on le garde en cet état pendant environ une heure livré à ses réflexions. Après quoi le parrain va frapper trois fois à la porte de la chambre de réception où est le Vénérable Grand Maître de la Loge.

Il faut signaler que pendant assez longtemps, le Vénérable est indifféremment qualifié de Vénérable, de Très Vénérable, la plupart du temps, ou de Vénérable Grand Maître.

> Il répond du dedans par trois autres coups et fait ouvrir la porte. Alors le parrain dit qu'il se présente un gentilhomme nommé… tel… qui demande à être reçu. [Entre parenthèses figure la note suivante : Nota qu'il y a en dehors et en dedans de cette chambre des Frères surveillants, l'épée nue à la main pour en écarter les profanes.]

À cette époque, en dehors du Vénérable assis devant une petite table, sur un fauteuil, à une extrémité de la chambre de réception, les autres Frères, y compris les officiers, ne sont pas assis, ils n'ont pas de « plateau » ni de table devant eux, ils sont tous debout. C'est pourquoi les Surveillants frappent les coups de maillet non pas sur un plateau mais en tapant mutuellement leurs maillets l'un contre l'autre.

> Le Grand Maître qui a un cordon bleu taillé en triangle au col dit : demandez-lui s'il a la vocation. Le Récipiendaire ayant répondu que oui, le Grand Maître ordonne de le faire entrer. Alors, il est introduit

> et on lui fait faire trois tours dans la chambre, autour d'un espace décrit sur le plancher où l'on a crayonné une espèce de représentation sur deux colonnes des débris du Temple de Salomon. Aux deux côtés de cet espace, on a aussi figuré avec le crayon un grand J et un grand B dont on ne donne l'explication qu'après la réception.

Cette description est parfaitement cohérente avec tout ce que l'on sait de la maçonnerie anglaise de cette époque, notamment à travers la divulgation de Prichard : on est encore dans un espace crayonné, vraisemblablement sur un support quelconque. On nous parle des débris du Temple de Salomon, sans trop de précision, mais on mentionne bien l'existence des deux colonnes. Il faut se rappeler ici ce qu'écrivait le pasteur écossais Robert Kirk, en 1691 : « la Maçonnerie est une sorte de tradition rabbinique en forme de commentaire sur les lettres J et B qui étaient le nom des deux colonnes du Temple de Salomon ». On ajoute encore :

> […] et dans le milieu, il y a trois flambeaux allumés, posés en triangle, sur lesquels on jette à l'arrivée du novice, ou de la poudre ou de la poix résine pour l'effrayer par l'effet que cela produit.

C'est, là encore, exactement ce qui était décrit en Écosse quarante ans plus tôt (cf. le *Manuscrit des Archives d'Édimbourg*, 1696).

L'épreuve du candidat consiste à faire trois fois le tour de la salle et d'entendre que quelque chose crépite ou explose : « Les trois tours faits, le Récipiendaire est amené au milieu de l'espace décrit en trois temps, vis-à-vis le Grand Maître qui est au bout d'en haut… » Il faut noter ici que le candidat n'évite pas le tableau pour avancer, mais au contraire qu'il marche dessus. Le candidat est reçu dans la loge et la loge, c'est le tableau :

> […] derrière un fauteuil sur lequel on a mis le livre de l'Évangile selon Saint Jean, il [le Vénérable] lui demande : Vous sentez-vous la vocation ? [c'est la troisième demande] sur la réponse que oui, le Grand Maître dit : faites-lui voir le jour il y a assez longtemps qu'il en est privé. Dans cet instant on lui débande les yeux tous les Frères assemblés en cercle mettent l'épée à la main on fait avancer le Récipiendaire en trois temps jusqu'à un tabouret qui est au pied du fauteuil. Le Frère Orateur lui dit : Vous allez embrasser un Ordre respectable qui est plus sérieux que vous ne pensez [en opposition avec la vie des clubs bachiques, alors si répandus, à l'imitation des Anglais, et dont les débordements de tous ordres alimentaient bien des commentaires].
>
> L'Orateur poursuit :
>
> Il n'y a rien ici contre la loi, contre la religion, contre le Roi ni contre les mœurs, le vénérable Grand Maître vous dira le reste.

Le discours lui-même n'est pas communiqué, mais on sait par ailleurs que la pratique du discours maçonnique était assez répandue ; il ne s'agissait pas d'une « planche » comme on l'entend de nos jours, mais de « morceaux d'architecture », de discours faisant appel à toutes les fioritures de l'éloquence classique avec un nombre de thèmes abordés relativement modeste : la fraternité, la tendre amitié, la bienfaisance. On y parle de ces vertus morales que la maçonnerie est supposée conserver, répandre et défendre, mais on trouverait vainement d'autres contenus dans les discours maçonniques, du moins jusqu'à la Révolution.

> En même temps on le fait agenouiller du genou droit sur le tabouret et tenir le pied gauche levé en l'air. Le Grand Maître lui dit alors :

> Vous promettez de ne jamais tracer, écrire et révéler les secrets des Francs-Maçons et de la Franc-Maçonnerie qu'à un Frère en Loge et en présence du Vénérable Grand Maître. Ensuite on lui découvre la gorge pour voir s'il n'est point du sexe et on lui met sur la mamelle gauche un compas qu'il tient lui-même. Il pose la main droite sur l'Évangile et prononce ainsi son serment : Je permets que ma langue soit arrachée, mon cœur déchiré, mon corps brûlé et réduit en cendres pour être jeté au vent, ainsi qu'il n'en soit plus parlé parmi les hommes. Dieu me soit en aide. Après quoi, on lui fait baiser l'Évangile.

À cette époque, le serment maçonnique renferme les pénalités qui dans une deuxième période vont être ventilées entre les différents grades : la gorge coupée, le cœur arraché, le ventre coupé. Mais là encore, il ne s'agit que de la reprise pure et simple de ce qui est mentionné en 1730 dans le texte de Prichard : preuve, s'il en fallait encore, de la parfaite conformité de cette première maçonnerie française à l'égard de sa source anglaise.

> Le Grand Maître alors le fait passer à côté de lui, on lui donne le tablier de Franc-Maçon qui est d'une peau blanche, une paire de gants d'homme pour lui et une autre de gants de femme pour celle qu'il estime le plus. Et on lui donne l'explication du J et du B écrits dans le cercle qui sont les symboles de leur signe pour se reconnaître. Le J signifie Jakhin le B, Boaisse. Ce sont deux mots anglais. Le signe est de porter la main droite à la gauche du menton et la retirant sur la même ligne du côté droit, et frappe ensuite sur la basque de l'habit. Après quoi on se tend la main en posant le pouce droit sur la première et grosse jointure de la main de son camarade en prononçant le mot de Jakhin. Après quoi on se frappe l'un et l'autre la main droite sur la poitrine puis on se reprend la main en

touchant réciproquement la main droite sur la grosse jointure du doigt médius et en disant Boaisse ou Boiesse.

Les deux grades d'Apprenti et de Compagnon sont certes bien distingués ici, mais on observe qu'ils sont donnés le même soir, dans la même cérémonie et, si l'on peut dire, dans un même mouvement, le tout durant sans doute moins d'un quart d'heure. Cette pratique sera longtemps encore suivie en France avant que le grade de Compagnon – dont le rituel, on le voit, était alors réduit à presque rien – ne se structure et ne s'étoffe peu à peu. L'habitude restera longtemps de poser sur le sol de la loge, entre les trois grands chandeliers, un tableau unique d'« Apprenti-Compagnon ».

Cette cérémonie faite et cette explication donnée, le Récipiendaire est nommé Frère et l'on se met à table, où l'on boit avec la permission du Vénérable Grand Maître à la santé du nouveau Frère.

On décrit ensuite la cérémonie du banquet maçonnique :

Chacun a sa bouteille devant soi. Quand on veut boire on dit : donnez de la poudre ; chacun se lève le Grand Maître dit : Chargez !, on met la poudre, qui est le vin dans le verre. Le Maître dit : Mettez la main sur vos armes ! et on boit à la santé du Frère en portant le verre à la bouche en trois temps. Après quoi et avant de remettre son verre sur la table, on le porte sur la mamelle gauche puis sur la droite, ensuite en avant le tout par trois fois et en trois autres temps on le remet perpendiculairement sur la table, on frappe dans les mains par trois fois et l'on crie par trois fois Vivat ! On observe d'avoir sur la table trois flambeaux en triangle. Si par hasard on s'aperçoit ou soupçonnait que quelqu'un de suspect se fût

introduit dans la compagnie, on le déclare en disant « il pleut ! » ce qui signifie qu'il ne faut plus rien dire.

Il s'agit donc de la plus ancienne divulgation française. Elle décrit un grade d'Apprenti-Compagnon qui ne comporte qu'un seul serment et l'on peut noter qu'elle ne parle pas du grade de Maître. Nous aborderons plus loin les circonstances de son introduction en France.

On ne décrit pas non plus l'ouverture ni la clôture des travaux, comme le fera plus tard l'abbé Pérau dans la première grande divulgation imprimée de l'histoire maçonnique française, *Le Secret des francs-maçons*, publiée à Paris en 1744. Cet ouvrage sera réédité en 1745 avec un supplément sous le titre *L'Ordre des francs-maçons trahi* et, du reste, une demi-douzaine de textes verront le jour entre 1744 et 1751[2]. Si ces textes sont souvent plus précis et apportent quelques informations supplémentaires sur nombre de détails d'exécution, ils décrivent substantiellement la même chose que la divulgation fondamentale de Hérault. Il est surtout clair que toutes ces divulgations, par le vif intérêt qu'elles ont suscité et la diffusion qu'elles ont connue, ont influencé voire établi des usages maçonniques alors incertains et qu'elles en sont devenues les sources.

Les rapports de police, Rome et la franc-maçonnerie

Un autre document fournit des précisions sur les usages des loges à la même époque : il s'agit de l'application d'une sentence de police du 14 septembre 1737, qui « défend toutes sortes d'associations, & notamment celle des Freys-Maçons ». Le rapport a été rédigé à la suite d'une

perquisition dans une loge par des exempts de police dont le rapport minutieux est très utile à l'historien :

> Sur le rapport à nous fait à l'audience de police par M^e^ Jean Delespinay, conseiller du Roi, Commissaire en cette Cour ; qu'ayant été informé qu'au préjudice et contre les dispositions précises des ordonnances du Royaume & des arrêts du Parlement qui défendent les assemblées & toutes sortes d'associations non autorisées, il se devait tenir une assemblée très nombreuse chez le nommé Chapelot, marchand de vin à la Rapée, à l'enseigne de Saint Bonnet, sous la dénomination de Société des Freys-Maçons ; lui Commissaire s'y serait transporté le dixième du présent mois sur les neuf heures et demie du soir avec le sieur Vieret, Exempt de Robe Courte, audit lieu de la Rapée chez ledit Chapelot, où étant arrivé vis-à-vis de la porte de sa maison, il aurait vu un très grand nombre de Personnes, la plupart desquelles avaient tous des Tabliers de peau blanche devant eux, & un cordon de soie bleue qui passait dans le col, au bout duquel il y avait attaché aux uns une équerre, aux autres une truelle, à d'autres un compas & autres outils servant à la Maçonnerie, une table dressée dans un grand salon où il a remarqué de loin qu'il y avait une très grande quantité de couverts, très grand nombre de Laquais & de carrosses tant bourgeois, de remise que de place : que s'étant adressé en premier lieu à quelques-unes desdites personnes ayant lesdits tabliers, & lui, Commissaire leur ayant fait entendre le sujet de son transport & représenter que ces sortes d'Assemblées n'étaient point permises, une d'elles à lui inconnu lui aurait répondu que lui & ceux qui composaient la dite Assemblée ne croient pas faire de mal : ayant ensuite fait avertir ledit Chapelot qui était dans la cuisine de venir lui parler, & y étant venu il lui aurait demandé le sujet pour lequel il recevait chez lui

> une pareille assemblée contre les lois du Royaume, les intentions de sa Majesté & les arrêts du Parlement, & l'aurait interpellé de lui déclarer les noms & qualités de ceux qui étaient de ladite Assemblée, à quoi il aurait répondu qu'un Particulier à lui inconnu, était venu commander ledit souper sans lui dire pour qui ; qu'il y avait dans son salon de dressée pour eux une table de cinquante couverts ; qu'il ne savait les noms, ni les qualités des personnes qui étaient chez lui, qui composaient la dite assemblée ; & qu'elles fussent défendues ; que si cela avait été à sa connaissance, il se serait bien donné de garde de les recevoir : dont du tout, lui, Commissaire, aurait dressé le dit jour procès-verbal, du contenu auquel nous avons référé le lendemain onze dudit mois de septembre…

La suite du procès-verbal rappelle les arrêts du parlement, sentences et règlements de police : « en conséquence faisons défenses à toutes personnes de tel état, qualité et conditions qu'elles soient, de s'assembler, ni de former aucune association, sous quelque prétexte & sous toute dénomination que ce soit, & notamment sous celle de Freys-Maçons, & ce sous les peines portées par lesdits arrêts et règlements ». Et plus loin : « Et pour par ledit Chapelot avoir reçu une compagnie de Freys-Maçons le condamnons en mille livres d'amende envers le Roi, disons que son cabaret sera fermé et muré pendant six mois ».

L'année suivante, la bulle papale *In Eminenti*, fulminée par Clément XII, confirmait, sur des bases et pour des raisons entièrement différentes, cette interdiction :

> Nous avons appris, par la rumeur publique, qu'il se répand à l'étranger, faisant chaque jour de nouveaux progrès, certaines sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules,

appelés communément du nom de Francs-Maçons ou d'autres noms selon la variété des langues, dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engagent par serment prêté sur la Bible, et sous les peines les plus graves, à couvrir d'un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret.

Et plus loin dans le texte :

C'est pourquoi Nous défendons sévèrement et en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun des fidèles de Jésus-Christ, de quelque état, grade, condition, rang, dignité et prééminence qu'ils soient, laïcs ou clercs, séculiers ou réguliers méritant même une mention particulière, d'oser ou de présumer, sous quelque prétexte, sous quelque couleur que ce soit, d'entrer dans les dites sociétés de Francs-Maçons ou autrement appelées, ni de les propager, les entretenir, les recevoir chez soi ; ni de leur donner asile ou protection, y être inscrits, affiliés, y assister ni leur donner le pouvoir ou les moyens de s'assembler, leur fournir quelque chose, leur donner conseil, secours ou faveur ouvertement ou secrètement, directement ou indirectement, par soi ou par d'autres, de quelque manière que ce soit, comme aussi d'exhorter les autres, les provoquer, les engager à se faire inscrire à ces sortes de sociétés, à s'en faire membres, à y assister, à les aider et entretenir de quelque manière que ce soit, ou les conseiller : et Nous leur ordonnons absolument de se tenir strictement à l'écart de ces sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, et cela sous peine d'excommunication à encourir par tous les contrevenants

> désignés ci-dessus, *ipso facto* et sans autre déclaration, excommunication de laquelle nul ne peut recevoir le bienfait de l'absolution par nul autre que Nous, ou le Pontife Romain qui nous succédera, si ce n'est à l'article de la mort.

Il est aujourd'hui certain que ni Clément XII ni ses conseillers ne savaient rien de substantiel sur la franc-maçonnerie. Ils n'y voyaient qu'un conventicule peut-être antipapiste, puisque d'origine anglaise, en tout cas un cercle prétendant échapper à l'autorité immédiate de l'Église, et cela suffisait pour asseoir une condamnation. Ces deux derniers textes montrent en tout cas dans quelle atmosphère se développait alors la franc-maçonnerie. Pourtant, malgré la sentence de Hérault et la bulle de Clément XII, le nombre des Loges à Paris continua de progresser : on en comptait vingt-deux en 1742 et sans doute autant en province.

Le premier texte, *La Réception d'un Frey-Maçon*, constitue donc, nous l'avons déjà souligné, une source qui conduit aux « fondamentaux » du rite maçonnique alors pratiqué dans les loges en France. Ce rite, précisons-le d'emblée, ne s'appelait pas encore Rite français, car il n'y avait nul besoin de le distinguer par un nom spécifique de quoi que ce fût d'autre : c'était alors la seule façon connue de pratiquer la maçonnerie ! Cela se produira beaucoup plus tard, vers la fin du XVIII^e^ siècle, lorsque seront apparues d'autres façons de « maçonner » : le Rite Écossais Rectifié (RER) par exemple ou, au début du XIX^e^, le Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA).

Ces usages des loges parisiennes de 1744 sont une importation directe de la maçonnerie anglaise de 1717, celle que l'on appellera bien plus tard, à partir de 1751, la maçonnerie des « Modernes ». À cette date, en effet, une Grande Loge rivale se formera en Angleterre, se qualifiant elle-même de « Grande Loge selon les Anciennes Instructions », entamant pour une soixantaine d'années une querelle dont la substance paraît aujourd'hui assez mince, mais pratiquant surtout un système maçonnique, symbolique et rituel

assez différent de celui de la première Grande Loge, qualifiée par dérision de Grande Loge des Modernes. Il n'existe donc pas de différence fondamentale entre les maçonneries pratiquées à Londres et à Paris jusqu'en 1750 environ. Ce Rite « fondateur », le plus anciennement documenté et qui en viendra un jour à ne plus subsister qu'en France – nous verrons plus loin pourquoi –, comporte un certain nombre de marqueurs sur lesquels il faut s'arrêter un instant.

Les fondamentaux du rite « moderne »

Les points remarquables de ces rituels sont les suivants : la forme de la Loge, la place des Surveillants, la disposition des chandeliers et leur signification, les colonnes et les mots, le tableau de Loge.

De 1696 à 1730, en Grande-Bretagne, sont apparues de nombreuses divulgations dévoilant les « secrets » de la maçonnerie[3]. Empruntant aux traditions écossaises, elles font apparaître les éléments de rituels que l'on trouvera de façon constante en Angleterre et donc en France. L'un des textes les plus anciens est le *Manuscrit des Archives d'Édimbourg*, déjà évoqué. Il date de 1696 et il est manifestement d'origine opérative. Il présente déjà d'intéressantes informations sous la forme d'une interrogation extraite vraisemblablement des instructions ou catéchismes, pratiques courantes des loges à cette époque. Ainsi :

> Question. – Qu'est-ce qui fait une Loge juste et parfaite ?
> Réponse. – Sept Maîtres, cinq apprentis entrés à un jour de marche d'une ville, là où l'on n'entend ni un chien aboyer ni un coq chanter.

Ou encore :

Question. – Comment se tient votre Loge ?
Réponse. – Est et Ouest comme le Temple de Salomon.
Question. – Où se tint la première Loge ?
Réponse. – Dans le porche du Temple de Salomon.

Et enfin :

Question. – Y a-t-il des Lumières dans votre Loge ?
Réponse. – Oui, trois : le nord-est, le sud-ouest et le passage de l'est. La première désigne le Maître Maçon, la seconde le Surveillant, la troisième le compagnon poseur.

Chandeliers et colonnes

Les trois lumières évoquées dans ce dialogue désignent de façon à peu près certaine les trois grands chandeliers placés au centre de la loge, deux à l'est et un au sud-ouest, selon une topographie symbolique qui sera l'un des repères fondamentaux du Rite français. Les gravures attribuées à Le Bas et publiées à Paris en 1745, représentant avec un grand luxe de détails les différentes phases de la réception d'un candidat comme Apprenti-Compagnon puis comme Maître, attestent bien, et sans équivoque, cette position originelle qui sera reprise de façon officielle et définitive jusque dans le *Régulateur du maçon*, texte imprimé sans autorisation en 1801 mais reprenant fidèlement les travaux du Grand Orient de France qui avait codifié le Rite français pour les trois premiers grades dès 1786. La Grande Loge de Londres de 1717 et, partant, les premières Loges parisiennes à partir de 1725 puiseront dans cette tradition pour « éclairer » la loge. La disposition des chandeliers au sud-ouest et au nord-est évoque ici des positions solaires particulières, liées aux solstices d'été et d'hiver : c'est en

effet au solstice d'été que le soleil se lève le plus au nord-est et c'est au solstice d'hiver qu'il se couche le plus au sud-ouest.

Mais la lecture des textes amène surtout à une autre interprétation, beaucoup plus fondamentale, des trois grands chandeliers : le premier texte où est présentée cette triade est le manuscrit Wilkinson, daté de 1727, selon l'estimation la plus fréquemment admise. C'est une sorte de préversion de la *Maçonnerie disséquée* de Prichard, dont la date de parution, 1730, est parfaitement connue. On lit en effet dans le *Ms Wilkinson* les phrases suivantes :

D. – Qu'avez-vous vu quand vous avez été introduit dans la Loge ?
R. – Trois grandes Lumières.
D. – Que représentent-elles ?
R. – Le soleil, la Lune et le Maître Maçon.
D. – Pourquoi cela ?
R. – Le soleil pour gouverner le jour, la Lune, la nuit et le Maître Maçon, la Loge.

À partir de 1727, on voit donc apparaître cet ensemble de questions et de réponses et cela restera constant jusqu'à nos jours. Donc, la tradition fixe brutalement en 1727 dans un texte ces trois grandes lumières et leur rôle. Dans la *Maçonnerie disséquée* de Prichard, on trouve quelque chose de pratiquement identique, avec toutefois une précision tout à fait essentielle :

D. – Avez-vous des Lumières ?
R. – Oui, trois.
D. – Que représentent-elles ?
R. – Le Soleil, la Lune et le Maître Maçon.
D. – Pourquoi cela ?

R. – Le Soleil pour gouverner le jour, la Lune, la nuit et le Maître Maçon, sa Loge.

Nota Bene : ces lumières sont trois grandes chandelles, placées sur de hauts chandeliers.

Dans un autre texte anglais, légèrement postérieur, *Le Dialogue entre Simon et Philippe*, vers 1740, on trouve le dialogue suivant :

D. – Qu'avez-vous vu ensuite ?
R. – Trois grandes Lumières.
D. – Comment les nommez-vous ?
R. – Le Soleil, la Lune et le Maître.
Note : le Soleil, la Lune et le Maître sont trois grandes chandelles sur trois grands chandeliers de bois sculptés dans tous les ordres [pour « ordres d'architecture »] et placés sur la Loge en triangle.
D. – Comment règlent et gouvernent-elles ?
R. – Le Soleil le jour, la Lune la nuit, et le Maître la Loge.
D. – N'avez-vous aucune autre lumière ?
R. – Oui, une surpassant de loin le Soleil et la Lune.
D. – Qu'était-elle ?
R. – La Lumière de l'Évangile.

Cette dernière indication est importante car elle nous permet d'apercevoir l'inspiration essentiellement religieuse d'origine de cette triade, elle-même en partie liée aux deux solstices, nous l'avons vu, et donc aux deux fêtes de Saint-Jean. Notons au passage que si l'on veut éclairer la controverse qui, bien plus tard, éclatera entre les Modernes et les Anciens à Londres, par une divergence religieuse entre ces deux générations de francs-maçons anglais, l'histoire des rituels apporte peu de substance à cette thèse. L'inspiration chrétienne de ces textes de la tradition des

« Modernes », quoique large et tolérante, est partout évidente. Elle doit surtout se lire à la lueur du climat religieux de l'Angleterre de la fin du XVII^e^ siècle dont la complexité suscite parfois, de nos jours, quelque incompréhension. Ainsi de la version de 1738 des *Constitutions* d'Anderson – texte essentiel de la première Grande Loge de Londres, la première version étant, on le sait, de 1723 – qui, tout en paraissant souligner les aspects religieux de la franc-maçonnerie, fait pourtant figurer dans le texte l'expression « liberté de conscience ». Il n'y avait alors aucune contradiction dans les termes car, par « liberté de conscience », on entendait surtout « liberté religieuse », désormais accordée à tous dans le respect mutuel.

La maçonnerie qui va s'installer en France vers 1725 dérive directement de cette tradition de la Grande Loge des Modernes (et c'est pour cela que le Rite français s'appellera aussi Rite moderne). Dans le plus ancien texte maçonnique d'instruction en langue française que nous connaissions, le *Catéchisme des Francs-Maçons* de Travenol (1744), on lit :

D. – Quand on vous a fait voir la lumière, qu'avez-vous aperçu ?
R. – Trois grandes lumières.
D. – Que signifient-elles ?
R. – Le Soleil, la Lune et le Grand Maître de la Loge.

Autre texte important, en 1745, *Le Sceau rompu* :

D. – Pourquoi le Soleil ?
R. – Comme le Soleil gouverne le jour et la Lune la nuit, ainsi le Maître gouverne sa Loge.

C'est partout et toujours la même tradition. On peut même signaler que le RER qui n'a fait que recueillir tardivement les échos de la tradition

maçonnique française a conservé cette notion dans ses instructions.

Cette tradition française est permanente, ininterrompue : on la retrouve évidemment dans ce texte final à divers égards qu'est le *Régulateur du maçon*, publié en 1801, à partir de textes fixés en 1786, nous l'avons dit :

D. – Qu'avez-vous vu quand on vous a donné la Lumière ?
R. – J'ai vu le Soleil, la Lune et le Maître de la Loge.
D. – Quels rapports peut-il y avoir entre ces astres et le Maître de la Loge ?
R. – Comme le Soleil préside au jour, et la Lune à la nuit, le Maître préside à la Loge pour l'éclairer.

L'existence d'un autre ternaire, bien distinct du précédent, est cependant attestée en 1727 en Angleterre, dans le manuscrit Wilkinson : « *Wisdom to contrive, Strength to support, Beauty to adorn*. » Sagesse pour inventer, Force pour soutenir, Beauté pour orner. De même en France, en 1744, dans le *Catéchisme des francs-maçons* de Travenol :

Question. – sur quoi est fondée votre Loge ?
Réponse. – sur trois colonnes, la Sagesse, la Force et la Beauté.

Il faut donc soigneusement distinguer deux ternaires et deux séries d'objets : les chandeliers et les colonnes. Ces dernières n'avaient pas, dans cette première forme de la maçonnerie, d'existence physique et n'étaient donc pas présentes dans la loge. Ou plutôt, si elles ne l'étaient, c'est parce que ce ternaire recoupait en partie un « binaire » : celui des deux colonnes qui encadraient l'entrée du Temple de Salomon et de la loge elle-même. La colonne B et la colonne J, comme le montrent les anciennes instructions maçonniques anglaises, étaient respectivement référées à la Beauté et à la Force, c'est-à-dire aussi aux deux Surveillants.

Même si, pendant longtemps, dans les loges françaises du XVIIIe siècle, lesquelles ne se réunissaient pas dans des locaux spécialement affectés mais dans des tavernes ou des hôtels particuliers, les deux colonnes en question ne furent pas matérialisées, elles figuraient cependant toujours sur le tableau de la loge, lui-même placé entre les trois grands chandeliers – qui ne sont évidemment pas à confondre avec les colonnes, occupant, on l'a vu, une topographie très différente. Quant à la Sagesse, la troisième colonne également immatérielle, elle représentait l'apport spirituel du Maître de la Loge, objet virtuel, immatériel, mais combien important. En somme, les trois colonnes Sagesse, Force et Beauté, respectivement placées au sud-est, au nord-ouest et au sud-ouest, ont bien appartenu à la plus ancienne tradition maçonnique, celle des « Modernes », et donc au patrimoine de ce que l'on nommera plus tard le Rite français, mais sans apparaître ostensiblement : deux d'entre elles étaient dessinées sur le tableau et la troisième était emblématisée par le Vénérable Maître lui-même.

Il n'en demeure pas moins que, de nos jours, il est classique d'affirmer que si les trois grands chandeliers appartiennent bien au Rite français, dans l'ordre sud-est, sud-ouest, nord-ouest – même si, au XIXe siècle, pour des raisons que nous verrons, ces chandeliers ont peu à peu disparu en pratique –, les colonnes Sagesse, Force et Beauté seraient, quant à elles, le propre des Rites écossais. Il y a une part de vérité dans cette assertion qui est pourtant globalement fausse.

Que le ternaire Sagesse, Force et Beauté soit attesté dans la tradition des Modernes et donc dans la première tradition maçonnique française, cela ne fait aucun doute, on vient de le voir. En revanche, il est vrai que dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, entre Marseille, Avignon puis Paris successivement, est apparue une lignée, du reste très minoritaire, de loges se qualifiant d'« écossaises » et qui pourtant, dans leur décor et leur rituel, avaient toutes les caractéristiques du Rite français… sauf une : au centre de la loge se dressaient trois grandes colonnes correspondant bien, cette fois, à

leurs places exactes, aux trois éléments du ternaire Sagesse, Force et Beauté. Cette disposition dite « écossaise » – mais évidemment inconnue en Écosse ! – des trois grandes colonnes sera reprise en 1778 par le RER. En 1804, le *Guide des maçons écossais*, premier rituel du REAA pour les grades bleus, reprendra également ce schéma, sans doute pour se distinguer du Rite français, puisque ses membres venaient de se séparer du Grand Orient.

Le tableau de Loge

L'importance du tableau de Loge en Angleterre se traduit par un nombre assez surprenant de désignations et d'appellations.

D'abord sur les matériaux : le sol de la Loge, les tableaux sur toile, les tableaux sur bois, et ce qui est plus étonnant, les tableaux sur marbre ou plus exactement en marqueterie de marbre, totalement inconnus en France. Le terme de départ est *drawing the Lodge*, c'est-à-dire dessiner la loge. La loge était dessinée sur le sol puis elle était effacée, non pas à la fin de la Tenue, mais à la fin de la cérémonie, et c'était le candidat, même si c'était un Lord, qui prenait le balai, la serpillière et le seau pour effacer ce dessin. Les références que l'on trouve à ce sujet sont toujours ambiguës, succinctes et peuvent désigner une chose ou une autre. En 1738, on trouve « payer au tuileur pour dessiner la loge, 2 shillings 6 » et il y avait ce soir-là trois élévations. En 1753, le 26 septembre, on trouve que le Frère Lister a été reçu membre de la Loge et que, le 14 novembre, on a décidé que le Frère Lister serait un membre libre pour dessiner les Loges sauf s'il n'y avait pas d'initiation ou d'élévation dans le trimestre. Le 27 juin 1760, dans une autre Loge, on voit que l'on paye « 5 shillings au tuileur pour déposer les convocations, pour tuiler et pour dessiner la Loge ». Le 20 mars 1761, on lit que « tout membre proposé pour être élevé Maître doit déposer une caution de 5 shillings qu'il perdra s'il ne vient pas à son élévation, afin de couvrir

les frais du dessin de la Loge ». En 1761, « le tuileur reçoit 5 shillings pour dessiner la Loge pourvu qu'il y ait une initiation ou une élévation, sinon, on ne lui paiera rien pour dessiner la Loge ». Ceci peut signifier que la Loge était dessinée pour toutes les Tenues mais que seuls étaient payés les dessins des cérémonies. Le 6 février 1787, pour la réception de son Altesse royale le prince de Galles par le duc de Cumberland, on paye trois shillings pour dessiner la Loge, et l'on n'ose supposer qu'ensuite le prince de Galles ait pris la serpillière pour nettoyer le plancher. Les renseignements tirés de ces livres de comptes et des procès-verbaux sont confirmés dans les divulgations. Tout au début du texte des *Three Distinct Knocks* (*Trois Coups distincts*, 1760), on lit :

> Ce plan est dessiné sur le plancher de l'est à l'ouest, le Maître se tient à l'est avec l'équerre au col, et la Bible devant lui […]. Ce tableau est généralement fait de craie et de charbon, sur le plancher, c'est la raison pour laquelle ils ont si souvent besoin d'une serpillière et d'un seau ; car lorsqu'un Maçon a été reçu, ils lavent le sol mais les gens s'en sont aperçus et ont fait beaucoup de plaisanteries là-dessus et c'est pourquoi certaines Loges utilisent des clous et du ruban pour dessiner la Loge et ainsi les gens extérieurs ne s'aperçoivent plus de rien.

Aux pages 10 et 11 de *Jachin et Boaz* qui est une divulgation jumelle de la précédente, publiée en 1762, on lit :

> On lui apprend à marcher et à avancer « *upon the drawing on the floor* » qui est dessiné avec la plus grande exactitude et tous ces dessins lui sont expliqués de la façon la plus précise et les ornements et les emblèmes de l'ordre lui sont décrits dans le plus grand détail. La cérémonie étant terminée, le nouveau membre est

obligé de prendre une serpillière dans un seau d'eau que l'on a apporté à cette fin et d'effacer le dessin sur le plancher s'il est fait avec de la craie et du charbon.

On voit donc que l'usage le plus ancien est de dessiner la Loge sur le plancher et de l'effacer ensuite. Mais ce n'était pas toujours très réussi.

Il faut maintenant regarder l'ambivalence entre le mot *to draw*, « dessiner », et le verbe *to form*, qui veut dire « former ». Au Rite anglais style Émulation, de nos jours encore, le Vénérable dit : « La Loge étant dûment formée, etc. » Dans certains textes français de la fin du XVIII^{e} siècle, on dit à un certain moment aux FF.·. de « former la Loge » et l'on trouve dans les documents une synonymie entre *to draw* et *to form*. Ainsi, en 1751, le tuileur reçoit « *for forming the Lodge 5 Shillings* » et le 21 novembre, à nouveau. Le 17 janvier 1764, on trouve la mention suivante : « *the Lodge was formed and drawn* ». En 1771, on lit : « Le Tuileur recevra 2 shillings et 6 pence pour former soit une Loge de Compagnons, soit une Loge de Maîtres ». Cela amène à l'idée que « dessiner » veut dire mettre la loge en place, lui donner une présence, une organisation, un contenu, et que c'est par les objets qui sont dessinés sur le tableau que la Loge est formée. Petite note humoristique, plutôt rare dans ces procès-verbaux : le 16 septembre 1772, le tuileur s'étant trompé en formant la Loge d'Apprentis au lieu de celle de Maîtres, l'initiation a été remise à une date ultérieure ! Autre mention d'archives, le 5 octobre 1773, le Vénérable a ordonné une élévation pour la prochaine Tenue et qu'une Loge de Maîtres soit formée en conséquence ; cela veut bien dire qu'une Loge de Maîtres serait *dessinée* en conséquence. Cette coutume de dessiner sur le sol vient certainement des opératifs et l'on trouve le lien avec le travail des appareilleurs sur le plancher.

Cette méthode présentait de nombreux inconvénients : celui de payer quelqu'un à chaque cérémonie, de trouver quelqu'un ayant suffisamment de

talent pour que le dessin ne soit pas horrible, et celui de permettre aux clients de la taverne d'apercevoir le dessin sur le sol. Il y a donc eu le procédé utilisant des rubans cloués, qui ne devait pas être d'une très grande finesse de trait, et rapidement, on en est arrivé à faire des tableaux permanents. C'était une légère infraction au secret maçonnique, mais la commodité l'emportait sur le secret et l'on trouve alors toute une série de termes qui sont extrêmement éloquents. Divers supports ont été utilisés.

La Toile. – D'abord le mot *cloth* qui signifie étoffe de laine, drap et toile. Les tableaux étaient peints sur toile et l'on trouve les différents groupes : *Lodge cloth* (toile de Loge), *floor cloth* (toile de plancher), *foot cloth* (toile de pied, pour marcher dessus, au sens propre : tapis), *making cloth* (toile pour recevoir) et un mot écossais, *floorings* (objets de plancher). On se rend compte que jamais en Angleterre n'est utilisé le mot *carpet* qui signifie tapis de laine, d'appartement, qui n'était pas utilisé dans les tavernes. Cependant, ce terme est utilisé aux États-Unis. Toute espèce de manichéisme est impossible, il faut être très attentif, car il est très possible que ces *floor cloth* qui semblent être la plus ancienne appellation de ce qui a succédé au dessin sur le sol pouvaient se trouver soit sur le sol, soit sur une planche au milieu de la Loge, lorsqu'il n'y avait pas de réception. On trouve en 1736 la plus ancienne mention en Angleterre : le F.∴ X.∴ a offert à la Loge une toile peinte représentant les diverses formes d'une Loge de Maçons. On trouve en 1757 une autre mention d'une toile peinte. Mais on ne peut savoir s'il s'agit d'un tableau de Loge ou d'un pavé mosaïque ; en 1776, on trouve expressément *a mosaic floor cloth*. En 1759, on trouve une mention assez curieuse dans la Loge de la Chapelle de Marie à Édimbourg :

> Quelqu'un ayant rapporté qu'une toile peinte représentant *the flooring of the Master's Lodge*, c'est-à-dire un tapis de sol d'une Loge de Maîtres, était suspendue à la vue du public, dans la

> boutique d’un peintre et que considérant que tout cela était très fâcheux pour la Maçonnerie, il fut ordonné que l’on allât chez ce peintre et que comme de telles peintures sur toile pour le plancher étaient expressément défendues, on pria la Loge de St André à qui appartenait cette toile de ne plus les utiliser à l’avenir.

C’était là une innovation qui n’avait pas reçu un aval officiel, mais qui s’est peu à peu installée. En 1769, en Écosse, on trouve la mention *different floorings of the Lodge* et, en 1783, *the flooring of the fellow craft and Masters Masons* peint et encadré. En 1796, une Loge des Anciens commande un tapis peint pour les réceptions. Deux ans plus tard, ce tapis prendra le nom de *making cloth*. Quelques années plus tard, il est appelé un *masonic floor cloth*. En 1836, dans un service religieux dans l’église, devant la chaire fut suspendu le nouveau tapis de sol de la Loge.

Le Bois. – Le mot qui apparaît le plus souvent est le mot *board*, qui signifie planche. Là encore, on se heurte à une ambiguïté, car les planches n’étaient pas placées sur le sol, mais sur des tréteaux ; ceci ne veut pas dire que ce furent des tableaux permanents, ce pouvait être un tableau de toile posé sur une planche de bois mais aussi une sorte de tableau noir sur lequel le tuileur dessinait à chaque fois et, comme l’a souligné l’érudit anglais E.H. Dring, qui a beaucoup travaillé sur ce sujet : « la transition qui consiste à passer d’un dessin de la forme de la Loge sur le tableau de la Loge à chaque Tenue au fait de le dessiner de façon permanente sur un tissu pour pouvoir être placé sur la table à tréteaux, ou sur le sol de la Loge est une évolution tout à fait naturelle ».

On trouve, en 1783, le terme *forming board*, le tableau, la planche qui forme la Loge (de même que précédemment, nous avions trouvé *forming cloth*, c’est-à-dire la toile qui forme la Loge). On trouve en 1810 la mention d’un don extrêmement précieux d’un tableau de Loge sur bois excessivement bien dessiné pour le premier et le second grade, peint par un

Frère du nom de Massey. Il y a là-dessus des références, en particulier dans les textes de William Preston, l'un des plus grands « ritualistes » de la maçonnerie anglaise de la fin du XVIII^e^ siècle : « La Loge qui est placée au centre couverte de satin blanc. La Loge est couverte, la Loge est découverte. » Si bien que le terme *Lodge* est un équivalent de *Lodge board*. En 1882, on trouve la mention : « Quatre tuileurs portent la Loge couverte de satin blanc. La Loge est placée au centre sur un molleton de velours cramoisi et par-dessus, on place les trois lumières et les aiguières d'argent et d'or avec le blé, le vin et l'huile nécessaires pour la consécration et à la tête, il y a un piédestal avec la Bible ouverte et l'équerre et le compas placés dessus. » À ce sujet, Dring fait un commentaire : « Cette Loge était un tableau de bois sur lequel on avait dessiné la forme de la Loge que l'on avait placé sur des tréteaux au centre du Temple de la Grande Loge ». Dans la gravure décrivant la pittoresque procession des « Maçons de la Teigne et de la Guenille » (*Scald Miserable Masons*), qui s'est déroulée à Londres en 1742, on voit un tableau de Loge surmontant la mention « *The true original Masons Lodge* ». Le tableau, c'est la loge, encore une fois, et la loge, c'est le tableau.

Il faut ici souligner, pour être complet, que cette longue et riche pratique du tableau ou du tapis de loge est propre à la tradition des Modernes et s'est, pour cette raison, retrouvée dans le Rite français. Elle était en revanche ignorée de la Grande Loge des Anciens et le demeura toujours. Lorsque les deux Grandes Loges rivales, celle des Modernes et celle des Anciens, fusionnèrent en 1813 pour constituer l'actuelle Grande Loge Unie d'Angleterre, la mise au point d'un « rituel de l'Union » fit l'objet d'un travail de plusieurs années, entre 1813 et 1816. L'un des problèmes posés consistait précisément dans la place qu'il fallait donner au tableau, situé pour les Modernes au centre de la loge et tout simplement inconnu des Anciens ! On transigea par un compromis qui explique que, de nos jours, on

peut voir dans les loges anglaises le tableau de Loge disposé verticalement contre le plateau du Deuxième Surveillant !

La place des Surveillants

Vers 1750, la véritable rupture épistémologique provoquée par l'arrivée de Maçons irlandais et la création par eux de la Grande Loge des Anciens a également fait apparaître une nouvelle disposition des Surveillants. Dans le système des Modernes, selon une orientation bisolsticiale, les deux Surveillants sont à l'ouest tandis que le Vénérable est à l'est. Dans le système des Anciens, ce sont trois positions remarquables de la course du soleil qui sont privilégiées : l'est, où il se lève (le Vénérable Maître, qui ouvre la loge), l'ouest, où il se couche (le Premier Surveillant qui ferme la loge), et le Sud, où il atteint son zénith (le Deuxième Surveillant qui appelle les ouvriers du travail au repos puis du repos au travail). Lors de l'Union de 1813, dans le même esprit de nécessaire compromis que celui adopté pour la position du tableau, le schéma des Anciens fut retenu. Désormais, l'ancienne disposition des Surveillants à l'ouest ne subsista qu'en France, et donc dans le Rite français.

Il faut noter encore que la disposition des Anciens demeura inconnue en France pendant tout le XVIII^{e} siècle, et ne fit son apparition qu'avec le *Guide des maçons écossais*, déjà mentionné, dont le modèle était les *Trois Coups distincts*, rituel de référence des Anciens.

Les belles infidèles

Cependant, le passage en France des textes anglais ou écossais a posé aux Frères français de sérieux problèmes de traduction, en particulier l'exploitation des termes techniques du métier – ce vocabulaire pratique

échappait aussi parfois aux Anglais eux-mêmes. Deux exemples témoignent de cette difficulté de langage : *broached ornel* et *indented tarsel*.

Deux articles parus dans la revue *Renaissance traditionnelle*, sous la plume de René Désaguliers[4], ont démonté les mécaniques des traductions fautives de ces deux expressions.

Broached ornel. – « L'orneau broché » ou encore pierre taillée à l'aide d'une broche, d'une pointe, outil du tailleur de pierre. Une traduction approximative éloignée de la taille de la pierre a finalement donné : « pierre cubique à pointe », pierre cubique surmontée d'une pyramide à base carrée ; et un rôle lui a été attribué souvent mentionné dans les catéchismes maçonniques français – et eux seuls ! – du XVIII^e^ siècle : « elle sert au compagnon pour affûter ses outils »… Démarche courageuse, pour une pierre tendre de construction, d'affronter des objets métalliques pour les aiguiser.

Indented tarsel (la « houppe dentelée »). – Cet objet mystérieux figure sur les tableaux de loge anglais sous la forme d'une bordure constituée d'une alternance de triangles blancs et noirs. C'est bien l'image que l'on peut attendre de *tarsel* (planchette) et son aspect *indented* (en dents de scie). On comprend le trouble des Frères français, lorsqu'ils s'attachèrent au sens second de tarsel (qui veut aussi dire « houppe »). Ils ignoraient que *tarsel* avait désigné une petite pièce de bois (ou de cuir ou de métal) fixée sur le col d'un manteau et qui permettait de maintenir un cordon souvent terminé par une houppe. Par une sorte de métonymie, l'objet fixé et sa fixation, la planchette et le cordon furent confondus peu à peu. De façon providentielle mais malencontreuse, l'héraldique vint au secours des maçons : sur les armes des veuves figurait habituellement un cordon garni de nœuds et terminé par une houppe à chaque extrémité ! Ce cordon porte le doux nom de « lacs d'amour » – celui, éternel, que la veuve doit vouer à son défunt époux. Ce symbole ne pouvait que séduire des hommes dont l'amour fraternel constitue l'un des piliers de l'Ordre. Le terme fut donc adopté ; les

traductions fautives, ces belles infidèles, ont parfois du génie. On a ainsi créé en France un symbole maçonnique qui demeure parfaitement inconnu en Grande-Bretagne…

1. Sur les antécédents britanniques et les débuts de la franc-maçonnerie en France, cf. *supra*, livre I, « Histoire de la franc-maçonnerie française ».

2. Cf. *infra*, chap. II : « Les sources documentaires, p. 145.

3. Pour une étude détaillée, cf. Ph. Langlet, *Les Textes fondateurs de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2006.

4. Repris dans R. Désaguliers, *Les Pierres de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 1995.

CHAPITRE II

Les sources documentaires

Divulgations, apologies et pamphlets

À partir de 1740, c'est l'explosion documentaire pour la France : on va avoir deux catégories principales de textes :

1/ Les **divulgations** qui vont expliquer de façon claire et documentée les usages, les symboles, l'organisation de la franc-maçonnerie. En 1744, c'est *Le Secret des francs-maçons*, puis le *Catéchisme des francs-maçons*, qui est le premier document en France révélant le contenu du grade de Maître. Viennent ensuite en 1745 *L'Ordre des francs-maçons trahi* et *Le Sceau rompu*. D'autres suivront jusqu'au début des années 1750.

2/ Les **apologies** et les **pamphlets**, textes qui attaquent ou défendent la franc-maçonnerie. Les attaques et les défenses se répondant l'une l'autre. On y voit quelle image les ennemis de l'Ordre voulaient mettre en avant et, d'autre part, quelle image la maçonnerie voulait donner d'elle-même.

Les « Constitutions » de La Tierce

Il existe enfin une troisième catégorie de textes : les textes de règlements, les statuts, des textes juridiques. Ceux-ci avaient pour origine, de façon naturelle, les *Constitutions* anglaises. Le premier de ces documents est dû à La Tierce. Il s'intitule : *Histoire des francs-maçons, contenant les obligations et statuts de la vénérable confraternité de la maçonnerie, conforme aux traductions les plus anciennes*. Les *Constitutions* de La Tierce sont connues dans l'édition de 1743. Elles sont dédiées à Monsieur Gotthart Kettler, baron du Saint-Empire, chambellan actuel de Sa Majesté impériale de toutes les Russies :

> Monsieur, l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous offrir a été approuvé par les Loges de Londres, où je l'avais composé dès l'année 1733. Si je ne le mis point alors au jour, mon départ de cette Capitale en fut la cause. Je me félicite à présent moi-même de ce délai, puisqu'il paraîtra sous les auspices d'un Vénérable Maître que les belles qualités ne distinguent pas moins que la naissance.

Après ce texte de dédicace, vient une approbation :

> L'an de la Maçonnerie cinq mille sept cent trente-trois, le troisième mardi du mois d'août, le haut et puissant seigneur, Mylord Jacques Lion, comte de Strathmore et de Kingorn, seigneur de Glames étant le Très Vénérable Grand Maître de toutes les Loges du Royaume d'Angleterre, le Vénérable Maître, les Surveillants, les Compagnons et les Apprentis de la Loge française des Francs-Maçons sise à Londres dans la rue de Suffolk, à l'enseigne du Duc de Lorraine, après avoir attentivement ouï la lecture d'un manuscrit intitulé *Histoire des Francs-Maçons* ont unanimement déclaré qu'il ne contenait rien qui ne fût conforme aux Lois, aux Statuts, aux

Règlements et aux usages de la très ancienne et très vénérable Confraternité.

Disons tout de suite que l'on connaît peu de choses sur le Frère de La Tierce. On sait qu'il a existé, mais on ne connaît rien sur son origine, ni sur ce qu'il est devenu. Personne à l'époque ne l'a traité d'imposteur ; on peut donc penser que tout ce qu'il disait sur lui-même était vraisemblable. Quand on lit ce texte, que trouve-t-on ?

Tout d'abord des discours préliminaires qui vont se promener de recueil en recueil tout au long du XVIII^e^ siècle, en particulier l'*Apologie des francs-maçons* par le Frère Procope, qui écrivait en particulier des chansons maçonniques plus ou moins grivoises, sur l'air de « La Béquille du Père Barnabas » ; on trouve ensuite l'histoire de la franc-maçonnerie. Cette histoire est empruntée à Anderson, mais ce n'est pas une traduction pure et simple. D'abord parce qu'au XVIII^e^ siècle, on ne sait pas faire de traductions pures et simples mais que l'on adapte, on ajoute ou on retranche ; de sorte que le canevas des *Constitutions du métier* que l'on trouve chez La Tierce contient de très nombreuses modifications par rapport au texte d'Anderson.

La Tierce dit ce qu'il pense des sources qu'il a utilisées : le texte d'Anderson (qui par erreur est donné comme anglican, alors qu'il était pasteur presbytérien d'origine écossaise) qui n'est pas complet et auquel La Tierce ajoute une « Histoire de la Maçonnerie au temps des César ». L'autre partie importante du livre concerne les « Obligations des Francs-Maçons ». Cette partie commence par un texte qui est tout simplement le *Discours* de Ramsay. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet autre texte fondateur de l'esprit maçonnique français au XVIII^e^ siècle. Et l'on arrive aux « Obligations d'un Franc-Maçon » : c'est une traduction absolument rigoureuse des textes d'Anderson, dans la version de 1723. En particulier le titre I^er^, « Concernant Dieu et la Religion », et le titre IV, « Devoirs des Maîtres, Surveillants, Compagnons et Apprentis ». Le Maître dont il s'agit

est le Maître de la Loge, le Vénérable Maître, et le système de Loge est un système en deux grades. Or, en France, à la date de parution des Constitutions de La Tierce, on pratiquait un système en trois grades, si bien que le texte de La Tierce représente à ce point de vue un anachronisme maçonnique.

Mais un texte important est ajouté en 1723 : « La manière de constituer une nouvelle Loge selon le duc de Wharton », texte essentiel dans l'histoire de l'installation, et de l'installation secrète en particulier, qui a donc été connu des maçons français dès 1743 ; cela est à verser au dossier général de l'Installation secrète.

Voilà donc ce que renferme le texte de La Tierce et l'on considère qu'il n'y a rien d'autre parmi les traductions. Or, des recherches récentes ont conduit à découvrir d'autres textes.

À la Bibliothèque nationale a été trouvé un texte qui s'appelle *Statuts et Règlements de la Société des Fray-Maçons* daté de 1741. Quand on examine ce texte, on est à la fois intéressé et déçu. Intéressé, parce qu'on y parle de choses que nous connaissons, et déçu, parce qu'il ne s'agit pas véritablement de Statuts au sens de La Tierce. Le texte commence par une présentation générale de ce qu'est la « Confrérie des Fray-Maçons » avec un certain nombre de bêtises concernant les origines alchimiques, chimiques ou rosicruciennes de la FM. Mais on sent bien que la Maçonnerie a subi des attaques. Il est dit en effet : « Au contraire ceux qui examinent et raisonnent sont persuadés qu'il n'y a ni débauche ni libertinage dans cette société »… et plus loin : « Si ces accusations étaient fondées, est-il vraisemblable que des personnes du plus haut rang eussent pu se résoudre à se faire membre de cette société et à participer aux iniquités d'une troupe de scélérats. » C'est donc une défense générale de ce qu'est la Maçonnerie.

Vient ensuite une liste de devoirs qui ne sont pas du tout calqués sur le mode des *Constitutions* de 1723.

1/ *À l'égard de Dieu et de la religion*. On demande aux Fray-Maçons d'observer inviolablement la loi naturelle et tout ce que nous prescrivent les idées de Dieu et de vertu en général.

2/ *À l'égard du Souverain et de l'État* le Fray-Maçon doit se conduire en sujet fidèle et ne donner aucun soupçon de mauvaise intrigue, n'entrer dans aucune faction.

En substance, on retrouve les *Constitutions*, mais ce n'est pas une traduction.

3/ *À l'égard des Loges* : on appelle de ce nom le lieu où les confrères s'assemblent. De même une assemblée régulière de Fray-Maçons est appelée une Loge. Sept personnes peuvent former une Loge, à savoir : un Maître, deux Gardiens, deux Compagnons et deux Apprentis. Il est intéressant de trouver la traduction de l'anglais *warden* par « gardien » alors que l'usage maçonnique retiendra le terme de « Surveillant », ce qui laisse penser soit que l'auteur de ce texte n'est pas vraiment familier avec la maçonnerie mais bon angliciste – car cette traduction est plus correcte –, soit que l'on a utilisé ces termes pendant une certaine période dans la Maçonnerie parisienne.

On signale aussi dans ce document qu'en 1730 à Londres a été diffusé un texte qui s'appelle *Masonry Dissected*. Effectivement, en 1738, il y avait bien eu une traduction française de ce texte sous le titre *La Réception mystérieuse* où l'on traduit également *warden* par « gardien ». Il est possible que l'auteur de ce texte ne soit pas de la maçonnerie et qu'il ait voulu utiliser la traduction française parue trois ans auparavant.

Un peu plus loin, on introduit un texte qui s'intitule *La Réception d'un Frey-Maçon*. Il s'agit tout simplement de la divulgation du lieutenant de police Hérault, description relativement fidèle de la réception d'un Apprenti-Compagnon, au cours de laquelle on enseigne d'emblée les deux premiers grades au candidat.

Les statuts et règlements sont donc présentés comme un résumé très allusif des principales obligations selon Anderson, sans plus.

Un deuxième document s'intitule *Histoire et Statuts de la Société des Francs-Maçons, la manière de les recevoir, avec leurs serments puisés dans les mémoires secrets du Grand Maître de France le 14 juin 1743, imprimé à Londres chez Isaac Festeltits 1743*. Il s'agit d'un ouvrage qui est sur le même modèle que celui de La Tierce. Ce n'en est pas un pillage pur et simple, on y trouve un recueil de pièces dans le plus complet désordre : une « Histoire de la Société des Francs-Maçons » qui est relativement originale, naissance de la Franc-Maçonnerie, plus ou moins empruntée à La Tierce, puis les « Obligations d'un Frey-Maçon » , où l'on retombe sur la traduction d'Anderson. Il y a ensuite la divulgation empruntée à René Hérault, un certain nombre de chansons et des textes de liaison assez originaux, discours qui s'apparentent à la littérature apologétique et pamphlétaire que nous connaissons.

Les devoirs et règlements de Mac Lean

Voilà pour tous les textes imprimés. Mais il existe deux autres documents d'un très grand intérêt qui cette fois sont des manuscrits. Ils ont été publiés par les annales du GODF, il y a un certain nombre d'années. Il s'agit de :

Règles et devoirs de l'Ordre des Francs-Maçons du Royaume de France*, texte daté de 1735*

Ce manuscrit avait d'abord été publié par Arthur Groussier en 1932 d'après une copie faite et remise en novembre 1737, au baron de Scheffer, à l'effet de constituer des Loges dans le royaume de Suède. Le baron de Scheffer est

bien connu. C'était un diplomate suédois en poste à Paris. Il aurait été reçu en 1735 en maçonnerie à Paris et il s'est vu remettre une patente du Grand Maître Derwentwater pour constituer des Loges en Suède. Ce manuscrit comprend cinq pièces :

(a) Les règles de la Maçonnerie en 37 articles.

(b) Les devoirs de tous les Francs-Maçons en 6 articles.

(c) L'approbation de ces règles et de ces devoirs par le Grand Maître Jacques Hector Mac Lean, prédécesseur de Derwentwater.

(d) Une autre approbation de ces règles et devoirs par le Grand Maître Radcliffe comte de Derwentwater.

(e) Les pouvoirs donnés au baron de Scheffer en date du 25 novembre 1737.

Un autre document récemment apparu en vente en Belgique

Il comprend les règles en 23 articles, les devoirs en 6 articles, les approbations de Mac Lean et de Derwentwater, et a été rajouté un texte classique : la manière de constituer une nouvelle Loge selon la façon du duc de Wharton.

Ce texte a été oublié, mais en 1965 Alec Mellor, dans un ouvrage intitulé *Charte inconnue de la maçonnerie française*, a publié de nouveau le texte d'Arthur Groussier. Il faut souligner que ces deux textes ont un double intérêt :

– Ils se présentent en apparence comme des traductions des obligations d'Anderson : c'est le même plan, on y retrouve les mêmes articles, mais la traduction proposée est très différente de celle de La Tierce.

– Ce sont des textes manuscrits destinés à l'usage privé des loges, et dont la date correspond à une période où la maçonnerie française est muette à l'égard du public, mais déjà bien vivante.

Quelles différences peut-on constater entre la source anglaise et son adaptation française ?

> Article 1er : en ce qui regarde Dieu et la religion. Un maçon libre est tenu de par son état de se conformer à la morale et s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un athée, ni un libertin sans religion. Quoique dans les siècles passés, les Maçons étaient d'être de la religion du pays où ils vivaient, depuis quelque temps, on a jugé plus à propos de n'exiger d'eux que la religion dont tout chrétien convient (*Règles et devoirs*).

Quant à la version suédoise, elle dit ceci :

> Dieu et la religion : Un franc-maçon est obligé de par son état de se conformer à la morale et s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un athée, ni un libertin sans religion. Dans les temps passés, les Francs-Maçons étaient obligés de professer la religion catholique, mais depuis quelque temps, on n'examine pas sur cela leurs sentiments particuliers pourvu qu'ils soient chrétiens fidèles à leur promesse et gens d'honneur et de probité etc.

Ainsi, cette version privée des textes ne fait pas que traduire, elle précise et adapte. La religion dont il est question est donc bien la religion chrétienne, ce qui est en harmonie avec les règlements qui seront appliqués en particulier dans la Loge du comte de Clermont, à Paris, quelques années plus tard, et de la maçonnerie française dans son ensemble. Mais le point important est que ces textes sont approuvés en 1735 par des francs-maçons anglais et écossais en exil à Paris, mais qui gardaient des relations suivies avec la maçonnerie anglaise et dont on s'étonnerait qu'ils en aient, sur un tel point, trahi l'esprit. En d'autres termes, les versions françaises de 1735

éclairent, dans une certaine mesure, la lecture qu'il convient de faire de l'original anglais de 1723.

Autre aspect intéressant, celui du titre IV : « En ce qui regarde les Surveillants, Experts et Apprentis ». Apparemment, on ne distingue pas le grade de Maître, et l'on qualifie les Compagnons du terme d'« Expert », ce que l'on retrouve dans d'autres textes de la même époque, en particulier la traduction de 1738 de la *Maçonnerie disséquée* de Prichard. Cela signifierait-il que le grade de Maître, apparu à Londres vers 1725 et publié par Prichard en 1730, mais lentement accepté en Angleterre même, n'était pas encore totalement connu à Paris en 1735 ? Pour le reste, la traduction des règlements généraux suit assez bien le texte d'Anderson : on y décrit des structures qui ne semblent pas avoir été en vigueur dans la maçonnerie française dont on connaît mal l'organisation à cette époque.

La première grande divulgation imprimée : *Le Secret des francs-maçons*

Une divulgation essentielle, *Le Secret des Francs-Maçons* (abbé Louis Gabriel Calabre Pérau, 1744), est probablement la révélation fondamentale de la franc-maçonnerie française, le plus ancien portrait détaillé d'une loge maçonnique en France. Ce texte connaîtra un succès phénoménal ; il sera repris et pillé par les divulgations ultérieures : l'une en 1744, le *Catéchisme des francs-maçons*, et l'autre de 1745, *L'Ordre des francs-maçons trahi*. Avant l'étude proprement dite, on peut faire un certain nombre de remarques préliminaires.

Qui est l'abbé Pérau ? Il est né en 1700, d'une famille assez pauvre, établie à Semur-en-Auxois. Il est pris en charge par des prêtres et est conduit au séminaire, où il reçoit les ordres mineurs. Il refuse ensuite de prendre les ordres majeurs. Il garde cependant le titre d'abbé. Il se lance

dans une carrière littéraire où il connaît beaucoup de succès, il dirige la compilation d'œuvres d'auteurs classiques et atteint la position de Prieur de la Sorbonne, vers la fin de sa vie. Il meurt en 1767. On sait que l'abbé Pérau n'était pas Maçon lorsqu'il publie la première édition. Très peu de temps après, toujours en 1744, il est reçu Maçon, ce qui est indiqué dans la deuxième édition. Son œuvre est dédiée au Frère Procope, médecin et Franc-Maçon, Vénérable de l'une des vingt-deux loges établies à Paris.

La divulgation de l'abbé Pérau est une divulgation informée, à la différence de la mauvaise traduction de Prichard. C'est une description très précise de tous les usages d'une loge à Paris en 1742. On ne parle que des deux premiers grades. Il n'est fait qu'une allusion très furtive au 3^{e} grade. Est-ce que cela veut dire, une fois encore, que le 3^{e} grade n'était pas important ou, comme en Angleterre, donné à peu de Frères, comme le souligne cette remarque faite en 1740 (*Dialogue entre Simon et Philippe*) : « Pas un Frère sur cent ne fait la dépense nécessaire pour obtenir la part du Maître » ? Certaines loges d'Écosse n'ont eu connaissance du grade de Maître qu'en 1760-1770. Est-ce qu'on ne pourrait donc pas poser la même question pour la France ? Et Léonard Gabanon n'aurait-il décrit qu'une curiosité de la maçonnerie française en publiant le grade de Maître dans son *Catéchisme des francs-maçons* ? En 1745 paraîtra *Le Sceau rompu* à forte connotation anglaise. *L'Ordre des francs-maçons trahi* en 1745 s'ajoute aux divulgations précédentes, pour former la base des divulgations fondamentales.

Après avoir présenté de façon succincte l'organisation de la Loge, et la préparation du candidat, à savoir dépouillé de tous métaux et le soulier gauche en pantoufle, l'auteur décrit de façon précise la cérémonie de Réception :

> Le Récipiendaire les yeux bandés & dans l'état que je viens de représenter, est introduit dans la chambre par les Surveillants qui

sont chargés de diriger ses pas. Il y a des Loges dans lesquelles, aussitôt que le Récipiendaire entre dans la chambre de réception, on jette de la Poudre ou de la poix raisine fine dont l'inflammation fait toujours un certain effet, quoiqu'on ait les yeux bandés.
On conduit le Récipiendaire autour de l'espace décrit au milieu de la Chambre & on lui en fait faire le tour par trois fois. Il y a des Loges où cette marche se fait par trois fois trois, c'est-à-dire qu'on fait neuf fois le tour dont il s'agit ; durant la marche, les Frères Surveillants qui accompagnent font un certain bruit en frappant continuellement avec quelque chose sur les attributs de l'Ordre qu'ils portent au col. Il y a des Loges où l'on s'épargne ce bruit-là.
Ceux qui ont passé par cette cérémonie assurent qu'il n'y a rien de plus pénible que cette marche que l'on fait ainsi les yeux bandés. On est aussi fatigué lorsqu'elle est finie que si l'on avait fait un long voyage.

Voici donc la première description connue des voyages. Ce sont les Surveillants qui accompagnent, et c'est un usage qui se maintiendra de façon constante tout au long du XVIII^e^ siècle. Cela est vérifié par l'iconographie : les Surveillants n'avaient pas de plateau, nous l'avons déjà vu, ils restaient debout ou assis sur un siège quelconque, et s'ils avaient à frapper du maillet, ils le faisaient sur le maillet du Surveillant voisin. Il y a donc trois voyages, parfois neuf (variation autour du nombre trois), mais on note que l'on jette de la poix résine qui produit une petite explosion de manière à laisser à penser que l'on court quelque danger. Le bruit dont on accompagne les voyages se fait en agitant les insignes. Mais ce qui est important, c'est qu'il n'y a pas d'épreuves au cours de ces voyages. Les épreuves typiquement françaises, qui n'apparaîtront que vers 1770, empruntées à certains hauts grades (les Écossais Trinitaires, par exemple), sont celles de l'eau et du feu – et seulement ces deux-là, évoquant

explicitement les deux baptêmes de l'eau et du feu de la tradition évangélique. Les autres épreuves empruntées aux éléments alchimiques (terre, air, etc.) sont d'introduction beaucoup plus tardive, à la fin du XVIII[e] siècle et surtout au siècle suivant. À l'origine, donc, on ne cherche qu'à fatiguer le candidat, qu'à lui donner l'impression d'un lent et pénible cheminement. Puis :

> Lorsque les tours sont faits, on amène le Récipiendaire au milieu de l'espace décrit, on le fait avancer en trois temps, vis-à-vis le Vénérable qui est au bout d'en haut, derrière un fauteuil sur lequel on voit l'Évangile de Saint Jean. Le Grand Maître dit alors au Récipiendaire : « Vous sentez-vous la Vocation pour être reçu ? » Le Suppliant répond que oui. « Faites-lui voir le jour, dit à l'instant le Grand Maître, il y a assez longtemps qu'il en est privé ».

Le candidat est placé alors à l'extrémité du tableau et la lumière lui est donnée. Deux usages très importants vont alors apparaître :

> On lui débande les yeux et pendant que l'on est à lui ôter le bandeau, les Frères se rangent en cercle autour de lui, l'épée nue à la main, dont ils lui présentent la pointe. Les lumières, le brillant de ces épées, les ornements singuliers dont j'ai dit que les Grands Officiers étaient parés, le coup d'œil de tous les Frères en tablier blanc, forment un spectacle assez éblouissant pour quelqu'un qui depuis environ deux heures est privé du jour & qui d'ailleurs a les yeux extrêmement fatigués par le bandeau. Ce sombre dans lequel on a été pendant longtemps & l'incertitude où l'on est par rapport à ce qu'il y a à faire pour être reçu, jettent infailliblement l'esprit dans une perplexité qui occasionne toujours un saisissement assez vif dans l'instant où l'on est rendu à la lumière.

Lorsque le bandeau a été ôté, on fait avancer le Récipiendaire en trois temps jusqu'à un tabouret qui est au pied du fauteuil. Il y a sur ce tabouret une équerre et un compas. Alors le Frère qu'on appelle l'Orateur, parce qu'il est chargé de faire le discours de Réception, dit au Récipiendaire : « Vous allez embrasser un Ordre respectable qui est plus sérieux que vous ne pensez. Il n'y a rien contre la Loi, contre la Religion, contre le Roi, ni contre les mœurs, le Vénérable Grand Maître vous dira le reste ».

On note ici deux choses importantes :

– la cérémonie des épées, très ancienne, sans lui accorder de signification morale particulière, toute glose étant postérieure. Ce n'est là qu'un point d'orgue aux difficultés déjà parcourues et destiné à faire saisir au candidat l'importance de l'instant ;

– le candidat effectue ses pas sur le tableau, de l'Occident vers l'Orient. Ceci est attesté par l'iconographie. On n'est pas encore à la période où l'on a « sursacralisé » le tableau de Loge, ce qui est un contresens profond par rapport à la première tradition maçonnique où le tableau, c'est la loge. On parle indifféremment de l'un ou de l'autre, en leur donnant le même sens.

Dernier point, la phrase sibylline de l'Orateur : « Vous allez embrasser un Ordre qui est plus sérieux que vous ne pensez ». Il faut relier cela à tout ce que nous avons rappelé précédemment, alors que le rythme affolant des « divulgations » a jeté un grand trouble dans la maçonnerie française, qui a été traînée dans le grotesque ; l'Orateur éprouve le besoin de lancer ce cri presque pathétique, insistant sur le sérieux de l'Ordre, de façon interne. Ceci aboutira à deux mouvements :

– une tentative de séparer le bon grain de l'ivraie dans les Loges bleues où l'on avait fait entrer des gens qui n'avaient rien à y faire ;

– la création de supposés « hauts grades », d'une maçonnerie réputée plus sérieuse, contemporaine de l'installation du nouveau Grand Maître, le comte de Clermont, prince du sang, en décembre 1743.

On note aussi que tous les Frères portent des tabliers blancs, alors que le grade de Maître est alors connu. Le texte se poursuit :

> Lorsque l'Orateur a fini son discours, on dit au Récipiendaire de mettre un genou sur le tabouret ; il doit s'agenouiller du genou droit qui est découvert, comme je l'ai déjà dit. Selon l'ancienne règle de Réception, le Récipiendaire, quoique agenouillé sur le genou droit, devrait cependant avoir le pied gauche en l'air : cette figuration me paraît un peu embarrassante ; il faut qu'elle l'ait aussi paru à d'autres, car il y a bien des Loges dans lesquelles on ne l'observe point, on s'y contente de faire mettre le soulier du pied gauche en pantoufle.
>
> Le Récipiendaire ainsi placé, le Vénérable Grand Maître lui dit : « Promettez-vous de ne jamais tracer, écrire ni révéler les Secrets des Francs-Maçons & de la Maçonnerie, qu'à un Frère en Loge, & en présence du Vénérable Grand Maître ? » On sent bien que quelqu'un qui a fait les frais de se présenter poursuit jusqu'au bout & promet tout ce que l'on exige de lui.

C'est une formulation simple du serment que l'on trouve en 1730 chez Prichard, et qui fait encore partie de la tradition maçonnique anglaise.

On découvre ensuite le sein gauche du candidat pour poser dessus la pointe du compas. Cette attitude permet, comme dit le texte, de « voir si ce n'est point une femme qui se présente, quoiqu'il y ait des femmes qui ne vaillent guère mieux que des hommes sur cet article », remarque délicate, dans le style du XVIII^{e} siècle, et peut-être étonnante de la part d'un abbé !

Le texte donne ensuite les châtiments associés à cette obligation : on consent « que la langue soit arrachée, le cœur déchiré, le corps réduit en cendres pour être jeté au vent, afin qu'il n'en soit plus parlé parmi les hommes ». On a condensé – ou pas encore séparé – des châtiments que l'on retrouvera dans d'autres grades. Le serment se termine naturellement par : « Ainsi Dieu me soit en aide et son Saint Évangile », formule constante au XVIII^e siècle.

Le Vénérable remet ensuite au candidat le tablier et les gants, en y ajoutant une paire pour la femme qui a le plus droit à son estime. En effet il est décrit quelques pages plus loin :

> Lorsque le Récipiendaire a prêté serment, le Vénérable Grand Maître l'embrasse en lui disant : « Jusqu'ici, je vous ai parlé en Maître, je vais à présent vous traiter en Frère ». Il le fait passer à côté de lui, c'est alors qu'on lui donne le Tablier de Maçon & deux paires de gants, l'une pour lui & l'autre pour sa Maçonne. Le second Surveillant lui dit alors : « Nous vous donnons ces gants comme à notre Frère & en voilà une paire pour votre Maçonne, ou pour la plus fidèle. Les femmes croient que nous sommes leurs ennemis, vous leur prouverez par là que nous pensons à elles ». Le nouveau reçu embrasse ensuite les Maîtres, les Compagnons et les Apprentis, après cela, on se met à table.

Cette réception est simple et permet de mesurer l'ampleur des ajouts ultérieurs. Quant au passage sur les femmes, il est là pour anéantir cette réputation que l'on prêtait aux maçons du XVIII^e siècle, d'être atteints du « petit défaut », c'est-à-dire de ne pas apprécier du tout la présence féminine.

Après avoir présenté la cérémonie de réception, l'auteur présente les rituels d'ouverture et de clôture de la Loge :

Le Vénérable frappe sur la table et dit « À l'ordre mes Frères ». Les Surveillants frappent aussi & répètent ce qu'a dit le Vénérable. Lorsque tout le monde paraît attentif à l'Ordre donné, le Vénérable met la main en Équerre sur la poitrine, il s'adresse au premier ou au second Surveillant, & il lui dit : « Frère, pourquoi vous êtes-vous fait recevoir Franc-Maçon ? » Celui qui est interrogé répond : « Vénérable, c'est parce que j'étais dans les ténèbres & que je voulais voir le jour. »

Le Vénérable. – Comment avez-vous été reçu Maçon ?

Réponse. – Vénérable, par trois grands coups.

Le Vénérable. – Que signifient ces trois grands coups ?

Réponse. – Frappez, on vous ouvrira, demandez, on vous donnera ; présentez-vous, & l'on vous recevra.

Le Vénérable. – Quand vous avez été reçu, qu'avez-vous vu ?

Réponse. – Vénérable, rien que je puisse comprendre.

Le Vénérable. – Comment étiez-vous vêtu quand vous avez été reçu en Loge ?

Réponse. – Vénérable, je n'étais ni nu ni vêtu, j'étais pourtant d'une manière décente.

Le Vénérable. – Où se tenait le Vénérable quand vous avez été reçu ?

Réponse. – Vénérable, à l'Orient.

Le Vénérable. – Pourquoi à l'Orient ?

Réponse. – Vénérable, parce que comme le Soleil se lève à l'Orient, le Vénérable s'y tient pour ouvrir aux ouvriers & pour éclairer la Loge.

Le Vénérable. – Où se tenaient les Surveillants ?

Réponse. – Vénérable, à l'Occident.

Le Vénérable. – Pourquoi à l'Occident ?

Réponse. – Parce que comme le Soleil se couche à l'Occident, les Surveillants s'y tiennent pour payer les ouvriers & pour fermer la Loge.
Le Vénérable prononce la Sentence d'exclusion, en disant : Premier & Second Surveillant, Frères & Compagnons de cette Loge, la Loge est fermée. Les Surveillants répètent la même chose.

Voilà la description la plus ancienne qui soit connue d'un rituel complet d'ouverture et de clôture d'une loge en France. C'est effectivement quelque chose de très court et de très simple ; il s'agit de phrases qui n'existent pas encore dans les rituels de référence de la maçonnerie française. Mais nous savons *a posteriori* que cette ouverture est empruntée aux instructions par demandes et réponses et nous savons aussi qu'elles n'étaient pas fixées. D'autres textes que nous verrons disent que le Vénérable dit : « Mes Frères à l'ordre », et l'on ajoute que le Frère Couvreur va vérifier si la loge est couverte, et l'on ajoute aussi que le Vénérable fera quelques questions de catéchisme, c'est-à-dire que le Vénérable choisissait parmi les questions du catéchisme qui circulait un certain nombre de questions et de réponses qui étaient traitées jusqu'à l'ouverture de la Loge. On peut remarquer que dans le texte qui nous occupe les questions ont trait à la réception du candidat. C'est beaucoup plus tard, dans une sophistication croissante des rituels, que seront introduites les questions sur la structure de la loge, le nombre des lumières, etc.

On note aussi, et ce sera une constante de la maçonnerie française, qu'il n'y a aucune indication sur le moment de l'allumage des lumières ou sur la disposition du tableau. Tout simplement parce que l'allumage rituel des lumières est quelque chose d'extrêmement tardif, qui a été introduit dans le dernier quart du XVIII^{e} siècle. On en trouve les premières indications dans les rituels du RER fixés au convent de Wilhelmsbad en 1782 et pas avant.

Jusque-là, les chandelles étaient allumées sans formalisme avant les travaux et éteintes de même après la clôture de la loge.

Il faut signaler aussi que l'on dit très peu de chose sur les grades autres que celui d'Apprenti. Le texte précise cependant :

> La cérémonie de l'installation dans l'Ordre des Compagnons se passe toujours en Grande Loge. Le Vénérable et les Surveillants sont revêtus de tout l'appareil de leurs dignités, des figures sont crayonnées sur le plancher de la salle de réception ; on ne fait point réitérer au candidat le serment qu'il a déjà fait, on lui enseigne un nouveau signe et un nouveau mot.

On sait par ailleurs que la cérémonie de Réception au grade de Compagnon était très courte et très simple et que, la plupart du temps, elle suivait immédiatement la réception au grade d'Apprenti. (Voir la divulgation de René Hérault de 1738, examinée plus haut.) Cela explique la formulation « Frères et Compagnons ».

À propos des Maîtres, en revanche, il n'est pratiquement rien dit. On ne parle que d'une cérémonie « assez singulière sur laquelle on prétend apprendre, même aux Maîtres, des choses qu'ils ignorent absolument ». En fait rien d'intéressant n'est dit. On trouvera les mêmes indications dans le *Catéchisme* de Travenol et dans *L'Ordre des francs-maçons trahi* de l'abbé Pérau.

Autre aspect qui est envisagé par l'auteur et qui est une espèce de réflexion sur l'état de la maçonnerie en 1744. Celle-ci est dans une période de décadence, voire de ruine :

> Cet Ordre, quoique parvenu chez les Français, aurait pu s'y conserver dans toute sa dignité, si l'on eût apporté plus d'attention et de discernement dans le choix que l'on a fait de ceux qui

demandaient à y être admis ; je ne dis pas qu'il eût fallu exiger de la naissance ou des talents supérieurs, il aurait suffi de s'attacher principalement à l'éducation et aux sentiments, en un mot aux qualités de l'esprit et du cœur, on n'aurait pas multiplié à l'infini une Société qui ne se soutiendra jamais que par le mérite marqué de ses membres.

Je ne suis point de l'opinion de ceux qui croient que les sentiments appartiennent à un quartier plutôt qu'à un autre. On pense actuellement aussi bien au Marais qu'au Faubourg Saint-Germain, et bientôt, on y parlera la même langue et on aura des manières aussi nobles ; j'observerai cependant à l'égard des Francs-Maçons que ce préjugé de mérite local pourrait avoir quelque lieu.

L'époque de leur décadence peut se rapporter au temps où cette Société s'est étendue vers la rue Saint-Denis ; c'est là qu'en arrivant elle s'est sentie frappée d'influences malignes qui ont altéré d'abord la régularité de ses traits, qui ont été ensuite défigurés par le commerce de la rue des Lombards ; je laisse aux véritables et zélés Francs-Maçons le soin de faire entendre clairement ce que je dis ici ; ils y sont intéressés.

Ce qui est certain, c'est que par une trop grande facilité on a admis à la dignité de Compagnons et de Maîtres des gens qui dans des Loges bien réglées n'auraient pas eu les qualités requises pour être Frères servants. On a été plus loin, la religion du Grand Maître a été surprise, au point de lui faire accorder des patentes de Maîtres de Loges à des personnes incapables de commander dans la plus vile classe des Profanes… Lorsque des gens de certaine étoffe sont curieux de faire une Société, que ne cherchent-ils dans leur espèce de quoi la former…

On aurait pu de même former à Paris des Sociétés convenables au génie et aux maniements de quantité de particuliers qui ne sont point

> faits pour pratiquer des personnes qui pensent. On leur aurait donné des Règlements à leur portée. Celui que je viens de citer aurait pu y figurer d'autant mieux qu'ils y sont accoutumés ; comme dans leurs quarts d'heures d'enjouement, ou lorsque la vente ne donne pas, ils se livrent volontiers à ce noble exercice.
> Le Très Vénérable qui est aujourd'hui à la tête de l'Ordre (il s'agit du Comte de Clermont) va, dit-on, travailler efficacement à écarter de la Confrérie Maçonne tout ce qui n'est pas digne d'elle. Ce grand ouvrage avait été projeté par son illustre prédécesseur qu'une mort prématurée vient d'enlever au monde et à la Maçonnerie.

Le texte se termine donc comme il avait commencé, par un constat de la « décadence » de la maçonnerie parisienne en 1744. Il est remarquable de noter que l'auteur ne pratique pas d'ostracisme social, mais l'auteur dit quand même :

> On aurait pu de même former à Paris des Sociétés convenables au génie et aux maniements de quantité de particuliers qui ne sont point faits pour pratiquer des personnes qui pensent.

Il y a, à cet endroit, une note infrapaginale :

> Ceux qui connaissent un peu les habitudes de certains quartiers marchands sont assez au fait des façons singulières avec lesquelles ces Messieurs s'abordent réciproquement ; à la rudesse de leur geste et à la grossièreté de leur discours, il semble qu'ils disputent continuellement ensemble d'impolitesse.

On reproche donc à certains maçons un manque de politesse et de culture, comme l'on dirait aujourd'hui. On semble dire que le comte de

Clermont n’avait pas pour mission de redonner à la maçonnerie un niveau social qu’elle aurait perdu, mais on souhaitait qu’il redonnât une qualité intellectuelle et culturelle à la maçonnerie parisienne. La solution utilisée a été de laisser les Loges bleues, définitivement perdues, et l’on s’est réfugié dans les grades supérieurs, manifestement d’origine aristocratique : aristocratie de naissance ou de qualité intellectuelle et morale. Cependant, au bout de quelques années, des personnes non désirées ou de moindre condition se sont retrouvées dans ces hauts grades et l’on peut se demander alors si les querelles entre différents systèmes de hauts grades ne recouvraient pas non seulement une division sociologique, mais aussi, et plus profondément, une division intellectuelle et culturelle.

L’apparition des « hauts » grades

La prolifération des « hauts grades » est un phénomène typiquement français et qui semble répondre à un problème spécifiquement français. Les Anglais ont adopté une partie de ces grades, mais de manière tardive et par imitation, parce qu’ils ne correspondaient pas à une nécessité pour eux. Les thèmes exploités par ces grades sont importants et graves, dans une structure d’une grande simplicité. Les sources sont parfois incertaines : elles viennent vraisemblablement de la culture générale du temps, intellectuelle ou religieuse.

Comme toujours dans les ouvrages du XVIII^{e} siècle, on trouve un avant-propos puis un avertissement puis une préface qui sont dignes d’intérêt. Rappelons que ce livre est daté de 1744, rédigé en 1742-1743. On y trouve d’abord un envoi au « Très Vénérable Frère Procope, médecin et Franc-Maçon, Vénérable d’une des 22 Loges établies à Paris » :

> Vénérable, le vif intérêt que vous prenez à tout ce qui concerne l'Ordre illustre des Francs-Maçons m'a déterminé à vous présenter ce petit ouvrage.
> S'il paraît d'abord faire quelque tort à la Confrairie Maçonne, il doit, ce me semble, d'un autre côté, engager vivement les Chefs-d'Ordre à terminer au plutôt le grand ouvrage de la réformation qu'on médite depuis long-tems. On alloit dit-on, chasser du Corps un nombre considérable de Frères qui le déshonorent par la bassesse de leur caractère, par le vil intérêt qui les anime ; des vingt-deux Loges qui sont à Paris, on comptoit n'en conserver que douze.
> Ce coup également sage et terrible, mais nécessaire, n'a été différé si long-tems que par la crainte que l'indiscrétion des exclus irrités révélât à l'Univers les sacrés mystères qu'aucun Profane n'auroit jamais pu pénétrer.

Cette affirmation va se retrouver dans toutes les divulgations : dans le *Catéchisme*, dans *L'Ordre des francs-maçons trahi*, qui reprennent le *Secret*, mais aussi dans une divulgation de 1745, *Le Sceau rompu*. Dans les deux divulgations atypiques, le *Parfait Maçon* et la *Franche Maçonne*, toutes deux de 1744, on explique que maintenant qu'un nouveau Grand Maître est nommé (il s'agit de Louis de Clermont), on va éliminer du Corps de la Maçonnerie tous les gens qui le déshonorent, tous les gens qui l'ont perverti, tous ceux qui l'ont dégradé.

On s'aperçoit donc qu'à partir de 1742 ceux qui s'intéressent à la franc-maçonnerie, qui tiennent à la protéger, ne disent qu'une chose : la maçonnerie est dégénérée, elle est en décadence, il y a des gens frivoles qui en donnent finalement un visage très regrettable et qui surtout, de l'intérieur, la minent et la désagrègent. Que signifie tout cela ? Plusieurs questions se posent : d'abord, quelle maçonnerie est en décadence ? De

quelle décadence s'agit-il ? Qui affirme qu'il y a une décadence ? À quoi cela peut-il mener ?

Cette décadence est affirmée dans les divulgations qui ne parlent que des trois premiers grades. Or, certains textes disent que la « vraie maçonnerie » s'est réfugiée dans les hauts grades. Apparemment, la crise ne toucherait à Paris que les grades bleus et les loges bleues – ne concernant que les trois premiers grades. Cette dégradation de la maçonnerie des loges symboliques n'a-t-elle pas entraîné cette prolifération, cette folie des hauts grades, qui va se développer à partir du début des années 1740 ?

Il semble ainsi s'être créées à Paris deux maçonneries : l'une des loges bleues, dont beaucoup de Frères disaient qu'elle était perdue, que peut-être avec l'arrivée d'un nouveau Grand Maître on allait pouvoir en chasser les Frères qui la dégradent, mais que néanmoins il était nécessaire de la conserver dans son état – et l'auteur du *Secret* ajoute : puisqu'il en est ainsi, il faut tout révéler. Contrairement à la divulgation de René Hérault dont le but évident était de porter un mauvais coup à la maçonnerie, on peut trouver une autre explication à celle de l'abbé Pérau. Ce n'est certainement pas une volonté pédagogique d'expliquer aux maçons ce qu'ils doivent faire dans les loges bleues, ni un mauvais coup, mais plutôt une volonté de tout révéler afin d'être ensuite tranquille pour la vraie maçonnerie qui est au-dessus et dont personne ne parle. C'est une hypothèse que l'on peut formuler, mais ce qui est sûr, c'est la dégradation de la maçonnerie bleue ; donc on élimine les plus insupportables des Frères et on sacrifie le reste des Loges. Cependant, on trouvera dans les loges bleues des Frères de qualité, à qui on révélera la « vraie maçonnerie ».

Concernant le côté sociologique de la franc-maçonnerie et la fortune des Frères, on peut rappeler cet extrait du *Sceau rompu*, où l'on dit en substance que tout va mal depuis que la Maçonnerie s'est étendue « du côté de la rue Saint-Denis ». Cette rue n'était pas au XVIII^e^ siècle dans l'état de détérioration morale où elle se trouve aujourd'hui, mais c'était une rue de

petits boutiquiers, une rue du plus vieux quartier de Paris, une rue commerçante, la rue du petit peuple. Les hauts grades peuvent ainsi passer par cet endroit où l'on va pouvoir se retrouver entre gens « fréquentables ». On reconstitue donc une aristocratie, gardant aux loges bleues l'aspect égalitaire et démocratique. On trouve d'éminents maçons, à commencer par le comte de Clermont, qui négligeront la maçonnerie symbolique, pour ne s'intéresser qu'aux loges de hauts grades. En réalité, contrairement à une légende longtemps tenace, Louis de Clermont n'a pas négligé la maçonnerie, mais il s'est désintéressé d'une maçonnerie qui, à ses yeux, ne le concernait pas. On sait par contre qu'il accordait beaucoup d'attention à sa loge personnelle, dans laquelle on cultivait un grand nombre de grades. Il aura par exemple une longue correspondance avec le marquis de Gages, au sujet du grade de Rose-Croix, décrivant les circonstances dans lesquelles on doit ou non remettre ce grade : Clermont y montre une grande rigueur.

En Angleterre, la divulgation de Prichard (1730) était un avertissement visant à se protéger contre une société malfaisante. Dans les *Trois Coups distincts* de 1760, on proposait pour une somme modique, bien inférieure à celle qui était en pratique dans les loges, de connaître les secrets de la maçonnerie et de jouer ainsi un bon tour aux maçons. C'est presque un canular. Mais jamais en Angleterre on ne parle de la perte ou de la dégradation de la maçonnerie. Cet état d'esprit est un *leitmotiv* des divulgations françaises. La polémique anglaise qui commença en 1751 portait sur une accusation de falsification et non une destruction. Mais les deux systèmes de grades bleus continueront de fonctionner simultanément.

On pourrait aussi formuler l'hypothèse que les hauts grades pouvaient être un refuge pour ceux des Frères qui voulaient conserver sa pureté à la maçonnerie, et s'interroger sur le rôle du chevalier André-Michel Ramsay. Dans son fameux *Discours* de 1736, qui sera maintes fois repris, tout au long du siècle, comme un véritable programme intellectuel et moral de la maçonnerie en France, il annonce au cardinal de Fleury, qui dirige alors la

France, que si ce dernier prend la tête de la franc-maçonnerie, elle pourrait être utile au gouvernement et qu'elle deviendrait en quelque sorte une alliée du Trône. Ceci ne veut-il pas dire que, dès 1736, Ramsay avait le sentiment que les choses ne se passeraient pas comme cela de façon naturelle, qu'il y avait un risque pour que la maçonnerie fût d'une manière quelconque un souci aux yeux du gouvernement ? Essentiellement pour un problème de composition sociale des loges, qui risquait de la voir échapper au pouvoir.

Remarques complémentaires : vers 1725 apparaît la maçonnerie à Paris et, d'emblée, on constate l'existence d'un « secret » plus ou moins proclamé, même si le mot est rarement utilisé dans les textes fondateurs, et des innovations spécifiquement françaises. Dans le même temps, on reproche à la maçonnerie ses origines opératives qui sont mal perçues. Dans un deuxième temps, on note une dégradation.

Aux origines opératives, Ramsay répond alors par une affirmation : la franc-maçonnerie n'a pas d'origines opératives, mais chevaleresques. Cette idée sera reprise plus tard pour créer des grades chevaleresques, mais les premiers grades qui apparaissent donnent le sentiment de pratiquer la vraie maçonnerie sans allusion à la chevalerie. La dégradation tient peut-être aussi au fait qu'à cette époque les Vénérables étaient propriétaires de leur loge, à vie, en tout cas à Paris, et dans la rue Saint-Denis ou ailleurs vont apparaître des loges de boutiquiers, de cabaretiers, qui vont faire de la loge une source de revenus : à chaque initiation, ils percevaient personnellement des droits. Ainsi, deux types de loges apparaissent, qui ne se côtoieront pas.

Et partout ailleurs, les « hauts grades » qui apparaissent constituent un développement intelligent, minutieux, réfléchi des trois premiers grades et surtout du troisième, dans une continuité logique maçonnique, et la chevalerie n'interviendra que dix ans après le discours de Ramsay, le Chevalier d'Orient n'apparaissant que vers 1745-1746, peut-être pratiqué un peu avant.

Dans les statuts de la Loge Saint-Jean de Jérusalem (1745), celle du comte de Clermont, le Grand Maître, on lit en effet à l'article 40 :

> Les Maîtres ordinaires s'assembleront avec Les maîtres parfaits et Irlandois trois mois après la St jean, Les maîtres Élus six mois après, Les Écossois neuf mois après, et ceux pourvus de grade supérieurs, quand ils le jugeront à propos.

Vers 1770, les grades bleus commencèrent à reprendre une certaine richesse, un certain contenu, par des emprunts aux grades supérieurs. Le grand érudit maçonnique contemporain que fut René G. Désaguliers l'avait parfaitement ressenti lorsqu'il disait :

> L'essentiel des innovations apparentes dans les grades bleus ne sont pas de véritables innovations, ce sont des emprunts faits aux grades supérieurs. Au fil du temps, comme l'on n'a pas pu se débarrasser des grades bleus, ce qui était structurellement impossible, on a fait une ultime tentative de les régénérer par le haut. C'est-à-dire que l'on a fait descendre dans la Maçonnerie symbolique de nombreux éléments empruntés aux hauts grades. Comme parallèlement, nous avons fait une étude très fouillée, très détaillée de ces hauts grades, qui n'est pas encore terminée, nous voyons arriver tous ces éléments dont maintenant nous connaissons la provenance.

N'était-ce pas là une ultime chance pour la maçonnerie bleue de retrouver sa dignité en promouvant le grade de Maître ? À ce moment, ce serait le fondement historique à l'affirmation : historiquement et structurellement, le grade de Maître est le premier des hauts grades et la tentative de faire descendre dans la maçonnerie bleue un haut grade dès 1744. N'oublions pas qu'à cette époque, le grade de Maître a une

diffusion très restreinte en Angleterre, où il existe des Loges de Maîtres qui sont spécialisées dans la collation de ce grade : c'est alors une rareté en Angleterre. N'est-ce pas une idée française de récupérer ce grade de Maître pour tenter dans un ultime sursaut un peu de relief aux grades bleus, en présentant une nouvelle version enrichie, par rapport à la divulgation de Prichard en 1730 ? Ceci pourrait être confirmé par le florilège des grades de Maître : quatre dans le premier Rite français à Paris – parfait, élu, irlandais, écossais – et quatre dans l'Écossisme de Bordeaux, soit huit grades de Maître au total, d'une richesse extraordinaire. Il faudrait aussi savoir à partir de quoi ces grades nouveaux ont été constitués. Il serait logique de penser que ces grades ont été fabriqués de toutes pièces, sur place, en France. Or, si cela est possible pour une partie d'entre eux, les tout premiers, on a des preuves que certains sont venus d'Angleterre, en tout cas des îles britanniques : par exemple les premiers grades d'Écossais, la première grande création française restant vraisemblablement le Chevalier d'Orient.

Quand le contenu du rituel ne correspond plus aux aspirations des Frères à une certaine époque, on vide le rituel d'un contenu qui ne cadre plus. Et comme il se crée un vide, on le remplit en y mettant autre chose. Cela sera constant dans la franc-maçonnerie. On peut se demander si, dès le départ, cette « théorie du vide » n'a pas été appliquée. Les éléments opératifs figurant sur le tableau de Loge intéressaient-ils encore quelqu'un à Paris vers 1745 ? Si bien que le grade de Maître put apparaître comme le seul centre d'intérêt de la maçonnerie.

Il faut noter aussi que malgré cette dégradation, plus ou moins apparente, la maçonnerie a gardé une extraordinaire vitalité, qui a fait que cette institution a perduré, alors qu'ont disparu les unes après les autres les Sociétés qui avaient pu se créer tant en France qu'en Angleterre. La maçonnerie voulait, en 1743, réduire son nombre de loges parisiennes de vingt-deux à douze ; or dix ans après, il y en avait quarante ! La maçonnerie aurait-elle été victime de son succès ?

Qu’on en juge par ces propos publiés en 1744 :

> Vous voyez à présent que vous n’avez rien à craindre de leur côté à cet égard, et vous pouvez hardiment arracher du corps de votre auguste société des membres ulcérés qui ne méritèrent jamais d’y être admis. Cette grande affaire terminée, il faudra, comme vous le sentez bien, faire acquisition de nouveaux signes, il serait peu utile d’ajouter quelque chose aux anciens, vous seriez toujours exposé à quelque méprise. D’ailleurs pourquoi épargner quelque chose qui coûte si peu ?
> Je vous laisse le soin d’instruire au plus tôt de tout ceci les Sages de votre Ordre, tant en France qu’en Angleterre, afin de prendre de concert les signalements certains que vous ne confierez dans la suite qu’à des sujets capables de la conserver fidèlement. Il sera peut-être aussi à propos de publier qu’il n’y a pas un mot de vrai dans ce que je donne ici pour être le Secret des Francs-Maçons ; cette vive et persuasive éloquence qui vous est si naturelle, vous répond d’avance que vous trouverez bien des crédules. Les Francs-Maçons et les Négociateurs ne doivent jamais convenir qu’on les a devinés.
> Je suis par trois fois trois, VÉNÉRABLE, votre très humble et très obéissant serviteur.

On réalise ainsi que l’annonce du *Parfait Maçon* et de la *Franche Maçonne*, divulgations trompeuses, est là : il faut que vous inventiez des signes nouveaux et que vous disiez que tout ce que je viens de dire est faux. C’est exactement ce qu’en 1744 le *Parfait Maçon* et la *Franche Maçonne* vont faire, dans une tentative concertée d’intox maçonnique : prétendre que tout ce qui a été divulgué auparavant est faux et que l’on va présenter la vérité et les vrais signes et mots.

La colonne brisée mais ferme sur sa base qui figure au premier grade du Rite Écossais Rectifié, avec cette mention « *Adhuc Stat* », est l'image de cette maçonnerie qui, dégradée, va être régénérée. C'est une donnée fondamentale de la conscience maçonnique qui va être une constante tout au long du XVIII^e^ siècle.

CHAPITRE III

Fixation et évolution du Rite français

La fixation du Rite français

Depuis l'apparition des premiers « hauts grades », avant 1740, jusqu'à la création du Grand Orient de France qui, en 1773, a succédé à la première Grande Loge de France et à ce qui fut de manière éphémère en 1772 la Grande Loge Nationale de France, il n'a existé aucune tentative de classement des grades en systèmes ou en ordres.

En 1772, la première Grande Loge de France forma une commission pour « réformer l'administration de l'Ordre, réorganiser les hauts grades et élaborer des statuts nouveaux ». Avec une lente sagesse, le Grand Orient de France, qui lui succéda, décida en 1773 « qu'il a été arrêté que les Loges seraient invitées à ne s'occuper que des trois premiers grades ». Huit ans plus tard, en 1781, les premiers textes voient le jour mais l'adoption définitive des nouveaux rituels par le Grand Orient de France ne se produira qu'en 1784[1]. Ils concernent :

La procédure de présentation d'un profane

« Les profanes seront proposés secrètement au Vénérable qui les proposera ensuite à la Loge. » Cette procédure semble avoir été préférée à l'utilisation du sac aux propositions circulant dans la Loge.

Les termes de l'obligation

> Je jure et promets devant le G∴ A∴ de l'Univers de garder inviolablement tous les secrets qui me seront confiés par cette R∴ L∴, de ne les écrire, tracer, graver ni buriner sur aucune matière, que je n'en aie reçu la permission expresse et la manière qui me sera indiquée, d'aimer et de secourir mes frères et de me conformer à tous les règlements de la R∴ L∴ Je consens si je deviens parjure, d'avoir la gorge coupée, le cœur et les entrailles arrachés, mon corps brûlé et réduit en cendres, mes cendres jetées au vent et ma mémoire en horreur à tous les Maçons.

Cette obligation et les châtiments associés sont décrits en 1730, nous le savons, dans la *Maçonnerie disséquée* de Prichard :

> Je promets et jure de ne pas les écrire, imprimer, marquer, ciseler ou graver, ni de les faire écrire, imprimer, marquer, ciseler ou graver sur le bois ou la pierre, de sorte que le caractère visible ou l'impression d'une lettre qui pourrait apparaître, par quoi ils pourraient être obtenus irrégulièrement.

Quant aux châtiments cités par Prichard, ils semblent eux-mêmes avoir été inspirés par les peines encourues par les marins britanniques ayant participé à une mutinerie :

> Tout cela sous une peine qui ne serait pas moindre d'avoir la gorge tranchée, la langue arrachée du fond de la bouche, le cœur arraché du sein gauche, pour qu'ils soient enfouis dans les sables de mer, à une encablure de la plage, là où la marée descend et monte deux fois en vingt-quatre heures ; mon corps devant être réduit en cendres, mes cendres dispersées à la surface de la terre, de sorte qu'il n'y ait plus aucun souvenir de moi parmi les Maçons.

Certains Frères ont proposé de supprimer ces châtiments (aucun point du règlement de la loge ne précisait du reste qui serait l'exécuteur de la sentence, qui serait chargé d'exécuter le parjure). Cette suppression, mise au vote, fut cependant refusée par six voix sur neuf.

Les questions à poser au candidat

Elles concernent principalement les devoirs de l'homme envers son prochain, envers lui-même, comment parvenir au bonheur et comment acquérir l'estime de son semblable. Les questions retenues qui figureront dans le rituel du grade d'Apprenti du *Régulateur* sont ainsi libellées : « Qu'est-ce qu'un honnête homme se doit à lui-même ? Que doit-il à ses semblables ? Que doit-il à sa patrie ? » Cette liste ne semble pas exhaustive, le texte du *Régulateur* précisant que l'on peut poser d'autres questions semblables. Les réponses seront données par écrit et seront lues en Loge au début de la cérémonie de réception.

Les inscriptions

La cérémonie de réception a toujours été conduite de manière à effrayer le candidat : explosions de poix résine jetée sur les chandeliers, grimaces et postures grotesques qui ont parfois fait fuir les candidats ; l'inquiétude

commence à poindre dans le cabinet (ou chambre) de réflexions où le candidat est prié de réfléchir aux questions fondamentales exposées précédemment. Le profane est entouré d'objets destinés à soutenir sa réflexion et à confirmer son engagement : un pain, de l'eau claire, du soufre, du sel. Sur les murs sont représentés un coq et un sablier (vigilance et persévérance) et l'on a inscrit les maximes : « Si la curiosité t'a conduit ici, va-t'en ! Si tu crains d'être éclairé sur tes défauts, tu seras mal parmi nous ; si tu es capable de dissimulation, tremble on te pénétrera ; si tu tiens aux distinctions humaines, sors, nous n'en connaissons point ici ; si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin ; si tu persévères tu seras purifié par les éléments, tu sortiras de l'abîme des ténèbres, et tu verras la lumière. » Ces maximes sont celles qui figureront dans le *Régulateur* de 1801, elles resteront pratiquement constantes ; quant aux objets il leur sera adjoint un crâne et parfois du mercure qui avec le soufre et le sel forme un écho lointain de préoccupations hermétiques ou magiques (et sans doute mal comprises) de l'alchimie. Il est évident que le XVIII^{e} siècle a beaucoup enrichi l'hermétisme maçonnique, mais il est évident aussi que ce qui avait été légué par la première maçonnerie britannique contenait déjà des éléments pouvant inciter à un certain ésotérisme chrétien. Il est aussi certain que cette contamination hermétique, sans connotation péjorative, a surtout touché les hauts grades, et cela a eu d'autres conséquences : une influence des hauts grades sur les grades bleus, par exemple les épreuves de l'eau et du feu, présentes dans les grades d'Écossais Trinitaires bien avant 1780, date à laquelle elles apparaîtront dans les grades bleus. Cette contamination touche également une vision de la maçonnerie, conception exposée dans les textes sur la maçonnerie, dans les romans de l'époque, si bien que c'était devenu un lieu commun que de dire que la maçonnerie était une école de mystères.

L’involution des rituels depuis le XIX^e^ siècle

Le futur texte du *Régulateur* présenté « publié » en 1803 (et officiellement en 1801) est considéré depuis cette date comme le Rite officiel du Grand Orient de France. Il prit rapidement l’appellation de Rite français : en effet, l’apparition d’autres rites comme le RER (convent de Lyon, 1778) montra la nécessité de le différencier par un vocabulaire spécifique. Surtout, l’arrivée en 1804 du REAA ne fit que renforcer cette nécessité. Ce Rite français, avant de se nommer ainsi, était pratiqué par la très grande majorité des loges françaises et l’on pouvait supposer qu’après un travail de douze années fourni par quatre commissions, il était définitivement fixé dans ses trois grades symboliques. Mais c’était sans compter sur deux facteurs :

(a) l’imagination des Frères, toujours prêts à « enjoliver » le rituel par des emprunts à d’autres traditions ;

(b) la porosité de la maçonnerie aux idées du siècle, phénomène osmotique ayant tendance à concentrer dans la loge les idées profanes, hors du « Temple », puis de les restituer au monde extérieur par un phénomène d’osmose inverse.

L’évolution des textes, tout au long du XIX^e^ siècle, rend compte de ces influences et de l’altération progressive du texte original.

Le Rituel Murat

C’est en 1858, sous la grande maîtrise de Murat, qu’eut lieu un premier remaniement des rituels, remaniement léger ainsi que le décrit l’historien Y. Hivert-Messeca :

> Une nouvelle rédaction est publiée idéologiquement, le texte n’est guère différent de celui du *Régulateur*. Le nouveau modèle continue de définir la Maçonnerie de style classique dans la tradition

andersonienne. On reste dans l'héritage de la philosophie des Lumières et dans un spiritualisme assez fade et assez flou pour ne pas trop gêner les consciences. Notons cependant que ce premier toilettage se fait dans une Obédience qui, depuis l'amendement Charles Duez adopté le 13 avril 1849, précise que la Franc-Maçonnerie a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Les termes de l'Obligation prêtée par le candidat sont quasiment identiques à ceux du *Régulateur* : garder le secret, aimer ses Frères, se conformer à la Constitution et aux règlements généraux ; quant aux peines encourues en cas de parjure, le texte de Murat promet seulement l'application des lois maçonniques, sans autre précision. Légère différence cependant : dans le rituel Murat les assistants disent « Amen » à la fin de l'obligation…

Le Rituel Amiable

La seconde révision date de 1887. Elle est le fruit des travaux d'une commission de douze membres, présidée par Louis Amiable, avocat et membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France.

Depuis le convent de 1877, les formules trop religieuses avaient disparu, l'obligation de croire en Dieu ayant été supprimée, mais non explicitement la référence au Grand Architecte de l'Univers. Ce dernier va toutefois, dans l'atmosphère positiviste qui s'est emparée des loges en une vingtaine d'années – sous l'Empire –, subir un exil brutal. Par exemple l'obligation du candidat devient :

Sur cette équerre, emblème de la rectitude et du droit, et sur ce livre de la loi des Francs-Maçons, je promets de travailler avec constance

à l’œuvre de la Franc-Maçonnerie.
Je promets de chercher et de répandre la vérité.
Je promets de pratiquer l’assistance envers les faibles, la justice envers tous, le dévouement envers ma patrie et ma famille, la dignité envers moi-même.
Je promets d’aimer mes Frères, d’observer fidèlement la loi maçonnique et de ne rien révéler de ce qui me sera confié sous le sceau du secret.

Les principes fondamentaux sont respectés dans cette version, mais les termes sont empreints d’une discrétion toute maçonnique.

Il peut être intéressant aussi de comparer quelques éléments de la cérémonie d’initiation pour appréhender l’influence de la vie en société sur les rituels. Au XVIII^e^ siècle, la réception d’un candidat se bornait, nous le savons, à lui faire faire trois tours de la loge, puis de lui faire prêter serment. Il fallait pour cela un petit quart d’heure, durée beaucoup plus courte que celle du banquet qui suivait. Quelques décennies plus tard, la cérémonie durait deux heures environ et comprenait plusieurs voyages. Dans le rituel Murat, le Vénérable de la loge commentait le premier voyage dans les termes suivants :

Ce premier voyage est l’emblème de la vie humaine ; le tumulte des passions, le choc des divers intérêts, la difficulté des entreprises, les obstacles que multiplient sous vos pas des concurrents empressés à vous nuire et toujours disposés à vous rebuter, tout cela est figuré par l’inégalité de la route que vous avez parcourue, ainsi que par le bruit qui s’est fait autour de vous.
Vous êtes entré dans un sentier difficile et hérissé d’aspérités ; vous avez gravi avec effort une colline du sommet de laquelle vous auriez

été précipité dans un abîme, si un bras protecteur ne vous eût soutenu.

En effet, comme le décrit le rituel, le premier voyage doit être hérissé de difficultés avec des alternances de pas rapides puis lents, et d'entraves à la progression. On imitera la grêle et le tonnerre afin de produire dans l'âme du récipiendaire quelque sentiment de crainte. On est loin des quelques crépitements de poix résine jetée sur les chandeliers au siècle précédent. Mais l'effet recherché est le même : effrayer le candidat. Les voyages suivants amèneront le candidat à la sérénité et au calme de l'âme.

Dans le Rituel Amiable, au contraire, le premier voyage symbolise l'enfance ; les assistants y observent le plus profond silence, pas de grêle ni de tonnerre, pas d'obstacle pouvant gêner la marche et le Vénérable donne le commentaire suivant :

Ce voyage symbolise l'enfance.
L'enfant vient au monde nu, faible, incapable de pourvoir lui-même à ses besoins. Mais il apporte avec lui un triple droit, le droit à la conservation, à l'éducation, à l'instruction. L'homme et la femme qui lui ont donné la vie ont le devoir de donner satisfaction à son droit.
Ce devoir qui les oblige envers l'enfant les oblige aussi l'un envers l'autre : il est l'application primordiale des principes de solidarité, il est la base juridique de la famille.
Privé de la lumière, incapable de faire seul vos premiers pas dans la direction voulue, vous figuriez l'enfant dans ce premier voyage. Les deux Francs-Maçons qui vous soutenaient et vous poussaient en avant figuraient le père et la mère, dont l'assistance est également nécessaire à l'enfant. Ensemble, vous représentiez la cellule du groupement humain, c'est-à-dire la famille.

(Semblablement, le deuxième voyage symbolisera la jeunesse, et le troisième et dernier, l'âge adulte.)

Après chaque voyage, le candidat est interrogé sur des sujets de société, par exemple : caractère et utilité du mariage, égalité de l'homme et de la femme, avortement, etc. Cela évoque la « Religion de l'Humanité », but des positivistes, système général d'éducation universelle destiné aux deux sexes, système dont l'enseignement se termine toujours par la morale et est fondé sur une connaissance approfondie et positive de la nature humaine, ce qui apparaît plus clairement dans les commentaires du deuxième grade où l'on glorifie entre autres la science et les scientifiques.

De la fin du XIX^e^ siècle à nos jours

Dès 1907, sous l'influence du docteur Blatin, le raidissement positiviste s'aggrave, tandis que sont produites des cérémonies « laïques » d'adoption d'un « louveton » – enfant de franc-maçon –, de reconnaissance conjugale ou de pompes funèbres maçonniques.

Un point bas de cette « désescalade » rituelle est sans doute atteint en 1922. Une nouvelle version de l'ouverture des travaux, par exemple, prenant à peine quelques instants, voit disparaître, ou presque, toute évocation du symbolisme maçonnique classique. Le reste parle de lui-même, qu'on en juge :

> Le Vén.·. frappe un coup de maillet, qui est répété par les Surveillants, et invite les FF. à se lever et à se mettre à l'ordre. Puis, il dit :
> Le Vén.·. – F. 1^er^ Surveillant, pourquoi les membres de la R. L… sont-ils assemblés dans ce Temple ?
> Le 1^er^ Surveillant. – V. M., les FF. présents sur les colonnes demandent à travailler à l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.

Le Vén.·. – F. 1er Surveillant, quelle est cette œuvre ?

Le 1er Surveillant. – La Franc-Maçonnerie veut étendre à l'Humanité tout entière les liens de Fraternité et de Solidarité étroite qui unissent ses membres. Elle s'est donnée pour mission d'arracher du cœur des hommes les sentiments de haine, d'égoïsme, et de leur cerveau le mensonge et l'erreur.

Le Vén.·. – F. 2e Surveillant, comment les membres de cet Atelier entendent-ils contribuer à cette œuvre ?

Le 2e Surveillant. – Par le respect de la discipline librement consentie, par l'étude scientifique des problèmes individuels et sociaux, par l'effort persévérant dans la recherche de la Vérité.

Le Vén.·. – Pour que ces résultats puissent être obtenus, il faut que les préjugés et les passions du monde profane ne franchissent pas les portes de ce Temple. Les francs-maçons doivent être prêts à écouter leurs FF., et à ne rien dire eux-mêmes qui ne soit utile à l'œuvre commune, en un mot à se livrer au travail maçonnique.

Le 1er Surveillant. – Nous sommes prêts à travailler, Vénérable Maître.

Le Vén.·. – Puisqu'il en est ainsi, mes FF., je vous invite à ouvrir les travaux de la R. L.… au grade d'apprenti, en la forme accoutumée. À moi, mes FF., par le signe, la triple batterie et l'acclamation. (Ce commandement exécuté.) Les travaux sont ouverts. Prenez place, mes FF.

Il convient de préciser que tableau, colonnes, chandeliers – et même les tabliers pour les Maîtres –, tout ou presque avait alors disparu du décor des loges depuis déjà longtemps. On était en effet bien loin du *Régulateur*…

C'est en 1938 qu'avec Arthur Groussier, un mouvement nouveau s'amorça, lorsque ce Frère éminent proposa puis fit adopter un nouveau rituel pour le Rite français, dont les aspirations moins « philosophiques » –

au sens étroitement positiviste du terme – marquaient surtout un retour à un symbolisme plus proche des origines. Arthur Groussier, ingénieur des Arts et Métiers, député socialiste, est à la fois le Grand Maître ayant eu le temps de mandat le plus long à la tête du Grand Orient de France (douze fois entre 1925 et 1945) et le père du Code du travail. De lui, Léon Blum disait : « On ne peut connaître Groussier sans le respecter. La sincérité du cœur, la droiture de la raison, la pureté de l'âme éclatent sur son visage, transparaissent dans la moindre de ses paroles… On reconnaît en lui l'homme qui n'a jamais menti ».

La version définitive du rituel, du fait de la survenue de la guerre, ne sera publiée qu'en 1955, après une version intermédiaire en 1946 : elle est toujours largement en usage dans les loges du Grand Orient de France.

Les « innovations » de Groussier sont nombreuses mais toutes vont dans le même sens : renouer le fil d'une tradition alors en grande partie perdue. Il insère notamment une référence textuelle aux *Constitutions* d'Anderson dans l'ouverture de la loge, on retrouve des procédures anciennes, de vérification de la couverture de la loge par le Tuileur, rappel de l'âge et de l'heure, tuilage des présents par le signe, tandis que dans la cérémonie du premier grade sont réintroduits les épreuves, les voyages, ainsi qu'une courte instruction reprenant des rituels du XIX^{e} siècle : tout cela avait bel et bien disparu. Présentées comme facultatives, ces propositions seront généralement accueillies avec une grande faveur par les loges.

L'initiative de Groussier a surtout marqué une étape nouvelle dans l'histoire des rituels du Rite français : au mouvement général de simplification engagé depuis les années 1880 a succédé une attention renouvelée à l'égard des sources maçonniques anciennes. L'imagination des Frères a, là encore, joué un rôle plus ou moins heureux : modifications parfois hasardeuses, ajouts plus ou moins cohérents, et souvent emprunts inconsidérés à d'autres Rites (surtout le REAA). D'où l'extraordinaire

multiplicité des versions en usage, de nos jours, au sein du Grand Orient de France.

En 2002, sous la grande maîtrise d'Alain Bauer, le Grand Orient de France a cependant imprimé et publié le *Rituel de référence du Grand Orient de France*. On y retrouve la tradition du *Régulateur*, des échos du rituel Groussier mais surtout une volonté de fidélité réaffirmée à la maçonnerie des Modernes de 1717. Il faut d'ailleurs noter que la présentation des « hauts grades » subit alors une profonde transformation, notamment en usant des termes « grades de perfectionnement » ou « grades de sagesse », plus conformes à l'identité du Grand Orient… Et peut-être aux principes fondateurs.

Il faut pourtant s'arrêter ici sur le sens de cette évolution (ou involution ?) des rituels du Rite français, entre le milieu du XIX^e^ siècle et le premier tiers du XX^e^ et en mesurer toutes les conséquences. Les malentendus qu'elle a engendrés demeurent au cœur de certains affrontements internes au monde maçonnique français d'aujourd'hui.

Ce qui définit le Rite français, on l'a compris, c'est toujours son système symbolique et rituel, mais aussi son identification historique au Grand Orient de France, héritier institutionnel de la première Grande Loge en France au XVIII^e^ siècle. Mais cette dernière appartenance a-t-elle une signification idéologique ? Assurément non. Louis de Clermont pratiqua le Rite Moderne et n'était certainement pas un révolutionnaire, tandis que le dernier Administrateur du Grand Orient de France avant la Révolution, Montmorency-Luxembourg – du Rite français – fut le premier émigré de France !

On pourrait multiplier les exemples à loisir, mais ce n'est pas là notre sujet. On l'a compris : il ne faut pas confondre le contenant et le contenu. Que, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, le Grand Orient de France se soit identifié au combat laïque et républicain est une chose – tout à son honneur. Que le Rite du Grand Orient ait été, à cette époque comme à celle

de Louis de Clermont, le Rite Moderne ou français, en est une autre, qui n'a rien à voir…

Le Rite français véhicule les plus anciennes traditions rituelles et symboliques de la maçonnerie spéculative : c'est là son identité fondatrice, telle que l'historien peut la restituer. Confondre l'action historique du Grand Orient de France – courageuse et noble – avec une certaine vocation « messianique » du Rite français, que l'on supposerait destiné depuis ses origines à défendre l'idéal laïque et à établir la République, est une absurdité que l'historien ne peut manquer de relever.

Sans oublier, pour l'anecdote, qu'à la fin du XIX^{e} siècle, au plus grand moment de « l'action politique du Rite français », il a existé une obédience ultra-progressiste, fortement imprégnée d'anarcho-syndicalisme, récusant les hauts grades et favorable à l'initiation des femmes, alors que le Grand Orient, sur ces deux points, n'était assurément pas sur la même ligne et s'y opposait même nettement. Cette obédience « avancée » se nommait la Grande Loge Symbolique Écossaise et pratiquait le REAA ! Il faut s'y faire : l'histoire est implacable…

De cette confusion témoigne par exemple, de nos jours, l'appréciation que l'on porte volontiers sur le « rituel Groussier » – la forme encore la plus répandue du Rite français – soit pour le louer, soit pour le stigmatiser : c'est, dit-on souvent, le rituel le plus simple, le plus « sociétal », le moins « symboliste », par rapport à des versions plus proches d'une certaine « tradition », qui ont vu le jour au cours des dernières décennies. Mais cette vision, on le mesure sans peine, ne correspond nullement à ce qu'étaient l'ambition et le projet de Groussier : en son temps, son texte ne fut pas considéré comme une version dépouillée – voire indigente – du Rite français, mais au contraire comme le résultat d'un travail de réintroduction volontaire et concertée d'éléments traditionnels.

Ce besoin de réappropriation des fondamentaux de la tradition maçonnique française, dont le travail de Groussier est un signe, devait

d’ailleurs avoir plus de profondeur qu’on ne l’imagine communément. C’est ainsi qu’en cette même année 1955, qui vit la publication de la version finale du rituel Groussier, un groupe de Frères du Grand Orient s’engagea dans une autre voie, nullement contradictoire avec celle de Groussier, mais qui devait les conduire bien plus loin.

Il faut donc ici faire une mention particulière du Rite Français Traditionnel (RFT), véritable exercice de style maçonnique, mettant en lumière, bien qu’en contrepoint d’une certaine manière, les enjeux qui viennent d’être rappelés.

Le rite français traditionnel, une démarche de chercheurs

Les premières études traitant du RFT datent du milieu des années 1950. René Guilly-Désaguliers qui devait achever sa carrière professionnelle comme conservateur en chef des Musées de France et professeur à l’École du Louvre, était alors membre du Grand Orient de France, initié en 1951 dans la loge La Clémente Amitié. Il décida avec quelques Frères de fonder une nouvelle loge (Du Devoir et de la Raison) pour y étudier et si possible remettre en pratique les rituels du XVIII^{e} siècle.

Les manuscrits et divulgations de la Bibliothèque nationale, jusque-là très peu exploités par les chercheurs, du reste très peu nombreux, furent étudiés avec enthousiasme. Chemin faisant, appliquant à la question des sources maçonniques les instruments et les méthodes de l’érudition classiques, le petit groupe constitué autour de René Guilly vit émerger à nouveau tout un monde, alors complètement oublié, de symboles, de correspondances et d’usages.

Au bout de quelques années, deux cahiers résumant ces recherches furent publiés : en 1961 puis en 1963. Ces études préliminaires sont véritablement fondatrices d'un long processus de redécouverte des fondamentaux du plus ancien Rite maçonnique connu[2]. Ce fut une période euphorique qui aboutit à une première synthèse qui prit assez naturellement – mais non sans quelque présomption – le nom de Rite moderne français rétabli.

Puis une rencontre avec Marius Lepage (auteur en 1965 d'un best-seller, *L'Ordre et les Obédiences*) fut déterminante. Marius Lepage fit connaître à René Guilly-Désaguliers un ouvrage alors tout à fait inconnu en France : *The Early Masonic Catechisms*, édité à Manchester en 1943 par D. Knoop, G.P. Jones et D. Hamer.

Et ce fut le début d'une deuxième période beaucoup moins édénique que la première, compte tenu de la difficulté de compréhension et de traduction des textes, écrits bien souvent en une langue anglaise dialectale et archaïque, voire incorrecte. Ces textes décrivaient en outre un monde inconnu du nôtre, d'une réalité difficilement accessible : celui de la plus ancienne maçonnerie spéculative, un monde révélé par ses textes les plus archaïques, enfin restitués dans toute leur authenticité. La complexité et la pluralité des traditions maçonniques dans les îles britanniques brouillaient jusque-là presque complètement la compréhension qu'on pouvait en avoir. Il fallut reprendre le travail visant à intégrer ces apports non plus seulement pour « rétablir » le Rite français, mais plus précisément pour le formuler tel qu'il aurait pu l'être si la totalité des enseignements maçonniques venus d'outre-Manche avaient été compris, intégrés et mis en ordre à l'époque fondatrice. Une version définitive de ce qui fut alors appelé le Rite Français Traditionnel (RFT) fut élaborée en 1970 et des textes ont été établis qui ont été pratiqués pendant un certain nombre d'années. Ce fut la deuxième période de ce travail d'élaboration et de restitution de la tradition maçonnique française.

La troisième période a commencé en 1980 avec la fondation de la Loge Louis de Clermont, au sein de la Loge Nationale Française (LNF), elle-même inventée par René Guilly en 1968. Loge d'études et de recherches, dans le sens strictement anglais de ce terme, à l'exemple de la loge Quatuor Coronati de Londres, créée en 1886 et dont dérive la majeure partie de l'érudition maçonnique moderne, la loge Louis de Clermont s'assigna le but de tout remettre sur le métier, de tout soumettre à nouveau au crible et d'apporter de nouveaux documents et nouvelles sources au RFT.

La méthode systématique mise en œuvre dans ces recherches traditionnelles s'articule en trois temps :

1. **La prise de conscience des problèmes** : à travers des lectures, des recherches documentaires, sans *a priori* et sans tabou, apparaissent des choses d'une grande clarté, se détachant sur le fond de confusion historique qui règne en ce domaine.
2. **Mais ensuite, il faut les démontrer**. C'est assez difficile car cela nécessite un appareil documentaire aussi exhaustif que possible, une recherche sérieuse, universitaire, scientifique, exempte de tout préjugé « dogmatique », du temps, une grande liberté d'esprit et beaucoup de discernement.
3. **Enfin, faire passer** aux autres Frères, sans que le côté sec et ingrat de la recherche soit l'aspect dominant. Il faut que les Frères perçoivent la valeur proprement initiatique – et pas seulement gratuitement érudite – de cette recherche parfois austère : il s'agit de restituer le climat intellectuel, moral et spirituel de la première maçonnerie française – c'est-à-dire antérieure à 1750 environ –, l'enjeu n'est pas négligeable.

Cette approche « académique » appliquée à la franc-maçonnerie reste une entreprise marginale et souvent mal comprise en France. La fascination pour les schémas obédientiels classiques, la faible considération dont jouit l'histoire dans les milieux maçonniques – surtout intéressés par le mythe – rendent en effet malaisé le progrès d'une telle vision de la tradition

maçonnique. Il est pourtant peu douteux qu'elle réponde parfaitement à l'aspiration de nombreux maçons. En dehors des travaux du groupe conduit pendant vingt ans par René Guilly, d'autres initiatives, plus ou moins liées, ont d'ailleurs vu le jour. On doit citer notamment celle qui a conduit, selon des principes assez proches, au Rite français philosophique, lequel est demeuré au sein du Grand Orient de France, principalement au sein de la loge Tolérance, à Paris, entre 1970 et 1985 pour l'essentiel.

Si par nécessité cette recherche s'est d'abord concentrée sur le Rite français, c'est-à-dire, *in fine* – ou *ab origine* ! –, sur la plus ancienne maçonnerie spéculative, telle qu'elle n'est même plus connue ni en tout cas pratiquée en Grande-Bretagne, on pourrait dire que, *mutatis mutandis*, c'est un concept générateur qui a été défini par ce travail : il pourrait, dans l'avenir, s'appliquer avec bonheur à d'autres Rites et d'autres traditions maçonniques – comme les Rites écossais notamment. Gageons que les surprises – et parfois les révisions déchirantes – mais aussi les découvertes exaltantes ne manqueraient pas…

1. Sur le détail de cette histoire, la référence est aujourd'hui : P. Mollier, *Le Régulateur du maçon, 1785/"1801". La fixation des grades symboliques du Rite français, histoire et documents*, Paris, À l'Orient, 2004.

2. Des versions considérablement remaniées, ayant intégré les acquis récents de la recherche, mais fidèles à l'esprit de leur premier auteur, ont été depuis lors procurées par Roger Dachez et Pierre Mollier : *Les Deux Grandes Colonnes de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 1997 ; *Les Trois Grands Piliers de la franc-maçonnerie*, Paris, Véga, 2011.

CHAPITRE IV

Le Rite français et les « hauts grades »

La question des « hauts grades » en France au XVIIIe siècle

> Les Maîtres ordinaires S'assembleront avec Les maîtres parfaits et Irlandois trois mois après la St jean, Les maîtres Élus six mois après, Les Écossois neuf mois après, et Ceux pourvus de grades supérieurs quand ils le jugeront à propos.

Cet article 40 des statuts de la Loge de Clermont du 24 juin 1745 indique l'existence d'au moins cinq « hauts grades », qui viennent s'ajouter au grade de Maître « ordinaire », implicitement considéré comme un grade « supérieur » si l'on en juge par cette énumération dans laquelle il est compris. On se trouve donc en présence d'un « Rite » maçonnique, comme on l'entend au XVIIIe siècle, c'est-à-dire un ensemble de grades conférés dans un certain ordre chronologique et qui s'ajoutent les uns aux autres, se transmettent de loge en loge, à partir des années 1730 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Fait important : chaque grade nouveau est considéré comme le grade final d'un système… qui n'existe pas encore, jusqu'à l'apparition d'un grade nouveau, grade final à son tour avant d'être « *has been* »,

détrôné par un grade encore plus nouveau, encore plus final ! C'est une histoire sans fin qui semble cependant correspondre à trois types d'enjeux.

Premier enjeu : la cohérence

La marque distinctive d'un « haut grade » est la présence d'une légende ; il n'y en a pas dans les deux premiers grades bleus, en revanche il en apparaît une dans le troisième grade. C'est pourquoi ce grade de Maître, qui n'est pas un grade du Métier, peut être considéré comme le prototype des hauts grades suivants. La légende du troisième grade n'est pas achevée, il reste des imprécisions sur le devenir des trois mauvais compagnons, sur l'achèvement des travaux de construction du Temple, sur les hommages rendus à la dépouille de l'Architecte, etc. Hiram est mort, il faut l'enterrer, où cela ? Comment ? Cela fait l'objet d'un nouveau grade. Hiram est mort de façon violente, il faut que les assassins soient retrouvés et châtiés, que la mort soit vengée : nouveau grade. Les travaux doivent s'achever, il est donc nécessaire de trouver un nouvel Architecte : ce sera un nouveau grade avec l'apparition d'Adonhiram. Ainsi, en trois ou quatre grades supplémentaires on boucle la légende : Hiram est mort, il est enterré, les assassins sont confondus, arrêtés, jugés, exécutés. Un nouvel Architecte est nommé, les travaux reprennent et le Temple sera terminé. À quoi s'ajoutent quelques variantes : le mot de Maître n'a jamais été perdu, ou bien le mot de Maître a été perdu et il va falloir le retrouver, ou encore le mot de Maître a été substitué, mais on connaît toujours l'ancien. De quoi faire naître encore quelques grades et la boucle est bouclée. Et pourtant, cela a continué ! Il a fallu alors abandonner le monde salomonien, plus précisément hiramico-salomonien, et passer à un autre registre : la destruction du Temple puis sa reconstruction, et c'est le deuxième enjeu.

Deuxième enjeu : l'enjeu des connaissances

Au XVIII^e^ siècle, la maçonnerie est un lieu où l'on intègre des connaissances traditionnelles de diverses origines : la Bible, la tradition chevaleresque, la tradition kabbalistique, hermétique, rosicrucienne, revue, corrigée, rêvée, mal comprise ou non, peu importe, c'est un enjeu de connaissances. Le premier cycle du premier Temple étant épuisé, un deuxième a été ouvert, celui des Temples successifs, puis le cycle chevaleresque, celui du processus alchimique et hermétique. Le thème de la Rose-Croix qui avait tant intrigué le monde au XVII^e^ siècle et qui avait été oublié est ressuscité. Cette multiplication des cycles qui semblent avoir chacun leur cohérence s'appuie sur l'existence d'un troisième enjeu.

Troisième enjeu : l'enjeu de pouvoir

Création d'un cycle de grades, multiplication des cycles, ces phénomènes ne sont pas dus au seul hasard mais paraissent être sous-tendus par un besoin de souveraineté de Frères sur un petit cénacle ; on verra ainsi apparaître le Souverain Conseil des Chevaliers d'Orient, le Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, organisations qui ne s'occupent que des hauts grades, négligeant les grades symboliques. La force, la notoriété résident dans le nombre des grades créés, leurs origines traditionnelles et aussi les échanges d'informations, de rituels qui créent des relations de dépendance entre les différentes organisations. On se reportera par exemple aux échanges entre le Messin Meunier de Précourt et le Lyonnais Willermoz en 1761. Le premier fait cadeau d'un grade final, mais le second lui répond qu'il y en a d'autres, et qu'il va les lui communiquer. Ainsi, le système repartait pour une nouvelle quête d'un grade final et cela paraissait ne pas avoir de fin…

Et pourtant le système fut un jour figé : la maçonnerie devint institutionnelle et la guerre des grades se transforma en conflit entre des appareils maçonniques. L'échelle des grades fut fixée : il y eut un début et une (vraie) fin…

C'est bien le cas du Rite français qui, sous la conduite de Roettiers de Montaleau, a repris la structure habituelle des chapitres et loges de hauts grades de son temps, en respectant la succession historique d'apparition des grades – ce que le Grand Chapitre Général appellera « l'ordre analytique connu » : le grade d'Élu apparu vers 1740, celui d'Écossais vers 1745, le Chevalier d'Orient vers 1750 et le Rose-Croix au début des années 1760. Ce ne sont d'ailleurs plus des grades, mais des « Ordres » qui peuvent contenir plusieurs grades soit isolés (par exemple le Chevalier d'Orient), soit résultant de la fusion en un seul de plusieurs grades (le Grand Élu Écossais).

À beaucoup d'égards, ce travail fut la synthèse, achevée trois ans avant la Révolution, et comme le point d'orgue de toute la tradition maçonnique française du XVIII^{e} siècle.

Le travail de synthèse qui devait aboutir à la fixation de ce nouveau « Rite » s'opéra en quelques années. Le Grand Orient de France, officiellement créé en 1773, s'en préoccupa très tôt mais, quelque neuf ans plus tard, et malgré la création en son sein d'une Chambre des Grades, rien n'en était sorti. C'est finalement par le biais d'un organisme indépendant, mais où se retrouvaient des Frères actifs du Grand Orient, le Grand Chapitre Général de France, que l'essentiel de cette élaboration put aboutir. Finalement intégré au Grand Orient lui-même, le Grand Chapitre Général acheva les rituels des autres Ordres en 1786[1]. Pour des raisons évidentes tenant à la situation politique de la France, le Rite français ne put assumer son organisation – et enfin acquérir son nom que quelques années plus tard, en pratique au début de l'Empire.

Les quatre ordres du chapitre français (y compris le cinquième)

I^er^ ordre : Élu Secret

Le grade d'Élu est vraisemblablement l'un des plus anciens des hauts grades ; il serait apparu plutôt en terre britannique puis aurait été adopté en France. Son antériorité a du reste contribué à la création de nombreuses versions qui se sont succédé : élu de 9, élu des 15, élu de Pérignan, etc. C'est un grade où l'on rencontre une source, une caverne, un poignard, un chien, un assassin, des fondrières avec des utilisations diverses suivant les versions, un badge, une devise. C'est dans tous les cas un grade de « vengeance », punition des meurtriers d'Hiram.

Peut-on suivre Paul Naudon lorsqu'il affirme qu'après le grade de Maître, le plus ancien est celui d'Élu ? C'est peut-être plus compliqué que cela, car le grade de Maître a pu exister sous deux formes, voire davantage, et que les formes non retenues sont devenues soit des hauts grades, soit des alternatives au grade de Maître. Un excellent exemple est celui du grade de Maître parfait.

Mais il est certain que le grade d'Élu est bien l'un des plus anciens : dans la première version que l'on connaisse de la légende d'Hiram, qui fonde véritablement le grade de Maître, tel qu'il va s'imposer, on trouve déjà une mention de la vengeance de la mort d'Hiram. Cela est resté très présent dans la maçonnerie anglaise dans laquelle la thématique du grade d'Élu est incluse dans le grade de Maître. Ainsi, la grande question que l'on peut se poser est : où ce grade a-t-il été inventé ? En terre britannique, mais alors pourquoi n'y a-t-il pas prospéré ? Et s'il est né en France, où, quand et comment ?

Il existe des éléments de réponse, obtenus grâce au hasard, au cours de la lecture d'un important recueil de badges et de reproduction des tartans, des décors des différents clans des familles en Écosse. Le décor complet contient le tartan et un béret particulier sur lequel on place un badge, l'insigne du clan. Autour de ce badge est disposé un « *motto* », c'est-à-dire une devise.

Et parmi ces décors de clans, un badge retient l'attention : une main levée armée d'un poignard et une devise, « *Vincere aut mori* ». Trop beau pour être vrai et pourtant, c'est vrai ! Un grand nombre de familles écossaises possédaient ce badge et cette devise depuis le XVI^e^ siècle. Ce qui veut dire que la figuration du poignard levé s'inscrit dans la plus ancienne tradition des clans en Écosse.

Donc ce grade a certainement des racines, des sources, dans l'Écosse des XVII^e^ ou XVIII^e^ siècles, c'est pourquoi on en trouve des traces dans la version qui n'a jamais été abandonnée du grade de Maître en Angleterre, mais c'est apparemment en France qu'on a eu l'idée d'en faire un grade indépendant, à une époque où la violence est quotidienne, même à Paris et bien avant la Révolution. Le contexte symbolique vétérotestamentaire de la maçonnerie incite de même à une attitude violente inspirée par la lecture de la Bible. Ainsi, ce grade est né dans des conditions religieuses, géographiques, ethniques, qui faisaient de la violence et de la vengeance, une conduite naturelle.

Le destin du grade d'Élu dans la maçonnerie française n'a pourtant pas été aussi simple. Des difficultés sont vite apparues, compte tenu du changement sociologique et moral de la franc-maçonnerie, changement très profond au milieu du siècle. Rappelons-nous la parole de ce grand chercheur qu'était René Guilly : « La maçonnerie française a sombré corps et biens vers 1750. » Cela signifiait, entre autres choses, que la franc-maçonnerie française, à beaucoup d'égards, a changé de nature, de composition, de population, de démographie, d'état d'esprit à partir

de 1750. Elle s'est installée, diversifiée, elle a essayé de gagner une certaine respectabilité ; ce n'était plus la maçonnerie d'un petit groupe de maçons britanniques exilés, mais de plus d'un millier de Frères en France, et surtout l'existence de grades qui présentaient un caractère ridicule, voire scandaleux, dont le grade d'Élu fait partie et qui suscitera de réels ennuis aux maçons français, compte tenu des différents courants qui dirigent la maçonnerie.

Le nombre considérable de rituels manuscrits qui nous sont parvenus montre cependant que ce grade a connu une certaine vogue, sous différentes formes : on pouvait demander au candidat de tuer de ses propres mains l'assassin d'Hiram ; pour cela il était dans le noir, les yeux bandés, un poignard à la main et on lui faisait sentir la poitrine d'un homme entravé, auquel on substituait au dernier moment une outre remplie de vrai sang que le candidat frappait de son poignard, comportement absolument ahurissant de certaines loges, mais c'était l'image du théâtre de l'époque.

Ce grade est devenu de moins en moins important, l'idée de vengeance disparaissant de certains milieux, en particulier de ceux qui voyaient dans la maçonnerie quelque chose d'initiatique, de presque religieux, d'où la ferme condamnation par certains systèmes maçonniques, le RER notamment, dès la fin des années 1770, où il est explicitement dit que si un Frère se présente en visiteur revêtu des décors d'un grade de vengeance ou à poignard, il ne sera pas reçu.

Quelle place peut-on donner à un grade comme celui-là dans l'édifice des hauts grades du Rite français, et ce, d'autant plus qu'il s'agit d'un grade d'accueil dans le Chapitre ? Peut-on comprendre que les grades du Chapitre qui culminent au Souverain Prince Rose-Croix, grade chrétien, commencent dans un bain de sang ? Il faut se souvenir que le christianisme, dans une de ses interprétations courantes, dans le catholicisme en particulier, si prégnant en France au XVIII^{e} siècle encore, est une version particulière, sublimée, de la religion sacrificielle, et que la mort du Christ intervient pour apaiser la

colère du Père à la suite du péché originel, pour le racheter et en quelque sorte pour venger le premier crime de l'homme. Encore au XVIII^e^ siècle le christianisme comporte donc une part incontestable de violence, et n'oublions pas que jusqu'à une période pas si éloignée, les églises chrétiennes non seulement ne condamnaient pas la peine capitale, mais même la prononçaient, confiant son exécution au bras séculier.

Quel usage va-t-on faire de ce grade ? Il faut utiliser la méthode maçonnique qui permet de transposer les légendes, les personnages, les événements. Dans la perspective initiatique, l'intérêt du grade réside dans le fait qu'il est lié à la mort d'un homme (Hiram) qui a succombé parce qu'il n'a pas voulu trahir ses secrets, parce qu'il n'a pas voulu manquer à son serment, parce qu'il était pur, loyal et parce qu'il possédait des connaissances qu'il ne voulait pas prostituer. En face de lui, il y a une force, un désir d'appropriation illicite des connaissances, des secrets, des vertus qui est représenté par l'assassin. Mais ce désir d'appropriation illicite, ce désir d'aller plus vite que les choses, ce désir sournois d'aller au fond du temple pour trouver la vérité que l'on pense y être déposée, tout cela ne se trouve-t-il pas au fond de nous-mêmes, de chacun d'entre nous ? Et à partir de là, l'enseignement premier du Chapitre français, c'est d'inciter le Frère qui est accueilli dans le premier ordre à tuer par lui-même ce désir-là, de ravir à Hiram les secrets, la connaissance et de s'approprier de manière illicite toutes ses vertus et sa sagesse. Peut-être pouvons-nous faire de cela un usage initiatique. Et si nous avançons dans cette voie, le grade perd complètement sa dimension choquante, grandiloquente et même un peu répugnante pour être en quelque sorte transcendé.

Du reste, dans la formule qui fut arrêtée en 1786 par le Grand Chapitre Général du Grand Orient de France, l'Élu secret, I^er^ Ordre du Rite français, c'est une version adoucie que l'on découvre – l'assassin d'Hiram se fait justice lui-même – et, pour reprendre le mot de Roettiers de Montaleau, c'est un « Élu raisonnable »…

II^e Ordre : le Grand Élu Écossais

C’est un exemple typique de la fusion de plusieurs grades en un seul, très révélateur du genre de travail de synthèse opéré par le Grand Chapitre Général : le Parfait Maître anglais et le Vray Maître écossais.

Une question se pose souvent à propos de ce grade ou de cet Ordre : « Le Grand Élu Écossais est-il un grade sacerdotal ? » On l’entend souvent dire avec beaucoup d’application et de bonheur par des Frères qui peuvent manifester à l’égard de tout ce qui est religieux ou ecclésial un sentiment de méfiance, pour le moins. Comme si c’était en quelque sorte une occasion de dire ce que l’on ne peut pas dire ailleurs. Qu’est-ce qui peut justifier cette appellation d’initiation sacerdotale ?

C’est, dans la tradition maçonnique française, le premier grade qui se déroule dans le Temple de Jérusalem, et même jusque dans le Saint des Saints, à l’Occident. L’essentiel du grade se tient dans le Sanctuaire, puis dans le Saint des Saints. Le caractère sacerdotal est renforcé par des actes spécifiques : les onctions et la manducation. Mais, si tel est le cas, que pouvait vraiment signifier l’initiation sacerdotale en France au XVIII^e siècle ? Quels en étaient les motifs et les raisons ? On peut avancer ici un certain nombre d’explications.

Le XVIII^e siècle est une période de grande régression de la théologie en général. Il n’y a plus de grand souffle, il n’y a plus de grande pensée dans ce domaine. Les clercs, les religieux en général, qu’ils soient réguliers, ou séculiers, sont aussi tombés dans un très grand discrédit ; la vie monastique est en totale décadence, les monastères deviennent des cercles mondains, et les pauvres prêtres sont bien souvent incultes, voire incroyants. Les protestants constituent dans toute l’Europe une élite intellectuelle, marchande, très influente. La Réforme s’est instituée comme une religion dans différents pays européens et la diaspora constitue en Hollande ou en Suisse des milieux intellectuels de haut niveau. Le discours protestant est

caractérisé par une critique très dure du cléricalisme et par le rappel d'une notion fondamentale de la Réforme : le sacerdoce général – tout chrétien est prêtre.

Ce grade peut donc paraître comme diffusant une initiation sacerdotale en quelque sorte privée, un contre-modèle de ce sacerdoce fermé triomphant et oppresseur qui caractérisait l'Église au XVIII^e^ siècle. Il n'est donc pas invraisemblable qu'on ait voulu retrouver, à l'abri de loges de hauts grades, une certaine forme de sacerdoce qui serait laïque, très largement œcuménique, non provocateur, puisque réservé à de Grands Élus.

On peut, à propos de ce grade, revenir sur la notion de sacerdoce dans la tradition judéo-chrétienne. Première constatation à la lecture de la Bible : il n'y a pas de prêtre à l'époque des Patriarches. C'est la loi mosaïque qui va fonder le sacerdoce, à une exception près : l'apparition énigmatique, fugace, sans lendemain de Melchisédech, le prêtre du Très Haut. Le sacerdoce fondé par Moïse est très particulier : il est familial et héréditaire. Il est réservé à la descendance d'Aaron qui va constituer l'ensemble des prêtres supérieurs et les lévites formeront l'ensemble des prêtres en second. Ce sacerdoce ancien avait pour fonction la garde du Temple et l'offrande des sacrifices, en particulier après le retour d'exil. C'est à cette époque que le rituel d'intronisation des prêtres est mis au point et ce rituel comprend comme rite fondamental une onction d'huile sainte. Dans les siècles qui vont venir, le rôle des prêtres va se politiser et la décadence sera authentique dans les derniers siècles. Les saducéens par exemple participeront à la condamnation à mort de Jésus.

Et au temps du christianisme ancien, qu'en est-il du sacerdoce ? Les communautés les plus anciennes s'organisent ; très rapidement ils désignent parmi eux des chrétiens qui sont chargés de fonctions au service de la communauté. Et deux mots apparaissent rapidement : *presbyteroï,* ce que l'on peut traduire par « ancien », et *episcopoï,* ce qui signifie « surveillant » ou « inspecteur ». Mais personne ne peut décrire les fonctions de ces deux

types de personnages. Ce n'est que dans le courant du IIe siècle que, dans un texte d'Ignace d'Antioche, l'on découvre qu'une hiérarchie s'est établie entre les prêtres et les évêques : *presbyteroï* a donné prêtre et *episcopoï*, évêque. En revanche, les textes du Nouveau Testament disent : « Le Christ est le Grand Prêtre qui a traversé les Cieux » (Épître aux Hébreux), et surtout cette affirmation importante dans la même épître : « le Christ est prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech », c'est-à-dire qu'il n'est pas dans la filiation d'Aaron, hors de l'ancien sacerdoce juif et qu'il se situe avant.

De tout cela, on peut extraire la notion de sacerdoce général. Ainsi le passage de la Première Épître de Pierre, chapitre 2, versets 5 et suivants :

> Approchez-vous de Lui, pierre vivante rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu ; et vous-mêmes [les chrétiens] comme des pierres vivantes édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce afin d'offrir les victimes spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ, car il est dit dans l'Écriture : Voici, Je mets en Sion une pierre angulaire choisie et précieuse et celui qui croit en elle ne sera point confus. L'honneur est donc pour vous qui croyez, mais pour les incrédules la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l'angle et une pierre d'achoppement et une pierre de scandale. Ils s'y heurtent pour ne pas avoir cru à la parole et c'est à cela qu'ils sont destinés. Vous, au contraire, les chrétiens, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière ; vous qui autrefois n'étiez pas un peuple et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu sa miséricorde et qui maintenant avez obtenu miséricorde.

Ce texte qui nécessiterait de longs développements dit en particulier : tous les chrétiens forment un sacerdoce royal. C'est évidemment la pensée générale des baptisés du Ier siècle. Le premier témoignage de la différentiation entre chrétiens et membres d'un ordre clérical va apparaître de façon perceptible chez saint Ignace d'Antioche. Ce mouvement a été irrégulier, inégal et s'est imposé en même temps que l'établissement de l'Église vers le IIIe siècle en une force politique qui a nécessité l'établissement d'un appareil, que l'on appellerait aujourd'hui un encadrement.

Lorsque la Réforme protestante s'est implantée, elle a commencé par une remise en cause radicale de l'appareil de l'Église et l'affirmation des réformateurs, c'est le rappel sur un fondement néotestamentaire incontestable que les premiers chrétiens avaient proclamé un sacerdoce universel, un sacerdoce général.

Si l'on revient maintenant au grade de Grand Élu Écossais, constitué à partir d'éléments qui apparaissent au début des années 1740, dans un milieu influencé par les protestants, on peut distinguer un certain nombre d'éléments curieux :

– C'est un grade qui se situe dans l'Ancien Testament, cher aux Réformés.

– Il traduit une lecture attentive de la Bible, ce qui n'est pas très commun aux catholiques, dépendant alors d'un intercesseur officiel.

– C'est un grade que l'on pourrait qualifier de « supra-œcuménique » puisqu'il ne se contente pas de se référer à des notions chrétiennes, mais il opère quelque chose d'extraordinaire : on est dans le sanctuaire, on procède à des purifications, et l'on transforme la table des pains de propositions en Sainte Table ; et l'on passe d'emblée de l'Ancien Testament au Nouveau, puisqu'on est dans le Sanctuaire, mais qu'on y procède à la Cène ! Il s'opère une contraction extraordinaire qui réconcilie l'ancien et le nouveau sacrifice : le Nouveau Testament n'est

que l’accomplissement de l’Ancien comme le dit le Christ lui-même : « Je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir la Loi. »

– C’est donc un grade qui, d’une manière cohérente, intelligente et riche, emmène dans le Temple de Jérusalem et qui, par un voyage extraordinaire dans le temps et dans l’espace, nous conduit plusieurs siècles après à l’endroit où le Christ célèbre la dernière Cène.

Un maçon qui a réfléchi sur ce grade pourrait avancer ceci : il se passe dans ce grade quelque chose de très nouveau dans la démarche initiatique, et peut-être peut-on dire qu’il se passe pour la première fois quelque chose de sacré. La cérémonie se déroule dans un endroit éminemment saint et l’on y évoque un acte éminemment important de la tradition chrétienne ; mais cet acte est accompli en l’absence de prêtres, qu’il s’agisse de ceux d’Aaron ou de ceux qui tardivement seront les prêtres du christianisme. Tout simplement parce que ce grade contient une sorte de sacerdoce général, de sacerdoce universel, symbolique, spirituel, exactement dans l’esprit de la première épître de Pierre.

III^e^ Ordre : le Chevalier de l’Épée ou Chevalier d’Orient

Dès l’origine de la Maçonnerie en France, en 1736, dans la Loge du Grand Maître Derwentwater, le fait d’y introduire le port de l’épée marque une relation entre la maçonnerie et la chevalerie, et cela suscite du reste des remous dans le petit milieu maçonnique parisien. Pierre Chevallier note que la franc-maçonnerie se divisait alors entre un « ordre de société » et un « ordre de chevalerie ». Si, en Angleterre, l’épée est toujours proscrite en Loge (le seul moment où elle entre en loge est lors de l’installation annelle du Tuileur), elle s’est en revanche largement imposée en France où elle était au XVIII^e^ siècle un signe de noblesse et signifiait ainsi qu’en loge il n’y avait que des « gentilshommes », manière de symboliser l’égalité maçonnique.

Or l'épée est aussi l'instrument majeur de l'adoubement chevaleresque. Dans son célèbre *Discours* prononcé le 27 décembre 1736 à Paris, Ramsay évoque l'union de ceux qui « rétabli[ssent] les temples des chrétiens dans la terre sainte, [et] s'engagèrent par serment à employer leur science et leurs biens pour ramener l'architecture à la primitive institution » avec les Chevaliers de Saint Jean « en imitation des israélites lorsqu'ils rebâtirent le second temple. Pendant que les uns maniaient la truelle et le compas, les autres les défendaient avec l'épée et le bouclier ». Ainsi, selon Ramsay, la franc-maçonnerie étant issue des croisades et non de simples ouvriers, elle a une origine qui se rapporte à la chevalerie. Ce thème de l'union de l'épée avec la truelle aura un grand succès, concrétisé au tournant du siècle par le grade maçonnique de Chevalier de l'Épée.

Même si certains dénoncent la confusion entre maçonnerie et chevalerie, le destin de la chevalerie maçonnique continue avec le grade de chevalier Kadosh (fin des années 1750) qui développe les thèmes chevaleresque et templier, puis de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte en 1778 et, enfin, en 1785 avec le 3e Ordre du Rite français, dernière synthèse de grades au XVIIIe siècle, qui retient le grade de Chevalier de l'Épée.

La chevalerie « opérative » avait disparu quoiqu'il existât encore, au XVIIIe siècle, des ordres de chevalerie et des cérémonies chevaleresques, mais c'était essentiellement devenu une distinction honorifique. Par ailleurs, il y avait un regain d'intérêt pour ce sujet dans le public et on avait noté un certain nombre de publications sur le sujet depuis la fin du XVIIe siècle.

Dans ce contexte, quelle est la place de la chevalerie maçonnique ? Quelle est sa nature ? Est-elle équivalente à la chevalerie civile et comment les aristocrates se situaient-ils par rapport à elle ? Quelles étaient leurs motivations pour recevoir et pratiquer cette chevalerie maçonnique que Joseph de Maistre railla en son temps : qu'est-ce qu'un chevalier créé à la

bougie, dans le fond d'un appartement, et dont la dignité s'évapore quand on ouvre la porte ?

Enfin, aux yeux des maçons de ce temps, toutes les chevaleries maçonniques se valaient-elles et les considérait-on de manière égale ? Il est probable que non.

Revenons sur les circonstances d'apparition de ces grades :

(a) Le Chevalier de l'Épée. Ce grade, qui se réfère au *Discours* de Ramsay et à un moment où l'on s'interroge sur l'intrusion de la chevalerie dans la maçonnerie, surgit une dizaine d'années plus tard et, pendant une quinzaine d'années, de 1745 à 1760 environ, il sera considéré comme le grade final de la Maçonnerie et unanimement reconnu comme tel.

(b) Le Chevalier Kadosh. Depuis l'apparition de son prototype, vers 1750, jusqu'à la fin du siècle, il sera au contraire très contesté, sa thématique de « vengeance templière » étant lourde à porter.

(c) Le Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte du RER. On peut s'interroger sur la nature purement maçonnique de ce grade. Issu de la Stricte Observance Templière, ordre fondé par des aristocrates militaires allemands, chevaliers et princes régnants, tous nobles, le Régime écossais rectifié prône, quant à lui, une noblesse fondée non sur la naissance mais sur le mérite. Ainsi, il semble que le grade de Chevalier de l'Épée se réfère à un idéal chevaleresque « revivifié » dans le symbolisme maçonnique, tandis que le CBCS se réfère à une tradition chevaleresque existante.

L'engagement d'un Chevalier de l'Épée se fait dans un but : reconstruire idéalement le Temple. C'est une référence à une chevalerie mythique et ce n'est pas, à proprement parler, une chevalerie chrétienne puisqu'elle se réfère uniquement à l'Ancien Testament. L'engagement d'un CBCS est une fin en soi et se réfère à une tradition chevaleresque chrétienne. C'est une chevalerie de combat intérieur (le véritable ennemi est

en nous-même), d'engagement quasi religieux. Il s'agit de faire naître un nouvel état de l'homme, bienfaisant. Cette réforme spirituelle de l'homme, le RER la propose par la voie de l'initiation, des rituels et des artifices symboliques, inscrite dans la tradition chrétienne, entendue au sens le plus large.

Le scénario du grade de Chevalier de l'Épée commence en l'an 587 avant J.-C., à Jérusalem, sous le règne de Sédécias. Nabuchodonosor entreprit le siège de la ville, et s'en empara au bout de dix-huit mois. Malgré le zèle des Maçons libres, la place fut prise d'assaut, les fortifications abattues, le Temple détruit, tous ses trésors confisqués et le peuple fut emmené en captivité à Babylone, à l'exception de quelques maçons libres qui continuèrent leurs réunions sur les ruines du Temple. En 536 avant J.-C., Cyrus rendit la liberté aux captifs et ceux-ci, sous la conduite de Zorobabel, revinrent à Jérusalem après la restitution de tous les trésors du Temple. Zorobabel fut reçu Chevalier de l'Épée. Fin du premier épisode. Époque suivante : Zorobabel, accompagné de 42 630 exilés, prend la direction de Jérusalem, livre un combat mémorable sur le pont qui enjambe le fleuve séparant l'Assyrie de la Judée, et conquiert ainsi la liberté de passage. Arrivé à Jérusalem, il est reçu par les Frères Élus qui lui confèrent le grade maçonnique et le choisissent comme chef des Maçons libres !

Ce grade est assez déroutant pour le candidat qui le reçoit : dans sa forme ancienne, la première partie (dite en salle d'Orient) n'est pas maçonnique et, à la fin de la seconde partie, le récipiendaire prend la direction de la Loge et clôt les travaux. On peut noter aussi d'autres anomalies : les dates fournies pour le début et la fin de l'exil correspondent à une durée de 51 années ; or le récit parle d'un exil de 10 semaines d'années, c'est-à-dire 10 fois 7 ans, soit 70 ans. Cela signifie que ce nombre de 70 doit être pris dans le sens symbolique et illustre la notion de mythe en maçonnerie : on sait que c'est faux, mais on y croit quand même le temps

de la cérémonie, puis on réfléchit aux images, aux réflexions que le mythe produit. Zorobabel, en reconstruisant le Temple, l'épée d'une main et la truelle de l'autre, tu seras un homme, mon Fils !

IV^e^ Ordre : le Souverain Prince Rose-Croix

Chevalier de l'Aigle et du Pélican, chevalier de Saint André ou Maçon d'Hérédom : c'est sous ce titre qu'apparaît le 25^e^ des grades pratiqués par les maçons de Lyon en 1761. Quant au premier rituel connu, il date de 1765 et sa lecture permet d'appréhender le caractère chrétien du grade : les travaux sont ouverts « à l'instant où le voile se déchira, que les ténèbres et la consternation se répandirent sur la Terre, que la lumière s'obscurcit, que les outils de la Maçonnerie se brisèrent, que l'Étoile Flamboyante disparut, que la pierre cubique sua sang et eau, et que la parole fut perdue ». Le candidat revêtu des décors du Chevalier de l'Épée présente sa requête au Chapitre qui lui répond en ces termes : « Il a plu à ce Souverain Chapitre d'accueillir favorablement votre requête. Il va être procédé sur-le-champ aux travaux qui doivent vous conduire à la perfection maçonne. » Le candidat est « un Frère Chevalier de l'Épée, errant dans les bois et les montagnes, qui a perdu la parole à la seconde destruction du Temple et qui désirerait, avec votre secours, la retrouver ». Le candidat est alors invité à voyager pendant 33 ans, voyage au cours duquel il découvre « les beautés de la nouvelle loi : la foi, l'espérance et la charité ». Le candidat part ensuite à la recherche de la Parole et revient avec ces quatre lettres : I.N.R.I. Ainsi s'achève le parcours « initiatique » du franc-maçon, la Parole est retrouvée dans ce grade final, le *nec plus ultra* de la maçonnerie au XVIII^e^ siècle.

Avec ce grade, on se trouve plongé dans l'ésotérisme chrétien, mais de quel christianisme s'agit-il ? Primitif ? Luthérien ? Calviniste ? Il est vrai que la personne du Christ est suggérée fortement par le décor du premier

appartement de la cérémonie, le mont Golgotha, ou par la signification des quatre lettres de la Parole retrouvée : Iesus Nazareus Rex Iudeorum. De nombreux commentaires ont été publiés au sujet de ce grade : commentaires sur la signification historique de la croix, de la rose, etc. Chemin-Dupontès en 1823 avait déjà proposé de ne voir dans ce grade que des « allégories justes et raisonnables »…

Dans un article de *Politica Hermética* (n° 11, 1997, p. 98), Pierre Mollier a présenté une vision encore différente, sous le titre « Le retour d'un initié démocrate-socialiste : Jésus ». C'est un commentaire du Frère Quantin, membre du Grand Orient de France au milieu du XIXe siècle :

> Débarrassons-nous d'un obstacle. Presque toutes les sectes chrétiennes reconnaissent dans le Christ deux natures : la nature humaine et la nature divine ; nous ne le considérons que sur le premier des deux aspects, ce qui nous est licitement permis sans blesser la croyance de personne…
> Donc, que vous soyez juifs, chrétiens, musulmans, simple philosophe, ralliez-vous sous l'étendard de la Croix car c'est aussi l'étendard de la liberté, de l'égalité, de la régénération sociale par la force de l'exemple et par la puissance de la parole.

Et dans ce même article, Pierre Mollier conclut :

> Le grade de Rose-Croix illustre bien l'ambiguïté des relations de la franc-maçonnerie avec le christianisme. Les corpus chrétien et maçonnique se différencient donc moins par leurs contenus que par le statut qui est donné aux symboles. Langage d'une vérité révélée pour les uns ou bien outil de spéculations philosophiques ou spirituelles pour les autres. Ce n'est pas le symbole qui change, c'est le regard.

Le V^e^ Ordre

Dans les années 1780, la Chambre des Grades participa avec zèle à la rédaction des grades symboliques et au choix des rituels des hauts grades, sélectionnant, éliminant, fusionnant, pour aboutir à la fixation des quatre Ordres du Rite français : un grade d'Élu, un grade d'Écossais, le Chevalier de l'Épée et le Chevalier Rose-Croix. C'est dire si de nombreux grades furent laissés de côté. Il fut alors décidé de la création d'un cinquième Ordre au sein du Grand Chapitre Métropolitain du Grand Orient de France, ordre de conversation, d'étude et de pratique des rituels. Il n'était pas à l'ordre du jour de conférer des grades, mais de les classer puis de les étudier. Le cinquième Ordre contient donc « tous les grades physiques et métaphysiques ». Ceux-ci furent donc distribués en 9 séries :

1re série : les grades les plus primitifs (intendant des bâtiments par exemple).

2e série : les grades d'Élu.

3e série : les grades intermédiaires sans postérité.

4e et 5e séries : les grades d'Écossais qui servirent de modèle au 2e Ordre.

6e série : les grades chevaleresques, ainsi que la 7e série (modèle du Rose-Croix) et la 8e série (Chevalier du Temple, Chevalier du Soleil).

9e série : les grades alchimiques, hermétiques ou autres.

Cet ensemble représentait la totalité de la tradition maçonnique française de 1784, soit au total 81 grades.

Le cinquième Ordre s'est alors doté d'une structure très simple, inaboutie en 1784, mais réellement active à partir de 1808 notamment. Extraits du règlement : un Conseil des neuf, membres du Chapitre et en possédant les plus hauts grades, 3 officiers d'honneur. Les cahiers sont divisés en 9 séries, dans l'arche établie au lieu des séances du Conseil des 9. L'arche ferme à deux clés : l'une est confiée au doyen du Conseil et l'autre à un membre du Conseil.

Le conseil a près de lui une classe dite des prosélytes dans laquelle ne seront admis que les membres du Chapitre métropolitain, nommés par le Conseil des 9 ; cette classe comptera 81 membres. On ne donne aux prosélytes que les connaissances et les lumières renfermées dans les 8 premières séries.

La décoration des membres du Conseil est un ruban blanc, moiré, liseré en or auquel est attaché un bijou. Ce dernier a été défini dans la séance du 29 avril 1808 : médaille estampillée ou frappée d'un seul côté, représentant : autour, un serpent qui se mord la queue ; au milieu du bijou, le triangle radieux au centre duquel est le nom de Dieu en caractères hébraïques ; au sommet du triangle le chiffre 5.

Le bijou sera doré pour les membres du Conseil des 9 et pour les officiers d'honneur ; il sera argenté pour les prosélytes formant la seconde classe du cinquième Ordre.

Le Conseil se réunira encore quelque temps puis cessera toute activité vers l'année 1813. Ainsi disparaîtront pour un certain nombre d'années Adam, Vérité et les Chérubins, respectivement Président, Surveillant et membres du cinquième Ordre.

Ils se réveilleront 150 années plus tard lorsque le Chapitre Français de la Loge Nationale Française, sous la direction de René Guilly-Désaguliers, reprendra force et vigueur. Le Grand Orient de France suivra plus tard cette ligne de conduite avec une approche nouvelle, dans un but d'uniformisation et de cohérence des parcours pour une obédience dont les loges bleues sont très majoritairement au Rite français (toutes en fait sont administrativement créées sous cette appellation avant que certaines demandent des autorisations de cumul de rites au Conseil de l'Ordre). Mais le but reste le même : rechercher et approfondir les origines et la pratique des grades au « sommet » du Rite. Les rituels issus des travaux du Grand Chapitre Général sont grandioses mais ils montrent que l'érudition maçonnique peut

se pratiquer dans une chapelle romane aussi bien que dans une cathédrale gothique.

Évolution ultérieure

Précisons ici que le travail de la Chambre des Grades et du Grand Chapitre Général ne connut pas, au XIX^e^ siècle, une très longue prospérité. Vers le milieu du siècle, la pratique en était tombée en désuétude. Il y a à cela des explications simples que l'historien peut trouver sans prendre à leur sujet un parti pris idéologique.

Les grades essentiels du Rite français – on pouvait à présent le nommer ainsi – n'avaient rien de très original. Encore une fois, on avait repris « l'ordre analytique connu », c'est-à-dire les grades les plus populaires, les plus répandus, et aussi les plus anciens de la tradition maçonnique française. L'Élu, l'Écossais, le Chevalier d'Orient et le Rose-Croix sont les bornes symboliques, rituelles et iconographiques qui dessinent parfaitement tout le paysage maçonnique français du XVIII^e^ siècle.

Au cours des années 1760, tous ces grades étaient déjà connus et ils figuraient notamment dans la fameuse « patente » qu'Étienne Morin emporta en 1761 pour les répandre avec d'autres dans les Antilles et plus tard dans les colonies américaines. En 1804, on le sait, une série légèrement enrichie en 33 grades reviendra en France et sera intégrée au Grand Orient de France avant qu'une partie notable des Frères qui les pratiquaient ne s'en sépare de nouveau pour constituer une puissance « écossaise » autonome : le Suprême Conseil de France.

Il reste que, la question des légitimités respectives étant ici hors de notre propos, les hauts grades écossais furent désormais pratiqués au sein du Grand Orient de France. Or, deux constats s'imposent sans peine : le premier est que les quatre Ordres du Rite français sont explicitement

identiques, dans leurs titres, à quelques détails près, à quatre grades de l'échelle du REAA : le 9e grade d'Élu, le 14e grade de Grand Écossais de la Voûte Sacrée, le 15e et le 18e, quant à eux, étant parfaitement homonymes des grades « français » de Chevalier d'Orient et de Rose-Croix.

Précisons aussi, pour couper court à toute équivoque inutile, que les contenus des rituels respectifs de ces grades étaient alors, des deux côtés, absolument identiques : il n'y a pas « deux » Chevaliers d'Orient ni deux sortes de Rose-Croix !

La suite de l'histoire se comprend aisément. Le Rite français culminait avec ce que le XVIIIe siècle français avait assez généralement considéré comme le *nec plus ultra* de la franc-maçonnerie, nous l'avons dit, à savoir le Rose-Croix. Or, le nouveau REAA ne faisait en réalité que compiler pour l'essentiel de nombreux grades français – c'est-à-dire « pratiqués en France » ! – presque tous connus avant 1760, et comprenant évidemment 15 autres grades après celui de Rose-Croix. Le cinquième Ordre du Rite français – qui comprenait « tous les grades physiques et métaphysiques de tous les systèmes », n'ayant finalement jamais vraiment prospéré, l'avenir était déjà écrit : le Rite en 33 grades – quel que fût son nom – devait mécaniquement l'emporter sur celui en 4 Ordres, et cela d'autant plus que les quatre étapes de ce dernier étaient toutes reprises dans le REAA qui les « intégrait » en quelque sorte.

Les chapitres français devinrent des chapitres écossais et au-dessus d'eux s'ouvrirent des Aréopages, des Conseils et des Tribunaux, sous l'égide du Suprême Conseil. Aucune « capitulation » en l'occurrence, ce sentiment fut parfaitement étranger aux protagonistes de cette époque. Des querelles d'appareil, sans doute, des rivalités et des ambitions personnelles pour conquérir des postes de responsabilité, certes, mais pas de différence idéologique : elles ne viendront que beaucoup plus tard – et pour tout dire, très récemment : il y a quelques décennies à peine…

La disparition des Ordres capitulaires du Rite français, en dehors d'une survivance partielle ici ou là, à vrai dire assez anecdotique, se fit donc sans heurt et sans révolte, assez naturellement. À la fin du XIX^e^ siècle, c'est à peine si les Frères du Rite français savaient encore que des hauts grades spécifiques leur avaient été réservés quelques décennies plus tôt !

Chemin faisant, la même évolution que celle que nous avons décrite pour les grades bleus s'opéra assez logiquement sur les hauts grades : simplification, laïcisation, rationalisation, influence grandissante des conceptions positivistes, quoique de manière dans l'ensemble moins caricaturale. La situation demeura en l'état pendant toute la première moitié du XX^e^ siècle.

Vers la fin des années 1950, toutefois, une première nouveauté fit son apparition : la recherche sur les sources de la tradition maçonnique française, du reste conduite, comme pour les grades bleus, par René Guilly-Désaguliers et ses amis. Le souci de « ressusciter » les Ordres capitulaires conduisit ce groupe, via un rattachement à un Chapitre français indépendant en Hollande, à La Haye, lui-même procédant d'une filiation personnelle qui le rattachait à la tradition des hauts grades français du Premier Empire. Il fut ainsi créé à Paris, en novembre 1963, un Souverain Chapitre Jean-Théophile Désaguliers, le premier Chapitre français de l'ère moderne.

C'est en son sein que, par un travail comparable à celui qui devait aboutir à la fixation du RFT, nous l'avons vu, les Ordres capitulaires furent remis en activité en France après plus de cent ans d'interruption. Dans les années 1970 et 1980, des Frères du Grand Orient de France reçurent d'ailleurs leurs grades capitulaires du Rite français dans ce cadre. D'autres chapitres furent créés à partir de cette filière, initialement très liée à la Loge Nationale Française (LNF). Il reste que si la filiation du Chapitre Jean-Théophile explique la renaissance des Ordres du Rite français et plus tard leur diffusion vers d'autres horizons obédientiels (la GLTSO et le Grand Chapitre Français de la GLNF notamment – avec, dans ce dernier cas,

l’adjonction providentielle d’une « patente » brésilienne), cela ne concernait toujours pas directement le Grand Orient de France, berceau de ces grades capitulaires.

Le mouvement se fit jour au milieu des années 1990, dans une perspective cependant distincte de celle qui avait retenu l’attention et motivé les travaux du groupe Désaguliers.

Des Frères du Rite français du Grand Orient jugèrent que l’organisation, la pratique et les rituels des hauts grades du REAA – les seuls qui leur fussent accessibles à cette époque – n’étaient pas en cohérence parfaite avec l’esprit démocratique, laïque et républicain qui désormais, nous l’avons vu, caractérisait avant tout, pour eux, le Rite français par rapport aux autres Rites, et notamment le REAA, même dans sa forme « épurée », telle que pratiquée au sein même du Grand Orient.

C’est ainsi qu’en 1994 intervint une première réorganisation des chapitres français. Le travail ne se fit pas simplement ni sans heurt. Il reste qu’en 1998 le Grand Chapitre Général du Grand Orient de France, Rite français, était définitivement établi. De nombreux chapitres français virent le jour, faisant rapidement de cette juridiction de hauts grades la plus importante après celle du Suprême Conseil du REAA propre au Grand Orient. Cette refonte s’intégra du reste dans un mouvement général qui vit disparaître l’ancien Grand Collège des Rites – lequel gouvernait théoriquement tous les Rites du Grand Orient, bien qu’en pratique il fonctionnât surtout comme Suprême Conseil du REAA.

Il convient de noter ici, sans entrer dans le détail d’événements qu’on pourra lire ailleurs, que les deux sources – si l’on peut ainsi parler – de la renaissance des grades « au-delà de la maîtrise » pour le Rite français, à l’époque contemporaine, répondent à des projets très différents : l’un, celui du Chapitre Jean-Théophile Désaguliers dès 1963, à la restitution aussi intégrale que possible des usages maçonniques de la France du XVIII^{e} siècle, y compris dans ses dimensions symboliques et spirituelles ; l’autre, celui du

Grand Chapitre Général du Grand Orient de France, l'extension à la question des grades appelés de « perfectionnement » par l'ancien Grand Maître Alain Bauer, de l'état d'esprit, des modes de fonctionnement et des préoccupations philosophiques et sociétales propres à un Rite français devenu, aux yeux de ses adeptes, le fer de lance d'une maçonnerie « moderne », active et engagée dans le combat des idées et des valeurs au cœur du champ social.

Cette dualité d'origine se retrouve parfaitement dans le paysage du Rite français tel qu'il se présente à nos yeux aujourd'hui.

1. Sur les passionnants détails de cette histoire, voir surtout les travaux de P. Mollier, in R. Dachez, P. Mollier, L. Marcos, C. Porset, *Les Grades de sagesse du Rite français. Histoire, naissance et renaissance*, Paris, À l'Orient, 2000.

CONCLUSION

Actualité du Rite français

On l'a vu en parcourant les chapitres précédents : l'histoire du Rite français se superpose à l'histoire maçonnique française, semée de bruit et de fureur, terriblement marquée par l'histoire politique, sociale et religieuse du pays, ayant connu mille aventures et mille destins plus ou moins contrariés.

Essentiellement identifié au Grand Orient de France, centre de gravité de la maçonnerie en France depuis la fin du XVIII^e^ siècle, mais ne faisant que transmettre la plus ancienne tradition maçonnique spéculative, le Rite français a traversé presque trois siècles d'histoire pour apparaître enfin, au début du III^e^ millénaire, « ni tout à fait le même ni tout à fait un autre ».

L'évolution de ses rituels, au cours du XIX^e^ siècle, nous l'avons rappelé, est celle d'une dégénérescence graduelle mais certaine, abandonnant tour à tour ses bases symboliques afin d'accompagner l'immersion de plus en plus profonde du Grand Orient dans le seul combat politique, surtout pendant toute la période qui correspond, en gros, à la III^e^ République. Au sortir de la dernière guerre, au sein du Grand Orient, le retour progressif au souci des rites et des symboles a permis le développement d'un mouvement amorcé par Groussier dans l'immédiate avant-guerre.

Mais à la fin des années 1960, un fait nouveau s'est produit : le Rite français est « sorti » du Grand Orient de France ! Pour la première fois

depuis alors plus de deux siècles, il allait évoluer sur des bases intellectuelles différentes de celles adoptées par la plus ancienne obédience française qui l'avait vu naître.

En 1958, une scission s'était produite au sein de la Grande Loge Nationale Française (GLNF), l'obédience dite « régulière », c'est-à-dire « reconnue » par la Grande Loge Unie d'Angleterre. Refusant l'ostracisme imposé par la régularité à l'égard des membres des autres Grandes Loges françaises, un certain nombre de Frères quittèrent la GLNF pour constituer la Grande Loge dite « Opéra » – aujourd'hui Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra (GLTSO). Au début des années 1960, la Grande Loge Opéra fut rejointe par René Guilly, le pionnier du RFT, et plusieurs de ses Frères : la libre recherche qu'ils souhaitaient poursuivre avait rencontré des obstacles au sein du Grand Orient. C'est ainsi que la Loge Jean-Théophile Désaguliers, travaillant au RFT, fut intégrée dans une obédience nouvelle. Plusieurs autres loges y adoptèrent ce Rite et le pratiquent encore en leur sein.

En 1968, un nouveau départ eut lieu : le groupe Guilly, constitué par trois loges dont deux pratiquaient le RFT (Jean-Théophile Désaguliers à Paris et James Anderson à Lille), créa une fédération maçonnique d'un genre nouveau, sous le nom de Loge Nationale Française (LNF). La Loge Jean-Théophile Désaguliers y prit le numéro 1. Depuis lors, une demi-douzaine d'autres loges du RFT ont été fondées au sein de la LNF.

Enfin, vers 1980, quelques Frères quittèrent la LNF pour rejoindre la GLNF. C'est de cette filiation que proviennent les loges qui, dans l'obédience naguère encore « régulière » – et sans doute aussi dans la GL-AMF[1] de création plus récente – ont été constituées au Rite français.

De son côté, quittant en 2000 la GLNF, le Grand Prieuré des Gaules (GPDG – Ordres des francs-maçons chrétiens de France), exerçant désormais son autorité sur des loges bleues, a également conservé en son sein le Rite français.

Mais le Grand Orient lui-même n'a pas refusé de partager son Rite de fondation avec d'autres obédiences. Au fil des ans, il a accordé des patentes à la Grande Loge Féminine de France, à la Grande Loge Mixte de France. Le Rite français est aussi présent à la Grande Loge Mixte Universelle (GLMU).

Autant d'obédiences, autant de cultures, autant de regards différenciés portés sur la franc-maçonnerie en général, sur le Rite français en particulier. Ici, comme au Grand Orient par exemple, il s'insère dans un contexte où l'accent est porté sur la laïcité, l'« adogmatisme », la liberté absolue de conscience ; là, comme à la LNF, il est pratiqué dans une fédération de loges dont la devise est « *God is our Guide* » !

Cette diversité se retrouve à l'échelon des hauts grades. Mettant fin à l'isolement historique du Chapitre français Jean-Théophile Désaguliers, indépendant, constitué en 1963 nous l'avons dit, et depuis lors reconnu par la communauté maçonnique française comme « Chapitre métropolitain pour la France » – titre au demeurant purement honorifique –, le Grand Orient a rétabli l'organisation spécifique de ses hauts grades français – rebaptisés « Ordres de Sagesse » – en créant le Grand Chapitre Général du Grand Orient de France – Rite français. Des dizaines de chapitres pratiquent ces Ordres capitulaires dont les rituels ont subi de profondes retouches dans un sens plus « laïque » par rapport au modèle du *Régulateur des Chevaliers Maçons* de 1801 – et bien que certains de ces chapitres demeurent attachés à cette version ancienne. Le Grand Chapitre Général, à l'exemple du Grand Orient, a accordé des patentes pour constituer des Grands Chapitres Généraux en lien avec la GLFF et la GLMF. Identiquement, un Grand Chapitre Français s'est formé en liaison avec la GLNF et il en va de même au Grand Prieuré des Gaules (ces deux dernières organisations pratiquant des rituels conformes aux schémas les plus anciens, insistant notamment sur la dimension chrétienne du Rite), ainsi qu'à la GL-AMF.

Ce sont ainsi des dizaines de milliers de Frères – et de Sœurs – qui appartiennent en France à des loges ou des chapitres du Rite français. Ils ont souvent des conceptions maçonniques assez éloignées les unes des autres, et ils mettent en œuvre des rituels volontiers très différents. Si le Grand Orient de France considère qu'il représente le centre historique de référence du Rite français – ce que l'on peut difficilement lui contester –, il tend parfois à vouloir faire prévaloir, sinon imposer, la conception particulière qu'il s'en fait – et il a davantage de difficulté à y parvenir.

On l'a vu ici, le Rite français est d'abord le Rite anglais importé, francisé, modernisé. Il reste en tout état de cause le Rite de fondation revisité.

1. Grande Loge de l’Alliance Maçonnique Française, détachée de la GLNF en 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Chevallier P., *Les Ducs sous l'acacia*, Genève, Slatkine, 1994.

Désaguliers R., *Les Pierres de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 1995.

Jacob M.C., *Les Lumières au quotidien*, Paris, À l'Orient, 2004.

Mainguy I., *De la symbolique des chapitres en franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2005.

Marcos L., *Histoire du Rite français au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions maçonniques de France, 1999.

Mollier P., *Recueil des trois premiers grades de la maçonnerie. Apprenti, compagnon, maître : au Rite français, 1788*, Paris, À l'Orient, 2001.

–, *Les Hauts Grades du Rite français. Histoire et textes fondateurs. Le Régulateur des chevaliers maçons*, Paris, Dervy, 2017.

–, *Le Régulateur du maçon. Les grades symboliques du Rite français. Histoire et textes fondateurs*, Paris, Dervy, 2018.

Porset C., *Les Premiers Pas de la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions maçonniques de France, 2000.

Solis J. (dir.), *Statuts, règlements et rituels des ordres de sagesse du Rite français*, Bonneuil-en-Valois, La Hutte, 2009.

Vigier H., *Le Rite français*, Paris, Télètes, 2004.

–, *La Renaissance du Rite français traditionnel*, Paris, Télètes, 2002.
–, *Lumières de la franc-maçonnerie française*, Paris, Télètes, 2006.

LIVRE III

LES RITES MAÇONNIQUES ÉGYPTIENS

par Roger Dachez

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE « ÉGYPTIENNE »

CHAPITRE PREMIER

L’Europe et le rêve égyptien

Souvenirs antiques

Dès l’aube de la civilisation européenne, l’Égypte a été souvent présentée comme le berceau du savoir, ou plus précisément de la sagesse, et le conservatoire des plus hautes sciences. Cette opinion, déjà défendue par de nombreux auteurs antiques, est évidemment à prendre avec d’importantes précautions.

Si l’Égypte n’a pas inventé l’écriture ni l’organisation politique de l’État – il faudrait plutôt chercher au nord, entre le Tigre et l’Euphrate, la source de telles innovations –, la civilisation égyptienne, politique, religieuse, artistique, a clairement dominé l’Orient antique. Sa magnificence et sa puissance se sont imposées pendant des siècles à toute une région du monde, celle-là même dont proviennent les bases culturelles de l’Occident. Soumettant sans faiblesse les peuples, vassalisant les États, seule contre tous ou presque, l’Égypte a fini par faire admettre à ceux qu’elle avait conquis que, pendant près de 3 000 ans, toute l’histoire avait tourné autour d’elle. Il y a toutefois dans cette vision des choses une large part de fascination aveuglante et de reconstruction *a posteriori*.

Parmi les sources qui ont imposé en Occident cette image de l'Égypte, il faut naturellement citer, en premier lieu, la Bible elle-même. Dans cet ensemble de textes, rédigés à des époques diverses et rassemblant des récits d'origines très variées, on rapporte essentiellement l'histoire en grande partie rêvée d'un « Peuple élu » guidé par Dieu lui-même, que ce dernier avait choisi de « sortir d'Égypte ». C'est donc, selon ce texte fondamental de la culture occidentale, sur les rives du Nil que Dieu avait trouvé les siens !

Jusqu'à Champollion et son déchiffrage des hiéroglyphes[1], dont le sens avait été perdu depuis longtemps, et même jusqu'aux acquis les plus récents de l'égyptologie moderne, l'Europe a cultivé pendant de longs siècles un « rêve égyptien ». C'est sur ce rêve que nous devons nous pencher.

Un point mérite ici d'être souligné. Dans le texte biblique, déjà, l'Égypte s'insère constamment dans une polarité admiration/haine qui fait qu'on respecte à la fois sa force et ses réalisations impressionnantes, mais que l'on crédite son chef d'une méchanceté tyrannique et ses prêtres d'une magie diabolique. Si l'égyptologie contemporaine, là encore, n'a rien confirmé de ces caricatures, il faut retenir qu'elles vont durablement marquer une certaine conception de l'Égypte, mêlant la fascination et la crainte, jusqu'à l'aube même de l'Europe moderne.

Si maintenant, franchissant quelques siècles, nous nous portons aux origines de la pensée philosophique, entre les côtes de l'Asie Mineure avec l'École de Milet, les rivages de la Sicile et de l'Italie méridionale avec l'École pythagoricienne, ou même au cœur d'Athènes où vont s'épanouir les plus grands philosophes antiques, nous y retrouvons la référence obsédante à l'Égypte.

À en croire leurs premiers biographes, nombre de philosophes antiques ont commencé leur carrière en effectuant un voyage plus ou moins prolongé en Égypte. Ainsi, Diogène Laërce, le plus illustre des doxographes antiques, attribue notamment un tel voyage à Thalès, Pythagore et Platon. Solon, le

législateur d'Athènes, y aurait également séjourné et, aux frontières de la philosophie et la science, Hippocrate, le père de la médecine, était aussi réputé avoir parfait ses connaissances à l'ombre des temples de Memphis. Bien plus tard, au IVe siècle de notre ère, Héliodore affirmera encore qu'Homère lui-même était Égyptien, fils d'Hermès Trismégiste et de la femme d'un prêtre thébain, et qu'il avait recueilli les récits de l'*Iliade* à Memphis !

Naturellement aucun document ne vient corroborer ces affirmations répétées, mais rien ne permet non plus de les contester par principe. À tout le moins, elles contribuent à préciser une image.

Que représentait donc l'Égypte vers le Ve siècle avant notre ère ? Pour s'en faire quelque idée, il faut aller chercher dans Hérodote (v. 484-v. 420), l'« inventeur » de l'histoire. Il consacre une centaine de pages de son *Enquête*[2] à une description soigneuse de l'Égypte – où lui-même s'était incontestablement rendu vers 450, tirant l'essentiel de ses informations des prêtres de Saïs, de Memphis et de Thèbes, même s'il paraît surtout s'être cantonné à la région du Delta. Ce portrait fondateur alimentera pour longtemps le rêve égyptien.

« Aucun autre pays ne contient autant de merveilles », nous avertit Hérodote. Quant aux Égyptiens, « ce sont de beaucoup les plus religieux des hommes ». Il s'étend longuement sur les sacrifices, les scribes et les prêtres, les cérémonies publiques, les fêtes, les oracles, les animaux sacrés, et ne manque pas de décrire les rites funéraires – dont l'embaumement, si étrange pour les Grecs. Il souligne aussi la science médicale des Égyptiens. D'emblée, pourtant, un surprenant syncrétisme religieux apparaît puisque Héraclès est convoqué comme l'un des dieux de l'Égypte ! De même, il signale en passant, à propos d'Isis, qu'elle n'est autre que « Déméter en langue grecque ». « En fait, poursuit Hérodote, la Grèce a reçu de l'Égypte presque tous les noms de ses divinités. » On sait naturellement que cette assertion est historiquement fausse, mais elle met clairement en lumière

cette confusion des cultures qui commençait à s'opérer alors même que les Grecs étaient encore, lorsqu'ils venaient en Égypte, sur une terre étrangère.

Or on sait qu'en 332 avant notre ère Alexandre le Grand fit la conquête de l'Égypte. Trois siècles plus tard, elle deviendra une province romaine. Pendant toute cette période, la tendance mentionnée plus haut ne fera que s'accentuer pour donner naissance à ce que l'on pourrait presque considérer comme une nouvelle Égypte. Mais cette Égypte tardive, l'Égypte hellénistique puis romaine, est en réalité la seule dont l'Europe médiévale, après le déferlement des hordes barbares et l'anéantissement d'une grande partie de la culture, conservera quelque souvenir et c'est sur elle qu'elle forgera le mythe égyptien. C'est là un point essentiel pour la compréhension de ce qui suit. Les seules bribes d'information dont on disposera pendant des siècles, jusqu'aux débuts de la recherche égyptologique moderne, seront des indications éparses dans Diodore de Sicile (I^er^ siècle av. notre ère), Strabon (v. 58 av. notre ère-v. 25 apr.) ou Plutarque (v. 46-v. 125), recopiant des notices plus anciennes ou surtout décrivant ce qu'ils pouvaient encore voir d'une Égypte dont la culture, les institutions et surtout la religion avaient été profondément hellénisées – n'oublions pas que depuis le milieu du IV^e^ siècle, plus aucun Égyptien ne montera sur le trône d'Égypte, mais seulement des Grecs.

Le paradoxe est que, de même que la Grèce conquise par Rome avait fini par coloniser intellectuellement l'*Urbs*, de même l'Égypte va diffuser *via* la Grèce, surtout vers Rome, un nouveau type de religiosité, celui des cultes à mystères que l'Égypte antique (« pharaonique ») avait parfaitement ignorés. La plasticité du panthéon grec permettra du reste la création de nouveaux dieux, totalement syncrétiques, comme Sérapis ; elle autorisera aussi la récupération des dieux égyptiens traditionnels sous des formes cultuelles différentes, adaptées à la culture grecque – et dont Apulée (v. 125-v. 170) nous fournit encore un intéressant témoignage, à propos du culte isiaque, dans *L'Âne d'or*. Avec les deux divinités précédentes, Anubis

deviendra le troisième pilier de la religion alexandrine, empruntant du reste les traits d'Hermès sous le nom d'Hermanubis. D'où l'équivoque persistante qui consistera à projeter dans une Égypte antique, oubliée et devenue inaccessible, les développements les plus tardifs auxquels elle avait donné lieu, notamment dans le Bas-Empire romain.

En 529, l'empereur Justinien décidait de fermer les écoles philosophiques d'Athènes. Vers 535, il fit transformer le dernier temple d'Isis, à Philae, en église chrétienne. À cette époque, on avait déjà perdu la clé des hiéroglyphes, comme le montrent les *Hieroglyphica* d'Horapollon.

L'Égypte antique allait s'ensevelir sous les sables. Le rêve pouvait commencer.

La renaissance d'Hermès

En 1463 se produisit à Florence un événement capital non seulement dans l'histoire de la culture européenne en général, mais singulièrement dans celle de l'ésotérisme occidental moderne. D'une certaine manière, c'est même l'un des moments fondateurs de ce courant de pensée. Cette année-là, Marsile Ficin (1433-1499), fondateur de l'Académie néoplatonicienne sous les Médicis et premier traducteur moderne des œuvres de Platon, acheva la traduction latine de 14 traités appartenant à ce qu'il est convenu d'appeler le *Corpus Hermeticum* – dont le premier ouvrage, le *Pimander*, donna longtemps son nom à l'ensemble de la collection. Tout un pan de la culture religieuse et philosophique antique revenait au grand jour. Or c'est d'Égypte que provenaient ces vénérables textes.

La littérature des *Hermetica* comprend, outre 17 traités rédigés en grec entre les IIe et le IIIe siècle de notre ère, formant le *Corpus Hermeticum* proprement dit, l'*Asclepius* et les *Fragments de Stobée*. À la relative exception de quelques manuscrits de l'*Asclepius*, texte d'ailleurs cité par

saint Augustin dans sa *Cité de Dieu*, l'essentiel de ces sources avait été perdu au cours du Moyen Âge et totalement oublié. Imprimé en 1471, le *Corpus Hermeticum* sera également traduit en français dès 1574 sous le nom de *Pimandre*, titre qui lui restera longtemps.

À côté de ce qu'il est convenu de nommer l'« hermétisme populaire », ensemble de considérations astrologiques, alchimiques et de médecine occulte remontant sans doute aux deux ou trois derniers siècles avant notre ère, le *Corpus Hermeticum* ressortit à l'« hermétisme savant ». Ce sont des textes mystiques et philosophiques, d'un caractère assez syncrétique, mêlant des notions empruntées à la philosophie grecque, surtout au stoïcisme tardif et au néoplatonisme, et des croyances provenant de l'Égypte hellénistique. On peut aussi y discerner des influences juives et persanes. Tous ces textes furent écrits dans la région d'Alexandrie.

Série disparate due à des auteurs divers, restés inconnus, parfois contradictoires, le Corpus n'expose pas une doctrine limpide, unique et cohérente. On peut y trouver diverses théories et cette plasticité rendra bien compte de l'extraordinaire polymorphisme des spéculations ésotériques qui prétendront s'en inspirer, dès le XVI^e^ siècle notamment. Au fil des textes, parmi les thèmes majeurs de cet hermétisme, on retrouve plusieurs des invariants de l'ésotérisme tels qu'ils ont été définis par A. Faivre[3] : l'idée de la Nature vivante, la doctrine des correspondances, la place de l'imagination active, l'expérience de la transmutation. Au point qu'on ne s'étonnera pas de l'assimilation abusive mais révélatrice qui, par le mot « hermétisme », désigne volontiers l'ésotérisme en général[4]…

Un point important est que tous les traités hermétiques étaient attribués à un personnage semi-légendaire mais dont on croyait vraiment qu'il avait vécu : Hermès Trismégiste (« Trois fois grand »), réputé avoir été le contemporain de Moïse. Depuis le III^e^ siècle avant notre ère, comme l'atteste un décret des prêtres de Rosette, Hermès lui-même – fils de Zeus, dieu du commerce et des voyageurs, guide des héros et des âmes, le

messager des dieux – avait d'ailleurs été purement et simplement assimilé au vieux dieu égyptien Thot. Un autre décret, dû cette fois au juif Artapan, vers 200 avant notre ère, avait tout uniment identifié Thot-Hermès à Moïse ! Quant à Asclépios, dieu grec de la médecine, il avait tout simplement pris la place, dans l'Égypte hellénistique, de l'antique Imhotep, sage divinisé, architecte et médecin, dont le culte avait fini par dominer à Memphis. C'est donc par une référence mythique à l'Égypte qu'à travers le *Corpus* on combinait, en quelque sorte, la tradition biblique et la sagesse grecque. En 1614, pourtant, un érudit protestant genevois, Isaac Casaubon, démontrera l'impossibilité que ces textes aient été antérieurs à l'ère chrétienne. Cela ne compromettra cependant pas leur postérité.

Avec l'hermétisme néoalexandrin et toutes ses spéculations l'un des piliers de l'ésotérisme occidental moderne avait été posé comme venant d'Égypte – les autres étant la kabbale chrétienne, le paracelsisme, le rosicrucianisme et la théosophie dont Jacob Boehme (1575-1624) sera le père fondateur. Il influencera des auteurs aussi divers que François Georges de Venise (*De Harmonia Mundi*, 1507), Henricus Cornelius Agrippa (*De Occulta Philosophia*, 1533) ou encore John Dee (*Monas Hieroglyphica*, 1564) aussi bien que Robert Fludd (*Utriusque Cosmi Historia* [*Histoire du Macrocosme et du Microcosme*], 1617-1626).

Pourtant, au tournant du XVI^e^ siècle, un autre personnage allait illustrer de façon éclatante les prestiges attribués à l'Égypte et en enrichir encore le mythe.

La « religion égyptienne » de Giordano Bruno

Né en 1548 dans la région de Naples, reçu chez les Dominicains en 1565 et ordonné prêtre en 1572, l'histoire de Giordano Bruno pourrait n'être, parmi tant d'autres, que celle d'un homme victime, au XVI^e^ siècle, de l'intolérance

catholique et de l'Inquisition qui le conduiront au bûcher à Rome, après sept ans de procès et de prison, en février 1600, coupable de n'avoir pas rétracté ses « erreurs ». Il y a pourtant bien davantage à retenir de son singulier parcours intellectuel et humain.

Il importe peu ici que sa condamnation finale ait été liée à sa conception d'un Dieu-substance, nettement panthéiste par certains de ses aspects, et à sa théorie d'un univers infini – sans parler de sa défense, risquée à cette époque, de la doctrine copernicienne à laquelle il trouvait aussi une justification mystique : le Soleil, comme le dieu dont il était l'image, se situait au centre de tout. La conviction qui portait Bruno était qu'il avait retrouvé – notamment par ses références à Hermès et une vision religieuse de l'astrologie – les bases d'une authentique « religion égyptienne » à laquelle un certain christianisme triomphant et désormais persécuteur – à partir du v^{e} siècle – avait donné le coup de grâce.

On voit ici s'opérer un intéressant glissement de sens. Bruno ne prétendait sans doute pas restituer une religion égyptienne telle qu'elle avait existé – et qu'il ignorait parfaitement –, mais par cette expression il entendait une sorte de religion primordiale ou de culte primitif, à rapprocher sans doute de la *philosophia perennis*, de cette sagesse unifiante venue de fond des âges et qu'un certain ésotérisme occidental s'efforcera précisément de retrouver à partir de la Renaissance.

Or cette perspective neuve, en empruntant le fil rouge que lui fournissait le *Corpus Hermeticum* providentiellement retrouvé, identifiait une telle recherche à la tradition de l'Égypte antique. Une Égypte dont, une fois encore, on ne savait presque plus rien – et à laquelle, par conséquent, on pouvait tout prêter. Le sort tragique de Giordano Bruno, paradoxalement, donnera à ces constructions imaginaires une force particulière.

Les fantaisies savantes d’Athanasius Kircher

C’est à un Jésuite, en revanche, qu’il allait revenir de leur fournir une sorte de confirmation scientifique, ou du moins érudite – à vrai dire une pure fantaisie, de nouveau. Athanasius Kircher (1601-1680) fut considéré, en son temps, comme un immense savant, respecté en tant que tel, auteur d’un nombre impressionnant d’ouvrages sur les sujets les plus variés. On a pu voir en lui le dernier des polymathes[5] ou, comme l’a bien caractérisé l’un de ses biographes, un « homme de la Renaissance à la recherche du savoir perdu[6] ».

On le présente aussi comme le père de l’égyptologie, ou du moins d’une certaine fascination savante pour l’Égypte. De 1652 à 1654, il publia en effet à Rome un monumental ouvrage de trois tomes en quatre volumes in-folio, intitulé *Œdipus Aegyptiacus*. Cette somme touffue, remplie de tableaux, de figures et d’illustrations diverses, demeure l’une de ses œuvres majeures et son retentissement fut considérable.

Il y développe plusieurs idées auxquelles il donne, par la force de son érudition, une autorité nouvelle. Notamment il y expose à son tour la conception d’une *prisca theologia*, d’une tradition jadis commune à toute l’humanité, enchâssée dans la sagesse égyptienne dont, pensait-il, on pouvait faire dériver tous les systèmes théosophiques de Zoroastre, d’Orphée, de Pythagore et de Platon, de même que la kabbale, pour laquelle il montre le plus vif intérêt. Hermès est naturellement convoqué à plusieurs reprises et il retrouvera même dans les cosmogonies égyptiennes les fondements anticipés de la religion chrétienne. Il persiste cependant, comme d’autres avant et après lui, à stigmatiser la magie noire des Égyptiens attribuée aux dévoiements opérés par Cham, le fils maudit de Noé, ancêtre supposé des fils du Nil.

D’autre part, Kircher entreprend aussi de redécouvrir les mystères de l’Égypte en décryptant les hiéroglyphes – deux siècles avant Champollion !

Malheureusement, sa tentative aboutira à une impasse. Malgré l'intuition juste que la langue égyptienne ancienne devait être proche du copte – langue que lui-même avait apprise à maîtriser –, il ne vit dans les hiéroglyphes que des symboles idéographiques, des rébus à résoudre. Pour parvenir à en déchiffrer le sens, il travaillera sur la Table isiaque (*Mensa Isiaca*), vaste composition graphique de style égyptien découverte à Rome en 1527. On sait aujourd'hui qu'il s'agit en fait d'une production tardive, d'époque romaine, couverte de pseudo-hiéroglyphes dépourvus de sens ! C'est néanmoins à l'aide de ce code « retrouvé » que Kircher entreprendra de déchiffrer à son tour les inscriptions d'un obélisque où il verra tous les grands thèmes de la philosophie religieuse des Égyptiens, là où ne figure en réalité que la litanie des noms conventionnels d'un pharaon…

Athanasius Kircher, au terme d'un travail énorme, employant des hypothèses totalement erronées, voire franchement farfelues, et les appliquant à un document tardif, parfaitement étranger aux sources égyptiennes antiques, sans doute purement décoratif et sans aucun caractère d'authenticité quant aux données qu'il renferme, ne pouvait donc aboutir qu'à une fantaisie aussi imaginative que dépourvue de toute valeur scientifique. Il n'importe : grâce à des illustrations splendides, impressionnantes et suggestives qui connurent une belle postérité dans l'iconographie égyptianisante avant les apports de l'égyptologie moderne, il a fait passer un discours tout aussi flamboyant, et durablement imposé une conviction qu'il avait formulée ainsi :

> La sagesse hiéroglyphique des Égyptiens ne fut rien d'autre que la connaissance de la Divinité et de la Nature représentées sous diverses fables et images allégoriques d'animaux et d'autres choses naturelles[7].

Pétition de principe qui posait les bases d'une vision purement symbolique de tout l'art égyptien, y compris de son écriture – quel qu'en fut le sens réel –, laissant libre cours à toutes les ressources de l'imaginaire pour recomposer une Égypte plus que jamais fantasmée.

C'est bien celle dont allait hériter le XVIIIe siècle, et avec lui la franc-maçonnerie.

Les romans égyptiens au début du XVIIIe siècle

À l'aube du XVIIIe siècle, tout un corpus d'idées, de doctrines, de légendes, était déjà constitué à propos de l'Égypte – dont on ne savait toujours rien de substantiel. Il ne restait plus qu'à le mettre en scène. Les romans égyptiens précédèrent ainsi de quelques décennies la maçonnerie égyptienne qui ne manquera pas de s'en inspirer.

On peut citer rapidement quelques « fantaisies orientales », comme celle de Jean-Louis Ignace de la Serre, parue en 1728, *Amosis, Prince Égyptien. Histoire merveilleuse*, ou encore le roman du chevalier de Mouhy, *Lamékis, ou les Voyages extraordinaires d'un Égyptien dans la terre intérieure*[8], *avec la découverte de l'île des Silphides*, publié entre 1735 et 1738. Le décor égyptien n'est ici qu'une façade, un prétexte à évoquer un merveilleux oriental où se mêlent apparitions, métamorphoses et prodiges, mais ils soulignent l'intérêt persistant – et même renouvelé – du public pour ce thème. En revanche, deux œuvres de la même époque sont d'une nature assez différente.

En premier lieu, *Les Voyages de Cyrus*, d'André Michel Ramsay (1686-1743), disciple de Fénelon – et franc-maçon notoire dans le Paris des années 1730 –, paru en 1727. Roman « initiatique » au sens classique du terme, c'est-à-dire récit d'une éducation, c'est l'institution d'un prince

parcourant un Orient antique de légende. Le chapitre III y accorde une place de choix à l'Égypte, présentée comme « la mère de toutes les sciences » où, à l'époque initiale du premier Hermès, « la nature obéissait à la voie des sages » et où l'on cultivait un monothéisme secret occulté par le polythéisme populaire, comme un écho assourdi de la révélation primitive : un thème qui aura une longue postérité.

Mais c'est surtout à l'abbé Jean Terrasson, avec *Séthos, Histoire ou Vie tirée des monuments, anecdotes de l'ancienne Égypte. Traduit d'un manuscrit grec*, publié en 1730, qu'on doit l'œuvre égyptianisante dont le retentissement sera le plus considérable et le plus durable. Fresque d'une tout autre ampleur, l'ouvrage se présente comme la traduction d'un document ancien et authentique alors que ce n'est qu'une œuvre de pure fiction. Mais le travail de Terrasson, authentique érudit et traducteur de Diodore de Sicile, emprunte cependant aux meilleures sources antiques alors disponibles et doit aussi beaucoup à Athanase Kircher dont il prolongera en retour, en les rendant plus accessibles, les constructions imaginaires. Il nous entraîne dans une Égypte souterraine, dans les sous-sols des pyramides, présentés comme les lieux mystérieux et retirés où les prêtres transmettaient aux initiés les connaissances secrètes : on retrouve ici la dualité supposée – mais qu'aucune documentation n'atteste – entre la théologie « exotérique » et polythéiste du culte officiel et la théologie « ésotérique », monothéiste, réservée aux élus. Le livre de Terrasson nous conte les épreuves de Séthos, reçu « aux mystères de la grande déesse Isis » à l'âge de 16 ans dans la pyramide de Gizeh et passant à travers les quatre éléments au sein d'un long dédale de couloirs secrets et profonds, jusqu'à la phase finale où il est admis dans la ville souterraine où, à l'abri des regards, ignoré du reste des humains, vit un peuple d'initiés servis par des « officiers inférieurs », candidats malheureux n'ayant pas surmonté toutes les épreuves mais empêchés à jamais de revoir le jour !

Nombre de rituels maçonniques s’inspireront plus ou moins directement de ces récits à grand spectacle. Par le biais d’une littérature de fiction que des érudits respectés cautionnaient du reste de leur autorité, les rêveries égyptiennes deviendront ainsi, parfois, des réalités maçonniques…

1. Ce travail, commencé en 1821, aboutit à la publication en 1824 du *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, complété en 1828, puis d'une *Grammaire égyptienne* en 1836.

2. Telle est la traduction correcte du mot grec *historiè*, qui a donné « histoire ».

3. A. Faivre, *L'Ésotérisme*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », nº 1031, 1992.

4. Cf. également sur ce point : F. Bonardel, *La Voie hermétique*, Paris, Dervy, 2002.

5. Du grec *polymathès* : « qui a étudié de nombreuses sciences ».

6. J. Godwin, *Athanasius Kircher*, Paris, J.-J. Pauvert, 1980.

7. *Œdipus Aegyptiacus*, vol. II, I, p. 40.

8. Notons au passage cette expression qui, dans sa variante alchimisante, aura un destin immense dans le rituel maçonnique sous la forme de l'expression acronymique « VITRIOL » : *Visita Interiorum Terrae Rectificando Invenies Occultam Lapidem* (« Visite l'intérieur de la terre et en rectifiant tu trouveras la pierre cachée »).

CHAPITRE II

Franc-maçonnerie, illuminisme et magie égyptienne au XVIIIe siècle

Les origines de la franc-maçonnerie spéculative et l'ésotérisme

Le lieu n'est pas ici de revenir sur les circonstances d'apparition de la franc-maçonnerie spéculative, en Grande-Bretagne, au cours du XVIIe siècle essentiellement[1]. Il nous faut cependant envisager les rapports qu'aurait pu entretenir la jeune franc-maçonnerie avec les spéculations ésotérisantes du temps et particulièrement avec les conceptions qui prévalaient à l'époque, comme on vient de le voir, sur la religion égyptienne antique.

Force est d'admettre que le bilan est assez léger. Il faut toutefois distinguer les textes et les hommes.

Une certaine historiographie maçonnique, imaginative et aventureuse, au XIXe siècle notamment mais encore parfois au siècle suivant, a pu attribuer à la franc-maçonnerie les origines les plus diverses. Parmi les hypothèses les plus en faveur au sein de l'école « ésotérique » de l'histoire maçonnique, les Rose-Croix et les alchimistes tiennent une place de choix. Nombre d'auteurs n'ont pas hésité à faire des uns et des autres les ancêtres

véritables de la franc-maçonnerie : forcés de se protéger des profanes, ou désireux de travailler dans l'ombre, ils auraient pris le masque nouveau de la franc-maçonnerie pour y préserver et y transmettre leur doctrine et leurs symboles, pourvus d'un sens nouveau. Ces constructions imaginaires sont sympathiques et parfois pittoresques mais sans aucun fondement documentaire et, à vrai dire, sans la moindre substance.

L'histoire véritable des Rose-Croix a été faite ailleurs et les contributions modernes à l'histoire de l'alchimie ont apporté beaucoup de lumière dans un domaine embrouillé à plaisir, pendant des décennies, par des historiens approximatifs[2]. Rappelons en quelques mots que le « cercle de Tübingen », conduit notamment par Johann Valentin Andreae (1586-1654), à l'origine des *Manifestes* publiés anonymement entre 1614 et 1616 (*Fama Fraternitatis*, *Confessio Fraternitatis*, *Noces chymiques de Christian Rosenkreutz*), adoptant un langage symbolique et hermétisant, avait en tout premier lieu pour ambition d'appeler à une « réformation générale », pour refonder sur des bases nouvelles une authentique république chrétienne en Europe. Destinés aux philosophes, aux savants et aux hommes d'État, les *Manifestes* faisaient cependant droit à une certaine philosophie de la nature ouvertement référée à la pensée de Paracelse. Ces auteurs, toutefois, dont l'identité n'est nullement mystérieuse aujourd'hui, n'ont jamais formé de fraternité secrète et l'histoire de Christian Rosenkreutz, dont ils font état dans leurs ouvrages, était évidemment un mythe fondateur sans base historique. Dès 1620 environ, le groupe s'était d'ailleurs débandé. Cependant, un peu partout en Europe, intrigués par ces proclamations et intéressés par les perspectives ouvertes, mais ignorant la nature véritable de ce qu'Andreae lui-même appellera plus tard un *ludubrium* (une plaisanterie, un canular), les esprits les plus sérieux répondirent à l'appel des Rose-Croix : parmi eux Robert Fludd (1574-1637), déjà cité. Il s'ensuivra toute une littérature, extrêmement copieuse et variée qui, pendant plusieurs décennies, indépendamment du projet initial – lui-même rapidement

abandonné – va forger ce que l'on peut appeler la tradition rosicrucienne. Or, dès 1671, dans son *Silentium post clamores*, le médecin et alchimiste Michel Maïer (1569-1622), se fondant sur Plutarque, faisait déjà remonter les Rose-Croix à l'Égypte où, du reste, selon la légende des *Manifestes*, Rosenkreutz avait effectué un séjour…

Cette rencontre du rosicrucianisme, de la kabbale chrétienne, née en Italie à la fin du XV^e^ siècle, du paracelsisme et d'une alchimie devenue essentiellement une tradition littéraire avec la grande époque des traités du XVII^e^ puis du XVIII^e^ siècle, aboutit à ce courant « hermético-kabbalistique » individualisé par Frances Yates notamment[3], qui constitue l'un des moments les plus féconds de la pensée européenne, dont Kircher fut peut-être l'un des derniers héritiers, parmi les plus étincelants, à une époque où la science naissante ne se séparait pas encore d'une authentique et profonde philosophie de la nature.

Or parmi les premiers maçons spéculatifs que l'on connaisse au XVII^e^ siècle, on retrouve un certain nombre d'hommes manifestement engagés dans ce courant de pensée : Élias Ashmole (1617-1692), initié à Warrington en 1646, amateur de choses anciennes, héraldiste, passionné d'alchimie, ou Robert Moray (v. 1608-1673), reçu franc-maçon en 1641, l'un des fondateurs de la Royal Society. Ces rencontres personnelles expliquent peut-être que dès 1638, en Écosse, un poème effectue un rapprochement entre les maçons et la Rose-Croix – mais il ne s'agit que d'une allusion fugitive et parfaitement isolée.

En fait, rien, dans les textes eux-mêmes, ne justifie une telle évocation. Aucun des thèmes de la tradition hermético-kabbalistique ne se retrouve dans les plus anciens rituels maçonniques notamment ceux que l'on connaît en Écosse dans les dernières années du XVII^e^ siècle.

Surtout, l'Égypte est assez absente de cette documentation : pratiquement rien n'y fait référence même lointainement. Dans l'*Histoire du métier* qui forme la première partie des *Constitutions* de 1723, compilées

par James Anderson, sur une cinquantaine de pages, l'Égypte n'aura d'ailleurs droit qu'à quelques lignes relatives aux pyramides.

L'illuminisme maçonnique : les architectes africains

Pour autant, la franc-maçonnerie, qui a bénéficié au XVIIIe siècle d'une rapide progression à travers toute l'Europe, a connu des développements philosophiques et parfois mystiques empruntant aux courants ésotériques constitués depuis la Renaissance. Elle a été alors conçue par certains de ses adeptes comme une voie initiatique et illuminative mettant parfois en œuvre les symboles et les doctrines appartenant au courant hermético-kabbalistique qui a fini, mais secondairement, par s'y introduire. C'est la base de ce qu'il est convenu d'appeler l'illuminisme maçonnique.

Si ce courant de pensée fut surtout représenté, au sein de la franc-maçonnerie, par le Rite Écossais Rectifié (RER) dans le dernier quart du siècle[4], il eut aussi, dès le courant des années 1760, une première expression d'inspiration égyptienne – au sens que nous venons déjà d'examiner : la vision d'une Égypte reconstruite et largement mâtinée de culture grecque et de religiosité alexandrine. Ce sont les Architectes Africains – ce dernier mot, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, voulant dire « Égyptiens ».

Karl Friedrich Köppen (1734-1797), commissaire aux guerres auprès du roi de Prusse et membre de la vénérable loge Aux Trois Globes de Berlin, fonda ce système maçonnique nouveau en 1766 ou 1767, peut-être avec l'appui et, prétendit-on, le soutien matériel de Frédéric II. L'ensemble reposait sur un ouvrage de son cru, intitulé *Crata Repoa* (termes dont la signification, s'ils en avaient une, demeure inconnue), imprimé en 1770 et

qui renfermait les principes de l'Ordre et surtout le panorama des différents grades. En 1773, seules quelques rares loges existaient à Berlin, en Suisse, mais aussi à Bordeaux où l'une d'elles fut créée en cette année-là. Officiellement abolis vers 1781, les Architectes Africains étaient déjà moribonds depuis quelques années.

Il reste que la référence de base du système, le *Crata Repoa*, un fascicule d'une trentaine de pages seulement, fut pendant longtemps tenue, dans les cercles ésotériques ou occultistes, pour un témoignage vénérable des annales les plus antiques de la vraie initiation « égyptienne », et ce à la fin du XIX^e^ siècle encore. Les sept grades qui sont exposés sont rapportés à une antiquité imprécise mais font référence aux usages d'une Égypte hellénisée. Ces résumés – car il ne s'agit pas réellement de rituels – font du reste de nombreux renvois à des auteurs antiques (Plutarque, Jamblique, Diodore, mais aussi Tertullien et Clément d'Alexandrie). Il est d'ailleurs difficile de savoir si l'on doit considérer ces textes comme des séquences rituelles ayant été effectivement mises en œuvre, comme de simples résumés de chaque grade ou comme des récits lus au candidat au cours des cérémonies.

Le plan de la loge n'est pas précisé mais on y « invoquait » le soleil, la lune et les étoiles, et on y mentionne deux colonnes, ou « Betilies », entre lesquelles le candidat au premier grade de *Pastophoris* était placé, d'abord les yeux bandés et les mains liées, devant une échelle à sept degrés. Ce grade étant consacré à la physique (les causes des vents, des éclairs, du tonnerre), il effectuait des voyages et subissait l'épreuve des éléments, mais on lui enseignait aussi l'anatomie, l'art de guérir et de composer les médicaments, la langue des symboles et l'écriture vulgaire des hiéroglyphes.

Au cours du second grade de *Neocoris*, dont le but avoué était d'élever son esprit, il était soumis à la tentation d'une jeune femme s'efforçant de

l’induire à un comportement coupable. S’il surmontait cette épreuve, il était purifié par l’eau.

Le grade de *Mélanophoris*, troisième grade, reprenait sur un mode « égyptien » la dramaturgie du grade de Maître classique : le candidat y contemplait notamment le cercueil d’Osiris et devait se disculper d’avoir pris part à son assassinat. Un rapprochement inévitable, compte tenu de la structure même de la légende d’Hiram !

Quatre hauts grades suivaient : celui de *Christophoris*, l’impétrant faisait l’objet d’une sorte d’armement chevaleresque, recevant « le bouclier de Minerve, qu’on nomme aussi Isis, et chaussant les bottes d’Anubis qui est identique à Mercure » et, armé d’un glaive, devait accomplir héroïquement le meurtre de Gorgone. Au grade de *Balahate*, le cinquième, dont le but est la chimie, le prétendant devait terrasser Typhon, assimilé au feu. Puis venaient le grade d’*Astronomus*, où on mettait le récipiendaire en garde contre les « astrologues et les horoscopes », et enfin celui de *Prophète*, où il recevait notamment une croix et une robe blanche.

Si les noms des Officiers, en lieu et place des dénominations classiques, sont des mots grecs ou des noms empruntés aux récits mythologiques, on reconnaît, au fil des grades, finalement sans grande surprise, des thèmes très classiques de la franc-maçonnerie de l’époque. On voit ici que le décor égyptien est plaqué sur un contenu somme toute assez peu original.

Seul Ragon affirme, dans son *Orthodoxie maçonnique* (1853), que la version française du système comprenait onze grades dont il ne nous donne que les noms, les trois derniers étant ceux d’un ordre de chevalerie (*Armiger*, *Miles*, *Eques*). Il dit aussi que les Architectes Africains « se livraient à d’actives recherches sur l’histoire des mystères, des sociétés secrètes et de leurs différentes branches, et cultivaient les sciences, les mathématiques principalement ».

Nous ne savons rien d’autre d’un système maçonnique dont nous ignorons surtout les motivations initiales et la vie interne réelle. Après ce

premier essai en demi-teinte et sans postérité, la voie restait donc libre pour une aventure égyptienne de la franc-maçonnerie.

Le cas Cagliostro

Malgré la fortune de l'Égypte, de son mythe et de son mystère, depuis au moins la Renaissance, la franc-maçonnerie du XVIII^e^ siècle a finalement très peu subi l'influence du thème égyptien, si l'on met à part les Architectes Africains, assez anecdotiques comme on vient de le voir. On peut du reste s'interroger sur cette frilosité à l'égard d'une tradition qui avait tant passionné les cercles ésotériques et les milieux cultivés en général au cours des deux siècles précédents. Serait-ce la rémanence de cette réputation de magie noire jetée sur l'Égypte depuis les temps bibliques et qui était revenue régulièrement par la suite ? Peut-être. Toujours est-il que la première maçonnerie à se dire ouvertement « égyptienne » – et à connaître un certain succès, ne serait-ce que de scandale – ne fit rien pour contredire cette idée. Blanche bien plus que noire, sans aucun doute, la maçonnerie de Cagliostro était incontestablement magique. Ce fut sans doute l'une des premières manifestations ostensibles de ce courant et de ces pratiques au sein de la franc-maçonnerie.

Né en 1743 à Palerme, en Sicile, Joseph Balsamo, dessinateur à la plume de son premier métier, dit Alexandre, comte de Cagliostro, est un homme massif au verbe haut, volubile et plein d'entregent. Dès 1768, il parcourt l'Europe en compagnie de sa femme, sa muse et son médium, Lorenza Feliciani, qu'il appellera désormais Serafina. Connu de la police à Paris dès 1772, on le retrouve à Londres en 1776 où les milieux maçonniques lui font un accueil agité mais où il prétend pourtant avoir été initié (à ce jour la preuve fait toujours défaut), puis dans les années qui suivent aux Pays-Bas, en Courlande (la Lettonie actuelle), en Russie, en

Pologne. Malgré la réputation d'aventurier qui commence déjà à le suivre, il parvient à gagner la confiance du cardinal-prince de Rohan, à Strasbourg, puis va exercer ses talents et répandre ses prestiges à Bordeaux et surtout à Lyon où sa rencontre avec l'immense Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824), Maître incontesté du terrain maçonnique et fondateur du RER, n'est guère concluante : le sage négociant lyonnais flairera trop vite le marchand d'illusion. En 1785, au faîte de son influence, Cagliostro est avec Rohan l'un des acteurs malheureux de l'Affaire du Collier qui lui vaut quelques mois de séjour à la Bastille, suivis d'un acquittement par le parlement, peut-être moins soucieux de reconnaître son innocence que de stigmatiser la Cour et de dégrader encore l'image de la Reine.

Expulsé de France, après une nouvelle errance européenne, il parvient à Rome où, précédé d'un parfum de scandale, il est arrêté en 1789 et détenu par la police pontificale dans les geôles du château Saint-Ange. Condamné à perpétuité, tandis que Serafina est envoyée dans un couvent, il mourra dans les fers en 1795.

Proposant partout des remèdes alchimiques – ou réputés tels –, Cagliostro s'est posé avant tout en maître spirituel : « Je ne suis d'aucune époque ni d'aucun lieu ; en dehors du temps et de l'espace, mon être spirituel vit son éternelle existence […]. Me voici : je suis noble et voyageur ; je parle et votre âme frémit en reconnaissant d'anciennes paroles[5]. » Il affirme – ou réaffirme après quelques autres – l'origine égyptienne de la maçonnerie – en tout cas de la sienne ! – mais l'Égypte n'y joue en fait qu'un rôle mineur, c'est une étiquette bien plus qu'une source : selon lui, toute lumière vient de l'Orient, toute initiation de l'Égypte. Certes, mais dans tout son système, seul son titre de Grand Cophte (ou Copte), réfère explicitement aux anciennes traditions d'une des formes les plus archaïques du christianisme, improbable héritier, sur la terre de Memphis, de la sagesse des Pharaons.

Après quelques essais sans lendemain, au hasard de ses pérégrinations à travers l'Europe, c'est à Lyon, en 1784, qu'il fonde véritablement sa première loge « égyptienne » : La Sagesse triomphante. Un temple sera même construit en 1786 aux Brotteaux. Deux ans plus tard, la loge entrera dans l'oubli. Une autre fondation a lieu à Paris en 1785 : Isis. Cette loge androgyne attirera un temps les noms les plus fameux de la capitale. Poussé par le succès mondain, Cagliostro ira même jusqu'à jeter les bases – purement théoriques – d'un Suprême Conseil placé sous la protection nominale de Montmorency-Luxembourg, alors Administrateur général du Grand Orient de France. Mais c'est à peine quelques mois avant la chute du comte. Maigre bilan, si l'on en juge par le nombre de loges et leur courte vie.

Des rituels qui nous sont parvenus, il ressort trois choses : le système de Cagliostro est globalement maçonnique, d'inspiration surtout magique, mais en rien égyptien. Égyptien, chez lui, veut dire juif – un trait peut-être hérité de son père : les références chrétiennes classiques de la maçonnerie de son temps ont été expurgées.

Surtout théurgiques ou magiques, selon les cas, les rituels de Cagliostro visent à la régénération – une influence de Martinès de Pasqually qui expliquerait les réticences de Willermoz ? –, font appel aux anges, recourent aux prières et requièrent un médium, notamment un enfant, dénommé « colombe » ou « pupille », à qui sont accordées des visions à travers un verre d'eau. Du grand spectacle devant une société, ébahie et frémissante, de personnalités des deux sexes appartenant au meilleur monde.

Cagliostro était peut-être plus grand qu'il ne fut, mais deux choses sont certaines : d'une part, son enseignement, possiblement contenu dans ses ouvrages de doctrine, aujourd'hui perdus, n'a pas reçu l'accueil favorable des milieux illuministes de son temps, comme cela aurait pu être le cas lors du convent des Philalèthes où il fut invité en 1784, mais devant lequel il se déroba en posant des conditions inacceptables ; d'autre part, sans lien avec

les essais antérieurs de « maçonnerie égyptienne », son système n’a eu aucune postérité directe : la filiation parfois alléguée avec le Rite primitif dit des Philadelphes, par l’entremise du marquis de Chefdebien, est illusoire et repose sur un contresens. Pour la maçonnerie égyptienne, un faux départ en quelque sorte.

Du reste, la Révolution allait bientôt balayer avec lui la maçonnerie dans son ensemble.

1. Sur ce point, voir *supra*, livre I, « Histoire de la franc-maçonnerie français », notamment chap. I : « Les origines britanniques », et surtout *L'Invention de la franc-maçonnerie*, Paris, Véga, 2008.

2. R. Edighoffer, *La Rose-Croix*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », nº 1982, 1994.

3. Cf. en particulier *La Philosophie occulte à l'époque élisabéthaine*, Paris, Dervy, 1978.

4. Voir *infra*, livre V, « Le Rite Écossais Rectifié », chap. III : « L'illuminisme maçonnique ».

5. *Mémoire pour le comte de Cagliostro accusé contre 1^e^ Procureur général. S.L.*, Paris, 1786, p. 12 *sq*.

CHAPITRE III

De retour d’Égypte, naissance des rites égyptiens

L’Égypte, du rêve à la réalité

Dans les dernières années du XVIII^e^ siècle, le thème égyptien n’avait pas entièrement perdu sa vigueur. En témoigne notamment un possible rite maçonnique dit des Parfaits Initiés d’Égypte, fondé vers 1785 par le célèbre cartomancien Etteila, mais dont on sait peu de chose – depuis Court de Gébelin (lui-même franc-maçon dans la prestigieuse loge des Neuf Sœurs), qui l’avait affirmé dans son fameux *Monde primitif*, publié en 1781, on commençait à dire que les tarots étaient un « Livre égyptien » ; mais aussi l’énigmatique et obscur Ordre sacré des Sophisiens fondé en 1801, qui paraît avoir revendiqué une filiation égyptienne et dont on ne sait presque rien, si ce n’est le peu qu’en dit Ragon, dans son *Orthodoxie maçonnique*, en 1853, et qu’il décrit comme « éphémère » ! Ragon nous fournit surtout un indice précieux en ajoutant que cet ordre devait son origine « à quelques généraux français, faisant partie de l’expédition d’Égypte »…

De 1798 à 1801, un jeune général promis à un destin sans égal, Bonaparte, avait en effet conduit en Égypte une campagne aussi brillante que politiquement inutile. Mais, en marge de cette aventure militaire sans

lendemain, une expédition scientifique avait impliqué sur le terrain plus de 150 savants, artistes, ingénieurs, qui rapportèrent une moisson sans pareille. Le produit de leurs observations et de leurs trouvailles fut consigné dans la monumentale *Description de l'Égypte*, un ouvrage de 23 volumes, dont la moitié de planches, qui sera publié entre 1809 et 1821. Au passage, on avait pu copier – avant que les Anglais ne s'en emparent – la fameuse pierre de Rosette qui allait permettre à Champollion de percer le secret oublié des hiéroglyphes. Le rêve égyptien devenait enfin une réalité vécue et scientifiquement documentée.

C'est seulement en 1814 que paraît l'ouvrage fondateur, à bien des égards, de l'égyptophilie maçonnique du XIX^e^ siècle, son siècle d'or : *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, un livre de près de 300 pages, dû à la plume d'Alexandre Lenoir et enrichi de planches superbement gravées.

Peu de révélations à en attendre, cependant. Après quelques chapitres d'une érudition pesante et aujourd'hui obsolète, visant à montrer que toutes les initiations viennent de l'Égypte ancienne, Lenoir veut surtout accréditer la thèse qu'il exprime ainsi : « Abstraction faite des formules qui appartiennent aux Francs-Maçons modernes, il est du moins constant que la Franche-Maçonnerie ne diffère en rien des anciennes initiations des Égyptiens et des Grecs ». Les comparaisons qu'il entreprend alors d'esquisser, vers la fin de son livre, entre les rituels maçonniques et les mystères supposés de l'Égypte antique (en fait intégralement tirés de *Séthos*), se limitent pourtant au premier grade. Lui-même admet qu'au-delà il convient d'en chercher les sources ailleurs.

Il faut ici souligner un point essentiel : si Lenoir se fait le propagandiste ardent – mais peu convaincant – d'une origine égyptienne de la maçonnerie, il ne soutient pas pour autant une maçonnerie de « Rite Égyptien » ! Pour lui, c'est toute la maçonnerie – notamment celle du Rite Écossais Philosophique dont il relève – qui mérite cette qualification. Du reste, pour

illustrer les caractères prétendument égyptiens des principaux grades de la franc-maçonnerie, c'est à ce dernier Rite qu'il fait référence et à nul autre. Il ne mentionne d'ailleurs aucun Rite spécifiquement égyptien : c'est dire qu'à ses yeux, comme à ceux de l'immense majorité de ses contemporains, il n'en existait tout simplement pas.

La maçonnerie égyptienne proprement dite allait précisément naître peu après.

Apparition du rite de Misraïm

Si l'on oublie la filiation illusoire avec le Rite Primitif de Namur – lequel, à l'époque où on le crédite d'avoir enfanté le premier Rite Égyptien, n'existait pas encore –, et si l'on pardonne aussi à Robert Ambelain l'incroyable et insoutenable légende des sociniens de Venise fondant le Rite en 1788, l'historiographie initiale de Misraïm repose sur un constat assez simple : il apparaît en Italie, vers 1810, dans des cercles de francs-maçons français ayant pris part à la conquête du pays par Napoléon. Il est alors composé de 77 grades dont seuls les 11 derniers lui sont spécifiques, comme l'atteste un diplôme de la loge La Concorde à Lanciano, en 1811. Mais le 77^{e} et dernier grade, de Grand Inspecteur Intendant Régulateur de l'Ordre – évoquant irrésistiblement le Souverain Grand Inspecteur Général du 33^{e} et dernier degré du tout jeune Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA) –, sera bientôt supplanté par d'autres grades, portant l'échelle à 90 degrés avant 1813. L'année suivante, le Rite, qui n'oubliera jamais ses racines italiennes, faisait son entrée en France.

D'emblée, un trio fraternel s'impose dans cette histoire : celui des Bédarride. Originaires du sud de la France, d'une famille issue des communautés juives du Comtat Venaissin, Marc, Michel et Joseph, respectivement nés en 1776, 1778 et 1787, après une carrière modeste dans

les armées françaises parties à la conquête de la péninsule, furent initiés dans des loges militaires et reçurent en Italie différents grades. S'agissant cependant des grades spécifiques à Misraïm, et en particulier le fameux 77e et dernier mentionné plus haut, on ne peut se fier qu'à leurs dires [1] quant à la date et au lieu de leur initiation : il n'en subsiste aucune trace. Nantis de ce viatique à l'origine incertaine, tous trois n'en rentrèrent pas moins en France au début de l'année 1814.

Le 9 avril 1815, ils établissent à Paris un Suprême Grand Conseil Général du 90e degré pour la France et, le mois suivant, une loge est fondée à Paris pour pratiquer ce Rite, sous le nom de L'Arc-en-Ciel. Très vite, ils font une recrue de choix avec Jean-Marie Ragon (1781-1866), plus tard auteur à succès du *Cours philosophique et interprétatif des initiations modernes et anciennes* (1843) et de l'*Orthodoxie maçonnique* (1853) [2], ainsi que de nombreux rituels. Pour l'heure, Ragon présidait la brillante loge des Trinosophes au Grand Orient de France, laquelle aurait pu devenir un vivier flatteur et fécond pour le nouveau Rite. Séduit par le système des Bédarride – il publiera même la plus ancienne version connue des *Arcana arcanorum*, promis à un grand avenir dans l'histoire du Rite –, Ragon en proposera avec d'autres l'agrégation au Grand Orient dès 1816. Mais, à peine arrivé en France, le Rite de Misraïm connaît son premier schisme : un groupe se sépare des Bédarride, et des Frères « scandalisés du trafic que des importateurs osaient faire de cette maçonnerie » entreprirent de créer un nouveau Suprême Conseil. Ce dernier, pas davantage que le premier, n'obtiendra l'accord du Grand Orient qui, dès 1817, non seulement refusera d'intégrer Misraïm, mais interdira même à ses membres la fréquentation des loges égyptiennes.

Tandis que Ragon et ses amis repartent vers d'autres horizons, les Bédarride poursuivent la diffusion de leur Rite : en 1818, il compte quatre loges bleues à Paris et une en province, tandis que les ateliers de hauts grades se mettent en place, non seulement à Paris, mais aussi à Bordeaux et

Marseille. En 1821 et 1822, ce sera le tour de Metz, Besançon, Lyon, Montauban, Sedan et même Lausanne et Genève : au total près d'une vingtaine de loges en une demi-douzaine d'années.

Dès 1822, pourtant, c'est la police cette fois qui porte un rude coup à ce nouveau régime maçonnique fondé par un trio de demi-soldes et suspecté – à tort ou à raison – d'actives sympathies bonapartistes, alors que les ultras tiennent en France le haut du pavé. Pour ne citer qu'un exemple, Joseph Briot (1771-1827), l'un des dirigeants de la Charbonnerie, une société secrète politique à visée révolutionnaire venue d'Italie et introduite en France vers 1820, avait également été l'un des fondateurs de L'Arc-en-Ciel. Toujours est-il qu'après quelques perquisitions, le coup de grâce est donné en janvier 1823, lorsque le Tribunal correctionnel condamne les Bédarride à une amende et surtout prononce la dissolution de l'Ordre de Misraïm. Ce dernier ne s'en relèvera jamais vraiment. Malgré un bref sursaut parisien au début de la monarchie de Juillet, il entrera dans une longue phase de sommeil quand, entre 1840 et 1851, les trois frères Bédarride disparaîtront.

Le premier Misraïm : politique ? Peut-être, mais sans plus. Illusoire et à la disposition de trafiquants de grades ? Ce n'est pas impossible, mais la chose elle-même était assez fréquente depuis le milieu du XVIII^{e} siècle et il y avait eu bien pire. En attendant une lointaine renaissance, il laissait en jachère le champ égyptien. Or, depuis 1838, une autre puissance tentait de s'y établir : de Misraïm, le sceptre allait passer à Memphis.

Marconis de Nègre et le rite de Memphis

Le Rite de Misraïm était supposé avoir vu le jour dans les humides ruelles de Venise. C'est dans les allées inextricables des marchés du Caire que serait né celui de Memphis. Le romantisme aidant, en cette période de

redécouverte de l'Égypte oubliée, toutes les légendes étaient envisageables. Un certain Gabriel-Mathieu Marconis – lequel a bel et bien existé –, négociant à Montauban, y aurait ainsi déjà créé une loge des Disciples de Memphis dès 1815, aidé par un authentique Cairote détenteur de secrets séculaires. Mais rien ne vient confirmer cette fondation lointaine – et, notons-le, curieusement située à une date contemporaine de l'introduction du Rite de Misraïm. Il reste que le fils du marchand, Jacques-Étienne Marconis (1795-1868), qui ajoutera au nom paternel le patronyme de sa mère pour se faire appeler Marconis de Nègre, supposé avoir reçu de son père archives et dignités, n'entreprendra de faire connaître son Rite qu'à partir de 1838 – au moment où l'étoile de celui de Misraïm avait fâcheusement pâli. Il sera le véritable apôtre de la maçonnerie égyptienne au cœur du XIX^{e} siècle, réussissant sur bien des points, là où les Bédarride avaient échoué. S'il n'y a entre eux aucune continuité de filiation, ni similitude de l'esprit ni proximité des sources, il y a réellement, de la part de Marconis, reprise d'un concept et surtout d'un chantier – à tous les sens du mot – laissés dans un relatif abandon.

Du reste, Marconis, initié dans une loge de Misraïm en 1833, venait d'en être radié – pour la seconde fois – en 1838, l'année même où il fonde à Bruxelles la loge de la Bienveillance, puis à Paris celle qui portera le nom d'Héliopolis. Le 7 juillet de la même année il est « élu » Grand Hiérophante de son Rite, tandis qu'en octobre il installe le Sanctuaire de Memphis, rassemblant les Patriarches Conservateurs d'un système désormais pourvu de 95 grades.

L'année suivante enfin, Marconis publie l'ouvrage fondateur du Rite : *L'Hiérophante, développement complet des mystères maçonniques*. Égratignant au passage le Rite de Misraïm « qui n'a, dit-il, d'égyptien que le nom », il rattache en revanche son Rite à la doctrine ancestrale transmise depuis Ormus, prêtre de Memphis, jusqu'à l'époque moderne : le nom de cet obscur et pourtant illustre initié avait déjà été employé, à la fin du

XVIII[e] siècle, par les Rose-Croix d'or d'Ancien Système, un réseau paramaçonnique d'inspiration rosicrucienne et alchimique qui connut un certain succès en Allemagne entre 1775 et 1785 environ, et qui attribuait sa doctrine à un prêtre égyptien du premier siècle de notre ère, Ormus, supposé avoir reçu le baptême de Marc et incarnant ainsi l'alliance de l'ancienne sagesse de l'Égypte et de la révélation chrétienne. À l'époque de Marconis, les Rose-Croix d'or avaient disparu depuis plus de cinquante ans : en réutilisant un nom désormais « libre de droits », le Rite de Memphis s'assurait à peu de frais une ancienneté appréciable.

Marchant allègrement sur les brisées de Misraïm, Memphis en connut aussi les ornières : dès 1841, des misraïmites le dénoncèrent à la police qui contraignit Marconis à décréter lui-même, le 21 mai de la même année, la mise en sommeil de ses quelques loges. Toutefois, en 1848, la Révolution permit au Rite de reprendre force et vigueur, cette fois avec succès : les Disciples de Memphis rouvrent leurs travaux en 1849 et Marconis publie alors *Le Sanctuaire de Memphis ou Hermès, développement complet des mystères maçonniques*, un livre riche en rituels, avec force détails sur l'organisation du Rite et son échelle renouvelée.

Le Rite de Memphis s'internationalise alors, contre toute attente : à Londres, où la loge des Philadelphes, bientôt infiltrée par des révolutionnaires exilés, lui échappera au point que Marconis devra officiellement rompre avec ses troupes anglaises vers 1853 ; en Égypte surtout, établissement emblématique et inattendu, où un Souverain Sanctuaire est créé à Alexandrie en 1856 ; aux États-Unis enfin où Marconis se rend en personne, en 1856, fondant à New York un Suprême Conseil des Sublimes Maîtres du Grand Œuvre du 90[e] grade, présidé par John Mitchell, 95[e], puis à partir de 1861 par Harry Seymour.

Les événements politiques allaient encore servir Marconis – mais peut-être aussi asservir son Rite. Lorsque l'empereur, Napoléon III, décida en avril 1862 de nommer Grand Maître du Grand Orient de France le maréchal

Magnan – lequel n'était pas franc-maçon et dut recevoir en un week-end les 33 grades de l'écossisme ! – le nouveau dignitaire entreprit de rassembler sous son autorité toute la maçonnerie française. Avec le Suprême Conseil de France du REAA, il connut un cuisant échec : le subtil et habile Viennet, son Grand Commandeur, sut conserver son indépendance. Quant à Marconis qui, dix ans plus tôt, avait en vain sollicité l'intégration de ses loges au sein du Grand Orient, il saisit sans hésiter la proposition de réunion qui lui fut faite et se rallia dès le mois de mai 1862, apportant ainsi son Rite dans la plus grande et la plus ancienne obédience maçonnique française.

Si les loges bleues de Paris, Les Disciples de Memphis, Les Philadelphes et les Sectateurs de Ménès furent immédiatement autorisées à y pratiquer leur Rite pour les trois premiers grades, en revanche, l'impressionnante et encombrante échelle en 95 degrés posa immédiatement un problème au Grand Collège des Rites, organisme recteur des hauts grades qui, dans le cadre du REAA[3], n'en connaissait que 30 au-dessus des trois premiers.

Après avoir volontairement déposé ses titres et dignités, Marconis, agrégé au Grand Collège, produisit donc pour les besoins de la cause une réduction en 33 grades du Rite de Memphis. Choix peu déchirant, en vérité, car portant sur une foule de grades qui pour beaucoup ne possédaient à vrai dire qu'un simple nom : l'échelle de Memphis en 33 grades récapitule, dans ses 20 premiers environ, les degrés les plus marquants du REAA, et réserve aux échelons supérieurs du système des grades empruntés à l'échelle ancienne de Memphis, surtout au-delà du 60^{e}, et quelques nouveaux. Dans les strates suprêmes, on retrouve les grades phares du Rite : le Sublime Maître du Grand Œuvre (30^{e}) et le Patriarche Grand Conservateur au 33^{e} échelon.

Seul un groupe de Frères, dans la loge des Chevaliers de la Palestine, à Marseille, s'instituera comme un Souverain Sanctuaire « maintenu », poursuivant la pratique des 96 grades, le dernier étant honorifique et ayant

été initialement créé pour Marconis lui-même. Vers 1873, cette résistance était éteinte. En revanche, les établissements américains du Rite, dès 1865, avaient adopté le nouveau système français, installant durablement ce « néo-Memphis » dans le paysage maçonnique américain.

Même si Marconis, au moment de sa mort, en novembre 1868, était un homme seul, ignoré des autres maçons et quelque peu mis à l'écart par le Grand Orient, c'est pourtant à lui qu'on doit sans doute d'avoir inséré un Rite aussi atypique dans le cœur même de la maçonnerie française.

1. En particulier dans les deux volumes touffus du grand œuvre de Marc Bédarride, publié en 1845, *De l'ordre maçonnique de Misraïm depuis sa création jusqu'à nos jours, de son antiquité, de ses lettres et de ses progrès.*

2. Ouvrage où l'on trouve notamment cette mention peu amène sur le Rite de Misraïm : « Collection bizarre de divers rites et grades, dont aucun n'est égyptien »…

3. Depuis le milieu du XIX^e^ siècle environ, les Ordres capitulaires du Rite Français, culminant avec celui de Souverain Prince Rose-Croix, identique au 18^e^ grade du REAA, étaient tombés en désuétude au sein du Grand Orient.

CHAPITRE IV

Heurs et malheurs de Memphis et de Misraïm vers la fin du XIX^{e} siècle

La diffusion internationale de Memphis et ses revers

Le pouvoir de Marconis étant sur son déclin, la fusion du Rite dans le Grand Orient de France ne fut pas acceptée par tous ses établissements étrangers. Ainsi, dès 1867, le Grand Maître pour l'Égypte, Joseph de Beauregard, installé par Marconis, réorganisa un Souverain Sanctuaire égyptien – entendons : « d'Égypte » – assumant désormais son indépendance. Placée sous la protection du prince Halim Pacha, la nouvelle puissance connut à son tour les affres des difficultés politiques : Halim Pacha étant suspecté de comploter contre le khédive Ismaël, il fut bientôt exilé et l'on fit fermer les loges de Memphis en 1869. Dès 1872, cependant, ayant fait sa soumission au pouvoir, le Grand Orient d'Égypte mettait à sa tête le Frère Salutore Zola et, en 1876, créait sous le nom de Grande Loge Nationale d'Égypte une puissance de Rite Égyptien gouvernant les loges bleues. Succès enviable, cette dernière fut reconnue la même année par la Grande Loge Unie d'Angleterre – dont les intérêts

politiques et économiques en Égypte, pays sur lequel elle exerçait alors une sorte de protectorat de fait, étaient considérables, rappelons-le. Cependant, les dissensions et les querelles – maladie congénitale du Rite – reprirent le dessus et, en 1880, le Souverain Sanctuaire se mettait en sommeil, sans nuire pour autant à la Grande Loge Nationale qui se maintint encore, sans pourtant s'imposer. Le Rite de Memphis ne devait plus jouer en Égypte le rôle emblématique que Marconis avait peut-être rêvé pour lui.

Le deuxième établissement étranger de quelque importance, celui des États-Unis, connut à son tour des turbulences.

Harry Seymour, qui présidait la branche américaine du Rite, élevé au 96e grade et fait Grand Maître *ad vitam* par Marconis à Paris en 1862, avait conclu dès 1865 l'échange de garants d'amitié entre le Grand Orient de France et le Souverain Sanctuaire américain de Memphis. Or, dès 1866, l'atmosphère s'assombrit brutalement. En effet, ayant reconnu en Louisiane un Suprême Conseil du REAA qui y avait lui-même établi des loges symboliques, le Grand Orient s'était rendu coupable, aux yeux du Souverain Sanctuaire qui avait des loges en Louisiane, d'une violation des droits de la Grande Loge de Louisiane. Après diverses contestations, en 1869, Seymour adressa au Grand Orient de France une lettre de rupture qui mit un terme définitif aux relations entre les deux puissances. Le Souverain Sanctuaire fut présidé par Harry Seymour jusqu'en 1874. Son successeur, Alexander B. Mott, prit notamment la décision de revenir à l'échelle en 95 grades[1] mais, quelques années plus tôt, en 1871, Harry Seymour avait cependant transmis son Rite encore en 33 degrés à un maçon anglais passionné que nous retrouverons : John Yarker. C'est de ce surgeon anglais que le Rite de Memphis « réduit » allait de nouveau s'épanouir en Europe, quelques décennies plus tard.

La survie difficile des rites égyptiens

Le dernier tiers du XIX^e^ siècle est celui des basses eaux pour les Rites Égyptiens. Après le refus de se joindre au Grand Orient, en 1862, le Rite de Misraïm s'était borné à une vie marginale mais libre. Dans les années 1870, dix à quinze loges vont fonctionner sous sa bannière, notamment en Provence et à Paris. Sous la conduite d'Hyppolite Osselin, qui présidera son Souverain Grand Conseil général pendant quelques années, Misraïm tentera paradoxalement d'établir des relations diplomatiques avec le Grand Orient, mais aussi avec le Suprême Conseil de France du REAA – ce qui se conçoit mieux et aboutira du reste à un succès partiel –, voire avec de nouveaux arrivants, comme la Grande Loge Symbolique Écossaise, pourtant scissionniste de la puissance précédente et fondée en 1880. En 1890 seront même publiés les Constitution, statuts et règlement généraux de l'*Ordre maçonnique oriental de Misraïm ou d'Égypte*.

Les maçons d'Égypte n'échapperont cependant pas à l'esprit nouveau qui souffle alors sur la maçonnerie française : comme dans les loges symboliques du Suprême Conseil, qui réclament à la même époque une évolution laïque et républicaine, quelques ateliers de Misraïm font sécession pour remplacer Dieu et l'immortalité de l'âme par la triple devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et aboutiront assez logiquement au Grand Orient de France.

Vers la fin du siècle, deux groupes rivaux de misraïmites subsistent : l'un d'entre eux, le plus actif, est composé de trois loges parisiennes : L'Arc-en-Ciel, Le Buisson ardent et Les Pyramides. C'est là que se présenteront de nouveaux acteurs, pionniers du mouvement occultiste qui commençait alors à se développer à Paris sous la houlette du jeune et entreprenant Papus. C'est là que la maçonnerie égyptienne effectuera sa dernière mutation.

Depuis la fin de la décennie 1870, le Rite de Memphis, quant à lui, était en sommeil sur le sol français. On a vu ce qu'il était devenu en Égypte et

aux États-Unis. Un autre destin se dessinait pour lui en Angleterre sous la forme du Rite Primitif.

1. Mais le Rite en 33 grades demeura, jusqu'à nos jours, dans le patrimoine de ce qui s'appelle encore aux États-Unis le Grand College of Rites, vaste conservatoire, toujours bien vivant, de grades et de Rites oubliés.

CHAPITRE V

Le tournant occultiste (de la fin du XIX^{e} siècle à 1945)

John Yarker et le Rite Primitif

John Yarker (1833-1913) est, pour l'historien de la maçonnerie, une énigme vivante mais aussi un joyeux mystère : sa vie est une aventure maçonnique aux péripéties innombrables. Ce paisible négociant en import-export, initié à Manchester en 1854 – à l'âge de 21 ans – dans une très classique loge de la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA), avait *a priori* devant lui une carrière maçonnique sage et conventionnelle toute tracée : Maître en 1854, il est reçu la même année à l'Arc Royal et il parcourt en quelques années tous les grades des principaux systèmes maçonniques anglais, dont celui des Knights Templar (Chevaliers Templiers) et le Scottish Rite (Rite Écossais Ancien et Accepté, n'existant en Angleterre que pour les hauts grades). Intelligent et cultivé, doué pour la recherche et l'écriture, il sera longtemps un collaborateur apprécié de la très célèbre et sérieuse revue d'érudition maçonnique *Ars Quatuor Coronatorum* (AQC), émanation de la non moins fameuse loge de recherche Quatuor Coronati 2076 de Londres, fondée en 1886.

Et pourtant, très tôt, son esprit vagabond et son intérêt pour la franc-maçonnerie marginale (« Fringe Masonry »), ésotérique et mystique – si différente de la maçonnerie anglaise dominante –, va lui causer quelques déboires avec les autorités maçonniques anglaises. En 1870, il est d'ailleurs radié par le Suprême Conseil du REAA pour ses fréquentations maçonniques « irrégulières » et quitte les Knights Templar trois ans plus tard. Il entre surtout en rapport avec la Societas Rosicruciana in Anglia dès 1871 : fondée en 1865, sous le nom alternatif de Rosicrucian Society of Freemasons, elle se penchait sur les « révélations de la science, de la philosophie et de la théosophie ». Du reste, en 1879 il adhère également à la Société Théosophique de Madame Blavatsky et fréquentera même assidûment certains de ses amis de la SRIA qui, en 1888, donneront naissance à l'Ordre Hermétique de l'Aube Dorée (Hermetic Order of the Golden Dawn), société néorosicrucienne et néokabbaliste promise à un injuste succès de scandale, notamment adonnée à la magie cérémonielle, pour le meilleur et parfois le pire ou presque.

Le 4 juin 1872, Harry Seymour, toujours Grand Maître du Souverain Sanctuaire américain de Memphis (dans la filiation de Marconis de Nègre, on s'en souvient), accorda à Yarker une patente à l'effet d'établir un Souverain Sanctuaire pour l'Angleterre et l'Irlande, puissance dont Yarker devint aussitôt le Souverain Grand Maître général. Il convient de souligner que le système ainsi importé de nouveau en Europe par Yarker et ses amis, eu égard à l'importante postérité qu'il devait avoir – car toutes les filiations modernes des Rites Égyptiens remontent aujourd'hui peu ou prou à Yarker – présentait alors deux caractéristiques importantes.

La première est qu'il s'agissait exclusivement d'un système de hauts grades. Pour obtenir une sorte de neutralité bienveillante de la GLUA, Yarker dut admettre que celle-ci avait le monopole des trois premiers grades – et de leur complément obligatoire, l'Arc Royal. Il en va du reste de même pour tous les systèmes de hauts grades en Angleterre et, par exemple, le

REAA, dans ce pays, commence au 18e grade : les Frères de ce Rite sont tous membres de loges symboliques pratiquant simplement la maçonnerie anglaise classique, dite « Émulation » en France. De même, la maçonnerie égyptienne de Yarker ne s'occupa aucunement des loges bleues ni de leurs éventuels rituels. En ce domaine, nous le reverrons, les sources sont exclusivement françaises.

Le second point remarquable est le nombre des grades pratiqués. En fait, la filière américaine avait reçu le Rite de Memphis au moment où Marconis le réduisait en 33 grades pour son intégration au Grand Orient de France, comme on l'a vu plus haut. En Amérique, toutefois, cette échelle « réduite » fut diversement appréciée et la fondation anglaise de 1872 fait bien apparaître, pour les dignitaires du nouveau Souverain Sanctuaire, des grades de 95e ou 96e, soit l'échelle classique de Memphis. Néanmoins Yarker, qui pratiquait de nombreux systèmes maçonniques, revint au moins en partie à l'échelle en 33 grades, légèrement modifiée par ses soins, sous le nom de Rite Ancien et Primitif de la Maçonnerie, auquel il consacra un ouvrage majeur dont on dira plus loin le rôle qu'il a joué dans l'histoire ultérieure du Rite.

Enfin, saisi d'un zèle apostolique, Yarker désigna dès 1880 un napolitain, Giambattista Pessina, comme délégué de son Rite en Italie. Or ce dernier, un homme à la réputation controversée, présidait aussi un « ancien rite réformé de Misraïm » aux origines douteuses et à la filiation plus qu'incertaine. Le Suprême Conseil de ce Rite suspect n'en avait pas moins pour Grand Maître d'honneur, en 1881, Giuseppe Garibaldi (1807-1882) lui-même ! Héros de l'unité italienne, gloire nationale, Garibaldi était aussi, au soir de sa vie, couvert d'honneurs et de titres maçonniques. La même année, les trois Souverains sanctuaires d'Amérique, d'Angleterre et d'Italie se fédérèrent pour reconnaître Garibaldi comme Grand Hiérophante de Memphis, et donc héritier de Marconis de Nègre. L'Égypte avait d'abord boudé, en la personne de son Grand Hiérophante, Salvatore Zola, cette

union nouvelle. C'est pourtant le successeur de ce dernier, Ferdinand François delli Oddi, qui devint en 1900 l'éphémère Grand Hiérophante mondial, 97e, pour les États-Unis, l'Angleterre, l'Italie, mais aussi l'Espagne et la Roumanie – sans compter naturellement l'Égypte. Une nouvelle défection de l'Égypte obligera cependant Yarker à devenir lui-même Grand Hiérophante en 1902. Jusqu'à sa mort, il allait régner en Maître sur les maçons égyptiens d'Europe.

On notera au passage que, si l'on observe bien les choses, et contrairement à une affirmation maintes fois recopiée par des historiens de rencontre, Garibaldi n'a jamais véritablement « uni » les Rites de Memphis et de Misraïm. Il est devenu, un an avant sa mort – et, n'en doutons pas, sans avoir rien fait pour cela – le chef théorique, ou l'icône flatteuse, des principaux Souverains Sanctuaires (mais pas de tous), et cette union ne concernait, en toute rigueur, que le Rite de Memphis (éventuellement réduit en 33 grades). Seule la présence de Pessina, délivrant à la Roumanie, en 1881, une charte de Souverain Sanctuaire de Memphis et de Misraïm – mais de quel droit et sur quel fondement ? – introduisit subrepticement le Rite de Misraïm, dépassé et moribond, dans ce mouvement. Encore, cela n'engageait pas les restes squelettiques de Misraïm en France. L'agitation vibrionique des maçons égyptiens dans les dernières années du XIXe siècle, on le voit, n'avait d'égale que la maigreur de leurs troupes. Le phénomène allait se reproduire à maintes reprises.

De Theodor Reuss à Papus : les compagnons de la hiérophanie

Avec Yarker, les Rites Égyptiens avaient commencé à prendre une orientation nouvelle : celle de la « philosophie mystique », comme on disait

alors en Angleterre, une préoccupation sage pour les « mystères cachés de la nature », une recherche à mi-chemin entre l'investigation savante et la quête spirituelle, sur les Rose-Croix, la kabbale, la tradition alchimique et les courants ésotériques. En effet, rien ne permet d'affirmer, on l'a vu, que lors de leur apparition en France, au début du XIX^e^ siècle, les loges égyptiennes aient d'emblée manifesté de tels intérêts. Avec Theodor Reuss – que Yarker, intelligent et sincère mais prompt à délivrer patentes et grades à qui les lui demandait, va bientôt couvrir de dignités – le mouvement s'accélère : c'est dans la mouvance de l'occultisme, pure création du milieu de XIX^e^ siècle, principalement en France d'ailleurs, que vont définitivement basculer les disciples de Memphis.

Si Yarker, malgré son agitation brouillonne et sa folie des rituels, est le plus souvent émouvant et toujours sympathique, Reuss, en revanche, est franchement inquiétant et suscite les plus expresses réserves, sur le plan intellectuel autant que sur le plan moral. Il ne fut certainement pas un « bon génie » du Rite. Né en 1855, Reuss fut tour à tour commerçant, chanteur, comédien, journaliste, militant politique et peut-être agent secret. Habile, entreprenant, polyglotte et volubile, il fut aussi qualifié par Gustav Meyrink, écrivain autrichien auteur du célèbre *Golem*, d'« infâme flibustier », non sans quelque raison. Impliqué dès 1895 dans une tentative insensée de réveil des Illuminés de Bavière, une société secrète politique qui avait quelque temps défrayé la chronique européenne entre 1778 et 1786, Reuss fut reçu en maçonnerie, peut-être par correspondance (dans ces milieux maçonniques marginaux, beaucoup de patentes et de grades furent ainsi conférés, ce que, du reste, le XVIII^e^ siècle avait également largement pratiqué), dans une loge londonienne du Rite Swedenborgien – sans aucun rapport avec Swedenborg qui ne fut pas franc-maçon –, un des Rites marginaux dont l'inévitable Yarker avait la direction. Mais sa rencontre, effectuée avec un proche de ce dernier, à Londres en 1901, l'illustre William Wynn Westcott, honorable légiste anglais, maçon de

premier plan, haut dignitaire de la SRIA et cofondateur de la Golden Dawn, fut suffisamment convaincante pour que Yarker décerne à Reuss une patente l'autorisant à fonder des loges du Rite ancien et primitif en Allemagne. Il récupérera au passage d'autres dignités, dans la SRIA notamment. En 1902, il est Grand Maître général pour l'Allemagne et la Suisse, 96e de Memphis et de Misraïm.

Il serait trop long de passer en revue toutes les aventures « initiatiques » de Reuss, particulièrement dans le cadre de l'Ordo Templi Orientis qui, dans ses classes les plus élevées, enseignait les derniers secrets de la magie sexuelle. En 1906, il devra fuir vers Londres, après avoir été inquiété pour une délicate « initiation phallique » conférée à un jeune récipiendaire dans un hôtel de Munich…

C'est pourtant cet homme à la réputation sulfureuse, énigmatique et sans aucun doute porteur d'un charisme réel, évoluant dans les sphères les plus sombres de l'occultisme et dans les cénacles les plus étranges, qu'il revint en 1913, à la mort du pittoresque mais irréprochable Yarker, de succéder à ce dernier en qualité de Grand Hiérophante mondial du Rite, charge qu'il assumera jusqu'à sa mort en 1923. C'est lui, surtout, paradoxe plus déroutant encore, qui assurera le retour des Rites Égyptiens « réunifiés » sur leur terre d'élection, la France. C'est là qu'il allait trouver, contre toute attente, l'un de ses plus fervents soutiens, son contraire pourtant à d'innombrables égards : Gérard Encausse, le « mage » Papus.

Avec Papus, c'est en effet un tout autre personnage que l'on découvre et, grâce à lui, un tout autre monde, non dépourvu cependant de quelques équivoques. Gérard Encausse (1865-1916) n'a pas encore à ce jour trouvé le biographe qui rende justice à sa vie multiple et passionnée de médecin – ce qu'il fut avant tout, sa vie durant, et qui le conduisit à la mort – de « chercheur de l'occulte », d'écrivain, de conférencier, de propagandiste ardent, de « réalisateur » comme il aimait à le dire – créant sans trêve associations et ordres initiatiques en tous genres –, de mage enfin et, à la fin

de sa vie, sous l'influence de Maître Philippe, son « maître spirituel », presque de mystique.

Papus, pour employer le pseudonyme transparent grâce auquel il est passé à la postérité, fut avant tout le héraut de l'occultisme, ce mouvement à la fois intellectuel, philosophique et parfois initiatique, issu dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle du conflit insoluble entre, d'une part, une Église catholique sulpicienne et figée dans un dogmatisme pétrifiant, et d'autre part une Université submergée par le positivisme, éblouie par les succès de la science, certaine de voir se lever l'aube radieuse du rationalisme triomphant qui devait rejeter définitivement dans les ténèbres extérieures toutes les traces des anciennes superstitions. Dans cet affrontement caricatural – et parfois violent –, l'occultisme a été une tentative de réponse, certes maladroite, souvent confuse, manquant cruellement de bases théoriques, trop peu soucieuse de rigueur philosophique ou historique, mais s'efforçant de trouver un compromis acceptable pour nombre d'esprits libres et inquiets, au moment où la conscience européenne connaissait une nouvelle crise – après celle du XVII^e^ siècle qui avait ouvert la voie aux Lumières.

À la suite des pères fondateurs de l'occultisme, Éliphas Lévi (« l'Abbé » Louis-Alphonse Constant – 1810-1875) dont le volumineux et flamboyant *Dogme et Rituel de Haute Magie* (1854) devait influencer toute une génération de disciples, ou encore Stanislas de Guaïta (1861-1897), rejeton déclassé d'une noble tige, perdu entre l'historiographie du satanisme, la quête improbable des mystères de la Rose-Croix et une passion fatale pour la morphine, Papus a su trouver un chemin raisonnable pour un mouvement nouveau. Son *Traité méthodique de science occulte*, ouvrage copieux et touffu publié en 1891 alors qu'il n'a que 26 ans, en reste la bible et comme un gigantesque programme de travail. On peut certes railler son projet chimérique de « réconcilier la science et la religion », mais on ne peut méconnaître que certains des meilleurs esprits de son temps lui

ont exprimé leur sympathie (Maurice Barrès, Anatole France), ni le fait que René Guénon (1886-1951), avant de devenir le grand théoricien, mondialement reconnu, de l'ésotérisme et de l'initiation, fut d'abord un disciple de Papus, et que c'est bien à l'école de Gérard Encausse qu'il fit ses premières armes avant d'être exclus par son premier Maître pour avoir voulu réveiller l'Ordre du Temple à partir de communications spirites – lequel des deux, en l'occurrence, fut-il le moins déraisonnable ?

Dès les années 1887-1888, avec un groupe d'amis fidèles – ceux que Victor-Émile Michelet, leur mémorialiste, nommera les « Compagnons de la Hiérophanie » –, il créée l'Ordre martiniste, définitivement organisé en 1891, qui est une sorte de contre-maçonnerie spiritualiste et d'inspiration chrétienne, revendiquant l'héritage moral et l'influence spirituelle du Philosophe Inconnu, Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803), celui que Joseph de Maistre lui-même avait appelé « le *plus instruit*, le *plus sage* et le *plus élégant* des *théosophes* modernes ». Dès 1888, la revue *L'Initiation* en sera l'organe officiel et, plus largement, la voie de l'occultisme pendant de nombreuses années.

Restait la question de la franc-maçonnerie. Désireux d'y être admis, comme en l'un des lieux où se seraient maintenus – difficilement – les mystères de l'initiation (les ouvrages d'Éliphas Lévi, lui-même passagèrement franc-maçon, l'en avaient convaincu), Papus ne rencontra malheureusement de ce côté que des déconvenues : le Grand Orient de France, alors totalement engagé dans un combat politique sur fond de polémique religieuse, dominé par le positivisme, l'ayant peu tenté, Gérard Encausse se dirigea vers un milieu qui, selon ses critères, aurait dû lui ouvrir les bras : la maçonnerie égyptienne.

À Paris, le Rite de Misraïm devenu l'ombre de lui-même – Memphis, quant à lui, ayant totalement disparu – ne subsistait plus que sous la forme d'une loge, L'Arc-en-Ciel, fondée en 1815, nous l'avons vu. Dans ses rangs, fait significatif, on comptait plusieurs amis de Papus. La cause

semblait donc entendue. Cependant, l'issue fut tout autre que celle que notre mage avait envisagée : après un rude débat qui devait du reste causer une rupture de la loge – déjà très fragile –, Papus fut là encore éconduit en 1897. Les motifs de ce refus restent en partie obscurs mais on peut les soupçonner : certains craignirent sans doute que Papus ne prît dans la loge une place trop considérable. Il tentera encore sa chance en s'adressant à la Grande Loge de France, créée en 1895, mais elle refusera à son tour, en 1899, d'admettre en son sein un personnage aussi excentrique et déjà célèbre malgré son jeune âge.

Tout en développant l'Ordre martiniste, Papus dut alors emprunter une autre voie. Un homme « providentiel » lui permit de la trouver : c'était John Yarker. On ne sait finalement ni quand, ni où, ni par qui Papus fut reçu en franc-maçonnerie. Par un groupe scissionniste issu de la crise de L'Arc-en-Ciel en 1897 ? Peut-être – et dans ce cas, Papus aurait été dès l'origine un « maçon égyptien » –, il reste qu'il avait noué depuis des années déjà de profondes relations avec Yarker. Dès 1881, ce dernier avait été reçu « docteur en sciences hermétiques » au sein de l'École que Papus avait ouverte à Paris peu auparavant. Vers 1894, Yarker devint aussi membre de l'Ordre martiniste. On n'est donc pas étonné de retrouver Papus, dès 1897, en qualité de Supreme Grand Marshall du Rite Swedenborgien, dirigé en Angleterre par Yarker. En 1901, une patente émanée de Londres permettra à Papus de créer officiellement un Chapitre INRI rattaché à ce Rite. Il s'agissait cependant, conformément à l'usage anglais, d'un système de hauts grades – en l'occurrence trois, essentiellement inspirés des grades écossais classiques (comme Royale Arche, Rose-Croix, Kadosh, etc.) : ses membres français devaient donc obtenir ailleurs leurs grades bleus. À terme, une telle situation était périlleuse, en tout cas inconfortable.

Pour cette raison, le 15 novembre, Papus établit à Paris la loge symbolique Humanidad nº 240, dépendant du Rite national espagnol que dirigeait à Madrid Villarino del Villar – souvenons-nous au passage que

Papus lui-même était né en Espagne. Téder (Charles Détré, 1855-1918) en assumera le premier la charge de Vénérable et c'est par ailleurs dans cette loge que René Guénon sera initié en 1907. En quoi consistait ce Rite ? La patente de constitution de la loge permet de le comprendre aisément : elle porte l'en-tête de « l'Antigo e Primitivo Rito Oriental de Memphis y Mizraim », en réalité une variante dérivée de celui de Pessina en Italie. En pratique, un rituel essentiellement inspiré du Rite Écossais, comme presque toujours dans les loges égyptiennes à cette époque – il en allait de même pour les hauts grades, nous l'avons déjà vu. Rien de très original, certes, mais une étiquette durable : le Rite de Memphis-Misraïm.

C'est en juin 1908 que Papus peut réunir à Paris, dans les locaux de l'Ordre maçonnique mixte international Le Droit Humain, un « Convent maçonnique spiritualiste » qui restera comme l'un des moments historiques forts du mouvement occultiste à sa grande époque. Le mot « maçonnique » y est d'ailleurs pris dans un sens large puisque de nombreux Ordres et Sociétés initiatiques non maçonniques y étaient conviés. Citons, sans exhaustivité : l'Ordre martiniste (puissance invitante), l'Église gnostique universelle que Jules Doinel avait créée en 1892 – et dont Papus deviendra évêque –, ou encore l'Ordo Templi Orientis représenté par Theodor Reuss en personne. Ce dernier, en tant que chef du Souverain Sanctuaire d'Allemagne – dans la filiation égyptienne de Yarker, on s'en souvient – allait du reste jouer un rôle majeur dans ce convent.

En dehors des débats portant sur des sujets divers – « Spiritualisme, Christianisme ésotérique, Magnétisme et sciences annexes » précisent les *Comptes rendus du Convent* –, deux décisions importantes furent prises : en premier lieu, créer une « Fédération maçonnique universelle », rassemblant les « Rites fédérés », c'est-à-dire les Rites de la maçonnerie « spiritualiste » représentés au convent, soit, pour l'essentiel, les diverses mouvances de Memphis-Misraïm, surtout en France et en Allemagne (sans oublier le Rite Swedenborgien quelque peu noyé ou confondu avec elles) ; cette structure

ambitieuse ne prospérera guère dans l'immédiat mais donnera naissance, bien plus tard, à la fameuse FUDOSI[1] ; la seconde décision permit au Rite Égyptien de se rétablir en France.

Reuss accorda en effet une patente permettant de constituer à Paris un « Suprême Conseil et Grand Orient du Rite Ancien et Primitif de la Maçonnerie pour la France et ses dépendances ». Un peu plus tard, Papus sera désigné en qualité de Grand Maître pour la France, 33e, 96e. On notera au passage l'emploi d'un vocabulaire spécifiquement adapté à la situation française (« Suprême Conseil » et « Grand Orient ») comme pour désigner les deux concurrents – on n'ose dire : les deux adversaires – de la maçonnerie égyptienne. On observera aussi que si la dénomination du Rite (« Ancien et Primitif ») correspond à la terminologie de Yarker pour désigner le Rite de Memphis réorganisé par ses soins, l'échelle en 33 grades semble d'ores et déjà abandonnée au profit de celle en 95 grades – avec en outre les « grades » des dignitaires, selon une habitude déjà ancienne dans la maçonnerie égyptienne : 96e, 97e, etc. Quand Papus devient Grand Maître, il est précisé que sa gouvernance s'étend à tous les « Rites unis », c'est-à-dire non seulement aux Rites Égyptiens proprement dits, résultant de « l'union » de Memphis et de Misraïm, mais également au Rite Cerneau dont Reuss était aussi détenteur pour l'Allemagne – en fait, une version « sauvage » du REAA, une fois encore diffusée par Yarker.

Au-delà de la grandiloquence des titres et de la solennité parfois pompeuse des déclarations, il convient de s'arrêter un instant sur la réalité de cette maçonnerie égyptienne restaurée en France peu avant la Première Guerre mondiale : cette réalité est excessivement modeste. On sait par un témoignage de première main d'un des plus anciens compagnons de route de Papus, Victor Blanchard, dans une déposition effectuée auprès des services de police pendant la dernière guerre, que seule la loge Humanidad fonctionnait – de même que le Chapitre INRI – et que cette loge se réunissait trois ou quatre fois par an ! Quant aux hauts grades, Blanchard –

comme bien d'autres à son époque –, reçut dès 1908 les 30e, 90e et 95e grades par une simple patente délivrée sans initiation, sans paiement d'aucun droit. Il faut rappeler qu'un système d'équivalence avec le martinisme avait été adopté, en vertu duquel le grade martiniste d'Associé équivalait à celui de Maître maçon, le grade d'Initié à celui de Rose-Croix et celui de Supérieur Inconnu (SI) au grade de Kadosh. On peut affirmer sans grand risque d'erreur que nombre de « Compagnons de la Hiérophanie », martinistes de la première heure, obtinrent leurs hauts grades maçonniques par ces équivalences. Il s'agissait au fond d'un petit groupe d'amis, tous impliqués dans de nombreuses associations et activités initiatiques, pour qui la maçonnerie « spiritualiste » était marginale dans leur emploi de temps, comme elle l'était dans la franc-maçonnerie de leur époque. Dans sa forme, elle empruntait pour l'essentiel au Rite Écossais – c'est un trait que nous avons noté depuis l'origine – mais, sur le fond, le problème posé par Papus dans la revue maçonnique *L'Acacia* en 1906 décrit bien son état d'esprit : « Toute la question se borne donc à savoir si la franc-maçonnerie est une Société symbolique ou traditionnelle, ou si c'est une association politique et philosophique à tendance matérialiste. » À la tête d'un réseau groupusculaire, Papus affirmait ainsi une position que très peu de francs-maçons de son époque partageaient ; observons simplement que, cinquante ans plus tard et jusqu'à nos jours, elle paraîtra presque naturelle à la plupart des maçons français. Oswald Wirth l'illustrera dès les premières années du XXe siècle, puis René Guénon le théorisera toute sa vie : il n'est pas impossible que Papus ait été parmi les premiers, sinon le premier, à le dire haut et fort.

En somme, Papus avait trouvé dans la maçonnerie égyptienne une sorte de coquille vide, en tout cas une chapelle désaffectée. Il l'a occupée puisqu'elle était disponible et que toutes les autres lui refusaient l'entrée. Entouré de ses amis, il y a trouvé non tant un lieu pour travailler sur des rituels et des grades qu'un cadre pour se livrer avec eux à leurs chères

études. Blanchard nous en a livré le sommaire : « Les travaux y étaient strictement consacrés à l'étude des philosophies officielles et ésotériques, au symbolisme religieux, hermétique et maçonnique, aux sciences hermétiques, à l'histoire philosophique de l'humanité et de la maçonnerie et à la morale de celle-ci. » Du reste, en 1908, lorsque Papus publie *Ce que doit savoir un Maître Maçon* – délicieuse revanche sur tous ceux qui l'avaient rejeté – il lui est facile d'ironiser, non sans quelque pertinence, sur l'ignorance de la plupart des francs-maçons de son époque quant à l'objet véritable de la maçonnerie. Si l'ouvrage – comme souvent chez Papus – est lui-même confus et volontiers approximatif, il en ressort une vision de la maçonnerie qui est sans doute familière aux francs-maçons d'aujourd'hui mais qui avait alors une valeur provocatrice. Il n'y accorde qu'une place modeste à Memphis-Misraïm – alors qu'il est Grand Maître de ce Rite pour la France depuis deux ans – insistant surtout sur le développement des « 33 degrés de l'Écossisme ». La « Maçonnerie égyptienne » semble en fait avoir simplement signifié pour lui : « la maçonnerie telle qu'elle devrait être dans son ensemble si elle était fidèle à ses traditions ».

En 1916, Papus meurt d'une tuberculose contractée en soignant les malades et les blessés de la Grande Guerre. Téder, qui lui succède, ne lui survivra que deux ans à peine.

Au terme de la guerre, redevenue autonome, la maçonnerie égyptienne était toujours en reconstruction mais elle ne devait plus quitter la voie occultiste sur laquelle Papus l'avait placée.

Après la Grande Guerre, en France et en Belgique

Au sortir du conflit, la première génération des compagnons de Papus est décimée – moins en raison de la guerre elle-même, du reste, que de leur âge. Les survivants vont plus ou moins se déchirer pour la succession aux

innombrables charges de leur Maître et ami. Le centre de gravité de l'occultisme français – et désormais de la maçonnerie égyptienne – va alors se déplacer de Paris à Lyon, autour d'un homme, Jean Bricaud (1881-1934).

Celui qui se fit souvent appeler « Joanny » fut, toute sa vie, un employé plutôt obscur d'une grande banque française mais, dans la coulisse des mystères, il occupa pendant plus de quinze ans une place presque aussi importante que celle de Papus avant lui. Ayant renoncé au séminaire, Bricaud était du reste entré en occultisme comme on entre en religion. Initié dans la loge Le Droit Humain, à Lyon, en 1907, il rejoindra la Grande Loge de France en 1918 – à la Jérusalem Écossaise, Orient de Paris. Mais surtout, dès 1903, il était devenu martiniste après avoir adhéré, dès 1901, à l'Église gnostique de Jules Doinel, alors dirigée par le successeur de ce dernier, Emmanuel Fabre des Essarts, dit Synésius, qui fera très vite évêque le jeune cherchant, lequel deviendra après lui Patriarche gnostique universel. Enfin, à la mort de Téder, en 1918, un conflit ouvert éclata avec Victor Blanchard qui prétendait à la succession de celui-ci à la tête de l'Ordre martiniste. Il en résulta une scission : un Ordre martiniste et synarchique fut constitué à Paris sous l'égide de Blanchard, tandis que l'Ordre martiniste « originel » se repliait à Lyon sous la houlette de Bricaud. Dès cette époque furent ainsi réunis les éléments d'une sorte de conglomérat occultiste dont Bricaud fut la cheville ouvrière.

En effet, si Papus avait laissé publier, dès 1913, dans le *Rituel de l'Ordre martiniste* « dressé » par Téder, des équivalences qui faisaient en quelque sorte du martiniste un système réservé aux maçons de hauts grades – ce qui n'était assurément pas sa vocation initiale –, Bricaud en fit la règle : martinisme et franc-maçonnerie étaient désormais arrimés l'un à l'autre. D'autre part, en 1911, un traité d'amitié liera l'Ordre martiniste à l'Église gnostique, les plus hauts dignitaires échangeant entre eux les grades les plus éminents – à commencer par Bricaud qui gouvernait les deux.

Restait Memphis-Misraïm. On a vu que Bricaud n'y avait pas été initié mais il en avait reçu les hauts grades de Papus : en 1918, quand Téder disparaît, Bricaud est depuis longtemps 33e, 90e, 95e. Or à cette époque, le « Rite Ancien et Primitif » – dénomination classique depuis Yarker –, dont Téder avait brièvement hérité la Grande Maîtrise, était en sommeil : autant dire que malgré tous les efforts de Papus, il n'avait jamais prospéré au-delà de la loge Humanidad. Bricaud se tourna vers la seule autorité européenne du Rite qui fût encore accessible : Reuss, une fois encore ! Ce dernier émit en septembre 1919 une patente reconstituant un Souverain Sanctuaire de France, lequel, à l'initiative de Bricaud, assumera de nouveau ouvertement l'appellation « Memphis-Misraïm », ce qui n'avait pas été le cas du temps de Papus. Mais conjointement – et peut-être par prudence ? – Bricaud bénéficia d'une autre charte, émanant cette fois du Suprême Conseil Confédéré et Grand Conseil des Anciens Rites Écossais pour les États-Unis, lui garantissant (?) des filiations identiques[2]. Il reste que Bricaud, comme il le rapportera plus tard, dut faire appel à des Frères du Grand Orient et de la Grande Loge pour refonder la loge Humanidad qui reprit ses travaux dans la capitale en 1921. Très vite viendront une loge d'adoption, un chapitre et un aréopage. À Paris, sous la même autorité, c'est la loge Jérusalem des Vallées égyptiennes qui reprit force et vigueur. Au cours des années suivantes, le Souverain Sanctuaire de Lyon patentera quelques loges, notamment à Angoulême et Bordeaux, mais aussi Alger et Rabat.

Sans doute encouragé par ces premiers succès, Bricaud n'hésita pas non plus à s'engager dans un développement international. C'est précisément en ce domaine que les vieux démons du Rite refirent leur apparition.

Dès le début des années 1920, le Souverain Sanctuaire de Lyon avait commencé à attribuer des chartes à l'étranger, comme au Portugal ou au Danemark. En 1923, quand disparut Theodor Reuss, Grand Hiérophante mondial depuis 1913, la question de sa succession ne fut pas clairement ni unanimement résolue. Peu à peu, Bricaud, sans en assumer officiellement le

titre, se comporta plus ou moins comme tel, en délivrant par exemple une patente à l'Égypte – tout un symbole ! – en 1929. Mais une contestation plus rude ne tarda pas à apparaître. Elle venait de Bruxelles.

La tourmente qui secoua Memphis-Misraïm, entre la France et la Belgique, Lyon et Bruxelles, de 1934 à 1936, connut des péripéties dont le récit détaillé dépasserait le cadre de notre propos. On se bornera ici à en rappeler les faits saillants et à réfléchir brièvement sur ce qu'ils ont révélé des faiblesses congénitales du Rite.

D'abord martiniste puis initié à Bruxelles peu avant la Première Guerre, Armand Rombauts avait été nommé, dès 1920, Délégué général de l'Ordre martiniste pour la Belgique, par Jean Bricaud. En 1930, ce denier éleva Rombauts – sans doute par correspondance – au 90e grade puis au 95e en 1931. Le 23 mars 1933 était officiellement constitué sous sa présidence un Ordre Maçonnique Oriental du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, pour la Belgique, souché sur trois loges symboliques et un chapitre. Les statuts de l'association témoignent bien, du reste, de ce qu'était l'orientation intellectuelle de cette maçonnerie « égyptienne ». On y lit notamment que son but est de « développer les principes d'une morale scientifique, rationnelle et qualitative [?] ; […] le respect du Libre-Examen et de l'ordre public. [L'étude] de la philosophie initiatique de l'Antiquité et ses rapports avec les connaissances scientifiques contemporaines ».

La même année, à côté des loges masculines apparaissent à Bruxelles des loges mixtes. Ce sera le motif de rupture avec Bricaud. La position de celui-ci, affirmée *ex cathedra* dans le *Bulletin officiel* de l'Ordre devait alors s'exprimer ainsi : « Respectueux des traditions maçonniques, le Rite de Memphis-Misraïm n'est pas un Rite mixte ». On entendra plus d'une fois cette antienne.

Après avoir noué des contacts en Argentine avec un haut représentant local de la Société Théosophique, en Californie avec Spencer Lewis, fondateur de l'AMORC, promis à un destin mondial, le Suprême Conseil

belge de Memphis-Misraïm, jetant les bases d'un Suprême Conseil International – schismatique aux yeux du Souverain Sanctuaire français et dénoncé comme tel par Bricaud – s'apprêtait à réunir un convent. C'est même avec la bénédiction d'une improbable « Grande Loge Blanche du Thibet » dont Spencer Lewis venait d'être mystérieusement mais providentiellement nommé Grand Maître, que cette singulière assemblée s'ouvrit à Bruxelles en octobre 1933.

Un de ses premiers actes – un autre geste hostile à l'égard de Bricaud – fut d'accorder à Raoul Fructus, de Marseille, une patente de Grand Maître général du Rite mixte de Memphis-Misraïm pour la France et ses dépendances, le Rite masculin étant désormais dit « de stricte observance ».

Mais ce n'était là que le prélude. L'acte essentiel devait se jouer en août 1934, avec le Convent international. Il devait servir en quelque sorte de préface à un convent d'une tout autre ampleur en théorie, mais en fait avec pratiquement les mêmes participants : celui de la FUDOSI, qui devait se tenir le 14 août au même endroit, rassemblant une douzaine de sociétés initiatiques de toutes sortes – rosicruciennes, martinistes, pythagoriciennes, gnostiques, etc. – parmi lesquelles la franc-maçonnerie allait n'être représentée, précisément, que par Memphis-Misraïm. Une assemblée rosicrucienne, le 8 août, et une autre des pythagoriciens, le 9 août, avaient elles-mêmes précédé le convent maçonnique proprement dit.

Placé sous la présidence d'un Français, Georges Bozé de Lagrèze (1882-1946), qui devait s'illustrer dans toutes les organisations initiatiques et ésotériques, en France et en Belgique, jusque dans l'immédiat après-guerre, le Convent du Rite Égyptien s'ouvrit par une charge sincère de Jean Mallinger (1904-1982), un autre maçon égyptien éminent et par ailleurs avocat renommé en Belgique. Celui-ci affirmait d'entrée de jeu que « le plus grand reproche qu'on a pu faire à notre Rite est l'irrégularité de certaines Chartes. » Avec une lucidité courageuse, il observait encore que « les schismes et la division qui n'ont pas cessé de déchirer l'Ordre […] ont

amené la plus fâcheuse confusion internationale pour tout ce qui est Memphis-Misraïm ». Au terme de ce constat d'autant plus douloureux qu'il émanait d'un des membres parmi les plus fervents et les plus engagés de la maçonnerie égyptienne de son temps, Mallinger espérait malgré tout que le Convent mette fin « une fois pour toutes à cet abus qui jette le discrédit sur notre Rite et le rend suspect aux autres Obédiences ». On ne pouvait mieux dire, mais les faits allaient tristement confirmer, au-delà de ses craintes, le pessimisme de Mallinger.

Dans un premier temps, les choses parurent bien se dérouler. Ainsi, certains dignitaires n'ayant jusque-là reçu le 66e grade, les *Arcana arcanorum* (87e, 88e, 89e) ou le 90e grade que par correspondance ou l'attribution d'un simple diplôme, selon une vieille pratique du Rite, furent régularisés dans les formes – mais on ignore lesquelles – par leurs initiateurs. D'autre part, abandonnant solennellement la « réduction en 33 grades » qui datait de Marconis et de Yarker, on réaffirma une échelle en 90 grades d'instruction auxquels se superposaient dorénavant neuf grades « administratifs » – Bricaud lui-même ne connaissait rien au-delà du 97e, depuis Marconis – : au sommet, le 99e grade était désormais celui du Grand Hiérophante inconnu, le 98e étant accordé, avec deux titulaires seulement, aux Présidents des deux Souverains Sanctuaires internationaux, les Grands Hiérophantes mondiaux, l'un de « stricte observance » (c'est-à-dire masculin) et l'autre mixte. Les membres de ces Suprêmes Conseils possédaient le 97e, tandis que les Grands Maîtres nationaux étaient du 96e et les membres de leurs Souverains Sanctuaires du 95e. Alors que Rombauts demeurait à la tête du Souverain Sanctuaire masculin belge, Raoul Fructus, résidant à Marseille où il se montra un maçon très actif et très estimé, devenu 98e du Rite mixte, devait exercer concurremment la Grande Maîtrise du même Rite pour la France. Enfin Georges Delaive devenait Grand Maître du Rite mixte pour la Belgique. Pour la première fois depuis

longtemps, hormis la mise à l'écart du Souverain Sanctuaire français – irréductiblement masculin –, tout semblait enfin en ordre.

Mais le (mauvais) génie du Rite veillait : dès le lendemain du Convent, l'orage éclata. Comme trop souvent, les motifs nous en paraissent assez minces : surtout des inimitiés personnelles et, avant tout, des querelles de préséance. Rombauts, d'un caractère fluctuant, et Fructus, résidant loin de Bruxelles et mesurant difficilement les enjeux, vont se montrer incapables de maîtriser la situation. Mallinger, un homme d'une grande droiture et peut-être d'une excessive candeur, faisant l'objet d'attaques obliques, préfère alors se démettre de tout en octobre 1934. Peu de temps après, renonçant à la tradition autocratique du Rite, Rombauts laisse les révoltés, que Mallinger qualifiera de « voyous », tenir une assemblée sauvage au grade d'apprenti pour « interdire de faire de l'occultisme dans les 3 premiers degrés » et supprimer « le Sublime Architecte des Mondes de tout rituel ». Comment penser que le Rite Égyptien ait été, de tout temps, le gardien inflexible de la flamme spiritualiste de la franc-maçonnerie et de ses hautes traditions hermétiques ?…

En quelques mois, Rombauts jettera l'éponge à son tour, laissant les rênes du Rite à Delaive, qui abandonnera la mixité, tandis que Mallinger et Lagrèze s'éloigneront irrémédiablement. En 1935, devant la confusion qui s'est de nouveau emparée des quelques maigres loges du Rite, la FUDOSI décidera même de radier les deux mouvances rivales de Memphis-Misraïm, empêtrées dans un conflit aussi minuscule que peu reluisant.

Terrible destinée que celle d'un Rite aux effectifs alors faméliques, à peu près ignorant de ses véritables origines, tiraillé entre des options intellectuelles souvent contradictoires et laissé en pâture aux états d'âme de chefs principalement soucieux de titres et de dignités au fond assez dérisoires. Beaucoup de ces traits furent partagés, certes, par tous les milieux maçonniques, tout au long de l'histoire de la franc-maçonnerie,

mais force est de constater que les Rites Égyptiens en prirent, y compris de nos jours, une part peu en rapport avec la modestie de leur taille.

Pour l'heure, la tentative belge d'un Souverain Sanctuaire international uni et apaisé se soldait par un échec. Fructus renonça à cette chimère d'outre-Quiévrain et se concentra derechef sur la France. Il se rapprocha enfin du Souverain Sanctuaire de Lyon. Depuis quelques mois, son chef avait en effet changé. À la mort de Jean Bricaud, survenue le 21 février 1934, Constant Chevillon l'avait remplacé, tout en gardant soigneusement ses distances avec l'agitation bruxelloise. Un homme mais aussi un maçon exceptionnel, au destin tragique.

La haute figure de Constant Chevillon

La fameuse « lettre obituaire » annonçant le décès de Bricaud énumère les titres et les fonctions qu'il possédait et auxquels succéda aussitôt son disciple et ami, désigné de longue date (initié vers 1920, il était 95^{e} depuis 1923) : Patriarche gnostique universel, Recteur de la Rose-Croix kabbalistique, Grand Maître de l'Ordre martiniste, Grand Hiérophante pour la France du Rite de Memphis-Misraïm.

L'homme qui succédait à Bricaud, proche de lui à bien des égards, s'en distinguait pourtant par plus d'un trait. Si Chevillon, né en 1880 dans un milieu modeste, fit comme Bricaud toute sa carrière dans la banque – atteignant pendant la guerre les fonctions de contrôleur et de fondé de pouvoir, ce qui le conduisit à effectuer de nombreux déplacements dans la France occupée –, à la différence de Bricaud, il ne renonça pas au séminaire mais en suivit les cours – petit et grand séminaire – et la formation exigeante, jusqu'au diaconat au moins. Ayant quitté cette voie dans des conditions encore non élucidées, il en viendra à enseigner la philosophie religieuse dans un collège jésuite. Enfin, entré à la Société Générale, puis

en 1913 à la Banque nationale pour le crédit industriel, il gravit de nombreux échelons de la hiérarchie bancaire. Ayant ainsi assuré, au prix d'un travail incessant, les nécessités matérielles de la vie, il conduira dans la pénombre une autre carrière, aussi prenante et sans doute bien plus essentielle à ses yeux. Elle fera de lui non seulement un véritable initié mais aussi, il ne faut pas craindre de le dire, un vrai martyr.

Esprit organisé et rigoureux, il prend à bras-le-corps dès 1934 les problèmes courants du Rite. En 1935, la dissidence belge ayant fait long feu, il accueille Raoul Fructus, revenu dans le giron du Souverain Sanctuaire national. Chevillon développera avec sans doute plus de soin qu'auparavant les relations internationales, notamment avec la Suisse mais aussi la Pologne. Quelques loges et chapitres apparaîtront en quelques années. Certes, pas davantage que dans les décennies précédentes le Rite ne comptera de gros bataillons mais Chevillon sut, pour la première fois peut-être, lui assurer une certaine sérénité et lui éviter les conflits pendant plusieurs années. Il sut aussi s'entourer d'hommes de valeur, comme Henri-Charles Dupont (1877-1960), qu'il nommera très tôt Grand Chancelier puis Grand Administrateur pour le suppléer dans toutes les tâches administratives. Dupont jouera, dans l'immédiat après-guerre, un rôle capital pour la transmission et la renaissance du Rite.

Homme de paix et de rassemblement, sachant s'effacer derrière sa mission, Chevillon ralliera aussi quelques bonnes volontés, comme August Reichel en Suisse, ou Henri Dubois, venu du Grand Orient et que nous retrouverons aussi après la tourmente de la guerre.

Personnellement hostile à la mixité du Rite, Chevillon était au contraire très favorable à l'ouverture d'une voie féminine. Avec Fructus, il supervisera la rédaction de rituels spécifiques pour les trois premiers grades, entre 1936 et 1938. Peu avant la guerre auront lieu les premières initiations à Marseille, sous la houlette de Fructus.

Mais au-delà de son action sur le terrain jusque-là très mouvant du Rite, qu'il a contribué à aplanir et à rendre plus praticable, le mérite immense de Chevillon tient à son œuvre intellectuelle et à sa dimension spirituelle. Il a laissé plusieurs ouvrages qui peuvent encore être lus avec profit, et notamment : *Le Vrai Visage de la franc-maçonnerie* (1939) et les essais réunis longtemps après sa mort sous le titre *La Gnose de Constant Chevillon* [*La Tradition universelle*, *Du Néant à l'Être*, *Et Verbo Caro Factum Est*] (1982). D'une formation initiale très supérieure à celle de la plupart des dignitaires qui l'avaient précédé à la tête de la maçonnerie égyptienne – et de nombre de ceux qui l'ont suivi… –, Chevillon possédait un solide bagage philosophique et une profonde culture religieuse. C'était aussi et peut-être avant tout, sous les paisibles apparences d'un cadre de banque, un mystique chrétien.

Sous sa plume, les références qui dominent, ce ne sont pas Éliphas Lévi ou Stanislas de Guaïta, les maîtres de l'occultisme moderne, mais la kabbale chrétienne et Jacob Boehme, avec de nombreuses et fréquentes références à l'Écriture et de puissantes méditations sur la théologie trinitaire et la doctrine de l'Incarnation. Christianisme sincère et vécu, christianisme libre aussi, cela va sans dire, détaché de toute allégeance à une Église, mais inspirant profondément une pratique maçonnique conçue comme essentiellement spirituelle.

Chevillon n'a régi le Rite, de nouveau provisoirement pacifié et unifié sous son autorité, que pendant quelques années à peine (une demi-douzaine avant la conflagration meurtrière du conflit mondial et l'écrasement de la franc-maçonnerie), mais dans quel état – ou à quelle hauteur – la maçonnerie égyptienne serait-elle aujourd'hui si un tel Hiérophante – pour une fois le titre semble mérité – l'avait guidée pendant dix ou vingt ans de plus ?

Les martyrs de Memphis et de Misraïm. Alexandrie d'Égypte

Un soir de mars 1944, quatre hommes, sans doute de la Milice, vinrent s'emparer de Chevillon qui séjournait au domicile de Madame Bricaud, comme souvent lorsqu'il était de passage à Lyon. On ne devait plus le revoir vivant. Son cadavre fut découvert quelques heures plus tard dans les faubourgs de Lyon, criblé de balles.

Son compagnon de route depuis quelques années, Raoul Fructus, ne devait pas connaître un sort plus favorable. Résistant de la première heure, arrêté et déporté en mai 1944, il devait mourir du typhus à Bergen-Belsen en février 1945.

En Belgique, Georges Delaive, qui n'avait pu, malgré quelques tentatives, se réconcilier avec Bricaud, avait trouvé la mort dès le début de la guerre, fusillé à Brunswick[3].

Si le Rite, en France comme en Belgique, était décapité, il manifestait pourtant une volonté de vivre qui dut exiger du courage de la part de ses adeptes.

Ainsi, à Paris, dès mars 1939, un jeune occultiste qui avait déjà produit quelques livres remarqués portant essentiellement sur l'astrologie, du nom de Robert Ambelain (1907-1997), avait été initié dans une des loges relevant à Paris de l'autorité de Chevillon, La Jérusalem des vallées égyptiennes. Reçu Maître, selon ses dires, au camp de prisonniers d'Épinal en juin 1940, il croisa l'année suivante Georges Bozé de Lagrèze qui, après avoir un temps suivi les dissidents belges du Rite, avait repris son indépendance sans s'opposer à Chevillon. Lagrèze fit du jeune Ambelain un 33^{e} en août 1942 et lui conféra ensuite le 66^{e} en août 1943, puis le 95^{e} en août 1944.

C'est au domicile d'Ambelain que, dès 1943, avec l'accord de Lagrèze, tandis que la franc-maçonnerie, interdite depuis août 1940[4], gisait sous la

répression, une loge clandestine dénommée Alexandrie d'Égypte, fut ouverte en plein Paris. Elle se réunira deux fois par mois pendant toute la durée de la guerre et, à la Libération, comptant 16 membres actifs – dont Robert Amadou et Jules Boucher, initiés en son sein en 1943 –, elle devait avoir sa première tenue légale sous la présidence de Michel Dumesnil de Gramont, alors Grand Maître de la Grande Loge de France. Elle n'en disparut pas moins, sous son nom d'origine en tout cas, en février 1945.

À cette date, à peine sorti de la guerre, le Rite avait repris ses activités. Mais aussi ses dissensions et ses déchirements…

1. Fédération Universelle des Ordres et des Sociétés Initiatiques – il existait une version en latin de cuisine de cette dénomination.

2. D’où le double intitulé qui figurera encore sur le dernier document signé, en 1960, par Henri-Charles Dupont, l’ultime héritier de la filiation Bricaud : « Souverain Sanctuaire de Memphis-Misraïm et Suprême Grand Conseil des Rites Confédérés » (en marge : « Memphis-Misraïm, Écossais-Cerneau et Early Grand-Scottish Rite »). Plus tard, Robert Ambelain saura s’en servir.

3. Et non point décapité à la hache, comme on l’a souvent prétendu par erreur.

4. Du moins pour les Obédiences principales, dont la Grande Loge et le Grand Orient. Un décret complémentaire, en février 1941, visera à son tour Memphis-Misraïm.

CHAPITRE VI

Renaissance et dispersion des maçons d’Égypte

L’immédiat après-guerre

La paix revenue, les dignitaires de l’avant-guerre presque tous disparus, c’est assez naturellement que Charles-Henri Dupont devint Grand Hiérophante de Memphis-Misraïm. À cette époque, déjà, sans les efforts du jeune Ambelain maintenant à Paris l’activité de la loge Alexandrie, enfin sortie de la clandestinité, le Rite aurait une fois encore à peu près complètement disparu.

Dès 1945, une première dissidence se manifeste pourtant. Lagrèze, Grand Hiérophante « libre », en quelque sorte, depuis le Convent de Bruxelles en 1934, entreprend de réveiller le Rite de Memphis – et non de Memphis-Misraïm. En 1947, son ami Probst-Biraben en prendra la tête. Le réveil ne sera cependant pas très vigoureux. Quant à Lagrèze, il meurt dès 1946, au terme d’une carrière initiatique d’une richesse incroyable. Une Grande Loge de Memphis Ammon-Ra, formée en 1960, placée sous l’égide d’Henri Dubois (1882-1975), légitime successeur de Probst-Biraben, réussira pourtant à conclure un accord avec la très jeune Grande Loge Nationale Française Opéra, née en 1958 d’une scission de la GLNF

désormais surnommée « Bineau ». Le Rite de Memphis, pour la première fois depuis le XIX^e^ siècle, s'intégrait dans une obédience classique ! Mais l'accord ne sera jamais concrétisé et restera lettre morte.

Cependant, Henri Dubois avait eu également l'idée de réveiller Misraïm ! Ce sera chose faite en 1958, l'année même où un nouveau Convent de Bruxelles tente, une fois de plus – mais en vain – de consacrer l'unité du Rite.

Demeuré à l'écart de cette agitation qui ne portait en rien sur des divergences rituelles ou doctrinales – mais uniquement sur des questions de personnes –, restait Charles-Henri Dupont, le dernier héritier incontestable de la dernière grande autorité morale de la maçonnerie égyptienne, Constant Chevillon. Dupont, voyant l'âge s'avancer, chercha un héritier digne. Son choix finit par se porter sur Robert Ambelain.

La « galaxie » Ambelain

Le 13 août 1960, résidant à Coutances où il avait pris sa retraite, Dupont confiait par lettre le Souverain Sanctuaire de Memphis-Misraïm et le Suprême Grand Conseil des Rites confédérés, qu'il tenait de Chevillon, à Robert Ambelain, le constituant Grand Administrateur avec droit de succession. Le 1^er^ octobre suivant, Dupont regagnait l'Orient éternel. Avec Robert Ambelain, une nouvelle et brillante page de l'histoire des Rites Égyptiens allait s'ouvrir.

Personnage complexe et contradictoire, Robert Ambelain inspirera peut-être un jour la biographie critique que lui mériteraient son œuvre et son talent, en respectant sa mémoire tout autant que la vérité. Occultiste dans l'âme – avec toutes les équivoques et toutes les faiblesses d'un tel titre –, possédant tous les grades de toutes les filiations initiatiques de l'Occident moderne – ou peu s'en faut –, Ambelain fut à la fois un astrologue

convaincu, un magiste aventureux, un « kabbaliste » à la manière d'Éliphas Lévi ou de Papus, et un historien plus que fantaisiste. Avant tout, ce fut un génial auteur de rituels et un organisateur infatigable – mais aussi un fameux manieur d'hommes. Ce que les Rites Égyptiens sont encore de nos jours, avec leurs bons et leurs mauvais côtés, c'est essentiellement à lui qu'ils le doivent. Si ses héritiers les plus honnêtes et les plus conscients doivent reconnaître leur dette envers lui, il faudra en retour leur consentir un droit d'inventaire sur l'héritage…

Après avoir songé un moment à réveiller le Rite au sein du Grand Orient de France, Ambelain dut se résoudre à créer la Grande Loge française de Memphis-Misraïm, après avoir réveillé à Paris la loge Hermès. Dès 1965, un convent rassemble plus de vingt loges et décide d'adopter de nouveaux rituels, dus à la plume d'Ambelain et que lui-même publiera deux ans plus tard. À la même époque enfin, marchant dans les pas de Chevillon, il encourage la création d'une loge d'adoption, Hathor, puis en 1971 d'une loge féminine ayant pour nom Le Delta. Ce sera la base de la Grande Loge Féminine de Memphis-Misraïm fondée officiellement en 1981 sous la houlette de Julienne Bleier.

Pendant près de vingt ans, Ambelain va régner en Maître sur cette maçonnerie égyptienne à laquelle il va donner une vigueur jusque-là inconnue. Héritier, comme Chevillon, et par l'intermédiaire de Dupont, non seulement de Memphis-Misraïm, mais aussi de filiations rosicruciennes, martinistes, gnostiques – sans oublier le réveil de l'Ordre des Élus Coëns opéré avec Robert Amadou sous l'Occupation, en 1943 –, Ambelain va édifier une impressionnante pyramide encore plus complexe que celle de Marconis ou de Yarker.

Pendant toutes ces années, il va conjuguer à loisir toutes ces filiations dont le Rite de Memphis-Misraïm sera en quelque sorte le tronc. À divers grades maçonniques correspondra l'entrée dans d'autres voies. Étourdissante construction, confinant parfois à la Tour de Babel initiatique,

mais qui acquit, au bout du compte, une notoriété incontestable, une visibilité nouvelle, une singularité qui ne prêtait plus à sourire et que vint couronner la reconnaissance du Rite par presque toutes les autres obédiences maçonniques françaises.

En 1985, Ambelain décide même d'organiser sa succession et désigne Gérard Kloppel pour lui succéder dans toutes ses charges. L'histoire aurait pu alors éviter de bégayer. Il n'en sera rien.

La même année, sous l'égide du Suprême Conseil des Rites Confédérés, Ambelain réveille le Rite Écossais Primitif et il cofondera en 1990 une Grande Loge pour l'administrer. C'était le début d'une confusion dont Robert Ambelain avait semé les germes…

Désordres et confusion

Les années qui suivirent la disparition de Robert Ambelain, en 1997, aggravèrent une situation que, déjà de son vivant, on vient de le voir, il n'avait pas contribué à simplifier. Il en a résulté une dispersion considérable des maçons de Rite Égyptien, entre une myriade de petites obédiences dont seules quelques-unes ont émergé, soit par leur relative ancienneté, soit par leur capacité à demeurer dans une certaine stabilité.

Lorsque en 1998 Gérard Kloppel se démet de ses fonctions, le système va littéralement exploser. Au tournant des années 2000, la situation devient à peu près indescriptible – et du reste sans grand intérêt : les Grandes Loges, Souverains Sanctuaires et autres structures, qu'elles se disent nationales, internationales ou mondiales – parfois même « universelles » –, de Memphis ou de Misraïm, des deux ou simplement « de Rite Égyptien », n'ont cessé de s'affronter, de fusionner pour se séparer à nouveau, de s'exténuer en conflits internes, publiant volontiers en des libelles peu amènes le récit de leurs querelles fratricides à l'adresse d'un monde

maçonnique souvent étonné par la violence des attaques au regard de la petitesse des enjeux. On trouvera en annexe une liste indicative, mais ni complète ni certaine, de ces différentes entités. Beaucoup d'entre elles sont réduites à quelques membres, moins de quelques centaines pour celles qui comptent parmi les plus nombreuses – et multiplient volontiers leurs effectifs réels par un facteur indéterminé. Elles revendiquent souvent l'exclusive régularité du Rite, la possession de ses secrets les plus authentiques, et bien sûr une filiation privilégiée avec Robert Ambelain…

Le Rite Égyptien et le Grand Orient de France

Dans ce tableau un peu déprimant, un élément nouveau fit son apparition, de façon à vrai dire assez inattendue, au tournant du XXI^e^ siècle.

Même si, formellement, le Grand Orient de France avait toujours fait état de ses droits sur le Rite Égyptien, notamment par la présence permanente d'une section de Memphis-Misraïm au sein du Grand Collège des Rites, sa pratique était en fait tombée en désuétude à la fin du XIX^e^ siècle, nous l'avons vu.

En 1999, à la suite de l'éclatement de la Grande Loge Française de Memphis-Misraïm, plusieurs loges du Rite demandèrent à rejoindre le Grand Orient. Le Grand Maître Philippe Guglielmi et le Conseil de l'Ordre décidèrent alors de les accueillir. En 2000, le Grand Ordre Égyptien (GOE) – Souverain Grand Conseil du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm – fut constitué pour ouvrir la pratique des hauts grades du Rite Égyptien aux Frères du Grand Orient. Les Frères fondateurs du GOE étaient détenteurs des plus hauts grades du Rite où ils avaient été reçus soit dans des filiations françaises pour certains, soit anglaises et américaines pour d'autres, les hauts grades du Rite Ancien et Primitif en 33 grades ayant en effet toujours été conservés par le Grand College of Rites des États-Unis,

depuis la transmission qui lui en avait été faite par Marconis au XIX^e^ siècle, au nom du Grand Orient de France : un retour à l'origine en quelque sorte ! Ajoutons que le Grand Collège des Rites du Grand Orient de France, qui renfermait en son sein depuis 1862 une commission de Memphis-Misraïm, selon les termes mêmes du Grand Commandeur, « a transmis le flambeau du Rite Égyptien au sein du Grand Orient au Grand Ordre Égyptien » lors de la réunion constitutive du 12 mai 2001. Le Grand Ordre Égyptien et le Grand Orient de France ont signé une convention en juin 2001 et ce texte a été ratifié par le Convent du Grand Orient le 8 septembre 2001.

Du fait même de ce singulier retournement de l'histoire, le GODF est aujourd'hui sans doute, par le nombre de ses loges, de ses Collèges de hauts grades et de ses membres, la puissance égyptienne la plus importante du paysage maçonnique français.

C'est de lui que procède l'introduction du Rite Égyptien et de son échelle rénovée de hauts grades au sein de la Grande Loge Mixte de France où s'est formé, à son exemple et sur son modèle, en 2002, un Grand Ordre Égyptien Mixte.

SECONDE PARTIE

STRUCTURES, RITUELS ET ESPRIT DES RITES ÉGYPTIENS

CHAPITRE VII

Histoire des rituels

Les textes fondateurs

Les rituels des grades égyptiens ont des sources diverses, autant que purent l'être les connaissances des multiples fondateurs ou refondateurs de la maçonnerie égyptienne elle-même. Leur apparition tardive a toutefois obligé leurs auteurs à inclure, intégrer et admettre les nombreux grades que la tradition maçonnique avait déjà produits tout au long du XVIII[e] siècle, pour leur en ajouter de nouveaux, d'où une inexorable ascension pyramidale jusqu'aux vertigineuses hauteurs de 90 ou de 95 grades.

Si l'on s'en tient d'abord aux trois premiers grades, deux textes font référence : un manuscrit de 1820 pour le Rite de Misraïm[1], et le rituel publié par Marconis de Nègre à Paris en 1839, dans *L'Hiérophante, développement complet des mystères maçonniques,* pour le Rite de Memphis.

L'analyse de ces deux documents fait apparaître leur quasi-similitude. Elle trahit surtout aisément leur source immédiate : le *Guide des maçons écossais* de 1804, plus ancien rituel du REAA pour les grades bleus ! C'est là une indication riche de sens et d'intérêt.

On se souvient que les deux Rites Égyptiens sont apparus au décours de l'Empire, ou dans ses derniers mois, dans un milieu de demi-soldes, en un temps où le paysage maçonnique français était dominé sans partage par le Grand Orient de France, pratiquant ce que l'on commençait à nommer le Rite Français, héritier des pratiques rituelles les plus communes de presque toutes les loges en France au cours du XVIII^e^ siècle. Le nouveau REAA, apporté en France une dizaine d'années plus tôt par des militaires venant d'Amérique et des Antilles anglaises, ayant d'abord conclu un accord très provisoire avec le GODF, suivi d'une rupture quelques mois plus tard, avait à la hâte doté ses loges symboliques d'un rituel distinct de celui de ce dernier.

Les sources du *Guide* sont connues : d'une part la principale divulgation anglaise du XVIII^e^ siècle sur le rituel de la Grande Loge des Anciens (créée en 1751-1753), intitulé *Les Trois Coups distincts* (*The Three Distinct Knocks*) et d'autre part les pratiques des loges dites « écossaises » de la fin du XVIII^e^ siècle français, reposant au contraire sur le schéma symbolique de la Grande Loge des Modernes – celle de 1717 – avec quelques innovations, comme la disposition dite « écossaise » des trois grands chandeliers situés au centre de la loge, laquelle n'est pas connue en France avant le dernier quart du XVIII^e^ siècle. Une telle synthèse s'expliquait sans doute par le fait que la base française sur laquelle les nouveaux arrivants s'étaient appuyés était la Grande Loge Générale Écossaise, fort opportunément réveillée d'un long sommeil précédant la Révolution pour les besoins de la cause. Rappelons à ce propos qu'Alexandre Lenoir appartenait précisément au Rite Écossais et y voyait l'incarnation même de la pure sagesse égyptienne transmise par la maçonnerie. Serait-ce un indice ?

Placés dans des circonstances peut-être comparables mais ne disposant guère des moyens de composer un rituel entièrement nouveau, les créateurs des Rites Égyptiens reprirent le *Guide des maçons écossais* dont l'usage était très restreint en 1814, et qui n'appartenait à personne, aucun Suprême

Conseil n'étant alors en mesure de s'opposer à sa mise en œuvre par quiconque le souhaitait. Ils y apportèrent à leur tour quelques minimes modifications. Rappelons les caractéristiques les plus originales de ces rituels.

Si le Vénérable siège à l'Orient, le Premier Surveillant est l'Occident – en fait au nord-ouest – tandis que le Deuxième Surveillant se place au Midi de la loge. Les mots des deux premiers grades sont B. et J., dans cet ordre. La nouveauté, par rapport au *Guide*, est la présence d'un autel central où brûle de l'encens – lequel ne quittera plus jamais les rituels égyptiens – et la définition des « trois objets précieux » placés sur le plateau du Vénérable : l'épée, la Bible et une aumônière. Les décors des tabliers sont rouges, et non bleus comme dans le Rite Français. L'office des Diacres, propre aux Anciens, a été maintenu – alors qu'il disparaîtra rapidement dans le REAA – mais ils sont ici appelés « Acolytes » (Misraïm) ou « Lévites » (Memphis). Des prières assez longues sont dites à l'ouverture comme à la clôture : « Père Éternel de l'Univers, Source féconde de lumière, etc. » (Misraïm) ; les acclamations rituelles sont « Gloire au Grand Adonaï ! » (Memphis) ou « Alléluia ! Alléluia ! Alléluia ! » (Misraïm).

En somme, une forme archaïque du REAA avec des formules d'inspiration religieuse bien dans le goût de ce culte syncrétique – doit-on dire « égyptianisant » ? – qui conduira en fait, au cœur du XIX^e^ siècle, à l'indifférence en matière de religion. En tout cas, nulle allusion à quelque ésotérisme abscons et rien de spécifiquement égyptien : le mot « Égypte » n'apparaît nulle part…

En 1849, dans *Le Sanctuaire de Memphis ou Hermès*, une compilation assez confuse, Marconis édite de nouveaux rituels, manifestement lacunaires et incohérents sur plusieurs points : il semble notamment que les deux Surveillants soient cette fois placés tous deux à l'Occident, comme dans le Rite Français. Cependant en 1862, dans le rituel « officiel » de Memphis, après l'intégration du Rite au GODF, c'est bien cette dernière

structure qui sera reprise, ne faisant qu'officialiser, à quelques détails près, le rituel bien mieux écrit que Marconis avait publié, en 1860, dans le *Panthéon maçonnique*. Au passage, les Diacres ont été oubliés, ou plutôt remplacés par le Maître des Cérémonies et le Grand Expert, selon une terminologie plus familière à la tradition maçonnique française. L'ambiance égyptienne est toujours aussi absente. Pour les grades bleus, tout laisse à penser que c'est cette génération de textes qui fut suivie, avec d'inévitables adaptations et peut-être quelques dérives, jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle.

Toutefois, et dès l'origine, c'est par l'échelle de leurs hauts grades que les Rites Égyptiens se singularisent et méritent en partie leur nom même. Le premier à avoir publié des rituels et donné les caractéristiques des différents grades – au-delà des 30 hauts grades du REAA qui forment la base des pyramides égyptiennes – est encore Marconis de Nègre. Il rappelle lui-même que c'est à partir du 35^{e} grade que « commencent les degrés propres à Memphis ». Dans *L'Hiérophante*, on trouve déjà un « Tuileur universel » des 33 premiers grades, qui montrent leur identité presque absolue avec ceux de l'écossisme : de minimes variantes existent, sur des détails peu signifiants, mais la même formule revient incessamment : « Rite Écossais, de même »…

De son côté le *Manuel maçonnique* de Vuillaume, publié en 1830, comporte en fin d'ouvrage un « Tuileur du Rite Égyptien ou de Misraïm » qui renvoie souvent au grade homonyme du Rite Écossais.

Soulignons-le à nouveau : dans ses 33 premiers grades, le Rite de Memphis n'est qu'une variante du REAA pendant tout le XIX^{e} siècle – et de nos jours encore, le plus souvent – et ce n'est pas spécifiquement dans la formule des rituels que réside la différence, pour autant qu'elle ait seulement existé au XIX^{e} siècle, mais plutôt dans leur esprit, du moins dans une certaine mesure, en tout cas à l'époque contemporaine.

Ces mêmes grades sont disséminés pour beaucoup d'entre eux, quoique souvent dans un ordre différent, dans l'échelle de Misraïm, au milieu

d’autres dont, pour l’essentiel, pratiquement aucun rituel ne nous est parvenu. On doit rappeler à nouveau que dans les impressionnantes pyramides des grades égyptiens, seule une toute petite minorité d’entre eux a été réellement pratiquée.

Les plus anciens rituels des grades spécifiquement égyptiens

Si *L’Hiérophante*, en 1839, nous fournit surtout un Tuileur, du reste peu évocateur, c’est dans le *Panthéon maçonnique*, publié en 1860, que Marconis nous donne des indications extrêmement précieuses sur l’état de son Rite vers le milieu du XIX^{e} siècle et livre les rituels des grades effectivement pratiqués au-delà du troisième. La liste est évocatrice et sans surprise : Royale Arche (équivalent du 14^{e} grade du REAA), Rose-Croix (18^{e} du REAA) et Kadosh (30^{e} du REAA et 31^{e} de Memphis) – en somme les grades majeurs du REAA. Qu’en est-il dès lors des grades « purement égyptiens » ? Le *Panthéon maçonnique* n’en retient que deux : Sage des Pyramides (dont la place variera du 47^{e} au 59^{e} grade) et le 90^{e} grade de Sublime Maître du Grand Œuvre, seul véritable couronnement du système, dont les rituels nous sont révélés (ils seront de nouveau publiés, pour le 90^{e}, sous une forme légèrement différente, en 1866). C’est à cela que se bornait alors la maçonnerie égyptienne.

De Yarker à Bricaud : l’épopée occultiste

Le travail de John Yarker marque une étape nouvelle dans l’histoire des hauts grades égyptiens. On sait qu’une réduction en 33 grades de l’échelle

de Memphis avait été opérée en 1862 par Marconis de Nègre lors de l'intégration de son Rite au Grand Orient de France. Mais il ne s'agissait que d'un choix opéré parmi les 95 grades du Rite – dont la plupart, répétons-le, n'avaient jamais été réellement mis en œuvre, et d'ailleurs jamais écrits. Avec Yarker, un tout autre travail est effectué. Non seulement le ritualiste anglais modifia la composition de l'échelle en 33 grades, mais surtout il en rédigea les rituels.

De ce travail il subsiste un recueil à la fois précieux et rare : *Manual of the Degrees of the Ancient & Primitive Rite of Masonry*, publié en 1881. Il avait du reste déjà procuré *The Secret High Degree Rituals of the Ancient and Primitive Rite of Memphis in 95°*. Yarker, écrivain imaginatif et génial auteur de rituels, a sans doute été le premier à donner vie – au moins sur le papier – à des grades qui, jusqu'à lui, n'avaient eu qu'un simple nom. L'influence des textes de Yarker demeure considérable, car ce sont ces textes que Téder (Charles Détré), leur probable traducteur, transmettra à son successeur, Jean Bricaud, au début du XX^{e} siècle. Même si ce dernier décida de reprendre l'échelle en 95 grades – et même 97, en attendant mieux –, les plus hauts grades pratiqués du système, en particulier le Sublime Maître du Grand Œuvre (30^{e}/90^{e}) et le Patriarche Grand Conservateur (33^{e}/95^{e}) en ont certainement été durablement marqués. Pour le Rite Primitif à tout le moins (Memphis en 33 grades), les rituels de Yarker doivent aujourd'hui encore être considérés comme la source majeure des hauts grades spécifiquement égyptiens.

L'apport de Bricaud, cette fois personnel et original, porte aussi sur le fameux 66^{e} grade de Memphis-Misraïm, dont le seul antécédent dans les échelles égyptiennes était le 22^{e} grade du Rite de Yarker (rappelons en effet que le 66^{e} du Rite de Memphis, Sublime Kawi, dont on ne connaît qu'un Tuileur et aucun rituel, n'avait aucun rapport de contenu avec celui de Grand Consécrateur). C'est donc avec Bricaud que le Patriarche Grand Consécrateur est devenu un grade « sacerdotal » plus ou moins confondu

avec l'épiscopat gnostique – Bricaud était « Patriarche gnostique universel ». Chez Yarker encore, qui introduisit la dénomination même de « Grand Consécrateur », ce grade ne possédait pas ce caractère très spécial. Tous les rituels actuels du 22e/66e remontent donc aux élaborations de Bricaud, dans le courant dans années 1930.

Nous mettrons ici à part les *Arcana arcanorum* dont l'histoire insaisissable a été évoquée plus haut, laquelle se confond précisément avec celle de ses rituels, plus déroutante que jamais.

L'expression *Arcana arconorum* (« Secrets des secrets ») n'est pas née dans la maçonnerie égyptienne car elle était déjà présente dans une certaine littérature rosicrucienne de la fin du XVIIIe siècle. C'est Jean-Marie Ragon qui le premier, en 1816, lors de la tentative d'introduction du Rite de Misraïm au GODF, en fit mention. Il affirmera en 1841 que les grades du 87e au 90e comprenaient « presque toute la science maçonnique lorsqu'on a approfondi les développements des emblèmes et des allégories qui se rattachent à ces quatre derniers degrés » et en publiait aussitôt un abrégé assez détaillé. Toutefois le Rite de Memphis, avec son imposant 90e grade, ignorera pratiquement cette notion que Yarker – pourtant grand amateur de mystères – ne reprendra pas davantage.

Il faudra attendre les années 1930 pour que la question surgisse à nouveau en Belgique, particulièrement à l'initiative de Rombauts. Ce dernier se prétendait détenteur des authentiques *Arcana arcanorum* du « Régime de Naples », ayant jusque-là, toujours selon lui, échappé aux imprimeurs. Ces « secrets oraux » des derniers grades furent communiqués à son entourage puis adoptés par le Convent de Bruxelles en 1934[2]. Sachant le conflit qui existait alors avec le Souverain Sanctuaire de Bricaud en France et la querelle de légitimité qui la sous-tendait, on mesure sans peine que la résurrection providentielle de tels secrets pouvait constituer un enjeu de taille. Eu égard à la maigreur du dossier, la situation pourrait cependant être simple si, depuis quelques années, de multiples revendications

n’avaient été exprimées à ce sujet. Dans le désordre et l’incroyable dispersion du Rite, la possession des « vrais » *Arcana arcanorum* est ainsi devenue le graal moderne de la maçonnerie égyptienne, donnant lieu à des publications à sensation autant qu’à des silences éloquents.

Nous bornerons donc ici cette brève évocation d’une question assez complexe et que les débats contemporains qui l’environnent, dans certains milieux maçonniques et paramaçonniques, ne sont pas faits pour rendre plus claire.

Il reste que c’est dans la filiation qui, de Yarker à Chevillon, fait défiler tous les grands noms de l’occultisme, depuis la fin du XIX^e^ siècle jusqu’au milieu du XX^e^, que les rituels de Memphis-Misraïm, dans les grades bleus comme dans les hauts grades, ont adopté le parfum très spécial de l’« ésotérisme fin de siècle », entendons par là cette synthèse à la fois luxuriante, souvent peu cohérente et parfois indigeste, élaborée par les successeurs de Papus. C’est depuis cette époque que, par leurs rituels mêmes, les Rites Égyptiens ont acquis leur réputation « hermétique », avec toutes les imprécisions et les confusions que ce terme suscite volontiers – nous y reviendrons plus loin.

Gageons, toutefois, qu’il n’est pas certain que Bédarride et Marconis y auraient reconnu leurs enfants…

L’ère Ambelain

Détenteur de multiples grades maçonniques dans plusieurs Rites (REAA, mais aussi RER et naturellement Rites Égyptiens), mais aussi dans les traditions martinistes ou rosicruciennes, Robert Ambelain a conduit cette évolution à son sommet. Si son apport aux rituels des hauts grades n’est pas très original, on retiendra surtout ici sa refonte complète des rituels et des cérémonies des trois premiers – à partir d’un prétendu « manuscrit

de 1824 » qui n'a jamais existé que dans son imagination fertile. Tous les rituels modernes des Rites Égyptiens pour les grades symboliques en proviennent, avec d'inévitables variantes de détail.

Les rituels qui furent publiés à la suite de la décision du Convent international tenu à Paris en 1965[3] marquent une rupture nette avec tous les rituels antérieurs des grades bleus, tant pour le Rite de Memphis que pour celui de Misraïm. Seul l'état de déshérence où se trouvaient les Rites Égyptiens lorsque Robert Ambelain en reçut le dépôt de Charles Dupont, en 1960, a sans doute permis une reformulation aussi radicale. Rappelons encore une fois qu'au moment de leur premier essor, les Rites Égyptiens apparurent comme des variations sur le Rite Écossais. Les rituels de la période « occultiste », évoquée précédemment, étaient presque toujours inspirés du REAA, sans doute considéré comme « plus initiatique » car les rituels du Rite Français alors disponibles étaient d'une assez grande pauvreté, surtout après les réformes intervenues entre 1887 et 1907 au GODF, notamment sous l'influence d'Amiable ou de Blatin.

Avec les rituels de Robert Ambelain, tout change. Le plan de la loge revient au schéma de base des « Modernes », c'est-à-dire au plus ancien schéma symbolique de la maçonnerie spéculative : celui de la première Grande Loge de 1717, qui est aussi celui du Rite Français, mais ce changement avait déjà été opéré par Marconis à partir de 1849 apparemment et semble avoir été assez généralement repris après lui. En revanche, la disposition de chandeliers est bien celle des Rites Écossais du XVIII^{e} siècle (une variante du Rite Moderne) : nord-est, sud-est, sud-ouest. Mais c'est dans des détails plus discrets qu'une influence nouvelle se fait sentir : une chandelle apparaît sur le plateau du Secrétaire, le Vénérable tient son épée pointe haute, le pommeau contre son plateau, certaines formules sont reprises dans l'invocation qui accompagne la chaîne d'union. Il est facile de trouver la source de tous ces emprunts : c'est le RER !

Détenteur de tous les grades de ce système maçonnique d'inspiration chrétienne et d'esprit mystique, lié à la tradition martiniste du XVIII^e^ siècle à laquelle il était lui-même très attaché, Ambelain y avait puisé les éléments essentiels de sa régénération des rituels égyptiens des trois premiers grades, au risque de méconnaître que certains aspects des rituels du RER n'ont de sens que dans le cadre très particulier de la doctrine qui imprègne ce régime maçonnique[4]. Ces emprunts demeurent, du reste, de portée limitée, les détails des cérémonies de réception aux trois premiers grades reprenant par ailleurs le schéma assez classique du REAA et ignorant les nombreuses spécificités des rituels rectifiés. Seul « l'Autel du Naos », si caractéristique de nos jours des loges de Rite Égyptien, laisse encore persister un lien avec les plus anciens rituels, ceux de 1820 et de 1839.

Le retour des grades égyptiens

La question des hauts grades n'avait guère préoccupé Robert Ambelain, hormis le fait qu'il avait composé, en combinant des filiations maçonniques et autres (martinistes, martinésistes, rosicruciennes et gnostiques), une impressionnante pyramide de voies initiatiques et de grades. Pour l'essentiel, l'échelle égyptienne se limitait aux grades classiques du REAA (9^e^, 14^e^, 18^e^, 30^e^, 33^e^)[5], si l'on met à part le 90^e^ et le 95^e^ (souvent qualifiés de « grades hermétiques ») – ainsi que le 66^e^, sporadiquement conféré selon la formule établie par Bricaud. Ce schéma demeure à ce jour celui des principales obédiences égyptiennes.

C'est dire l'importance et la nouveauté considérable de la renaissance des grades spécifiquement égyptiens, survenue lors de la création en 1999 du Grand Ordre Égyptien du Grand Orient de France. S'appuyant sur l'échelle en 33 grades du Rite Primitif de Yarker, cette juridiction a procédé à une refonte majeure et à la réécriture soigneuse de quatre grades typiques

de l’échelle égyptienne. Cette mutation constitue-t-elle un tournant majeur, appelé à influencer toute la communauté maçonnique égyptienne ? Seul l’avenir le dira. Système paradoxalement à la fois déjà ancien de près de deux siècles, et pourtant encore jeune, l’échelle des grades égyptiens connaîtra sans doute d’autres évolutions sur la forme comme sur le fond.

Gageons que l’histoire des rituels égyptiens, que nous avons esquissée ici, est donc loin d’être achevée.

1. Bibliothèque municipale de Toulouse, ms 1207.

2. Ils ont, depuis lors, été publiés. Cf. S. Caillet, *Arcanes et rituels de la maçonnerie égyptienne*, Paris, Guy Trédaniel, 1994.

3. *Rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm. Cérémonies et rituels de la maçonnerie symbolique, présentés et commentés par Robert Ambelain*, Paris, N. Bussière, 1967.

4. Cf. *infra*, livre V, « Le Rite Écossais Rectifié ».

5. Rappelons que la pratique du 4^{e} grade (Maître Secret) comme grade d'entrée dans les hauts grades du REAA ne s'est généralisée en France qu'au cours des décennies récentes. La plupart des juridictions égyptiennes, qui en fait pratiquent le REAA, se sont généralement alignées sur cette position.

CHAPITRE VIII

Spécificités des grades symboliques

Existe-t-il une « maçonnerie égyptienne » dans les grades bleus ?

La question peut sembler à la fois naïve et inutilement provocante. Elle se borne pourtant à constater un fait, largement établi par l'histoire des plus anciens rituels de la maçonnerie égyptienne – sans remonter au-delà de Bédarride et de Marconis de Nègre : les premiers rituels des grades bleus sont une forme à peine retouchée de ceux exposés dans le *Guide des Maçons écossais* vers 1804 au plus tôt. Ces derniers, nous l'avons vu, furent d'ailleurs pendant une quinzaine d'années sans possesseur institutionnel véritable : ce n'est guère avant le début des années 1820 que le Suprême Conseil de France put établir sur eux son autorité.

En quoi consiste alors la « spécificité » des rituels égyptiens à cette époque ? On peut l'indiquer brièvement car il s'agit simplement de tous les éléments qu'on ne retrouve pas dans le *Guide* : l'Autel du Naos avec son encens, la formule des prières d'ouverture et de clôture, la robe dont se revêtent les Frères – blanche à Misraïm dès 1820, et bleue à Memphis dès 1838. S'agissant des cérémonies elles-mêmes, si les phrases employées diffèrent, la structure des grades est la même : au premier grade, les trois

voyages sont associés successivement à l'eau, au feu et à l'air ; au deuxième grade, les cinq voyages s'accompagnent de la découverte des outils du métier ; le grade de Maître n'offre aucune spécificité. Par-dessus tout, rappelons qu'en aucun endroit il n'est fait allusion à une quelconque « sagesse égyptienne » ni à un ésotérisme particulier dont le Rite serait le gardien. Les rituels modifiés – en partie dans le sens du Rite Français – par Marconis de Nègre, en 1863, ne font rien apparaître de très nouveau.

Les chapitres historiques qui forment la première partie de ce livre nous l'ont montré : le Rite de Memphis-Misraïm – employons cette dénomination par commodité – n'est devenu « ésotérique » qu'à partir du début du XX^e^ siècle lorsqu'il est tombé – ce qui n'était aucunement prévu – dans l'escarcelle des occultistes français principalement. La phase de transformation des grades, dans leur formulation, leur expression, le vocabulaire utilisé, n'a vraiment commencé qu'avec Bricaud et Chevillon. C'est, encore une fois, avec Robert Ambelain et la refonte soigneuse qu'il a entreprise et dont les rituels publiés en 1965 sont les premiers témoins, que cette évolution a été achevée.

Évoquer les spécificités des rituels de la maçonnerie égyptienne, c'est donc ne faire référence qu'à ceux arrêtés par les autorités du Rite en France, il y a une cinquantaine d'années.

Organisation générale de la loge bleue : les cérémonies symboliques

Le plan de la loge égyptienne est désormais celle du RER, nous l'avons vu. Naturellement, la présentation des trois grands piliers « Sagesse, Force et Beauté », dont l'interprétation est ici directement empruntée au REAA, méconnaît entièrement l'usage très différent qu'en a fait le Rite Rectifié[1],

mais le sens donné à ces trois emblèmes a un fondement incontestable dans la tradition maçonnique. Les deux Surveillants sont à l'Occident, comme au RER et au Rite Français – c'est donc un schéma qui reprend celui de la tradition dite des Modernes[2], la plus ancienne et longtemps la seule en France au XVIII^e siècle, et s'éloigne du choix initial qui avait adopté la disposition dite « écossaise » des Surveillants, en fait héritée des Anciens.

Le protocole d'allumage et d'extinction des chandeliers, à l'ouverture et à la clôture de la loge, s'inspire à la fois du REAA et en surtout du RER. On note en particulier qu'une chandelle fait son apparition sur le plateau du Secrétaire, nous l'avons déjà signalé, un trait absolument typique des plus anciens rituels du RER. Cet Officier participe ainsi au protocole d'allumage mais, là encore, les clés symboliques propres au RER sont ici nécessairement négligées et inopérantes.

Les tableaux de loge ne sont pas de rigueur dans le Rite Égyptien et cela pour des raisons en fait très diverses. On peut d'abord faire observer que dès le milieu du XIX^e siècle, aussi bien au Rite Français qu'au Rite Écossais, ils ont eu tendance à disparaître, de même que les chandeliers ou les colonnes qui les entouraient. Dans les plus anciens rituels de Memphis ou de Misraïm, ils ne sont pas même mentionnés et ils n'existaient peut-être pas, l'espace central étant du reste occupé par l'Autel du Naos. Il reste que la pratique des loges égyptiennes a été et demeure fluctuante, sur ce point comme sur d'autres. Le livre de Robert Ambelain, en 1967, indique que cet usage est en effet inconnu de Memphis – évoquant l'emplacement de l'Autel central de la loge – mais il n'en illustre pas moins son rituel des trois tableaux des trois grades bleus, tirés du *Tuileur* de Vuillaume (1830), sans égard au fait que l'ordre des mots est désormais dans le Rite Égyptien J. et B., lesdits tableaux, correspondant au REAA qui connaît l'ordre inverse, ne sont pas cohérents avec les textes publiés. Plusieurs loges égyptiennes se sont donc résolues à maintenir un tableau sans qu'il intervienne en tant que tel dans le rituel proprement dit.

On retrouve la même ambiguïté à propos des « Trois Grandes Lumières », comme on les nomme dans la tradition des Anciens, c'est-à-dire, le Compas, l'Équerre et le Volume de la Loi sacrée (généralement la Bible). Dans ses rituels, Ambelain, rompant clairement avec la pratique antérieure des loges égyptiennes en France avant la guerre, a fini par supprimer la Bible – ce que l'on doit sans doute mettre en relation avec son revirement spirituel et religieux qui, au milieu des années 1960, l'a conduit à rejeter assez violemment la tradition chrétienne, ou du moins une certaine vision de cette tradition. Robert Ambelain a conçu un nouvel ensemble symbolique, dénommé « Les Trois Joyaux de la Loge », composé du Compas, de l'Équerre et de la Règle, identifiée à tous les livres sacrés possibles et les dépassant en quelque sorte pour signifier une sorte d'archétype de la Loi suprême qui régit l'Univers. Ce choix peut ne pas être partagé, mais il a sa cohérence. Sans doute en raison de l'oubli de l'interprétation donnée par Ambelain lui-même, ou simplement du fait de la gêne suscitée par l'absence de Livre sacré, de nombreuses loges égyptiennes ont réintroduit ce dernier, souvent en le plaçant sur le plateau du Vénérable où, à son tour, il est associé aux deux autres objets déjà mentionnés. De sorte que deux ternaires symboliques, distincts quoique très proches, en viennent à coexister. Quant au Livre, s'il s'agit souvent de la Bible, dans quelques loges il a été remplacé par le Livre des morts – qui a le mérite d'être égyptien, certes (encore que la Bible le soit tout autant, à bien des égards[3]), mais qui n'est en aucune manière un livre « sacré » au sens classique du terme (c'est plutôt un « guide de voyage » dans l'au-delà). À l'extrême, et pour l'anecdote, quand ce livre est placé sous les « Trois Joyaux », les joyaux en question se retrouvent au nombre de quatre, dont deux sont en redondance – puisque la Règle, par nature, tient lieu de Livre…

On retrouve ici, au détour d'un détail symbolique qui a plus de poids qu'on ne l'imagine, un signe de la tension récurrente qui subsiste dans une

grande partie de la maçonnerie française contemporaine – même quand elle se dit volontiers « déiste », comme la maçonnerie égyptienne – à propos de la question religieuse et de la tradition judéo-chrétienne que la Bible incarne au plus haut degré.

On pourrait encore dire un mot sur le violet, couleur désormais officielle du Rite Égyptien, là encore à l'initiative d'Ambelain. La bordure violette des tabliers de Maître, dans ce Rite, se rapporte à la symbolique générale de cette couleur et ne peut faire oublier le travail de Bricaud, lequel avait allié le Rite de Memphis-Misraïm à l'Église gnostique dont il était le Patriarche, pour faire du grade de Grand Consécrateur une sorte d'épiscopat maçonnique, propre à son Rite, la couleur de cette dignité ecclésiastique étant, on le sait, le violet.

En revanche, l'analyse détaillée des cérémonies des trois premiers grades n'apporte aucun élément de nouveauté. On reste dans un schéma extrêmement classique, empruntant pour l'essentiel au REAA dans les versions postérieures à 1950 et à des formes récentes du Rite Français, sans qu'aucune procédure rituelle soit véritablement originale. L'apport du RER est ici inexistant. En particulier, le premier grade comprend les quatre épreuves élémentaires (terre, air, eau, feu), ainsi que l'épreuve du Sceau au fer chaud (naturellement simulée à l'aide d'une bougie) et celle du sang (qui se réduit à une simple piqûre) : ces deux dernières procédures ont pratiquement disparu partout ailleurs de nos jours. Le deuxième grade n'a pas échappé aux inévitables cartouches introduits au XIX^e^ siècle, d'abord dans le REAA semble-t-il, puis à la fin du siècle dans le Rite Français et donnant lieu, des Cinq Sens à la Glorification du Travail en passant par les Grands Philosophes ou les Arts Libéraux, à des commentaires plus ou moins indigestes : les rituels de Memphis comme de Misraïm, au XIX^e^ siècle, les ignoraient absolument.

Au-delà des dispositifs symboliques mis en œuvre, l'atmosphère d'une loge égyptienne, dès l'ouverture des travaux, ne manque jamais de frapper

un visiteur non averti. Pour qualifier au mieux cette ambiance, on peut utiliser les mots que nombre de Frères et de Sœurs du Rite emploient eux-mêmes : ils parlent souvent du caractère « vibratoire » ou « évocatoire » du Rite de Memphis-Misraïm. Quoi que l'on entende par là, simple aura de mystère pour les uns ou rituel presque théurgique voire magique pour d'autres – l'éventail des interprétations est très large –, ces termes soulignent à quel point, pour comprendre la nature profonde de ce Rite, du moins tel qu'il est vécu par ses adeptes les plus sincères et les plus convaincus, la seule étude des textes ne suffit sans doute pas.

1. Cf. *infra*, livre V, « Le Rite Écossais Rectifié ».

2. Pour éclairer le « Conflit des Anciens et des Modernes » dans la tradition maçonnique anglaise, cf. *infra*, livre VI, « Les rites maçonniques anglo-saxons ».

3. A. Zivie, E. Hornung, J. Asmann *et alii*, *Ce que la Bible doit à l'Égypte*, Paris, Bayard, 2009.

CHAPITRE IX

La question des hauts grades égyptiens

Le retour aux sources

Nous avons vu que pendant longtemps et, de nos jours encore, la plupart des obédiences égyptiennes ont pratiqué et pratiquent, outre les rituels dérivés de ceux d'Ambelain dans les grades bleus, les grades classiques du REAA au-delà du grade de Maître. Nous ne reviendrons pas sur l'ambiguïté profonde de cette situation : il est clair que, dans ces conditions, la spécificité de la maçonnerie égyptienne réside bien moins dans la nature de ses rituels que dans l'esprit qui préside à leur mise en œuvre. Nous évoquerons cet aspect des choses dans le prochain chapitre.

Il reste que, le REAA faisant l'objet du livre IV de cet ouvrage, il nous paraît inutile d'évoquer le contenu et le développement des grades écossais dans le cadre d'un propos portant sur la maçonnerie égyptienne. C'est donc à l'échelle égyptienne proprement dite que nous nous attacherons brièvement, afin de revenir sur ses particularités et rappeler comment tout ou partie de ces impressionnantes pyramides de grades a été plus ou moins pratiquée, avec plus ou moins de bonheur.

De vrais grades ou de simples noms ?

Pour traiter utilement ce problème, il faudrait d'abord pouvoir répondre sans erreur à des questions préjudicielles : qu'est-ce que les fondateurs des Rites Égyptiens (Bédarride, Marconis et leurs épigones) attendaient de ces Rites ? Quels enseignements nouveaux – ou anciens mais « redécouverts » grâce à eux – prétendaient-ils transmettre ? Il semble malheureusement que la réponse à ces interrogations soit assez simple et au fond assez décevante.

Nul ne peut plus sérieusement soutenir que les pionniers de la maçonnerie égyptienne étaient détenteurs de secrets jusque-là jalousement préservés et qu'ils avaient bénéficié de révélations exceptionnelles. Aucun d'eux ne l'a d'ailleurs expressément revendiqué et les uns et les autres se sont mutuellement accusés de mentir ou du moins de prétendre être ce qu'ils n'étaient pas. L'examen des plus anciens rituels des grades symboliques, nous l'avons vu, confirme ce point de vue : ils sont extrêmement « classiques ». En l'occurrence, pour les plus anciens, ils se démarquent à peine des premiers rituels du REAA, tandis que dans un second temps ils subiront une influence plus marquée du Rite Français. Soulignons à nouveau que l'Égypte n'y est pratiquement pas mentionnée.

S'agissant surtout des hauts grades, nous l'avons vu, la pratique de Marconis et de ses successeurs, jusqu'à nos jours pour l'essentiel, fut de ne faire vivre réellement que des grades empruntés au REAA, dans une formulation elle-même assez conventionnelle.

Comprenons bien que le contexte historique qui a vu la naissance de ces Rites Égyptiens permet d'éclairer assez facilement leur dessein initial. Dans les années 1815 à 1820, le très jeune REAA était en situation de suspension de son activité, ou presque, à la suite de la chute de l'Empire et au déchirement du Suprême Conseil en factions rivales, et son échelle de 33 grades, récemment introduite (en 1804) dans le pays, n'avait pas encore gagné l'aura de respectabilité qui devait ensuite s'attacher durablement à

elle : ce n'était qu'un nouveau système maçonnique parmi d'autres et nul n'aurait pu sérieusement parier sur son avenir. On voit alors très bien comment les Rites de Misraïm et de Memphis ont pu raisonnablement envisager de se poser en concurrents crédibles du jeune et chétif REAA. Notamment en intégrant les grades de ce dernier dans leurs échelons inférieurs pour leur en superposer d'autres, jusque-là inconnus, en 90 ou 95 niveaux…

Or c'est là que réside principalement la difficulté historique des Rites Égyptiens. Si l'échelle des 33 grades du REAA, prolongeant les 25 grades mentionnés dès 1761 dans la Patente de Morin – grades tous connus, pratiqués, et que nombre de rituels manuscrits attestent au cœur du XVIII^e^ siècle – par 8 autres, nés en Amérique, et dont les rituels complets étaient parfaitement disponibles depuis au moins la fin du XVIII^e^ siècle (comme en témoigne par exemple le manuscrit Francken de 1786), il en fut tout autrement des échelles égyptiennes. On a déjà exposé la genèse difficile et très tardive des rituels de ces grades dont la plupart ne furent en réalité jamais rédigés et donc jamais pratiqués. Les Rites Égyptiens, dans leurs hauts grades, étaient des systèmes largement lacunaires, en fait bien plus une longue énumération de noms et de titres sans contenu réel que le développement rigoureux et cohérent d'un projet et d'un enseignement. Il fallut attendre le travail de Yarker pour que des rituels commencent à apparaître mais eux-mêmes, pour la plupart, ne furent pratiquement jamais mis en œuvre.

C'est là un constat d'importance : en dehors du 90^e^ (Sublime Maître du Grand Œuvre) et du 95^e^ grade (Sublime Patriarche Souverain Grand Conservateur) – qui furent souvent conférés par simple communication du reste, voire par correspondance, au XIX^e^ comme au XX^e^ siècle –, si l'on met à part le 66^e^, de nature discutée et d'introduction récente dans sa forme courante, et sans parler de la question déjà évoquée et largement controversée des *Arcana arcanorum*, les grades égyptiens proprement dits

n’ont en fait jamais vécu. Outre les querelles personnelles et parfois peu glorieuses qui ont souvent opposé ses adeptes, la maçonnerie égyptienne, si elle a connu tant de difficultés à prospérer, a peut-être été tout simplement la victime de ce péché d’origine : elle était à peu près vide de contenu spécifique…

Les grands thèmes des hauts grades égyptiens

Les deux hauts grades les plus anciens dont les rituels ont été rédigés, en l’occurrence par Marconis lui-même, sont ceux de Sage des Pyramides et de Sublime Maître du Grand Œuvre. Si le premier finit par disparaître assez rapidement de la pratique, le second devait persister comme l’un des grades supérieurs les plus célèbres de tous les systèmes égyptiens. Pour les autres grades égyptiens, c’est essentiellement à Yarker qu’il faut recourir. Dans tous les cas, nous envisagerons surtout les formulations anciennes et non les multiples remaniements modernes, plus ou moins heureux, de ces grades.

(a) Dans la version que révèle *Le Panthéon maçonnique*, en 1860, le Sage des Pyramides est le premier grade « purement égyptien » conféré après les grades symboliques et les grades écossais de Royal Arche, de Rose-Croix et de Kadosh : observons au passage qu’il y a là, quelque vingt ans après la création du Rite de Memphis, le modèle d’un système en cinq grades supérieurs dont deux sont propres à l’échelle égyptienne. C’était du moins la vision que Marconis avait de son Rite quelques années avant de disparaître. Le Sage des Pyramides ne sera pas repris par Yarker et disparaîtra de la pratique du Rite.

L’assemblée est présidée par le Sublime Daï – tous les Officiers portent des noms grecs – qui est revêtu d’une robe bleue et siège en haut de sept marches, devant un autel où reposent un candélabre à sept branches et un

livre d’or. Une certaine ambiance est d’emblée créée qui illustre bien le climat de cette première maçonnerie égyptienne : après une invocation à « Dieu Souverain, qui règne seul, Tout-Puissant, immuable Jéhovah, Père de la nature […] », la « parole sacrée » est « Brahma-Odin » tandis que la « parole de reconnaissance » est « Lao-Tseu » et le signe du grade accompagne le triptyque Foi, Espérance, Charité. Audacieux œcuménisme que résume bien le propos qui clôt le rituel d’ouverture : « La philosophie éclectique est donc celle des véritables Maçons. »

Suit une longue cérémonie dont le caractère peu praticable saute immédiatement aux yeux du lecteur du rituel. On y trouve de très longs discours et, dès le début de la réception, une sorte d’interrogatoire dont les réponses sont déjà écrites, le candidat devant simplement les lire, qui portent sur les lois naturelles, les causes premières et secondes, le lieu et le mouvement, la liberté et la raison, les preuves de l’existence de Dieu. La cérémonie du grade proprement dite commence après cette instruction préliminaire qui évoque avant tout la physique et la métaphysique d’Aristote.

C’est tout d’abord un (autre) très long discours de l’Odos (Orateur) qui raconte au candidat la légende du grade, le récit du voyage d’un « Epopte », parvenu dans le « Pronaos du temple de Memphis », accueilli par les Sages, et qui après avoir descendu un escalier, ayant contemplé un monument aux multiples portiques, écoute la voix qui lui enseigne que « l’esprit universel s’étend partout, conserve tout, unit tous les êtres ».

Puis le candidat, qui porte un rameau d’or, « symbole de l’initiation », se voit présenter le symbole du Kneph (un œuf ailé entouré d’un serpent) et accomplit sous la conduite du Céryce (le Grand Expert) un voyage dans la nuit pour traverser les mystères de la mort et découvrir cette vérité : « Tout est vanité. » Il est ramené à la lumière sous le signe de l’Espérance et revêtu de la robe des Sages des Pyramides, qui est blanche, « emblème de la pureté qu’il doit toujours conserver ».

(b) La plus ancienne version du Sublime Maître du Grand Œuvre date également de 1860 et Marconis, nous l'avons déjà dit, en publia une version légèrement développée en 1866. Il apparaît assez clairement que, dans son esprit, c'est en pratique ce grade qui devrait couronner le programme initiatique de son Rite. Yarker en a produit une version très proche mais plus fluide et plus vivante. Sous Chevillon et Bricaud, ce fut certainement aussi le dernier véritable grade d'initiation du système égyptien – lorsqu'il fut réellement pratiqué par eux.

Le grade nécessite trois appartements : le Pronaos, où est d'abord reçu le candidat, puis le Sanctuaire des Esprits et enfin le Temple de la vérité où s'achèvera la cérémonie.

Dans le Pronaos, précédé du Céryce de l'Hydranos (Maître des Cérémonies), le postulant subit à nouveau un long interrogatoire au cours duquel sont évoqués la loi d'harmonie, les origines (fabuleuses et mythiques) de la franc-maçonnerie, le spiritualisme, le matérialisme, l'ordre et la morale, la Providence, la place de Dieu dans le monde, l'immortalité de l'âme et de la pensée, la religion primitive et les anciens mystères, le but de l'initiation.

Le candidat est ensuite amené dans le Sanctuaire des esprits où règnent la désolation et les ruines (singulière réminiscence du « lieu de réprobation » du grade de Rose-Croix). Là encore, un discours dialogué lui fait découvrir quatre obélisques : sur le premier figure un phénix, « symbole de mort et de résurrection », sur le second un triangle « qui symbolise l'unité de Dieu », sur le troisième la représentation d'un sage, exprimant « une science occulte pratiquée par les mages », et sur le quatrième « le campement des anciens chevaliers ». Il parcourt alors symboliquement un ultime « souterrain tortueux » et demande la lumière.

C'est dans le Temple de la vérité qu'elle lui sera donnée, par le Sublime Daï, « revêtu d'une robe blanche avec une tunique bleu céleste », dans un

temple « qui resplendit de mille feux ». Deux autres discours l'éclaireront sur l'ésotérisme, l'exotérisme, le dogme, la croyance et la bienfaisance.

(c) Dans la source fondamentale que constitue son *Manual of the Degrees of the Ancient & Primitive Rite of Masonry*, publié en 1881, Yarker consacre de très nombreuses pages à détailler les rituels des 30 hauts grades de son système « réduit ». Il ne peut être question de les envisager tous ici. On se bornera à évoquer les traits plus marquants ou les plus originaux de ces textes.

Yaker s'est emparé d'un système en genèse. Il l'a considérablement développé à partir de l'intime connaissance qu'il avait acquise de tous les grades pratiqués dans les divers systèmes maçonniques anglo-saxons. L'état final de son « Primitive Rite » s'en ressent. Les discours des grades sont de longs développements où Dieu et les héros de l'Ancien Testament sont constamment sollicités, tandis que de nombreuses procédures rituelles, voire des emprunts textuels purs et simples, proviennent de grades importants de la maçonnerie britannique – par exemple de l'Arc Royal ou du Rose-Croix d'Heredom. N'oublions pas, une fois encore, que le Rite Égyptien était, pour Yarker, exclusivement un système de hauts grades – en concurrence avec d'autres. Sous des noms de grades qui sont saisis comme des prétextes, Yarker déroule en fait les thèmes qui lui sont chers, qu'on retrouve dans les copieuses *Lectures of the Antient and Primitive Rite of Freemasonry* (1882) et qu'il développera encore dans son fameux livre *The Arcane Schools : A Review of their Origin and Antiquity ; with a General History of Freemasonry, and its Relation to the Theosophic, Scientific and Philosophic Mysteries* (1909), véritable sommet de son œuvre.

La réalité de la mise en pratique de son système est très douteuse mais le Rite ne pouvait plus être le même après lui. Il disposait désormais d'un corpus – même inutilisé – dont tous ses successeurs se sentiront obligés de tenir compte. D'une culture bien plus vaste et, à de nombreux égards, plus cohérente et plus sérieuse que celle de Marconis, d'une part, certes

passionné par les « mystères » mais bien moins léger que nombre d'occultistes de son temps, notamment en France, d'autre part, Yarker a introduit dans le patrimoine maçonnique égyptien un matériel initiatique qui ne demandait qu'à être exploité – et ne l'a guère été ce jour.

Au terme d'un survol rapide des grades de Yarker, lesquels forment une véritable « deuxième naissance » du Rite de Memphis, on doit souligner quelques points.

En premier lieu, si les textes rédigés par Yarker pour les grades entre le 4e et le 20e présentent un intérêt en eux-mêmes, on mesure bien qu'il ne s'est agi que d'une tentative de réécriture partielle de grades souvent connus depuis longtemps et ayant pris place dans l'échelle du REAA depuis la fin du XVIIIe siècle. Comme nous l'avons vu, le Rite de Memphis commence au 34e dans une échelle en 90 ou 95 grades. Chez Yarker, cela commence avec le 21e. Pour la douzaine de grades qui suit, on trouve assez difficilement un fil conducteur ou une logique de progression – comme dans le REAA du reste. Parmi cette douzaine, seuls deux ou trois, dans les strates les plus élevées, ont échappé à l'oubli. La raison en est sans doute le caractère dispersé, décousu et finalement arbitraire de l'ensemble, la difficulté de faire un choix ayant entraîné l'option la plus simple : se contenter des deux ou trois derniers. Le Sublime Maître du Grand Œuvre a rallié tous les suffrages – c'est donc un des piliers historiques du Rite – et le dernier, Sublime Patriarche Souverain Grand Conservateur, ne pouvait être écarté (encore une fois, nous plaçons à part la question des *Arcana acarnorum*, qui n'a occupé les esprits que bien plus tardivement et dont nous avons parlé plus haut). Tout autre choix aurait pu être fait et pourrait l'être encore. Dans le patrimoine traditionnel des Rites Égyptiens, les grades « oubliés » forment ainsi un vivier de réserve dans lequel on pourrait s'aviser de puiser à nouveau.

Enfin, un trait général frappe le lecteur de ces rituels – ou ceux de Marconis lui-même –, à savoir leur longueur parfois impressionnante et la

place énorme qu'y occupent de longs discours de doctrine ou de réinterprétation plus ou moins laborieuse de l'histoire traditionnelle et des légendes de chaque grade. Ce caractère verbeux ou logorrhéique des grades égyptiens – assez commun dans tous les rituels maçonniques au XIX^e^ siècle –, où l'écoute passive d'interminables harangues l'emporte de beaucoup sur l'action rituelle elle-même, crée un climat assez spécial – remarquablement cohérent de Marconis à Yarker, soulignons-le à nouveau – et constitue sans doute aussi l'une des raisons de leur faible mise en pratique. On pourrait en rapprocher le caractère à peu près impraticable de certains dispositifs rituels – par exemple l'escalier descendant vers un obscur souterrain du Sage des Pyramides, ou encore l'irruption d'un « homme au visage vénérable, au regard doux et bienveillant, portant une longue barbe plus blanche que la neige » du grade de Sublime Maître du Grand Œuvre – qui confèrent à tous ces textes un air de « spectacle dans un fauteuil », pour reprendre l'expression forgée et illustrée par Musset entre 1832 et 1834, dont le concept semble ici reproduit : des œuvres faites pour être lues, méditées peut-être, rendues vivantes par l'imagination, mais sûrement pas réellement jouées…

Le grand ordre égyptien : une tentative moderne de refondation

C'est en partie pour relever ce défi que le Grand Orient Égyptien (GOE) du Grand Orient de France a procédé à partir de 2000, nous l'avons dit, à une réécriture de plusieurs hauts grades de l'échelle de Yarker, en s'inspirant très librement des textes de Yarker lui-même, les enrichissant à l'aide d'apports nouveaux provenant de sources diverses et pas nécessairement maçonniques, le tout ayant été mis en cohérence afin de produire des rituels

rendus enfin utilisables. Le choix des grades a d'abord tenu à la nécessité de ne pas s'insérer dans la séquence de ceux déjà pratiqués par ailleurs dans le cadre du Suprême Conseil du REAA du Grand Orient, pour ne retenir, dans la série de Yarker, que les grades strictement égyptiens. Mais, une fois ce tri opéré, de nombreuses solutions restaient possibles. La sélection qui fut effectuée par un groupe de Frères particulièrement versés dans l'histoire des rituels, et connaissant bien les sources de l'hermétisme maçonnique, n'est donc qu'une solution parmi de nombreuses autres. Rien ne dit que la formule actuellement en vigueur ne sera pas conduite à évoluer dans les années à venir.

Les Collèges Égyptiens du GOE[1] administrent les grades du 4e au 30e. L'Académie Égyptienne rassemble les 31e et 32e grades. Le Souverain Sanctuaire réunit les Frères du 33e grade.

Dans cette échelle, les grades qui sont réellement pratiqués sont : dans le cadre des Collèges Égyptiens, les 12e Chevalier de l'Aigle Rouge, 17e Philosophe Hermétique, 27e Maître Égyptien Patriarche d'Isis et 30e Sublime Maître du Grand Œuvre ; dans celui de l'Académie, le 31e Grand Défenseur du Rite, le 32e n'étant conféré que comme une dignité maçonnique. Le grade de 33e Patriarche Grand Conservateur fait l'objet d'une cérémonie en pleine et due forme et ne peut être conféré que dans le cadre du Souverain Sanctuaire. Les grades intermédiaires sont conférés par communication mais font pour certains l'objet de cahiers d'étude particuliers, sinon d'approfondissements rituels dans quelques cas.

Il est important de souligner le caractère progressif et cohérent des grades pratiqués. Cette progression s'effectue dans une perspective à la fois historique et symbolique. Ainsi les initiations vont accompagner les Frères depuis la Kabbale judéo-chrétienne (XVe-XVIIIe siècle) jusqu'au renouveau de l'Hermétisme de la Renaissance – avec son profond enracinement dans les mystères grecs et romains – puis à l'ésotérisme de l'Égypte. La

quatrième initiation parachèvera ces moments. Mais revenons avec quelques détails supplémentaires sur ces quatre principales étapes.

Première étape : le grade de Chevalier Rose-Croix de l'Aigle Noir, Blanc et Rouge dit Chevalier de l'Aigle Rouge (12e) est peut-être le plus surprenant tant il est riche. Ce vieux grade hermétique – qui par là plonge ses racines bien au-delà du XVIIIe siècle – est attesté dans les années 1760. Il fut pratiqué notamment à Metz, par le baron de Tschoudy, à Paris et à Marseille. On le retrouve dans les années 1780 comme grade de fin de système du Rite Écossais Philosophique. Il aurait disparu s'il n'avait été intégré à l'échelle de grade de Misraïm puis de Memphis.

La deuxième grande étape est le grade de Philosophe Hermétique ou Philosophe Inconnu (17e). Sur le plan initiatique, il s'inscrit sans nul doute dans cette « filiation » qui semble bien l'héritière lointaine des mystères pythagoriciens, éleusiaques ou même mithriaques et qui prit bien des voiles depuis les cercles néoplatoniciens de la Renaissance. On y met en œuvre une riche interprétation symbolique du monde et de l'ascèse initiatique en son sein.

Le grade de Maître Égyptien, Sage des Pyramides, ami du désert ou Patriarche d'Isis (27e) résume, prolonge et conserve la quête et l'enseignement des petits Rites Égyptiens qui prospérèrent en France à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. Ses formes rituelles actuelles ont été fixées par Marconis de Nègre au milieu du XIXe siècle. L'Égypte dont il est question est d'abord un symbole, ce berceau des initiations qui hante l'ésotérisme occidental depuis la Renaissance. Mais les textes rituels de l'initiation utilisés dans le Grand Ordre Égyptien « réactivent » ici de manière incontestablement authentique ce que furent les « Mystères » d'Osiris dans leur formulation ptolémaïque.

Le Sublime Maître du Grand Œuvre (30e) parachève la progression, en rapprochant symboliquement et rituellement l'initié du « Premier Principe des choses ». L'initié est conduit à travers les principales étapes de ce

parcours vers la pleine réalisation de son être, lui permettant ainsi de révéler toutes les potentialités et les qualités de sa double nature humaine et spirituelle.

En conclusion, le travail initiatique auquel invitent les hauts grades « rénovés » du GOE tente de réunir dans l'harmonie une « exigence humaniste » – entendons par là, en termes clairs, une certaine distance par rapport aux affirmations religieuses – et une quête spirituelle.

La volonté qui a présidé à la mise au point de ce « nouveau » système égyptien semble avant tout le désir de mettre de « l'ordre dans le chaos » qui a souvent caractérisé ce Rite. Tirant également les leçons d'un passé souvent agité – pour ne pas parler du présent –, le fonctionnement du Rite au sein du GODF a aussi été revu.

Les hauts grades du Rite y sont administrés par le Souverain Grand Conseil. Les éventuels pouvoirs liés aux différents grades sont exclusivement ceux que les Frères revêtus de ces grades essayent d'exercer sur eux-mêmes dans le cadre de leur propre cheminement initiatique : le Rite Égyptien n'a pas d'autre objet. Pour ce qui est du fonctionnement du Souverain Grand Conseil, il obéit simplement aux principes démocratiques de la tradition associative française et de la plupart des obédiences maçonniques. Ainsi, les membres du Souverain Grand Conseil sont élus parmi les Frères titulaires du 33^{e} grade par tous les Frères pratiquant les hauts grades du Rite, du 4^{e} au 33^{e} grade. Leur mandat est de six ans, il est renouvelable après une année de rémission. Les procédures présidant aux différents aspects de la vie du Rite – ouverture d'ateliers, passage des grades, élections des offices – sont précisées par le règlement général adopté par l'assemblée générale du GOE. Bien que la structure de celui-ci ne concerne que les Frères du Grand Orient de France, ses Collèges, s'ils le souhaitent, peuvent recevoir en visiteurs, sous certaines conditions, des Frères ou des Sœurs soit d'autres Rites, soit d'autres obédiences.

1. Le Grand Ordre Égyptien Mixte de la Grande Loge Mixte de France suit des règles à peu près identiques.

CHAPITRE X

Une franc-maçonnerie hermétique ?

Une qualification équivoque

S’il est bien un terme dont les maçons de Rite Égyptien font volontiers usage pour qualifier leur Rite, c’est l’adjectif « hermétique » – ou le mot « hermétisme ». Du reste, on le trouve assez peu chez les fondateurs du Rite : Marconis, par exemple, a sous-titré l’un de ses livres « *Hermès* », mais il n’a jamais présenté son Rite comme essentiellement hermétique. Le terme est devenu plus fréquent lors du virage occultiste, avec Papus notamment. Il faut souligner à nouveau à quel point ce mot est ambigu. Du même coup, dans un Rite qui a souvent eu du mal à trouver ses repères, cet emploi est assez fâcheux.

On nous permettra de citer ici, un peu longuement, la synthèse présentée par Antoine Faivre sur cette regrettable polysémie : elle permet de mesurer l’ampleur des confusions qui menacent.

> *Hermétisme*. Ce mot désigne couramment : *a/* l’ésotérisme en général ; *b/* l’alchimie ; *c/* les textes grecs du début de notre ère attribués à Hermès Trismégiste (les textes dits *Hermetica*). Nous employons « hermétisme » dans ce troisième sens (c), qui est le sens

strict. À celui-ci correspondent l'adjectif « hermétique », qui désigne la pensée des *Hermetica* (donc s'applique seulement à des textes datant des premiers siècles de notre ère), et l'adjectif « hermétiste » qui désigne tout l'ensemble de la tradition ésotérique placée sous le signe d'Hermès Trismégiste et de ces *Hermetica* (cette tradition est l'Hermétisme dit néoalexandrin, qui a fleuri surtout du XV^e^ au XVI^e^ siècle). Cela dit, on ne s'étonnera pas de rencontrer ailleurs l'adjectif « hermétique » employé aussi dans le sens de « alchimique », voire de « ésotérique ». C'est encore au troisième sens (c) que renvoie le substantif anglais *hermetism*, alors que *hermeticism* a un sens beaucoup plus étendu (mais souvent l'on emploie l'un pour l'autre, d'où de nouvelles confusions). Nous avons proposé de systématiser, dans l'usage français, la distinction faite en anglais. Le substantif « herméticisme » n'étant pas un joli néologisme, nous avons suggéré l'emploi de « hermésisme » pour désigner un corpus de références ne se limitant pas à la tradition hermétique et hermétiste, mais incluant la plupart des formes que revêt l'ésotérisme moderne (comme alchimie, kabbale, rosicrucisme, magie). L'attitude « hermésienne » serait commune aux diverses formes de l'ésotérisme occidental et renverrait plus généralement à Hermès, le dieu au caducée, qu'au seul Hermès Trismégiste[1].

On réalise sans peine que si la maçonnerie égyptienne prétend tirer ses sources dans la tradition « hermétique » au sens (c) évoqué par Faivre, c'est-à-dire dans l'Égypte hellénistique pour l'essentiel, cette prétention trouve difficilement confirmation dans les rituels de ses grades. Le caractère « alchimique » – sens (b) – n'y est, quant à lui, guère plus affirmé que dans certains autres Rites – comme le REAA auquel, en pratique, les rituels

égyptiens ont toujours beaucoup emprunté et qui n'a d'ailleurs pris ce caractère que récemment.

Une fois ces impropriétés sémantiques écartées, il reste un sens commun mais abusif, celui mentionné par Faivre comme le sens (a) : « hermétisme » voudrait simplement dire « ésotérisme ».

La maçonnerie de Rite Égyptien est-elle donc plus « ésotérique » que les autres ?

Là encore, de nouvelles équivoques pointent à l'horizon.

Ésotérisme ou occultisme ?

Les relations que la franc-maçonnerie en général entretient avec l'ésotérisme sont problématiques. Pour les décrire, il faut préalablement définir la nature même de l'institution maçonnique : est-elle avant tout une « société ésotérique », une société initiatique – et dans ce cas, est-ce la même chose ? –, un cénacle intellectuel ou un simple groupement fraternel ? Selon les lieux ou les époques, la maçonnerie a donné des réponses diverses, et les maçonnologues qui étudient, de l'extérieur, l'histoire et la sociologie de cette institution ne sont pas nécessairement d'accord entre eux.

La polysémie du mot « ésotérisme » apparaît ici avec une évidence particulière, mais il semble bien que son emploi maçonnique oscille entre deux sens privilégiés :

– tout d'abord, le secret, la notion d'un savoir caché à décrypter, d'un enseignement codé pour qu'il échappe au profane : en ce premier sens, l'ésotérisme maçonnique renvoie d'abord à la classique « discipline de l'arcane » dont l'institution maçonnique, en tant que « société secrète », est un lieu électif ;

– d’une part, l’ésotérisme maçonnique n’est pas séparable de la dimension initiatique de l’institution, laquelle est supposée conduire à une expérience intime, à une libération intérieure et, pour reprendre la précieuse définition de Mircea Eliade, à « une mutation ontologique du régime existentiel[2] » : en ce second sens, l’ésotérisme maçonnique se rattache plutôt à une gnose.

Il faut donc, pour cerner les rapports véritables de la franc-maçonnerie et de l’ésotérisme, envisager certaines questions préjudicielles. Ainsi, le problème du symbolisme maçonnique. Dans sa célèbre définition de la maçonnerie – une parmi bien d’autres –, W. Preston (1742-1818) distingue les allégories qui « voilent » et les symboles qui « illustrent » la maçonnerie[3]. Dans les textes maçonniques, depuis le XVIII^e^ siècle, d’autres vocables ont été souvent utilisés, comme « emblèmes » ou même « hiéroglyphes » – sans référence directe à l’Égypte, naturellement. Nul ne peut en effet contester que la maçonnerie fasse un abondant usage d’images et de figures auxquelles elle veut donner un sens intellectuel ou spirituel plus ou moins précis. S’agit-il, pour autant, d’ésotérisme ?

– D’autre part, l’un des traits les plus caractéristiques de la franc-maçonnerie est évidemment l’usage de rituels, fondés sur des récits mettant en scène le candidat et certains personnages légendaires ou mythiques : c’est dans ce cadre que l’ésotérisme est réputé occuper une place importante, la dramaturgie des grades étant supposée enseigner d’une manière allusive, indirecte et subtile, des leçons essentielles. La maçonnerie est-elle ainsi, d’une certaine manière, un « théâtre ésotérique » ?

– Enfin, si une partie importante de la maçonnerie, depuis le XIX^e^ siècle, affirme récuser toute pensée dogmatique, se rattachant à la « liberté de conscience », il demeure évident que de nombreux systèmes maçonniques ont justifié leur démarche au moyen d’une doctrine, plus ou moins clairement définie. Si l’ésotérisme est une *theoria* avant d’être

une *praxis*, on doit reconnaître qu'au cours de son histoire la maçonnerie a souvent revendiqué un fondement ésotérique.

Très tôt, la maçonnerie a intégré dans ses rituels différents thèmes empruntés à des courants de pensée plus ou moins magiques ou alchimiques, deux aspects majeurs de la tradition ésotérique telle qu'on l'entendait au XVIII^e^ siècle. Dans l'extraordinaire floraison des hauts grades, des systèmes maçonniques sont nés, porteurs d'un enseignement ésotérique ouvertement affirmé.

Le cas sans doute le plus remarquable est celui de l'Ordre des Élus Coëns, propagé dès les années 1760 par Martinès de Pasqually (1727-1774). Ce système, d'apparence maçonnique, commençait par les trois grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître, à l'instar de toute la maçonnerie, mais poursuivait un but bien spécifique : la théurgie.

Un autre courant ésotérique en faveur au sein de la maçonnerie dès le XVIII^e^ siècle fut le courant alchimique – à ne pas superposer simplement à l'hermétisme. Par le biais de la tradition rosicrucienne dont les échos étaient encore largement perçus en Europe, des grades d'inspiration hermétique vont apparaître – comme le Chevalier du Soleil vers 1750 – et parfois structurer un système maçonnique tout entier, comme on peut le voir dans le livre du baron de Tschoudy, *L'Étoile flamboyante*, publié en 1766, décrivant une très imaginaire « Société des Philosophes Inconnus », ou plus tard, en Allemagne à partir de 1777, les Rose-Croix d'Or d'Ancien Système, qui vécurent pendant une dizaine d'années, mêlant au thème alchimique la fable templière. Citons encore le « Rite Écossais Philosophique » qui connaîtra un certain succès en France à la fin du XVIII^e^ et dans les premières années du XIX^e^ siècle – et dont Alexandre Lenoir, on s'en souvient, affirmait le caractère « égyptien ».

Dès la fin du XVIII^e^ siècle, la kabbale juive va aussi être utilisée pour inspirer certains systèmes maçonniques, comme celui des Frères Initiés d'Asie, créé en 1779. Si cette branche n'eut pas de grande postérité, une

autre conception de la kabbale, reposant souvent sur des contresens et une connaissance très approximative des sources, deviendra à la fin du XIX^e^ siècle, notamment dans les hauts grades du REAA, une origine communément admise des enseignements maçonniques, fournissant aux rituels à la fois des symboles, des tableaux et des textes d'instruction.

En France, dès la fin du XIX^e^ siècle, le « côté occulte de la franc-maçonnerie » va en revanche rencontrer une certaine faveur, alors même que la maçonnerie connaissait, dans ce pays, une évolution surtout « laïque et humaniste », plus soucieuse d'engagement social que de spéculation mystique. Il faut citer ici l'œuvre d'Oswald Wirth (1860-1943), héritier spirituel de Stanislas de Guaïta (1861-1897), lui-même l'un des fondateurs de l'occultisme parisien dans les années 1880. Dans une série d'ouvrages très populaires parmi les maçons français, Wirth exposera une conception du symbolisme maçonnique inspirée par une vision très personnelle de l'alchimie et du magnétisme[4]. Son influence demeure vivante dans les milieux maçonniques français mais n'a guère eu d'écho en dehors des pays francophones. On doit cependant en rapprocher toute une littérature à prétention ésotérique, naguère influencée par le New Age, et qui voit aujourd'hui dans la maçonnerie le lieu possible d'une nouvelle synthèse entre les enseignements de grands courants religieux et mystiques, indistinctement mêlés, et les acquis les plus troublants – et souvent fort mal compris – de la science contemporaine. Il demeure donc malaisé de définir la place de l'ésotérisme au sein de la maçonnerie. L'ésotérisme est certainement l'une des composantes de l'univers maçonnique mais il ne le résume pas, ce qui permet à nouveau de souligner l'extrême complexité intellectuelle et morale de la franc-maçonnerie.

Dans ce cadre, où se situe la dimension ésotérique qui s'attacherait spécifiquement aux Rites Égyptiens ? En fait, nous l'avons vu, c'est à la grande époque de l'occultisme papusien que cette maçonnerie a finalement

acquis cette coloration. Nous pouvons ici encore, pour éclairer cette notion, référer à Antoine Faivre :

> *Occultisme* : On attribue à Éliphas Lévi (1810-1875) la création de ce substantif. Chez lui il dérive de *philosophia occulta* au sens où Henricus Cornélius Agrippa a contribué à répandre cette notion avec son livre *De Occulta Philosophia* (1533), et sert à désigner un ensemble de recherches et de pratiques portant sur des « sciences » telles que l'astrologie, la magie, l'alchimie, la kabbale. « Occultisme » est employé dans deux acceptions : *a/* Toute pratique portant sur ces « sciences ». Si l'ésotérisme est une forme de pensée, l'occultisme serait plutôt un ensemble de pratiques, ou une forme d'action, qui tiendraient de l'ésotérisme leur légitimité. Aussi « occultisme » est-il parfois synonyme de « ésotérisme » (par exemple chez Robert Amadou, in *L'Occultisme, esquisse d'un monde vivant*, 1950), mais « ésotérisme » sert plus généralement aujourd'hui à désigner la forme de pensée dont relèvent ces « sciences ». *b/* Un courant apparu dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle avec Éliphas Lévi et dont l'apogée se situe au tournant du siècle[5].

La boucle est bouclée, si l'on peut dire : par « hermétisme », dans la maçonnerie égyptienne, on entend le plus souvent « ésotérisme », et sous ce vocable on comprend en fait essentiellement l'occultisme – ce qui se situe parfaitement dans la mouvance de Robert Ambelain en qui l'on pourrait à bon droit voir le « dernier des occultistes ».

Pour en revenir à l'hermétisme supposé du Rite, une référence textuelle souvent invoquée, depuis quelques décennies, par certains de ses fervents adeptes, nous permet d'illustrer ces équivoques. Il s'agit d'un ouvrage un peu énigmatique intitulé *The Kybalion*, anonymement publié en 1908 et

signé collectivement par « The Three Initiates » (Les Trois Initiés). Traduit en français en 1917, il fut publié par Henri Durville, grand nom de l'occultisme, médecin et magnétiseur célèbre, dans la « Collection Eudiaque », du nom de l'Ordre Eudiaque, fondé et dirigé par Henri Durville lui-même, un Ordre initiatique inspiré de l'« ésotérisme égyptien » et faisant largement appel au magnétisme et certaines formes d'hypnose. Ce parrainage était hautement révélateur.

Le sous-titre de ce livre est en revanche particulièrement trompeur : *Étude sur la philosophie hermétique de l'ancienne Égypte et de l'ancienne Grèce*. Or loin d'être un ouvrage académique, puisant aux sources classiques des *Hermetica*, le *Kybalion*, qui prétend être tiré d'un ouvrage antique malheureusement perdu – et dont personne n'a jamais trouvé la moindre trace –, n'avait certainement pas été écrit par des universitaires ni des spécialistes de la pensée antique. Il expose en réalité un ensemble de théories alors récentes, dont la source principale se trouve dans les travaux de William Walker Atkinson (1862-1932). Les volumes collectivement intitulés *Arcane Teaching*, publiés par lui quelques années plus tôt, sont textuellement superposables en maints endroits au *Kybalion* lui-même. Atkinson, amateur de mystères et de canulars initiatiques, est d'ailleurs connu pour avoir utilisé à maintes reprises différents pseudonymes. D'abord avocat, puis magnétiseur, Atkinson s'était composé une culture hétéroclite, combinant allègrement les doctrines hindoues, le yoga, le magnétisme curatif, la clairvoyance, la médiumnité et les enseignements de la Société Théosophique de Madame Blavatsky sur la sagesse des Maîtres venue du fond de l'Himalaya, sans oublier les écrits de Pascal Berverly Randolph sur la magie sexuelle : toutes ces sources se retrouvent pêle-mêle dans les innombrables œuvres d'Atkinson et donc dans le *Kybalion*.

Depuis les années 1890, il était surtout fortement impliqué dans le mouvement dénommé New Thought (Nouvelle Pensée), dont l'enseignement central, ou « Science mentale », affirmait que tout au monde

est pensée, que la pensée divine produit le bien et la santé, et que la maîtrise de la « pensée juste » par chacun d'entre nous possède un universel pouvoir de guérison. La plupart des thèses du *Kybalion* se retrouvent en fait dans les ouvrages d'enseignement de la Nouvelle Pensée. Du reste, peu regardant sur l'étiquetage de ses thèses, Atkinson en republiera l'essentiel sous le nom de *Magus Incognito* [*sic*] et le titre *The Secret Doctrines of the Rosicrucians* – sans qu'il soit possible, là encore, d'y trouver le moindre rapport avec les *Manifestes* des Rose-Croix du début du XVII^e^ siècle…

Si certains des « sept principes » énoncés par le *Kybalion* comme relevant de l'hermétisme s'y rapportent en effet – comme « le principe de correspondance » par exemple, clairement énoncé dans la *Table d'Émeraude*, texte mentionné à partir du VI^e^ siècle –, en revanche on chercherait vainement dans les sources « de l'ancienne Égypte et l'ancienne Grèce » la moindre allusion au « principe de mentalisme » ou à celui de « genre » – sans parler du « principe de cause à effet » qui n'est qu'une tautologie.

Pour résumer, on peut sans doute affirmer que le destin du *Kybalion* dans les milieux occultistes explique en grande partie la vulgarisation – et la dérive – du terme « hermétisme » pour désigner un ensemble de spéculations très centrées sur les pouvoirs et la maîtrise « magnétique » des autres et de soi-même. C'est là, sans conteste, une confusion et un travestissement de la notion originelle d'hermétisme, qu'il s'agisse de l'hermétisme antique ou de l'hermétisme de la Renaissance, l'un des courants fondateurs de l'ésotérisme occidental moderne[6]. Cette évolution n'en traduit pas moins fidèlement cette « fascination par les pouvoirs » que René Guénon dénonçait dans l'occultisme – un milieu dans lequel il avait du reste lui-même fait ses premières armes.

Au fond, le succès du *Kybalion* tient à ce qu'il reproduit certaines équivoques centrales de la maçonnerie égyptienne elle-même : il utilise des mots et des notions dont, trop souvent, il méconnaît ou détourne et travestit

le sens premier et authentique. Il mêle des conceptions empruntées à des sources multiples, sans lien d'origine entre elles et, comme tout l'occultisme en général, promeut une vision confuse et incohérente, peu exigeante et souvent très superficielle, de la philosophie, de la psychologie, de la mystique, des questions religieuses et de l'histoire des idées en général.

Mais au-delà de cette controverse qui peut paraître académique, le fait que ce texte est devenu une référence intellectuelle de la maçonnerie égyptienne contemporaine – dont beaucoup d'adeptes ignorent en fait la nature et les sources réelles du livre – soulève en soi un problème de fond pour cette dernière.

Projet maçonnique et choix spirituel

Le projet maçonnique proprement dit des Rites Égyptiens – de Memphis plus que de Misraïm, ce dernier ayant été rapidement marginalisé au XIX^e^ siècle – était à l'origine de prendre place parmi les autres Rites, rien de plus. Leur originalité tenait aux formes de leurs rituels pour les trois premiers grades – au départ, rappelons-le, une simple variante du Rite Écossais, alors peu répandu – et bien sûr une échelle impressionnante mais en fait virtuelle dont les grades, en réalité inexistants, étaient davantage des dignités un peu dérisoires que les étapes véritables d'un authentique parcours initiatique.

Il a fallu attendre Yarker, Papus et enfin Ambelain, pour que le Rite Égyptien adopte une identité spécifique, une vraie singularité. Mais du fait même de la personnalité de ses inspirateurs, cette identité ne pouvait être qu'occultiste. Dès lors, l'« hermétisme » prétendu du Rite ne consisterait-il, en fin de compte, que dans l'astrologie divinatoire, l'alchimie « spirituelle », le magnétisme curatif et les inévitables tarots – toutes

matières que cultivait déjà Oswald Wirth dès la fin du XIX^e^ siècle dans le cadre son cher REAA[7] –, ou bien encore, dans un esprit New Age qui a malheureusement pénétré dans nombre de loges, le Reiki, le Feng Shui, la *deep ecology* et le marché florissant du développement personnel ?

On pourrait ici s'interroger à bon droit : a-t-on besoin de la franc-maçonnerie pour s'engager dans ces voies-là, et surtout la franc-maçonnerie, fût-elle qualifiée de « spiritualiste » – et même *a fortiori* dans ce cas –, n'a-t-elle pas une tout autre finalité ?

En France, à la fin du XIX^e^ siècle, certaines formes de la franc-maçonnerie se sont orientées vers l'action politique pure et simple, ou peu s'en faut, sur fond de positivisme militant, tandis que d'autres, en partie confrontées aux mêmes adversaires – notamment l'Église catholique – ont choisi la voie de l'irrationalisme absolu et de la fascination pour le merveilleux. Si l'histoire politique et religieuse de la France permet de comprendre ces changements de cap par rapport aux principes anciens de la franc-maçonnerie, les acquis obtenus depuis plusieurs décennies et l'évolution même des idées, en tout cas des enjeux, pourraient conduire à un réexamen des sources mêmes du Rite, à présent mieux connues et plus compréhensibles.

Dans les *Statuts organiques* de Memphis, publiés par Marconis en 1849[8], l'échelle des grades avait ainsi été découpée en « trois séries » dont les objets étaient les suivants :

– du 1^er^ au 35^e^ grade : la morale, l'explication des symboles, la philanthropie et la partie historique de l'Ordre ;

– du 36^e^ au 68^e^ : les sciences naturelles, la philosophie de l'histoire, le mythe poétique de l'Antiquité, la recherche des causes et des origines, le développement du sens humanitaire et « sympathique » ;

– du 69^e^ au 92^e^ : la haute philosophie, le mythe religieux des différents âges de l'humanité et les « études théosophiques les plus hardies ».

Or environ quatre-vingts ans plus tard, dans les *Constitutions et Règlements généraux* publiés par Bricaud, on retrouve presque mot pour mot ce programme assigné aux trois séries respectivement dénommées, cette fois : « maçonnerie symbolique » (désormais du 1er au 3e), « maçonnerie philosophique » (du 4e du 33e) et « maçonnerie hermétique » (du 34e au 90e).

La « théosophie la plus hardie » (Marconis en 1849) ou « la philosophie occulte la plus élevée et la plus sublime » (dans la version Bricaud de 1930) serait donc l'apanage des « vrais » grades égyptiens, ceux qui se situent au-delà au 33e : « la maçonnerie hermétique ». Les deux mots employés pour décrire celle-ci – « théosophie » qui renvoie en premier lieu à Jacob Boehme, et « philosophie occulte » qui, par le titre qu'en fit Agrippa pour son ouvrage phare, se rattache à tout le courant hermético-kabbalistique de la Renaissance si bien synthétisé par Frances Yates, nous l'avons déjà dit – nous plongent clairement dans les sources de l'ésotérisme occidental ramené à ses véritables origines, à ses thèmes fondamentaux, à ses plus grands noms, à sa plus brillante époque. L'hermétisme néoalexandrin né à Florence au milieu du XVe siècle en avait bien été le point de départ, nous l'avons vu.

Alors tout deviendrait clair : après bien des pérégrinations et quelques égarements, la maçonnerie égyptienne, tel l'Ouroboros, reviendrait enfin à ses sources. Bien loin des modernes divagations du *Kybalion*, à n'en pas douter…

1. A. Faivre, *L'Ésotérisme*, *op. cit.*, p. 32.

2. M. Eliade, *Initiation, rites, sociétés secrètes*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1992.

3. *Illustrations of Masonry*, 1772.

4. *La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes (1894-1922). Le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'alchimie et la franc-maçonnerie*, 1910.

5. A. Faivre, *L'Ésotérisme*, *op. cit.*, p. 29-30.

6. Avec la kabbale, la théosophie chrétienne, le paracelsisme et le rosicrucianisme, comme nous l'avons dit plus haut.

7. *Le Symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'alchimie et la franc-maçonnerie*, 1909 ; rééd. Paris, Dervy, 1969, 1981.

8. Dans *Le Sanctuaire de Memphis*, p. 17-56.

CHAPITRE XI

Perspectives d’avenir

La croisée des chemins

Au terme d’environ deux siècles d’existence – car le « Bicentenaire » très précoce célébré en 1988 en présence de Robert Ambelain était tout au plus celui d’un rêve sur la maçonnerie égyptienne – les Rites Égyptiens, malgré toutes les avanies qu’ils ont pu rencontrer, existent et prospèrent encore. Enfants terribles de la franc-maçonnerie, en dépit de la permanente agitation de ses membres, des conflits entre les « Grands Hiérophantes », des radiations vengeresses et de la scissiparité compulsive de leurs obédiences, ils n’ont jamais été aussi vivants ni, du reste, aussi nombreux !

En deux siècles, pourtant, la franc-maçonnerie a beaucoup changé. Surtout en France où, confrontée à une histoire politique et religieuse complexe et souvent violente, elle n’a pas été épargnée par les secousses du monde profane. Comment la maçonnerie égyptienne, « hermétique » mais certainement pas fermée aux réalités de la vie, serait-elle demeurée à l’écart de ces évolutions ?

Il y a davantage, cependant. La vision que les maçons eux-mêmes ont de leur propre institution s’est modifiée, et la connaissance qu’ils ont, en moyenne, de son histoire plus ou moins lointaine et des sources

intellectuelles authentiques qui l'ont irriguée s'est considérablement améliorée. Pour toutes ces raisons, sauf à vivre dans un bunker intellectuel et culturel, certaines positions ne sont plus guère tenables.

Aux yeux de l'historien et du maçonnologue, le cas d'espèce est intéressant et la problématique centrale des Rites Égyptiens, « à l'aube du III^e^ millénaire », paraît être leur nécessaire et urgente réinsertion dans l'histoire des idées, ce qui suppose de leurs membres une certaine forme de conversion (littéralement : de retournement), au sens initial et philosophique du terme *métanoïa* : un changement de l'état d'esprit – une traduction classique, mais plus douloureuse, de son occurrence fréquente dans le Nouveau Testament étant : « une repentance »…

Loin d'un quelconque jugement de valeur qu'un observateur extérieur n'a pas vocation à formuler, c'est un constat technique qui s'impose : les Rites Égyptiens – ou du moins leurs adeptes conscients et responsables – disposent aujourd'hui des instruments qui leur permettraient de se retourner vers leurs véritables sources, c'est-à-dire l'hermétisme et la théosophie de la Renaissance rêvés sous le nom de l'Égypte, et du même coup de réintroduire ces courants de pensée comme des chemins d'accomplissement, ce qu'ils furent jadis et que l'Europe moderne semble elle-même avoir oublié.

Comme Œdipe, rencontrant le Sphinx à la croisée des chemins conduisant vers Thèbes – ville grecque au nom égyptien ! –, la maçonnerie égyptienne, pour redevenir ce qu'elle est, et ne fut peut-être jamais vraiment, doit résoudre une double énigme en forme de défi.

La quête de l'unité

La première partie s'énonce ainsi : « Comment rassembler les morceaux épars du cadavre d'Osiris ? » De même que la franc-maçonnerie

contemporaine, en France comme ailleurs, se pose en des termes renouvelés la question de son unité – communauté spirituelle et solidarité morale ne signifiant pas nécessairement unicité administrative –, les Rites Égyptiens, se penchant sur les méandres de leur passé, doivent construire la voie de leur unité.

Les pratiques autocratiques en usage prévalent dans le Rite, les Grands Maîtres vengeurs et les Grands Hiérophantes autoproclamés appartiennent résolument à un autre temps de la vie sociale et à une autre époque de la pratique maçonnique, et leur contribution aux désordres des années récentes n'a pas été mince. Sur ce plan, la maçonnerie égyptienne doit devenir une maçonnerie « comme les autres »…

Mais aussi les institutions ne valant que ce que valent les hommes et les femmes qui les font vivre, quel nouveau Constant Chevillon sera-t-il capable de faire entendre que des obédiences qui utilisent toutes, à des détails près, les mêmes rituels et proviennent toutes d'une même filiation, ont autre chose à faire que de s'ignorer, au mieux, et au pire de s'excommunier sans cesse ?

Si les maçons d'Égypte ne se posent pas sérieusement ces questions, il est à craindre que la marginalité et son danger constant de nos jours – entendons : la dérive sectaire – ne les menacent perpétuellement.

La réappropriation d'un patrimoine

Il reste que c'est au pied du mur qu'on voit le maçon. Dans sa loge et devant son rituel. Et là, de toute évidence, que de trésors oubliés, méconnus, et peut-être méprisés ! C'est le second défi.

Trop souvent conduits, dans les décennies passées, par des responsables insuffisamment compétents, affabulateurs dans le meilleur des cas, purement et simplement manipulateurs dans d'autres cas moins favorables –

quels qu’aient pu être, par ailleurs, leur charisme ou simplement leur entregent –, les Rites Égyptiens ont laissé, au fil des décennies, se déliter leur patrimoine. Entre les travaux initiaux de Marconis – que l’historiographie critique réhabilitera sans doute en partie – et les contributions de Yarker, il y a pourtant de quoi édifier une arche maçonnique qui ne soit pas la pâle copie d’un REAA « sur fond de palmiers » ou d’un Rite Français « vaguement déiste ».

Cela suppose de recourir à des méthodes que les maçons d’Égypte ont rarement pratiquées : la recherche documentaire et l’exploitation judicieuse des sources, l’intelligence symbolique – et non le « délire symbolico-maniaque » – et enfin l’éclairage constamment apporté à la démarche maçonnique par une solide culture, notamment dans le domaine philosophique et religieux, eu égard aux thématiques principales du Rite.

La route sera rude, mais le pire n’est jamais sûr : Osiris en a vu d’autres…

LES OBÉDIENCES ÉGYPTIENNES EN FRANCE

Liste indicative et description sommaire des obédiences pratiquant exclusivement ou parmi d'autres un ou des Rites Égyptiens, le paysage maçonnique des Rites Egyptiens étant en perpétuel remaniement.

Grand Orient de France, fondé en 1773 – Rite de Memphis intégré en 1862, réveillé en 1999 (compte environ 40 loges du Rite de Memphis-Misraïm).

Grande Loge Indépendante et Souveraine des Rites Unis, fondée en 1973 (compte une dizaine de loges du Rite de Memphis, de Misraïm ou de Memphis-Misraïm).

Grande Loge Féminine de Memphis-Misraïm, établie en 1981 (compte environ 25 loges).

Grande Loge Mixte de France, créée en 1982 (compte une quinzaine de loges de Memphis-Misraïm depuis le réveil préalablement opéré au GODF).

Grande Loge Symbolique de France, fondée en 1998 (environ 25 loges, masculines, féminines ou mixtes).

Grande Loge Mixte de Memphis-Misraïm, indépendante depuis 2002 dans la filiation de l'Ordre International du Rite Ancien et Primitif de

Memphis-Misraïm (compte environ 25 loges).

Grande Loge Féminine de France, plus accienne obédience féminine en France, créée en 1945 sous le nom d'Union Maçonnique Féminine de France puis de Grande Loge à partir de 1952 : elle compte depuis 2018 au moins deux loges travaillant au Rite de Memphis-Misraïm.

Fédération Memphis-Misraïm, une vingtaine de loges.

Grande Loge Égyptienne, fondée en 2008 (compte une quinzaine de loges).

Grande Loge Française de Memphis Misraïm.

Grande Loge Française de Misraïm (environ 20 loges).

Grande Loge Mondiale de Misraïm.

Il existe aussi un nombre indéterminé de loges indépendantes pratiquant un Rite Égyptien, dont à Paris une loge d'études et de recherches ayant remis en vigueur le rituel de Marconis de Nègre (1838).

LES GRADES ÉGYPTIENS

1. – Dans sa forme la plus achevée, le Rite de Memphis-Misraïm en 99 grades se structure comme suit :

Loges symboliques :

1er Apprenti

2e Compagnon

3e Maître

Loges de Perfection :

4e Maître Secret

5e Maître Parfait

6e Secrétaire Intime

7e Prévôt et Juge

8e Intendant des Bâtiments

9e Maître Élu des Neuf

10e Illustre Élu des Quinze

11e Sublime Chevalier Élu

12e Grand Maître Architecte

13e Royal Arche

14e Grand Élu de la Voûte Sacrée, dit Jacques VI ou Sublime Maçon

Chapitres :

15e Chevalier d’Orient ou de l’Épée

16e Prince de Jérusalem

17e Chevalier d’Orient et d’Occident

18e Sublime Prince Rose-croix

Sénats :

19e Grand Pontife ou Sublime Écossais dit de la Jérusalem céleste

20e Chevalier du Temple

21e Noachite ou Chevalier Prussien

22e Chevalier de Royal Arche ou Prince du Liban

23e Chef du Tabernacle

24e Prince de Tabernacle

25e Chevalier de Serpent d’Airain

26e Écossais Trinitaire ou Prince de Merci

27e Grand Commandeur du Temple

28e Chevalier du Soleil ou Prince Adepte

29e Grand Écossais de Saint André d’Écosse, Prince de la Lumière

Aréopages et Tribunaux :

30e Grand Élu Chevalier Kadosch, dit Chevalier de l’Aigle Blanc et Noir

31e Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur

32e Sublime Prince du Royal Secret

33e Souverain Grand Inspecteur Général

Grands Consistoires :

34e Chevalier de Scandinavie

35e Sublime Commandeur du Temple

36e Sublime Negociate

37e Chevalier de Shota (adepte de la Vérité)

38e Sublime Élu de la Vérité

39e Grand Élu des Eons

40e Sage Sivaïste (Sage Parfait)

41e Chevalier de l’Arc-en-Ciel

42e Prince de la Lumière

43e Sublime Sage Hermétique
44e Prince du Zodiaque
45e Sublime Sage des Mystères
46e Sublime Pasteur des Huts
47e Chevalier des Sept Étoiles
48e Sublime Gardien du Mont Sacré
49e Sublime Sage des Pyramides
50e Sublime Philosophe de Samothrace
51e Sublime Titan du Caucase
52e Sage du Labyrinthe
53e Chevalier du Phoenix
54e Sublime Scalde
55e Sublime Docteur Orphique
56e Pontife de Cadmée
57e Sublime Mage
58e Prince Brahmine
59e Grand Pontife de l'Ogygie
60e Sublime Gardien des Trois Feux
61e Sublime Philosophe Inconnu
62e Sublime Sage d'Éleusis
63e Sublime Kawi
64e Sage de Mithra
65e Patriarche Grand Installateur
66e Patriarche Grand Consécrateur
67e Patriarche Grand Eulogiste
68e Patriarche de la Vérité
69e Chevalier du Rameau d'Or d'Éleusis
70e Patriarche des Planisphères
71e Patriarche des Védas Sacrés

Grands Conseils :

72e Sublime Maître de la Sagesse
73e Docteur du Feu Sacré
74e Sublime Maître du Sloka
75e Chevalier de la Chaîne Lybique
76e Patriarche d'Isis
77e Sublime Chevalier Théosophe
78e Grand Pontife de la Thébaïde
79e Chevalier du Sadah Redoutable
80e Sublime Élu du Sanctuaire
81e Patriarche de Memphis
82e Grand Élu du Temple de Midgard
83e Sublime Chevalier de la Vallée d'Oddy
84e Docteur des Izeds
85e Sublime Maître de l'anneau Lumineux
86e Pontife de Sérapis
87e Sublime Prince de la Maçonnerie
88e Grand Élu de la cour Sacrée
89e Patriarche de la Cité Mystique
90e Patriarche Sublime Maître du Grand Œuvre

Grands Tribunaux :

91e Sublime Patriarche Grand Défenseur de l'ordre

Grands Temples Mystiques :

92e Sublime Cathéchrist
93e Grand Inspecteur Régulateur Général
94e Sublime Patriarche de Memphis

Souverains Sanctuaires :

95e Sublime Patriarche Grand Conservateur de l'Ordre
96e Substitut Grand Maître National, Vice-Président du Souverain Sanctuaire National
97e Grand Maître National, Président du Souverain Sanctuaire National

98e Substitut Grand Maître Mondial, Vice-Président du Souverain Sanctuaire International

99e Sérénissime Grand Maître Mondial, Grand Hiérophante, Président du Souverain Sanctuaire International

2. – Le Rite Ancien et Primitif ou Rite de Memphis en 33 grades, réduit en 1862 par Marconis de Nègre et repris par Yarker, a connu diverses retouches. La version la plus répandue est la suivante, adoptée par le Grand Ordre Égyptien du GODF :

Collèges égyptiens :

4e Maître discret

5e Maître sublime Maître des angles

6e Chevalier de l'Arche Sacrée

7e Chevalier de la Voûte Secrète

8e Chevalier de l'Épée

9e Chevalier de Jérusalem

10e Chevalier d'Orient

11e Chevalier Rose-Croix

12e Chevalier de l'Aigle Rouge

13e Chevalier du Temple

14e Chevalier du Tabernacle

15e Chevalier du Serpent

16e Sage de la Vérité

17e Philosophe hermétique

18e Chevalier Kadosh

19e Chevalier du Royal Mystère

20e Grand Inspecteur

21e Patriarche Grand Installateur

22e Patriarche Grand Consécrateur

23e Patriarche Grand Eulogiste

24e Patriarche de la Vérité

25e Patriarche des Planisphères
26e Patriarche des Védas Sacrés
27e Maître Égyptien – Patriarche d'Isis
28e Patriarche de Memphis
29e Patriarche de la Cité Mystique
30e Sublime Maître du Grand Œuvre

Académie égyptienne :

31e Grand Défenseur du Rite
32e Prince de Memphis

Souverain Sanctuaire :

33e Patriarche Grand Conservateur (*Arcana Arcanorum*)

BIBLIOGRAPHIE

Ambelain R. (éd.), *Rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm. Cérémonies et rituels de la maçonnerie symbolique*, présentés et commentés par Robert Ambelain, Paris, N. Bussière, 1967.

–, *Cérémonies et rituels de la maçonnerie symbolique*, Paris, Robert Laffont, 1978.

–, *La Franc-Maçonnerie oubliée*, Paris, Robert Laffont, 1985.

–, *La Franc-Maçonnerie d'autrefois*, Paris, Robert Laffont, 1988. (Il s'agit substantiellement du même ouvrage, avec quelques variantes – dont le titre – d'une édition à l'autre.)

Biasi J.-L. de, *Les Rites maçonniques égyptiens, philosophie et morale*, Paris, Edimaf, 2001.

Caillet S., *Arcanes et rituels de la maçonnerie égyptienne*, Paris, Guy Trédaniel.

–, *La Franc-Maçonnerie égyptienne de Memphis-Misraïm*, Paris, Dervy, 2003.

Galtier G., *Maçonnerie égyptienne, Rose-Croix et néochevalerie – Les fils de Cagliostro*, Paris, Le Rocher, 1989.

Ventura G., *Les Rites maçonniques de Memphis et de Misraïm*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986.

LIVRE IV

LE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

par Yves-Max Viton

CHAPITRE PREMIER

Introduction

Rit et rites maçonniques[1]

Il semblerait aujourd'hui que le concept de « rit », tel que nous le comprenons de nos jours, ne soit apparu qu'au XVIII^e^ siècle. Issu du latin *ritus*, usage, méthode, coutume, cérémonie, il signifie *selon les règles*, ou *de manière prescrite par la Loi*, solennellement, dans une recherche de sens avec, pour synonymes, pratique, protocole, tradition (au sens commun), cérémonie ou du sanscrit *rta* qui signifierait ordre cosmique, loi morale, vérité.

Les ethnologues définissent le rite comme des pratiques sacrées, symboliques, réglées pour préparer, accompagner le passage du candidat d'un état défini à un autre, au sein d'un groupe particulier.

En Maçonnerie, le terme de Rite correspond à un système codifiant la hiérarchie des grades et la communication de leur symbolisme par des initiations successives. C'est le contenant dans lequel se développe le contenu, les rituels : courroies de transmission de la Tradition. Le Rite sert à la transmission d'une influence spirituelle. J.-P. Bayard définit cet acte cérémoniel comme un « ensemble de symboles vécus, réglés et mis en scène dans une forme définie et ayant pour but de placer les participants

dans une atmosphère symbolique, religieuse ou initiatique en frappant l'imagination de celui qui vit l'action ». Porteur de la pensée traditionnelle, le Rite repose sur des règles et critères immuables, des textes fondateurs, une histoire et crée l'atmosphère initiatique dans laquelle se déroulent les Travaux d'une Loge, à l'abri des influences profanes et temporelles.

Dans sa forme exotérique, il s'exprime par des symboles utilisés en raison de la faiblesse du langage discursif, comporte un cérémonial établi par le rituel et utilise fréquemment une légende (assimilée souvent à un mythe) qui a pour charge d'expliciter la pensée ésotérique. Le Rite est du niveau de l'Ordre Maçonnique ; l'Obédience est du niveau de l'humain, nécessité pratique mais non initiatique, alors que la Loge, l'appareil cérémonial, est la seule réalité maçonnique capable d'initier les Frères la composant et ayant la charge de « transmettre ».

À quelque degré que ce soit, le Rite, destiné à harmoniser les rapports entre les êtres, à favoriser l'épanouissement individuel, met en action le « symbole agi » tant dans son expression verbale que dans sa gestuelle. Le symbole, manteau de la réalité, partie qui signifie la totalité, génère un cheminement de la pensée.

Les Rites de la Maçonnerie dite spéculative (par admission de personnes extérieures au métier et donc à visée plus universelle) sont constitués de regroupements de thèmes relevant de l'Ancien Testament comme tradition judéo-chrétienne, plus que de pure tradition hébraïque, mais aussi de l'Évangile de Jean et notamment le prologue et l'Apocalypse. Les Rites se nourrissent d'allusions à la tradition gréco-chrétienne ou encore à la période des croisades en ses motivations et conséquences, puis de cette algèbre de l'histoire qu'est la philosophie en tant que recherche de Sagesse, sans se limiter à l'interprétation du monde mais en voulant le transformer, ou poursuivre la création (le septième jour, Dieu mit un terme à son travail de création, Gn 2, 2).

Aujourd'hui se rencontrent couramment les pratiques et usages suivants dits :

– *Français et moderne* tels que le Rite Français et le Rite Suédois (von Eckleff) ;

– *Écossais et moderne* tels que le Rite Écossais Rectifié, Rite Écossais Philosophique, Rite Moderne Belge ;

– *Écossais et Ancien*, c'est le cas du REAA dans ses versions successives ;

– *Français et Ancien* (récent) tels que le Rite Français Rétabli ou Rite Français Traditionnel.

Ces rites peuvent se distinguer dans l'ordonnancement de la loge : place attribuée aux surveillants, aux colonnettes, attribution inversée des mots sacrés aux colonnes à l'entrée de la loge…

En l'état de la recherche historique maçonnique, il ne semble pas possible de dire quel est, et s'il y eut, un rite d'origine.

Le rituel (1564)[2]

Du latin *ritualis*, le rituel est un ensemble de textes de référence fixant l'ordonnancement séquentiel des cérémonies.

Le rapport Marty de la commission des rituels de la GLDF, en 1948, le définit comme un ensemble de phrases symboliques, de symboles visuels ou sonores, de cérémonies diverses, de gestes, de signes qui se déroulent dans un certain ordre et qui doit être pratiqué par tous les ateliers rigoureusement de la même manière.

Le rituel, mise en actes des mythes et symboles, pratiqué dans chaque Rite, est l'élément de base unifiant tous les membres du groupe dans un même esprit contribuant à affirmer leurs sentiments d'appartenance et d'identification dans une harmonie spirituelle. Ce cérémonial particulier

sépare les initiés temporairement du monde extérieur par un espace sacralisé dans un temps hors du temps profane permettant aux Frères assemblés, dans un vécu initiatique partagé, d'oublier leur nature pour dépasser leur condition et s'élever vers l'Esprit. Le cérémonial du rituel est un moyen, la transformation de l'Être est le but.

Tout rituel présente deux caractéristiques :

– la méthode initiatique, qui relève de la Tradition et indique les arcanes du grade, dont le secret ne doit être connu que des seuls initiés par un ensemble symbolique relevant du verbal, des gestes, des nombres, des couleurs, du temps ;

– le « cérémonial », façon de conférer cette méthode, selon différentes formes littéraires, favorise la transmission initiatique, se référant fréquemment à l'Ancien et au Nouveau Testament ou à des récits légendaires.

Un Ordre Maçonnique doit s'enraciner dans la Tradition et porter en lui les éléments de l'Initiation. La Maçonnerie, pour rendre sa méthode plus efficace, l'a « enveloppée » de symboles, d'emblèmes, et propose une réflexion à tirer des mythes et légendes choisis et l'a divisée par classes et degrés, dont chacun présente un aspect particulier de la Tradition, qui constitue une étape sur le chemin de la Connaissance, afin de ne donner à ses adeptes qu'une instruction progressive, proportionnée à leur cheminement personnel et à leur « force ». Pour l'Ordre, le progrès véritable est guidé par la raison appuyée sur la Tradition. Si le progrès est continuité, la Tradition n'est pas le conservatisme : elle est transmission, donc mouvement.

Mythes, légendes, signes et symboles

Notre culture est issue de la triple rencontre de l'Occident, de l'Orient et de la Grèce antique, de Jérusalem à Rome, en passant par Athènes, sans oublier La Haye, Amsterdam, Königsberg…

Si aucun Rite n'est supérieur à un autre, si la motivation de la pratique maçonnique est la volonté de se perfectionner, c'est l'accomplissement d'un rituel dont les trois premiers degrés sont toujours fortement inspirés de ceux que pratiquait la Grande Loge de Londres qui génère une forte cohésion au sein de l'Ordre Maçonnique.

Mais c'est dans ce que les Frères ont de plus commun qu'ils se différencient le plus, l'interprétation des *mythes* et *légendes*.

Les Francs-Maçons utilisent souvent indifféremment les termes de mythe et de légende. Ces récits relatent des faits imaginaires, non consignés par l'histoire, transmis par la Tradition et mettant en scène des êtres représentant symboliquement des généralités d'ordres philosophique ou métaphysique. Le mythe est une parole, un système de communication, un message, un mode de significations, c'est une forme. Porteur d'enseignement sous son aspect épuré, il ne se définit pas par l'objet de son message, mais par la façon dont il le professe. Toujours significatif d'autre chose que des personnages et des faits qu'il met en jeu, il renferme une signification exhaustive dont le conte ou la légende ne sauraient rendre compte. Tout mythe contient un enseignement symbolique qui peut donner prétexte à une démonstration ésotérique. « Pour être initiatique, le mythe doit nécessairement être réduit à l'échelle humaine, par une mutation en légendes initiatiques vécues par le récipiendaire pour faire du profane un initié[3]. »

En Franc-Maçonnerie il y a une corrélation non seulement entre le signifiant et le signifié, mais avec le signe, qui est le total associatif des deux premiers termes. Car le signe est *sens*, le signifié est le concept et le signifiant est l'image acoustique (d'ordre psychique). Le mythe a effectivement une double fonction : il désigne et notifie, il fait comprendre

et il impose. La forme du mythe n'est pas un symbole, le concept, lui, est déterminé : il est à la fois historique et intentionnel ; il est le mobile qui fait exister le mythe. Nullement abstrait, le concept est plein d'une situation. Par le concept, c'est toute une histoire nouvelle qui est implantée dans le mythe. *On peut dire que le caractère fondamental du concept mythique, c'est d'être approprié au contexte qu'il veut rendre intelligible.*

Pourquoi utiliser le mythe ?

D'un côté la raison le condamne et se doit de l'exorciser, de l'autre la vérité ne se laisse pas si aisément enfermer dans le seul langage de la rationalité conceptuelle. Aussi, ces récits légendaires transmis par la Tradition qui, à travers les exploits d'êtres fabuleux, fournit une tentative d'explication des phénomènes naturels et humains destinée à présenter, sous une forme concrète et imagée, une idée abstraite, une doctrine philosophique. Il y a nécessaire complémentarité entre *mythos* et *logos*. C'est ce qu'il se passe dans le mythe de la Caverne de Platon où l'enchaînement des hommes, prisonniers d'eux-mêmes, de l'opinion régnante, puis leur arrachement pour l'ascension vers la Lumière, en apprenant inlassablement et la nécessaire redescente vers les hommes encore enchaînés, peuvent être perçu comme un résumé de la vocation de la Maçonnerie.

Selon Platon, le mythe a cinq caractères :

1/ c'est un récit fictif comportant une action et des personnages ;

2/ il rompt avec la démonstration dialectique et la remplace, c'est un autre type de discours non plus abstrait mais imagé, non plus déductif mais narratif, non plus argumentatif mais suggestif ;

3/ ce n'est pas une méthode pour chercher le vrai, mais un moyen pour exposer du vraisemblable ;

4/ s'il n'a pas prétention à la vérité certaine, il a prétention au sens, un sens caché, il est porteur de message. Il demande donc à être dépassé, interprété ; il reste très souvent ouvert sur de multiples niveaux de

significations qu'un simple commentaire ne saurait épuiser ; il est différent de l'*allégorie* dont le sens est explicité image après image ;

5/ le mythe contient implicitement une double intention pédagogique : il éclaire l'interlocuteur en difficulté, il aide autant à la réflexion qu'à la compréhension, même s'il n'est qu'intermédiaire ; il n'a pas seulement une morale, il est un stimulant moral.

Les Maçons veulent faire du mythe la base de leur quête spirituelle de sens, et s'ils se disent spiritualistes, c'est par raison et non par révélation. *Si la religion est révélation, la philosophie est réflexion, la spiritualité est recherche* et au REAA – c'est l'une de ses spécificités – *dans sa recherche, chacun est libre de vivre la foi qu'il a élue*.

La légende (de *legenda* ce qui doit être lu, récit contenant un ou des enseignements reposant sur une vérité oubliée) est dépassée par le mythe. Le mythe d'Hiram est plus grand que l'allégorie légendaire dans ses fragments énigmatiques du grade de Maître. Sous la dimension anecdotique que l'on peut attribuer à la légende, le mythe agit pour la transformation intérieure de ce héros que nous sommes appelés à devenir[4].

Si le signe conventionnel n'est compris que par les membres d'une sphère linguistique donnée, le propre d'un *symbole* est d'établir entre lui et celui qui cherche à le pénétrer un rapport qui varie selon l'individu, selon l'homme qui le contemple. La structure matérielle du symbole importe moins que ce qu'il suggère à l'homme à qui il est offert. Ce que crée le symbole est donc fonction des réactions du spectateur. S'agissant d'indémontrable, l'interprétation personnelle ne saurait s'imposer à l'autre et s'ériger en dogme. « La lettre enseigne les faits, l'allégorie ce qu'il faut croire, la morale ce qu'il faut faire, l'anagogie ce vers quoi il faut tendre », dit l'adage.

L'origine, les origines[5]

En 1730, Samuel Prichard dans *Masonry dissected* relate : « L'institution originelle de la société des Francs-Maçons est fondée sur les Arts et les Sciences, principalement sur la Géométrie. »

Les grands débats des historiens sur l'origine de la Franc-Maçonnerie présentent un grand intérêt, mais n'ont pas encore proposé une thèse pleinement satisfaisante.

– La théorie de la transition entre opératifs (dont à ce jour, nous ne savons rien) et les spéculatifs, « les acceptés », nous apparaît aujourd'hui dépassée.

– Les chercheurs accréditent aujourd'hui la thèse de l'emprunt. La Maçonnerie spéculative aurait, à l'origine, délibérément emprunté des textes et des pratiques des opératifs de façon indépendante, sans filiation directe (ni autorisation) ou à d'autres organisations[6]. Par exemple, l'expression (et non le symbole) de « Grand Architecte de l'Univers » (ou « de la Terre ») est utilisée par Philibert de l'Orme dans *L'Architecture* en 1567 ou par Kepler en 1596 et en 1609. Dans les textes maçons, on la retrouve dans le MS n° 4 de Dumfries, puis dans les *Constitutions* d'Anderson.

– Certains rites compagnonniques se référant aux légendes Salomoniennes, principalement dans les métiers du bâtiment, sont proches de ceux des Francs-Maçons.

Le compagnonnage est une forme d'initiation fondée sur un métier avec des liens fraternels. L'histoire du compagnonnage est totalement indépendante de celle de la Franc-Maçonnerie, bien que certains d'entre eux (tels Raoul Vergez à la Loge de Tarbes) aient été initiés dans les loges maçonniques. Leurs rituels et symboles partagent avec la Maçonnerie bien des éléments communs. Ce sont les deux sociétés initiatiques les plus anciennes du monde occidental. Signalons pour mémoire l'existence dès le Xe siècle d'un compagnonnage musulman (*futuwwa ahilik*).

Quant à la Maçonnerie française, elle ne procède pas d'une fondation directe et autoritaire de la Maçonnerie anglaise, mais de l'initiative de Francs-Maçons d'origine britannique établis sur le sol français.

Écossais, écossisme

Nos rituels ne proviennent pas d'Écosse bien que nous utilisions l'expression Franc-Maçonnerie Écossaise.

La Maçonnerie d'Écosse de l'époque de William Schaw a créé les *gentlemen masons*, premiers Maçons non opératifs, néanmoins peu assidus en loge. Sir Robert Moray, initié le 20 mai 1641 dans la Loge Mary's Chapel d'Édimbourg, n'y reviendra qu'une seule fois. Au XVI^e^ siècle, les Maçons acceptaient dans les loges des membres extérieurs aux métiers traditionnels de la Maçonnerie opérative. La Loge de Haughfoot, prés d'Édimbourg, mentionne sur son registre, en date du 22 décembre 1702, la particularité d'être exclusivement spéculative, sans aucun maçon ou constructeur de métier.

Cependant, les spéculatifs et les loges les réunissant sont historiquement d'origine anglaise. Leurs membres, essentiellement sensibilisés par l'entraide mutuelle et la bienfaisance, recherchaient « une sociabilité apaisée », dans le contexte de l'époque, sans oublier le plaisir de banqueter de concert.

Certains disent que le REAA s'est inspiré des Loges Écossaises installées par les stuartistes, en particulier à Saint-Germain-en-Laye. Les régiments irlandais et écossais qui suivirent la fortune des Stuarts auraient mis en place des loges maçonniques ; dont une qui aurait été créée en 1688 et serait devenue civile, sous le nom de *Parfaite Égalité* en 1752. Il y eut probablement en France une coexistence de loges Écossaises jacobites, d'esprit traditionnel, catholiques (partisanes des Stuarts), constituées selon

les anciennes Règles, sans avoir à répondre de leurs actes à une autorité obédientielle supérieure, et des loges anglaises dites *andersonniennes*, « modernes » et immatriculées à Londres. La première loge anglaise fondée en France aurait été Amitié et Fraternité à Dunkerque en 1721[7].

D'autres pensent qu'on nommait « Écossais » en France les Maçons pratiquant un autre Rite que les « modernes », faisant référence à la Grande Loge de Londres de 1717. Pour d'autres encore, le rite est dit *Écossais* pour surtout ne pas être anglais, *Ancien* par opposition aux Modernes et *Acceptés*, car extérieurs aux Métiers.

Plusieurs Loges peuvent avoir inspiré le REAA. Vers 1730 est apparu en Angleterre l'expression *Scots Master* concernant des grades au-delà de celui de Maître. On relève aussi l'existence de la *Scots masons Lodge* en 1734, et il est fait mention de réception de Maîtres Maçons Écossais à la Loge Bath en 1735. Mais surtout, en 1740, des Frères « ont été faits Maîtres Maçons Écossais » selon le livre d'architecture de la *Old Lodge* nº 1 à Londres.

Mentionnons l'existence de la « Très Respectable Société des Maîtres "Écossois" de la Très Vénérable et Très Respectable Loge de l'Union », fondée le 30 novembre 1742. Cette loge sera très active et favorisera, en Prusse et au-delà, la création de nombreuses loges ; elle pourrait apparaître comme l'une des premières Mères Loges Écossaises.

À Marseille, la Loge Saint-Jean d'Écosse se déclarait « Mère Loge Écossaise de Marseille », se réclamant d'une patente (légendaire ?) provenant directement d'Écosse par le biais d'un aristocrate jacobite. Elle sera en correspondance avec de nombreuses villes en Provence puis de toute la France et même en Martinique. Cette Mère Loge Écossaise, entre autres, donnera en 1770 des constitutions à la Loge parisienne de Saint-Lazare, qui deviendra Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social, celle-là même où Grasse-Tilly sera reçu.

La première mention de degrés « Écossais » serait apparue en France à Bordeaux vers 1740. On trouve l'expression « Écossais » dans *L'Ordre des Francs-Maçons trahis* (1742) de l'abbé Pérau qui parle d'un « grade supérieur ou écossais ».

Le terme d'Écossisme désigne le Rite Écossais Ancien et Accepté dans sa globalité en France alors que dans la plupart des pays et notamment aux États-Unis, il ne concerne que les grades supérieurs au 3e degré. Dès l'origine, la Maçonnerie écossaise souhaite approfondir les perspectives intellectuelles de l'Ordre, considérant qu'il est en permanence menacé d'appauvrissement (thème récurrent).

Rappelons que James Anderson de la Grande Loge de Londres, chargé de réunir et de compiler l'histoire de charges et règlements d'après les Anciennes Constitutions[8], publia en janvier 1723 *Les Constitutions*, marquées par leur libéralisme et leur tolérance envers les pratiques religieuses en vigueur, tant catholiques que protestantes, mais aussi politiques avec les jacobites et hanovriens. L'œuvre sans doute collective (avec notamment la participation de J.T. Desaguliers) connut une seconde réédition remaniée en 1738 et reconnaissant la régularité des loges d'Écosse, d'Irlande, d'Italie et de France, sous l'autorité de leurs propres Grands Maîtres, respectant toutes les mêmes statuts, devoirs et règlements… Toutes les organisations maçonniques du monde se réfèrent ainsi à l'une ou l'autre.

Ce mouvement de rassemblement anglais fut très rapidement imité, en Irlande (1725), en France (1728, première Grande Loge de Paris dite de France, 1736), en Écosse (1736). Le 26 juin 1773 est créé le Grand Orient de France[9], par scission de loges provenant de la Grande Loge de France.

L'institution du fameux Mot de Semestre provient des conséquences de cette séparation de 1773.

1. Cf. *supra*, « Généralités sur les Rites maçonniques ».

2. Date de la première occurrence du mot, dans Rabelais, *Cinquiesme Livre*, éd. Ch. Marty-Laveaux, chap. XLIII, p. 166.

3. H. Masson, *Dictionnaire initiatique*, Paris, Belfond, 1970.

4. Voir J.-C. Mondet, *Du chevalier d'Orient au chevalier Kadosch*, Monaco, Le Rocher, 2009.

5. Voir *supra*, livre I, « Histoire de la franc-maçonnerie française ».

6. Voir les travaux publiés dans *Renaissance traditionnelle*, avril 1999 ; ceux d'Éric Ward dans *AQC*, nº 91, 1978 ; de Colin Dyer, au sujet du MS Grand Lodge nº 1 daté de 1583, introduisant essentiellement des nouvelles règles qui ne se réfèrent plus à la pratique opérative mais possèdent un caractère moral et religieux, 1986 ; *L'Invention de la franc-maçonnerie*, de Roger Dachez (Paris, Véga, 2008).

7. Il n'y a aucune preuve tangible sur son existence ni sur son fondateur, mais l'ancienne loge canadienne des *Francs-Maçons régénérés* la citerait au XIXe siècle.

8. En fait, il établit une filiation directe entre les écrits anciens et les siens propres.

9. Cf. les déclarations et manifestations de son bicentenaire de 1973.

CHAPITRE II

Le Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA)

De (multiples) racines possibles

1/ Le grade de Maître Écossais est probablement né à Londres vers 1733 et a été détrôné par celui de *Royal Arch* ultérieurement (mentionné à Dublin en 1744). Ce 4e grade ne serait apparu qu'à la fin du XVIIIe siècle en Écosse et en 1743 en France, sous l'appellation fréquente de *Maître Parfait*. Cette 4e cérémonie s'inspirait de la reconstruction du second Temple par Zorobabel et allait inaugurer probablement le développement de l'Écossisme.

2/ Une loge de Maîtres Écossais fut fondée vers 1745 à Bordeaux, sous le titre distinctif de *Parfaite Loge d'Écosse de Saint-Jean de Jérusalem* (peut-être par Étienne Morin), recevant uniquement des anciens VM ou des surveillants. Ils se considéraient comme les *Grands Surveillants* des loges symboliques, capables de prescrire la Règle et de la faire observer. Une loge écossaise était tout simplement ce que nous appelons aujourd'hui une Loge de Perfection. Il fut pris l'habitude de désigner les loges ordinaires du nom de loge anglaise ou bleue, en référence à la couleur du cordon du Maître Moderne, celui des Maîtres Écossais étant rouge.

3/ Les discours du Chevalier de Ramsay de 1736[1] et de 1737[2] introduisent le thème de la Chevalerie de l'Esprit en ses rôles de protecteur, de gardien, de constructeur, de transmetteur, de fédérateur ; c'est donc une véritable charte de spiritualité et un code général de pensée et d'action. Cette double réalité initiatique et traditionnelle affirme la spécificité du REAA et constitue l'Écossisme.

4/ Ce Rite n'était à l'origine qu'un système de Hauts Grades et n'était pas pratiqué dans les loges symboliques, mais pour se différencier des loges bleues des modernes, ils établirent un Rite qui leur fut propre, inspiré des *Anciens*, mais plus proche du déisme philosophique que du théisme de l'« Ahiman Rezon » de Dermott (voir *infra*).

5/ Les Hauts Grades se développent dans la seconde partie du XVIII^{e} siècle, sous des appellations plus ou moins lyriques et à orientations héroïques et généreuses. Il apparaît nécessaire de les ordonner pour constituer une progressivité initiatique par une Maçonnerie de Perfection en 10 puis 14 degrés. La première Grande Loge de France, dans un règlement du 11 décembre 1743, en son article 20, voulut limiter par un décret les prérogatives que s'attribuaient ces Maîtres Écossais, mais elle reconnut leur légitimité le 24 juin 1743.

6/ Caractérisée par sa foi en la perfectibilité de l'Homme (Montaigne), la Maçonnerie des Anciens, tournée vers les individus, leur propose une démarche initiatique, véritable ascèse dans la recherche d'une autonomie spirituelle (le criticisme de Kant) et du perfectionnement de soi par la Connaissance. Elle se différencie de la Maçonnerie anglaise des Modernes, tournée vers les problèmes de société du moment, récusant tout despotisme et en particulier celui de l'Église, à la morale libérée à la façon de Roger Martin du Gard : « La Loi Morale, c'est nous qui l'avons faite, ce n'est pas nous qui avons été faits par elle ! »

Le REAA se définit comme un ordre initiatique, procédant par degrés, du 1er au 33^{e}, et permettant à ses adeptes de progresser dans cette hiérarchie

de degré en degré pour autant que leurs facultés et leurs moyens propres le leur permettent.

Chacun de ces degrés sanctionne l'acquisition d'un certain niveau de Connaissance et permet d'accéder à un état de plus en plus élevé de sagesse. Voie traditionnelle, il s'inspire de la grande diversité des mythes et des symboles universels et, s'il fait référence à des religions, c'est que l'aspect mythique qu'elles recèlent constitue une richesse essentielle du patrimoine de l'humanité et non de tel ou tel groupe humain comme le suggère souvent une approche historique des religions.

Diverses interprétations sur l'acte de naissance du REAA sont formulées… De filiation anglaise et écossaise, le développement fut continental et en particulier français. Des hommes, des textes, ont été ou peuvent être considérés, dans une lignée successive, comme « grands témoins », voire dans leur ensemble, fondateurs de l'Écossisme. Nous nous limiterons à en aborder les pôles saillants.

William Schaw (1550 ? -1602)

Il fut nommé en 1583 intendant des bâtiments royaux du roi Jacques VI d'Écosse. Il s'intitule lui-même surveillant général des Maçons d'Écosse (*General Warden*). Il publie en 1598, puis en 1599, deux codes de statuts (retrouvés en 1860), rédigés en scots et non en vieil anglais, réglementant l'organisation de toutes les loges du Royaume et incluant la pratique du Métier et la conduite des Maçons en Écosse.

Distinctes des structures de la corporation des différents Métiers, elles avaient la charge de conférer aux ouvriers les deux grades d'Apprenti-entré (qui donnait la faculté de rechercher l'emploi auprès d'un Maître) et celui de Compagnon du Métier (*Fellow craft*) ou Maître (séparés en deux degrés

au XVIII[e] siècle) qui leur permettait de solliciter leur entrée dans la guilde des Maîtres.

L'intention de William Schaw était que ses loges soient des organismes locaux, permanents, coordonnés et supervisés au niveau national par le surveillant national des Maçons. La Franc-Maçonnerie moderne (spéculative) était née[3], avec un rituel, une tradition, le partage d'un secret simplement opératif – ou professionnel au début – au sein, suivant l'appellation du Métier, de la loge, mais avec une signification nouvelle. Ces *gentlemen masons* reçus, mais sans lien au Métier, allaient développer cet esprit et ces particularités, en Écosse et ailleurs.

André Michel Ramsay (1686-1743)

Ses apports furent essentiels à ce que deviendra l'Écossisme. Cet aventurier du religieux né à Ayr en Écosse en 1686 était fils d'un père calviniste et d'une mère anglicane. Successivement calviniste, puis quaker[4], il devint anabaptiste[5].

Peut-être avait-il étudié Montaigne, sous l'influence de cet autre Périgourdin d'origine qu'était Fénelon, dont il fut le disciple, voire l'exécuteur testamentaire, et qui l'amena au catholicisme avant de s'adonner au quiétisme[6] après 1715.

Fait Chevalier de Saint-Lazare par le Régent de France en 1723, membre de la Royal Society en 1729, Michael de Ramsay fut donc toute sa vie à la recherche d'un équilibre spirituel et d'une conception du sens de la vie plus établie et plus acceptable après ses nombreux voyages successifs en terres dogmatiques. Il en récusait leurs affirmations de vérités indiscutables, totalement opposé à la notion de prédestination, convaincu, comme l'auteur des *Essais*, de la perfectibilité de l'Homme.

Ne nous étonnons donc pas si la Maçonnerie et sa religion naturelle l'ont séduit. Il aurait été initié le 13 mars 1730 à la Loge Horn de Westminster (celle qui initia Montesquieu) et dont le duc de Windsor fut VM. Il est surtout connu par les Enfants de la Veuve, pour ses discours. Le premier (en dépit de certaines allégations fantaisistes) inspira probablement la création des premiers ateliers spécifiquement de Hauts Grades prétendant rétablir la pureté originelle des Traditions maçonniques pour se distinguer des Maçons « ordinaires ». Dans une première partie de ce discours, il énonce particulièrement les buts que se propose l'ordre :

> Les hommes ne sont pas distingués essentiellement par la différence des langues qu'ils parlent, des habits qu'ils portent, des pays qu'ils occupent, ni des dignités dont ils sont revêtus. Le monde entier n'est qu'une grande république dont chaque nation est une famille, et chaque particulier un enfant. C'est pour faire revivre et répandre ces anciennes maximes prises dans la nature de l'homme que notre société [les Francs-Maçons] fut établie. Nous voulons réunir les hommes d'un esprit éclairé et d'une humeur agréable, par l'amour des Beaux-Arts […]. Nos ancêtres, les Croisés, voulurent réunir ainsi dans une seule confraternité les sujets de toutes les nations […] le but unique est la réunion des esprits et des cœurs, pour les rendre meilleurs et former dans la suite des temps une nation spirituelle […].
>
> La saine morale est la seconde disposition requise dans notre société. Nous bannissons de nos loges toute dispute. Nous avons aussi nos mystères ; ce sont des signes figuratifs de notre science, des hiéroglyphes très anciens et des paroles tirées de notre Art[7].

Puis Ramsay aborde l'origine « comme le goût suprême de l'ordre et de la symétrie et de la projection ne peut être inspiré que par le Grand

Géomètre Architecte de l'Univers dont les idées éternelles sont les modèles du vrai beau » et son institution par les Croisés en Terre Sainte et son passage en Europe, le goût pour les Arts Libéraux (troisième qualité requise).

Il existe différentes versions de ce(s) discours. Celle du 26 décembre 1736 à Paris lui valut d'être nommé dès le lendemain Grand Orateur par Lord Derwentwater, Grand Maître de l'Ordre. Il devait en donner une seconde lecture (complétée, modifiée et nettement plus ésotérique) à la tenue de Grande Loge du 24 mars 1737. Mais son protecteur, le cardinal de Fleury, auquel il soumit le texte, pour raison probablement diplomatique[8], s'y opposa. On n'entendit plus parler de Ramsay, qui mourut le 6 mai 1743 à Saint-Germain-en-Laye, mais le discours resta, fréquemment publié et à l'occasion quelque peu modifié.

Ramsay nous a montré que l'Initiation maçonnique s'appuie fortement sur la Tradition, laquelle s'enracine elle-même dans une culture résultant, au minimum, de la triple rencontre du judaïsme, de l'hellénisme et du christianisme. Une Tradition entendue comme un savoir immémorial et absolu auquel l'Initié souhaite se relier, maillon d'une chaîne qui relie chaque Initié à ses prédécesseurs, depuis l'origine des temps en des éveils successifs de niveaux de conscience ascensionnels.

Nous sommes rattachés à l'Ordre Maçonnique qui, lui, dépasse les particularités toutes humaines des Obédiences. C'est bien le chevalier de Ramsay qui a propagé le concept d'Ordre par analogie avec les ordres de chevalerie ou religieux. Le premier, peut-être, qui a montré comment la Maçonnerie a recueilli les trois types d'Initiation :

– l'artisanale, par la beauté du réalisé ;

– la chevaleresque, en affrontant les forces hostiles du corps et de l'esprit ;

– la sacerdotale, celle des prêtres qui blasonnent le Verbe et la Sagesse.

Anciens et modernes

La FM spéculative s'établit en Irlande vers 1725. Le 20 mai 1753 se constitue à Londres *La Grande Loge des Maçons libres et acceptés selon les anciennes institutions*. En fait, la fondation de la Grande Loge dite des Anciens (*Antients*) se fit en trois étapes. Le 15 juillet 1751, une centaine de Maçons, essentiellement d'origine irlandaise, qui s'étaient vus refuser l'entrée dans les loges londoniennes, se réunissent à Londres dans le quartier de Soho et forment un grand comité de la très ancienne et honorable confrérie des Maçons libres, regroupant les six loges qu'ils viennent de créer. Il est fait mention en juin 1752 des dénominations Anciens et Modernes, qui conduiront la transformation le 20 mai 1753 de Grand Comité en Grande Loge[9].

Grande Loge dite des anc(t)iens ou Grande Loge Atholl, du nom de famille de plusieurs Grands Maîtres, sous l'influence d'un immigré irlandais peintre en bâtiments, devenu courtier en vins : Laurence Dermott (1720-1791).

Celui-ci écrivit en réaction à l'ouvrage majeur d'Anderson[10], les *Constitutions des Anciens* ou *Constitutions de la Grande Loge de 1753*, un ouvrage intitulé *Ahiman Rezon*, pouvant être traduit en : *Lois des Frères désignés ou choisis*[11]. Il publia une première édition en 1756, puis une seconde en 1764.

Les Anciens reprochaient aux membres de la première Grande Loge dite de 1717 d'avoir dénaturé la Tradition (modifications dans les cérémonies et les secrets maçonniques) et entendaient la restaurer dans sa pureté originelle. Pour les déprécier, ils les qualifièrent de « Modernes ». Ainsi, les Anciens étaient plus récents que les Modernes !

Les modifications essentielles aux *Constitutions* de 1723, en dehors de la réintroduction du mot « Landmark » (sorte de loi morale, principes

fondamentaux, en 25 points qui devaient être préservés), concernent en particulier les éléments suivants :

– l'introduction du « Royal Arch » donné à la deuxième partie du grade de Maître et conféré uniquement à ceux qui avaient été VM d'une loge (1764) ;

– quiconque désire devenir FM doit être informé qu'il doit croire fermement dans l'existence de la Divinité, qu'il doit l'adorer et lui obéir en tant que Grand Architecte et Gouverneur de l'Univers ;

– il est tenu d'adhérer aux grands principes essentiels de la religion révélée sur laquelle tous les hommes sont d'accord, alors que la façon et les formes d'adoration sont laissées à leur propre jugement ;

– la FM recommande et enseigne la religion et la moralité comme essentielles à sa propre prospérité et au bonheur de ses membres. Un athée ne peut pas être admis parce qu'il ne pourrait se considérer comme lié par une obligation religieuse ;

– toutefois, la FM n'enquête pas sur les religions particulières ou la dénomination de ses membres. C'est là une question qu'il est sage de laisser à Dieu et à eux-mêmes ;

– la moralité et les devoirs religieux du Maçon sont contenus dans ce commandement : « Tu aimeras le seigneur ton Dieu de tout ton cœur et tes voisins, comme toi-même. »

Contrairement à une croyance répandue, la Maçonnerie des Anciens est plus déiste que celle des Modernes. Des pourparlers entre les deux groupes maçonniques rivaux ont lieu entre 1809 et 1813 afin de les réunir, les deux Frères royaux, le duc de Kent et le duc de Sussex étant placés respectivement à la tête des Modernes et à celle des Anciens. La Grande Loge Unie d'Angleterre naît le 27 décembre 1813 (387 loges pour la Grande Loge dite de 1717 et 280 pour la Grande Loge des Anciens de 1753). Ses statuts édités en 1815 diffèrent de ceux d'Anderson de 1723 marqués par la Tradition de Métier. Les Anciens imposent leur croyance en

Dieu, alors que Desaguliers et Anderson ont préconisé la liberté du culte pour chaque Maçon.

Les grandes Constitutions de 1762, dites « de Bordeaux »

Elles auraient été élaborées par neuf commissaires du 20 au 22 septembre 1762[12] ; éléments très controversés pour les historiens, en raison d'homonymies et de l'absence de textes originaux. Selon le très documenté bibliothécaire de la GLDF, Albert Lantoine (1859-1949) et d'autres chercheurs, deux organisations, à l'époque, se partagent en France le pouvoir sur les 30 degrés au-delà du troisième.

La Grande Loge de Saint-Jean de Jérusalem crée en France des ateliers que l'on peut assimiler aux Grades de Perfection, en 15 grades, se terminant par celle de Rose-Croix, comportant un Conseil des Chevaliers d'Orient Souverains Princes Maçons et une organisation chapitrale, le Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, qui ne fit plus parler de lui après 1782.

Cependant, deux points, prétendus essentiels, doivent être examinés.

1/ La nomination par le Souverain Grand Consistoire des Sublimes Chevaliers de Royal Secret et Princes de la Maçonnerie de neuf commissaires siégeant à Bordeaux du 20 au 22 septembre 1762. Lesdits commissaires auraient élaboré des textes fondateurs intitulés « Règlements, Arrêtés en 35 articles, Instituts en 18 articles, Règlements Généraux en 26 articles et Constitutions de la Maçonnerie de Perfection, en 7 classes et 25 degrés », dont les titres et l'ordre n'ont jamais été modifiés. Ces documents, unifiant et synthétisant les 25 grades du Rite de Perfection, vont générer ultérieurement le Rite Écossais Ancien et Accepté. Remarquons que le dernier grade

s’intitulant Souverain Prince de Royal Secret ne serait apparu que vers 1768.

Le SCDF a publié en 1832 une collection des décrets, arrêtés et décisions comportant :

– règlemen(t)s : 22 septembre 1762, les Constitutions du Souverain Grand Consistoire établi à l’Orient de Bordeaux (avec adjonction de textes dits intermédiaires rassemblés par le Frère Jubé, mais ne citant aucune source)[13] ;

– constitution : 1er mai 1786, Constitutions, Statuts et Règlements Généraux du grand Frédéric II, roi de Prusse.

2/ Ces 25 grades du Rite de Perfection auraient été transmis avec délivrance d’une patente de *député*[14] et de Grand Inspecteur au Frère Étienne Morin, en août 1761, partant propager à Saint-Domingue le Rite avec capacité de créer, c’est-à-dire d’admettre aux Hauts Grades des Frères du Nouveau Monde (voir *infra*).

Ces Constitutions restent une énigme. L’original de ce document n’a jamais été retrouvé. De nombreux auteurs contestent l’existence de ces textes ou la date de leur rédaction ou encore leur contenu, dont Albert Lantoine, membre du SCDF en 1924, Albert Pike mais aussi et plus récemment Alain Bernheim, dont les travaux sur le manuscrit Francken de 1771[15] et son remarquable ouvrage, *Une certaine idée de la franc-maçonnerie*, précise que la première allusion connue à ce document de 1762 se trouve dans le corps du texte signé par Morin, établissant un Grand Chapitre de Princes du Royal Secret à Kingston le 30 avril 1770.

Comment était structuré ce Rite de Perfection ? Il s’agissait de sept classes au sein desquelles la progression entre chaque degré était fixée en nombre de mois tels que :

– *première classe* : 1er Apprenti, 2e Compagnon, 3e Maître (15 mois) ;

– *deuxième classe* : 4e Maître Secret, 5e Maître Parfait, 6e Secrétaire Intime, 7e Intendant des Bâtiments, 8e Prévôt et Juge (21 mois

minimum) ;
– *troisième classe* : 9e Chevalier Élu, 10e Chevalier Élu des 15, 11e Élu Illustre Chef des 12 tribus (7 mois) ;
– *quatrième classe* : 12e Grand Maître Architecte, 13e Chevalier Royal Arche, 14e Grand Élu Ancien Maître Parfait (5 mois) ;
– *cinquième classe* : 15e Chevalier de l'Épée, 16e Prince de Jérusalem, 17e Chevalier d'Orient et d'Occident, 18e Chevalier Rose-Croix, 19e Grand Pontife ou Maître *Ad Vitam* (9 mois minimum) ;
– *sixième classe* : 20e Grand Patriarche, 21e Grand Maître de la Clef de la Maçonnerie, 22e Prince du Liban Chevalier de Royal Hache (9 mois) ;
– *septième classe* : 23e Souverain Prince Adepte Chef du Grand Consistoire, 24e Illustre Chevalier Commandeur de l'Aigle Blanc et Noir (qui deviendra l'actuel 30e Chevalier Kadosch), 25e Très Illustre Souverain Prince de la Maçonnerie, Grand Chevalier Sublime Commandeur du Royal Secret ou Prince Sublime (15 mois) qui deviendra l'actuel 32e degré. Nous reviendrons sur ces appellations.

Étienne Morin (Cahors, v. 1717-Kingston 1771)

Personnage central quant à la propagation de l'Ordre aux Antilles et en Amérique et notamment l'organisation et la diffusion des Hauts Grades. Fondateur des *Élus Parfaits* en 1745 à Bordeaux, dont il va signer les Règlements, il y institue une Mère Loge de l'Écossisme avant celles de Marseille et Lyon. Il reçoit le 27 août 1761 de la GLDF des lettres patentes pour établir « dans toutes les parties du monde la Parfaite et Sublime Maçonnerie, fonder des loges, admettre et élever des Frères aux sublimes degrés de la plus haute perfection… ».

Les 25 sublimes degrés seront définis en 1762 à Bordeaux. Communiqués à Henry Francken (nommé Très Grand Inspecteur Adjoint), qui les transcrira en anglais sous le nom d'« Ordre du Royal Secret », appelé ultérieurement « Rite de Perfection », et les signera comme « Prince du Royal Secret ». Ce manuscrit fut retrouvé à Londres en 1976-1977[16]. Il recopiera deux autres manuscrits retrouvés en 1935 (Massachusetts) et 1970 (Lancashire), concernant les rituels du 4e au 25e degré.

Le 12 novembre 1796 furent constitués à Charleston par Isaac Hyman Long, des Députés Inspecteurs Généraux, dont le comte de Grasse-Tilly et son beau-père, Jean-Baptiste de la Hogue. Le 13 janvier 1797 fut ainsi créé un Grand et Sublime Consistoire du 25e degré.

De nombreuses querelles ont eu lieu au sujet de la ou les patentes « Morin » jusqu'à la fin du siècle dernier. Aujourd'hui, les historiens et les chercheurs (Maçons ou non initiés) ont démontré l'existence d'Étienne Morin et des pouvoirs qui lui avaient été confiés[17]. L'enjeu, bien qu'occulté à ce jour dans la plupart des organisations maçonniques européennes concernées, est l'un des critères de la légitimité du REAA ! Il s'agit bien de sa source immédiate : l'ordre du Royal Secret appelé improprement Rite de Perfection. Nous nous limiterons à l'évocation de deux documents qui justifient l'existence de Morin :

1/ Selon une lettre[18] adressée le 15 novembre 1766 par la GLDF à la Loge bordelaise *L'Amitié* en réponse à plusieurs questions, il est précisé la révocation (décision de la Grande Loge de France du 17 juillet 1766) des pouvoirs et de la patente de Morin (il en avait donc une !) et l'attribution au Frère Martin, successeur dudit Morin entre la France et les Antilles : « pour concilier tout et rétablir l'uniformité en supprimant la variété et la nouveauté. À l'égard des Lettres de Constitutions pour travailler dans les grades supérieurs, elles vous seront expédiées dès que le Travail commencé par les commissaires [ceux de 1762 ?] sera

achevé : les difficultés et le projet ont été communiqués au VF Vuibert, votre député qui sans doute vous en rendra compte ».

À l'époque, c'est la GLDF qui délivrait les patentes pour les Hauts Grades. Elle se considérait alors comme souveraine sur l'ensemble des grades de la Maçonnerie. Cependant, des tenues de Hauts Grades sont bien pratiquées depuis de nombreuses années ; la première divulgation des rituels (essentiellement les *catéchismes* ou instructions) eut lieu à Metz en 1763 : *L'Affaire Pincemaille ou les Secrets de l'Écossisme imprimés et vendus aux profanes*, sous le nom de : *Conversations allégoriques organisées par la Sagesse.* La Grande Loge convoquera le Frère Pincemaille à Paris en octobre 1764 mais l'absoudra le 7 février 1765 et entreprendra de récupérer et de faire passer au pilon l'ensemble des documents édités. Bien sûr, tout ne fut pas détruit…

2/ En décembre 2001, Michel Barat, Grand Maître de la GLDF, remit à Hubert Greven, Grand Commandeur du SCDF, l'une des copies originales manuscrites (établie entre juillet 1804 et mars 1805) des « lettres patentes et pouvoirs accordés par la Grande Loge et Souverain Grand Conseil des Sublimes Princes de la Maçonnerie à Étienne Morin Respectable Frère de l'Orient de France ». Cette copie, provenant des fameuses archives russes restituées en 2000 à la GLDF, contient les quatre premières pages, aujourd'hui disparues, du registre de Grasse-Tilly. Elle authentifie surtout la filiation des pouvoirs de Morin à Grasse-Tilly, par la soumission (nomination) de Grasse à la *patente Long* (sa constitution d'Inspecteur Général de l'Ordre des Sublimes Princes du Royal Secret par Hyman Isaac Long – ?-1797).

Les grandes Constitutions de 1786, dites « de Berlin »

Précédées par les Grandes Constitutions Maçonniques ratifiées à Berlin le 25 octobre 1762, celles dites du 1er mai 1786 furent prétendument signées par Frédéric II, roi de Prusse, peu avant sa mort. Conscient des grands désordres qui mettent en péril l'Ordre Maçonnique placé sous sa protection et son commandement, le souverain décide d'assembler et de réunir en un seul corps de Maçonnerie tous les Rites du Régime Écossais dont les doctrines sont, de l'aveu de tous, à peu près les mêmes que celles des anciennes institutions, en un Rite dit Ancien ou Rite Ancien et Accepté[19]. Dans ce texte, relevons :

– « que tout Maçon sera tenu de parcourir successivement chacun des degrés du rite, avant de parvenir au plus sublime et dernier, celui de 33e, Grand Inspecteur Général de l'ordre qui *surveillera, dirigera et gouvernera tous les autres* » ;

– « il sera constitué un seul Suprême Conseil dans chaque grande nation, royaume ou empire d'Europe mais deux en Amérique septentrionale… ».

Ces grandes constitutions et l'organisation du 33e degré semblent avoir vu le jour « sous influence française » en Amérique vers 1802. Les recherches d'Albert Lantoine confirment cette hypothèse.

À ce jour, il n'a pas été retrouvé l'exemplaire original, seules des copies existent (Dalcho, Juridiction Nord États-Unis, qui y fait allusion dans la circulaire aux deux hémisphères, sans en donner le texte ; Delahogue – non daté ; Thory, datée de 1805 ; Pyron, datée de 1806 ; Grasse-Tilly, 1817). Malgré les modifications successives, intervenues dans le temps, tous les Suprêmes Conseils du monde s'y référeraient toujours.

La circulaire aux deux hémisphères du SC de Charleston du 4 décembre 1802

Le GC des États-Unis d'Amérique, John Mitchell, convoqua son Conseil Suprême le 10 octobre 1802 en vue d'adresser une circulaire à tous les Maçons des deux hémisphères. Son objectif, selon le Lieutenant Grand Commandeur, Frédéric Dalcho, consistait à : « expliquer l'origine et la nature des degrés sublimes de la Maçonnerie et leur institution en Caroline du Sud[20] ». Mais retracer le cours de la Maçonnerie et fixer avec précision les dates de la Constitution de chacun des degrés relève de la plus grande difficulté. Une commission de trois membres fut chargée de la rédaction de cette Circulaire ce même jour, qui fut présentée à ladite assemblée du 4 décembre 1802. C'est, pour certains auteurs, l'acte de naissance du REAA.

Observons dans cette Circulaire que les origines françaises du Rite sont clairement indiquées : « Quand le Frère Morin arriva à Saint-Domingue, conformément à sa patente, il nomma le frère H. Hayes Inspecteur Général délégué pour l'Amérique du Nord. Le 31 mai 1801, le SC du 33^{e} degré pour les États-Unis fut inauguré le 21 février 1802, notre Illustre Frère le comte Alexandre de Grasse [Tilly], inspecteur général délégué fut nommé Grand Commandeur des Antilles Françaises. »

Suivent les dénominations des degrés maçonniques, conférés par la Loge Symbolique (1er, 2^{e}, 3^{e}) ; puis les six suivants, conférés par la Grande Loge Sublime ; du 10^{e} au 15^{e} par les Princes de Jérusalem ; du 16^{e} au 24^{e} conférés par le Conseil des Grands Inspecteurs et enfin du 25^{e} aux 30, 31, 32^{e} : Prince du Royal Secret, conférés par le Conseil des Grands Inspecteurs qui sont Souverains de la Maçonnerie, et les 33^{e} Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Officiers nommés à vie.

L'extrait fidèle des délibérations du Conseil signé par le Grand Commandeur John Mitchell[21] est certifié par Abraham Alexander, Secrétaire du Saint-Empire, en date du 4 décembre 1802.

Ainsi s'est donc créé le Rite Écossais Ancien et Accepté, ensemble original et progressif en 33 degrés, constitué et étendu à partir des 25 degrés

du Rite de Perfection au sein du Suprême Conseil des États-Unis fondé à Charleston qui, par le jeu des cooptations successives, tenait directement ou indirectement ses pouvoirs d'Étienne Morin[22]. Il apparaîtra en France à partir de 1804.

Alexandre de Grasse-Tilly (1765-1845)

Comte et marquis de Tilly et fils de l'amiral bien connu, Alexandre de Grasse-Tilly fut initié en 1783 dans la Loge Saint-Lazare devenue Saint-Jean d'Écosse (du) le Contrat Social. Il débarqua à Saint-Domingue en 1788 pour recueillir l'héritage de son père, puis se rendit à Charleston, fonda la Loge La Candeur, puis la Loge La Réunion en août 1800. Lors de son retour en France, en juillet 1804, il rejoignit Paris où il déploya une intense activité maçonnique, à la suite de la patente qu'il avait reçue le 21 février 1802 de ce premier Suprême Conseil constitué à Charleston en 1801.

Dans un passage de cette patente, il est écrit : « Certifions aussi que notre susdit T. Ill. F. de Grasse-Tilly est Grand Commandeur à vie du Suprême Conseil des Isles françaises d'Amérique. Autorisons et donnons pouvoir à notre dit Frère de Grasse-Tilly de *constituer*, *établir* et *inspecter* toutes les loges, chapitres, conseils et consistoires de l'Ordre Royal et Militaire de l'*ancienne et moderne Franche-Maçonnerie* sur les deux hémisphères, conformément aux Grandes Constitutions. » On observe ainsi que cette patente donnait à Grasse-Tilly le pouvoir de créer des loges, même dans un pays où la Maçonnerie existait, et ce, dans les deux Rites « Ancien et Moderne ».

À Paris, Vénérable de la Loge Écossaise Saint-Napoléon, il fonde le Suprême Conseil provisoire de trois membres le 22 septembre 1804 et crée le 17 octobre 1804 un Consistoire pour unifier l'Écossisme. Il *établit*

ensuite le Suprême Conseil de France avec le nombre requis de neuf membres le 20 octobre 1804. Il participera à la constitution de la Grande Loge Générale Écossaise du Rite Ancien et Accepté, le 22 octobre 1804[23], dont il sera le représentant du Grand Maître (Louis Bonaparte, puis Kellermann). À partir de là, une série d'événements touchant l'Écossisme français s'enchaîne.

Le 1er novembre 1804, la Grande Loge Générale Écossaise (GLGE) annonce sa naissance par circulaire adressée à toutes les loges de France. La naissance de ce nouveau corps maçonnique inquiète immédiatement le Grand Orient et l'Empereur qui souhaite une Maçonnerie unie pour mieux la contrôler. Les deux obédiences vont devoir amorcer immédiatement des négociations (Roetttiers de Montaleau et Kellermann).

Le 3 décembre 1804, réunis au domicile de Kellermann, les commissaires des deux obédiences signent un *acte d'Union et Concordat* qui unit les deux obédiences (ratifié par chacune d'elle dès le 5 décembre) et définit un nouvel Ordre Maçonnique. Ce même jour, une députation de la GLGE se rend à la fin des Travaux du Grand Orient. Elle est reçue sous la voûte d'acier et Grasse-Tilly, représentant le Grand Maître, prononce « le vœu d'une réunion absolue, franche et éternelle ! ».

Le 29 décembre de la même année, des Frères du Grand Orient sont promus au 33e degré par le SCDF et prêtent serment de fidélité au Suprême Conseil et allégeance au Grand Commandeur de Grasse-Tilly.

Le 9 janvier 1805, la GLGE va déposer ses sceaux, documents et archives au Grand Orient de France conformément aux dispositions de l'Acte d'union et ce compris les rituels des trois premiers degrés du Rite Écossais, et ceux des 30 degrés ultérieurs du Rit Écossais Ancien et Accepté. Le Frère Pyron conservera comme dépositaire les procès-verbaux du concordat.

Dans ses *Annales de la Franc-Maçonnerie*, Guy Chassagnard[24] rapporte le texte écrit au GO de la Loge la Réunion des Étrangers à la suite de la

signature de l'Acte d'Union : « nous continuerons à professer le Rit Écossais que nous avons toujours suivi, nous y joindrons seulement à l'avenir les formes du Rite Ancien et Accepté ». C'est la justification moderne du Rite Écossais Ancien et Accepté issu de l'association opportune des loges symboliques de Rite Écossais Philosophique et d'ateliers dits supérieurs de Rite Ancien et Accepté.

Mais bientôt des dissensions apparaîtront. Nous laissons à des historiens impartiaux la tâche de nous éclairer sur la réalité et le partage des responsabilités. Relevons cependant la controverse concernant l'Acte d'Union (Concordat) : « le GO déclare qu'il unit à lui les Respectables Frères travaillant exclusivement d'après les principes du Rit Écossais Ancien et Accepté ».

Par circulaire du 17 juin 1805, le GO annonce qu'il a créé le 21 mai un Grand Directoire des Rites. Grasse-Tilly considère qu'il s'agit là d'une violation du Concordat. Un arrangement est trouvé, le Suprême Conseil abandonne au Grand Orient l'administration des grades bleus de l'Écossisme du 1er au 3e degré et lui délègue les pouvoirs pour l'administration du 4e au 18e degré. Le SCDF se réserve la direction du 19e au 33e degré (ce *modus vivendi* sera appliqué jusqu'en 1814) et constitue le « Grand Consistoire de France ».

Après bien d'autres péripéties, le 18 août 1815, le SCDF déclare : « le projet de centralisation des rites proposé par le GO n'est pas admissible et il n'y a pas lieu à cette centralisation ». Et par circulaire du 26 août « qu'il vient de consacrer définitivement l'indépendance du *Rit* Écossais Ancien et Accepté ».

Mais après la chute de l'Empire, le SCDF se mit « en sommeil » jusqu'en 1821. Le 6 juin se constituera la Loge de la Grande Commanderie, composée de tous les Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33e « et tous autres Maçons écossais qui obtiendront la faveur d'y être admis ». Il lui succédera le 22 juillet 1822, la Grande Loge Centrale du Rite Écossais

Ancien et Accepté, installée le jour de la Saint-Jean d'hiver. Divisée en trois sections, la première est celle des degrés symboliques jusqu'au 18e, puis du 19e au 32e compris, la troisième est la section d'administration. Cette répartition perdurera jusqu'en 1894.

Mais un autre événement altère à nouveau la sérénité des Travaux. Napoléon III, pour contrôler l'action des Maçons, s'emploie à constituer une seule organisation maçonnique en nommant à sa tête le dévoué maréchal Magnan, par décret impérial du 11 janvier 1862 :

« Napoléon, etc., considérant les vœux manifestés par l'Ordre Maçonnique de France de conserver une représentation centrale avons décrété et décrétons ce qui suit :

– Art. 1. Le Grand Maître de l'Ordre Maçonnique de France jusqu'ici élu pour trois ans, en vertu des statuts de l'ordre, est nommé directement par nous, pour cette même période.

– Art. 2. S. Exc. le maréchal Magnan est nommé Grand Maître du Grand Orient de France. »

Les caciques du GO durent accepter cette décision. (Magnan, profane, reçut le matin de son installation tous les degrés de l'Écossisme !) Ils allaient très vite utiliser l'homme de guerre pour tenter par la force ce que la diplomatie n'avait pu obtenir. Mais allait s'opposer un Frère peu commun de 85 ans !

Jean-Pons-Guillaume Viennet (1777-1868)

Né à Béziers, Jean-Pons-Guillaume Viennet fut lieutenant dans l'artillerie de marine en 1796 et, chef d'escadron en 1815, il rencontra le futur maréchal Magnan. Rayé des cadres en 1827, à la suite d'une publication « séditieuse », il fut élu député la même année. Devenu écrivain, élu

membre de l'Académie française en 1830, il en devint secrétaire perpétuel et mourut en 1868 à l'âge de 86 ans, trois ans après le maréchal Magnan.

Nommé membre du Suprême Conseil le 20 janvier 1826, il occupa les fonctions de Grand Secrétaire Général, Grand Chancelier et fut choisi le 16 janvier 1848 par le Grand Commandeur le duc Decazes comme Lieutenant Grand Commandeur. À la mort du duc Decazes, il devint naturellement le Grand Commandeur du SCDF (24 octobre 1860), et ce, pendant huit années.

Le GO, agité par la querelle de deux Princes de la Maison impériale qui se disputaient la Grande Maîtrise, s'inquiétait de l'avenir, car on parlait de fermer les loges. Viennet interrogea le préfet de police qui lui avoua : « Le Gouvernement avait décidé de laisser aller le Rite Écossais tant qu'il serait de ce monde […] je ne vous impose rien si ce n'est d'embaucher ni accepter aucune loge du Grand Orient. » Mais le Maréchal Grand Maître allait bientôt interpeller le Grand Commandeur du SCDF dans le salon d'un ami commun :

« Disposez-vous à me reconnaître à votre tour, je suis le Grand Maître de toute la Maçonnerie et je ne souffrirai pas de petite église !

– Nous verrons, répondit Viennet. »

Cependant, ce dernier recevait le 1er février 1862 une lettre officielle du Maréchal Grand Maître :

« J'ai l'honneur de vous inviter à demander aux Loges de votre Obédience de se réunir aux Loges du Grand Orient pour travailler dans les Ateliers de la rue Cadet et à vous fondre dans cette grande famille… »

L'académicien qui a jadis quitté l'épée pour la plume répond le 3 février au Maréchal Grand Maître une lettre fort digne : « Nous sommes forcés, *Monsieur le Maréchal* [25], de demeurer tel que nous sommes, de travailler à part, à l'abri de la protection qui m'a été promise, jusqu'au moment où il conviendra à l'autorité publique de nous la retirer. Que l'Empereur explique son décret suivant vos désirs, et je me démets à l'instant de mes fonctions

de Souverain Grand Commandeur Grand Maître, car nos statuts nous obligent à nous soumettre. Quant à ce qui me concerne personnellement, j'ai perdu des dignités bien plus importantes sans en perdre ni le sommeil ni la santé et je suis tout résigné à n'avoir plus d'autre obligation dans ce monde que l'usage de ma plume. »

Le maréchal Magnan déclara le 28 avril en séance du Conseil du GM : « la volonté du Gouvernement n'a pas été de désigner un Grand Maître au Grand Orient et de laisser au Suprême Conseil sa direction actuelle. Il sera heureux de ne devoir qu'à une persuasion fraternelle la réalisation du but qu'il a mission de poursuivre ».

Une polémique s'ensuivit, avec circulaires aux ateliers, celle de Viennet du 14 mai 1862 fut même adressée en copie à l'Empereur. Celui-ci ne déjugea jamais ce vieillard académicien de 85 ans qui, tout en restant courtois, dit au soldat habitué à vaincre que « son attaque est vaine et sa victoire fort incertaine » et qui mit l'empereur en demeure de prendre parti. Ce qu'il ne fit jamais.

Le Maréchal Grand Maître perdit la bataille qu'un seul lieutenant-colonel hors cadre gagna pour le bien et la pérennité du REAA dont les effectifs étaient bien faibles ! Mais l'esprit du Rite était avec lui, il le sauvegarda.

Aujourd'hui oubliée, son activité maçonnique considérable empêcha une évolution qui aurait probablement modifié la Franc-Maçonnerie française et préserva, à l'époque, sinon depuis, l'Écossisme. Sans lui, la fusion, tant de fois poursuivie diplomatiquement par le GO qui se considérait comme la seule puissance maçonnique légitime en France, aurait été cette fois réalisée par la force. Trop peu de Maçons d'aujourd'hui connaissent le détail de ces péripéties, dont on peut dire qu'elles furent favorables, avec le temps, aux deux Obédiences.

Le Convent universel de tous les SC du Rite Écossais Ancien Accepté, dit « convent de Lausanne »

Le convent de Lausanne qui s'est tenu entre le 6 et le 22 septembre 1875 est un point de repère important dans l'histoire du REAA.

La constitution de 1786, dont on identifiait mal les législateurs, apparaissait contestable. Aussi, les Suprêmes Conseils existants décidèrent de l'entériner solennellement par un traité d'alliance conclu à Paris le 23 février 1834. Largement inspiré de ces Grandes Constitutions, il devint dès lors la charte de l'Écossisme dont le caractère impératif n'apparaîtra qu'au convent dit de Lausanne en 1875.

Le Suprême Conseil d'Angleterre, par courrier de janvier 1856 à la Juridiction[26] nord des États-Unis, suggère une conférence internationale réunissant les SC existants afin de contracter, entre autres sujets, une alliance mutuelle[27]. Albert Pike manifeste son accord et le 27 décembre 1859, par lettre circulaire, propose l'idée à 12 SC pour le lundi 1er juillet 1861 à Londres. La guerre de Sécession différa ce projet qui fut repris dès novembre 1865 et accepté par la Juridiction nord en juin 1868. Le Grand Commandeur Albert Pike adresse une circulaire à cet effet en août 1871 aux autres SC sans grand succès. En décembre 1872, il leur propose de se réunir à Washington. En 1874, compte tenu de l'éloignement, le SC de France proposa Bruxelles, mais les Belges déclinèrent ainsi cet honneur par leur Grand Chancelier L. Riche : « la différence des Principes que nous professons avec ceux que soutient le GO de Belgique, le dualisme qui existe entre les deux autorités sont de nature à nous attirer des difficultés qu'il faut tâcher d'éviter ».

C'est à Lausanne que siégera ce convent « universel » du 6 au 22 septembre 1875 organisé par le SC de Suisse, dernier venu dans le concert des Puissances du Rite Écossais.

Quelques difficultés survenant entre les juridictions des États-Unis et de la France au sujet des Ateliers de Hauts Grades d'Honolulu et sous le prétexte du risque de mise en place d'un projet de « Confédération Supranationale », les juridictions américaines, bien qu'instigatrices, refuseront de s'y rendre. Ainsi, les SC des États-Unis (Juridiction Sud), d'Argentine et de Colombie qui avaient donné leur accord, ne participèrent pas au convent.

Sur les 23 SC, dont 10 Européens, 12 acceptèrent et 9 furent présents : Angleterre, Belgique et Pays-Bas, Colon (Cuba), France, Hongrie, Italie, Pérou, et Portugal.

Étaient présents à l'ouverture des Travaux, présidés par Jules Besançon, SGC du Suprême conseil de Suisse : trois Frères pour le SC d'Angleterre, conduits par J.M.P. Montagu, trois Frères pour le SC de Belgique, conduits par H.J. Pappaert, un Frère pour le SC d'Écosse, L. Mackersy, cinq Frères pour le SC de France, conduits par G. Guiffrey Grand Chancelier, un Frère pour le SC d'Italie, T. Riboli, un Frère pour le SC de Colon (Cuba), D.E. Pierre, soit quatorze Frères extérieurs au SC de Suisse, représentant six Suprêmes Conseils[28] sur vingt-deux existants à l'époque. Sont désignés au bureau du convent les officiers titulaires du SC de Suisse ; il est décidé que chaque puissance maçonnique n'aurait qu'une voix dans les votes à émettre, quel que soit le nombre de ses représentants.

Dans son discours introductif, le Très Illustre Frère Besançon énonce :

> Le but que nous poursuivons en commun, c'est la régénération de l'humanité, nos moyens, ce ne sont pas les coups d'État, les révolutions ; la politique est interdite à nos ateliers. Le progrès dans la société dépend du progrès dans l'individu, la Maçonnerie s'applique à développer les facultés les plus nobles de l'être humain, à combattre l'égoïsme source féconde d'erreurs et de misères. Ce travail, elle l'accomplit lentement. Sa marche est imperceptible mais

sûre. Elle ne frappe point de grands coups, sa douce lumière pénètre peu à peu les cœurs rebelles et les fait palpiter d'amour fraternel. L. Ruchonnet, Grand Orateur poursuit : tout homme est un Frère, quelle que soit sa race, sa couleur, sa religion ou sa langue, ici nous sentons battre le cœur de l'humanité. La Maçonnerie a pris pour tâche d'unir les hommes et d'éclairer l'humanité […]

Que demandez-vous pour le Néophyte ? La Lumière […] pour dissiper les ténèbres que répandent sur le globe ces hommes qui ont fait de la religion elle-même, de la religion surtout, un instrument pour diviser les humains et pour peser sur les consciences. Quand avons-nous vu plus qu'aujourd'hui le culte des biens matériels se substituer à la vertu, la chasse aux fortunes rapides s'empare comme un vertige du cerveau des hommes […]. Surtout, n'oublions pas que la tolérance est notre drapeau. Combattons l'ignorance, combattons la discorde, combattons les vices, mais ne condamnons jamais les hommes, pas même ceux qui nous condamnent. Nos ennemis sont l'ignorance et les passions mauvaises. Les hommes sont nos Frères […] il ne peut y avoir d'autre lutte (avec les autres organisations maçonniques) qu'une noble émulation pour le bien.

C'est l'Illustre Frère Guiffrey, Grand Chancelier du SCDF, qui représente la France, en l'absence d'Adolphe Crémieux (1796-1880). Dans l'esprit de l'époque, il précise : « Nous nous levons, au nom de la conscience, au nom de la libre-pensée. Prenons l'engagement de répandre l'instruction et la science autour de nous, seuls moyens d'apprendre aux hommes à connaître leurs droits et leurs devoirs. »

Cependant, le Grand Commandeur Crémieux[29], qui ne participera qu'à une partie de la 10e séance du 21 septembre, y a joué un rôle important. Voici son manifeste :

Depuis trop longtemps, et dans ces derniers temps surtout, la Maçonnerie a été l'objet des plus injurieuses attaques. Au moment où le Convent, après l'examen le plus attentif des anciennes Constitutions du Rite Écossais Ancien et Accepté, conservant avec un religieux respect les sages dispositions qui le protègent et le perpétuent, délivre la Maçonnerie de vaines entraves et veut la pénétrer de plus en plus du souffle de liberté qui anime notre époque. Au moment où, sur des bases inébranlables, il sanctionne une intime alliance entre les Maçons du monde entier, le Convent ne peut se séparer sans répondre par une éclatante manifestation à de déplorables calomnies et à d'énergiques anathèmes.

Avant tout, aux hommes qui, pour les présenter à la Franc-Maçonnerie, veulent connaître ses principes, elle les proclame par la déclaration suivante, qui est son programme officiel et dont les expressions ont été arrêtées par le Convent.

Déclaration des principes de la Maçonnerie écossaise (5e séance – 13 septembre 1875 par l'Illustre Frère Pappaert)

La Franc-Maçonnerie proclame, comme elle a proclamé dès son origine, l'existence d'un Principe Créateur sous le nom de Grand Architecte de l'Univers.
Elle n'impose aucune limite à la recherche de la vérité, et c'est pour garantir à tous cette liberté qu'elle exige de tous la tolérance. La Franc-Maçonnerie est donc ouverte aux hommes de toute nationalité, de toute race, de toute croyance. Elle interdit dans les ateliers toute discussion politique et religieuse ; elle accueille tout profane, quelles que soient ses opinions en politique et en religion, dont elle n'a pas à se préoccuper, pourvu qu'il soit libre et de bonnes mœurs.
La Franc-maçonnerie a pour but de lutter contre l'ignorance sous toutes ses formes ; c'est une école mutuelle dont le programme se résume ainsi : obéir aux Lois de son pays, vivre selon l'honneur, pratiquer la justice, aimer son semblable, travailler sans relâche au bonheur de l'humanité et poursuivre son émancipation pacifique et progressive.
Tout Maçon du Rite Écossais, Ancien Accepté est tenu d'observer fidèlement les Lois fondamentales de l'Ordre et les décisions du Suprême Conseil et de son Obédience.

Suivent les 22 articles, dont l'article IV précise : « les puissances confédérées reconnaissent et proclament […] comme Grandes Constitutions du REAA, les Constitutions et Statuts arrêtés le 1er mai 1786 avec les modifications et le tuileur adoptés par le Convent Universel de Lausanne le 22 septembre 1875 ».

Le T(h)uileur[30] de Lausanne ratifia les grades de l'Écossisme en confirmant l'obligation de travailler au nom du GADLU (dans la première phrase des Principes), mais il ne fixe que de manière formelle les signes, mots, attouchements et acclamations de chaque degré, « très abrégé, les autres points étant laissés aux différents SC agissant chacun dans leur juridiction[31] ». Une instruction pour l'usage du Tuileur indiquera les clefs

pour déchiffrer les mots sacrés, de passe… bien trop complexe : il n'en est plus fait usage de nos jours.

Les pays anglo-saxons (anglais, écossais, américains) rompirent l'Accord refusant la disparition de la référence à Dieu. Si ce convent « universel » peut-être considéré comme non représentatif (huit représentants sur vingt-deux), les décisions et textes adoptés à l'époque, dans leur esprit, marquent le REAA et sont toujours actuels.

Les réunions internationales des SC se poursuivirent : Paris (1889), Bruxelles (1907), Washington (1912), Lausanne (1922), Paris (1929 avec 27 SC)[32]…

En 1896, le Droit Humain, devenu depuis l'Ordre Maçonnique Mixte International, choisit de pratiquer le REAA (en tant que Rite générique de l'Ordre).

En 1964, à la suite d'un traité d'alliance entre le GODF et la GLDF et à l'opposition entre le GM Richard Dupuy et le GC Charles Riandey, ce dernier fut désavoué par la majorité des membres actifs qui le remplaça par le Frère Stanislas Bonnet.

Charles Riandey démissionne le 10 février du SCDF. Il sera réinitié, du 4e au 33e degré, en une demi-journée, avec neuf anciens membres du SCDF, à Amsterdam, le 13 février 1965, avec pour lui mission de « reformer » un Suprême Conseil dit régulier.

Ce qui fut fait dès le surlendemain sous l'intitulé de Suprême Conseil du 33e et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté *pour* la France (mais installé officiellement le 24 avril de la même année). Ainsi fut apporté à la GLNF le Rite Écossais par près de 800 Frères, transfuges de la GLDF.

1. Prononcé à la loge Saint-Thomas nº 1, daté du 26 décembre 1736, le manuscrit est conservé à la bibliothèque d'Épernay.

2. Celui-ci n'aurait jamais été prononcé.

3. Cf. l'érudit écossais David Stevenson, Aberdeen University Press, 1988.

4. Protestants dont la thèse essentielle affirme que les Écritures ne sont « qu'une affirmation de la source et non la source elle-même, et qu'elles ne peuvent donc être la base principale de toute Vérité et connaissance, ni la règle première de foi et de comportement », adeptes de l'égalitarisme, de l'expérience de la transformation intérieure.

5. Se dit de groupes chrétiens issus de la Réforme qui, considérant le baptême des enfants comme nul à cause de l'absence de tout acte personnel de foi, rebaptisent les adultes.

6. Mysticisme chrétien qui désigne la totale passivité de l'âme, heureuse d'être unie à Dieu et transformée par lui et en lui ; théorie soutenue par Fénelon, M^{me} Guyon…

7. Le second discours, dit de 1737, jamais prononcé mais publié en 1738 à La Haye chez Pierre Poggy, précisait : « Nous avons des secrets… »

8. Recherche de l'alliance anglaise du Régent, alors que les maçons anglais en France, les jacobites, s'opposaient aux Hanovre régnant à Londres.

9. Cf. les *Annales de la franc-maçonnerie* de Guy Chassagnard.

10. Appelé couramment *Les Constitutions*, 1723.

11. Dérivé des mots hébreux *Ahim* : frères ; *Manah* : choisir ; *Ratzon* : volonté ou loi.

12. De nombreuses dates sont proposées : Francken, 7 septembre ; Thory, 21 septembre ; Grasse-Tilly, 23 septembre ; Mackey, 25 octobre ; Morin, 25 novembre ; copie en langue anglaise de 1767…

13. Avec des modifications du texte de Francken de 1771 et la version *princeps* datée de 1771 découverte dans les archives de la GL d'Angleterre en 1975 par H.R. Hewitt AQC.

14. Le terme *deputy* a été improprement traduit par député en français. Il faut entendre toutefois sa véritable signification, à savoir « adjoint ».

15. En 1984, A. Bernheim constate que : « Ces constitutions de 1762 du manuscrit Francken de 1771 et les statuts de la GLDF sont pratiquement identiques, sauf que les mots s'appliquant aux loges symboliques étaient remplacés dans le MS de 1771 par des mots s'appliquant aux Hauts Grades. Morin les avait donc modifiées pour administrer ces Hauts Grades qu'il était en train de créer. »

16. *Renaissance traditionnelle*, nº double 110-111, avril-juillet 1997.

17. Cf. P. Mollier, « Nouvelles lumières sur la patente Morin », *RT*, nº 110-111, avril-juillet 1997.

18. *RT*, nº 138/139/140, spécial bicentenaire du REAA.

19. Remarquons que la dénomination Rite Écossais Ancien et Accepté semble être apparue la première fois dans l'Acte d'Union (Concordat) du GO et du SCDF du 5 décembre 1804.

20. Circulaire aux deux hémisphères.

21. Initié par les « anciens » en Ulster, fondateur et premier SGC du Suprême Conseil des États-Unis.

22. Cf. D. Ligou (dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, Puf, 2006.

23. Dans leur *Histoire de la maçonnerie en France* (Paris, Nouvelles Éditions latines, 1978), J.-A. Faucher et A. Ricker proposent d'autres dates.

24. Éditions Alphée, 2009.

25. Et non Grand Maître.

26. Il n'existe en principe qu'une seule juridiction maçonnique par pays ; sauf aux États-Unis (nord à New-York et sud à Washington, pour chacun de leurs SC).

27. Il en fut fait état par Claude Samory devant la Juridiction sud le 15 février 1857.

28. La Hongrie, le Portugal, le Pérou avaient donné procuration au SC de Suisse.

29. Isaac-Jacob Adolphe Crémieux (1796-1880), initié au GODF, il intègre le Rite Écossais en 1860 et deviendra en 1869 son TPSG. Membre du gouvernement de la Défense nationale en 1870, il signera le décret du 7 novembre de la même année, accordant la citoyenneté française aux 37 000 Juifs des départements d'Algérie (décret abrogé par Vichy…).

30. Le tuileur est un recueil de questions et de réponses adaptées permettant à celui qui *tuile* l'inconnu de savoir si ce dernier est bien franc-maçon et quel degré il possède. Par extension, celui qui opère cette vérification est appelé tuileur.

31. Compte rendu des travaux du convent.

32. Le lecteur pourra approfondir l'esprit du Convent de Lausanne au moyen des ouvrages de J.-P. Bayard, Paul Naudon, MP2, et les nombreux travaux d'Alain Bernheim, dont beaucoup sont publiés dans les diverses revues maçonniques.

CHAPITRE III

Les premiers degrés du REAA

Le contenu initiatique de chacun des degrés exige une triple recherche du sens : littéral, symbolique et ésotérique.

Notre propos n'est pas de faire un commentaire exégétique et ésotérique des contenus des rituels successifs dans le temps et les degrés du Rite Écossais Ancien et Accepté, mais d'en souligner les aspects essentiels, les évolutions dans le temps ou les diverses approches et interprétations.

Les historiens, à ce jour, n'ont pu fixer sans ambiguïté le moment où les premiers degrés furent constitués, l'imaginaire se conjuguant à l'histoire.

Quelques précisions sur le vocabulaire et les bases

Est « Initié » celui qui a subi le rituel initiatique et qui a assimilé les enseignements et les Mystères (sans être de l'ordre du surnaturel au REAA) de l'Initiation (le maître mot !). Mais qui peut se dire Initié ? Qui, à ses yeux, peut s'estimer Initié à ces Mystères qui se cachent dans la Lumière ?

Le Grand Architecte de l'Univers (GADLU) cristallise la grande question entre les approches laïque, déiste et théiste. Dans le poème *Régius*

daté de 1390, les Maçons opératifs du Moyen Âge étaient fidèles à la Loi de Dieu :

Si n'en avez point le bon sens
Priez Dieu, qu'il vous interdise
Tout grand péché, tant est puissant
L'enseignement de son église…

En 1813, l'acte d'union des *Antients* et des *Modernes* qui consacra la Grande Loge Unie d'Angleterre entraîna une réécriture de la Constitution qui proclama : « quelle que soit la religion de l'homme, il n'est pas exclu de l'ordre pourvu qu'il croit au Glorieux Architecte du ciel et de la terre ».

Au début du XVIII^{e} siècle, le GADLU était indissociable de la Maçonnerie, mais sans en garantir l'existence ni ses attributs, préservant un minimalisme religieux, divin archétype des différentes divinités, créateur aux rapports indéfinis avec les créatures. Pour le Maçon, l'approche de Dieu relevait de l'immanence spinozienne, tolérant les différentes pratiques religieuses et non purement transcendante des religions du Livre, ou encore des constructeurs d'édifices, sans nécessité d'intercession (vision protestante) face aux dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme imposés par le catholicisme, propitiateur inévitable. Les excommunications furent nombreuses (bien que non enregistrées par le Parlement de Paris). La Franc-Maçonnerie française se déchira au sujet du GADLU de 1849 à 1877 : à la suite du GO de Belgique, le Convent du GODF du 13 septembre 1877 abandonna l'invocation et toute référence au GADLU.

Adolphe Crémieux, en 1876, précise la position du REAA : « nous ne donnons aucune forme au Grand Architecte de l'Univers, nous laissons à chacun le soin de penser ce qu'il veut. Quant à nous, nous nous inclinons

devant l'Infini, l'Incompréhensible, et nous n'imposons pas plus la religion de Jupiter que celle d'Adonaï : toutes sont égales à nos yeux ».

Aujourd'hui, la conception convenue est celle de la reconnaissance d'un Principe, de l'intelligibilité de l'Univers, en s'interdisant d'aller plus loin dans l'analyse du Principe et de donner dans l'anthropomorphisme en décrivant les caractères, les attributs, la volonté d'un dieu personnel. Le REAA se distingue donc du théisme, à la fois par ses origines, qui se situent dans l'ordre de la raison et non de la révélation et par sa portée, puisque le déisme (philosophique) n'attribue au Principe que la fonction créatrice et non celle d'organisation, d'administration de l'Univers, ni de détermination morale laissant sur ces derniers points l'initiative à l'homme. Le GADLU est donc principe et symbole transcendant, librement interprétable, appartenant à un ensemble universel, hors de toute conception religieuse, au-delà (ou en deçà) des Dieux invoqués des hommes.

Cette quête d'une spiritualité ouverte, résolument à l'écart de tout dogme et de toute doctrine et par là distincte des religions – Dieu pouvant être le nom d'une recherche, non d'une découverte et encore moins d'une révélation – caractérise pour nous l'une des particularités de l'Écossisme d'aujourd'hui. Parions que le débat n'est pas clos.

Les travaux en loge

L'ouverture se fait par le Vénérable Maître. Dans tous les rites, il est procédé à un moment ou l'autre à l'évocation des trois grands piliers : Sagesse pour créer, Force pour exécuter, Beauté pour orner, correspondant de nos jours respectivement, au Vénérable Maître, aux Premier et Second Surveillants.

Invocation à l'ouverture des Travaux :

« À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers[1] et sous les auspices de… [l'Obédience] selon le rite, au grade d'Apprenti cette respectable Loge

de Saint-Jean constituée à… suivi du signe du degré, de la batterie et de l'acclamation écossaise et de la devise républicaine : *Liberté, Égalité, Fraternité*. »

Certaines obédiences pratiquant le REAA n'énoncent pas cette devise. Des règles strictes sont imposées afin d'éviter toute polémique, controverse ou heurt entre Frères et concernant en particulier les choix politiques ou les pratiques religieuses.

Si le Franc-Maçon réfléchit en solitaire, dans l'intériorité de l'être, le Travail maçonnique s'effectue au sein du collectif de la loge par l'effort d'un travail en commun, en acceptant de confronter ses points de vue.

Art Royal

La Franc-Maçonnerie s'attribue ce qualificatif qui, à l'origine, désignait la géométrie, dont la pratique devait être la base de l'enseignement maçonnique. Il désigne le savoir, la connaissance et se rapproche de l'expression « Arts Libéraux ». L'Art Royal qui est employé dans les Constitutions est devenu l'ensemble des Connaissances symboliques contenues dans l'enseignement maçonnique. Quelques Maçons se sont élevés contre cette formule. D'autres pensent que l'Initiation, par la révolution intérieure qu'elle opère, génère une nouvelle vision, d'autres perspectives sur le sens de la vie. Le but de l'Initiation, c'est l'art de vivre une vie d'homme signifiante. Vivre devient un Art, un Art Royal !

Diacres

Le rituel des Anciens vers 1820 comportait, comme dans les loges opératives, la présence de deux diacres. Le premier, à la disposition du VM, se tenait derrière lui et à sa droite « pour porter ses ordres au Premier Surveillant et à tous les Dignitaires afin que les Travaux soient plus

promptement exécutés ». Le second diacre était à la droite du Premier Surveillant « pour porter ses ordres au Second Surveillant et à tous les Dignitaires et vérifier à ce que les Frères se tiennent décemment sur les colonnes ».

Le rôle du diacre s'est maintenu dans la Grande Loge Unie d'Angleterre (1813) et dans le Rite Émulation. Seul, il a le droit de se déplacer durant la réunion, il transmet les justes mots sacrés à l'ouverture et à la fermeture des Travaux ; l'Expert et le Couvreur (officiers de la loge) dans le REAA ont repris en 1876 une partie de cet office ainsi que certaines de ses attributions.

Initier

Mot apparu en 1355 en alchimie, puis au sens d'enseigner, de commencer. Le verbe « initier » apparaît en 1730 dans *Masonry Dissected* de Prichard, dans le *Sceau Rompu* en 1745 (auteur inconnu) ; l'*Ahiman Rezon* (1756) mentionne dans sa table des matières : « Quelle sorte d'hommes peuvent-être *initiés* aux mystères ? »

Loge

Terme apparu en 1138 au sens d'abri et en 1740 au sens maçonnique. Du sanscrit *Loga* : le monde où les initiés donnent le *logos* (la parole). Les loges sont des microcosmes représentatifs de l'univers.

Le mot du maçon (1630)

Selon Édouard Maisondieu[2], cette expression englobe les secrets de reconnaissance de la Maçonnerie opérative écossaise du XVII^{e} siècle. Reprise par la Maçonnerie spéculative, à ses débuts, elle n'est plus usitée au

REAA. Dans *La Confession d'un maçon*[3], « après le serment, un mot dans les Écritures me fut montré. Le mot est dans 1 Rois 7, 21, *Boaz* est le mot du Maçon et *Jakin* un mot de Compagnon de Métier ».

Méthode maçonnique

Elle est proche de la troisième règle de la méthode cartésienne (règle de la synthèse ou de la déduction) : « Conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par *degrés* jusqu'à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres. » Il s'agit des chaînes de raison des géomètres.

La prière

Des rééditions récentes des rituels des Anciens ont fait l'impasse, probablement pour être plus en conformité avec l'air du temps, sur un aspect important de l'époque et significatif de l'esprit de l'origine : la prière particulière en loge et à chaque degré.

Si les métamorphoses des rituels au cours des derniers siècles sont multiples, il convient de ne pas juger la Maçonnerie de l'origine à partir de ce qu'elle est devenue aujourd'hui… et inversement.

Au premier degré, lors de la réception de l'Apprenti, le VM annonçait :

> Profane, prenez part à la *prière* que nous allons adresser en votre faveur à l'auteur de toutes choses.
> Mes Frères humilions-nous devant le souverain arbitre des mondes, reconnaissons sa puissance et notre faiblesse, contenons nos esprits et nos cœurs dans les bornes de l'équité ; et marchant dans des voies

> sûres, élevons-nous jusqu'à lui. Daigne, Ô Grand Architecte, protéger les ouvriers de paix que je vois réunis ici, échauffe leur zèle, fortifie leur âme contre la lutte fatiguante des passions, enflamme leurs cœurs de l'amour des vertus, et décide leur succès ainsi que celui de ce nouvel aspirant, qui désire participer à nos mystères augustes.
> Prête à ce candidat ton assistance et soutiens-le de ton bras puissant au milieu des épreuves qu'il va subir. Amen[4].

À la fin des Travaux des trois premiers degrés, mais avant leur clôture, le rituel des Anciens mentionne la prière, intitulée *actions de grâce* dans les Cahiers de 1829 :

> Grand Architecte de l'Univers, source féconde et immortelle de Bonheur, de Lumière et de vertu ! Cédant aux mouvements de leur cœur, les ouvriers de ce Temple te rendent mille actions de grâces et rapportent à Toi tout ce qu'ils ont pu faire de bon, d'utile et de glorieux dans cette journée solennelle où ils ont vu s'accroître le nombre de leurs Frères, continue de protéger leurs Travaux et dirige-les de plus en plus vers la perfection ! Que l'harmonie, la paix [l'union] et la concorde soient à jamais le triple ciment qui leur serve à lier leur ouvrage.

Dans le Rite Ancien, l'ouverture de la Bible se faisait pour les Apprentis à la Deuxième Épître de Pierre, pour le grade de Compagnon au 12^{e} chapitre des Juges et pour les Maîtres, au 7^{e} chapitre des Rois.

Il faut de longs mois entre une demande d'entrée en Maçonnerie, l'acceptation du candidat et la cérémonie d'Initiation ; « la porte est basse ». La Maçonnerie traditionnelle ne s'adonne pas à un prosélytisme débridé et ne souhaite admettre que cette variété de l'espèce humaine que l'on appelle

l'« honnête homme » (au sens du XVII^e siècle), qui se conforme aux règles de la morale et de la probité, curieux de tout sans être pédant, et sans complexes culturels. « On peut être honnête homme et faire mal des vers[5]. »

1^er degré : Apprenti, la réception (l'initiation)

Du latin populaire : *apprenditicius*, du latin classique *apprendere*. Le but de l'Initiation est de faire naître un homme nouveau, dépouillé de ses préjugés et prétentions, libéré de ses passions, responsable de lui-même. C'est vivre métaphoriquement une mort à son existence antérieure suivie d'une seconde naissance avec accès à des connaissances particulières. Cela requiert l'implication du récipiendaire : il est l'auteur de sa transformation. Le profane qui aura été soumis auparavant à l'interrogatoire et à trois tours de scrutin, conformément aux Règlements Généraux de l'Obédience, sera convoqué pour être reçu FM. Il va subir un certain nombre d'épreuves : la purification par les quatre éléments.

Le cabinet de réflexion[6], mort initiatique, est la première épreuve rituelle dite de la *terre*, comme pour un passage dans un nouveau monde. Le cabinet de réflexion possède en puissance des évocations symboliques ou des symboles qui seront mis en valeur par la suite et indique, déjà, que l'aventure initiatique ne s'enseigne pas mais se vit.

Introduit dans le Temple, un bandeau sur les yeux, le président, appelé Vénérable Maître (VM), lui en indique la signification : « Le bandeau qui couvre vos yeux est le symbole de l'aveuglement dans lequel se trouve l'homme dominé par ses passions et plongé dans l'ignorance et la superstition. C'est en réglant ses inclinations et ses mœurs que l'on parvient à donner à son âme ce juste équilibre qui constitue la Sagesse, c'est-à-dire l'Art de la Vie. »

Puis l'épreuve de l'*air* lui enseigne que l'homme ne peut vaincre les passions qui l'agitent, les difficultés de l'existence, qu'autant qu'il acquiert l'énergie morale, les connaissances qui lui permettent de lutter contre l'adversité et par l'aide de ses semblables, pour l'inciter à la sagesse dans ses desseins, à la prudence dans ses élans.

L'épreuve de l'*eau*, troisième élément symbolique, lui suggère que pour triompher de ses passions et de celles des autres hommes, il doit persévérer dans les sentiers de la vertu.

Enfin l'épreuve du *feu*, quatrième élément symbolique des Anciens, lui signifie que si l'on persévère résolument dans la vertu, la vie devient calme et paisible. Sans oublier ce principe connu de toutes les nations : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait à toi-même » que les Francs-Maçons positivent en : « Fais aux autres tout le bien que tu voudrais qu'ils te fissent à toi-même. »

À l'issue de ces épreuves désignées comme *voyages*, le récipiendaire est invité à prêter solennellement un serment, relatif au secret de ces épreuves sur les Trois Grandes Lumières symboliques de la Franc-Maçonnerie :

– le Volume de la Loi Sacrée qui est le symbole de la Tradition[7] ;

– l'Équerre[8], symbole de la Loi Morale, emblème de rectitude et qui doit nous inspirer la droiture ; l'union de ses deux branches montre la conciliation des oppositions entre l'horizontalité et la verticalité, ce qui entraîne l'équilibre, la tolérance et l'équité ;

– le Compas, symbole de mesure et de comparaison, symbolise la conception et l'évolution de l'esprit.

Puis le Néophyte est créé, constitué et reçu *Apprenti* Franc-Maçon, premier degré du REAA et membre de cette respectable loge. La communication des « secrets » et « instructions » va commencer pour le nouvel Initié, mais le REAA éveille plus qu'il n'enseigne. Aspirant à s'élever vers la Connaissance, le nouvel Initié suit ainsi la voie

traditionnelle de sa réalisation intérieure, à la recherche de lui-même par la destruction de son ego grâce aux outils, rites et symboles, nos « mystères ».

2e degré : Compagnon de la perpendiculaire au niveau

Malgré des travaux érudits, l'origine du compagnonnage et de la FM reste, de nos jours, mal définie. Au 2e degré, le *Compagnon* apprend à connaître ses semblables et l'Univers. Il prend conscience des lois immuables qui régissent les mondes. Ce degré, soumis au nombre 5 (nombre de l'homme parfait, coordination idéalisée entre le corps et l'esprit), a vu son rituel très souvent modifié, sinon altéré, voire certains de ses passages transférés au degré de Maître…

Autrefois, le mot de passe des Compagnons S. (Ju, 12-6[9]) et sa signification n'étaient communiqués qu'après la réception du nouveau Compagnon lors de l'instruction. De nos jours il est *révélé* préalablement à la réception, conformément au Rituel des Anciens ou *Guide des Maçons Écossais*.

Il est proposé au récipiendaire de nouveaux outils symboliques. Il effectuera cinq voyages initiatiques. (« Voyagez… Errez, à vos côtés viendront se fixer les ailes de l'augure[10]. »)

Le premier voyage d'instruction se fera avec le *Maillet* et le *Ciseau*, l'un symbolisant l'énergie agissante qui met en œuvre les connaissances symbolisées par l'autre. L'aspirant Compagnon sera incité à développer ses cinq sens, *vue*, *ouïe*, *goût*, *toucher*, *odorat* rappelant le précepte de Delphes « Connais-toi toi-même et tu connaîtras l'Univers et les Dieux. »

Pour son deuxième voyage, il lui sera remis la *Règle* (Loi Morale) et le *Levier* (décupler sa force)[11] « pour affirmer qu'une volonté inébranlable, et désintéressée, triomphe de tous les obstacles ». Les cinq ordres

d’architecture : dorique, ionique, corinthien, toscan, composite seront évoqués. La mention d’ordres d’architecture au second degré ne serait apparue en France que vers 1880, bien qu’ils soient présents en Angleterre avant 1723.

Le troisième voyage d’instruction du récipiendaire s’effectuera avec le *Fil à plomb* et le *Niveau*, outils nécessaires à une construction stable et rationnelle, dont le rituel énonce la portée symbolique. Le fil à plomb suggère de rechercher la vérité dans les profondeurs des fondations comme dans les hauteurs du faîtage. Le niveau fait allusion à l’égalité de tous les hommes et à la modestie du sage.

Le thème retenu est celui des sept Arts Libéraux : grammaire, rhétorique, logique, arithmétique, géométrie, musique et astronomie. Pour les *Anciens Devoirs*[12], les Arts Libéraux forment deux cycles, le *Trivium* ou Arts Libéraux (grammaire, rhétorique, dialectique) et le *Quadrivium* ou arts mécaniques (arithmétique, géométrie, musique, astronomique). Nous les retrouverons au 30e degré du Rite ; chacun de ces arts, chacune de ces sciences, étant un échelon qui permet d’apercevoir l’un des aspects de la vérité.

Lors du quatrième voyage, le récipiendaire portera l’*Équerre*, à la fois outil et symbole, union de deux segments inégaux de droite, l’un horizontal et l’autre vertical. Symbole de la nécessaire rectitude de la construction (opérative ou spéculative). L’Équerre du Compagnon n’est pas la règle mais la mise en pratique de la règle.

L’attention du récipiendaire est attirée sur les noms de ce qu’il est convenu d’appeler quelques *Grands Initiés* (Moïse, Pythagore, Socrate, Jésus, Koung-Fou-Tseu). C’est une incitation à rechercher et découvrir dans l’enseignement transmis par-delà les temps que l’Univers est soumis à une sorte de Plan, à des lois physiques et morales.

Le cinquième voyage sera effectué les mains libres, marqué par l’expression « Gloire au Travail ! ». Première et plus haute vertu

maçonnique, la glorification du travail individuel (par un retour à l'Être et son édification) tend à la nécessité de s'engager avec les autres dans une grande Œuvre commune donnant sens à notre présence en ce monde.

À l'issue de ce cinquième voyage, le futur Compagnon est invité à contempler l'*Étoile mystérieuse* ; conformément à la Tradition, elle représente l'homme. Dans sa forme s'affirme la présence transcendante de la proportion dorée et les angles s'y montrent dans le rapport des trois premiers nombres, en son centre resplendit la lettre G.

À cinq pointes, le Pentagramme constituait le signe de reconnaissance de la confrérie pythagoricienne, symbole d'amour et d'harmonie. Vitruve rappelle que la proportion des membres du corps humain se retrouve dans les constructions humaines. C'est une incitation à approfondir l'étude des nombres au-delà de la valeur scientifique théorique, les pythagoriciens nous ont montré leur signification philosophique et spirituelle.

Ainsi, le rapport mathématique est à la fois base de toute recherche scientifique et de toute démarche initiatique fondée sur l'appréhension des analogies émanant des symboles. Par exemple, « si nous avons la relation a/b = c/d, si nous connaissons a, b, c, nous pourrons calculer la valeur d ». Transposons : si je perçois les relations justes entre quatre éléments dont trois seuls sont perceptibles, il me sera aisé de remonter au quatrième, même si ce dernier ne relève pas immédiatement du monde sensible. La démarche initiatique relève de ce mode de réflexion, où souvent trois éléments sont clairement indiqués, dans une relation exacte, et l'Initié peut alors découvrir le quatrième dans sa situation et sa signification.

Le pentagramme représente traditionnellement les proportions harmonieuses du corps humain, comme le montrent la représentation d'Agrippa de Nettesheim, médecin et alchimiste du début du XVI^e^ siècle (1486-1535), ainsi que le croquis de Léonard de Vinci sur les proportions du corps humain. Ce symbolisme était donc déjà connu à la Renaissance.

Il est fréquemment mentionné la présence de l'Étoile Flamboyante dès 1737 dans les rituels. Il nous apparaît évident que le pentagramme, outil géométrique privilégié et symbole majeur, était connu antérieurement par les constructeurs et les érudits.

Le rituel des Anciens précisait : « Mon Frère, considérez cette Étoile Mystérieuse… emblème du génie qui élève aux grandes choses… symbole de ce feu sacré, dont le Grand Architecte de l'Univers nous a doués, aux rayons duquel nous devons discerner, aimer et pratiquer le vrai, le juste et l'équitable… Toutes ces vérités mystérieuses se développent à vos yeux par gradation, au fur et à mesure de votre avancement dans notre Art sublime. »

Nous disons rechercher la Vérité, à supposer que nous sachions l'appréhender. Il ne suffit pas de s'émerveiller devant l'harmonie de l'Univers. Il faut s'harmoniser soi-même pour en devenir un élément consciemment utile. Le rituel de 1982 de la GLDF précisait : « Que jamais cette Étoile Flamboyante ne s'écarte de votre esprit. Elle est le symbole du génie qui élève aux grandes choses. Elle est aussi le symbole de cette Lumière que nous avons reçue du Grand Architecte de l'Univers… nous devons nous efforcer au discernement. Nous devons aimer et pratiquer la Vérité, la Justice et la Mesure. »

La lettre G placée au centre de l'Étoile Flamboyante évoque le Grand Géomètre de l'Univers, ou encore « celui qui a été élevé jusqu'au pinacle du Temple ».

Les cinq significations de la lettre G au REAA aujourd'hui[13] sont les suivantes :

– géométrie : c'est la science du Maçon, celle qui s'exprime par l'équerre et le compas et englobe toutes les sciences. C'est le travail de l'Esprit…

– génération : comme la capacité de créer sur tous les plans ;

– gravitation : force attractive qui s'exerce entre tous les corps de l'Univers. Les cinq branches de l'Étoile ramènent à l'idée du Centre, de

sa recherche. Sur le plan de l'humanité, cette force est l'Amour ;

– génie : au sens d'intelligence qui peut s'élever aux conceptions les plus transcendantes, éveil de la conscience de l'appartenance à l'éternité et à l'universalité dont la loge n'est que le microcosme. « Il implique la Connaissance, non déductive, mais intuitive et immédiate, inséparable de la Gnose[14] » ;

– gnose : connaissance intégrale (!) de la vérité, union de l'homme avec le divin. C'est vouloir unir les écoles de pensée de l'humanité à la recherche de cette vérité qui ne peut se dévoiler entièrement à l'homme d'une seule culture. La poursuite du rituel verra la prestation du serment du récipiendaire, la création, la constitution et la réception du nouveau Compagnon, la communication du mot sacré « J… » (1 Rois 7-21, et 2 Chr. 3-17), selon la Tradition.

À la fin des Travaux en loge des Compagnons, le Vénérable rend « grâce » au Grand Architecte de l'Univers des Travaux de ce jour :

> Grand Architecte, source féconde et immortelle de Lumière, de bonheur et de vertus, les ouvriers de ce Temple cédant aux mouvements de leurs cœurs, te rendent mille actions de grâce, et rapportent à toi tout ce qu'ils ont fait de bon, d'utile et de glorieux dans cette journée solennelle. Continue de protéger leurs Travaux et dirige-les de plus en plus vers la perfection.
>
> Que l'harmonie, la paix et la concorde soient à jamais le triple ciment qui leur serve à lier leur ouvrage !
>
> Amitié, bienfaisance ! Passion des âmes nobles et sensibles ! Délicieuses jouissances des cœurs délicats et honnêtes ! Soutenez et ornez à jamais ce Temple, dans lequel tous nos efforts ne tendront toujours qu'à vous fixer. Et vous, prudente discrétion, modeste aménité, soyez le constant apanage des Frères de cet atelier ; et que, rentrés dans le monde civil, on reconnaisse toujours à leurs discours,

à leur maintien, et à leurs actions qu'ils sont les vrais enfants de la Veuve. Amen[15].

3e degré : Maître de l'initiation artisanale à l'initiation sacerdotale

Créé entre 1723 et 1730, ce degré complète les deux premiers pratiqués par la Grande Loge de Londres[16], même si le Trinity College, vers 1711, mentionne déjà l'existence de trois degrés. Le manuscrit Sloane (vers 1700) et le manuscrit Dumfries nº 4 citent Salomon, Hiram roi de Tyr et Hiram Maître Maçon des bâtisseurs du Temple. L'abbé Pérau décrit la légende du meurtre d'Hiram mais aussi la recherche et la punition des trois meurtriers (1 Rois 7, 14).

Le passage à ce 3e degré suppose que le candidat a parfaitement intégré les deux premiers degrés…

Fondés sur la construction du Temple, les rites du Métier de constructeur s'interpénétrant avec les mythes éternels de la mort et de la résurrection[17], une magnifique légende a été créée situant la mort d'Hiram sur un plan initiatique (*perit ut vivat* : il meurt afin qu'il vive). L'esprit ne peut mourir.

Ainsi, le rituel du 3e degré s'inspire de motifs spirituels qui déjà échappent aux rites corporatifs. La disposition de la loge de Maîtres pour une réception préfigure une nouvelle dimension.

Quelle est la trame de la légende ?

Hiram, savant dans l'art de l'architecture et des métaux, fut envoyé par le roi de Tyr à Salomon pour diriger l'élévation d'un Temple à la gloire de Yahvé. Hiram divisa les ouvriers selon leurs fonctions en trois classes : Apprentis, Compagnons et Maîtres.

Ceux-ci recevaient leurs ordres directement de Hiram dans un lieu secret nommé la *Chambre du Milieu*. Elle deviendra plus tard le Sanctuaire du Temple. Mais le génie des ténèbres, qui voyait par cette œuvre son règne menacé, souleva toutes les passions pour tenter de ruiner ce bel ouvrage avant son achèvement et jeter le trouble parmi les ouvriers (rituel de 1829).

Quinze compagnons participant à la construction du Temple (de 967 à 961 avant notre ère), désirant obtenir le salaire des maîtres, avant que leur temps ne soit « fini » supposèrent qu'il leur fallait connaître le « signe et le mot » des maîtres afin d'être rémunérés comme tels sur d'autres prochains chantiers. Douze se rétractèrent, mais trois compagnons persistèrent (*Les Trois Coups distincts*, 1760).

L'architecte effectuait tous les soirs un contrôle de l'avancement du chantier. Un soir, Jubelas[18], muni de la règle (ou du fil à plomb) se tient à la porte sud et lui demande quel est le mot du maître. Hiram lui répond qu'il convient que son temps de compagnon soit accompli, et qu'il ne peut le lui communiquer seul. Selon les termes de son serment, cela ne peut s'effectuer qu'en présence des rois d'Israël et de Tyr. Mécontent, Jubelas lui donne un coup de règle à 24 pouces sur la gorge ; Hiram, conscient du danger, se précipite vers la porte de l'Occident.

Mais le second compagnon l'y attend et formule agressivement la même demande. Il essuie une réponse identique. De dépit, Jubelos frappe Hiram, à la tête, de sa lourde équerre de fer (ou du niveau). L'Architecte tombe sur le genou gauche. Chancelant, il se dirige vers la troisième porte du Temple, à l'Orient, mais Jubelum, muni d'un lourd maillet, s'y tient et formule brutalement la même requête. « Plutôt la mort, dit Hiram, que de violer le secret qui m'a été confié. » L'abject Jubelum lui « asséna un si terrible coup de maillet au front qu'il l'étendit mort à ses pieds ».

« Ainsi périt l'homme juste [rituel de 1829, complété par le rituel de 1960], fidèle au Devoir jusqu'à la mort. Ainsi, la parole fut perdue. » Destinée du Maître Maçon, elle ne peut se retrouver que dans le silence du

cœur, par la méditation, entre l'équerre et le compas, entre ciel et terre, au point d'équilibre entre matériel et spirituel.

Constatant la disparition du Maître, neuf Frères (douze selon les anciens rituels du REAA), revêtus de gants et de tabliers de peau blanche (donc sans marque du sang d'Hiram) voyageront de l'Occident à l'Orient par le Septentrion et de l'Orient à l'Occident par le Midi à la recherche du corps d'Hiram. Ils retrouveront sa sépulture près d'un acacia (il est dit que la connaissance repose à l'ombre de l'acacia). Les Frères ne pourront soulever le corps, en vue de lui donner une sépulture appropriée qu'avec les « cinq points parfaits de la maîtrise ». L'origine du relèvement du cadavre viendrait-elle du Deuxième livre des Rois, 4-33, 35 ?

Il existe quelques variantes à la légende :

– les textes français indiquent la mort d'Hiram à l'Orient (est) alors que pour les textes anglais, il s'agit de l'Occident ;

– les rituels de 1960 de la GLDF ne nomment pas les trois meurtriers. Nous les retrouverons dans les degrés suivants ;

– la batterie du grade se fait en neuf coups, et non en sept, comme on pourrait s'y attendre.

Quels enseignements (parmi bien d'autres) tirer de ce degré ?

Être Maître (reconnu comme tel par ses Frères), c'est d'abord être devenu plus maître de soi-même, homme du juste milieu, dans la vertu de l'exemple et des comportements. Ainsi, Maître Hiram renaîtra vainqueur de l'ignorance, du fanatisme et de l'ambition.

Le récipiendaire, d'abord soupçonné puis éprouvé, prend conscience qu'en lui le vieil homme est mort et qu'un nouvel homme est né, aux comportements réfléchis et qui va s'orienter désormais vers une autre quête, celle de la spiritualité.

Le grade de Maître confère la majorité maçonnique, le rend éligible à toutes les charges de sa loge ou de l'Obédience ; il porte un couvre-chef dans les tenues au 3^{e} degré.

Autrefois (mais il existe toujours aujourd'hui des tenants de cette opinion), toute la Maçonnerie était comprise dans les trois grades symboliques. Mais dans l'état actuel de notre vie initiatique, il est impossible que les membres des loges puissent avoir une pleine maîtrise de l'enseignement initiatique en s'arrêtant au 3e degré.

Pour cela, il convient de respecter, dans la progression, le temps nécessaire à l'acquisition d'un degré avant le passage au suivant !

La légende du meurtre d'Hiram ne peut s'arrêter là pour les Maîtres maçons, certains poursuivront les Travaux interrompus et seront « élus » pour venger sa mort et établir une Maçonnerie en édifice ordonné.

1. Dans *Le Guide des Maçons Écossais* (1815 et 1821), l'ouverture se faisait « au nom de Dieu et de saint Jean d'Écosse ».

2. J. Lhomme, É. Maisondieu, J. Tomaso, *Dictionnaire thématique de la franc-maçonnerie*, Monaco, Le Rocher, 1993.

3. Publié dans *The Scots Magazine*, 1755.

4. Cette prière invoquée dans les rituels de 1804 et de 1820 a été simplifiée dans le rituel dit de 1829… et supprimée depuis.

5. Molière, *Le Misanthrope*, IV, 1, Philinte, 1666.

6. Les Anglo-Saxons ignorent ce particularisme du REAA ; ils utilisent une sorte de salle d'attente, de préparation, de recueillement dépourvue de symboles.

7. La tradition, transmission vivante, ne se lie pas à des faits historiques, mais à ce qui a rapport à une filiation spirituelle, élément d'ordre suprahumain, fil d'Ariane permettant aux vérités de se véhiculer jusqu'à nous et après nous, contre toute intolérance et tout dogmatisme, puisant dans un symbolisme universel de toutes les civilisations.

8. Le manuscrit Dumfries (1710), dans son catéchisme, précise : « Qu'est-ce que la Maçonnerie ? Une œuvre d'équerre ! »

9. Initiales de Schibboleth, Livre des Juges, 12, 4-6.

10. A. Breton, *Le Surréalisme et la Peinture*, 1928.

11. Le rituel des anciens mentionne *la pince* : emblème de la puissance qui ajoute à nos forces individuelles les connaissances pour faire et opérer ce que, sans leurs secours, il nous serait impossible d'exécuter.

12. Par exemple, les manuscrits *Regius* (1390), *Cooke* (1410).

13. Le rituel des Anciens ne les détaille pas, mais les relations entre maçonnerie et géométrie figurent dans les textes du Moyen Âge. Le manuscrit dit *Regius* vers 1390 mentionne « la Géométrie, cet honnête métier qu'est la maçonnerie ». Le *Cooke* I et II, nom de l'éditeur mais avec des auteurs différents, des XII^e^ et XIV^e^ siècles, posent d'emblée que la géométrie est le premier des Arts Libéraux… Cela est corroboré dans les manuscrits Watson ou Dumfries.

14. J. Trescaze, *L'Étoile flamboyante*, Paris, Éditions Henry Veyrier, 1979.

15. Cette oraison était également énoncée à la fin des travaux du premier degré le jour d'une réception sous le titre d'*Actions de Grâces* dans le rituel de 1829. Elle figure dans le rituel des Anciens avant la clôture des trois premiers degrés, sous la même forme.

16. Anderson, *Les Constitutions*, 1738 (2^e^ éd.).

17. Le ou les auteurs de la légende ont-ils été influencés par la mort du Christ, d'Osiris, de l'Héra grecque, de Maître Jacques, d'Œdipe, des partisans de Jacques II… la mort du père ou du Maître (1 Rois 7-14), les Enfants de la Veuve… ?

18. Leurs noms varient selon les rites, les noms ci-dessus sont ceux figurant dans le *Guide des Maçons Écossais* de 1820. Sterkin, Oterfurt et Abiram sont ceux proposés par le cahier de Maître des rituels Écossais de 1805 (Latomia) ou Giblon, Giblas, Giblos par déformation de Giblim, tailleur de pierre. Cf. A.G. Mackey, *Lexicon of Freemasonry*, 1873.

CHAPITRE IV

Les hauts grades ou l’amplification des trois premiers degrés

Si la triple Initiation des premiers degrés forme l’essence de la Maçonnerie, celle-ci ne peut s’approfondir sans les Hauts Grades. Il ne faut pas juger la Maçonnerie dite des Hauts Grades d’aujourd’hui à partir de ce qu’elle fut autrefois. Mais on ne peut en ignorer les origines. Les Hauts Grades se développent dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle sous des appellations plus ou moins poétiques et à orientations chevaleresques.

À partir du Rite de Perfection en 25 degrés, introduit par Morin, c’est à Charleston, le 31 mai 1801, que le colonel John Mitchell crée avec Frédéric Dalcho le Suprême Conseil du 33^{e} degré pour les États-Unis d’Amérique[1]. Ce Suprême Conseil ne comprenant alors que neuf membres, Grasse-Tilly et Delahogue y furent cooptés en février 1802. Selon le discours de Frédéric Dalcho, prononcé le 8 décembre 1802, les Grandes Constitutions du 33^{e} degré seraient l’œuvre de Frédéric II, roi de Prusse, et auraient été signées le 1er mai 1786. Cependant, beaucoup d’auteurs pensent qu’il aurait rédigé lui-même les maillons manquants. Le mystère, à ce jour, demeure.

Les Anciens distinguaient trois périodes : la période judaïque ou architecturale (les seize premiers grades, avec les enfants de Sem) ; la période religieuse avec les variétés de cultes (avec les enfants de Japhet),

réunit les deux branches en fondant le 17e degré, les Chevaliers d'Orient et d'Occident ; la troisième période est la période philosophique, du 19e au 30e degré.

Les Loges de Perfection, du 4e au 14e degré

Du 4e au 14e degré, l'Initiation passe par de nouveaux apprentissages rituels, effectués dans des Ateliers ou Loges de Perfection.

4e degré : Maître Secret

Premier des degrés pratiqués dans les Ateliers de Perfection.
Ce degré émanerait de la mère Loge Écossaise de Bordeaux vers 1745. Il figure dans le Rite de Perfection de 1780, comme premier grade de la 2e classe, et perdure à ce classement dans l'actuelle configuration du REAA. La Loge présidée par Salomon représente le Saint des Saints.

La légende du grade : après la mort d'Hiram, Salomon désigne sept maîtres pour garder le cercueil déposé dans un local séparé de la grande salle du Temple par une balustrade et ériger son tombeau. Ce corps de six maîtres plus un (batterie du grade 6 + 1) devait garder le plus grand secret.

Au cours de la cérémonie de réception, de fortes recommandations, axées sur la liberté de conscience, seront adressées au récipiendaire : « Vous ne vous forgerez point d'idoles humaines » (« Ne te fais pas des Dieux de métal », précisait un rituel de l'atelier de Liège du SC de Belgique).

« Vous déciderez par vous-mêmes de vos opinions, de vos actions ; vous ne prendrez pas les mots pour des idées et vous vous efforcerez toujours de découvrir l'idée sous le symbole… Vous n'accepterez aucune idée que vous ne compreniez et jugez vraie ; ne vous payez pas de mots… Respectez

toutes les opinions mais ne les acceptez pour justes que si elles vous apparaissent comme telles après les avoir examinées. Ne profanez pas le mot Vérité en l'accordant aux conceptions humaines, la Vérité absolue est inaccessible à l'esprit humain. »

Il sera énoncé une des grandes constantes de la démarche maçonnique : « aimer la Justice, et la servir de tout son cœur », et rappelé l'idéal maçonnique : « l'accomplissement du Devoir, sans songer à la récompense mais selon sa propre conscience ».

Les rituels du siècle dernier suggéraient que « les Hommes dans le ciel cherchent toujours le signe révélant le secret que cache l'Univers ; chaque siècle n'en peut déchiffrer qu'une lignée, le monde mourra, le livre à peine ouvert ».

Le 4e degré montre que le postulant n'est que l'assistant, l'exécuteur d'un principe élevé qui est en lui et non en dehors de lui et qui lui fait distinguer le bien du mal, la justice de l'injustice et le pousse vers la perfection. Ainsi, le Maître Secret remportera une victoire sur lui-même, sur la route du Devoir, grande Loi de la Franc-Maçonnerie, comme impératif devant lequel toute faiblesse est coupable.

Le Maître Secret, reçu sous le Laurier et l'Olivier, passe de l'« équerre au compas », de la ligne droite et des angles aux courbes et au cercle, de la terre au ciel, des ténèbres vers la Lumière, par l'approfondissement de sa vie intérieure, à la recherche de la compréhension de l'Univers. Toute la démarche se résume dans l'interrogation émise par le Président à son adjoint : « Que cherchez-vous ? La Vérité et la Parole perdue. » Bien que la Vérité absolue réside dans le nuage de l'incognoscible sur un sommet inaccessible à l'esprit humain…

5e degré : Maître Parfait

L’accession à la Connaissance de l’Univers, la philosophie de « la Nature, la quadrature du cercle philosophique ». Ce degré, apparu vers 1740, est simplement communiqué[2] lors d’initiations ultérieures, comme les trois suivants.

Légende : Adoniram (Adonhiram), Grand Architecte et inspecteur des travaux, chargé par Salomon de préparer les funérailles d’Hiram, termina le tombeau de marbre blanc surmonté d’une pyramide triangulaire en marbre noir, en neuf jours. Selon la divulgation de 1745, le *Sceau rompu*, le corps d’Hiram est transporté dans le sanctuaire du Temple (le rituel de 1829 indique l’enceinte des Travaux). Salomon contemplant les deux édifices se serait écrié : « Tout est parfait ! » Tous les ouvriers du Temple, du mont Liban et des carrières furent convoqués pour cette cérémonie solennelle, en présence du roi de Tyr, qui s’appelait également Hiram. À cette occasion un Frère figurait le disparu. On lui donnait le nom de Maître Parfait comme passant de la matière à l’esprit, en vue d’une perfection imaginable mais non concevable. La légende dit également qu’à ce degré le Maçon étudie la philosophie de la Nature : « Je suis tout ce qui est, tout ce qui a été et sera et nul mortel n’a soulevé mon voile » (La mère nature : Temple d’Isis), rappelant J.-J. Rousseau dans *Les Confessions* : « Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qui excite la contemplation de ses œuvres ! »

Que retirer de ce degré ? La construction de soi-même doit avoir pour fondement une pierre parfaite que nous devons façonner nous-mêmes. Tout ce degré est basé sur le nombre 4 : celui de la matière. Pythagore nous a annoncé que ce nombre mystérieux a de nombreuses significations, liées à la redécouverte imprononçable du nom de l’Ineffable, que l’on doit rechercher en soi *quand la Parole est perdue et que tout est accompli*.

Dans la géométrie plane, le cercle est le symbole du ciel et le carré, celui de la terre. Le Temple est l’intermédiaire entre l’un et l’autre, entre le haut et le bas ; à travers lui on obtient la quadrature du cercle, l’union

indissoluble de l'esprit et de la matière (au-delà de Karl von Lindemann, 1852-1939, sur l'impossibilité mathématique) ; nous sommes dans la métaphysique.

Les rituels anciens suggéraient : « Exécutez les ordres que vous donne votre conscience et gardez ses Lois, c'est ainsi que vous serez votre propre architecte comme le Grand Architecte de l'Univers l'est pour le Cosmos. Aimer est la grande Loi, mais raison sans cœur n'est que désert, les hommes sont Frères par l'esprit. C'est l'esprit qui relie et ce lien spirituel passe par le cœur. » Ces mêmes rituels, lors de la cérémonie de réception, insistaient sur le deuil et la tristesse et la transposaient à notre quotidien dans l'esprit de l'époque :

> Pour chacun d'entre nous, les jours du passé ramènent en un lent et silencieux cortège, des amitiés mortes et des tristesses disparues. Chaque vague de la mémoire nous arrive du grand océan du passé pour venir, avec les accords d'un plaintif requiem, évoquer devant nous quelque figure ou quelque image morte. Nul remède à l'oubli, le temps nous montre que tout est passager. Nos pères trouvent leur tombeau dans nos courtes mémoires et viennent nous rappeler comment nous serons oubliés à notre tour[3].

Le Maçon, au 5e degré, termine son deuil et entre dans le champ du spirituel grâce à cette libération du corps. À la fin de ce degré, on peut s'interroger sur la cohérence et la progressivité de ces cinq premiers degrés qui, autour de la légende d'Hiram[4], pourraient former un premier ensemble initiatique, sans coupure avec les trois premiers degrés (poursuite de la légende d'Hiram).

6e degré : Secrétaire Intime

Créé selon les historiens vers 1750 par la mère Loge Écossaise de Bordeaux, au 6e rang du Rite de Perfection.

La légende (1 Rois 9, 11 à 13) : pour payer au roi de Tyr les services rendus lors de la construction du Temple, Salomon lui donna vingt villes de Galilée et les terres avoisinantes. Mais ce roi constata que ces villes étaient dépeuplées, en ruines et aux terres incultivables. Furieux, il revint immédiatement à Jérusalem reprocher à Salomon sa mauvaise foi et le non-respect de sa promesse. Joaben, serviteur favori de Salomon, craignant pour son maître, s'approcha de la porte afin de le défendre si besoin était. Hiram de Tyr, l'apercevant, le traîna aux pieds de Salomon pour le châtier, et l'aurait exécuté sans l'intervention de ce dernier[5]. Joaben expliqua les raisons de son attitude et le roi de Tyr admit qu'il était vraiment un « fidèle et zélé serviteur ». Salomon le désigna alors comme son secrétaire intime.

Le secret de la Connaissance qu'il faut tenter de faire émerger est dans l'intimité de chacun de nous. Ne s'agit-il pas là d'aiguiser son esprit en gardant la maîtrise de soi ? L'ignorance et l'effort nécessaire pour la dissiper font tout le prix de la Connaissance.

7e degré : Prévôt et Juge ou Maître Irlandais

Apparu vers 1745 à Paris, il concerne l'organisation du chantier et figure au même niveau dans le Rite de Perfection.

La légende : Salomon créa ce grade pour rétablir l'ordre parmi les ouvriers, et poursuivre la reconstruction du Temple, après le meurtre d'Hiram. Joaben, initié aux mystères de ce grade, reçoit la *clef d'or*, symbole de l'esprit « et de la puissance divine » pour ouvrir la cassette d'ébène située sur un autel dans le Saint des Saints, et contenant le cœur d'Hiram et les plans de l'édifice (selon certains rituels). Joaben tombe en admiration. Salomon le relève et lui remet une balance, en vue de l'augmentation de ses connaissances, pour lui rappeler la nécessité de peser

mûrement ses décisions, équilibrer l'ordre et l'équité, juger sereinement, par la recherche des causes et l'analyse des faits, mais aussi par ce que l'individu doit s'effacer devant la fonction.

La question d'ordre du Président de la loge, ou de l'Orateur, nous éclaire sur ce grade : « Êtes-vous Prévôt et Juge ? Je rends la Justice à tous les ouvriers, sans préjugé ni partialité » et s'agissant de la balance : « l'exactitude avec laquelle nous devons remplir nos fonctions et la justice avec laquelle nous devons décider sur les différends qui surviennent entre tous les ouvriers ».

Tous les ouvriers ? Donc aussi soi-même. C'est une allusion à la connaissance des moyens de (se) construire, de peser et équilibrer les forces intérieures, d'accéder au centre, à l'Un, à la Lumière. Mais la spéculation non suivie d'action n'est-elle pas lettre morte ?

8e degré : Intendant des bâtiments (ou Maître en Israël)

Ce degré serait apparu vers 1750 (Parfaite Loge d'Écosse de Bordeaux). L'objet de la quête initiatique de Joaben (chacun d'entre nous) est la recherche de l'ordre des choses.

La légende : le Roi s'inquiète de la construction de la (des) chambre(s) secrète(s) de la Voûte Sacrée du Temple en l'absence d'Hiram Abi, pour y conserver les trésors de la nation juive. Salomon préside l'assemblée. Il est décidé la nomination de cinq intendants (pour les cinq styles d'architecture et figurant les cinq points parfaits de la maîtrise). Le postulant, Joaben, doit prouver son aptitude à devenir chef de l'un des cinq ordres d'architecture (et de terminer les Travaux de la chambre secrète) en montant les sept marches d'exactitude et en maîtrisant les cinq points de fidélité (agir, intercéder, prier, aimer ses Frères et les secourir)[6].

Ces sept marches témoignent d'une ascension, rappelant les acquis précédents (vers la Lumière), les sept Arts Libéraux du Compagnon (le

trivium des arts de la parole complété par le *quadrivium* de la science des nombres), l'escalier tournant par trois, cinq et sept marches du Maître, les sept points de la connaissance qui nous fortifient contre les obstacles de la vie. La méthode n'est pas déductive de la théorie à l'application, mais inductive de la pratique au principe. Ce premier cycle, du 4e au 8e degré, a permis d'apporter une consolation, d'adoucir la douleur morale générée par le meurtre de l'architecte, d'honorer sa mémoire, et de « restaurer les bases nécessaires à la reconstruction du Temple sur des attaches traditionnelles[7] ».

9e degré : Maître Élu des Neufs

Ce degré, apparu vers 1760, est aujourd'hui pratiqué par certains SC européens. Il résulte de la fusion de deux grades, Maître Élu dit des Neufs (Lyon vers 1743) et l'Élu de l'Inconnu ou Élu de Pérignan (nom de l'inconnu repris dans d'autres rites, 1763). Premier des grades d'Élu, le thème central est la vengeance du meurtre d'Hiram Abi. Ces grades dits de vengeance ne doivent, bien entendu, pas être pris à la lettre[8], mais symboliquement, pour en rechercher le sens métaphysique, le message universel.

Le troisième cycle, selon la hiérarchie du XIXe siècle, est celui des Élus (9e, 10e et 11e degrés) que l'on pourrait intituler : l'élimination des mauvais Compagnons pour se venger (du latin *vindicare* qui signifie aussi libérer, affranchir) de l'ignorance et de la perte du savoir. Ces mauvais Compagnons ne sont-ils pas en nous ?

La légende : Salomon souhaitait faire un exemple public de la punition des assassins de l'Architecte, promettant une forte récompense à ceux qui fourniraient les indications nécessaires à l'expression de sa vengeance. Un inconnu demanda audience au Roi, promettant de révéler l'emplacement d'une caverne où se cachait Abiram, l'un des meurtriers de l'Architecte. L'inconnu, sorte d'ange annonciateur[9], jamais nommé dans la légende,

offrit de conduire lui-même sur les lieux l'envoyé de Salomon. Tous les Maîtres présents s'étant portés volontaires, le Roi Salomon dut procéder à un tirage au sort, enjoignant aux *Élus* désignés de suivre l'inconnu et de lui ramener le traître. Joaben (le récipiendaire), sur des chemins difficiles et inconnus, interrompus par de longs arrêts propices à la réflexion, attentif aux signes, entrevoit à la clarté des étoiles un chien qui se désaltère à une source d'eau vive dans une caverne.

Pénétrant dans la caverne, il aperçoit le meurtrier endormi, un poignard à ses pieds. Se saisissant de l'arme, Joaben le frappe au cœur. En mourant, Abiram crie « Nekam » (vengeance) et Joaben lui tranche la tête. Les autres Élus arrivant ensuite reprochent à Joaben son impulsivité. De retour à Jérusalem, ses compagnons intercèdent en sa faveur auprès de Salomon afin qu'il ne sanctionne pas l'excès de zèle du Maître Élu des Neufs.

Un ancien rituel du SC de Belgique illustre les sentences de ce degré, au cours de la réception :

> La Maçonnerie poursuit la vérité au-dessus des préjugés de chaque époque et au-dessus des intérêts passagers, elle répudie le mal aussi bien dans les moyens que dans le but. L'antre obscur où vous avez trouvé l'assassin d'Hiram, c'est votre propre conscience. C'est là que vous avez à frapper les meurtriers : votre ignorance, votre complaisance pour vos passions, votre cupidité et votre égoïsme.

Joaben n'a pas su se maîtriser, vaincre ses passions ; son avancée initiatique est donc insuffisante, il faudra la reprendre dans les degrés suivants. Ces légendes recèlent une dimension intérieure et personnelle pour le Maçon en chemin.

10e degré : Illustre Élu des Quinze

Transmis oralement en France, il est fait mention de ce grade vers 1750.

La légende, suite de la précédente, fortement teintée de moralisme dans l'esprit de l'époque, nous indique que les deux autres meurtriers sont retrouvés par quinze maîtres (dont les neuf du précédent degré) et enfermés dans une tour avant d'être exécutés en public. Sur une transcription du MS 1766 (fonds Kloos), on peut lire la description et les motifs du supplice infligé aux mauvais compagnons dénommés Sterkin et Oterfurt (intitulé *Discours historique* ou *Légende*).

Deuxième des grades dits de vengeance, le justicier reçoit sa récompense. Il ne s'agit plus de vengeance d'un seul, mais de Justice. La vengeance dont on parle est bien le triomphe sur les imperfections de notre nature spirituelle et sur les obstacles pour atteindre la Vérité. Cela renforce la nécessité d'une grande vigilance dans le cheminement intérieur vers la maîtrise de l'ego.

Il n'y a pas d'Initiation sans une remise en cause totale de ce que l'on imagine être ; il n'y a pas d'avancée spirituelle sur une voie de perfection si on ne pratique pas ces vertus dont se réclament les Francs-Maçons !

11e degré : Sublime Chevalier Élu des XII (ou prince Ameth aux États-Unis)

Ce degré apparaît dans le Rite de Perfection (chef des douze tribus) vers 1750.

La légende : La punition des assassins d'Hiram étant accomplie, le temps de violence est définitivement révolu, la sérénité doit renaître pour l'achèvement de l'Œuvre. Salomon tire au sort 12 *Élus* (justiciers) parmi les 15 d'entre eux pour en faire les chefs ou Chevaliers des Douze Tribus d'Israël qui formeront ainsi un *Grand Chapitre*. Le Roi leur montre les Tables de la Loi, puis les objets précieux renfermés dans le Tabernacle, et les *arme* de l'épée de justice pour rendre la Justice et d'en faire suivre les

Lois *selon le Rituel de la Loge les Propylées de l'Orient de Paris* (GLFF). Enfin, Salomon leur donne le titre d'Excellents Ermech, ou Emerek (traduit par « homme vrai en toutes circonstances »). La devise du grade est « vaincre ou mourir ».

Ainsi, le devoir de l'Initié passe nécessairement par l'action. Le combat que mène l'Initié, sa détermination à vaincre ses vices et ses passions doivent le conduire à la conquête de l'Initiation véritable, la pérennité de l'esprit, la Connaissance.

Albert Pike, dans *Morals and Dogma*[10], commente ce 11e degré : « Celui qui est devenu Prince Ameth connaît l'importance et l'excellence que le travail représente pour la dignité de l'homme, Chevalier du Devoir la Vertu constitue la véritable liberté avec la morale elle est le fondement de la Maçonnerie. Nous avons des hauts rangs et des titres ronflants. Ceux qui les détiennent s'efforcent-ils d'éclairer le monde dans le respect des buts et des objectifs maçonniques ? »

Cette dernière remarque ne se limite pas aux seuls Frères américains des siècles passés !

12e degré : Grand Maître Architecte (ou Parfait Illustre Irlandais)

Grade conféré lors d'un beau cérémonial. C'est l'entrée de la quatrième classe des grades Écossais, au-delà des grades dits de vengeance. Le rituel aurait été composé avant 1746. Vers 1780, le Rite de Perfection lui attribue le nom de « Grand Maître Architecte ». C'est, après la vengeance, la construction du Temple. Elle passe par l'étude des mathématiques, c'est-à-dire la philosophie, entendue comme « la Lumière projetée par l'esprit humain sur les choses de la nature », à l'aide du compas, instrument fondamental du travail « mathématique, qui figure l'art du raisonnement des

Philosophes : la logique » selon les rituels en vigueur au SCDF en mai 1975.

La légende : issu de l'école d'architecture de Salomon, le Grand Maître Architecte est celui qui est capable d'achever la construction du troisième étage et la décoration du Saint des Saints. Salomon voulut créer une école d'architecture dispensant la Connaissance sur toute la terre, étudiant la géométrie et les cinq Ordres d'Architecture. La connaissance de l'étui mathématique, composé de l'équerre et des compas (simple, à quatre pointes, de proportion), d'une règle, d'un aplomb et du demi-cercle, est requise.

D'après le rituel de la Loge les Propylées (GLFF) :

> De toutes choses nous ne percevons que le phénomène, c'est-à-dire l'apparence. L'Esprit seul est créateur ; l'Esprit seul existe, lui seul peut nous faire approcher de la Connaissance dans son acceptation non plus restrictive, mais absolue !
> Sachons distinguer la Connaissance divine qui est de l'ordre de l'Absolu, par essence inaccessible à l'homme, et l'humaine de l'ordre de notre seul esprit, simple phénomène, c'est-à-dire apparence. L'Esprit est toute l'essence de l'homme, son être intérieur, sa « divine » énergie, ses ressources illimitées, son aspiration infinie.

Nous sommes ici au cœur de la démarche initiatique personnelle. C'est à l'ascèse personnelle méthodique et mentale pour édifier en soi le Temple de l'Universel qu'invite le degré de Grand Maître Architecte. Mais Albert Pike nous met en garde : « rien ne peut se trouver accompli ici-bas sans une part de foi en l'homme[11] ».

Un rituel américain du REAA propose cinq divisions des 32 premiers degrés de l'Écossisme, fondées sur les différents ordres architecturaux

évoqués dans ce 12e degré :

– le toscan, pour les trois degrés bleus de la « Maçonnerie primitive » ;

– le dorique des degrés ineffables du 4e au 14e degré ;

– l'ionique, pour les 15e et 16e degrés, dits du second Temple ;

– le corinthien des 17e et 18e degrés, ceux de la Loi Nouvelle ;

– le composite, mêlant les degrés philosophiques et chevaleresques du 18e au 32e degré.

13e degré : Royal Arche, ou Chevalier de Royal Arche

Au-delà du mythe hiramique, il s'agit du début de la quête de la Parole Perdue. Le manuscrit Dumfries no 4 (1710), sans nommer ce grade, reprend des éléments que nous retrouvons dans ce degré. Il fut intégré au Rite de Perfection en 25 degrés (dès 1743 sous le nom de Maître Écossais) et ensuite au REAA en 33 degrés (mentionné pour la première fois en 1743 à Dublin). Ses origines historiques présentées par différents auteurs sont diverses et… peu convaincantes.

Revenons à la légende. Selon le SCDF, elle serait issue de la transcription de Francken de 1783 des Hauts Grades, organisés par Étienne Morin après 1760. D'après les rituels, le Grand Architecte de l'Univers était apparu en vision à Énoch et au sommet d'une montagne. Il lui montra son vrai nom gravé sur une plaque d'or et lui enseigna la façon de le prononcer. Puis Énoch se sentit emporté dans une descente verticale à travers neuf voûtes souterraines successives. Dans la dernière, il vit une plaque d'or portant le nom ineffable que Dieu lui avait interdit de prononcer. Il s'appliqua à réaliser sa vision, creusa les neuf voûtes superposées et scella dans la dernière une plaque d'or triangulaire sur laquelle il burina les lettres que le GADLU lui avait montrées dans sa vision. L'ensemble fut rendu inaccessible. Ainsi, la véritable prononciation du Grand Nom fut perdue

jusqu'à ce que Dieu la communique de nouveau à Moïse sur le mont Sinaï…

La légende précise que Salomon demanda à Joaben, Stolken et Guibulum de fouiller les gravats pour y rechercher d'éventuelles choses précieuses, et Guibulum, le plus zélé d'entre eux, fit le parcours d'Énoch successivement au sein des neuf voûtes. Sous la neuvième arche, presque aveuglé par la plaque d'or, il fit le signe d'admiration, découvrant les marques représentant le nom Ineffable. Ramené à Salomon, en compagnie du roi de Tyr, le précieux trésor amena les deux rois à faire le signe d'admiration en tombant à genoux. « Salomon dit alors que le Grand Architecte de l'Univers leur avait octroyé la faveur de découvrir le plus précieux trésor des Maçons. » Guibulum et ses deux compagnons furent créés Chevaliers de Royal Arche.

D'autres versions[12] font allusion à la légende des trois mages, à la Kabbale, à la reconstruction du Temple par Zorobabel.

Ce degré est pratiqué[13]. Le texte du serment mentionne : « je jure de renouveler mon zèle en faveur de l'Ordre et d'accroître encore les sentiments d'amitié pour mes Frères… »

Albert Pike, élu en 1889 membre d'honneur du Suprême Conseil *pour* la France (ancienne appellation du SCDF), tire une nouvelle leçon de ce grade en illustration morale de la Vertu : « Ne faites pas de tort à votre voisin de crainte que la pensée de celui que vous avez blessé et qui souffre par votre faute ne vous serre le cœur, sans que les années puissent absoudre ni rendre ce souvenir moins amer. »

14e degré : Grand Élu Parfait et Sublime Maçon ou Grand Écossais de la Voûte sacrée de Jacques VI, ou encore Perfection ou Ultime Degré de la Maçonnerie Symbolique

Il s’agit de l’achèvement de l’histoire du Temple de Salomon, de la démarche vers l’Esprit.

Transcription par Francken en 1783 du Rite de Perfection en 25 grades d’Étienne Morin, ce degré conduit l’adepte à s’appréhender spirituellement dans une nouvelle démarche de tous les instants. Des légendes diverses sont apparues dans le temps, dont la plus récente, basée sur la Kabbale, les trois mages, etc., a pour but de révéler au Maçon la prononciation du nom Indicible.

La légende : Salomon souhaitait protéger la divulgation du nom Ineffable au sein de l’endroit le plus sacré du Temple. Il le fit graver sur une lame d’or en caractères hébraïques et déposer au milieu du sanctuaire dans un souterrain situé sous le Saint des Saints : la Voûte Sacrée. Ensuite « les Grands Élus résolurent de ne plus faire usage que de leur mémoire, pour la transmission du nom Ineffable et se dispersèrent à travers les nations de la terre pour propager l’Art Royal ».

Mais avec le temps, Salomon devint sourd à la voix de l’Éternel et s’adonna à la licence (1 Rois 11, 9). Dieu inspira au roi de Babylone, Nabuchodonosor, de détruire Jérusalem jusqu’aux fondations du Temple.

Galaad, gardien du Temple, préféra mourir enseveli que de révéler par sa fuite l’existence du précieux trésor. Le Serment mentionne, en particulier : « Je jure de suivre la voix de ma conscience, de pratiquer les vertus qui élèvent l’homme au-dessus de l’animalité, de considérer tous les hommes comme mes Frères, quels que soient leur race ou leur état social. Que le Grand Architecte de l’Univers me garde dans la Vérité, la Justice et l’Équité. »

Ce degré, selon les anciens rituels, récapitule les degrés symboliques et achève le récit légendaire du Temple de Salomon ; aussi donne-t-il lieu à une importante cérémonie d’Initiation. Un temps de réflexion s’impose avant la poursuite de la progression initiatique. Le manuscrit Francken de 1783 précise : « Fin du degré Ultime de l’Ancienne Maçonnerie ». À la

stricte justice de la Loi du talion va s'ouvrir la quête de la Loi Nouvelle ; les trois mauvais Compagnons seront mieux combattus par l'amour fraternel. Il convient donc de se perfectionner et de fermer son cœur à l'iniquité, la vengeance et l'injustice. La tyrannie des buts est une réalité fréquente, même chez les Maçons (recherche des grades, fonctions ou difficultés des descentes de charge), bien éloignée de l'esprit de perfection.

Il serait intéressant d'approfondir l'histoire de l'Ancienne Maîtrise bordelaise, vers 1740, entièrement séparée de l'histoire du meurtre d'Hiram. Ces Élus Parfaits de Bordeaux semblent avoir ordonné, à partir de 1744, certains grades postérieurs à celui de Maître pour en faire la quête du nom Ineffable, et conçu les grades de Perfection. « Cela pourrait être la Première Mère Loge Écossaise, créatrice d'Ateliers de Hauts Grades pratiquant un rite ordonné et cohérent. » Mais il est aujourd'hui certain que le Rite de Perfection est né dans les îles (Kingston en Jamaïque), composé par Morin et Francken à partir de l'Ancienne Maîtrise et d'autres rituels dont ils disposaient [14].

Les grades capitulaires du 15e au 18e degré

Au-delà de l'étude du symbolisme de Métier des trois premiers degrés, approfondie dans les degrés de Perfection, les grades capitulaires permettent à l'Initié de poursuivre sa quête initiatique. C'est la construction du « cœur ». Ils forment progressivement la liaison entre l'Ancienne et la Nouvelle Loi.

15e degré : Chevalier d'Orient et de l'Épée (ou Chevalier Maçon Libre)

Ce premier des grades capitulaires, apparu vers 1747, marque le lien entre le Métier et le chevaleresque (celui de l'esprit). On trouve mention du *Conseil des Chevaliers d'Orient* dès 1747, titre reconnu par la Grande Loge de France le 25 août 1761 et dans les *Statuts et Règlements Généraux des Chevaliers d'Orient* de 1762 à Bordeaux. À Londres, en 1733, on évoquait la reconstruction du Temple par Zorobabel dans le rituel de *Scotch Master* puis celui de *Royal Arch* avec transcription et appellation définitive dans le manuscrit de Francken de 1783 (Rite de Perfection).

La légende (emprunts aux livres d'Esdras et de Néhémie et Chroniques) doit être comme souvent un texte à décrypter, découlant de la Tradition plus que de l'histoire.

Le roi de Babylone, Cyrus (nom signifiant cercle de confusion), autorisa le prince de Juda, Zorobabel, et son peuple, à retourner à Jérusalem (2 Chr. 22, 23). Ils durent livrer une bataille au passage du pont sur l'Euphrate. Après la victoire, Zorobabel fit ériger un autel sur le champ de bataille. Il fut décidé d'y inscrire l'expression *YAVERON HAMAÏN* (Liberté de passer ou Liberté de penser ; première occurrence en 1885), qui serait leur mot de passe. Ils édifièrent ensuite un second Temple sur le mont Moriah, à Jérusalem ; les travaux durèrent quarante-six ans. Environnés d'ennemis de toutes parts, ils travaillaient l'épée d'une main et la truelle de l'autre (Néh. 4, 10-12).

Que nous disent les rituels ?

– D'où venez-vous ?

– De Babylone, où nous étions captifs dans les Ténèbres de l'erreur et de l'ignorance…

– Il vous a été dit qu'on s'initie soi-même. Cette formule n'est exacte que dans la mesure où le cheminement initiatique est soutenu par un incessant effort volontaire de dépassement de soi-même :

expérience irremplaçable qui nécessite votre participation active et votre totale adhésion.

L'apport de ce degré, conféré par communication, incite le Maçon à poursuivre son œuvre en recherchant la victoire à la fois sur l'esprit et la matière. Le rituel du Souverain Chapitre des Amis Philanthropes de Bruxelles (années 1970) développe parfaitement ce grade. Retenons, parmi d'autres, quelques illustrations du début de la réception :

Q. – Que vous a-t-on dit ?
R. – Entre Dieu et votre raison ne permettez à personne de vous interposer. Vous le nommerez Dieu, Créateur, Providence, Nature, Loi, Force, Énergie ou autre suivant les tendances de votre esprit.

Lors de la prestation de serment :

J'emploierai les moyens dont je dispose pour éclairer ma raison et mon cœur afin d'acquérir des convictions personnelles et réfléchies. Je résisterai à toute violence que l'on voudra me faire à ce propos.

Il nous faut traverser les Ténèbres pour atteindre la Lumière ; sur la Voie, rien ne s'obtient jamais sans souffrance.

16e degré : Prince de Jérusalem, ou Chef des Loges Régulières

Ce degré a trait à l'achèvement de l'édification du second Temple et au relèvement des fortifications. Ce grade, apparu vers 1752 à Paris, semblerait avoir été créé à Bordeaux vers 1745. Les Grandes Constitutions de

Bordeaux de 1762 indiquent que les Princes de Jérusalem administraient et surveillaient les loges de degrés inférieurs.

La légende : Zorobabel, en difficulté lors de la reconstruction du Temple, face aux Samaritains, envoya cinq ambassadeurs à Darius, successeur de Cyrus, pour lui demander un édit imposant aux Samaritains de se soumettre à toutes les demandes du Roi de Jérusalem. Ainsi, le Temple put être achevé. Zorobabel les nomma Princes de Jérusalem, en remerciement pour le succès de leur ambassade.

Suite directe du précédent degré, montrant que l'élévation spirituelle doit influencer l'action dans une sorte de transmutation personnelle raisonnée et parfaitement illustrée par la présence de la balance sur la bavette du tablier du 16e degré, reprise dans le bijou du grade avec l'épée à double tranchant, encadrée de cinq étoiles.

17e degré : Chevalier d'Orient et d'Occident (premier des degrés philosophiques) : l'édification du Temple intérieur

Ce grade, créé en 1749 ou 1758 selon les auteurs, est postérieur au 18e degré.

La légende, transportée à Saint-Domingue par Étienne Morin, fut transcrite par Francken en 1783. Comme tous les textes issus de la Bible, elle doit être interprétée en dehors de tout dogme (principe fondamental de l'Écossisme). Après la prise de Jérusalem par les Romains en 70, le Temple fut incendié et détruit et ce fut la dispersion des Juifs à la recherche d'une terre plus favorable au respect de la Loi et au culte de YHWH. Ils s'allièrent aux Thérapeutes contemplatifs et aux disciples de Jean de Patmos, les Johannites, qui nous enseignent que ceux qui sont nés une deuxième fois, en esprit, doivent chercher à refaire descendre sur terre la Jérusalem nouvelle, Temple de l'Esprit.

En 1118, ils s'unirent aux Chevaliers d'Occident, sous l'influence du patriarche de Jérusalem, pour fonder un ordre nouveau dit des Chevaliers d'Orient et d'Occident, synthèse des deux tendances « afin que jaillisse et se perpétue la Lumière au milieu des ténèbres ». C'est l'évocation de la naissance de l'institution de la Chevalerie de l'Esprit dont s'inspire l'Ordre Écossais.

La chevalerie est l'idéal d'un combattant qui s'engage au service d'une cause suprême de droiture, d'amour du bien, du vrai, du beau, d'ardeur militante et d'altruisme, dans une constante quête de perfectionnement.

Le rituel fait allusion aux sept étoiles éclairant le Temple, portant chacune la lettre initiale de Beauté, Divinité, Sagesse, Puissance, Honneur, Gloire, Force, signifiant les qualités qui doivent guider le Maçon en sa démarche [15] et au livre des Sept Sceaux que nul ne peut ouvrir, en dehors du Très Puissant au sein de la loge maçonnique qu'il a convoquée.

Le rituel de ce degré, autrefois utilisé par « les Amis Philanthropes » du SC de Belgique commente l'ouverture des Sept Sceaux, assortie de sentences :

> Exécute tes obligations avec autant de promptitude que la flèche s'envole de l'arc. Par des soubresauts tumultueux se fait la paix dans le monde des hommes. Ne crois pas que tu devras t'engager dans une lutte contre d'autres que toi-même car c'est au fond de ta conscience qu'il t'appartient surtout d'apporter une paix pure et lumineuse.

Pour sa part, Albert George Mackey nous rappelle que ce rituel est entièrement tiré de l'Apocalypse (ésotérique) de saint Jean [16].

18e degré : Chevalier Rose-Croix ou Chevalier de l'Aigle, du Pélican ou d'Hérédom (surveillant des travaux), ou Heredum (surveillant des héritiers), ou Chevalier de Saint-André ou Parfait Maçon [17]

Ce degré est une étape essentielle et constitue un pôle spirituel du REAA.

Les Loges de perfectionnement sont un long cheminement à la recherche de la Sagesse vers la Connaissance, véritable but de l'Initiation. Cette Sagesse est avant tout discernement (Prov. 8, 12). À l'approche du 18e degré, le Chevalier d'Orient et d'Occident aura besoin de ce discernement pour éviter tout risque de confusion entre sacré et religieux. Celui-ci n'est qu'une branche de celui-là.

Il n'y a pas de filiation réelle et historique entre Rose-Croix (R + C) et Francs-Maçons, même s'il y eut influence, hormis le titre du grade. Alors quel est-il ? Une interprétation morale ? Un nouvel aspect initiatique de l'enseignement maçonnique ! Le baron Tschoudy le définissait comme « le catholicisme mis en grade ! ».

La Bibliothèque nationale conserve le Registre du Premier Souverain Chapitre de Rose-Croix établi à Paris, l'an de grâce 1769, par les Vénérables Maîtres des Loges Régulières de France. Cet intitulé serait apparu en 1741 au sein de l'Ordre Royal d'Écosse sous la mention *Rosy Cross*, puis en 1757, sur le diplôme du Frère Targe apparaît la mention d'un signataire dit : « Chevalier de l'Orient et Rose-Croix ». La revue *Renaissance traditionnelle*, en 1971, commente les rituels de 1765 et celui de 1784, qui restera la base des remaniements futurs. Au début du XIXe siècle, la création d'un Chapitre se greffe sur la loge symbolique, sous forme d'une loge chapitrale. À l'époque, beaucoup de Maîtres passaient directement du 3e au 18e degré sans autre préparation. Avec le temps, fut aussi créé le Parvis Philosophique, première Loge de Perfection en France travaillant du 4e au 14e degré et qui ne sera installée que le 27 décembre

1904. Le Grand Orient de France remit en vigueur le 4e grade en 1946 et le 14e en 1983.

La Loge prend le titre de Souverain Chapitre de Rose-Croix, de l'Aigle-Noir, du Pélican d'Hérédom ou de Saint-André d'Écosse. Le Maître ou Président est nommé Très Sage Athirsata, traduit de l'hébreu (cf. Esdras et Néhémie ou Esdras II), selon *Le Tuileur* de Vuillaume et les Chroniques du Chapitre no 44, *Les Trinitaires*, d'Alain Mothu. On pourra retrouver dans ce remarquable ouvrage, outre l'histoire du Chapitre, le rituel délivré à cette loge le 25 avril 1831 et utilisé jusqu'en 1905.

L'Atelier de ce degré porte le nom de Souverain Chapitre de Rose-Croix. La méthode initiatique conduit l'adepte à la maîtrise de soi et l'élève aux degrés dans lesquels il doit acquérir une autre dimension de la Connaissance et de la Spiritualité. Ce degré est une étape charnière sur le passage symbolique de l'ancienne à la nouvelle Alliance. L'Initié, sur un nouveau seuil, sera confronté à la mort et à la renaissance (résurrection !) pour la troisième fois.

> Comme dans la Nature, la génération, la destruction et la régénération sont les trois considérations majeures qui font l'objet du grade de Rose-Croix, développement théorique des trois premiers grades de la Maçonnerie symbolique [18].

La très riche cérémonie d'Initiation se déroule actuellement en deux phases successives au sein de deux Temples différents (trois « appartements » autrefois). Depuis Vuillaume, les Travaux sont censés être toujours ouverts : lorsqu'on entre en Chapitre, comme après un repos, c'est la reprise des Travaux, « à l'instant que la Parole fut perdue » et on les suspend « au moment où la Parole est retrouvée ». Au cours des trois voyages, les impétrants sont confrontés aux trois vertus théologales : Foi,

Charité et Espérance. Il convient d'en appréhender la signification pour les Francs-Maçons :

Nous donnons à ces trois mots une interprétation qui, sans être en contradiction avec la doctrine chrétienne, leur confère un sens initiatique. Nos symboles, nos signes et nos mots resteraient inefficaces, si nous les interprétions en leur donnant simplement un sens moral, religieux ou historique. Supports initiatiques traditionnels, ils permettent de relier le visible à l'invisible et conduisent, grâce à l'Initiation, vers la Connaissance.

Acclamation du grade[19] : « 3 fois Hochée [sauveur] que la Foi, la Charité et l'Espérance (1 Co, 13, 13) nous encouragent, nous guident et nous soutiennent. »

La Foi (de *fides* : confiance, engagement, lien, alliance), indispensable à tout homme dévoué à un idéal, n'a pas besoin d'être portée par une croyance religieuse. Le rituel de 1885 définissait la Foi comme « la Lumière que le Grand Architecte fait briller en notre esprit pour le préserver des fausses doctrines. C'est le levier au moyen duquel l'homme renverse par sa puissance intellectuelle tous les obstacles de la matière ».

La Charité, par référence à la Chevalerie en son dévouement aux défavorisés, dépasse les notions de bienfaits et d'indulgence mais est acte d'amour : « tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mc, 12-31 ; Rm, 13-8).

L'Espérance y est définie comme une Vertu et, si elle a permis à l'humanité de surmonter ses misères, souffrances ou échecs, elle explique aussi ce besoin inné de l'homme de dépassement de lui-même à la poursuite d'un idéal de Foi en l'homme et de la primauté de l'esprit, qui ouvre les perspectives d'un développement progressiste des sociétés humaines.

Mot de passe : Emmanuel (Dieu est avec nous). Réponse : *Pax Vobis* (paix avec vous).

Dans la seconde partie de la cérémonie, les Chevaliers d'Orient et d'Occident, au cours de leurs voyages, connaissent les trois Vertus

théologales et les quatre Vertus cardinales (Tempérance, Prudence, Justice, Endurance ou Courage) et ont à connaître le sens des initiales du mot sacré « INRI » (suivant la tradition chrétienne : Iesus Nazareus Rex Iedaeorum[20] ou l'interprétation alchimique : Igne Natura Renovatur Integra[21]), le geste du bon pasteur et son signe de reconnaissance. La Parole n'a été retrouvée que symboliquement en raison de la diversité des interprétations, aussi est-elle dite « substituée ». Le rituel de 1992 du SCDF est éclairant sur le fond :

> Q. – Où se dirigent les Chevaliers Rose-Croix ?
> R. – Ils se dirigent vers la Vérité, le Beau, le Bien car ils aspirent à s'élever vers la Connaissance.
> Q. – Quel but se proposent les Chevaliers Rose-Croix ?
> R. – Combattre l'ignorance, le fanatisme et l'ambition pour faire régner à leur place le Dévouement, la Charité et la Vérité.

L'instruction du grade propose une signification des symboles. La Rose est le symbole du secret, de la régénération et de l'amour. La branche verticale de la croix symbolise la Vie et la branche horizontale, la Mort (le divin et l'humain…). La Rose et la Croix signifient le Secret et l'Immortalité.

La bannière du 18e degré comporte le pélican comme symbole de l'Amour (du prochain, de l'humanité), poussé jusqu'au sacrifice. Les alchimistes ont fait du pélican et ses sept petits (7 étant le nombre de l'Homme, réunissant le 3, l'Esprit, et le 4, la matière) l'emblème de la pierre philosophale. Le phénix est également représenté en tant que symbole de la pensée immortelle (*Perit ut vivat*). Il est ensuite pratiqué la cérémonie de la Cène (*de cena* : repas du soir), allusion au dernier repas du Christ avec ses disciples. D'inspiration protestante, commémoration symbolique (I Co 11, 23, 29), expression de fraternité mais aussi de recherche de pureté, que chacun s'éprouve soi-même ! Cette magnifique

cérémonie ne doit pas être confondue avec l'*agapê*, banquet du jour de la fête des Chevaliers Rose-Croix, du jeudi précédent le dimanche de Pâques, la table ayant la forme d'une croix grecque, et où cinq libations seront exécutées (les santés traditionnelles), puis les cérémonies d'extinction et de réanimation des Lumières.

L'Initié découvre et pratique la loi d'Amour et ne construisant plus d'édifice matériel, il œuvre désormais sur le plan spirituel et se prépare à poursuivre efficacement son cheminement initiatique. Ce degré constitue une sorte d'apogée de la puissance de l'Esprit et de la force de l'Amour.

Les Aréopages ou conseils du Kadosch, du 19e au 30e degré

Les grades du 19e au 27e sont transmis par communication.

19e degré : Grand Pontife ou Sublime Écossais de la Jérusalem Céleste (6e classe)

C'est le premier des grades dits philosophiques ; aucune légende n'y est associée.

Selon les Rituels Anciens, comportant une cérémonie d'admission, on fait chercher à l'aspirant la route qui conduit à la Jérusalem céleste, en lui montrant des tableaux figurant un serpent à trois têtes (les trois monothéismes ?) et des édifices en ruines, symboles des erreurs religieuses et de la destruction des superstitions anciennes.

Les rituels modernes mentionnent que le but de ce grade est le triomphe de la Vérité, de l'Honneur et de la Charité sur le mensonge, la bassesse et l'intolérance (Convent de Lausanne). Selon l'instruction du grade, les

grands pontifes travaillent à élever et ennoblir l'homme. Après la Connaissance et l'Amour vient le temps de l'Action (au sens spirituel). Le récipiendaire est conduit au cours de son Initiation sur la route de la nouvelle Maçonnerie, celle de la *Jérusalem Céleste*, c'est-à-dire celle du Temple spirituel. C'est le thème essentiel de ce degré. Pour d'autres Maçons, elle est le symbole du Centre, de cet endroit mystérieux que nous cherchons tous et que nous n'atteindrons qu'au moment suprême de notre existence terrestre.

Le Suprême Conseil *pour* la France (GLNF) a repris dans ce degré les thèmes des anciens rituels tirés du Livre de l'Apocalypse. Les 17e et 19e degrés appartenaient à une même classe du Rite de Perfection. Au sein du REAA, l'un est conféré par le Chapitre et l'autre par l'Aréopage.

20e degré : Vénérable Grand Maître de toutes les Loges Régulières[22]*, ou Vénérable Maître de toutes les Loges ou Maître* **ad vitam***, ou Souverain Prince Maçon (21e degré du Rite de Perfection)*

Ce rituel, utilisé à l'origine pour l'installation des Vénérables Maîtres des Loges (Vuillaume, 1820), présente une contradiction apparente avec la mention *ad vitam*. Contrairement à ce qu'il a été souvent écrit, Vuillaume, comme Delaulnaye (*Tuileur* de 1813) précisent l'élection annuelle des Vénérables avec un maximum de trois années de fonction ; à ce terme, pour pouvoir être réélu, il faut obligatoirement un intervalle d'une année. C'était une particularité de la Maçonnerie dite Écossaise.

Il n'y a pas de légende. Pour certains auteurs et notamment J.-C. Mondet, il y serait repris les constructions et les destructions successives du Temple de Salomon. Après la destruction du Temple par Titus, les Maçons résolurent de ne plus jamais participer à une nouvelle construction

physique du Temple, mais de se consacrer à l'édification du Temple de l'Esprit (Luc 19, 43-44).

Plus tard, leurs descendants, participant aux croisades, obtinrent l'estime des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et, selon la légende, les Parfaits Maçons et les Princes communiquèrent leurs Mystères aux Chevaliers de cet Ordre. Ils convinrent de célébrer leurs fêtes le jour de la Saint-Jean. Notons que les loges symboliques prennent ici le nom de Saint-Jean de Jérusalem.

Au sein du long questionnement propre à ce degré (extraits du manuscrit du fonds Kloss) figurent, entre autres :

> Q. – Que signifient les trois piliers (de bronze) ? R. – Force, Sagesse et Beauté.
> Q. – Quel sujet de méditation nous offre ce que l'on nous dit de la conduite de Salomon ? R. – Que l'homme sage quand il se repent de ses fautes et s'en corrige, mérite l'indulgence de ses Frères.

On retrouve dans le rituel des éléments des grades antérieurs. Ceux-ci dérivent-ils de celui-là ? Y a-t-il eu une reconstruction de grades symboliques Écossais à partir du Rite de Perfection ? Le nouvel Initié promet et jure de faire strictement observer les Statuts, Lois et Règlements de l'Ordre dans toutes les loges. Celui qui est appelé à diriger les Travaux doit guider ses Frères par l'exemple, l'autorité, l'instruction et le dévouement. Le *Tuileur* de Lausanne précisait : « la persuasion et le raisonnement sont les seuls moyens gouvernementaux ».

21^{e} degré : Noachite ou Chevalier Prussien (20^{e} degré du Rite de Perfection)

Ce grade aurait été créé en Prusse en 1755. Il appartient aussi aux grades dits de troisième catégorie (9e, 10e, 11e et 21e degrés) et comprend les 4 grades introduits en Allemagne par Knigge en 1783 et empruntés par lui à la secte des Illuminés, aux Francs Juges du Tribunal de la Sainte-Vehme, c'est-à-dire de la Sainte vengeance dont Jean Weishaupt fut le fondateur. Ce rituel particulier est mentionné par les Juridictions Sud et Nord des États-Unis.

La légende, en Europe, fait allusion à la descendance de Noé. Celui-ci, en plus de toutes les espèces vivantes, embarque les deux « colonnes » sur lesquelles est gravé le savoir humain. L'Éternel lui remet un code de morale en sept commandements, destiné à l'humanité renouvelée. Sauveur de tout ce qui vit, second père de la race humaine, il a un rôle analogue à celui d'Adam. Cette alliance est matérialisée par l'arc-en-ciel (signe de réconciliation que le Seigneur avait donné aux hommes et par lequel il les assurait qu'il ne se vengerait plus d'eux par un déluge universel). C'est la première mention de l'Alliance (Gn 9, 12-17).

Son arrière-petit-fils, Phaleg, aurait été l'inspirateur de la construction de la tour de Babel. Tour contestataire symbolisant la défiance à l'égard du divin et sa contestation par l'orgueil de l'homme. Pour déjouer leur projet téméraire, l'Éternel créa la confusion des langues parmi les ouvriers. C'est pourquoi la Tour fut appelée Babel. L'éparpillement des langues affaiblit les hommes : « La parole est perdue et la multiplicité s'oppose à la sagesse, seule la loi d'Harmonie donne la cohésion à la poursuite de la vie. » Phaleg, conscient de sa responsabilité, se condamna lui-même à une très sévère pénitence. Il se retira en Germanie après avoir traversé de nombreux déserts et s'être nourri de racines.

Le parcours de Phaleg est l'illustration de nos erreurs possibles tel l'Apprenti Maçon sur la colonne du Nord qui connaît le désert du silence, l'humilité, et qui revient à la racine des choses. Le vrai Noachite se doit de ne pas méconnaître l'Alliance avec le Principe, symbolisée par l'arc-en-ciel.

22e degré : Chevalier de Royal Hache ou Prince du Liban

Grade apparu en 1754 dans le Rite de Perfection, d'origine probablement anglaise.

La légende : Japhet, troisième fils de Noé, chef des Sidoniens, exploitait avec ses frères les forêts de cèdres du mont Liban. Ils fournirent les arbres nécessaires à la construction de l'Arche de Noé, comme leurs descendants pour le bois de l'Arche d'Alliance sous la conduite du prince Hérodias, et leur postérité, pour la construction du premier Temple ainsi que pour la construction du second Temple sous l'autorité de Zorobabel. Selon la Tradition, appelés Prince du Liban, ils sont armés d'une hache afin d'abattre les arbres.

Pour les Anciens Rituels, le récipiendaire doit faire acte d'humilité devant le Grand Architecte de l'Univers. N'est-il pas dit : « je me dépouillerai de toute vanité comme de toute ostentation ! » ? La spécificité de ce degré réside dans le rapprochement entre les origines opératives de la Maçonnerie, fondées sur l'Initiation de Métier, et la spiritualité chevaleresque. Son enseignement est l'apothéose du Travail, du Grand Œuvre[23], aussi bien de celui qui donne la richesse et la satisfaction de tous les besoins de l'homme, que de celui qui donne noblesse à l'âme et grandeur à l'intelligence.

Un rituel du siècle dernier, reprenant le manuscrit Kloss[24] et décrivant une véritable Initiation à ce degré, comporte un « discours historique » (légende) et une nouvelle glorification du Travail :

> Aime donc ce travail, instrument des forts, arme des faibles, consolation des affligés, ta pensée ne connaîtra plus de limites dans le domaine de la Connaissance, si enfin tu as pu aimer et secourir

tes Frères en humanité, la menace des chaînes prométhéennes ou du glaive flamboyant n'aura plus aucune prise sur toi…

Ces trois derniers grades peuvent se résumer en une démarche personnelle de construction du temple spirituel

23e degré : le Chef du Tabernacle ou Élu Suprême

Grade créé en France vers 1756, en provenance de l'Ordre des Écossais Trinitaires, Ordre initiatique né en France et répandu à partir de 1761 par le Frère Pirlet dont il constituait le premier degré sous le nom de Maître Anglais. On retrouve ce degré dans un manuscrit du fonds Kloss, dit de Montpellier, daté de 1774, où il est très longuement développé. C'est le premier des huit degrés qui furent ajoutés au Rite de Perfection afin de constituer le Rite Écossais Ancien et Accepté.

La légende se rattache à la construction du Tabernacle dans lequel fût déposée par Moïse, lors de l'Exode, l'Arche d'Alliance (coffre en bois d'acacia recouvert d'or, symbole de l'Alliance de Dieu avec les Hébreux).

Le thème du grade est la sortie des Hébreux de la captivité d'Égypte et la construction du premier Temple.

Les Hébreux sont le Peuple Élu. L'Élu, c'est chacun de nous ; la captivité, ce sont nos passions. Le sens métaphysique du grade est la liberté initiatique, la rencontre avec la transcendance, le Tabernacle des Vérités révélées qui contient la Loi. L'instruction du degré précise que les Lévites étaient les gardiens du Tabernacle et de l'Arche d'Alliance, puis qu'ils furent voués ultérieurement au service du Temple. De nos jours, il est attribué au détenteur du titre de Chef du Tabernacle la fonction de guide initiatique. Conduit à exercer la première fonction de caractère sacré, l'Initié débute le sacerdoce.

Après le sacrifice de l'ego (qui intervient au cours des trois premiers degrés), il s'agit donc de se situer librement à l'égard du Principe. Nous restons dans l'initiatique. Rappelons que notre Tradition, œuvre de construction progressive de l'homme, a intégré l'autonomie de la raison, excluant toute révélation quant au sens du Principe Créateur.

24e degré : Prince du tabernacle

Ce rituel provient de l'ordre des Écossais Trinitaires dont il constituait le 2e degré, sous le nom de Grand Écossais.

L'accession à ce degré, complément du précédent, est fondée légendairement selon un rituel de 1873, sur l'admission d'un Lévite dans le Saint des Saints pour l'élever au statut de Prêtre, dont la plénitude de la compétence lui vaut la dignité de Prince, intériorisant l'énergie et l'Esprit. La juridiction Nord des États-Unis a repris l'enseignement de ce Rituel : « Les générations nouvelles doivent réformer les lois des générations qui les ont précédées, car l'ancienneté d'une doctrine ne saurait ni sanctifier ses errements ni justifier ses fautes. »

Trois thèmes illustrent ce grade : le Sacré, la Pureté et l'Action. Vuillaume indique que le mot de passe est Uriel[25] (*ouriel* : l'ange de feu) et signale une cérémonie de table réunissant les Chefs et Princes du Tabernacle. Ce Prince du Tabernacle, deuxième échelon de la hiérarchie sacrée, retrouvant l'ordre légitime des valeurs, devient alors un intermédiaire privilégié entre le Grand Architecte de l'Univers et les hommes.

Le titulaire de ce degré se définit comme le dernier des hommes éclairés. Comment l'est-il devenu ? En étudiant le Livre de la Loi souveraine et immuable qui est perpétuellement ouvert aux yeux de l'Univers.

25e degré : Chevalier du Serpent d'Airain

Les rituels maçonniques de ce grade ont été soumis à de multiples transformations. Ce degré proviendrait également de l'Ordre des Écossais Trinitaires. Il est inspiré de l'histoire de Moïse relatée au Livre des Nombres (Nb 21, 4-9) : les errements du peuple furent punis par des serpents brûlants dont la morsure (ou la peste selon les interprétations) fit périr beaucoup d'entre eux. Le peuple demanda alors à Moïse d'intercéder auprès de l'Éternel. Moïse se rendit sur le Sinaï et rencontra un serpent blessé, perdant son sang. Il observa un second serpent frotter les plaies du premier avec une herbe particulière, engendrant une guérison immédiate. Moïse ramena cette herbe inconnue et l'appliqua avec succès sur les plaies d'un vieillard. Ils firent tous deux la même opération sur l'ensemble des Hébreux. La guérison du peuple fut totale au bout de trois jours. En mémoire de la guérison obtenue, un grand serpent d'airain fut réalisé, fixé sur une perche en forme de croix et promené dans le camp.

Cette Tradition transmise de génération en génération jusqu'à l'époque de la première croisade, parvint jusqu'aux Chevaliers. Ainsi fut fondé l'Ordre des Chevaliers du Serpent d'Airain qui, depuis, a repris vigueur en Écosse et qui constitue le 25e grade de la Maçonnerie Écossaise [26].

Notons l'ambivalence du symbole du serpent, un archétype fondamental lié à la vie, préfiguration du Christ selon Jean (Jn 3, 14-15) : de même que Moïse éleva le serpent au désert, ainsi faut-il que soit élevé le fils de l'homme.

Ainsi, les valeurs de l'Ancienne et de la Nouvelle Loi créent l'union parfaite de cœur et d'esprit des Frères.

Pour échapper à la mort spirituelle, l'homme doit se libérer de toute intolérance, de toute tyrannie et apprendre à se conduire lui-même, selon les directions d'un esprit sage et éclairé. Une ancienne instruction du grade précise :

D. – Êtes-vous Chevaliers du Serpent d'Airain ? R. – Je porte volontairement le joug de mes Frères.
D. – À quoi travaillez-vous ? R. – À me dégager de tous les liens matériels et de toutes les attaches personnelles pour donner à ma raison le développement dont elle est susceptible.
D. – Quelle est votre devise ? R. – Vertu et Courage.

26e degré : Écossais trinitaire ou prince de Mercy

Ce degré fait partie des huit grades ajoutés aux vingt-cinq du Rite de Perfection et serait d'origine française, sans légende particulière[27]. Il pourrait être issu ou adapté de l'Ordre des Écossais Trinitaires vers 1756 (nous rappelant le modèle des trois Ordres d'Adalbéron de 1024 : priants, combattants, travaillants). Le tableau du grade est exceptionnellement triangulaire, en relation avec le nombre 3.

Mercy peut s'entendre dans son ancien sens de grâce, d'alliance, de rançon ou de compassion. Peut-être une allusion à l'Ordre des Trinitaires ou Ordre de la Rédemption des Captifs, fondé en 1198, ou encore à celui des Pères de la Mercy datant de 1218. Ces deux ordres religieux procédaient au rachat des chrétiens captifs des pirates barbaresques d'Afrique du Nord. Le premier Ordre, toujours en activité, siège à Cerfroid, commune de Brumetz dans l'Aisne. Diverses pratiques peuvent être constatées. Pour l'une, ce grade est rattaché à la nouvelle institution : la chevalerie, les couleurs et l'emblème des Trinitaires sont les indices du Grand Œuvre. Le bien et le mal ne sont que les accords et les discordances dont la réunion fait l'harmonie universelle[28]. Pour le SCDF, le rituel de 1805 diffère du rituel Pirlet de 1765. C'est l'accession au troisième ciel, la libération de l'âme prisonnière de ses passions, de l'ignorance et de l'erreur. Dans la ligne du degré précédent, c'est encore un passage de l'Ancien au Nouveau Testament, mentionnant la Triple Alliance conclue avec l'Éternel par

Abraham, avec la circoncision par Moïse, avec le peuple par la mort de Jésus, avec tous les hommes.

Le cheminement initiatique permet à l'adepte de devenir philosophe, dans un dépassement de soi-même, vers la recherche sans limites de la Vérité. Dans les anciens rituels pratiquant une cérémonie de réception, le dévoilement de la statue de la Vérité est un moment essentiel ; le Volume de la Loi sacrée y est dit « Livre de la Vérité » ! Il ne s'agit pas de la vérité des philosophes modernes, mais d'une pratique d'une sorte de *Philosophia perennis* qui la situe au-dessus des contingences humaines, des vicissitudes de l'histoire et des contraintes de la société, vérités intemporelles et anhistoriques de la métaphysique.

Ce qui nous amène ainsi naturellement au 27e degré : « délié du joug de la servitude des Hommes ».

27e degré : Grand Commandeur du Temple ou Souverain Commandeur du Temple de Jérusalem

C'est le cinquième et dernier grade de l'Ordre Écossais des Trinitaires du Frère Pirlet (1761). Ce degré, souvent méconnu et peu travaillé, malgré sa richesse, pourrait s'assimiler à la fondation et la vie de l'Ordre du Temple, si l'on suivait les commentaires de certains rituels modernes. Dans une copie d'un manuscrit du fonds Georges-Kloss, il est évoqué le Temple de Jérusalem, la foi chrétienne, la Sainte Trinité. Ce rituel n'a pas été modifié dans sa transposition au REAA (1765).

L'aspirant est enfermé dans la chambre de réflexion puis introduit dans la cour les yeux bandés, les mains liées derrière le dos. On le place entre les deux Surveillants sans aucun bruit. La vertu du silence s'établira, génératrice de mille métamorphoses où s'ébauchent les grandes choses et les plus profondes réflexions dans une conversion du regard, dans l'isolement du soi, parmi les Commandeurs également imposés au mutisme

et dont il ressent la présence autour de lui. Il effectue ensuite trois voyages autour de la Cour (désignation de la Loge). Puis le Second Surveillant lui délie les mains. Le Président (le Tout-Puissant) prononce alors la formule :

> Je vous délivre du joug de la servitude des hommes ; vous ne serez plus soumis à aucun Frère ; tous vous respecteront, il n'y a que notre souveraine Cour qui vous égale.

Le Premier Surveillant lui enlève le bandeau, et lui fait voir alors la « Triple Lumière ». Il prête son obligation et il est « armé » Grand Commandeur. Cette Triple Lumière, aboutissement de la cérémonie, évoque à nouveau la Triple Alliance.

Observons cependant que l'un des penseurs de la Réforme, Eugène Borowicz, fait place à des révisions possibles de l'Alliance par chaque génération, à la condition que celles-ci soient appropriées à la situation et demeurent conformes à sa nature fondamentale.

Aussi est-il rappelé que la compréhension de la clef du grade « j'ai vu la Triple Lumière » implique la possession du précédent par la réflexion sur la Triple Alliance et non sa seule acceptation pleine et entière au sens littéral. C'est bien la délivrance de l'âme entendue hors des dogmes en son double sens d'*anima*, en tant que Principe qui insuffle sa vie à l'Esprit, distinct du corps, et *animus*, siège de la pensée et de l'intelligence ; délivrance donc, de l'ignorance et de l'erreur par le dévoilement progressif de la Vérité.

Ce 27^{e} degré ne serait-il pas une sorte de recommencement, passage dans un lieu de réflexion, appelé ici chambre de réflexion : introduction dans la cour les yeux bandés ; les mains liées derrière le dos ; les trois voyages autour de la cour ; l'agenouillement évoquant la nécessaire humilité du cherchant ?

Le mot sacré du Grand Commandeur du Temple, « INRI », est aussi celui du 18^{e}. Il est ensuite évoqué au 25^{e} degré, rappelant, à nouveau, que la

Parole n’a été retrouvée que symboliquement, sous une forme substituée. Une interprétation autre serait : *Indefesso Nisa Repellamus Ignorantiam*, qui signifie : « par un infatigable effort, combattons l’ignorance ». Nous sommes à l’intérieur des grades dits « philosophiques ». Ce qui amène les adeptes à réfléchir aux pulsions et aux passions qui sont comme l’eau et le feu, de bons serviteurs mais de mauvais maîtres. Nous avons à les vaincre pour les dominer sans être dominés par elles ! Parmi le joug de la servitude humaine figure en bonne place celle de soi-même, maximisée par nos certitudes (certitude = servitude), à travers un surdimensionnement de l’ego, avec pour certains une hypersensibilité aux métaux du prestige.

Il est un risque évident couru par le récipiendaire au 27^{e} degré, comme par quelques frères dont l’ego est maximisé par la *voûte d’acier* : comme le Souverain Commandeur, ils ne sont plus temporairement soumis à aucun Frère ou institution et tous les respectent… la démesure peut donc apparaître. Sachons retenir de ce grade la seule portée initiatique : parvenir par ses seules pensées à une recherche d’élévation vers l’Unité Primordiale, par le comportement du Juste, par la volontaire insertion dans l’ordre cosmique auquel il va falloir s’ajuster.

Il convient donc nécessairement, comme un impératif catégorique, que les enseignements des 26 étapes précédentes aient été particulièrement intégrés par le récipiendaire dans sa démarche de progression initiatique lorsque ce degré est conféré. Sous d’autres Juridictions Écossaises, ce degré se définit au huitième et dernier grade du Rite Templier, celui de Chevalier de la Garde Intérieure.

28^{e} degré : Chevalier du Soleil ou Prince Adepte

Le symbolisme du soleil est commun à toutes les traditions, à toutes les religions. Les Maçons exaltaient autrefois la triade Soleil, Lune, Maître de Loge.

Selon le manuscrit de Francken de 1783, ce degré occupait la 23e place dans le Rite de Perfection, sous la dénomination de « clé de la Maçonnerie ». Apparu en France vers 1750 dans la Mère Loge Écossaise de Marseille, le Chevalier du Soleil y forme le 18e et Suprême Degré du système, dernier point du Secret initiatique. Il constituait aussi, vers 1776, un système autonome au sein de la Loge La Parfaite Union de Rennes où il se décomposait en deux degrés : le Prince Adepte ou Chérubin et le Sublime Élu de la Vérité, mais également en grade plein[29] sous les auspices du Rite Écossais Primitif de Namur.

De nos jours, une Initiation est conférée en prélude à celle du grade de Chevalier Kadosch. Il n'y a plus de légende. Le Président, dénommé Adam, représente la terre ; le Surveillant qui reçoit le récipiendaire est le « Frère de la Vérité ». Les Chevaliers composant le Conseil sont appelés Keroubim (ou Chérubin). La devise *Lux ex Tenebris* rappelle que l'homme éclairé par la Raison pénètre aisément les ténèbres et les obscurités alors que l'ignorance et la superstition se répandent autour de lui.

Selon le SCDF : le 28e degré rassemble tous les acquis symboliques provenant des degrés antérieurs, synthétisant les leçons reçues afin que le Chevalier du Soleil sache ultérieurement agir avec pertinence et efficacité. Ce degré marque l'ascension de l'homme, dépouillé de tout ce qui l'alourdissait et l'attachait à la terre, vers le soleil d'or, l'Être suprême, vers la réintégration dans son essence originelle.

Certains rituels font allusion aux sept vérités « gnostiques » :

– il existe un premier Principe, impensable, inconnaissable, impénétrable, pénétrant l'Univers dans tous les plans ;

– la vie humaine n'est qu'un point dans l'éternité ;

– l'harmonie universelle résulte de l'équilibre engendré par l'analogie des contraires ;

– l'absolu est l'esprit existant par lui-même ;

– le visible est la manifestation de l'invisible ;

– le mal, le malheur et la misère sont nécessaires à l'harmonie universelle ;

– l'analogie est l'unique clé de la nature.

On retrouve les valeurs chrétiennes qui sont les bases originelles du Rite.

L'évolution et l'adaptation des rituels ont été fréquemment entreprises par divers Suprêmes Conseils.

MP1 (1885) inscrit le Prince Adepte dans les grades hermétiques ; le récipiendaire est Hiram qui vient demander le « Grand Secret de la Nature », qui doit amener le règne de la Raison sur terre. Les doctrines de la kabbale, de l'hermétisme et de l'alchimie sont objet d'un profond examen.

La synthèse, dans l'esprit de l'époque, des grades hermétiques et cabalistiques du Rite Écossais nous enseignent que Dieu non manifesté est la Raison pure, que Dieu manifesté est la Nature ; et que la grande sympathie des contraires et la proportionnalité de l'invisible au visible constituent le Grand Secret de la Nature.

29e degré : Grand Écossais de Saint-André ou Patriarche des Croisades ou Grand Écossais de Saint-André d'Écosse

Ce grade proviendrait du 5e et dernier degré de l'Ordre de l'Étoile Flamboyante, créé par le baron de Tschoudy à Metz en 1765. Degré considéré comme introductif au 30e degré, il ne doit pas être confondu avec le 4e grade du Rite Écossais Rectifié.

La légende nous rappelle qu'après la destruction du Temple rénové par Hérode les descendants des architectes se soumirent à Titus et contribuèrent à la gloire de Rome par leur connaissance de l'Art. Leurs successeurs se seraient réfugiés à leur tour à Édimbourg en Écosse à la fin de l'Empire romain. Après avoir adopté la religion chrétienne, ils se placèrent sous le

patronage de saint André et participèrent aux croisades, où ils prirent le titre de Chevalier de Palestine et s'allièrent aux Hospitaliers de Saint-Jean. De retour en Écosse, ils fondèrent des loges sous la protection de plusieurs monarques et prirent le titre de Chevalier de Saint-André d'Écosse ; ainsi serait né l'Écossisme.

Selon une autre variante de la légende, quelques Chevaliers se seraient réfugiés en Écosse où ils auraient aidé le roi Bruce à repousser l'invasion anglaise. Par reconnaissance, ce roi aurait institué en leur faveur un nouvel Ordre de Chevalerie dit des Grands Écossais de Saint-André, dont il aurait créé en 1314 le Grand Chapitre de la Loge de Kilwinning.

Nous savons bien que des filiations historiques ne peuvent pas être déduites des légendes.

Le rituel, inspiré du discours du chevalier Ramsay, selon lequel les Francs-Maçons, à l'origine de l'Ordre des Chevaliers de Palestine à l'époque des croisades, virent des Sarrasins tenter d'intégrer leur organisation. Les Chevaliers, afin de les démasquer, établirent certains signes de reconnaissance et instituèrent des cérémonies symboliques pour instruire les Néophytes. Retenons de ce grade :

– les quatre Grands Principes (ou Devoirs) : respecter la Raison, servir à la Vérité, défendre la Vertu, combattre pour le Droit ;

– la fusion de l'Orient et de l'Occident ;

– la Croix de Saint-André avec, au centre, l'homme complet que nous devons être pour entrer dans la Chambre du Milieu ; dans le centre du monde ; au plus profond de nous.

À cette seule condition, nous serons dignes du 30e degré : devenir soldat de l'Éternel et de l'Universel.

30e degré : Chevalier Kadosch, le **Nec Plus Ultra,** *ou Grand Inspecteur et Grand Élu Chevalier Kadosch, ou Chevalier de l'Aigle Blanc et Noir*

Ce degré se retrouve au 24e et avant-dernier degré du Rite de Perfection. Il figure en bonne place dans les Grandes Constitutions de 1786. Kadosch (Kados, Kadès, Qadôsh) apparaît dans les rituels du XVIIIe siècle. La traduction courante est « saint » au sens de séparé, pur, consacré. Nous ne retiendrons que le Kadosch philosophique au sens de Vuillaume.

Selon Philippe Lestienne et André Kervella, la première mention manuscrite du terme Kadosch au sein d'une cérémonie, pratiquée par un Chapitre de Chevaliers Élus, et faisant allusion à une Échelle Mystérieuse, est retrouvée à Quimper vers 1750, à Lyon en 1741 et mentionnée à Metz vers 1761 au sein de la Loge des Parfaits Amis, d'inspiration templière[30], mais aussi de légendes égyptiennes, chaldéennes, bibliques. D'autres auteurs le situent à Poitiers en 1750, puis en 1804 à Paris. Les premiers Aréopages sont identifiés en 1830 à Besançon et Dunkerque, et le premier constitué à Paris, en 1890 sous le nom de Lutetia.

On notera que le tutoiement devint rituel en loge en 1870 face à une mode actuelle de retour au vouvoiement.

La légende rattache l'Occident à l'Orient et au Temple de Salomon par l'intermédiaire des croisades, selon J.-C. Mondet. Cependant, la légende templière intervient dans les prémices des 17e et 28e degrés, et avec une plus grande importance dans ce 30e degré.

Le discours de réception retrace brièvement l'histoire de la milice des pauvres Chevaliers du Christ, appelés communément Ordre du Temple : l'arrestation puis le procès des Templiers, la dévolution de leurs biens à leurs ennemis les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et enfin l'exécution de Jacques de Molay. Le meurtre d'Hiram, préfigurant le supplice de Jacques de Molay, aurait institué l'indication dans le rituel de la formule « Son Nom fut autre et le même pourtant », selon les instructions secrètes du Frère Dubarailh[31].

Les rituels tirent les conclusions du récit comme suit : « Hélas rien n'a changé, et de nos jours nous voyons fouler la dignité et périr des innocents.

Combien est fragile le vernis de la civilisation. Nous devons lutter contre la dictature, la démagogie, la violence, l'intolérance, le racisme et l'immoralité. » Ces mêmes rituels préviennent clairement : « Notre grade commémore l'Ordre templier et s'en inspire, sans pour autant prétendre en être le continuateur ni l'héritier. » Dès 1782, le Convent de Wilhelmsbad (Rite Rectifié et Stricte Observance) désavouait l'origine templière de l'Ordre Maçonnique.

Grade de combat plus que de vengeance contre ses propres passions (symbolisées ici par Philippe IV et Clément V) ou par les propositions opposées des Chevaliers Blancs et Noirs (poursuivants), le récipiendaire est confronté à l'Échelle Mystérieuse, résumant l'enseignement du grade. C'est une échelle de type escabeau, de sept échelons de chaque côté, représentant les Vertus de l'ascension spirituelle à la montée et les sept Arts Libéraux à la descente (mentions apparues dans le *Tuileur* de Vuillaume de 1820, mais maintes fois modifiées par la suite). Le montant gauche de l'Échelle indique l'Amour de Dieu, le montant droit l'Amour du prochain. Ainsi, celui qui monte reçoit tout l'amour divin et le Chevalier Kadosch le transmet aux autres hommes.

Après la démarche de l'ermite, c'est celle du moine cénobite au milieu de ses Frères et du monde de l'humain : « Allez dans le monde, seul, univers complet, responsable devant votre conscience, riche de connaissance et d'amour. » Ainsi se gouverne-t-il par ses propres lois, guidé par sa seule conscience, libéré des chaînes de ses passions. Le 30^{e} degré est donc à la fois le dernier de la montée initiatique et le premier de la réalisation descendante.

Quelques remarques : de la consultation du *Tuileur* des 33 degrés de l'Écossisme de François, Henry de L'Aulnaye (1815)[32], des instructions secrètes des Souverains Grands Inspecteurs Généraux (manuscrit 43 La Jonquière de la Grande Loge d'Édimbourg, du *Tuileur* des grades du REAA

arrêté par le Convent des Suprêmes Conseils Confédérés de Lausanne de septembre 1875) il apparaît que :

– la Loge du 30e degré était constituée de quatre appartements (rituel de 1805) puis ramenés à trois, puis deux appartements (l'un pour les préparations, l'autre pour les réceptions), dans certaines pratiques. D'autres utilisent deux Temples (SCDF), le premier pour le 28e degré, l'autre au 30e avec, tendues sur les murs, des étoffes aux couleurs des quatre appartements de l'origine. Certains SC européens ont conservé l'usage des quatre appartements ;

– il n'existait pas de « poursuivants » blancs et noirs (introduits en France en 1935 ou 1950, par l'Aréopage russe Ordo ab Chao, et insérés dans le rituel du SCDF vers 1957) selon Claude Guérillot ;

– ce grade appartenait avec le 18e à la deuxième série (sur sept) définie comme grades gnostiques supérieurs, l'un résumé en : Émancipation de l'humanité par l'amour et la vérité gnostique ; l'autre en : Agir en aimant et en haïssant à outrance, en respectant et en méprisant sans bornes (Édimbourg, Boston, 1880 ; Charleston, 1881).

Ainsi, le grade de Chevalier Kadosch enseigne la pratique de l'émancipation dont celui de Rose-Croix donne la théorie. Ensemble, ce sont la morale en action des trois premiers degrés qu'ils complètent et qu'ils couronnent. « La Maçonnerie est donc tout entière dans les grades d'Apprenti, de Compagnon et Maître. Pour plus de clarté, ceux de Rose-Croix et de Kadosch en montrent l'application. Tous les autres sont accessoires et ne portent que sur des questions de détails[33] ! » :

– les Travaux ont pour but d'établir que les Chevaliers Kadosch sont obligés de combattre par tous les moyens qui seront en leur pouvoir, pour assurer la liberté politique et la liberté religieuse[34]. Nous dirions de nos jours, pour lutter contre toutes les formes d'oppression ;

– le rituel de ce grade, mis en place par le SCDF en 1907, fut de nature anticléricale en liaison avec l'esprit de l'époque ; l'édition de 1958

inversa les termes ascendants et descendants des barreaux de l'Échelle, les Sciences montantes, les Vertus descendantes…

Mais dès septembre 1983, une commission de neuf membres du SCDF fut chargée de réviser les rituels du 19e au 30e degré dans le sens du retour à la Tradition et d'un attachement prioritaire au corpus symbolique d'origine en fonction des sources connues. Les textes définitifs furent adoptés en décembre 1984. Les rituels actuellement en vigueur n'ont bénéficié que de modifications de forme sans que l'esprit en soit altéré.

De même, les rituels en vigueur des Hauts Grades de REAA souchés sur le GODF ont été expurgés et définissent le grade de Kadosch comme : « L'image vivante des évolutions de l'esprit humain, dans un constant effort vers la Lumière, au milieu des forces artificielles et néfastes qui s'appliquent à l'en détourner. »

Grades administratifs ou ultimes vaillances

31e degré : Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs (Grands Juges Commandeurs)

Les trois derniers degrés du REAA étaient autrefois désignés sous le nom de grades administratifs ; aujourd'hui, ils sont appelés Ultimes Vaillances. Selon un document de 1805 publié par Latomia, le degré de Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur dériverait du grade de Directeur du Rite Écossais Philosophique. Le rituel du 31e degré a été très souvent corrigé et modifié au cours des deux derniers siècles. Communiqué oralement jusqu'au début du XXe siècle, il donne lieu aujourd'hui à une importante cérémonie de réception. Les rituels consultés diffèrent notablement selon les SC en activité.

L’intitulé de l’atelier est « Souverain Tribunal », où siègent neuf « Très Éclairés et Parfaits Frères Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs ». Le volume de la Loi Sacrée est ouvert à l’Évangile de Matthieu (5-20) : « Si votre justice ne surpasse pas celle des Scribes et Pharisiens, vous n’entrerez point dans le Royaume des cieux. » Sentence reprise par Jean (7-24) : « Ne jugez pas selon l’apparence mais jugez selon ce qui est justice. » Les Travaux du Souverain Tribunal s’ouvrent à l’heure de la Vérité en action et se ferment lorsque règnent l’Ordre et l’Harmonie. Le voyage initiatique de ce degré a pour objet de faire rencontrer au récipiendaire huit Sages ou Justes, tous législateurs, qui ont cherché à fonder leurs Lois sur des valeurs éternelles et universelles et tenté d’accorder Loi divine et Loi humaine. Réels ou mythiques, ces personnages lui sont commentés au cours de l’Initiation. De Manou (l’homme primordial) à Zoroastre (mise en ordre du chaos initial, justesse), Confucius (perfectibilité de l’homme, droiture du cœur, de la justice à l’équité), Moïse (le grand Initié, la Loi Morale), Mithra (amitié, loyauté, vérité, justice), Hermès (le messager, de Thot au Trismégiste et à Tat), Mahomet (l’envoyé-récitant, l’unité de Dieu, le rattachement à Abraham) et Jésus, dont le précepte majeur selon Jean est : « Aimez-vous les uns les autres. »

Un autre rituel pratiqué retient Minos, Moïse, Zoroastre, Confucius, Socrate, Alfred le Saxon, Jésus et intègre la fonction de l’Avocat (l’expert) ; la prestation de serment se fait en sept points.

Le livret d’instruction du SCDF précise les fonctions d’Inspecteur Inquisiteur Commandeur :

> Veiller à ce qu’aucun Frère, de quelque degré qu’il soit, ne s’écarte de ses devoirs, d’empêcher les infractions aux Statuts, Règlements Généraux et rituels, de travailler à réprimander les abus et d’être appelé, en tant que de besoin, à rendre la justice dans un Souverain Tribunal.

Quels sont ses devoirs ?

Prendre des décisions impartiales en toutes occasions, donner le bon exemple, se montrer modeste, savoir écouter ; devenir un éducateur, un protecteur, un guide, tout en étant un censeur.

Le 31e degré peut être le point de départ d'un nouveau cheminement initiatique en vue d'atteindre un nouvel état de spiritualité, conduisant à la réalisation complète du principe, à partir des mots sacrés du grade : *Justice et Équité*. La vérité prime l'équité qui, elle-même, l'emporte sur la justice. La réalité des choses aujourd'hui, c'est que l'adepte du 31e degré est plus appelé à agir individuellement qu'au sein de l'Atelier, soit porter au-dehors plus de vérité et de justice par un travail permanent.

Le serment des premiers rituels a été considérablement modifié, ainsi de nouveaux engagements sont demandés au récipiendaire et en particulier : « Je promets d'obéir au Suprême Conseil, au Très Puissant Souverain Grand Commandeur, au Puissant Lieutenant Commandeur et à leurs représentants. »

32e degré : Sublime Prince du Royal Secret des Consistoires ou Vaillant et Sublime Prince du Royal Secret

Ce degré, clôturant les grades de Perfection en 25 degrés, serait apparu vers 1768 et Étienne Morin l'aurait pratiqué à la Jamaïque en 1770.

L'Atelier, nommé « consistoire[35] », comporte un camp où les symboles nombreux et variés ont permis de multiples et riches interprétations. Le bijou du grade est l'aigle bicéphale noir.

Selon *la légende*, l'Ordre tout entier est mobilisé. Une armée répartie en neuf tentes campe en attendant l'assaut définitif pour s'emparer de

Jérusalem. Cette armée maçonnique représentée par tous ses grades, commandée par le Souverain Grand Commandeur, poursuit le but des Templiers dont on évoque les attributions militaires[36]. L'ouverture des Travaux évoque le ralliement des Frères jusqu'ici séparés.

Le discours « historique » décrit l'héroïsme des Templiers, les supplices qu'ils subirent. Suit une réfutation en 11 points des accusations portées contre eux par Philippe le Bel (et le pape Clément V).

Lors de la cérémonie d'Initiation, il est demandé au récipiendaire, entre autres, ce que le 30e degré lui a apporté :

> J'ai appris que toutes les Initiations antérieures doivent se traduire en actes et au profit de la cause sacrée qu'a embrassée notre Ordre, celle de l'évolution humaine vers une spiritualité toujours plus haute et qui ne peut être atteinte que par la liberté de l'esprit. J'ai appris, en gravissant l'Échelle symbolique, que toutes mes connaissances et tous les élans de mon cœur sont indispensables pour agir efficacement selon les idéaux de l'Ordre. J'ai appris à prendre l'initiative de mes actes, sachant que je suis placé sur le plan du binaire et que, pour chaque acte, j'ai à distinguer entre les forces de natures opposées, celle du bien et celle du mal.

Le tableau du grade reproduisant l'organisation de l'Ordre Maçonnique vise à synthétiser les degrés initiatiques précédents par des figures géométriques (ennéagone comportant un heptagone, un pentagone, un triangle équilatéral, dans lequel est inscrit un cercle, tous ayant un symbolisme ésotérique particulier).

Les Princes du Royal Secret sont séparés par l'intolérance, l'ignorance et le fanatisme, mais ils seront réunis par la fraternité, l'égalité et la tolérance. Cinq serments sont prononcés[37], précisant que pour être un véritable Prince du Royal Secret, le Franc-Maçon doit être un véritable

soldat de la Lumière, de la Liberté, de la Raison pure, du Peuple (!), donc un soldat de la Maçonnerie. De nos jours, la plupart des SC proposent comme bases des serments : la Connaissance, l'Amour, l'Action, l'Intégration, l'Obéissance, explicitant la devise de l'Ordre, *Ordo ab Chaos*, par l'action.

Les différents tuileurs ou manuels maçonniques indiquent une maxime essentielle : *LUX INENS AGIT NOS* (« la Lumière qui est en nous nous guide »). Le rituel se termine par une devise attribuée à Jacques de Molay sur son bûcher : *SPES MEA IN DEO EST* (« mon espérance est en Dieu »).

33e degré : Souverain Grand Inspecteur Général (SGIG)

Ce degré prolonge celui du Kadosch. Sa genèse reste encore mystérieuse, le plus ancien rituel daterait de 1805 (Latomia). Le Souverain Grand Inspecteur Général, 33e et dernier degré, est le grade ultime du REAA. Distinguons le Conseil Suprême constitué de tous les Grands Inspecteurs Généraux du 33e degré, dont le nombre n'est pas limité, du Suprême Conseil « gouvernement » de la juridiction, composé des membres actifs, nommés à vie et dont le nombre minimum est de 9 et maximum de 33. Selon les Instructions de 1762 et les Grandes Constitutions de 1786, la charge de tous les officiers est de 9 ans, et il ne peut y avoir qu'un conseil de ce grade par chaque nation… En France, aujourd'hui, au moins cinq juridictions du REAA coexistent, souchées sur la GLDF, GLNF, GLFF, DH, GODF. Les membres des SC des trois premières entretiennent des relations suivies (colloques en commun – hors tenues – à la différence des obédiences…).

Les SCIG répondent à la définition de membres du Saint-Empire, territoire sans limites géographiques mais centre où la perfection spirituelle favorise l'épanouissement de l'homme, retrouvant la Sagesse initiale :

« Nourrissons dans nos cœurs le germe de la vertu, et dans notre conduite et nos expressions, n'offensons jamais personne […] soyons indulgents pour la faiblesse de l'espèce humaine. »

Mais que sont ces Souverains Grands Inspecteurs Généraux, tels que les définissent les rituels ? Ce sont des créatures faibles et finies, dont la vie n'est qu'un point entre deux éternités, présent sans durée, passé infini et futur sans bornes, conscients que les corps proviennent des éléments qui constituent l'univers et l'esprit émanant de la *grande source de toute existence* et allant vers l'éternité. Toujours agissant avec droiture, aimant leur prochain et supportant l'infortune d'un cœur égal. Ils doivent étendre la sphère de la bienfaisante influence du REAA en maintenant « dans toute leur pureté ses nobles et généreux principes, éviter toute déviation, être fidèle à leurs engagements ». Leur mission ? « Préparer, discuter et promulguer les Lois et Règlements destinés à assurer la grandeur et la prospérité de l'ordre (SC du DH). »

Âgés symboliquement de 33 ans accomplis, ils travaillent à l'heure de la délivrance des peuples et de la régénération de l'homme ; l'esprit du grade pourrait se symboliser par la Rose Hermétique sur la croix de la souffrance. Le cordon blanc bordé d'or, centré d'un triangle rayonnant portant en rouge le nombre 33, comporte un bijou à son extrémité : aigle d'argent à deux têtes dorées, ailes déployées, tenant dans ses serres d'or une épée, soutenant un bandeau comportant la mention *Ordo ab chaos*. Celle-ci peut s'entendre de différentes façons, de l'imbroglio des anciens grades et de la manière de les conférer, à la nécessité de les ordonner ou encore elle peut être un témoignage du souhait de progresser de l'Initié… L'aigle bicéphale, symbole antique de la sagesse exerçant sa « puissance bienfaisante par l'ordre et le progrès ». Sa double tête figure la Maçonnerie regardant les deux hémisphères pour réunir tous les hommes en une seule famille. (Un seul cœur et deux têtes, deux souffles… le *logos* et le *pneuma*…) C'est en

octobre 1885 que fut imposée la devise des Suprêmes Conseils : « Dieu et mon droit[38] : *Deus Meumque Jus* ; D∴M∴J∴ quand même[39]. »

Pyron aurait inventé les mots de passe en 1825, les papiers d'Amérique n'étant jamais arrivés au bon destinataire. La batterie du grade est en rapport avec l'année de la destruction de l'Ordre du Temple, comptabilisée à la manière maçonnique. Il n'y a pas de légende symbolique, mais la présentation d'un *historique* des tribulations de l'Ordre du Temple à Frédéric II.

Dans les rituels actuels, au moment de la reprise des Travaux, le Souverain Grand Commandeur nous interpelle dans son exhortation (remplaçant la prière) :

> Inclinons nos intelligences et nos cœurs devant Dieu, cette Puissance inconnue et mystérieuse que la raison humaine est aussi incapable à définir qu'à nier et que notre institution [notre Rite] reconnaît et proclame sous l'invocation de Grand Architecte de l'Univers.

De même à la clôture (suspension) :

> Être Universel, Dieu, Principe et fin de toutes choses, Grand Architecte de l'Univers, ineffable ouvrier, formateur et ordonnateur des mondes innombrables, puissent nos efforts servir au bien de nos semblables et contribuer à la gloire de la Franc-Maçonnerie à laquelle nous avons dévoué et dévouons nos intentions et nos Travaux.

Le rituel de 1805 précise :

Levons-nous pour répandre dans l'esprit de ceux qui sont dans les Ténèbres la Lumière Maçonnique et pour être un exemple de vertu au monde.

Ô toi Grand et Éternel Dieu, père de la Lumière et de la vie, guide-nous dans les sentiers de la vertu et de la justice… de nos devoirs des uns envers les autres pour que nous puissions mériter de devenir membres du Suprême Conseil céleste !

Encore une fois, recherchons l'idée sous le mot…

Les rituels de réception, essentiellement un engagement au niveau de la direction du Rite, pratiqués aujourd'hui par les différentes juridictions, diffèrent dans la lettre mais non dans l'Esprit. Sachons ici encore appliquer la remarque de Lessing : « Qui nous délivrera de l'intolérable joug de la lettre ? »

Pour certains rituels actuels, le postulant est d'abord reçu simplement revêtu de son tablier d'Apprenti, pour lui rappeler ses états antérieurs, ses nécessaires renoncements et sacrifices, sa constante obligation de renaissance. Il effectuera trois voyages initiatiques assortis de commentaires et recommandations idoines, l'incitant à « faire rayonner sur ceux qui sont encore dans les Ténèbres, l'éclat de la Lumière Maçonnique ». Il recevra en signe d'union l'anneau porté à l'annulaire de la main gauche et travaillera sous la soumission du triangle, pointe en bas, en signe de réalisation descendante. D'autres rituels remplacent l'anneau par une rose blanche[40].

1. Création en 1802 du SC dit d'Amérique qui fusionnera avec le SC de France ; 1803 : SC de Kingston ; 1804 : SC de France ; 1805 : SC d'Italie (Milan), SC des deux Sicile (Naples) ; 1811 : SC d'Espagne ; 1813 : SC juridiction nord des États-Unis ; 1815 : GODF, SC des Rites ; 1817 : SC de Belgique.

2. Sans cérémonial, par un simple commentaire sous forme de rappel.

3. Rituel du Souverain Chapitre des Princes Rose-Croix « l'Espérance », SC de Belgique.

4. Hiram Abi : le maître Hiram (1 Rois 7-13) différent du Roi Hiram (1 Rois 5-16).

5. Une autre version de la légende indique que Joaben fut découvert par Zerbal, capitaine des gardes de Salomon.

6. Dans le manuscrit *Kloss* (25-6), il est précisé que ces cinq points de fidélité sont appelés cinq points de félicité.

7. Travaux des loges du Nord de la France, Marebefil, Éditions Publi-Nord, Lille.

8. L'Ancien Testament ne propose pas la vengeance comme un principe, mais plutôt comme un équilibre entre une faute et son rachat, celui-ci pouvant éteindre une vengeance.Voilà pourquoi on parle de grades de Justice.

9. Thème repris dans d'autres rites. Ne sommes-nous pas mis sur la voie quelquesfois par des signes extérieurs ?

10. *Morals and Dogma for the Ancient and Accepted Scottish Rite of Freemasonry*, 1871. Dogme au sens de doctrine proposée, et non imposée… Cf. Traduction et Édition Christian Guigue, Mons-en-Barœul, 2005.

11. *Morals and Dogma*, *op. cit.*

12. À travers la diversité des rituels encore pratiqués s'illustre la signification de la légende opérative et traditionnelle du Temple de Salomon.

13. Il donne lieu à une cérémonie d'initiation particulière et à des « tenues » (réunions) à ce degré.

14. Voir les documents Sharp publiés par Latomia, études documentées de Claude Guérillot et Gérard Prinsen, ou celles d'Alain Bernheim dans *RT* et *V. de H*.

15. La Fraternité, l'Union, la Soumission, la Discrétion, la Fidélité, la Prudence et la Tempérance Force, mais aussi les sept vices que doivent fuir les bons et véritables maçons : la Haine, la Discorde, l'Orgueil, l'Indiscrétion, la Perfidie, la Méchanceté et la Calomnie.

16. A.G. Mackey, *Lexicon of Freemasonry* [1873], New York, Barnes & Noble, 2004.

17. Les appellations peuvent différer selon le lieu de pratique du rite, en Europe ou aux États-Unis.

18. Cité dans le *Tuileur de l'Écossisme de l'Aulnaye*, Paris, 1821.

19. Prononcée à l'ouverture et à la fermeture des travaux.

20. Jésus le Nazaréen, roi des Juifs.

21. C’est par le feu que la nature se rénove pour sa régénération.

22. Il y en avait donc des « irrégulières » ? Nous rencontrons là l’un des paradoxes maçonniques.

23. Selon le manuscrit nº 43 de la Grande Loge d’Édimbourg, collection du vicomte La Jonquière.

24. XXII-430 nº kl.801.

25. Cf. Uriel : l’interprète des prophéties et l’ange du châtiment qui apporte aux êtres humains les Lumières de la Connaissance de Dieu (Livre d’Énoch, tradition juive).

26. Voir J.-C. Mondet, *op. cit.*

27. Fonds Kloss, XXVII-29.

28. Voir R. Bongard, *Manuel maçonnique du Rite Écossais Ancien et Accepté*, Paris, Dervy, 2007.

29. Grade donnant lieu à une cérémonie de réception et des travaux particuliers à ce degré.

30. Rituel inspiré de la Stricte Observance Templière du baron von Hund, et passé au rituel dit de Clermont en 1760, à Berlin, auquel dut être initié le Frère Dubarailh, lieutenant du corps des hussards, arrivé à Metz quelques mois plus tard.

31. Manuscrit de 1761, fonds Willermoz de la bibliothèque de Lyon.

32. L’un des plus anciens tuileurs des 33 grades du Rit Écossais en langue française connu à ce jour, est détenu par le MAB de la Grande Loge de France, manuscrit du 30 novembre 1812, sanctionné par le SGC du SCDF Cambacérès en date du 31 janvier 1813 sous le titre exact de : Thuilleur des 33 grades du Rit Écossais. Mentionnons pour mémoire le manuscrit dit Delahogue (1813), copie du 13 juillet 1805, certifiée par Caignet GIG du 33e degré pour les Îles du vent et sous le vent (fonds Kloss).

33. MP1, p. 289.

34. MP2, p. 179.

35. Le consistoire est l’assemblée solennelle des cardinaux présents à Rome, réunie sous la présidence du pape dans des circonstances très importantes. C’est aussi l’assemblée du conseil d’une synagogue. Historiquement, c’est le nom donné, à partir de Constantin, au Conseil du Prince, parce que ses membres devaient y siéger debout et silencieusement comme dans une chapelle divine du fait de la présence de l’empereur.

36. Les textes anciens précisent que cet Atelier du 32e degré était présidé par Frédéric II, roi de Prusse.

37. Voir notamment nº 43 du manuscrit La Jonquière, Grande Loge d’Édimbourg.

38. Expression utilisée par Richard Ier, devenue la devise, en français, de la monarchie britannique avec Henry VI.

39. Expression de la Résolution Suprême d’octobre 1885 à Paris, MP2, p. 415.

40. Pour un complément d’information, le lecteur pourra se reporter utilement au Rituel de 1805, transcription du manuscrit Kloss, La Haye ; Latomia nº 121 ; Rituels du SCDF 1996 ;

Rituels du Suprême Conseil du DH ; Rituels du SCPF.

CONCLUSION

Aujourd'hui, le Maçon Écossais, élevé à l'école de la recherche et du doute, vit un rituel centré sur l'homme épuré par le temps et la pratique. La Maçonnerie propose une maturation spirituelle, par dépassement de la condition profane, caractérisée par une pensée étrangère au sacré et aveugle à l'esprit, comme aux dimensions possibles de l'existence.

Le REAA est né de la spiritualisation de la Tradition millénaire des constructeurs, dans l'universalité de la Maçonnerie symbolique des trois premiers degrés, qui développent un chemin initiatique, transcendant à travers l'univers et le cosmos en approfondissant cette Tradition du Métier par une sublimation des valeurs morales, culturelles, civiques pour une véritable croisade de Paix, de Justice et d'Amour. Mais la Tradition écossaise a intégré à la Tradition primordiale des éléments d'autres traditions, s'ouvrant à d'autres courants tel un fleuve abreuvé de nombreux affluents. Chacun des 33 degrés de l'Écossisme en illustre un aspect particulier constituant un palier, une étape, au sein d'un cycle, sur le chemin de cette Connaissance qui entraîne l'unité, s'opposant à l'ignorance qui mène à la diversité. Le REAA peut donc s'assimiler à une démarche conduisant à une recherche de synthèse de nos intuitions intérieures, avec l'ésotérisme pour doctrine, le symbolisme pour technique et le mythe pour véhicule.

La démarche initiatique est une véritable ascèse. Savoir regarder, entendre, comprendre, passer de la compréhension à l'acte et, pour que l'acte soit juste et parfait, se rectifier soi-même, par l'usage de l'Équerre de la perpendiculaire et du Niveau. C'est une capacité opérative d'intégrer dans le même acte la connaissance et la réalisation de l'Œuvre, de la construction de soi à sa contribution au grand chantier de l'humanité… à notre mesure.

Notre spiritualité incite à s'interroger, à entrer dans les voies d'une connaissance que nous entrevoyons comme distincte du savoir, fondée sur la liberté et la responsabilité d'un individu capable de dépasser les conditionnements de l'instinct et de la matière, exacerbés par la mondialisation, et de donner un sens à sa vie. Le jugement n'est plus déterminant mais réfléchissant entre la recherche d'une éthique et l'ouverture sur les cultures.

Ainsi la voie maçonnique est difficile, mais n'est-ce pas le difficile qui est le Chemin, et ce cheminement maçonnique n'est-il pas de vivre la célèbre formule du *Sapere Aude* conjuguant à la fois le sens originel d'Horace « Ose savoir[1] » et celui des Lumières de Kant « Aie le courage de te servir de ton propre entendement[2] ! » ? Aussi, après avoir appris à dépasser nos préjugés, acquis des parcelles de sagesse, sommes-nous convaincus de la nécessité de les partager avec nos Sœurs et Frères en humanité.

Soyons conscients que l'on peut lire tous les rituels connus et largement divulgués de toutes les Traditions du monde sans en percevoir, ressentir, vivre le sens profond, car ils ne sont que forme et celle-ci ne peut rien si l'esprit ne l'anime.

Plus on sait, plus on connaît l'étendue de son ignorance. Il ne suffit pas d'être baptisé pour être chrétien, disait Érasme, ni d'être circoncis pour être juif comme le rappelait saint Paul, ni d'être initié pour être un vrai Franc-Maçon…

Selon Montaigne : « Nous sommes nés à quêter la vérité ; il appartient de la posséder à une plus grande puissance[3]. »

1. Épîtres, I, 2, 40.
2. E. Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*
3. *Essais*, III, 8.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Bayard J.-P., *Symbolisme maçonnique traditionnel*, t. I et II, Paris, Edimaf, 2e éd., 1987 (SMT1 et SMT2).

Bayard J.-P., *Trente-trois*, Paris, Ivoir-Clair, 2004.

Bernheim A., *Une certaine idée de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2008.

Bongard R., *Manuel maçonnique du Rite Écossais Ancien et Accepté*, Paris, Dervy, 2007.

Chassagnard G., *Les Annales de la franc-maçonnerie*, Paris, Alphée, 2009.

Daruty J.-E., *Recherches sur le REAA*, Paris, Panisset, 1879.

Guerillot C., *Les Degrés ultimes*, Paris, Véga, 2005.

Langlet P., *Des Rits maçonniques*, Paris, Dervy, 2004.

Maçonnerie Pratique. Rite Écossais Ancien et Accepté, t. I (MP1) ; *Maçonnerie Pratique. Rituel du 33e et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté*, t. II (MP2), Paris, Éditions Baltenweck, 1885-1886.

Mainguy I., *Symbolique des grades de Perfection et des ordres de Sagesse*, Paris, Dervy, 2003.

Mondet J.-C., *Du chevalier d'Orient au chevalier Kadosch*, Paris, Éditions du Rocher, 2009.

Naudon P., *Histoire, rituels et tuileur des hauts grades*, Paris, Dervy, 1978.

Noël P., *Guide des maçons écossais*, Paris, Éditions à l'Orient, 2006.

Vuillaume C.-A., *Le Tuileur*, Paris, Éditions du Rocher, 1990.

Revues

Points de vue initiatiques, revue de GLDF.

Ordo Ab Chaos, revue du SCDF.

Renaissance traditionnelle, revue d'études maçonniques et symboliques (RT).

L'Écossais, Suprême conseil, Grand collège du Rite Écossais Ancien Accepté, revue du GODF.

Le Maillon, revue interobédientielle.

Paroles plurielles, revue du DH.

Salix…, revue du GLNF.

Villard de Honnecourt (V. de H.).

Ars Quatuor Coronaturum (AQC), revue de la Quatuor Coronati Lodge de Londres.

LIVRE V

LE RITE ÉCOSSAIS RECTIFIÉ

par Roger Dachez

PREMIÈRE PARTIE

ASPECTS HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER

La franc-maçonnerie « écossaise » au XVIIIe siècle[1]

L'« écossisme » : une impossible définition

On a souvent souligné à quel point les termes « écossais » et « écossisme » sont ambigus lorsqu'on les envisage dans leurs premières acceptions, soit dès la fin des années 1730, au moins pour le premier d'entre eux. Il ne nous appartient pas ici de nous pencher à nouveau, après bien d'autres, sur les raisons possibles d'une telle dénomination conférée aux plus anciens « hauts grades » de la franc-maçonnerie, mais nous devons rappeler à quel point le mot est polysémique tout au long du XVIIIe siècle, et combien il serait risqué, en s'y référant, de prétendre établir des filiations légitimes et sûres, et dévoiler des origines historiques avérées aux « Rites écossais », apparus cinquante ans plus tard.

Les plus anciens grades « postérieurs » – sinon supérieurs – au grade de Maître furent presque d'emblée qualifiés de « grades écossais ». C'est le cas en Angleterre, dès les années 1730, où apparaissent d'énigmatiques *Scots Masters* dont la nature exacte n'est pas encore déterminée, mais qui pourraient bien être les ancêtres des « Maîtres écossais » qui se multiplieront sur le continent quelques années plus tard.

En réalité, cette dénomination porte en elle, dès son origine, une redoutable ambiguïté.

La première concerne le lien avec l'Écosse. Lien mythique, symbolique à l'évidence, et la légende qui voyait en Écosse des hauts grades constitués dès le XVII^e siècle a fait long feu depuis longtemps, même si, parfois encore, ici où là, de regrettables fables non dépourvues d'arrière-pensées sont encore colportées sans aucun fondement documentaire, cela va sans dire.

La seconde ambiguïté est en fait liée à la première : si l'on a choisi la référence à l'Écosse, c'est sans doute pour donner à ces nouveaux grades une dignité particulière, évoquant les sources écossaises, légendaires et en partie historiques, de la tradition maçonnique tout entière. Or nous touchons ici à un ressort essentiel, nous semble-t-il, de cette prodigieuse aventure des hauts grades.

Le premier des hauts grades

On a depuis longtemps établi de façon assez convaincante que les hauts grades eurent un prototype – le premier d'entre eux, à vrai dire –, à savoir le grade de Maître. L'histoire de sa genèse demeure encore nimbée de mystère[2], mais l'on en sait aujourd'hui suffisamment pour postuler avec une certaine vraisemblance que l'institution de ce « nouveau » grade fut inspirée par la volonté de créer une « plus haute » maçonnerie, une sorte d'aristocratie du Métier (en anglais, la maçonnerie se nomme « *The Craft* »). Cette intention, fondatrice des hauts grades, mérite que l'on s'y arrête un instant, car elle éclaire d'un jour singulier le développement ultérieur des grades « écossais ».

La cristallisation finale de l'institution maçonnique sous sa forme obédientielle s'est accomplie en Angleterre, chacun le sait, dans les années 1717-1720. Or, la « Première Grande Loge » a été créée sans que les

protagonistes de la fameuse réunion du 21 juin 1717, à L'Oie et le Gril, en aient eu le moins du monde conscience ; de cela, on peut être certain.

Naissance de l'aristocratie maçonnique

Un fait encore imparfaitement élucidé s'est produit en l'espace de deux ou trois années : à l'assemblée de petits boutiquiers, de petits artisans, de gens modestes que réunissait essentiellement une intention corporative de soutien mutuel et d'assistance fraternelle, s'est substituée une structure aux visées hégémoniques, bientôt dirigée par les personnages les plus importants et les plus en vue dans le pays. À Anthony Sayer en 1717, grand maître si peu fortuné qu'il demandera des années plus tard un secours financier à la Grande Loge pour subvenir à ses besoins, succéda en 1721 un grand maître dénommé Lord Montagu, sans doute l'homme le plus riche du Royaume-Uni ! Cette dernière expression doit précisément être soulignée car depuis 1707, en vertu de l'Acte d'Union, l'Écosse et l'Angleterre, traditionnelles ennemies que tout séparait – la langue, la dynastie, la religion – ne formaient plus qu'un seul et même royaume, officiellement uni sous une seule et même couronne.

On sait peu de chose des pratiques et usages des loges maçonniques anglaises dans la période précédant la formation de la Grande Loge de Londres – et préludant surtout à la rédaction de cet instrument politique de normalisation de la jeune maçonnerie que furent les *Constitutions* de 1723 –, mais il demeure certain qu'entre 1719 et 1723 des choix majeurs ont été faits en matière d'organisation et surtout de rituel. Un homme se trouve au centre de ce travail : le Révérend James Anderson. Or, faut-il rappeler que ce pasteur, dirigeant à Londres une congrégation de presbytériens dissidents, était de souche écossaise et que son père, Robert Anderson, avait été membre bien des années plus tôt de l'antique

loge d’Aberdeen ? En somme, c’est un fils de vieille Écosse qui avait été chargé de dessiner les contours de la « nouvelle » maçonnerie anglaise : tout un symbole, on en conviendra.

Une maçonnerie très peu écossaise

Une clé aussi, peut-être : pourquoi la qualification d’« écossais » aurait-elle joui d’une faveur particulière chez les ennemis anglais ? Les fils d’Albion avaient accoutumé, depuis des siècles, de mépriser à la fois leurs farouches voisins, au-delà de la *Northern Border*, et les « purs Celtes » de la pauvre et malheureuse Irlande. D’où aurait bien pu venir cette valeur laudative soudainement attribuée à une mythique origine écossaise ? À force de détacher l’histoire de la maçonnerie de l’histoire générale, comme on l’a trop souvent fait au nom d’une « spécificité » que rien ne fonde, on a parfois oublié des évidences majeures.

L’histoire nous montre, du reste, que loin de détenir le *leadership* dans la construction d’un nouveau monde maçonnique, l’Écosse fut plutôt suiviste – de gré ou de force –, tirant les conséquences en maçonnerie de sa sujétion dans l’ordre politique : lorsqu’une Grande Loge d’Écosse est fondée en 1736, c’est par pure imitation du modèle anglais. Le mot « écossais » avait échappé à l’Écosse pour devenir, en quelque sorte, une épithète maçonnique forgée en Angleterre en vue de désigner une maçonnerie d’élite. Bientôt, le même mot allait franchir la Manche et connaître en France un destin sans égal. On ne s’en étonnera guère, ce fut un Écossais, là encore, qui fit le lien. Et quel Écossais ! Presque un mythe à lui tout seul : André Michel de Ramsay (1686-1743).

On a souvent analysé le contenu de son *Discours*, et notre propos n’est pas d’y revenir ici. Soulignons simplement qu’il confère à la maçonnerie un illustre passé écossais (« Jacques, Lord Steward d’Écosse fut Grand Maître

d’une Loge établie à Kilwinning, dans l’Ouest de l’Écosse, en l’an 1286 ») et qu’il lui assigne un projet à la fois humaniste (« rechercher tout ce qui peut contribuer à l’ordre, à la paix et à l’union de la société ») et culturel (« on réunira les lumières de toutes les nations dans un seul ouvrage qui sera comme un magasin général et une bibliothèque universelle de ce qu’il y a de beau, de grand, de lumineux, de solide et d’utile dans toutes les sciences naturelles et dans tous les arts nobles »).

Irruption de la maçonnerie chevaleresque

Abordant la fondation légendaire de l’Ordre en Terre sainte, lors des Croisades – on est ici très loin des bâtisseurs de cathédrales ou des Rose-Croix –, il est surtout le premier à évoquer les glorieux ancêtres de la maçonnerie, affirmant que « pendant que les uns maniaient la truelle et le compas, les autres les défendaient avec l’épée et le bouclier ». Sur ce seul fondement, apparemment, on a longtemps fait de Ramsay le créateur des hauts grades. Cette fable ne repose évidemment sur aucun fait tangible, et toute la documentation infirme une thèse aussi simpliste. On ne peut toutefois négliger le fait que la première occurrence attestée d’une légende joignant « la truelle et l’épée » – thème emprunté à la Bible[3] et qui devait former la trame essentielle du grade de « Chevalier de l’Orient ou de l’Épée », quelques années plus tard – se trouve précisément dans le récit du fameux Écossais.

En fallait-il beaucoup plus pour que les hauts grades, dont celui de « Chevalier de l’Orient » constituera le *nec plus ultra* pendant une dizaine d’années, fussent définitivement qualifiés de « grades écossais » ? Probablement pas. Le mystère n’est donc pas aussi impénétrable et son élucidation permet de préciser encore l’intention qui a présidé à cette dénomination : la maçonnerie « écossaise » est avant tout, dès son

apparition, une maçonnerie qui se veut supérieure ; elle est surtout une maçonnerie désireuse d'approfondir les perspectives de l'Ordre dans le domaine intellectuel comme dans le domaine social, pour en faire une élite ; une maçonnerie qui se destine, enfin, à régénérer l'Ordre perpétuellement en péril et constamment menacé de dégénérescence et d'appauvrissement, thème récurrent, évoqué en permanence dès le début des années 1740 dans tous les textes imprimés, divulgations, apologies maçonniques – et repris à l'envi dans les premiers pamphlets antimaçonniques.

On comprend ainsi sans peine qu'en 1745, dans *L'Ordre des francs-maçons trahi et leur secret révélé*, on puisse lire cette mention fugitive mais très révélatrice : « Je n'ignore pas qu'il court un bruit vague parmi les Francs-Maçons, touchant un certain ordre qu'ils appellent les *Écossais*, supérieur, à ce qu'on prétend, aux Francs-Maçons ordinaires et qui ont leur secret à part. » Quelques mois plus tôt, en décembre 1743, le comte de Clermont, prince du sang et donc aristocrate du plus haut rang, avait été élu Grand Maître, et on lui prêtait l'intention « de tout rétablir sur l'ancien pied ». Dès lors, on découvre sans surprise que le plus ancien système connu de hauts grades fut mis en œuvre dès les années 1740 dans la loge personnelle de Louis de Clermont et que ce Grand Maître, apparemment peu soucieux de surveiller ses loges bleues, consacra en revanche tous ses soins à répandre avec prudence les plus hauts grades, dont celui de la « grande croix rouge », grade suprême qu'il recommandait encore au marquis de Gages, en 1763, de n'attribuer qu'à des frères choisis et éprouvés.

Tous les « systèmes écossais » hériteront de cet état d'esprit. Car l'« écossisme » est une appellation générique sans signification immédiate : il y eut, au cours du XVIII^e^ siècle, plusieurs écossismes, souvent fort différents et volontiers rivaux.

Les écossismes à la fin du XVIIIe siècle

La complexité du sujet s'amplifie du fait que l'écossisme n'a pas constamment désigné, au XVIIIe siècle, un système de hauts grades. Il a aussi qualifié, dans le dernier tiers du siècle, certaines loges, de Marseille à Avignon et Paris, dites « écossaises » bien que pratiquant un rituel des trois premiers de type « Moderne[4] », c'est-à-dire conforme pour l'essentiel aux schémas de ce que l'on nommera un peu plus tard le Rite… « français » !

Ce dernier label est en effet d'apparition tardive et ne se définit nullement en opposition au label « écossais ». Les hauts grades qui forment ce que l'on codifiera sous le nom de « Rite français », en fixant seulement un usage assez général au milieu des années 1780, sont bel et bien des grades « écossais », tout à fait classiques et reconnus comme tels par les auteurs de cette remise en ordre – grades qui conserveront d'ailleurs ce qualificatif dans le deuxième Ordre dit « de Grand Élu Écossais », au sein du Grand Chapitre général du Grand Orient de France. Presque tous les frères, au XVIIIe siècle, ont connu une maçonnerie symbolique de style « Moderne », c'est-à-dire respectant les cadres symboliques fondamentaux du Rite français tout en pratiquant les grades écossais largement au-delà des loges bleues…

Presque tous, disions-nous, car il a existé quelques exceptions à cette règle. Les loges de la filière écossaise de Marseille en premier lieu, mentionnées plus haut, et dont l'originalité la plus remarquable – pratiquement la seule sur le plan rituel – était la disposition dite plus tard « écossaise » des trois grandes colonnes supportant des chandeliers, au centre de la loge, à savoir : sud-ouest, nord-ouest et sud-est[5]. C'est ici qu'il faut évoquer pour la première fois le Rite Écossais Rectifié (RER), établi en France à partir de 1773, qui se caractérisera lui aussi par une disposition « écossaise » des colonnes – au sens tardif que l'on vient de mentionner – alors que tous les autres marqueurs de la tradition « Moderne » étaient

présents : la place des deux Surveillants à l'ouest et l'ordre des mots des deux premiers grades (J puis B), pour ne citer que les plus importants [6].

Ces divers milieux maçonniques étaient, si l'on peut ainsi s'exprimer, deux fois écossais : d'abord – et avant tout – parce qu'ils cultivaient les hauts grades, ensuite parce qu'ils voulaient se singulariser par rapport aux autres loges et revendiquaient à leur tour une ascendance plus noble – prétendument écossaise et probablement fallacieuse à Marseille, ou allemande et bien réelle ailleurs, mais elle-même fondée sur une supercherie pour les maçons rectifiés, nous y reviendrons. Par-dessus tout, ils se réclamaient, les uns et les autres, d'une conception plus élevée, épurée et renouvelée de la maçonnerie, souhaitant expurger quelques-unes de ses impuretés, redresser quelques-uns de ses dévoiements et, pour reprendre l'appellation si suggestive de l'un de ces rites, « rectifier » l'Ordre maçonnique tout entier. C'est là une constante sémantique remarquable du mot « écossais » en maçonnerie, à travers des situations historiques pourtant très diverses.

Le RER en héritera pour lui donner un relief tout particulier, car le thème de la « maçonnerie régénérée » y occupera, nous le verrons, une place centrale.

1. Pour les données générales sur l'histoire de la franc-maçonnerie en France ainsi que sur les racines britanniques de l'institution maçonnique, de même que pour les références bibliographiques majeures sur ce sujet, cf. *supra*, livre I, « Histoire de la franc-maçonnerie française », p. 9.

2. Cf. R. Dachez, *Hiram et ses frères. Essai sur les origines du grade de maître*, Paris, Véga, 2010.

3. Néhémie, 4, 11-12.

4. Sur l'opposition entre la maçonnerie des *Modernes* et celle des *Anciens* dans l'Angleterre du XVIII^e^ siècle, opposition à l'origine des deux grandes familles de rites pour les loges « bleues » et les grades symboliques (Apprenti, Compagnon, Maître), voir notamment un excellent résumé par C. Révauger dans l'article « Angleterre » du *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, *op. cit.*, p. 50-57.

5. Alors que, en France, les loges avaient toujours connu la disposition héritée des premiers usages de la Grande Loge de 1717 : nord-est, sud-est et sud-ouest.

6. Pour une synthèse sur les problèmes historiques posés par ces questions, voir les deux ouvrages essentiels de R. Désaguliers : *Les Deux Grandes Colonnes de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 1994, et *Les Trois Grands Piliers de la franc-maçonnerie*, Paris, Véga, 2010.

CHAPITRE II

La légende templière et la stricte observance

Si elle inspire de nos jours des romanciers imaginatifs et fait prospérer, parfois tragiquement, les aventuriers de tous poils et quelques escrocs, l'opinion selon laquelle l'Ordre du Temple, aboli en 1312 sous les coups conjugués du roi de France Philippe le Bel et du pape Clément V aurait persisté secrètement en donnant naissance à la franc-maçonnerie, n'est pas récente. Nous n'y reviendrons pas[1].

Imaginaire chevaleresque et franc-maçonnerie au siècle des Lumières[2]

Qu'elle soit essentiellement due au fameux *Discours* de Ramsay ou qu'elle ait répondu à une sorte d'attente de l'opinion de ce temps – dont le succès du *Discours* serait du reste un témoignage –, la faveur dont va jouir, dans les années 1730-1740, le thème chevaleresque en franc-maçonnerie, ne laisse pas d'étonner quelque peu.

Toutefois, cette fortune est peut-être moins surprenante qu'il n'y paraît. Structurée par des grades et des cérémonies, dotée de dignitaires et de Grands Maîtres, pourvue également d'origines mythiques, la jeune

institution ne pouvait évoquer, dans un pays comme la France, que les ordres de chevalerie dont les caractéristiques générales étaient très proches. À commencer par un point commun, injustement méconnu des commentateurs modernes mais que souligne judicieusement P. Mollier : dans les anciens Ordres de chevalerie comme dans la franc-maçonnerie, l'accession aux honneurs n'était « pas attachée à la naissance, elle [supposait] le mérite personnel[3] ». Dans une Europe alors en pleine recomposition sociale et morale, et notamment au sein des loges où affluaient de plus en plus les honnêtes bourgeois, ce détail avait son importance. Ne peut-on rapprocher ce propos, que l'on trouve dès 1744 dans *Le Secret des francs-maçons*, de la première divulgation imprimée des usages maçonniques : « Que l'on soit Gentilhomme ou non, on est toujours annoncé pour tel parmi les Francs-Maçons : la qualité de Frères qu'ils se donnent entr'eux les met tous de niveau pour la condition » ? Le port de l'épée en loge par tous les membres faisait de ce signe distinctif de l'ancienne chevalerie, devenu plus tard la marque civile de la noblesse, le symbole vivant d'une sorte d'aristocratie maçonnique.

Les premiers grades de la chevalerie maçonnique

On a vu comment le *Discours* de Ramsay a pu inspirer – volontairement ou non – le grade de Chevalier de l'Orient ou de l'Épée, apparu vers 1745, qui domina les hauts grades pendant une dizaine d'années. Mais il faut souligner à nouveau que ce grade n'empruntait en rien au thème templier.

C'est cependant à peu près à la même époque, vers 1750 à tout le moins, qu'est pour la première fois attesté un grade maçonnique dont l'inspiration évoque directement la mémoire de la Sainte Milice du Temple.

Il s'agit de l'*Ordre des Sublimes Chevaliers Élus* dont deux versions de cette époque sont connues. Apparemment, il s'agit d'un grade « de

vengeance », prolongeant la légende d'Hiram, le Maître maçon présumé du Temple de Salomon à Jérusalem, assassiné – selon la tradition maçonnique constituée dans les années 1720 – par trois mauvais compagnons désireux d'obtenir le mot – et donc le salaire – des maîtres. Mais à ce grade d'Élu, devenu déjà classique dès le courant des années 1740, s'ajoute ici un développement légendaire nouveau : en effet, on y révèle au candidat, en premier lieu, que sous les apparences de la franc-maçonnerie se cache en fait l'Ordre du Temple qui n'aurait donc jamais disparu, ensuite que les Templiers eux-mêmes n'étaient pas seulement des moines-soldats mais en réalité les héritiers d'une longue chaîne d'initiés remontant à la plus haute Antiquité, et enfin que c'est en se réfugiant en Écosse pour échapper à la persécution que les Templiers avaient pu opérer, au XIV^{e} siècle, leur jonction puis leur fusion avec la maçonnerie.

En une vingtaine de lignes, tous les points de la légende maçonnico-templière étaient fixés et ne varieront quasiment plus, ne subissant seulement, au gré de l'imagination des auteurs de rituels, que des enrichissements anecdotiques.

Nul ne sait au juste qui conçut ce schéma, ni à partir de quelles sources furent imaginées ces révélations dont l'historiographie moderne a, du reste, établi la totale invraisemblance. On connaît en revanche très bien la personnalité et l'histoire de celui qui devait en tirer la principale manifestation du templarisme maçonnique, ancêtre direct du RER.

Le baron von Hund et la Stricte Observance Templière (SOT)

Carl Gotthelf, baron (« *Freiherr* ») von Hund (1722-1776) naquit à Altengrottkau, en Haute-Lusace, d'une famille de vieille noblesse terrienne

et fit plus tard ses études à Leipzig.

De ses débuts maçonniques, on ne sait que ce que lui-même et ses proches en ont dit : il aurait été initié en 1741 à Francfort-sur-le-Main. Mais surtout, en 1743, à Paris où il aurait effectué un séjour et même présidé une loge, il aurait rencontré Charles-Édouard Stuart[4], celui-ci s'étant présenté sous le nom de l'*Eques a penna rubra* (« au plumet rouge ») et ayant aussitôt conféré à von Hund le titre de Maître de la VII^e^ Province de la maçonnerie templière !

On note donc ici la rencontre étonnante de deux grandes légendes maçonniques du XVIII^e^ siècle : la légende templière, d'une part, et d'autre part, la légende stuartiste. Sans entrer dans le détail de cette dernière, l'on sait que dans les années 1720, quand les émigrés britanniques instituèrent une première loge à Paris, les jacobites étaient évidemment nombreux parmi eux ; en revanche la qualité maçonnique du Prétendant fut niée par l'intéressé lui-même en 1777, lequel n'était du reste pas à Paris à la date où von Hund situe leur rencontre.

Il reste qu'avant 1751 – année où, de nouveau chez lui, le baron fonde une loge *Aux Trois Colonnes* à Kittlitz – il ne subsiste aucune trace de son activité maçonnique éventuelle. Mais dès cette époque, en tout cas en 1753 au plus tard, l'organisation de l'Ordre semble théoriquement en place : Provinces, Commanderies et grades, distinguant la maçonnerie symbolique des trois premiers grades et l'« Intérieur » où l'on trouvera un grade d'Écossais vert et les classes chevaleresques (Écuyer, Novice, Chevalier).

Vu de l'extérieur, en quelque sorte, l'ensemble formait les « loges réunies et rectifiées », adhérant à ce que l'on nommera la « réforme de Dresde » et groupées sous l'égide de « Directoires Écossais ». Mais à cette structure maçonnique d'apparence classique se substituait, de l'intérieur, une hiérarchie militaire et chevaleresque : la Stricte Observance Templière (SOT) que la maçonnerie symbolique voilait aux yeux des profanes et des maçons « ordinaires[5] »…

La guerre de Sept ans (1756-1763), mobilisant l'aristocratie militaire qui formait l'ossature de la SOT, va imposer un arrêt à la progression du système mais, à partir de 1764, celle-ci va reprendre de plus belle et von Hund, assisté de son premier lieutenant Schubart – Visiteur général entreprenant et efficace – va peu à peu convertir la grande majorité des loges et dominer la maçonnerie en Allemagne pendant une douzaine d'années, proposant à la fois de rétablir les fastes d'un ancien et glorieux ordre militaire et chevaleresque, et même d'en récupérer tous les biens matériels !

Malgré ses succès, la situation personnelle de von Hund devint cependant difficile : sommé de fournir des détails et, si possible, des preuves de la transmission dont il avait fait l'objet de la part de mystérieux « Supérieurs Inconnus » de l'Ordre, il fut impuissant à y parvenir – et pour cause ! Sa mort, en 1776, le sauva en quelque sorte de la déroute et du discrédit. Il fut enseveli dans son manteau de chevalier, ruiné par son rêve templier.

La SOT, protégée par des dignitaires qui comptaient parmi la haute aristocratie européenne et portée par un élan sincère, n'en connaissait pas moins de réels succès : ainsi, en 1773, l'envoyé spécial de von Hund, le baron Weiler, installait le Directoire Écossais de Bourgogne, V^{e} Province de l'Ordre, à Strasbourg, mettant à profit la proximité de langue et de religion entre les Alsaciens et les Allemands.

Un an plus tard, on devait le retrouver à Lyon. L'histoire du RER pouvait alors vraiment commencer.

1. Voir *supra*, livre I, ici.

2. Sur cette question, voir avant tout : P. Mollier, *La Chevalerie maçonnique. Franc-maçonnerie, imaginaire chevaleresque et légende templière au siècle des Lumières*, Paris, Dervy, 2005.

3. *Ibid.*, p. 55-56.

4. Charles-Édouard Stuart (1720-1788), comte d'Albany, était le petit-fils de Jacques II (1633-1700), chassé du trône d'Angleterre par la Glorieuse Révolution en 1688 et parti en exil sur le continent avec sa famille et de très nombreux partisans, les « jacobites », dont beaucoup s'établirent en France, notamment autour de Saint-Germain-en-Laye.

5. Cf. chap. VI.

CHAPITRE III

L’illuminisme maçonnique

Avec l’écossisme et le thème templier que l’on vient d’évoquer, le troisième pilier historique du RER est à rechercher dans ce qu’il est convenu d’appeler l’« illuminisme maçonnique ».

On a depuis longtemps souligné, à juste titre, l’ambivalence philosophique et religieuse du XVIII^e siècle. C’est le siècle des Lumières, celui des Philosophes qui, de Montesquieu à Diderot, en passant par Helvétius, d’Holbach ou Voltaire[1] – pour ne citer que les plus illustres – vont promouvoir le règne de la raison et de la tolérance, en politique comme en religion, et annoncer la venue d’une humanité plus libre et plus « éclairée ». Toutefois, ce n’est qu’une face du XVIII^e siècle : ce siècle sans pareil fut aussi celui des « Illuminés ».

Les sources de l’illuminisme moderne

L’illuminisme trouve ses racines premières dans le grand bouleversement intellectuel de la Renaissance et de la Réforme. Au moment où « la tunique sans couture du Christ » est déchirée en deux, entraînant pendant quelques décennies une considérable effervescence religieuse à travers toute

l'Europe, et dans le sillage de la redécouverte de la « sagesse antique » sous sa forme essentiellement néoplatonicienne avec le fameux *Corpus Hermeticum*, traduit à Florence à la fin du XV^e^ siècle, une nouvelle vision de la spiritualité se forme et se répand.

Alors que tout au long du XVI^e^ siècle, en Italie, se développe une kabbale chrétienne, en Allemagne, au XVII^e^ siècle, à la suite de Paracelse et de sa philosophie naturelle sur fond de médecine spagirique, naît le mouvement de la Rose-Croix révélé par les *Manifestes* publiés entre 1614 et 1616[2], où surgissent des secrets enfouis et des discours « alchimisants », ainsi que la théosophie chrétienne avec son père fondateur, le cordonnier silésien Jacob Boehme (1575-1624).

Jusqu'au XIX^e^ siècle encore, toute une littérature, d'une incroyable profusion, témoigne de la fermentation et des influences croisées de ces doctrines, polymorphes et parfois contradictoires, mais toutes consacrées à l'exploration des ressorts les plus intimes de l'âme humaine et de la présence de Dieu en l'homme comme en chaque chose.

Une telle atmosphère était surtout propice à la formation de petits cénacles, de groupes discrets et plus ou moins fermés, détenteurs des « vrais secrets » et les transmettant à des disciples choisis, et non plus à la multitude des fidèles de toutes confessions, désormais rejetés au rang de simples « profanes ». Pour ces raisons, du reste, ces milieux et ceux qui s'exprimeront en leur nom rencontreront très tôt l'hostilité des Églises constituées. Ainsi de l'Église catholique, censurant en Italie Pic de la Mirandole pour ses *Conclusions* dès 1487, pourchassant en Espagne les *Alumbrados*, et condamnant plus tard la franc-maçonnerie elle-même, excommuniée dès 1738. Mais il en ira de même dans certaines églises protestantes, le luthéranisme « orthodoxe » se dressant ainsi, en Allemagne, contre les « enthousiastes » comme Valentin Weigel ou Caspar Schwenkfeld.

Illuminisme et franc-maçonnerie au XVIIIe siècle

La jeune franc-maçonnerie – bien que conformiste, établie et classiquement anglicane en Angleterre – adoptera d'emblée un statut atypique et volontiers suspect aux yeux des autorités sur le continent. Influencée par les Lumières, elle y portera souvent les idées nouvelles, mettant en œuvre dans ses loges une fraternité égalitaire et chantant les louanges d'une tolérance « douce et éclairée ». Mais elle subira aussi, en raison de sa structure même, l'influence des courants mystiques marginaux qui chercheront à y trouver refuge, et elle deviendra peu à peu le réceptacle naturel de certaines spéculations hermético-kabbalistiques et ésotériques au sens large : ainsi se constitue, au tournant des années 1770-1780, l'illuminisme maçonnique proprement dit.

La démarcation entre les deux types de maçonnerie que l'on vient de mentionner est du reste imparfaite : par son usage du symbolisme et de l'allégorie, l'univers maçonnique ouvre naturellement la porte aux spéculations d'une « imagination active[3] », mais l'illuminisme maçonnique trouvera son terrain d'élection dans certaines loges, au demeurant peu nombreuses, notamment en Allemagne puis en France.

Par contraste avec les Lumières (de la raison) – sinon par opposition à elles –, l'illuminisme met l'accent sur la recherche d'une « lumière intérieure », d'un feu secret d'origine divine, enchâssé et comme mis en veilleuse au plus profond de l'homme, mais susceptible de s'éveiller à nouveau et de reprendre tout son éclat, pourvu que l'on reçoive l'enseignement approprié. Cette dimension doctrinale – de préparation intellectuelle en quelque sorte – est au demeurant l'un des traits distinctifs les plus nets de l'illuminisme par rapport à une démarche purement mystique avec laquelle il ne faut pas le confondre, même si des passerelles existent incontestablement entre ces deux voies.

Dès la fin du XVIII[e] siècle, les représentants les plus marquants de l'illuminisme seront des Allemands, et l'on doit ici souligner les fortes connexions qui existent avec le premier romantisme et la *Naturphilosophie*[4] qui s'épanouira en Allemagne au XIX[e] siècle.

Parmi eux, il faut notamment citer Friedrich Christoph Oetinger (1702-1780), piétiste souabe qui conjuguera la théosophie juive de la Kabbale et celle de Boehme, ou plus tardivement Franz von Baader (1765-1814), également fils spirituel de Boehme mais aussi de Louis-Claude de Saint-Martin – que nous retrouverons plus loin – et lecteur passionné de Maître Eckhart, alors quelque peu oublié. On ne doit pas non plus passer sous silence des noms tels que celui de Karl von Eckarthausen (1752-1803), plus nettement marqué que les précédents par la philosophie occulte de la Renaissance, ou de Niklaus Anton Kirchberger (1740-1817), en quête d'une « Église intérieure » faisant rayonner la Divine Sophia, au-delà des confessions établies et de leurs dogmes.

Toutefois, bien qu'il ait existé en Allemagne, dès 1779-1780, un Rite maçonnique des *Chevaliers de la Vraie Lumière* puis des *Frères Initiés d'Asie*, dont les rituels trahissaient une forte influence de la Kabbale mais qui ne vécut que quelques années à peine, force est de constater qu'aucun des grands noms évoqués plus haut ne semble avoir jamais été lié à la franc-maçonnerie autrement que par des correspondances éventuelles avec quelques amis francs-maçons.

L'illuminisme maçonnique en France

Il en fut tout différemment en France. Lorsque Joseph de Maistre, qui avait beaucoup fréquenté ces milieux avant la Révolution, rendra compte de ses souvenirs en ce domaine, il dira sans ambages, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* (XI[e] Soirée, 1821) :

> En premier lieu, je ne dis pas que tout illuminé soit franc maçon : je dis seulement que tous ceux que j'ai connus, en France surtout, l'étaient ; leur dogme fondamental est que le christianisme, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'est qu'une véritable loge bleue faite pour le vulgaire ; mais qu'il dépend de l'homme de désir de s'élever de grade en grade jusqu'aux connaissances sublimes, telles que les possédaient les premiers chrétiens qui étaient de véritables initiés. C'est ce que certains Allemands ont appelé le christianisme transcendantal. Cette doctrine est un mélange de platonisme, d'origénianisme, et de philosophie hermétique sur une base chrétienne.

Tout au long du XVIII^e^ siècle, plusieurs figures vont illustrer ce courant de pensée. En France, on peut au moins en citer deux.

Dès 1779, Dom Antoine-Joseph Pernéty (1716-1796), passionné d'alchimie et auteur d'un pittoresque *Dictionnaire mytho-hermétique* (1758), avait fondé à Berlin, où il exerça pendant dix ans les fonctions de bibliothécaire de Frédéric II, un groupe d'inspiration swedenborgienne. Bien qu'il fût lui-même franc-maçon, membre de la loge berlinoise Royal York de l'Amitié, sa création ne devait rien à la maçonnerie et il semble du reste avoir cessé toute activité maçonnique à partir de cette époque. Les travaux du cénacle fondé par Pernéty reposaient notamment sur les révélations visionnaires du mystique suédois Emmanuel Swedenborg (1688-1772), rapportées dans ses Arcana Coelestia (1747-1758). Au cours de leurs réunions qui comportaient un rituel, les Illuminés de Berlin se consacraient à l'alchimie et dialoguaient aussi avec les mondes angéliques – une notion tout à fait swedenborgienne – par l'intermédiaire d'un « oracle ». Vers 1782, Pernéty, de retour en France, installa sur les terres du pape ce qui devint les Illuminés d'Avignon. Parti pour Rome en 1786,

Dom Pernéty y mourut et son groupe se délita en quelques années. Nombre de ses membres se retrouvèrent alors dans des loges maçonniques.

Bien plus haut en couleur, le célèbre Giuseppe Balsamo, dit Alexandre, comte de Cagliostro (1743-1795), fut probablement l'un des premiers à diffuser une maçonnerie ouvertement illuministe[5].

Si aucun de ces systèmes, maçonniques ou paramaçonniques, n'a de rapport direct avec le RER, leur ensemble touffu désigne bien les contours flous d'un monde intellectuel complexe, d'un milieu humain tourmenté, et peut-être d'un réseau de correspondances où devait se développer, dans la mouvance de ce premier illuminisme maçonnique, la « franc-maçonnerie illuministe et mystique » par excellence[6], c'est-à-dire la maçonnerie rectifiée.

C'est du reste à Lyon, lieu des derniers exploits de Cagliostro avant sa chute finale, que s'illustrèrent, au tournant des années 1770, ses principaux protagonistes.

1. Parmi eux, trois sont francs-maçons de source sûre tandis que deux autres (d'Holbach et Diderot) auraient pu l'être et ont parfois été présentés comme tels, sans preuve formelle cependant.

2. Cf. R. Edighoffer, *La Rose-Croix*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », n° 1982, 2005.

3. L'une des caractéristiques majeures de la pensée ésotérique selon A. Faivre (*L'Ésotérisme*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », n° 1031, 2007, 4e éd.) est la voie d'accès au *mundus imaginalis*, pour reprendre l'expression forgée par H. Corbin.

4. Vision globale du monde s'efforçant de reconstituer une unité perdue entre foi et savoir, elle porte sur la nature un regard religieux, voire gnostique. En quête de l'Âme du monde, sa cosmologie s'achève en eschatologie. À la Renaissance, Paracelse (1493-1541), pour qui l'amour de la création rendait possible la connaissance de Dieu, fut sans doute le grand précurseur de cette philosophie de la nature vivante. Cf. notamment : A. Faivre, *Philosophie de la Nature (Physique sacrée et théosophie, XVIIIe-XIXe siècles)*, Paris, Albin Michel, 1996.

5. Cf. *supra*, livre III, p. 234 *sq*.

6. Pour reprendre l'expression en partie inappropriée de son principal historien, René Le Forestier.

CHAPITRE IV

Les pères fondateurs

Pour reprendre l'expression si heureuse de l'un des meilleurs connaisseurs des sources, de l'histoire et de la doctrine du RER, Robert Amadou[1], ce Rite doit ses caractéristiques majeures à ses « Trois Grandes Lumières » : Martinès de Pasqually, maçon théurge et prophète improbable ; Jean-Baptiste Willermoz, archiviste impeccable, organisateur sans égal, infatigable « homme de désir » ; Louis-Claude de Saint-Martin enfin, le « Philosophe Inconnu », celui que Joseph de Maistre décrira comme « le plus instruit, le plus sage et le plus élégant des théosophes modernes[2] ».

Leurs contributions respectives, en partie mêlées comme le furent leurs vies, sont cependant chacune marquées d'un sceau particulier et, pourrait-on dire, d'un charisme spécifique. C'est dans l'unité indivise de leur travail commun, avec ses hésitations, ses retards et ses remords, que doit s'envisager la maçonnerie rectifiée, sans rien en retrancher. En une vingtaine d'années, à partir d'un centre établi dans la capitale des Gaules, ils façonnèrent et donnèrent ses lettres de noblesse à un système maçonnique qui n'avait pas encore atteint sa pleine maturité quand se déclencha la tourmente révolutionnaire.

Martinès de Pasqually et les Élus Coëns

Une vie déconcertante

Tout ou presque est mystère dans la vie de cet homme sans qui, pourtant, le RER n'aurait pas vu le jour, ou du moins n'aurait jamais été ce qu'il est devenu sous son influence[3].

On ignore le lieu comme l'année exacte de sa naissance (dans la région de Grenoble ? Entre 1710 et 1727 ?), et si l'on connaît la date de sa mort (à Saint-Domingue, le 20 septembre 1774), nombre de détails sur ses origines et les circonstances de sa vie avant le courant des années 1760 nous font encore défaut. Son nom lui-même est incertain et, dans l'acte de baptême de son second fils, il est dénommé : « Jacques Delivon Joacin de Latour de la Case, don Martinets de Pasqually ». Il n'est donc pas impossible que cette dernière appellation ait été pour lui une sorte de nom d'usage que, du reste, son fils ne portera pas.

Il semble bien issu d'une famille juive convertie au catholicisme – mais jusqu'à quel point ? – et provenant d'Espagne : il semble qu'il se soit exprimé toute sa vie dans un sabir hispanisant, et le français n'était sans doute pas sa langue maternelle. Il fut militaire, de façon certaine, en Espagne, en Italie et en Corse, entre 1737 et 1747. En fait, on ne sait à peu près rien de sûr à son propos avant 1762, date de son arrivée à Bordeaux. Perpétuellement impécunieux, il mourra justement à l'autre bout du monde, parti à la recherche d'un hypothétique héritage qu'il devait récupérer pour sa belle-famille.

Où et quand fut-il initié en franc-maçonnerie ? Nul ne le sait. En 1763, il exhibera une prétendue patente, réputée avoir été donnée à son père le 20 mai 1738 par « Charles Stuard, roi d'Écosse, d'Irlande et d'Angleterre, G∴ M∴ de toutes les loges répandues sur la surface de la terre », établissant la « Loge de Stuard » dans « la province d'Aix en France » en faveur de

« Don Martinès Pasqualis, écuyer, âgé de 67 ans, natif de la ville d'Alicante en Espagne », et après lui pour « Joachim Dom Martinès Pasqualis, son fils aîné, âgé de 28 ans, natif de la ville de Grenoble en France ». Malheureusement, l'authenticité d'une telle patente, d'une invraisemblance absolue, est à exclure totalement. Elle paraît bien devoir rejoindre l'impressionnante collection des faux documents maçonniques dont les charlatans et les chevaliers d'industrie ont fait un si grand abus au XVIII[e] siècle. Notons cependant une nouvelle occurrence, dans l'histoire précoce du RER, de la légende stuartiste, reprise à la même époque par von Hund pour légitimer sa maçonnerie templière, nous l'avons déjà vu. Singulière et prémonitoire rencontre…

Toutefois, s'agissant de Martinès de Pasqually, s'arrêter à cette petite friponnerie serait probablement une grave erreur. Comme von Hund lui-même, du reste, il faisait sans doute partie de ces hommes qui croyaient à leurs propres affabulations, plus encore que leurs dupes involontaires.

Son épouse était la fille d'un bourgeois de Gornac, nièce et sœur d'officiers du régiment de Foix et Martinès conservera toujours des contacts dans les cercles militaires où lui-même avait servi. C'est de ce côté, du reste, que viendront ses premiers succès maçonniques.

Martinès est à Toulouse en 1760, où il tente vainement de convaincre les frères de *Saint-Jean des Trois Loges Réunies*. Se qualifiant d'« Écuyer », il se présente aussi comme « Inspecteur général de la Loge des Stuwards [Stewards ?] », allusion possible et inattendue mais surtout parfaitement abusive à une classe distinguée de la franc-maçonnerie anglaise[4], à moins qu'il ne s'agisse plus probablement d'une simple reprise de la référence à Charles Stuart (« Stuard »), émetteur présumé de la fameuse patente.

Martinès propose alors de faire la preuve de ses talents évocatoires devant un comité de trois frères, mais l'affaire tourne court et il doit quitter Toulouse précipitamment. Le succès vient cependant avec le régiment de Foix-Infanterie où la loge militaire *Josué* le reçoit avec honneur et lui

permet de fonder le *Temple des Élus-Écossais*. Il y fait ses premiers adeptes, comme Grainville et Champollon. Par eux, il s'abouche avec les frères de Bordeaux, où il arrive le 28 avril 1762.

Il obtient alors son affiliation à *La Française*, malgré les mises en garde contenues dans une lettre venue de Toulouse qui évoque aussi « plusieurs créances oubliées par Martinès lors de son départ » et que les frères de Bordeaux acquitteront eux-mêmes. Il y établit un Temple et le 26 mars 1763, il s'adresse à la Grande Loge de France pour faire reconnaître ses pouvoirs en présentant une copie de sa patente.

En juillet 1765, l'installation du régiment de Foix à Bordeaux, en provenance de Saint-Domingue, produit un afflux de disciples. Louis-Claude de Saint-Martin est admis dans l'Ordre pendant l'été. Mais dès le mois de mars 1766, un groupe de disciples en rébellion dénonce à la Grande Loge « l'imposture » de Martinès et « la frivolité des instructions vagues et indéterminées qu'il [leur] a données depuis trois ans ».

À cette époque, Martinès est à Paris depuis déjà quelques semaines et y restera jusqu'à la fin du mois de mai 1767. La Grande Loge ayant officiellement suspendu ses activités en février 1767, il est libre d'organiser, sous les apparences d'un système de hauts grades maçonniques, son Ordre théurgique. Pour lui, c'est enfin le grand départ.

À partir de cette époque, les occupations civiles de Martinès se confondent pratiquement avec sa vie maçonnique – y compris pour les questions financières dont la mention revient souvent dans les lettres qu'il échange avec ses disciples. Il semble fréquemment impécunieux et fait des dettes. On ignore du reste ce que furent ses moyens d'existence et il semble s'être parfois laissé emporter par des projets peu sérieux. Il réclamera souvent des subsides à ses « Émules » suscitant avec eux, notamment Willermoz, des discussions d'un caractère très concret. Son disciple Grainville, sans méconnaître les torts et les inconséquences de son maître, excuse ainsi les initiations parfois précipitées auxquelles ce dernier s'était

livré pour en percevoir les droits : « Mais que faire : il faut bien qu'il vive et fasse vivre sa famille. »

Après quelques années d'activité intense qui vont voir le développement relatif de son Ordre, il s'embarque le 5 mai 1772 sur le *Duc de Duras* pour Saint-Domingue afin de « mettre définitivement un ordre solide dans ses affaires temporelles » en une année environ.

Du reste, on ignore la nature de ses activités pendant les deux années qu'il passa à Saint-Domingue, mais il ne semble pas y avoir reçu de ses beaux-frères l'aide qu'il espérait.

Le 3 août 1774, il écrit de Port-au-Prince qu'il éprouve une fièvre « occasionnée par deux gros clous [furoncles], un au bras gauche et l'autre à la jambe droite ». Il y meurt le 20 septembre 1774, apparemment d'une infection généralisée, et l'inhumation a lieu le 21 septembre en un lieu de l'île à ce jour inconnu.

Qui était vraiment Martinès de Pasqually ? On peut au moins lui laisser le soin de se juger lui-même puisqu'il se décrivait ainsi : « Quant à moi, je suis homme et je ne crois point avoir vers moi plus qu'un autre homme […]. Je ne suis ni dieu, ni diable, ni sorcier, ni magicien. » Reste pour l'historien une énigme que la documentation ne suffit pas à résoudre.

L'Ordre des Élus Coëns : une maçonnerie théurgique

Dès 1767, Martinès avait commencé à structurer son Ordre en lui donnant un Souverain Tribunal, lui-même étant le Grand Souverain. Au cours des quelques années qui précéderont son départ pour les Antilles – et sa mort –, il tentera de fournir à ses disciples les rituels des grades et des opérations théurgiques, sans y parvenir tout à fait puisque, à bien des égards, le système demeurera inachevé. Mais il ne faut jamais, chez Martinès, dissocier les pratiques de la doctrine. Si cette dernière n'a été, elle aussi, que très progressivement formulée, elle l'a surtout été d'une manière en

grande partie narrative et allégorique, dans un ouvrage qui ne fut pas non plus terminé, une sorte de glose du texte biblique intitulée *Traité sur la réintégration des êtres dans leur première propriété, vertu et puissance spirituelle divine*[5].

Ce texte, longtemps réservé à quelques élus sous la forme de manuscrits, et seulement publié pour la première fois à la fin du XIX^e^ siècle, raconte une sorte d'histoire parallèle de la Création du monde ainsi que de la Chute de l'homme, et révèle les conditions de son relèvement possible et les moyens par lesquels ce dernier pourra reconquérir sa dignité première.

Le *Traité* rapporte comment la révolte des premiers Esprits, après leur « émanation » de Dieu, conduisit ce dernier à les punir en lieu de réprobation, leur assignant une sorte de gardien, le « Mineur spirituel » – Adam lui-même –, un Esprit initialement haut placé dans la hiérarchie, et spécialement « émancipé » par le Créateur. Malheureusement, Adam, séduit à son tour par ceux qu'ils devaient soumettre, se vit alors emprisonné dans un corps matériel pour prix de sa « prévarication ».

Depuis lors, l'homme, car il s'agit de lui, doit travailler à sa « réconciliation », étape nécessaire à l'accomplissement du grand dessein cosmique qu'est la « réintégration » finale de toute la création elle-même dans l'immensité divine.

Sur cette toile de fond grandiose, qui comporte aussi une théorie de la physique subtile de la matière, une théologie trinitaire de type plutôt prénicéen et une christologie problématique, Martinès se présente comme porteur d'un « culte primitif » destiné à faciliter la réconciliation des adeptes – ses « Émules » – qui accompliront ce culte et seront, pour cette raison, qualifiés d'« Élus Coëns » – ce dernier mot référant évidemment à la prêtrise de l'Ancien Testament.

On ignore encore ce que furent les sources immédiates de Martinès. Certains aspects du Traité évoquent la littérature midrashique, ce que l'ascendance juive de son auteur permet de comprendre, tandis que d'autres

éléments semblent tirés du fond hermético-kabbalistique qui avait structuré la Renaissance néoplatonicienne en Italie dès la fin du XV^e^ siècle, et plus généralement de ce qu'il est convenu d'appeler l'ésotérisme chrétien et dont témoigne, depuis le XVI^e^ siècle, une abondante littérature[6].

Martinès lui-même n'a du reste jamais indiqué clairement d'où il tirait ses connaissances et sa doctrine. Il a seulement affirmé ne faire que transmettre ce qu'il avait lui-même reçu. Toutefois, dans la formulation finale de ses enseignements, l'influence de son dernier secrétaire, Louis-Claude de Saint-Martin, évoqué plus loin, sera sans doute importante. Chargé de rédiger sous la dictée du Maître, et surtout de mettre en forme le texte du *Traité*, on est en droit de supposer que Saint-Martin a fini par mêler indistinctement sa pensée, originale à plus d'un titre, à celle de Martinès. Enfin, dans le domaine des rituels proprement dits, on ne peut certainement méconnaître le rôle de Willermoz qui, à partir de 1768, devint un interlocuteur privilégié de Martinès – leur surabondante correspondance, qui nous est parvenue, en témoigne – et l'une des principales chevilles ouvrières de l'Ordre.

Il reste que, parmi les Coëns, la doctrine éclaire donc la pratique de l'Ordre : c'est pourquoi on ne peut les disjoindre. Les activités de l'Ordre comportent la transmission de grades qui ne sont maçonniques qu'en apparence. Au point le plus élaboré du système, la série était la suivante : Apprenti, Compagnon, Maître, puis Maître Élu, Apprenti Coën, Compagnon Coën et Maître Coën, enfin Grand Architecte, Commandeur d'Orient ou d'Occident (ou Grand Élu de Zorobabel) et Réau-Croix.

Toutefois, bien que la pratique maçonnique considère d'ordinaire que les grades sont conférés validement dès que le rituel prescrit est exécuté convenablement, les grades Coëns exigeaient davantage : il fallait des manifestations sensibles, audibles et visibles, témoignant de la présence de l'Invisible – ce que l'on nommait les « passes » – et finalement de l'approbation que Dieu accordait à la transmission, par le truchement de

certains Esprits. En cela, l'Ordre des Élus Coëns était théurgique et, au plus haut de la pyramide, le grade de Réau-Croix équivalait à une véritable ordination à une sorte de « sacerdoce primitif ».

En dehors de la transmission des grades eux-mêmes, les Coëns pratiquaient, notamment lors des équinoxes, des cérémonies complexes au rituel impressionnant, qualifiés par eux d'« opérations » ou d'« exconjurations ».

Malgré tout cela, l'Ordre se débanda rapidement après le départ de Martinès[7]. En quelques années, il n'en fut presque plus question, hormis dans le cercle restreint des disciples les plus proches dont certains se réunirent encore à Lyon, entre 1774 et 1776, pour étudier la doctrine de leur maître, chez l'un d'entre eux, Jean-Baptiste Willermoz[8]. C'est à lui qu'il devait appartenir de donner à un ordre quasiment défunt une seconde vie inattendue, dans un cadre cette fois purement maçonnique.

Jean-Baptiste Willermoz et la maçonnerie lyonnaise

Si beaucoup de choses sont mystérieuses dans la vie de Martinès de Pasqually, tout est au contraire limpide chez Willermoz, mais c'est pourtant le paradoxe qui l'emporte chez ce sage négociant en soieries, modèle de l'austère bourgeoisie lyonnaise, commerçant habile, sage et avisé le jour, théurge, ésotériste et franc-maçon passionné la nuit.

Une parfaite vie bourgeoise [9]

Né le 10 juillet 1730 à Lyon, Jean-Baptiste Willermoz était issu d'une famille venue de Saint-Claude en Franche-Comté. Puîné d'une fratrie de

treize frères et sœurs dont l'aînée est une fille, Claudine-Thérèse, qui devint plus tard M^me^ Provensal (1729-1810), d'un esprit très enclin à la mystique et, sa vie durant, confidente de son frère : au témoignage d'Antoine-Joseph Pont, héritier moral de Willermoz, « elle sembla toujours le disciple de notre ami, c'était sa place visible, mais combien elle lui fut supérieure ». Jean-Baptiste est le premier des garçons et deux de ses frères, assez étroitement associés à sa vie et à ses engagements, méritent une mention : Pierre-Jacques (1735-1799), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, passionné d'alchimie, plus tard membre de la Société des sciences de cette ville, mais également associé de la Société d'agriculture de Lyon et associé correspondant des académies des Sciences de Bordeaux et Toulouse ; Antoine (1741-1793), qui suivra son frère dans le monde des « soyeux » en reprenant l'affaire paternelle, avant de se perdre dans la Révolution, guillotiné lors de la répression sanglante qui suivit le siège de Lyon.

Au physique, on le décrit « de taille élevée », son visage portant « l'empreinte de la douceur unie à la dignité », s'exprimant d'une « parole lente et solennelle ». De caractère volontiers emporté, il se dit lui-même « prompt à s'enflammer au moindre signe de désordre ». En 1796, il épousera à l'Hôtel-Dieu la jeune Jeanne-Marie Pascal (1772-1808), une orpheline que M^me^ Provensal avait recueillie à l'âge de trois ans et qu'elle considérait comme sa fille. Elle mourra au terme d'une grossesse compromise, mais le couple aura un fils, Jean-Baptiste-François de Sales-Claudius, dit Francisque (1805-1812). « De tous les enfants que j'ai eus il ne me reste qu'un fils très bien constitué, mais âgé seulement de cinq ans et qui est destiné par la Providence à devenir sans doute bientôt orphelin. C'est là l'épine qui souvent fatigue mon cœur […] », écrit Willermoz en 1810. Mais ce fils tardif mourra prématurément de maladie infectieuse.

Élevé dans le milieu très catholique de la petite-bourgeoisie marchande, Willermoz avait un oncle prêtre et vicaire de l'église Saint-Nizier. À douze

ans, il quitte le collège de la Trinité, tenu par les Jésuites, où il a reçu davantage que des rudiments : son écriture élégante en témoigne et les nombreux écrits qu'il a laissés révèlent une certaine culture historique et un goût prononcé pour la théologie. Il est placé en apprentissage le 15 février 1745 chez Antoine Bagnion, négociant en soieries. D'abord « facteur », puis commis, il s'installe à son compte en 1754 comme « maître fabricant d'étoffes de soye et d'argent et commissionnaire en soyeries ». Très engagé dans la vie lyonnaise et dévoué à la chose publique, il fut depuis le 19 mai 1791 administrateur de l'Hôtel-Dieu, assurant notamment le ravitaillement ainsi que le transfert des malades et des religieuses dans des conditions périlleuses lors du siège de Lyon, en août 1793. Un Willermoz se trouve parmi les membres de la députation que le libraire Périsse-Duluc, ancien député aux États-Généraux et de surcroît membre de la loge de Jean-Baptiste, accepte de conduire au soir du 8 octobre pour offrir la reddition de la ville et implorer la pitié du vainqueur. Mais on ne peut savoir lequel des trois frères a pris part à cette vaine ambassade.

D'abord classé parmi les « patriotes » dès 1789, membre du Club des Amis de la Constitution et favorable à la Constitution civile du Clergé, Willermoz devient un temps suspect pendant la Terreur lyonnaise et se trouve contraint de quitter la ville entre février et octobre 1794. Il voit en revanche les honneurs se succéder pour lui sous le Consulat et l'Empire : déjà élu en 1798 à la Société d'agriculture de Lyon, il occupe de 1800 à 1815 les fonctions de conseiller général du Rhône et en 1804 il est nommé au bureau de bienfaisance du III^{e} arrondissement (et plus tard au bureau central). Invité chez le Préfet à dîner avec le cardinal Fesch (oncle du Premier Consul) en 1803, il est convié en 1805 à baiser la main de Pie VII de passage à Lyon et devient en 1809 l'un des membres laïques, proposé par l'évêché, du Conseil de fabrique de Saint-Polycarpe. Jouissant d'une honnête aisance, il se dépeint ainsi en 1810 : « Je suis entièrement retiré de toutes affaires extérieures, je vis depuis quinze ans dans un petit domaine

rural dans l'intérieur de la ville, situé à l'une de ses extrémités, sur une colline où l'air est très favorable à ma santé ; la culture de la vigne et des fruits y occupe mes loisirs ». Cependant, en 1816 encore, après la Restauration, il figure sur la liste des Lyonnais admis à présenter leurs hommages à la duchesse de Berry en tournée de propagande royaliste et, la même année, il reçoit une dernière distinction lorsqu'il est appelé à siéger au Comité cantonal chargé de surveiller et d'encourager l'éducation primaire.

Jean-Baptiste s'éteint le 29 mai 1824 à Lyon où il aura passé toute sa vie – hormis une brève villégiature à Collonges-sur-Saône après son mariage et une fuite de quelques mois pendant la Terreur lyonnaise –, principalement aux Brotteaux et à la Croix-Rousse. Le cortège funèbre est accompagné de douze vieillards de la Charité portant des torches tandis que dix-huit prêtres officient à Saint-Polycarpe aux deux tiers tendu de noir. Il est inhumé au cimetière de Loyasse. Scrupuleux catholique jusqu'au terme, il laisse des instructions pour que des messes soient dites à son intention, à des dates fixées, pendant trois ans.

Patriarche de la maçonnerie « illuministe et mystique »

L'engagement maçonnique a dominé la vie de Willermoz. Il confiera en 1781 qu'il fut « persuadé dès son entrée dans l'Ordre que la Maçonnerie voilait des vérités rares et importantes et cette opinion devint [sa] boussole ». La date précise de son initiation et la loge qui le reçut demeurent incertaines. Au seul témoignage de Willermoz, il fut initié en 1750 et, dès 1752, il remplace le Vénérable de sa loge mère puis, en 1753, il fonde, avec huit autres frères, la loge de la *Parfaite Amitié* dont il tiendra le premier maillet pendant huit ans. En avril 1760, il est l'un des principaux fondateurs de la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon, dont l'autorité sera reconnue par la Grande Loge de France. Président de

cette Grande Loge régionale en 1762, il en devient Garde des Sceaux et Archives en 1763 et exercera officiellement cette fonction jusqu'à la fin de 1774. En fait, il semble qu'il s'en soit assez rapidement éloigné, au vu des travaux exclusivement administratifs de ce nouvel organisme et, sans doute aussi, du peu de zèle de ses frères pour les connaissances secrètes qu'il recherchait avidement.

Très tôt, Willermoz est en effet convaincu que les vrais secrets de la maçonnerie résident dans les rituels des hauts grades auxquels il va s'adonner sans retenue. Les statuts de 1760 établissaient, au sein de la Grande Loge des Maîtres Réguliers, une Grande Loge Écossaise regroupant les Vénérables et les ex-Maîtres de Loge, considérés comme les « surveillants de la Maçonnerie », tandis qu'un Conseil des Chevaliers d'Orient en gouvernait les grades supérieurs. Les loges lyonnaises en connaissaient alors quatre au-delà du grade de Maître : Maître Élu, Maître Parfait, Maître Écossais et Chevalier d'Orient. Willermoz, dans une correspondance qu'il échange avec Meunier de Précourt en 1761, est cependant capable de disserter avec son savant collègue de Metz à propos des vingt-deux hauts grades qu'il possède et dont plus de six sont inconnus de son correspondant. Quand ce dernier lui propose de résoudre « l'Échelle mystérieuse » d'un grade ultime, présenté comme « le *Principe*, la *Fin* et le *But* de notre Ordre », le Lyonnais ne tarde pas à lui démontrer qu'il peut aisément en dénouer l'énigme : c'est le « Chevalier Grand Inspecteur Grand Élu », l'une des premières incarnations du thème templier dans la franc-maçonnerie. En 1763 (ou 1765 ?), il fonde un *Chapitre de l'Aigle Noir Rose-Croix* réservé à ses proches « désireux de connaissances relatives aux mystères de l'Ordre, au-delà du chevalier d'Orient » et dont son frère Pierre-Jacques devient le Président. Au milieu de la décennie 1760, Willermoz était sans doute revêtu de tous les grades et de toutes les dignités que la maçonnerie de son temps pouvait conférer.

Cependant, en 1784, il confiera devant l'assemblée de ses frères : « ma propre expérience m'a appris qu'on peut être ancien Maçon sans connoître beaucoup la M[açonnerie], puisque j'avais été Maçon pendant 18 ans [*i.e.* de *c.* 1750 à *c.* 1768], j'avais présidé une Loge nombreuse et très-régulière dans ses travaux, et j'avais accumulé au moins 60 grades maçonniques, même assez rares et précieux dans différens système, avant de connoître le premier mot de la *Maçonnerie essentielle* […] ».

Or, c'est au mois de mai 1767 que Willermoz rencontre en effet celui qu'il tiendra pour son maître, Martinès de Pasqually, propageant son Ordre des Chevaliers Maçons Élus Coëns de l'Univers. Willermoz est reçu aux premiers grades de l'Ordre à Versailles, en juillet, par le Grand Souverain en personne. Une Grande Mère Loge de l'Ordre est établie à Lyon tandis que Willermoz, devenu Inspecteur général de l'Orient de Lyon et Grand Maître du Grand Temple de France, était déjà qualifié, dans un courrier de Martinès adressé de Bordeaux en juin 1767, de « Conducteur et Commandeur en chef des colonnes d'Orient et d'Occident de nos Ordres sublimes ». Entre le 11 et le 13 mai 1768, il est reçu Réau-Croix, sommet du système, par Bacon de la Chevalerie, Substitut Universel du Grand Souverain. Membre du Souverain Tribunal de l'Ordre, il peut dès lors s'initier aux délices de la magie cérémonielle et de la théurgie : entre le 27 et le 29 septembre de la même année, il prend ainsi part à sa première Opération d'Équinoxe mais il échouera durablement à saisir les manifestations visuelles et auditives signalant la présence de la « Chose ».

Pendant quatre ans, il s'efforce en vain d'obtenir de son maître les rituels et catéchismes que celui-ci promet sans cesse, tout en résistant du mieux qu'il le peut à ses demandes de subsides. En mai 1772, avec le départ de Martinès pour Saint-Domingue, l'aventure s'interrompt mais il en reste les *Leçons de Lyon* (janvier 1774-septembre 1776) destinées aux « Émules », auxquelles Willermoz contribue avec Du Roy d'Hauterive et Louis-Claude de Saint-Martin, longtemps secrétaire intime de Pasqually,

qu'il loge chez lui et qui rédige chez son hôte son traité *Des erreurs et de la vérité.*

De la maçonnerie des templiers au Régime Écossais Rectifié

C'est alors que commença pour lui l'ultime phase de son parcours maçonnique : il devait en résulter la constitution définitive du RER dont il fut, à de multiples égards, le premier et principal artisan.

En décembre 1772, il prend ainsi personnellement contact avec les « Frères du Secret » qui, au sein de la loge de *La Candeur* à Strasbourg, se sont rattachés à la Stricte Observance Templière, ou Réforme de Dresde. Le 25 juillet 1774, Willermoz devient l'*Eques Baptista ab Eremo*, des mains du baron Weiler (*Eques a Spica Aurea*), Commissaire et Visiteur spécial de l'Ordre, venu d'Allemagne à Lyon pour la circonstance. Le nouveau chevalier est aussitôt promu Chancelier et Gardes des Archives du Chapitre provincial d'Auvergne. Son blason dans l'Ordre est « un ermite avec la lance sur l'épaule en champ d'azur », sa devise « *Vox in deserto* » et son cri « *Verba ligant* ». Il fonde aussi une loge bleue sous le nom de *La Bienfaisance*. C'est à ces divers titres qu'il est cosignataire, le « 10 X^{bre} [décembre] 1778 », des Actes du Convent National des Trois Provinces des Gaules tenu à Lyon, lequel, sous son influence, a profondément remanié les rituels et mis en cause la filiation templière de l'Ordre pour créer la classe des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte (CBCS). À la même époque, Willermoz établit au sommet inconnu du système les deux classes secrètes de Profès et de Grand Profès, dont il a rédigé les textes d'instruction renfermant une pure doctrine coën appliquée au symbolisme maçonnique. Il devra cependant ferrailler à ce propos avec certains adeptes, dont Joseph de Maistre qu'il devra tancer à l'occasion.

Grâce aux relations privilégiées qu'il a nouées avec Charles de Hesse-Cassel et Ferdinand de Brunswick (Braunschweig), les deux plus hauts dignitaires de la SOT, Jean-Baptiste domine encore la préparation du Convent Général tenu à Wilhelmsbad du 15 juillet au 28 août 1782, où il intervient souvent et longuement et joue un rôle central quoique parfois voilé. On y adopte pratiquement toutes ses thèses et il est chargé de la rédaction définitive des rituels des quatre grades symboliques – ce dont il s'acquittera dès 1783 pour les trois premiers, et seulement en 1809 pour le quatrième. Ce couronnement de son action est en fait son chant du cygne, car sa réforme, bien qu'officiellement approuvée par le Convent, ne sera pas généralement adoptée en Allemagne. Il lui faudra en outre, entre 1783 et 1784, soutenir une controverse avec Beyerlé (*Ludovicus a Fascia*) mettant violemment en cause son action à Wilhelmsbad.

De novembre 1784 à février 1785, Willermoz résiste aux prestiges de Cagliostro, venu propager sa « Maçonnerie à l'Égyptienne » à Lyon. Il aura quatre entretiens infructueux avec le Grand Cophte. En revanche, à partir de l'été 1784, il cède à la passion, alors en vogue dans des cercles choisis, pour le magnétisme animal que vient alors d'introduire en France son découvreur, un médecin viennois du nom de Franz Anton Mesmer (1734-1815). Postulant l'existence d'un fluide universel pouvant s'échanger entre les êtres vivants comme il passe entre deux aimants, et dont le bon équilibre garantit la santé, Mesmer avait théorisé et mis en œuvre une thérapeutique spectaculaire, d'abord à base de « passes » magnétiques, puis faisant rapidement usage des fameux « baquets » : en fait, des cuves remplies d'eau et de limaille de fer, véritables « réserves magnétiques » autour desquelles les dames de la meilleure société, tenant d'une main ferme une poignée métallique du baquet ou la pressant contre leur sein, tombaient en « crise », victimes consentantes d'un délicieux et apaisant malaise…

L'Académie des sciences, dans un rapport très critique auquel avaient notamment contribué Benjamin Franklin et Lavoisier, et les ordres du roi un

peu plus tard, mettront bon ordre à ce désordre mais, pendant quatre ou cinq ans, la folie magnétique avait prospéré dans certains milieux maçonniques, notamment à Lyon, et y avait pris un tour résolument spiritualiste et mystique. Mesmer avait créé un peu partout des Sociétés de l'Harmonie, regroupant les disciples et les praticiens de la médecine nouvelle. L'antenne lyonnaise du mouvement, dénommée *La Concorde*, rassembla bien vite les plus zélés parmi les maçons rectifiés de la loge *La Bienfaisance*, au premier rang desquels Willermoz lui-même. Lors d'une séance effectuée par Doyen Castellas, chanoine-comte de Saint-Jean de Lyon, sur la demoiselle Rochette, celle-ci se livre sous état hypnotique à des révélations délirantes à thème mystique qui vont fasciner Willermoz pendant plusieurs semaines au milieu de l'année 1785 et dont il établira de copieux comptes rendus. Mais, à la même époque, une autre pythonisse retient son attention : Marie-Louise de Monspey, dite M^me^ de Vallière, chanoinesse de Remiremont, lui transmet par l'intermédiaire de son frère Alexandre de Monspey, franc-maçon très actif, des cahiers contenant les étranges révélations d'un « Agent Inconnu[10] ». Une Société des Initiés est fondée ainsi qu'une « Loge Élue et Chérie » sans caractère maçonnique mais composée de frères choisis dans la loge *La Bienfaisance* et dont Willermoz est proclamé le « sacerdos ». Dans ses instructions, l'Agent Inconnu suggère cependant qu'on modifie le mot de passe du grade d'apprenti du RER, « Tubalcaïn », pour lui substituer celui de « Phaleg ». Le changement est officiellement avalisé le 18 juin 1785 par les autorités du Régime rectifié, sur le rapport de Willermoz qui n'en mentionnera pas la source…

Après la Révolution, Willermoz n'aura plus aucune activité maçonnique mais il devient alors le patriarche du Régime rectifié. Entre 1801 et 1808, il contribue par correspondance à la renaissance rectifiée de la loge de *La Triple Union* à Marseille et, à un moindre degré, à celle de *La Bienfaisance* d'Aix à partir de 1807, leur fournissant rituels et règlements. Il agit de même en 1808, mais avec bien des réticences, lorsqu'il apprend le réveil de

la Province de Bourgogne et l'érection d'un Directoire Écossais de Neustrie autour de la loge du *Centre des Amis* à Paris et sous la houlette de Cambacérès, devenu officiellement en juin 1809 Grand Maître national du Régime rectifié en France. Willermoz l'annonce le 16 août suivant, dans une circulaire qui est le dernier acte officiel de sa vie maçonnique. La même année, il achève le rituel de Maître Écossais de Saint-André dont l'avait chargé le Convent de Wilhelmsbad : « Après la grande maladie que j'essuyai, me voyant seul de tous ceux qui avaient participé à cet ouvrage […], j'osai entreprendre de le faire. »

La longue lettre qu'il adresse en septembre 1810 à Charles de Hesse, rapportant tout ce qu'il fait pour le Régime rectifié depuis le Convent de Wilhelmsbad, a valeur de testament spirituel. Mais en 1820, Willermoz lui annonce « un refroidissement général » au sujet de la maçonnerie spirituelle selon son cœur et que, ne s'étant plus lui-même occupé de rien depuis sept ou huit ans, il ne croit plus guère que quiconque puisse encore s'intéresser aux doctrines et aux secrets de la vraie maçonnerie.

Le 31 décembre 1822, en rédigeant ses dernières volontés qui disposent de ses biens matériels, il hésite même à livrer au feu toutes ses archives secrètes. Sur les instances d'Antoine-Joseph Pont, son exécuteur testamentaire, il en fait cependant le dépôt à ce dernier, « sans condition quelconque ». Il faudra attendre plus de soixante-dix ans pour que, parmi les premiers, Gérard Encausse (1865-1916), dit Papus, se décide à les exhumer. Elles constituent de nos jours une source documentaire de premier ordre pour la connaissance du RER.

Louis-Claude de Saint-Martin et la voie cardiaque

Avec Louis-Claude de Saint-Martin, troisième « Grande Lumière » du RER, c'est encore un tout autre univers que l'on aborde. Paradoxalement, s'il ne

fut officiellement membre du Régime rectifié que quelques années à peine, et sans y prendre du reste de part réellement active ; c'est cependant à travers sa pensée et ses livres que bien souvent, notamment au XIX^e^ siècle, on a envisagé la maçonnerie rectifiée dans son ensemble dans toute l'Europe, en France, en Allemagne et jusqu'à la lointaine Russie…

La vie simple du Philosophe Inconnu [11]

Né à Amboise le 18 juillet 1743, dans une famille pieuse et d'humble noblesse, Louis-Claude de Saint-Martin passe à Paris sa licence en droit en 1762. Ces études suivies sans passion aucune le conduisent dans un premier temps à la charge d'avocat du roi au présidial de Tours : cet emploi sans honneurs et sans profits qui le fait juge de médiocres conflits l'expose à la tentation, qu'il avouera, de se suicider ! Il n'y demeurera pas plus de six mois.

Pendant six ans, de 1765 à 1771, il va alors s'engager dans la vie militaire sous la protection du duc de Choiseul, mais une autre voie, sans doute inattendue pour lui, s'ouvrira presque aussitôt devant le jeune lieutenant.

Vers 1768, ses camarades officiers du régiment de Foix-Infanterie, stationné à Bordeaux, dont plusieurs sont familialement liés à la jeune épouse de Martinès de Pasqually, lui-même ancien militaire, nous l'avons vu, vont initier Saint-Martin dans l'Ordre des Élus-Coëns. Peu après, Saint-Martin ira prendre ses quartiers d'hiver auprès du Maître, Grand Supérieur de l'Ordre et, en 1771, il finira par abandonner le service pour suivre la « carrière », c'est-à-dire le chemin de la « réconciliation » que lui désignait celui qu'il nommera toujours son « premier maître ». Pendant un peu plus d'un an, il assistera ce dernier en qualité de secrétaire, prenant une part essentielle à la mise en forme du *Traité* qui restera cependant inachevé. Saint-Martin est ainsi très logiquement reçu Réau-Croix en 1772 par

Martinès de Pasqually, peu avant le départ de ce dernier pour Saint-Domingue.

Si Louis-Claude de Saint-Martin fait partie en 1773 de ceux qui adressent une requête au baron Weiler, émissaire de la SOT, pour installer en France les activités de la maçonnerie templière, il fera curieusement faux bond lorsque la province dite d'Auvergne sera « réveillée » à Lyon en 1774. Saint-Martin ne figurera donc pas au premier rang des membres français de la SOT et il demeurera étranger autant au Convent de Lyon de 1778 qu'à celui de Wilhelmsbad, en 1782. En août 1782, alors que le Convent général se tient en Allemagne, il écrit même à l'un de ses correspondants : « Je souhaite que tout cela produise de grands fruits, mais j'en doute ». Entre 1774 et 1784 environ, pendant une décennie cruciale pour la structuration du RER, Saint-Martin semble donc n'avoir eu aucune activité maçonnique.

En 1784, il ne résiste pourtant pas aux prestiges du magnétisme animal : à Paris, Saint-Martin avait adhéré à la Société de l'Harmonie dès le mois de février. C'est par ce biais imprévu qu'il devait retrouver la franc-maçonnerie en prenant part à la singulière affaire de l'Agent Inconnu, déjà évoquée plus haut.

En 1785, en effet, mystérieuses pythonisses et jeunes médiums rivalisent à Lyon pour retenir l'attention de Willermoz et de ses amis. À cette occasion, Saint-Martin exprime son intérêt pour les révélations de l'Agent Inconnu. On lui apprend alors que, pour être admis dans la Société des Initiés (la « Loge Élue et Chérie » où étaient reçus et étudiés les cahiers de l'Agent Inconnu), il fallait être membre du RER au niveau le plus élevé. Saint-Martin accepte donc, pour cette unique raison, d'être affilié à la Bienfaisance et d'être armé CBCS en juillet 1785, sous le nom d'ordre de l'*Eques a leone sidero*. Il sera même fait Profès et Grand Profès en octobre de la même année.

Pourtant, une fois de plus, Saint-Martin ne persistera pas et, s'étant détaché de l'Agent Inconnu, il abandonnera aussi les loges qu'il avait au fond très peu fréquentées. Si, en 1788, de passage à Lyon, il consent encore à assister à la mise en œuvre d'un nouveau rituel du grade d'apprenti établi par Willermoz, et formule d'ailleurs à cette occasion des remarques critiques (il y trouve « des longueurs insupportables »), en 1790 il demandera à être rayé définitivement de tous les registres maçonniques où, pour ainsi dire, il n'avait jamais figuré que de nom.

C'est en 1788, précisément, grâce à des amis strasbourgeois, que Saint-Martin avait fait la dernière grande rencontre intellectuelle et spirituelle de sa vie, celle de son « deuxième maître », mort depuis longtemps mais dont l'œuvre devrait occuper ses réflexions et dominer son évolution personnelle pendant les quinze années qui lui restaient encore à vivre : Jacob Boehme (1575-1624)[12].

Véritable « prince de la théosophie chrétienne », Boehme était un cordonnier de Silésie gratifié, dès 1610, d'une expérience visionnaire lui révélant l'essence primordiale, l'*Ungrund* (« sans fondement »), et un Dieu qui contemple éternellement dans la Sagesse divine (« Sophia ») le monde possible dont il engendre ensuite magiquement l'image temporelle. Dans une suite d'ouvrages baroques qu'enrichiront des compositions graphiques complexes et déroutantes – mais également fascinantes et suggestives –, toutes œuvres rédigées en allemand mais pourvues de titres en latin (*De Tribus Principiis* [1619], *De Signatura Rerum* [1621], *Mysterium Magnum* [1623]), il évoque des thèmes qui rappelleront irrésistiblement à Saint-Martin les grands enseignements de son premier maître Martinès, comme la chute de Lucifer et d'Adam, ou les sept « esprits-sources » existant de toute éternité. S'il ne renie pas l'enseignement coën, la voie tout intérieure, la vision en Dieu que propose Boehme est pour Saint-Martin l'occasion de consommer sa rupture, déjà largement entamée, avec la théurgie autant qu'avec les initiations cérémonielles.

Ne songeant plus désormais qu'à « conjoindre » ses deux maîtres, Saint-Martin ira jusqu'à apprendre l'allemand pour procurer les premières traductions françaises des œuvres de Boehme qui paraîtront entre 1800 et 1809. Il nouera du reste à cette occasion une relation fructueuse avec le théosophe suisse Niklaus Anton Kirchberger (1739-1799).

Au cœur de la Révolution, dans laquelle Saint-Martin voit un événement divin qui l'exalte et le remplit d'espoir, mais qui le ruinera définitivement, un ultime éclat marque sa vie : admis à l'École normale alors tout récemment créée à Paris, il y soutient une controverse retentissante avec Garat – l'une des figures de proue du mouvement des « Idéologues », ces républicains d'Ancien Régime, matérialistes convaincus, philosophes de la Révolution.

Après la publication de plus d'une douzaine d'œuvres majeures depuis 1775, livres diversement reçus et souvent incompris, les dernières années de Saint-Martin furent obscures et solitaires pour celui qui avait longtemps fréquenté les salons, malgré son pseudonyme paradoxalement très connu… Assez solitaire et finalement méconnu, en janvier 1803, il rencontre pourtant Chateaubriand. Tous deux conserveront d'ailleurs de cette étrange entrevue des souvenirs très différents.

Le 14 octobre 1803, de passage chez des amis, dans le hameau d'Aulnay, près de Sceaux, il est pris d'un malaise soudain et meurt quelques heures plus tard. Le 6 novembre suivant, le *Journal des Débats* publiait pour toute nécrologie ces quelques lignes :

> M. de Saint-Martin, qui avait fondé en Allemagne une secte religieuse connue sous le nom de martiniste […] s'était acquis quelque célébrité pour ses opinions bizarres, son attachement aux rêveries des illuminés et son célèbre livre inintelligible *Des erreurs et de la vérité*.

Bien moins inconnu qu'il ne l'aurait désiré, on le voit, Saint-Martin était plus que jamais un philosophe incompris.

De Saint-Martin au martinisme : une féconde polysémie

De la singulière trajectoire terrestre du Philosophe Inconnu reste un vocable, polysémique à l'extrême, marqué par la curieuse parenté phonétique entre le nom de Saint-Martin et celui de son maître Martinès : le « martinisme ».

L'ambiguïté du terme, qui confine à la confusion, nécessite une brève explication. Ce mot, que Saint-Martin utilisera lui-même vers la fin de sa vie pour qualifier, dans sa correspondance, ceux qui avaient lu ses livres sans forcément les comprendre, désigna dès le début du XIX^{e} siècle un milieu intellectuel et humain en fait très hétérogène.

En premier lieu, ce mot s'applique très tôt et assez naturellement à la doctrine des « émules » de Martinès, autant qu'à celle des disciples de Saint-Martin. Les premiers sont évidemment les Élus Coëns, dispersés en tant que tels dès la disparition du Maître mais devenus, pour la plupart, les instituteurs du RER. Les seconds, auxquels de Maistre fait précisément allusion dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, n'ont jamais formé, du vivant de Saint-Martin, une société tant soit peu organisée : il faut donc entendre par là tous ceux qui, à des titres divers, connurent et apprécièrent ses œuvres, quand ils purent en saisir le sens et la portée. Parmi eux, cela va sans dire, nombre de Coëns, fidèles ou repentis.

Mais le mot « martinisme » connut bientôt une extension de sens. En particulier en Russie où, au sein de cénacles illuministes constitués dans la haute aristocratie cosmopolite du pays autour de Catherine II, les spéculations ésotériques de toutes sortes furent marquées par le message de Saint-Martin. N'oublions pas le caractère universel du français dans la

haute société européenne de l'époque : curieusement, c'est même par ses traductions françaises que Saint-Martin fit de nouveau connaître Boehme, alors largement oublié.

Peu à peu, on en vint à ne voir le RER qu'à travers le prisme – déformant ou éclairant ? – non tant de la doctrine de Martinès, finalement peu connue, que de celle de Saint-Martin, bien plus largement diffusée dans les cercles érudits. Ainsi, au début du XIX^e^ siècle, on entendait aussi par « martinistes » les francs-maçons du RER !

Il reste naturellement un dernier sens, résolument moderne. Il réfère à l'Ordre martiniste, formé par Papus (alias le docteur Gérard Encausse) vers 1887-1981, à partir de filiations allégués remontant à Saint-Martin mais en réalité tout à fait illusoires. Le point important reste que Papus, en créant cette paramaçonnerie – et peut-être cette contre-maçonnerie ? – l'avait placée sous le patronage peut-être abusif mais en tout cas sincère du Philosophe Inconnu. Brouillon mais passionné, Papus publia nombre d'ouvrages – aux thèses souvent très discutables – en particulier sur Martinès, Saint-Martin et la franc-maçonnerie en général. Il acheva sans doute de tout confondre dans l'esprit de beaucoup de lecteurs [13].

Retenons que Saint-Martin n'a jamais profondément adhéré à la franc-maçonnerie et qu'après s'être retiré de l'ordre coën, il n'a jamais créé lui-même ni aucun rite maçonnique ni une quelconque société initiatique.

Dans l'un de ses ouvrages méconnus, *Mon livre vert*, il avait bien précisé sa position en la matière :

> Les personnes qui ont du penchant pour les établissements et les sociétés philosophiques, maçonniques et autres, lorsqu'elles en retirent quelques heureux fruits, sont très portées à croire qu'elles le doivent aux cérémonies et à tout l'appareil qui est en usage dans ces circonstances ; mais avant d'assurer que les choses sont ainsi qu'elles le pensent, il faudrait aussi avoir essayé de mettre en usage

> la plus grande simplicité et l’abstraction entière de ce qui est forme. Et si alors on jouissait des mêmes faveurs, ne serait-on pas fondé à attribuer cet effet à une autre cause, et à se rappeler que notre grand maître a dit : Partout où vous serez assemblés en mon nom, je serai au milieu de vous ?

Vers la fin de sa vie, il décrivait ainsi ce que Papus nommera, assez joliment, « la voie cardiaque » du Philosophe Inconnu.

À son corps défendant, peut-être, Saint-Martin a néanmoins marqué d’un sceau profond, sinon les formes et les rituels – parfois sophistiqués à l’extrême – et l’organisation, du moins l’esprit du RER.

Au fond, plutôt que d’opposer la voie intime de Saint-Martin à la lourde théurgie de son premier maître Martinès ainsi qu’à la méticuleuse construction rituelle de son ami Willermoz, c’est à les conjuguer toutes qu’il convient de s’efforcer, car ces trois approches, que l’on pourrait juger trop dissemblables et d’apparences parfois presque opposées, désignent un parcours spirituel qui conduit bien à rechercher, comme le dit expressément l’instruction morale du grade d’apprenti du RER, « cette lumière [qui] est le premier vêtement de l’âme ».

1. Les notices qu'il a consacrées à ce sujet dans le *Dictionnaire de la franc-maçonnerie* demeurent des références de premier ordre. Cf. notamment les entrées : « Chevalier bienfaisant de la Cité sainte », « Grande Profession », « Martinès de Pasqually », « Louis-Claude de Saint-Martin ».

2. *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, XI[e] Soirée, 1821.

3. Sur ce personnage, cf. G. van Rijnberk, *Un thaumaturge au XVIII[e] siècle, Martinès de Pasqually. Sa vie, son œuvre, son ordre*, Paris, 2 vol., 1935-1938, rééd. Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, 1980. Cet ouvrage demeure l'approche la plus méthodique et la plus documentée de tous les aspects de l'œuvre et de la vie de Martinès, même si bien des jugements y sont contestables et quelques hypothèses manifestement erronées. En attendant un ouvrage moderne de fond sur ce sujet, on peut consulter avec profit le livre de J.-M. Vivenza, *Le Martinisme*, Grenoble, Le Mercure dauphinois, 2006 (Première partie : « Martinès de Pasqually », p. 27-47), mais également : *Martinès de Pasqually, le théurge de Bordeaux* (Textes choisis et présentés par Serge Caillet), Montélimar, Signatura, 2009.

4. La Loge des Grands Stewards fut créée en Angleterre en 1735 pour rassembler les Officiers de la Grande Loge chargés chaque année d'organiser le Grand Festival annuel. Au fil des ans, cette qualité était devenue, outre-Manche, une dignité particulièrement recherchée. Il est toutefois peu probable qu'il se soit agi d'une allusion à cela dans la prétendue patente de Martinès.

5. L'histoire de ce texte, et son destin après la mort de Martinès sont, du reste, complexes. On se référera aux travaux définitifs de R. Amadou, notamment son introduction au *Traité de la réintégration*, Paris, Robert Dumas, 1974.

6. Cf. notamment F. Secret, *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964 (rééd. 1985) ; F. Yates, *La Philosophie occulte à l'époque élisabéthaine*, Paris, Dervy, 1987.

7. Il fut officiellement aboli en 1781.

8. En témoignent notamment *Les Leçons de Lyon aux Élus Coëns, un cours de martinisme au XVIII[e] siècle par Louis-Claude de Saint-Martin, Jean-Jacques Du Roy d'Hauterive, Jean-Baptiste Willermoz*, éditées par Robert Amadou avec la collaboration de Catherine Amadou, Paris, Dervy, 1999.

9. Malgré un parti pris parfois un peu sarcastique à l'égard de son sujet, le travail de A. Joly demeure la référence fondamentale sur la vie et l'œuvre de Willermoz et l'on peine à la prendre en défaut : A. Joly, *Un mystique lyonnais et les secrets de la franc-maçonnerie*, Mâcon, Protat, 1938, *reprint* Paris, 1986, 2009.

10. Sur cette affaire, la référence demeure le travail minutieux de A. Joly et R. Amadou, *De l'Agent Inconnu au Philosophe Inconnu*, Paris, Denoël, 1962.

11. En langue française, plus que l'ouvrage de J. Matter (*Saint-Martin, le philosophe inconnu*, Paris, Didier, 1862, rééd. 1979) longtemps classique mais aujourd'hui dépassé à divers égards, et si l'on ne fait que mentionner celui de Papus, bâclé comme trop souvent chez cet auteur

(*Louis-Claude de Saint-Martin*, Paris, Chacornac, 1902, rééd. 1988) mais utile pour la reproduction de 50 lettres inédites du Philosophe Inconnu, on préférera la belle synthèse d'un des meilleures spécialistes : N. Jacques-Lefèvre, *Louis de Saint-Martin, le philosophe inconnu (1743-1803). Un illuministe au siècle des Lumières*, Paris, Dervy, 2003. Voir aussi l'utile introduction, claire et documentée, de J.-M. Vivenza, *Saint-Martin*, Puiseux, Pardès, « Qui suis-je ? », 2003.

12. Pour une introduction aisée, cf. J.-M. Vivenza, *Boehme*, Puiseux, Pardès, « Qui suis-je ? », 2005, et l'ouvrage de fond classique de A. Koyré, *La Philosophie de Jacob Boehme*, Paris, Vrin, 1929, rééd. 1979.

13. En 1899, il publiera notamment un livre dont le titre est à cet égard tout un programme : *Martinésisme, willermozisme, martinisme et franc-maçonnerie*. On peut regretter que la suggestion formulée jadis par R. Amadou n'ait pas eu de grand écho : réserver le mot de « martinésisme » à la doctrine et aux pratiques de Martinès de Pasqually, qualifier de « saint-martinienne » la pensée propre de Saint-Martin et n'employer le mot « martinisme » que pour la création papusienne opérée sous l'égide des deux précédents… et n'appliquer enfin aucun de ces vocables à la maçonnerie rectifiée !

CHAPITRE V

Heurs et malheurs de l'ordre rectifié (XIX^e^-XX^e^ siècle)[1]

Au temps de son « âge d'or », soit pendant la décennie qui a précédé la Révolution française, le RER est resté en France un système maçonnique relativement confidentiel. Du reste, le formidable plan adopté à Lyon en 1778, découpant l'Ordre en Provinces, Grands Prieurés et Préfectures, décrivait un réseau impressionnant de loges et de chapitres dont seule une infime partie exista vraiment.

Le régime rectifié avant la Révolution

Pour ne s'en tenir qu'aux « Trois Provinces de France », l'Auvergne (II^e^ Province), l'Occitanie (III^e^ Province) et la Bourgogne (V^e^ Province)[2], on ne compte au mieux qu'une douzaine de loges bleues ayant réellement fonctionné au XVIII^e^ siècle. Perçu comme un système maçonnique étranger – en l'occurrence allemand –, le RER avait dû immédiatement composer avec la puissance désormais hégémonique du paysage maçonnique français, le Grand Orient de France, définitivement constitué sous ce nom en 1773.

Dès le mois de mai 1776, les Directoires Écossais de France avaient donc conclu un accord avec le Grand Orient. Ce « Traité d'Union » aboutissait simplement à la reconnaissance mutuelle des deux puissances, chacune d'elles « conservant respectivement et exclusivement l'administration et la discipline sur les Loges de leur Rite et de leur Régime » : la maçonnerie rectifiée, ainsi « agrégée » à la maçonnerie française dans son ensemble, pouvait donc exister librement.

La brillante décennie qui suivit fut marquée, on l'a déjà signalé, par deux événements majeurs.

Le premier fut le Convent national des Gaules, tenu à Lyon à la fin de l'année 1778. Willermoz avait testé sur les Frères français ses projets de réforme : atténuer, avant de l'abolir, la référence directe à l'Ordre du Temple ; étoffer les rituels, minutieusement réécrits, en leur donnant des clés ésotériques puisées dans l'enseignement de Martinès de Pasqually, la théurgie elle-même étant récusée ; créer enfin une sorte de garde secrète de l'orthodoxie du Régime, la classe des Grands Profès, qui maintiendrait la pure doctrine martinésiste au faîte inconnu de l'édifice maçonnique rectifié.

Si le Convent des Gaules fut un relatif succès, celui qui devait consacrer l'extension à l'Ordre tout entier des décisions de Lyon, le Convent général de Wilhelmsbad, réuni au cours de l'été 1782, tourna d'une tout autre manière. Là encore, le génie stratégique et organisateur de Willermoz parut faire merveille : ayant gagné à sa cause les deux plus éminents dignitaires de l'Ordre, le Grand Maître général, le duc de Brunswick-Lünebourg-Wolfenbüttel, et Charles de Hesse-Cassel, il put obtenir de voir toutes ses thèses confirmées officiellement par les actes du Convent, la suite montra que rien n'était aussi simple…

Dans les mois qui suivirent, il eut notamment à soutenir une violente querelle suscitée par l'un des dignitaires français du Régime, Jean-Pierre Louis Beyerlé (1738-1805), Préfet de l'Ordre en Lorraine sous le nom de *Ludovicus a fascia*, qui accusait le Lyonnais – rudement mais non sans

raison, il faut le reconnaître – d'avoir manipulé le Convent, imposé la renonciation templière et insufflé clandestinement un esprit « théosophique » – entendons : martiniste…

En fait, si les rectifiés français, depuis l'origine surtout concentrés à Lyon et Strasbourg, admirent et appliquèrent dans leur ensemble ces réformes qu'ils avaient eux-mêmes voulues, il n'en fut pas du tout de même en Allemagne, berceau de l'Ordre : la plupart des loges et des chapitres ignorèrent largement les décisions de Wilhelmsbad. Beaucoup de régions reprirent leur indépendance et lorsque le duc de Brunswick mourut, en 1792, la SOT allemande « maintenue » était pratiquement moribonde.

Au moment où la Révolution éclate, le Régime rectifié, à peine achevé, ne subsiste principalement qu'en France où il demeure en outre marginal.

Deux autres pôles issus de la SOT maintiendront cependant leur activité tout en adoptant leur voie propre : la Suède – et plus tard, dans son orbe, le Danemark – qui après de nombreuses évolutions au XIX^e^ siècle produira le Système suédois, toujours vivant de nos jours et sensiblement différent de la maçonnerie templière allemande du XIX^e^ siècle et pourtant directement issue d'elle ; le Grand Prieuré indépendant d'Helvétie, le particularisme suisse ayant joué dès 1779 – mais jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle sa place sera marginale : l'histoire devait lui réserver le premier rôle au début du XX^e^ siècle.

Une fragile renaissance sous l'Empire

Le rouleau compresseur de la Révolution fit assez tôt une victime d'ampleur : la franc-maçonnerie elle-même ! Certes, dans le confort discret de certaines demeures, dans certaines villes – les francs-maçons disent « certains orients » –, les loges continuèrent parfois à se réunir dans un

quasi-secret, mais sa façade publique, et notamment le Grand Orient de France, cessa de briller. Dès le lendemain de la prise de la Bastille, son Administrateur général, le duc de Montmorency-Luxembourg, rejeton de l'une des plus anciennes familles de France, avait pris la fuite et quitté la France. Quant à son Grand Maître, le duc d'Orléans, qui avait au passage publiquement renié la franc-maçonnerie, bien que devenu, par opportunisme, « Philippe-Égalité », il subira les affres du « rasoir national » en 1793…

À Lyon, la métropole du RER, la situation ne fut guère plus brillante, on l'a vu.

Au terme d'une décennie où la France avait basculé dans un monde nouveau, le RER était décimé. Willermoz, approchant les 70 ans – un âge plus que vénérable en son temps –, se retrouvera à peu près seul. Lorsque le patriarche mourut en 1824 – à 94 ans ! –, on aurait pu penser que la belle aventure commencée une cinquantaine d'années plus tôt était terminée.

De l'intermède suisse à la renaissance française

Mais la flamme rectifiée ne devait pourtant pas complètement s'éteindre. Les hasards de l'histoire devaient confier à la Suisse l'improbable mission d'en assurer la transmission jusqu'à nos jours.

Le Grand Prieuré d'Helvétie, devenu indépendant en 1779, seul survivant de la V^{e} Province de l'Ordre, menait une vie minimale à Zürich, mais, au moins, il demeurait vivant. Dans la première moitié du siècle, certaine activité rectifiée existait encore – comme à *L'Union des Cœurs* de Genève ou *Modestia cum Libertate* de Zürich – mais, lors de la création de la Grande Loge suisse Alpina en 1844, le Grand Prieuré abdiqua tous ses droits sur elles. On crut qu'il allait lui-même entrer définitivement en

sommeil : pendant de longues années l'Ordre intérieur ne fonctionna plus vraiment.

Toutefois, en 1882, le centenaire du Convent de Wilhelmsbad fut célébré à peu de frais mais avec un certain éclat sous la présidence d'Édouard Humbert, alors Préfet de l'Ordre à Genève. En octobre 1885, Zürich en tira les conséquences : siège prioral depuis 1776[3], le Directoire alémanique remit ses droits à Genève. Autour des maigres effectifs qui subsistaient, l'Ordre reprit une marche peu assurée. L'étape suivante, par une singulière pirouette de l'histoire, devait le ramener en France.

Le retour du RER et la création d'une obédience « régulière » (1910-1913)

Deux hommes ont joué un rôle central dans ce retour imprévu.

Le premier fut Édouard de Ribaucourt (1865-1936). Chirurgien-dentiste éclectique, philosophe, biologiste, médecin, plusieurs fois docteur en Suisse et en Sorbonne, Édouard de Ribaucourt était issu d'une vieille famille protestante de souche picarde.

Initié en 1896 dans la loge *Les Amis des Allobroges* du Grand Orient, il dira plus tard avoir été heurté, peu de temps après son initiation, d'entendre dans sa loge un discours faisant allusion au « nommé Dieu » : un classique des loges à cette époque.

Sa rencontre avec le second acteur de la renaissance rectifiée du XX^{e} siècle, Camille Savoire (1869-1951), devait lui permettre de réaliser son dessein maçonnique.

Savoire était lui aussi un homme de culture et d'envergure. Provenant d'un milieu très simple, il était devenu un médecin écouté, fortement

impliqué dans la lutte contre la tuberculose et internationalement reconnu en ce domaine.

En 1892, il avait été initié dans un atelier de la Grande Loge Symbolique Écossaise, fraction progressiste du Suprême Conseil de France, mais dès 1893 il s'était affilié au Grand Orient de France. Au fil des ans, il en gravira, comme Ribaucourt de son côté, l'échelle des hauts grades.

Pourquoi ces deux hommes eurent-ils l'idée de se lancer dans l'aventure qui devait aboutir au rétablissement du RER ? Vingt ans plus tard, Savoire a livré quelques clés. Évoquant le petit groupe de ces refondateurs dont il avait fait partie, il précise :

> Ils ont cru opportun de créer dans notre pays, au sein des Obédiences régulières existantes, un groupement maçonnique ayant avec les diverses Obédiences étrangères des relations étroites susceptibles de créer entre ces dernières et la maçonnerie française, jusqu'ici tenue à l'écart, un trait d'union qui leur a paru nécessaire dans les circonstances et contingences mondiales actuelles. […] C'est pourquoi, tous unis dans une même pensée, [ils] ont créé un foyer maçonnique qu'ils entendent soustraire à toute influence politique, tenir rigoureusement à l'écart des discussions des partis politiques ou des clans sociaux […]. Ce faisant, ils ont cru pouvoir retenir au sein de la Franc-Maçonnerie en France des Frères désireux pour ces raisons de s'en écarter et attirer les éléments intellectuels ou sociaux que la nature des travaux, les tendances politiques ou sociales de certains milieux maçonniques éloignent[4].

Rompre un certain isolement international[5] et renoncer à l'activisme politique qui caractérisait toute la maçonnerie française de leur époque, tenter enfin de jeter les bases d'une élite intellectuelle et humaine au sein

des loges : tels furent les buts que s'assignèrent Savoire, Ribaucourt et leurs amis.

Or, en raison des racines protestantes et genevoises de Ribaucourt, d'une part, et des nombreuses relations maçonniques que nouait Savoire à l'occasion de ses participations fréquentes à des congrès médicaux à travers l'Europe, d'autre part, la solution devait s'imposer d'elle-même : le RER, reclus en Suisse depuis le XIX^e^ siècle mais d'origine française, maçonnerie « sage », d'inspiration chrétienne très tolérante, pratiquée dans une Obédience – la Grande Loge Suisse Alpina – qui jouissait d'une large reconnaissance internationale, était à l'évidence le Rite idéal pour mener à bien leur projet. Des contacts furent aisément établis avec les autorités du Grand Prieuré d'Helvétie et, le 9 juin 1910, Savoire et Ribaucourt, en compagnie de Gustave Bastard, furent reçus CBCS[6]. De retour à Paris, ils fondèrent, dès octobre 1910, ou plutôt réveillèrent au sein du Grand Orient la loge *Le Centre des Amis*, dernière loge rectifiée parisienne en activité au XIX^e^ siècle. À cette occasion enfin, en avril 1911, un traité d'alliance et d'amitié fut même conclu entre le Grand Orient de France et le Directoire Écossais Rectifié d'Helvétie.

Apparemment, les refondateurs du RER en France avaient atteint tous leurs objectifs. Ils durent cependant bien vite déchanter… En 1913, des difficultés s'élevèrent avec le Grand Orient de France à propos des rituels du 4^e^ grade que devait utiliser la loge écossaise *Le Centre des Amis*. De la querelle qui s'ensuivit devait résulter la création imprévue d'une nouvelle obédience, régulière et reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre[7]. Ribaucourt, qui devait en être le premier Grand Maître, n'avait sans doute jamais songé à une telle issue. Sur ce point, il se séparera du reste de Savoire, lequel restera longtemps fidèle au Grand Orient.

L'essentiel de la controverse portait sur le texte des prières qui sont dites, dans les rituels rectifiés, lors de l'ouverture et la clôture de la loge. Dans un premier temps, Ribaucourt avait accepté une réécriture qui leur

substituait une « invocation » présentant « l'admirable formule » du Grand Architecte de l'Univers comme un terme désuet, certes, mais appartenant à l'histoire du Régime et exprimant surtout une aspiration morale élevée. Mais finalement, même ces concessions furent jugées abusives. Lors du Convent du Grand Orient de France de 1913, Ribaucourt protesta contre les mutilations qu'on imposait, par une sorte d'intolérance à rebours, aux textes rectifiés. Il ne fut pas suivi.

Quelques jours plus tard, avec une bonne partie des Frères du *Centre des Amis*, il se mettait en rapport avec Londres et créait la Grande Loge nationale indépendante et régulière pour la France et les colonies françaises[8]. À peine revenu dans son berceau d'origine, le RER était déjà divisé en France !

Le RER en France de 1913 à nos jours

Il serait long et fastidieux de narrer tous les détails de l'histoire du RER dans notre pays au cours du siècle écoulé : cette « deuxième vie » du RER en France ne fut pas moins riche en événements – pas nécessairement glorieux – que ne l'avait été son premier âge, au XVIII^{e} siècle ! On se bornera ici à en retracer les grandes lignes.

Jusqu'en 1935, le Régime s'organisa en France autour de deux pôles.

En premier lieu à la Grande Loge régulière fondée par Ribaucourt où, cependant, du fait d'un afflux de maçons anglais travaillant selon le rite anglo-saxon (« *Emulation Working* »), le RER devint en fait minoritaire – comme le furent longtemps les citoyens français eux-mêmes dans une obédience que ces détracteurs appelaient, avant la guerre, la « Grande Loge anglaise de France ». Une loge du 4^{e} grade, dite « Loge générale écossaise *Rénovation* », fut toutefois créée dans ce cadre en 1920 mais ne prospéra guère.

En second lieu, au Grand Orient où des Frères choisirent de maintenir la flamme du RER tout en acceptant une révision significative des rituels.

Pendant une vingtaine d'années, le RER n'eut cependant qu'un développement très limité et demeura très marginal et surtout méconnu.

La contrainte importante qui bridait tout nouvel essor du Régime tenait notamment au fait qu'il n'existait en France aucune structure habilitée à armer des CBCS : les quelques Français qui le furent avant 1935 durent ainsi recevoir leur grade de Genève.

L'initiative revint une fois de plus à Camille Savoire. Devenu entre-temps Grand Commandeur du Grand Collège des Rites, l'organisme régissant les hauts grades du Grand Orient de France, et ayant mis en place, au sein de ce Grand Collège, une « section rectifiée », il prit finalement la décision de rompre avec son obédience et de créer, en accord avec le Grand Prieuré d'Helvétie, un organisme de l'Ordre Intérieur indépendant et propre à la France. C'est ainsi que le 23 mars 1935, à Neuilly-Acacias, un lieu maçonnique bien connu en région parisienne, en présence de dignitaires genevois et d'Édouard de Ribaucourt lui-même, ancien Grand Maître de la Grande Loge régulière qui avait pris quelque distance avec cette dernière, fut fondé le Grand Prieuré des Gaules avec à sa tête Camille Savoire.

Bien vite, il fallut organiser, en dehors de L'Ordre Intérieur, le regroupement des loges bleues rectifiées – une grosse demi-douzaine – qui se placèrent sous son obédience : ainsi fut créée la Grande Loge rectifiée de France en 1936. Un troisième foyer d'activité du RER s'était donc constitué en France : relativement le plus important – il n'y avait alors qu'une loge rectifiée à la Grande Loge régulière et bientôt deux au Grand Orient ! – mais toujours chétif. En fait, en peu de temps, cette Grande Loge se défit et les quelques loges qui la composaient trouvèrent un refuge inattendu au sein de la Grande Loge de France – solution apparemment sans avenir.

La guerre allait bientôt étendre son manteau de nuit sur toute la franc-maçonnerie.

À la Libération, alors que la maçonnerie se reconstruisait difficilement, la situation du RER était déplorablement précaire. La génération des fondateurs disparaissant, des rassemblements purent s'opérer : ainsi, en 1958, les restes de la Grande Loge rectifiée de France s'agrégèrent à la Grande Loge régulière, tandis que le Grand Prieuré des Gaules passait avec cette dernière un accord de recrutement exclusif.

Cette simplification apparente s'annonçait pourtant au milieu d'autres ruptures : en 1958, lassés d'être minoritaires et brimés au sein de la GLNF, un grand nombre de Frères rectifiés de cette obédience la quittèrent, entraînés par des maçons éminents comme Pierre Fano, Vincent Planque et Pierre Massiou, avec le concours de Pierre de Ribaucourt, le fils d'Édouard disparu vingt ans plus tôt. Ils fondèrent ce qui devait s'appeler pendant un temps la Grande Loge nationale française Opéra et, depuis 1982, la Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra (GLTSO). L'innovation était de taille : pour la première fois depuis le XIX^e^ siècle, une obédience, promise en quelques années à un développement notable, était presque uniquement dévolue au RER. Il en résulta naturellement la création d'un nouveau Grand Prieuré : le Grand Prieuré de France[9]. Ce fut en réalité le vrai redémarrage du Rite depuis sa réintroduction en France en 1910.

Dix ans plus tard, sous l'impulsion du grand érudit maçonnique René Guilly-Désaguliers, qui joua pendant trente ans un rôle majeur dans la redécouverte des sources du RER, trois loges quittèrent la GLTSO pour créer la Loge nationale française (LNF), où la présence rectifiée demeure significative. Parallèlement, un Grand Prieuré Indépendant des Gaules, recrutant dans divers milieux obédientiels, avait vu le jour en 1967 : en 1988, il donnera naissance à la fédération des Grands Prieurés unis des Trois Provinces, qui regroupe aujourd'hui cinq Grands Prieurés, dont un sur le territoire belge. Deux d'entre eux s'en sont retirés en 2012 pour fonder l'Ordre de la Cité sainte dans la II^e^ Province.

Du côté du Grand Orient, les loges rectifiées ont de nouveau prospéré sans entraves, et la réforme du Grand Collège des Rites, opérée en 1998, a permis l'individualisation du Grand Prieuré indépendant de France, reprenant au Grand Orient le fil partiellement interrompu en 1935.

Parmi les mouvances rectifiées de quelque importance, il faut également signaler le Grand Prieuré Réformé et Rectifié d'Occitanie, créé en 1995 par des CBCS issus du Grand Prieuré des Gaules.

Enfin, en 2001, des Frères rectifiés de la GLNF décidèrent à leur tour de la quitter, et le Grand Prieuré des Gaules reprit son indépendance : il a placé sous son autorité des loges bleues qui ne sont, au demeurant, pas toutes rectifiées. De son côté, la GLNF est aujourd'hui demeurée en relation avec un nouvel organisme : le Grand Prieuré rectifié régulier de France.

À la suite de la crise survenue au sein de la GLNF en 2014, une nouvelle obédience a vu le jour sous le nom de Grande Loge de l'Alliance maçonnique française (GL-AMF) ; elle compte également des loges de Rite rectifié.

Pour être complet, mentionnons la transmission, au cours des années récentes, des grades de l'Ordre Intérieur à des Sœurs de la Grande Loge Féminine de France et la formation en 2007 d'un Grand Prieuré féminin de France, souché sur une demi-douzaine de loges bleues rectifiées. Un projet de même nature se dessine aussi à la Grande Loge mixte de France.

À l'aube du III^{e} millénaire, jamais dans son histoire le RER n'a eu des effectifs aussi nombreux en France : on peut sans doute estimer à environ 8 000 le nombre de Frères – et de Sœurs ! – qui s'en réclament.

Jamais non plus il n'a été si divers. Le temps ayant passé, les conceptions philosophiques et religieuses ayant évolué, plusieurs approches du RER sont désormais proposées. Au lieu de se déchirer, comme elles ont pu le faire au début du XX^{e} siècle, elles paraissent aujourd'hui se tolérer mutuellement. L'avenir dira si un « œcuménisme rectifié » est possible.

Le RER est paradoxalement, en France, un Rite jeune. Si sa genèse est accomplie, il reste à le faire vivre. Son histoire, elle, n’est pas achevée mais reste largement à écrire.

1. Rappelons que la somme, copieuse et touffue, mais toujours indépassable malgré ses partis pris parfois irritants, sur l'histoire générale du RER, demeure le travail imposant de R. Le Forestier, *La Franc-Maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles*, Paris, Aubier, 1970, *reprint* 1987, 2 vol.

2. Pour cette dernière, ses limites dépassaient le cadre national puisqu'elles s'étendaient aux Pays-Bas autrichiens (la Belgique actuelle) et à l'Helvétie.

3. En fait, il s'agissait à l'origine d'un « sous-prieuré » de la SOT.

4. *Regards sur les temples de la franc-maçonnerie*, Paris, Les Éditions Initiatiques, 1935.

5. Surtout depuis la décision du Grand Orient en 1877, renonçant à l'obligation de croire en Dieu, qui avait entraîné la cessation presque complète de nombreuses relations maçonniques internationales avec la France.

6. Par « équivalence » avec leur 33^e^ degré du Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA), selon une interprétation poussée des accords précédemment conclus entre le Grand Prieuré d'Helvétie et le Suprême Conseil de Suisse du REAA (d'autant que deux des récipiendaires n'avaient même pas atteint ce grade…).

7. Il n'entre pas dans le présent cadre d'en retracer toutes les péripéties. On pourra utilement consulter J. Murat, *La Grande Loge nationale française*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », n^o^ 3742, 2009.

8. Devenue la Grande Loge nationale française (GLNF) en 1948.

9. Dont la réorganisation a donné naissance, en 1994, à la Province d'Auvergne.

SECONDE PARTIE

STRUCTURES, PRATIQUES, DOCTRINE

CHAPITRE VI

La double structure du régime écossais rectifié

Une culture de l’ambiguïté

L’équivoque et le double sens sont l’apanage de la maçonnerie rectifiée depuis son premier essor. Cet héritage lui vient en droite ligne de la SOT.

En effet, nous l’avons vu, les « loges réunies et rectifiées selon la réforme de Dresde », sous les apparences convenues et rassurantes d’une franc-maçonnerie classique, préparaient en fait le candidat à découvrir, le jour venu, qu’il était en réalité entré dans l’Ordre du Temple. Le point nodal où s’articulait cette « révélation » était le 4e grade, dit « Écossais vert », dont les rituels nous sont parvenus. On y annonçait au candidat qu’il allait être délivré « du joug de la maçonnerie symbolique » et que l’Ordre allait paraître à lui dans toute sa vérité. Admis enfin dans « l’Intérieur », dont le grade d’Écossais faisait alors partie, il pouvait avancer vers la chevalerie du Temple.

Cette dissimulation provisoire du vrai but de l’Ordre avait des conséquences sur les structures ou du moins sur leur présentation. L’expression « l’Intérieur » – là où se tenait le vrai pouvoir de l’Ordre – n’était pas un vain mot : il n’était pas connu de l’extérieur.

En 1778, au Convent de Lyon, les Français entreprirent de revoir l'organisation de l'Ordre. On se souvient qu'ils y avaient été incités par au moins deux sortes de motifs :

– en premier lieu, remettre en cause la question de la filiation templière, trop douteuse et surtout trop embarrassante, voire compromettante en France ;

– en second lieu, mettre au net les relations entre les Frères, les Loges et les Supérieurs de l'Ordre, pour passer d'une culture aristocratique et militaire – celle des fondateurs allemands – à une culture plus spécifiquement maçonnique et communautaire – on ose à peine dire « démocratique » – convenant mieux à une branche française surtout composée d'honnêtes bourgeois.

Or, sur ces deux points, le Convent des Gaules ne put adopter de solution tranchée. On ne renonça pas entièrement aux liens avec l'Ordre du Temple[1] et l'on se borna à changer la dénomination des classes chevaleresques après en avoir réécrit les rituels : c'est la naissance des Chevaliers bienfaisants de la Cité Sainte.

D'autre part, s'agissant de la nature du pouvoir exercé au sein de l'organisation, le titre IV (« Du gouvernement de général l'Ordre ») en son article 1 (« Nature du gouvernement »), le *Code général des CBCS* est éloquent par son habileté :

> Le Gouvernement de l'Ordre est aristocratique, les Chefs ne sont que les Présidents des Chapitres respectifs. Le Grand Maître général ne peut rien entreprendre sans les avis des Provinciaux. Le Maître provincial sans celui des Prieurs et des Préfets, les Préfets sans celui des Commandeurs et ceux-ci sans en avoir conféré avec les Chevaliers de leur district. Tous les Présidents d'assemblées, Maîtres provinciaux, grands Prieurs et Préfets ont toujours le droit

après l'exposé de la matière fait par le Chancelier, la 1re voix consultative et la dernière délibérative.

On mesure toutes les ressources dialectiques des rédacteurs de ce petit chef-d'œuvre d'équivoque. On explique benoîtement que le caractère « aristocratique » de l'Ordre signifie avant tout qu'il n'est en aucun cas monarchique. C'est bien sur cette alternative que l'on fait ici peser l'opposition, et non sur l'alternative démocratique qui, sans être mentionnée explicitement, remporte clairement la préférence des bourgeois lyonnais. Ce sont ces mêmes hommes, au demeurant, qui dès l'origine avaient déjà discuté des obligations financières envers l'Ordre avec la même ardeur que lorsqu'ils marchandaient l'impôt dû au roi de France.

Sans vouloir ironiser, on pourrait dire que c'est là un trait typiquement rectifié : s'exprimer par antiphrase…

Les structures originelles du régime

Les deux textes fondamentaux adoptés en 1778 en sont une parfaite illustration[2].

Le *Code maçonnique des loges réunies et rectifiées* expose l'organisation générale de la partie maçonnique du Régime : aucune allusion n'y est faite à l'Ordre intérieur.

Le RER se compose donc, selon ce document, de quatre grades – car le grade de Maître Écossais avait été retranché de l'Intérieur et rendu « ostensible », comme n'importe quel grade maçonnique à cette époque. Notons dès à présent cette particularité du RER sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant : c'est un système maçonnique composé de quatre grades symboliques.

L’organisation du Régime, si elle fait place à quelques dénominations alors peu usitées, demeure assez classique quoique très hiérarchisée. L’ensemble est placé sous l’autorité d’un *Grand Maître général* et de *Grands Maîtres nationaux* présidant chacun un *Grand Directoire national*. On distingue en fait quatre échelons essentiels :

– les *grands Directoires provinciaux*, la France comprenant trois Provinces, aux limites redéfinies par la *Matricule nouvelle des provinces françaises* adoptée par la Convent. Deux de ces Provinces lui sont propres (la II^{e} dite d’Auvergne dont le siège est Lyon, et la III^{e} dite d’Occitanie dont le siège est Bordeaux), une autre (la V^{e}, de Bourgogne, dont le siège est à Strasbourg) s’étendant aux Pays-Bas autrichiens (l’actuelle Belgique) et à l’Helvétie ;

– les *Directoires Écossais* au nombre de trois par Province et dont les ressorts géographiques sont également clairement stipulés par la *Matricule*. C’est à eux qu’il revient de constituer et de régir les loges de leur district. Ils comprennent un Président, le Visiteur du district et un Chancelier, tous inamovibles ;

– les *Grandes Loges Écossaises* établies dans chaque district, comprenant notamment des *Députés-Maîtres*, dignitaires inamovibles, nommés par la Grande Loge écossaise et chargés d’inspecter les Loges de leur arrondissement particulier ;

– les *loges réunies et rectifiées* elles-mêmes, chacune dirigée par son *Comité écossais* composé exclusivement de tous les Maîtres écossais de la loge et présidé par le Vénérable-Maître choisi parmi eux.

Le *Code général des règlements de l’Ordre des CBCS*, deuxième texte fondamental, semble décrire toute cette organisation selon le même plan, mais avec une autre terminologie, comme s’il s’agissait de tout autre chose : il y a ainsi trois Grands Prieurés dans chacune des neuf Provinces. Chaque Grand Prieuré comprend six Préfectures. Pour constituer une Préfecture, il

faut au moins trois Commanderies qui sont les cellules de base de l'Ordre, rassemblant les CBCS présents dans un lieu géographique donné.

C'est alors que l'on peut lever l'équivoque de cette « double structure ». Il existe en effet des équivalences tacites mais parfaites entre les deux systèmes :

– une Province correspond à un Grand Directoire provincial ;

– un Grand Prieuré s'identifie à un Directoire Écossais ;

– une Préfecture équivaut à une Grande Loge Écossaise.

Seule la Commanderie, cellule de base de l'Ordre des CBCS telle que définie plus haut, n'a pas de strict équivalent « maçonnique ». Encore une fois, il ne s'agit pas ici de deux organismes identiques et parallèles mais d'un seul et même édifice qualifié de façon différente selon le point de vue que l'on adopte. Il en va de même pour les dignitaires du Régime : il faut ainsi retenir que le Président d'un Grand Directoire Écossais n'est autre qu'un Grand Prieur et que le Président d'une Grande Loge Écossaise[3] est en réalité un Préfet. Quant aux Députés-Maîtres des loges, ce sont, dans l'Ordre intérieur, des Commandeurs : s'ils président naturellement à leur Commanderie, leur autorité sur les loges dont ils sont à la fois les inspecteurs et les députés, n'est pas moindre. Les textes précisent même : « Chaque Loge lui adjoint tous les trois ans un Vénérable pour la gouverner sous son autorité »…

Cette disposition initiale du Régime – et le mot « Régime » prend ici tout son sens – permet de comprendre au moins deux choses.

Premièrement, le caractère profondément hiérarchique du RER – ce qui ne veut pas dire autoritaire ou despotique – était l'un des points qui avaient d'emblée séduit les premiers rectifiés français. Le RER, plus généralement, a hérité de cette image d'ordre, de netteté dans son organisation. Il s'y trouve, en quelque sorte, une « tentation pyramidale » qui peut certes donner le vertige et même égarer, mais qui est aussi faite pour suggérer que

le système – dans son ensemble, pris comme un tout que ses structures suggèrent, précisément – possède un sens profond et unique.

Il faut cependant noter que cette organisation impressionnante ne fut jamais pleinement mise en place. Certes, les principaux dignitaires furent désignés mais les maigres troupes du RER, au XVIII^e siècle, lui donnèrent un peu l'aspect d'une « armée mexicaine » où de nombreux Frères étaient revêtus de multiples dignités. En outre, la *Matricule* décrit un réseau européen parfaitement illusoire. Même en France, jamais ce fantastique puzzle ne fut rempli, même au dixième[4]…

Le deuxième point concerne l'histoire postérieure du RER. Après son éclipse du XIX^e siècle, lors de la reconstitution française des années 1910, il eut d'emblée du mal à trouver sa place. Depuis le début du XIX^e, en effet, une sorte de dogme s'était imposée, aussi bien en Angleterre qu'en France, tendant à séparer nettement grades bleus et hauts grades, au point même de ne parler de ces derniers qu'avec d'infinies précautions, avec un peu de crainte, comme de quelque chose de presque incongru.

Or, telle n'était pas l'esprit de la franc-maçonnerie au XVIII^e siècle, où tous les grades étaient « ostensibles » et portés comme tels dans la loge, en un temps où, du reste, les trois grades bleus étaient généralement considérés comme étant sans réel intérêt[5].

Si la SOT, puis le premier RER « masquaient » l'Ordre intérieur sous des artifices de terminologie, ce n'était pas du tout dans l'optique moderne, mais uniquement parce que le but templier devait rester, sinon secret, du moins discret. Pour autant, il ne s'agissait nullement, à leurs yeux, de séparer les loges symboliques de l'Ordre chevaleresque. Bien au contraire, la « double structure » de l'Ordre permettait en fait, sans qu'on le sût vraiment, de placer les loges bleues sous le gouvernement de dignitaires nommés par l'Ordre intérieur !

Au XX^e siècle, les standards de la vie maçonnique n'autorisaient plus de tels montages. D'où la diversité des solutions adoptées depuis lors.

Unité fraternelle et diversité d'organisation du RER

Sans entrer dans le détail, on doit au moins souligner les deux principaux problèmes posés par l'organisation des différents grades de l'Ordre.

Le premier problème concerne la place du grade Maître écossais de Saint-André, réputé « grade symbolique », alors que l'universelle pratique de la franc-maçonnerie est de qualifier ainsi les trois premiers grades (Apprenti, Compagnon, Maître) et eux seuls. Le paradoxe du RER n'est pourtant ici qu'apparent.

Il s'est posé très tôt, dans l'histoire maçonnique, ce que l'on pourrait appeler un « problème du 4e grade ». Pour aller à l'essentiel, ce problème a été ouvert, en quelque sorte, par la béance symbolique que laissait le grade de Maître : puisque les secrets « originels » du Maître maçon avaient été perdus lors de la mort d'Hiram, il fallait tôt ou tard imaginer un moyen de les retrouver…

Ainsi, par exemple, dans la tradition anglo-saxonne, le grade de l'Arc Royal (*Royal Arch*) remplit cette fonction. Or, ce grade a lui-même été, tout au long du XVIIIe siècle, l'objet d'une longue polémique entre deux Grandes Loges anglaises rivales, celle des Anciens qui considérait ce 4e grade comme « la racine, le cœur et la moelle de la franc-maçonnerie », par conséquent indissolublement attaché au grade de Maître, et celle des Modernes qui affectait de l'ignorer. La solution adoptée par la maçonnerie anglaise, lors de l'union des deux Grandes Loges, en 1813, en dit long sur la difficulté persistante à trouver une formulation compréhensible et à résoudre cette équation apparemment insoluble. En effet, on peut lire, dans les *Articles de l'Union* : « La franc-maçonnerie pure et ancienne consiste en trois grades et pas davantage, à savoir ceux d'Apprenti Entré, de Compagnon du Métier et de Maître Maçon, y compris l'Ordre Suprême du Saint Arc Royal de Jérusalem. » Comprenne qui pourra…

Mais, en France également, et ce dès les années 1740, les premiers hauts grades n'ont eu pour ambition que de compléter et achever, si l'on peut dire, la légende d'Hiram : soit pour venger sa mort (grades d'Élus), soit pour lui rendre un hommage posthume (Maître irlandais), soit pour le remplacer (Maître écossais des 3 JJJ), soit enfin pour permettre au Maître de découvrir enfin « la parole perdue » : ce sont notamment tous les Écossais de la Voûte qui vont connaître un fabuleux destin dès 1745 environ.

Or, le grade de Maître écossais de Saint-André, dont le contenu sera examiné plus loin, a hérité de toutes ces tentatives et il en a conservé la trace.

Dans le contexte moderne, ce grade rectifié « inclassable » a suscité aux Obédiences symboliques (gouvernant les trois premiers grades) des difficultés d'autant plus grandes que, dans la tradition fondatrice du RER, ce sont les Maîtres écossais, et non les Maîtres « ordinaires », qui régissent et administrent les loges par leur « Comité écossais », lequel est présidé par le Vénérable Maître obligatoirement issu de leurs rangs – sans oublier le fait, symbolique et lourd de conséquences, qu'au XVIII^{e} siècle les Maîtres écossais portaient même en loge bleue les décors de leur grade, usage qui de nos jours apparaîtrait à beaucoup de francs-maçons comme la transgression d'un véritable tabou !

La solution qui consiste à intégrer purement et simplement le 4^{e} grade rectifié sous l'égide d'une Grande Loge n'a donc presque jamais été durablement retenue, car pratiquement ingérable.

Il en est résulté que concrètement, soit le grade est administré par des organismes indépendants, intermédiaires (Directoires Écossais de Saint-André), liés par des conventions à une Grande Loge, et d'autre part à un Grand Prieuré, soit encore, et cela semble la tendance lourde des années récentes, il est placé sous la tutelle directe de l'Ordre intérieur. Il devient

alors très semblable, dans sa gestion administrative, si l'on peut s'exprimer ainsi, à un haut grade classique, comme il en existe dans tous les Rites.

Le second problème relatif au 4e grade est du reste lié à ce dernier point. Quelles que soient les solutions retenues, la préoccupation du RER doit être de maintenir, autant que faire se peut, l'unité spirituelle du Régime et de bien mettre en relief sa perspective ascendante et le lien signifiant qui unit tous ses échelons. La séparation de nature qui existe entre la partie maçonnique (incluant le 4e grade) et la partie chevaleresque (l'Ordre intérieur) ne doit pas rompre pour autant la circulation des enseignements et des symboles du haut en bas de cette échelle. Du reste, c'est peut-être en partie pour cela que le RER a créé au XVIIIe siècle la classe, sinon secrète du moins « invisible », des Grands Profès, nous y reviendrons plus loin[6].

Enfin, malgré des organigrammes parfois assez dissemblables, les différentes mouvances rectifiées qui existent aujourd'hui en France ont à cœur de privilégier un œcuménisme du Régime, à travers ses composantes désormais multiples. Le rapprochement fraternel opéré par plusieurs d'entre elles en 2008 est à cet égard un témoignage encourageant de cet état d'esprit.

1. Du reste, l'*Acte de renonciation*, qui sera adopté en 1782 à Wilhelmsbad, ne sera pas non plus exempt d'ambiguïté…

2. Ils ont été reproduits en annexe du livre de J. Tourniac, *Principes et problèmes spirituels du Rite Écossais Rectifié et de sa chevalerie templière*, Paris, Dervy, 1969.

3. Au début du XX^e^ siècle, on parlera plutôt de « Régence Écossaise ».

4. Pour ne s'en tenir qu'au ressort géographique de la France d'alors, on pouvait théoriquement compter, selon la *Matricule*, 42 préfectures correspondant à 126 commanderies au moins…

5. Sur ce point, les rituels du RER les avaient considérablement enrichis, mais en faisant d'eux une propédeutique qui devait conduire un jour où l'autre « à de meilleures choses ».

6. Cf. chap. IX.

CHAPITRE VII

Sources et spécificités des grades symboliques rectifiés

Sources et histoire des rituels rectifiés

Parler, comme on le fait parfois, « du rituel du RER », n'a pas grand sens : au XVIII[e] siècle, il a existé plusieurs générations de rituels rectifiés souvent sensiblement différents sur plusieurs points importants. Tous les rituels modernes, avec des modifications parfois notables mais qui ne sont pas toujours mentionnées, dérivent de ces rituels sources, les seuls dont il sera tenu compte ici.

Pour les grades symboliques – qui sont donc au nombre de quatre dans le RER –, il convient de distinguer trois versions successives entre 1778 et 1788 pour les trois premiers grades, et deux versions pour le quatrième, la seconde et dernière version étant de 1809.

De la SOT au Convent de Wilhelmsbad

On sait que lorsque les Provinces de la SOT furent « réveillées » à Strasbourg puis à Lyon, en 1773 et 1774, par l'émissaire de von Hund, le baron Weiler, ce dernier était accompagné d'un certain Abraham Bénard,

« maître de langues » à Dresde, porteur d'une traduction française assez simplifiée des rituels allemands de la SOT. Ces textes durent servir aux premiers membres français de la SOT pendant deux ou trois ans. Ils furent cependant bientôt remplacés par les rituels préparés en vue du Convent de Lyon.

Ces derniers, officiellement adoptés lors des séances du Convent dont ce fut l'un des principaux objets, étaient bien plus développés, mieux écrits, et peuvent être considérés comme les premiers rituels rectifiés dignes de ce nom.

L'étape suivante fut celle du Convent de Wilhelmsbad. Plusieurs séances furent consacrées à l'adoption de schémas destinés, selon Willermoz, « à satisfaire la première impatience des loges[1] ». Les textes issus du Convent, rédigés en français et en allemand, furent même imprimés. Ce furent sans doute, dans l'histoire de la maçonnerie française et peut-être même en Europe, les premiers rituels officiels à être diffusés sous forme imprimée.

Il faut noter ici que tous les rituels du RER, depuis cette époque, sont réputés conformes à ceux « adoptés en Convent général de l'Ordre, à Wilhelmsbad ». Or, la recherche a établi, il y a une trentaine d'années, que les choses sont en réalité plus compliquées.

On sait en effet qu'en 1783 une version développée fut approuvée par le « Ressort provincial d'Auvergne » et Willermoz nous dit qu'elle fut présentée « à la fin de l'année 1786 » au duc de Brunswick. Ces rituels sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de la Ville de Lyon. Ces textes auraient normalement dû mettre un point final à l'histoire des rituels rectifiés. Or, il n'en fut rien.

La dernière révision de 1788 et le Rituel général de Maître écossais de Saint-André de 1809

Cinq ans plus tard, en 1788, de sa propre autorité, Willermoz mit au point une nouvelle version des trois grades bleus, avec des enrichissements notables dans les deux premiers. De cette dernière révision témoigne la copie remise à la Loge de la *Triple Union* de Marseille en 1802, laquelle est de nos jours à la Bibliothèque nationale de France à Paris. C'est cette version qui fut la plus connue au XIX^e^ siècle, et c'est d'elle que dérivent notamment les rituels suisses, revenus en France lors du réveil de 1910, avec des quelques modifications de détail.

Quant au 4^e^ grade, dont Willermoz devait également coordonner la rédaction définitive à partir d'un très court « Projet d'ébauche » adopté par le Convent, il ne fut pas rédigé avant la Révolution. On continua donc à se servir, y compris lors du réveil du RER sous l'Empire, de la version de 1778. Le Rituel général de Maître écossais de Saint-André fut enfin écrit par Willermoz seul en 1809. Il n'existe qu'une version originale de ce grade en une seule partie, un manuscrit redécouvert indépendamment, en 1966, par René Guilly et Jean Feuillet[2].

C'est sur la base de ces textes d'origine, nonobstant leurs altérations ultérieures, qu'il convient à présent d'envisager les traits symboliques et rituels essentiels des différents échelons maçonniques du RER.

La pédagogie « descendante » du RER

Un point de méthode doit d'abord être souligné. L'examen détaillé des différents grades du RER se heurte en effet à une difficulté d'ensemble : ils ne sont en réalité pas dissociables et surtout leur interprétation, telle qu'elle est successivement développée dans les textes d'instruction du Régime, se dévoile et s'enrichit progressivement à mesure que l'on s'y élève. En d'autres termes, il est une explication du grade d'apprenti destinée à l'apprenti, une autre qui tient compte du grade de compagnon, et ainsi de

suite, depuis le « sommet » du régime jusque vers les grades « inférieurs ». Au grade de Maître écossais de Saint-André on reprend, sur des bases renouvelées, l'examen des trois premiers grades. On devrait même ajouter que l'une des fonctions de la Grande Profession était d'ailleurs de revoir de fond en comble tout l'édifice maçonnique rectifié sous un jour entièrement différent.

L'une des caractéristiques instrumentales du RER, par rapport à d'autres Rites, est qu'il existe pour chaque grade, outre une *Instruction par demandes et réponses*, qui reprend la forme classique des « catéchismes » maçonniques – rappelant sans explication approfondie les principaux symboles du grade –, une *Instruction morale*, toujours très soigneusement écrite et parfois très copieuse, qui fournit de nombreuses pistes pour une interprétation morale et spirituelle de l'ensemble des circonstances de la cérémonie de réception et de l'agencement symbolique de la loge au grade considéré. Cette abondante littérature d'exégèse fournit ainsi une base considérable de travail pour les adeptes du RER, au fur et à mesure de leur progression.

Le grade d'apprenti

La structure de la loge, dans le RER, respecte les standards qui correspondent à ce que l'on nommera plus tard, en France, le Rite français, c'est-à-dire ceux de la Grande Loge des Modernes de 1717 : les deux Surveillants de la loge sont à l'Occident, le Second Surveillant du côté la colonne des Apprentis, au nord, laquelle se nomme Jachin, et le Premier Surveillant du côté de celle des Compagnons, au Sud, qui se nomme Boaz.

Cependant, dès 1775, époque des premiers rituels français de SOT, plusieurs éléments très originaux ont fait leur entrée, et tout d'abord ce que l'on nomme les « symboles » du grade, c'est-à-dire des tableaux

emblématiques – celui de premiers grades représentant une « colonne brisée, encore ferme sur sa base » –, avec une devise, également propre à chaque grade : pour le premier, il s'agit de « *Adhuc stat*[3] ».

Parmi les innovations introduites à Lyon en 1778, il faut notamment retenir les « questions d'Ordre », qui préparent le candidat à la cérémonie, et les « maximes » délivrées à l'impétrant lors de ses voyages symboliques qu'il accomplit au cours de sa réception. Il faut surtout noter la disposition des chandeliers placés au centre de loge : elle adopte en effet le modèle dit « écossais » – nullement lié à l'Écosse, on le sait – qui fit son apparition dans le courant des années 1770, sans doute à partir de la filière de la *Mère Loge Saint-Jean d'Écosse* de Marseille et de la *Vertu persécutée* d'Avignon. Cette disposition, on l'a vu, rompt avec celle observée dans la tradition « Moderne-Française ». Si les sources n'en sont pas connues, elle a du moins incontestablement contribué à singulariser les loges du RER, et c'était sans doute, avant toute préoccupation proprement symbolique, l'un des buts de cette modification de forme.

Il faut rappeler, d'autre part, que le Convent des Gaules avait décidé, en vertu « d'une sage prudence », la suppression des châtiments physiques du texte du serment de l'Apprenti (« avoir la gorge tranchée » si les secrets étaient trahis). Le Rite français, au Grand Orient, adoptera la même mesure en 1858 et la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1986…

À Wilhelmsbad, deux ajouts remarquables sont opérés : un protocole formel d'allumage des lumières est spécifié et des prières sont dites à l'ouverture et à la clôture de la loge – élément d'apparition tardive, on le voit, mais qui a fortement contribué à conférer aux rituels du RER le climat « religieux » qu'on leur a parfois, plus tard, reproché.

Deux autres apports doivent encore être soulignés pour rendre compte de l'état final des rituels.

En premier lieu une modification effectuée en 1785, sous l'influence des révélations de « l'Agent Inconnu[4] » : le mot de passe de l'Apprenti, de

« Tubalcaïn », fut changé en « Phaleg ». Cela est resté une marque typique du RER, mais de peu de conséquence en fait.

En second lieu, et c'est bien plus important, la « dernière révision » de 1788 a introduit, au cours de la cérémonie de réception, « l'épreuve par les éléments » : le candidat est successivement confronté au feu, à l'eau et à la terre. Ce dernier point permet d'évoquer en quelques mots les motivations probables de cette révision dont les plus hautes autorités du RER de l'époque n'eurent en fait jamais connaissance.

Probablement conscient de l'échec de son entreprise, les décisions de Wilhelmsbad ayant, pour l'essentiel, été ignorées ou clairement rejetés par les loges allemandes, Willermoz eut sans doute le sentiment de se retrouver à peu près seul avec les siens. Plus de cinq ans après le Convent, il résolut de produire une version selon son cœur, au sein de laquelle il intégra toutes les significations de la doctrine coën appliquée à la maçonnerie. Les rituels de la dernière révision introduisent ainsi des séquences rituelles parfois explicitement empruntées à des rituels coëns : en nul endroit du RER l'inspiration martinésiste n'y apparaît avec autant de force et de netteté, bien qu'il n'y soit jamais explicitement fait référence.

Ainsi de « l'épreuve par les éléments » : elle reprend le schéma cosmogonique proposé par Martinès, qui tisse le monde matériel à l'aide de trois « principes spiritueux » donnant trois éléments – et non quatre, comme dans toute la tradition occidentale classique : le feu, la terre et l'eau. De même que le protocole d'allumage de la loge est réinterprété selon ce schéma cosmogonique – ouvrir la loge rectifiée, c'est recréer le monde –, de même l'initiation d'un candidat jette symboliquement ce dernier, comme jadis le « Mineur spirituel » que fut Adam, dans une prison « temporelle » dont il devra travailler à se libérer un jour…

C'est enfin dans ces rituels que sont introduites les vertus de chaque grade : le couple « Justice-Clémence » donne le ton au premier.

Ainsi, dans son état le plus élaboré, la cérémonie d'initiation du RER, empruntant des sources multiples, non systématiquement documentées, est à la fois riche de nombreuses virtualités symboliques et pourtant d'une grande simplicité de forme. Ce contraste est sans doute l'un de ses traits les plus saisissants et concerne en fait tous les rituels du Régime dans leur ensemble. Si l'on excepte les significations subtiles empruntées à la cosmogonie martinésistes, que le candidat a en réalité peu de chances d'apercevoir tout d'abord, la cérémonie frappe au contraire par sa rigueur dépouillée, presque son austérité.

Déambulant les yeux bandés autour de la loge, la pointe d'une épée nue sur son cœur, il peut méditer l'une des maximes de son grade : « L'homme est l'image immortelle de Dieu, mais qui pourra la reconnaître, s'il la défigure lui-même ? »…

Le grade de compagnon

Le symbole du grade représente ici une pierre cubique sur laquelle repose une équerre, et la devise est « *Dirigit obliqua*[5] ». La vertu du grade est la Tempérance.

Dans le cours de la cérémonie, les rituels de 1788 opèrent un autre emprunt délibéré aux rituels coëns : le « rejet des métaux », provenant directement du 4e grade coën de Maître Élu. Le candidat rejette une pièce de cuivre ou d'airain, « l'emblème de l'orgueil qui, par son alliage impur, dégrade les plus grandes vertus ». On retrouve ici la vieille proscription des métaux à laquelle la doctrine coën donnait un relief particulier – et peut-être aussi un ultime écho des enseignements de l'Agent Inconnu, qui avait banni Tubalcaïn des rituels, comme étant un personnage impur car lié à l'art métallurgique…

Cependant, l'une des séquences rituelles parmi les plus intéressantes est celle du miroir, le candidat étant invité à se voir « tel qu'il est » sans s'effrayer de ses « difformités » et ce pour « apprendre à se connaître soi-même ». La première maxime du grade de Compagnon en fixe ainsi tout le programme : « Frère Apprenti, l'insensé voyage toute sa vie, sans savoir ni où il va, ni d'où il vient, ni ce qu'il doit faire. Mais le Sage se rend compte de tous ses pas, parce qu'il en connaît l'importance et le terme. »

Le grade de Maître

Classique dans sa forme, puisque fondé sur la légende d'Hiram, comme toujours dans tous les Rites de la franc-maçonnerie, le 3e grade rectifié se singularise notamment par ses emblèmes et sa devise.

Le symbole du grade est un « vaisseau démâté, sans voile et sans rame, tranquille sur une mer calme, avec ces mots pour inscription : « *In silentio et in spea fortitudo mea*[6] ». La vertu particulière du grade est la Prudence.

Lors de l'allumage et de l'extinction des « lumières d'Ordre », au début et à la fin des travaux de la loge de Maître au RER, la cosmogonie martinésiste réapparaît massivement : aux trois lumières centrales des deux premiers grades sont substituées neuf lumières, chacune rappelant que selon l'enseignement coën, chacun des trois éléments (feu, terre et eau) résulte lui-même d'une composition ternaire de trois « essences spiritueuses » (soufre, mercure et sel[7]), et que la dissolution finale des éléments en leurs essences constitutives puis la résorption de ces dernières dans « l'axe feu central incréé » sont le prélude la réintégration : la décomposition du corps d'Hiram est donc ici une allégorie de la disparition du monde créé. C'est sur cette perspective que se ferme la loge de Maître au RER, annonçant une renaissance dans un autre plan : celle du 4e grade qui en est donc la clé explicative et le complément indispensable.

Le grade Maître écossais de Saint-André

Le Rituel général de Maître écossais de Saint-André, rédigé, nous l'avons dit, en 1809 par le seul Willermoz, est certainement le chef-d'œuvre de sa vie : le paradoxe le plus cruel de cet aboutissement est que son auteur ne le vit assurément jamais mis en œuvre.

Ce grade intermédiaire entre la maçonnerie symbolique qu'il couronne et l'Ordre chevaleresque qu'il annonce, est clairement conçu, depuis la version de 1809, comme une transition fondamentale entre l'Ancien Testament qui domine les trois premiers grades, avec le Temple de Jérusalem pour « type », et le Nouveau Testament qui inspire la chevalerie chrétienne de l'Ordre intérieur et s'accomplit dans le tableau final du grade où, sur la montagne de Sion, la Jérusalem céleste apparaît, dominée par l'image rayonnante de l'Agneau triomphant.

Les thématiques du grade empruntent à deux sources maçonniques majeures : les grades d'Écossais de la Voûte, précocement apparus au XVIII^e^ siècle et comportant la redécouverte d'un Nom divin dans l'espace le plus sacré du Temple de Jérusalem, et celui de Chevalier d'Orient avec la reconstruction d'un deuxième temple. Le rituel qui en résulte est certainement l'un des plus longs, mais aussi l'un des plus achevés, et sans doute parmi les mieux écrits de tous ceux qui furent produits au XVIII^e^ siècle, tous Rites confondus.

Le candidat participa ainsi à la réédification et relève les emblèmes fondamentaux du premier Temple, puis prononce la Parole gravée sur une lame d'or triangulaire, cette seule profération permettant aussitôt de rallumer le feu sacré. Avec le Temple réédifié, conçu comme un emblème de la franc-maçonnerie rectifiée elle-même, c'est aussi, allégoriquement l'Univers entier qui est régénéré et l'Homme qui revient à sa source première : l'image de Maître Hiram, sortant du tombeau et ressuscitant – ce

qu’il ne fait aucunement dans la légende du 3e grade – est un moyen frappant de l’exprimer.

Si la vertu de ce grade final est la Force, son symbole est « un lion sous un ciel chargé de nuages et d’éclairs, se reposant sous l’abri d’un rocher et jouant tranquillement avec des instruments de mathématique ». L’image énigmatique et déconcertante de cette force inutilement appliquée à une occupation sans intérêt éclaire sans doute la devise du grade : « *Meliora presumo* ».

Le Maître écossais de Saint-André, ayant épuisé les virtualités de la maçonnerie symbolique comme il a, allégoriquement, quitté le plan temporel pour entrevoir l’état « glorieux » de Hiram – allusion christique sans équivoque – peut en effet « espérer de meilleures choses ».

Peut-on signifier plus clairement à quel point, dans l’esprit fondateur du Régime, l’Ordre intérieur est l’aboutissement normal de la carrière maçonnique ?

1. Mais les *Actes* du Convent eux-mêmes ne disent rien de tel et semblent considérer les rituels comme achevés…

2. Ce manuscrit original figure au fonds Willermoz de la bibliothèque de Lyon.

3. « Elle se tient encore debout. »

4. Cf. ici *sq*.

5. « Elle redresse les obliques. »

6. « C'est dans le silence et l'espérance que réside ma force » (directement inspiré d'Isaïe, 30, 15, où l'on peut lire, dans la version de la Vulgate : « *In silentio et in spe erit fortitudo vestra* »).

7. Lesquels ne sont nullement analogues, malgré une homonymie trompeuse, avec les trois principes fondamentaux de l'alchimie occidentale. Willermoz et les siens avaient du reste, à de nombreuses reprises, exprimé leurs réserves à l'égard de l'alchimie classique.

CHAPITRE VIII

L’Ordre intérieur et l’idéal chevaleresque

Genèse des rituels de l’Ordre interieur

Les classes de l’Ordre intérieur, simplifiées lors du Convent de Lyon[1], avaient subi à cette occasion des retouches rituelles significatives par rapport aux rituels de la SOT. La plus importante était la substitution de l’appellation de Chevalier du Temple par celle de Chevalier bienfaisant de la Cité sainte, ce qui impliquait notamment de réécrire la filiation templière de l’Ordre dans le sens d’un rattachement symbolique et spirituel, et non plus institutionnel et direct.

Lors du Convent de Wilhelmsbad, des rituels provisoires furent bâtis sur ceux de Lyon et les Strasbourgeois furent chargés de produire une rédaction finale. On sait que dès 1784, celle-ci était disponible. Là encore, l’éclipse de l’Ordre rectifié en France pendant le XIX^{e} siècle explique que les rituels modernes connus en France depuis le début du XX^{e} siècle soient venus de Suisse. Ils y avaient subi en 1893 une refonte profonde qui les éloignait sur quelques points des rituels originels, antérieurs à la Révolution française. C’est néanmoins sur la base de ces derniers, une fois encore, que seront ici brièvement envisagées les caractéristiques de l’Ordre intérieur.

Un état « probatoire » : Écuyer-Novice

La SOT connaissait deux classes différentes avant la Chevalerie : celle des Écuyers – en réalité une position subalterne à laquelle on pouvait se borner – le plus souvent pour des considérations sociales, et celle de Novice. Dans ce dernier cas, à l'instar des Ordres religieux, le récipiendaire était admis à une probation qui devait le conduire, normalement, à l'armement chevaleresque.

La réforme de Lyon en 1778 a fusionné ces deux classes en une seule : l'Écuyer-Novice.

Véritable grade d'entrée dans l'Ordre intérieur, il se singularise d'emblée par le fait que, théoriquement, ce n'est qu'une période probatoire d'au moins un an au cours de laquelle les qualités du récipiendaire sont éprouvées. Si cet examen est positif, il pourra accéder à la classe des CBCS. Dans le cas contraire, il rentrera irrévocablement dans celle des Maîtres écossais de Saint-André. Une telle procédure peut étonner, voire choquer. Dans un cadre maçonnique, incontestablement, mais précisément l'Ordre intérieur n'est plus à proprement parler maçonnique[2]. La condition d'Écuyer-Novice n'est donc pas un grade que l'on acquiert mais un état probatoire auquel on est admis : il n'existe en quelque sorte qu'une seule classe de l'Ordre intérieur, celle des CBCS.

Les formes de la réception adoptées à Wilhelmsbad ont peu varié par rapport à la réforme profonde de 1778. D'abord admis dans le Collège écossais, réuni au 4^{e} grade, le candidat est informé des caractères de l'Ordre dans lequel il s'apprête à entrer. D'emblée, deux points sont précisés.

Le premier concerne la nature templière prétendue de l'Ordre intérieur. Remise en cause dès 1778, nous l'avons vu, rejetée non sans quelque équivoque à Wilhelmsbad, elle est présentée en ces termes au candidat :

C’est dans ces lieux révérés qu’*un Ordre dont le souvenir seul est conservé parmi nous*[3], et avec lequel nous conservons, comme Maçons, des rapports de filiation, c’est dans ces lieux que cet Ordre apprit à connaître le but primitif de la Franc-Maçonnerie. Les fondateurs de cet Ordre se dévouèrent courageusement à la défense de la religion et des opprimés et, par l’ensemble de toutes les vertus, ils se rendirent célèbres. Sans cesse occupés de l’étude et de la contemplation des grands mystères de la Nature dans le Temple de la nouvelle loi, sans cesse adorant dans son sanctuaire la source unique de toute sagesse, de toute lumière et de toute puissance, ils se faisaient aussi un devoir d’accourir sur le parvis du Temple pour servir et consoler l’humanité souffrante. Ce fut par cette bienfaisance active que leur Ordre se rendit utile aux hommes et conserva l’estime des peuples tant qu’il ne perdit pas de vue le but fondamental de son institution.

Le second point concerne l’esprit général de l’Ordre :

Cet Ordre est fondé sur la religion et l’humanité. Il est voué à l’exercice des vertus religieuses, sociales et patriotiques. Il vous demande des mœurs, du zèle, et de la confiance, de l’obéissance, de la discrétion. Il exige de vous non seulement que vous répandiez vos bienfaits sur les malheureux, mais encore que vous concouriez, autant qu’il vous sera possible, à l’utilité publique et au bonheur de l’humanité en général.

La cérémonie se poursuit alors au sein du Chapitre des Novices, que préside cette fois le Préfet, mettant en œuvre un rituel assez complexe destiné à illustrer ces principes.

L’armement de CBCS

Le sommet mais non le terme de la carrière rectifiée est donc atteint lors de l’armement : c’est en effet là, à divers égards, que tout commence. Du reste, on informera le nouveau Chevalier, à l’issue de la cérémonie, qu’il est redevenu « apprenti, mais dans un autre ordre de science, dont l’unique vrai maître est au ciel ».

Le schéma général de l’armement ne présente aucune originalité profonde par rapport aux protocoles usités dans la plupart des ordres chevaleresques : c’est avant tout une « vestition », au cours de laquelle on remet au Chevalier les différents éléments symboliques qui composent sa vêture et lui rappelleront en permanence ses devoirs. Parmi les symboles les plus forts, les plus chargés de sens, mentionnons simplement la croix d’Ordre, l’épée et le manteau.

Un autre point mérite d’être évoqué. La nature des serments prêtés à cette occasion fait qu’ils ne se bornent plus, comme dans les grades maçonniques classiques, à préserver des « secrets » – lesquels ont du reste été révélés depuis des lustres ! L’armement implique aussi, dans ses textes originels, une Profession de foi et des Vœux d’Ordre.

Quelles que soient les modifications que l’évolution des esprits en notre temps, et les choix obédientiels, ont opéré sur ces rituels d’origine, l’inspiration qui les guide demeure la même. L’armement chevaleresque n’est pas seulement – et même pas fondamentalement – une dignité que l’on recevrait dans une cérémonie d’ailleurs impressionnante. Ce n’est ni une parodie nobiliaire ni une parodie templière : c’est avant tout un engagement dans l’ordre intellectuel, moral et spirituel.

L’engagement chevaleresque du RER

Le RER est à l'image du *pyramidion* façonné avant l'obélisque, dont les mesures seront ajustées à celui-ci. Le haut de la « colonne tronquée[4] » recevra son ornement dans toute sa splendeur. Le Chevalier maçon atteint virtuellement une haute idée où se mêlent l'humanisme et la spiritualité, mais aucun automatisme lié à l'ancienneté ou au mérite supposé d'un candidat ne prévaut à cette étape. Influence probable de Martinès de Pasqually, la notion de « Réintégration » prend ici un relief singulier où, dans l'absolu, un chemin se dessine, qui fait se diriger l'homme vers un état de pureté originelle.

Au RER, les serments sont prêtés sur une Bible ouverte à la page du Prologue à l'Évangile de Jean. Extraordinaire abstraction, le mot de « transcendance », une fois encore, paraît seul susceptible d'en traduire la substance. C'est un texte au-delà de toutes les dimensions, intuitives ou raisonnées, comme il est au-delà des confessions qui en revendiquent la légitimité.

Or, sa progression, amène un frère à un lieu où, justement, l'intuition prend le pas sur le raisonnement quand le savoir, faculté de transmettre, le cède à la connaissance, faculté de recevoir l'indicible.

Au rythme des demeures successives, constructions mobiles ou immobiles dictées par l'Éternel, les décors et les vêtures ont changé, en relation avec des épisodes précis narrés par le Livre. La mesure en est la constante. Elle est un préalable en termes de données quand il s'agit de bâtir l'Arche de Noé, la Tente de l'Exode, le Temple de Salomon et celui d'Esdras : elle relève de la vérification ou de l'épreuve lorsque l'on aborde un ouvrage achevé. La vision d'Ézéchiel et celle de Jean dans son Apocalypse rendent toutes deux compte de l'invitation faite à celui qui est parvenu jusqu'au seuil de l'ouvrage ou de la Cité qui contient tous les ouvrages. Il doit en définir, avec un roseau d'or, les dimensions du pourtour et des murailles colossales offertes à ses yeux.

Est-ce là le motif d’une réflexion pour qui se voit conférer l’état de Chevalier ? C’est probable, mais elle sera antérieure à un adoubement, sans aucun rapport avec l’arithmétique, fût-elle céleste.

Les nombres sont présents au long de la progression. C’est un fait souvent dissimilé, lui aussi, sous le voile du symbole, parfois de façon paradoxale.

Les chiffres 3, 5 et 7 sont par exemple les marqueurs de repères précis, quand dans le même temps les dimensions évoquées de la Loge qui représente le Temple de Salomon sont dites, pour sa hauteur, « des coudées sans nombre ». Sa longueur est « de l’Orient à l’Occident », sa largeur « du Nord au Midi » et sa profondeur, « de la surface de la terre jusqu’au centre »…

Ce qui est alors pressenti, ou ressenti par l’impétrant, selon de nouveaux ornements ou signes distinctifs, le conduit inévitablement à mêler les doutes et les certitudes. Ce sont là les pérégrinations de l’esprit. Elles façonnent la conviction de l’engagement de celui qui, à l’image d’un chevalier au chevet du Roi pêcheur, ose enfin poser la question au passage d’un cortège jamais observé jusqu’à ce jour. Cessent alors les souffrances de celui qui gisait.

Le voile se déchire, qui séparait l’antique sacrifice du nouveau. La loi mosaïque mène au souterrain du Temple, le Tau du fils de l’homme s’étend dans les nuées.

Et l’homme – *Andros*/André – scelle par son supplice une nouvelle alliance. Sa position se superpose à la croix latine, achevant ainsi le monogramme sacré dont une lecture graphique multiplie les directions. « Vous irez sur la terre apporter la bonne nouvelle »…Combat pour la parole d’un chevalier encore inexistant.

Élaboré sous le regard de ses frères, admis à une communion de résolutions, il s’engage par ses soins et son combat associés à veiller sur la pérennité de la loi d’amour.

Au RER, à l'instar des fondations, puis des murs et enfin de la flèche du Temple de l'Homme, les grades bleus semblent déterminer l'assise, la marche et, *in fine*, le corps corrompu. Le grade vert, la purification et les grades blancs, l'apprentissage de l'être réalisé. La gestuelle du Novice est celle d'un servant connaissant la valeur de l'habit, au Chevalier le chef, le sommet s'ouvrant à l'Esprit et à la vertu sans laquelle il raisonnerait comme l'airain, s'il n'y siégeait la charité. L'œuvre extérieure est accomplie. Le bâti rassemble les éléments du plan tracé et l'horizontale porte les points de l'élévation. La leçon, une fois encore, reposait tout entière sur le tapis de loge et dans la dépouille du Maître.

Un roi se meurt, vive le Roi ! Du pressoir mystique, jaillit le sang du rachat de la multitude. La perle de sang est lumière, dont le dessin est identique à celui des langues de feu dans les représentations de l'Esprit saint.

Le Chevalier incarne la coupe qui reçoit le signe de l'alliance. Il est son propre gardien du seuil. Il ne défend pas l'entrée de la demeure mais défend à une étincelle divine d'en ressortir. Là se situe sa bataille.

Chacun de ceux qui composent l'assemblée autour du Roi défunt porte en lui – nous restons dans le symbole – une larme de son sang.

Une représentation de Godefroy de Bouillon le montre à cheval. Son casque est orné sur son cimier des instruments de supplice de son Seigneur, rappelant ainsi qu'il refusa de porter la couronne de Roi de Jérusalem où celui-ci avait porté la couronne d'épines.

Là est tout entier le Chevalier qui s'est vu conférer l'initiation royale pour ne dominer que lui-même, afin de mieux servir. Son Souverain n'est plus, comme le Temple n'est plus, car le Seigneur EST le Temple.

Être Chevalier n'est pas accéder à la lumière mais au parvis de la Cité qui la contient. Au-delà de ses portes se tiennent les êtres réels.

> Dans les êtres apparents, il ne reste nulle impression de l'action des êtres vrais ; voilà pourquoi les ténèbres ne peuvent comprendre la lumière. Si tu veux la comprendre, cette lumière, ne la compare à rien de ce que tu connais. Purifie-toi, demande, reçois, agis : toute l'œuvre est dans ces quatre temps[5].

L'Écuyer-Novice, admis à l'état de servant, dessert de fait ce qui pourrait le freiner dans sa marche.

Nous gardons en mémoire que le paradoxe est parfois la règle pour qui est reçu au RER. Ainsi le Chevalier accepte aussi la contradiction qui lui a fait promettre de porter des vertus parmi les autres hommes, mais de ne rien révéler des mystères qui l'en ont fait approcher.

Le sceau des Templiers représentait deux chevaliers sur une même monture. Il se pourrait aujourd'hui que nous en sachions deux sur la même banquette d'un train, ou de tout autre véhicule…

Le Convent de Lyon en 1778 puis celui de Wilhelmsbad avaient formellement rejeté toute hypothèse de filiation avec l'Ordre du Temple. On garda cependant une forme d'esprit dont la parentèle réside en un idéal d'élévation spirituelle. L'exigence peut paraître démesurée, mais la clarté des textes fondateurs laisse une liberté absolue de les apprécier selon l'évolution des époques.

L'engagement chevaleresque au RER porte celui qui en est l'acteur à restituer ce qu'il a acquis dans les grades maçonniques en termes de mémoire vive et de volonté de transmission.

Dante écrit dans *La Divine Comédie* (« Le Paradis », XXIX, 25-63) : « Et comme dans le verre, l'ambre ou le cristal un rayon resplendit, si libre qu'entre venir et être il n'est pas d'intervalle… »

S'il est un but pour notre Chevalier, il tient dans cette vision sans doute lointaine, quasi inaccessible et qui semble folie, quand la raison dicte que cela vaut la peine d'y croire : que les temps viennent où, par ses soins et

ceux des Frères qui l’entourent, « comme dans le verre, l’ambre ou le cristal un rayon resplendisse, si libre qu’entre venir et être il n’y ait plus d’intervalle » !

1. On avait en particulier supprimé les classes socialement humiliantes de Servant d'Armes et de Valet d'Armes mais également celle, très honorifique, de *Socius et Amicus Ordinis* (« Allié et Ami de l'Ordre »), réservée aux dignitaires maçonniques des autres Rites et à quelques personnalités civiles illustres.

2. Dans la pratique, on s'efforce cependant de ne pas avoir à faire jouer cette possibilité…

3. Souligné par nous.

4. Symbole du grade d'Apprenti dans le RER.

5. L.-C. de Saint-Martin, *L'Homme de Désir*, chap. VIII (1790).

CHAPITRE IX

La question de la grande profession

Une équivoque fondatrice

Voici ce que Willermoz écrivait en 1812 à l'un de ses correspondants :

> Celui qui reçoit le grade de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte apprend par l'instruction qui le termine, que ce grade qui est une conclusion très satisfaisante est le dernier terme du Régime, qu'il n'a rien de plus à lui demander ni à en attendre. Malgré cette déclaration, quelques-uns par ci, par là, se plaisent à penser qu'au-delà de ce grade, existent encore quelques grades ou instructions d'un ordre et d'un genre plus élevé. Mais si cette conjecture était fondée, il n'en résulterait pas moins que quelque chose qui serait au-delà, n'étant ni annoncée ni avouée, c'est-à-dire ni reconnue par les Directoires et les Régences, personne n'a le droit de le leur demander et que toute sollicitation serait inutile et déplacée.

Willermoz, alors âgé de 82 ans et qui est considéré par tous à cette époque comme un « saint homme », se livre pourtant ici à un mensonge par omission partielle. Il nous dit en substance que quand on reçoit le grade de

CBCS on n’a plus rien d’autre à attendre au sein du RER. Cela paraît clair. Néanmoins, il ajoute que, s’il y avait « quelque chose » d’autre, comme personne ne le reconnaît ou n’en parle, il est sans utilité de l’évoquer ou de poser la moindre question à ce propos.

Cela signifie-t-il qu’il y ait quelque chose ou qu’il n’y ait rien ? La formulation de Willermoz, on le voit sans peine, est extrêmement ambiguë. Et elle l’est délibérément.

Tout le problème de la Profession et de la Grande Profession repose en fait sur cette ambiguïté. Du reste, ce principe présentait une certaine ancienneté dans le vocabulaire interne de l’Ordre. Comme pour les structures, équivoques et ambivalentes, les grades de l’Ordre intérieur, dans la SOT, pouvaient déjà susciter certaines confusions.

C’est ainsi que parmi les chevaliers, on distinguait déjà deux classes : Chevalier Templier et Chevalier Profès. Mais en réalité, cela n’avait rien à voir avec ce que sera plus tard la Grande Profession du RER ; c’était une simple copie des pratiques de nombre d’ordres religieux où l’on est d’abord novice puis profès quand on a accompli ses vœux définitifs. Le Chevalier du Temple – dans la SOT – était donc Templier à titre provisoire et le Chevalier Profès l’était à titre définitif.

Naissance des Grands Profès

Lors de la réforme opérée à Lyon, en 1778, les classes de l’Ordre intérieur avaient été simplifiées, nous l’avons dit. En particulier, la distinction entre le Chevalier « ordinaire », si l’on peut ainsi s’exprimer, et le Chevalier Profès, avait été supprimée.

Toutefois, au-delà des réformes rituelles officiellement approuvées par le Convent et la rédaction des deux textes fondamentaux du Régime (le *Code maçonnique des Loges réunies et rectifiées* et le *Code général des*

règlements de l'Ordre des CBCS), une innovation bien plus considérable, mais nulle part documentée dans les *Actes* du Convent, avait été introduite : l'Ordre des Grands Profès.

Réservée à un tout petit nombre d'élus, parmi lesquels Willermoz introduisit tout d'abord son cercle rapproché, cette classe suprême fut d'emblée conçue comme le cénacle choisi où serait préservée la doctrine coën appliquée à la maçonnerie, et où se constituerait la phalange secrète qui, sans paraître en tant que telle, s'assurerait de la pérennité des principes spirituels du Régime, à tous les niveaux de l'Ordre rectifié.

En divers lieux où le RER était établi, un « Collège Métropolitain » de Grands Profès était ainsi créé. Chaque Collège comprenait trois officiers : le Président, le Dépositaire – gardien des rituels et des instructions – et le Censeur – chargé de sélectionner les candidats. Avant la Révolution, il y eut ainsi des Collèges à Lyon, Strasbourg, Chambéry, Grenoble ou Montpellier.

La réception en elle-même, telle qu'elle se pratiqua dès l'origine, n'a rien de mystérieux puisqu'on en trouve les manuscrits à la bibliothèque municipale de Lyon, dans le fonds Willermoz. Ces textes ont d'ailleurs été publiés une première fois avant la dernière guerre dans un ouvrage de Paul Vuilliaud, *Joseph de Maistre franc-maçon*[1], pour le texte de la Profession et, pour le texte de la Grande Profession, une transcription a été publiée en appendice du grand livre d'histoire du RER de Le Forestier, dans l'édition procurée par Antoine Faivre en 1970.

La cérémonie de réception était extrêmement simple : les Frères membres du Collège s'asseyaient en cercle, on disait une prière pour l'ouverture des travaux puis on introduisait dans l'assemblée le récipiendaire et on lui délivrait le long discours d'instruction[2], dont on lui demandait ensuite de prendre une copie unique qu'il ne devait jamais donner à personne d'autre. On pouvait alors fermer le Collège par une autre prière. Les thèmes du discours changeaient entre la Profession et la Grande Profession, mais la procédure d'ensemble demeurait la même.

Avant la Révolution, environ 70 personnes, en France, en Allemagne, en Italie, ont été reçues Profès et Grand Profès – quelques-uns n'ont jamais franchi la seconde étape. Malgré la modestie relative de ces effectifs, le secret impénétrable où la Grande Profession devait demeurer enclose fut éventé assez tôt…

Fonction et destin de la grande profession

Mais d'emblée la question importante fut : qui avait écrit ces textes et d'où venaient-ils ? La thèse officielle était que l'on transmettait dans l'Ordre « un extrait fidèle de cette sainte doctrine parvenue d'âge en âge par l'initiation jusqu'à nous ». Mais l'origine réelle de ces textes eux-mêmes est heureusement moins mystérieuse.

Nous avons cité précédemment le texte de Willermoz de 1812, mais dans une lettre écrite trente ans plus tôt, voici ce qu'il disait à Charles de Hesse-Cassel :

> Pour répondre sommairement aux questions que me pose votre Altesse Sérénissime, je lui confesse que je suis le seul auteur et le principal rédacteur des deux instructions secrètes de Profès et de Grand Profès qui lui ont été communiquées ainsi que des statuts, formules et prières qui y sont jointes et aussi d'une autre instruction qui les précède laquelle est communiquée sans mystère ni engagement particulier à presque tous les Chevaliers le jour même de leur vestition. Celle-ci contient des anecdotes fort connues et aussi une délibération du Convent national de Lyon. Au commencement de l'année 1767, j'eus le bonheur d'acquérir mes premières connaissances dans l'ordre dont j'ai fait mention[3] à votre Altesse Sérénissime, un an après j'entrepris un autre voyage et

> j’obtins le septième et dernier grade de cet Ordre. Celui de qui je l’ai reçu se disait être l’un des sept chefs souverains et universels de l’Ordre et approuvé souvent son savoir par des faits. En suivant ce dernier, je reçus en même temps le pouvoir de conférer les degrés inférieurs, me conformant pour cela à ce qui me fut prescrit. Cependant, je n’en fis nul usage pendant quelques années que j’employais à m’instruire et à me fortifier. Ce fut seulement en 1772 que je commençais à recevoir mon frère médecin et après, un certain nombre d’autres Frères.

Willermoz explique encore dans cette longue lettre qu’il a rédigé ces instructions en y intégrant la doctrine martinésiste. En d’autres termes, il reconnaît qu’il a créé de toutes pièces la Grande Profession et que l’objectif qu’il poursuivait ainsi était tout simplement de transmettre à un petit nombre d’élus les connaissances nécessaires pour être les gardiens secrets, les gardiens discrets, les gardiens invisibles mais bien présents de la pure doctrine rectifiée.

Les choses sont allées ainsi jusqu’à la Révolution et puis, nous l’avons vu, le Régime rectifié s’est interrompu comme toute la maçonnerie. Il n’a repris que sous le Consulat, vers 1802. Finalement, vers 1830, Willermoz étant mort depuis plusieurs années et alors qu’il avait fait de Joseph-Antoine Pont son exécuteur testamentaire et héritier spirituel, ce dernier, constatant que le RER n’était plus en activité en France, remit ses archives à la Suisse où le RER continua de vivre jusqu’au début du XX^{e} siècle, où le RER est revenu en France.

Or J.-A. Pont, qui dans l’Ordre intérieur s’appelait *A ponte alto* et avait été reçu à la Grande Profession, était en 1830 le « seul dépositaire légal du Collège métropolitain établi à Lyon » et « seul grand dignitaire de l’Ordre subsistant dudit Collège ». Pendant très longtemps on a pensé que la Grande

Profession avait donc disparu avec lui lorsqu'il mourut, en 1838, mais c'était une erreur.

En effet, on doit à Robert Amadou d'avoir publié une lettre de J.-A. Pont en date du 29 mai 1830, adressée à des Frères de Genève, dans laquelle il constitue Grand Profès par correspondance plusieurs membres des Préfectures de Genève et de Zürich, et leur confère le droit de maintenir la Grande Profession en un collège des Grands Profès de Genève. Ce qui veut dire que, tout au long du XIX^e^ siècle, il a subsisté dans le dernier endroit au monde où l'on pratiquait le RER un Collège de Grands Profès, dont par nature personne ne devait connaître l'existence et qui n'avait aucune activité ostensible.

À la fin des années 1960, bien plus d'un siècle après ces faits, diverses rumeurs couraient encore à l'occasion, en France, sur la nature exacte et surtout sur l'état de la Grande Profession, certains affirmant qu'elle avait totalement disparu, d'autres soutenant qu'elle n'avait jamais cessé d'exister. C'est alors qu'en 1969, coup de tonnerre dans un ciel serein, dans le n^o^ 391 de la célèbre revue maçonnique *Le Symbolisme*[4], on publia un article assez court signé du pseudonyme de Maharba et qui s'intitulait : « À propos du RER et de la Grande Profession ».

Ce texte inspiré, sans commentaires, plongea tout le monde dans l'incertitude : qui était Maharba ? À quel titre parlait-il ? Maharba lui-même a donné indirectement une clé puisque, dans des textes que Robert Amadou rédigea quelques années plus tard pour le *Dictionnaire de la franc-maçonnerie* dirigé par Daniel Ligou, l'auteur révèle que Maharba lui avait fraternellement confié avoir rédigé le texte de 1969 « sur ordre », ce qui veut dire que Maharba était en fait le porte-parole des Grands Profès. La caution de Robert Amadou, en l'occurrence, ne permet pas d'en douter.

Le Grand Architecte de l'Univers, dit notamment Maharba, « n'a jamais laissé s'interrompre » la Grande Profession. Et la fonction de la Grande Profession, si l'on essaye de tirer la substance du texte de Maharba, c'est la

commune aspiration de tous les membres du Régime à comprendre le RER, dessein que s'efforcent d'accomplir anonymement les Grands Profès, quelle que soit par ailleurs leur dignité ou leur absence de dignité officielle. Il faut en quelque sorte désincarner la Grande Profession. Maharba précise encore :

> La Grande Profession ne peut être confondue avec un grade maçonnique ni avec un degré chevaleresque, et surtout pas avec ces grades et ces degrés qu'elle surplombe […]. La Grande Profession enchâsse l'arcane de la Franc-Maçonnerie et y participe, quoiqu'elle ne soit point d'essence maçonnique. Ses secrets sont inexprimables, et c'est ainsi qu'elle forme, de soi, une classe secrète.

Les Grands Profès n'interviennent donc pas dans l'ordre pyramidal du Régime : ils culminent dans la pure spiritualité, sans en tirer de vaine gloire, et ne se préoccupent pas de proclamer ou d'exhiber leur qualité. La question n'est donc pas de savoir s'ils existent ou s'ils n'existent pas, s'il y en a ou s'il n'y en a pas, s'il y en a encore ou s'il n'y en a plus : ce que dit Maharba, c'est qu'il faut dépasser cet aspect purement administratif. Mais ce que l'on doit surtout souligner, c'est qu'à chaque fois qu'un Grand Profès se présente en disant qu'il l'est, on peut être sûr qu'il ne l'est pas. Il en va, sur ce point, de la Grande Profession comme de la franc-maçonnerie elle-même : les contrefaçons pullulent…

Le seul Collège dérivant des Grands Profès du XVIII^e^ siècle et dont l'existence a été attestée de façon constante est bien celui de Genève. Depuis des années, il ne se manifeste plus publiquement d'aucune manière – ce qui, naturellement, ne signifie nullement qu'il a cessé d'œuvrer. Il n'a pas été demandé à quelque « Maharba *bis* » de produire un nouveau texte en sorte que personne ne sait si ce Collège existe encore ou s'il n'existe pas et, d'ailleurs, cela n'a pas beaucoup d'importance.

On peut, à plus de deux siècles de distance, s'interroger sur l'initiative de Willermoz : était-ce une bonne idée ? Fallait-il vraiment créer une classe secrète – mais bientôt très connue –, avec tous les malentendus et parfois la jalousie ou les ambitions que cela pouvait susciter ? L'historien ne peut répondre à cette question mais il doit constater que si la Grande Profession a provoqué quelques discussions et quelques difficultés avant la Révolution, dans un tout petit milieu maçonnique, elle a du moins permis de souligner jusqu'à nos jours que sans la doctrine spirituelle qui le structure, le RER risquerait fort de perdre tout son sens.

En 2005, on a publié des extraits des carnets personnels de Jean Saunier[5], maçon rectifié d'importance, auteur dans les cinquante dernières années de nombreux articles et ouvrages estimés sur ce sujet. Or, Jean Saunier était membre du Collège des Grands Profès de Genève et il rapporte dans ses carnets des événements résumés par Serge Caillet, éditeur de ces textes précieux. On y apprend qu'au début des années 1970 des maçons rectifiés français parmi les plus éminents s'étaient engagés dans la restauration d'un Collège conforme aux usages de la Profession et de la Grande Profession, mais que leur filiation posait un problème. C'est ainsi qu'en juin 1974 ils sollicitèrent Jean Saunier à qui ils offrirent la présidence de leur Collège. Serge Caillet cite alors les carnets de Jean Saunier :

> Le 3 juillet 1974, fête de la Saint Thomas, me trouvant disposé et désireux de contribuer autant que je le pourrais, par-delà toutes les controverses auxquelles j'ai pu et pourrait être mêlé au renouveau de l'Ordre rectifié, j'ai eu connaissance des travaux d'un Collège de Profès et de Grands Profès fondé sur une régularité douteuse mais dont les membres ont su douter eux-mêmes à bon escient. C'est pourquoi j'ai estimé de mon devoir d'accepter la présidence de leur Collège ainsi qu'ils me l'ont proposée et de valider pleinement pour

autant que j’en aie reçu le pouvoir, tous les travaux des Profès et Grands Profès présents ce jour et dont les noms sont consignés dans le présent cahier à la date de ce jour, de telle manière que les uns et les autres puissent à l’avenir se prévaloir légitimement de la qualité de Profès et Grands Profès.

Et Serge Caillet de conclure :

Dieu voulant, ce Collège-là s’est maintenu depuis dans le silence qui sied à la Grande Profession depuis toujours.

L’histoire bégaye, dit-on volontiers. Elle le fait trop souvent pour le pire, nous le savons, mais aussi parfois, on le voit ici, pour le meilleur…

1. Nourry, Paris, 1926 (rééd. Milan, Archè, 1990).

2. Une trentaine de pages imprimées pour la Grande Profession…

3. C’est-à-dire l’Ordre des Élus Coëns.

4. Fondée en 1912 par Oswald Wirth, qui la dirigea jusqu’en 1938. Marius Lepage (1902-1972) fut son digne successeur.

5. Préface de son ouvrage posthume, rassemblant la plupart de ses contributions sur le RER : *Les Chevaliers aux portes du Temple. Aux origines du Rite Écossais Rectifié*, Groslay, Ivoire-Clair, 2005.

CHAPITRE X

Une doctrine spirituelle ?

Au terme provisoire d'une histoire complexe, faite de sommeils plus ou moins agités et de réveils successifs, plus ou moins maîtrisés, le RER, aujourd'hui si vivant en France – mais également si divers, du fait même de cette histoire – a-t-il trouvé, sinon son unité institutionnelle, du moins sa cohérence morale et spirituelle ? Pour le dire autrement, qu'est-ce qui peut de nos jours tout à la fois unir les maçons rectifiés et les singulariser par rapport aux Frères et aux Sœurs des autres rites ?

Il n'est d'autre voie, semble-t-il, pour tenter de répondre à cette ultime question que de revenir à l'inventaire de ses sources historiques.

Une maçonnerie pleine et entière

Plongeant ses racines dans la profondeur même de la plus ancienne tradition maçonnique française, nous l'avons vu, le RER est d'abord, au sens plein du terme, une démarche maçonnique. Il peut sembler curieux d'avoir à la dire, mais il n'est pourtant pas inutile de le répéter. Son compagnonnage historique avec la théurgie martinésiste, le manque d'information ou l'incompréhension de certains de ses membres – ou de ses détracteurs – et

plus encore, disons-le sans ambages, la mauvaise foi de ceux qui, ne supportant pas une maçonnerie qui proclame l'initiation et le travail sur soi comme le premier objectif maçonnique – mais sans doute pas le seul –, toutes ces équivoques et parfois ces malveillances ont nui à l'image du RER. La réponse n'est point dans la polémique qui ne sied ni à la maçonnerie en général, ni au RER en particulier, mais dans l'invitation au voyage…

En parcourant ses rituels – qui sont tous disponibles désormais – ou en assistant aux tenues de ses loges, on réalise assez vite l'exigence éthique et spirituelle du RER : dès son premier grade qui fait de chaque candidat un « Cherchant, un Persévérant et un Souffrant », ou encore au deuxième qui l'invite par un impérieux rituel « à se voir tel qu'il est », pour ne s'en tenir qu'à ces préliminaires. À la fin du XVIII^{e} siècle, il représentait déjà un courant maçonnique hostile à la dérive purement conviviale et festive d'une maçonnerie qui oubliait de travailler en profondeur ; au début du XX^{e}, on l'a rappelé, il fut le premier à revendiquer cette orientation, sans pour autant dénier à d'autres le droit de vivre une maçonnerie différente. Le RER a de la sorte bien gagné sa place dans le concert maçonnique : concert polyphonique et de préférence non monocorde, harmonique et si possible pas trop dissonant…

Martinès, ou « comment s'en débarrasser ? »

En deuxième lieu, la question du martinésisme revient sans désemparer : héritage ou fardeau ? Héritage, à n'en pas douter : à préserver, à défendre, à cultiver, car il s'insère dans la grande histoire de la théosophie chrétienne, mais avant tout à situer et à comprendre.

D'abord parce que le RER, riche de symboles et de rites que l'on ne voit pas ailleurs, a placé la clé de toutes ces métaphores dans la doctrine du

Traité et dans des textes qui s'en inspirent, dans la mystique – c'est-à-dire dans la méditation profonde – de la Réintégration. Que l'on se rassure à nouveau et qu'on le proclame aussi haut que nécessaire : on ne fait pas tourner les tables dans les loges du RER, et si l'on a pu opérer, ici ou là, quelque chose d'approchant, c'est le fait d'ignorants et d'irresponsables qui ont pris la proie pour l'ombre et sont passés à côté du but.

Le mot « doctrine » fait parfois peur, ou du moins il irrite. Sottement, le plus souvent, il faut bien le dire. Le mot en lui-même appartient au vocabulaire philosophique et désigne un corpus constitué et cohérent d'idées et de notions articulées ensemble pour tenter de répondre à des questions qu'on juge essentielles, pour s'efforcer de résoudre une problématique éternelle. La philosophie, depuis vingt-cinq siècles, abonde en doctrines : elles ne sont que des incitations à réfléchir, des provocations à penser, des épreuves pour nos certitudes ordinaires. Le RER fait de même : il prend le risque du doute et de la remise en cause de soi-même. Maïeutique maçonnique par excellence. Mieux vaut la doctrine que le slogan, en notre temps surtout.

« L'ordre est chrétien… »

Reste la question du christianisme. La plus brûlante semble-t-il, mais en fait la plus simple. La réponse tient en un mot : le RER est chrétien ! Au-delà des euphémismes pudibonds – « christique », « d'inspiration chrétienne », etc. –, les textes du Régime le disent nettement depuis deux siècles : « L'Ordre est chrétien », et tout est dit…

Mais alors, tout reste à faire. Et sur ce sujet, dans un pays comme le nôtre, ce n'est pas une mince affaire…

En Suisse, où il fit un long passage, le RER a dû récuser les outrances mystiques et les doctrines ésotériques mais, cette épuration effectuée, le

protestantisme helvétique a pu accueillir sans heurts une maçonnerie chrétienne. La France, transformée après environ un siècle d'absence du RER sur son sol, a posé de tout autre problème aux « néorectifiés »…

Français nés à la fin du II^e^ millénaire, nous vivons, en dépit de nous-mêmes, de notre éducation, des origines de nos familles, de nos convictions actuelles, dans un univers culturel qui a été « informé » par le catholicisme romain. Il s'expose sans équivoque dans la structure des villages, dans l'architecture des villes, dans les collections des musées nationaux et jusque dans les recoins les plus obscurs de notre droit. C'est un fait. Or, de ce fait résulte un autre fait : s'agissant du christianisme, même si nous sommes athées, ou simplement agnostiques, ou protestants convaincus, ou quoi que ce soit d'autre, nous le pensons spontanément à la manière du catholicisme !

Pour beaucoup d'hommes de nos générations, le christianisme évoque ainsi toute une histoire où le pouvoir, avec toutes ses dérives, s'est longtemps identifié à une seule et même Église. On ne regarde pas plus loin. Alors, les formules à l'emporte-pièce, qui donnent une contenance à défaut de nous permettre de réfléchir, commencent à fuser : cléricalisme, dogme, etc.

Revenons aux fondamentaux. Camille Savoire, l'un des acteurs du réveil du RER en 1910, lui qui resta au GODF alors que son confrère Ribaucourt allait devenir le premier Grand Maître de la Grande Loge régulière, Camille Savoire qui devint plus tard et fut pendant de longues années Grand Commandeur du Grand Collège des Rites, s'est expliqué « vingt ans après » sur les circonstances dans lesquelles il fut reçu à Genève au grade le plus élevé du Régime. Voici ce qu'il en disait en 1935 :

> Personnellement, j'avoue que le libre-penseur et libre croyant que j'ai toujours été n'a manifesté, en entrant au Rite Rectifié, aucune hésitation, ni éprouvé aucun scrupule lorsqu'on lui a demandé de

déclarer qu'il professait l'esprit du christianisme, surtout lorsque le Grand Prieur a ajouté : il s'agit ici de l'esprit du christianisme primitif résumé dans la maxime : Aime ton prochain comme toi-même[1].

Certains maçons rectifiés vont assurément beaucoup plus loin dans leur conception du christianisme, c'est vrai, car ils se souviennent simplement que le texte original (1783-1788) de l'engagement d'Apprenti dans le RER requiert « fidélité à la Sainte Religion Chrétienne » – et non au « plus pur esprit du christianisme » – et que le discours final du 4e grade rectifié (1809) spécifie sans équivoque : « Oui, l'Ordre est chrétien ; il doit l'être, et il ne peut admettre dans son sein que des chrétiens ou des hommes bien disposés à le devenir de bonne foi, à profiter des conseils fraternels par lesquels il peut les conduire à ce terme », ajoutant même, en des termes qui peuvent en effet choquer en notre temps : « C'est pourquoi les juifs, les mahométans, et tous ceux qui ne professent pas la religion chrétienne, ne sont point admissibles dans nos Loges. » Pour nombre de maçons rectifiés, ces mises en garde n'ont donc rien perdu de leur actualité à condition de les interpréter avec prudence.

Mais ces vues apparemment incompatibles, sources de débats maçonniques qu'il ne nous appartient pas de trancher ici, nous rappellent simplement que le pluralisme extrême et l'infinie variété des interprétations ont été, tout au long de son histoire, la marque du christianisme. Ne jetons donc pas dans le débat maçonnique un dogmatisme à rebours, dont le RER lui-même est exempt.

Une spiritualité rectifiée ?

Il est classique en France, depuis la fin du XIX^e^ siècle, d'opposer ou du moins de distinguer les sensibilités maçonniques qui se préoccupent surtout de « sujets de sociétés » et celles qui se penchent avant tout sur les « sujets de symbolisme ». Cette classification bien trop sommaire, outre qu'elle est imparfaite, car les loges et les maçons participent souvent, en des proportions diverses, de ces deux classes, apparaît nettement insuffisante quand on aborde le RER.

La maçonnerie rectifiée, pour reprendre la formule de l'un de ses spécialistes contemporains[2], s'ordonne autour de « principes et de problèmes spirituels ». Librement chrétienne – comme le sont de nos jours la plupart des chrétiens eux-mêmes, quelles que soient leurs éventuelles attaches ecclésiales –, la franc-maçonnerie du RER se déploie sous l'effet des deux principaux ressorts que nous y avons discernés : la préoccupation métaphysique, avec la question de la réconciliation et de la réintégration, d'inspiration martinésiste ; la perspective éthique du Régime, laquelle culmine dans la bienfaisance et l'idéal chevaleresque.

Si le RER n'est aucunement une religion de substitution et se trouve, à ce titre, inapte à formuler le moindre credo impératif, en revanche l'environnement historique et doctrinal qui l'a vu naître et se structurer délimite ce que l'on pourrait à bon droit appeler une « spiritualité rectifiée ». Il appartient cependant à chaque franc-maçon du Régime d'en spécifier les couleurs particulières.

Faut-il laisser ici le dernier mot à Willermoz ? Dans une lettre dont le manuscrit nous est parvenu, destinée à un candidat à une loge rectifiée – en l'occurrence celle de Willermoz lui-même –, ce dernier avait estimé pouvoir résumer en quelques lignes l'esprit du RER. Il le fit du reste en des termes qui paraîtront bien modestes et presque trop prudents à certains. L'importance du témoin ne permet cependant pas qu'on les ignore. Pour conclure, voici donc ce qu'il disait, probablement quelques années avant la Révolution :

La Maçonnerie est une école dans laquelle on éprouve graduellement l'aspirant pour en former un homme moral utile dans toutes les parties de la Société humaine où la divine Providence l'a placé, ou voudrait le placer, dans laquelle on le forme ainsi sous le voile de divers symboles, emblèmes et allégories propres à exercer son intelligence suivant sa capacité, dont l'étude est adoucie par quelques amusements de société, honnêtes et décents qui deviennent intéressants par le sel du mystère qui les accompagne. On le forme ainsi s'il ne l'était déjà, ou on le fortifie dans l'amour d'une pratique constante des devoirs religieux, moraux et sociaux, afin qu'il acquière d'habitude cette vertu aimable et douce, qui plaît partout où elle se montre avec ces caractères, mais qui ne peut mériter le nom de vertu qu'autant qu'elle est fondée sur les bases inébranlables de la religion chrétienne. […] Ainsi, pendant que le corps entier peut se rendre utile par la bienfaisance à la partie souffrante de l'humanité, chaque individu qui la compose peut y trouver aussi pour lui-même un avantage réel et inappréciable pour tout le cours de sa vie, et bien au-delà, s'il sait priser le bien que l'institut peut lui faire.

1. *Regards sur les temples de la franc-maçonnerie*, Paris, Les Éditions Initiatiques, 1935.

2. J. Tourniac, *Principes et problèmes spirituels du Rite Écossais Rectifié et de sa chevalerie templière*, Paris, Dervy, 1969. On saura toutefois marquer la distance avec le « templarisme » parfois obsessionnel de cet auteur et n'accueillir que sous bénéfice d'inventaire ses interprétations guénoniennes (Cf. à ce sujet l'excellente mise au point de J.-M. Vivenza, *René Guénon et le Régime Écossais Rectifié*, Paris, Du Simorgh, 2007).

BIBLIOGRAPHIE

Bauer A. et Dachez R., *Le Convent du sang*, Paris, Lattès, 2009.

Collectif (textes choisis et présentés par S. Caillet), *Martinès de Pasqually, le théurge de Bordeaux*, Montélimar, Signatura, 2009.

Jacques-Lefèvre N., *Louis de Saint-Martin, le philosophe inconnu (1743-1803). Un illuministe au siècle des Lumières*, Paris, Dervy, 2003.

Joly A., *Un mystique lyonnais et les secrets de la franc-maçonnerie : Jean Baptiste Willermoz (1730-1824)*, Paris, Déméter, 1986.

Le Forestier R., *La Franc-Maçonnerie templière et occultiste aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles*, Paris, Aubier-Montaigne, 1970 ; rééd. Paris, La Table d'Émeraude, 1987.

Matter M., *Saint-Martin, le philosophe inconnu*, Paris, Didier, 1862 ; rééd. Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, 1989.

Mollier P., *La Chevalerie maçonnique. Franc-maçonnerie, imaginaire chevaleresque et légende templière au siècle des Lumières*, Paris, Dervy, 2005.

Steel-Maret É., *Archives secrètes de la franc-maçonnerie*, Paris, Slatkine, 1985.

Van Rijnberk G., *Un thaumaturge au XVIII^e^ siècle, Martinès de Pasqually*, 2 vol., Paris, Alcan, 1935 ; rééd. Plan-de-la-Tour, Éditions

d’Aujourd’hui, 1980.

Vivenza J.-M., *Saint-Martin*, Puiseux, Pardès, « Qui suis-je ? », 2003.

–, *Histoire du Régime écossais rectifié des origines à nos jours*, Hyères, La Pierre Philosphale, 2017.

Von Baader F., *Les Enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, Paris, Télétès, 1989.

LIVRE VI

LES RITES MAÇONNIQUES ANGLO-SAXONS

par Alain Bauer et Roger Dachez

PREMIÈRE PARTIE

ASPECTS HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER

La querelle des anciens et des modernes

La constitution des rites et des usages fondamentaux de la franc-maçonnerie, dans l'Angleterre et l'Écosse du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, ne peut se comprendre sans la replacer dans la perspective des siècles précédents : celle de l'histoire de la maçonnerie dite « opérative », celle des chantiers médiévaux et des circonstances d'émergence d'une organisation nouvelle et très différente, la franc-maçonnerie « spéculative[1] ».

Origines de la franc-maçonnerie spéculative

Les mythes fondateurs

C'est en terre britannique que furent écrites et découvertes les sources les plus anciennes relatives aux coutumes et aux traditions des bâtisseurs, des maçons de métier : les maçons opératifs. Dès la fin du XIV^e^ siècle, on connaît au moins deux textes fondateurs, à l'origine d'une longue lignée de textes manuscrits, gravés ou imprimés, qui se succédèrent jusqu'au cœur du XVIII^e^ siècle, les *Anciens Devoirs* (*Old Charges*) : le manuscrit *Regius* (c. 1390) et le manuscrit *Cooke* (c. 1420).

Leurs auteurs, inconnus mais presque certainement des clercs, poursuivaient deux objectifs : le premier était, dans le droit-fil de leur mission pastorale, de donner à de rudes ouvriers des règles professionnelles et morales garantissant une certaine « éthique du métier » et visant à régler leurs comportements et leurs mœurs dans le monde pénible et l'environnement précaire et dangereux qui étaient les leurs : ce sont proprement les « Devoirs » ; ensuite proposer à des hommes peu instruits, en s'inspirant des auteurs antiques et des récits bibliques, une histoire légendaire, fabuleuse et mythique qui situait le métier de maçon dans un projet grandiose remontant à l'origine des temps.

C'est ainsi que l'on évoquait les deux colonnes, l'une de marbre, l'autre de briques, façonnées avant le Déluge et sur lesquelles on avait gravé tout le savoir humain afin de le préserver de l'imminente catastrophe qui devait emporter presque toute l'humanité, hormis Noé et sa famille : c'est donc à ces deux ouvrages de maçonnerie que le monde « noachique » devait de ne pas avoir perdu sa mémoire !

Plus loin dans le texte, on voyait s'élever les grands édifices de l'histoire biblique : la tour de Babel et surtout le temple de Salomon à Jérusalem. On enseignait ainsi aux jeunes apprentis des chantiers, lorsqu'ils s'apprêtaient à entrer dans le métier, qu'ils allaient s'associer à la chaîne ininterrompue de tous ceux qui, depuis les temps les plus reculés, avaient donné à l'humanité ses plus prestigieuses réalisations. Ce que les Anciens Devoirs nomment indifféremment la « maçonnerie » ou la « géométrie » – essentiellement conçue comme l'art de mesurer et d'arpenter la terre – représentait pour cette raison ce que les textes du début du XVIII^e^ siècle qui s'insèrent dans la même tradition documentaire appelleront plus brillamment « l'Art Royal ».

Lorsque au milieu du XV^e^ siècle – à l'époque même des Anciens Devoirs cités plus haut – un miniaturiste célèbre, Jean Fouquet, illustrant un ouvrage de Flavius Josèphe, les *Antiquités judaïques*, présente une scène de

construction du temple de Salomon, c'est sous l'aspect d'une cathédrale du gothique flamboyant qu'il figure ce légendaire monument ! Un humble ouvrier des chantiers du Moyen Âge pouvait à bon droit imaginer que l'édifice sacré qu'il contribuait à bâtir, dont il n'avait pas vu poser la première pierre et dont, bien souvent, il ne devait pas voir l'achèvement, était peut-être ce même Temple, encore en construction et dont les plans avaient été remis par Dieu au père de Salomon, le roi David, très longtemps auparavant.

C'est dans cette atmosphère intellectuelle, où l'histoire et le mythe se côtoyaient jusqu'à se confondre, que s'est forgée l'idéologie fondatrice de ce qui, quelques siècles plus tard, devait donner naissance à la franc-maçonnerie spéculative.

Les sources écossaises

Vers la fin du XV^e^ siècle, et plus encore au XVI^e^ avec la Réforme et les bouleversements politiques et religieux que connut l'Angleterre à cette époque, les grands chantiers ecclésiastiques disparurent peu à peu complètement alors même que les communautés monastiques, commanditaires traditionnels de nombre de ces chantiers, étaient dissoutes à la suite de la rupture avec Rome.

Le curseur de l'histoire maçonnique se déplaça, pour au moins un siècle, de l'Angleterre vers l'Écosse. Comme le rappelle l'excellent livre d'Arthur Herman, *How the Scots Invented the Modern World*, cette nation devait en effet se placer aux tous premiers rangs de la modernité.

À la fin du XVI^e^ siècle, en 1598-1599, le métier des maçons connut dans ce petit pays, très différent de l'Angleterre, une importante réorganisation administrative, sous l'égide de William Schaw (1550-1602), « maître des ouvrages du roi et surveillant général des maçons ». Les *Statuts* qu'il publia établissaient dans toute l'Écosse une structure double, sur la base d'une

répartition territoriale précise : d'un côté, les loges, gouvernant dans leur ressort la progression des ouvriers dans les deux échelons du métier – Apprenti-Entré et Compagnon du Métier (*Entered Apprentice* et *Fellowcraft*) ; de l'autre, la guilde des Maîtres bourgeois, l'Incorporation, qui fournissait l'emploi et contrôlait les relations entre les employeurs et les artisans.

La marque de reconnaissance des maçons approuvés et dont la compétence, reconnue par la loge, leur valait un droit exclusif à être employés par les Maîtres de l'Incorporation, consistait en un « secret », le *Mason Word* – le Mot du Maçon. Celui-ci était précisément délivré au cours d'une procédure très élaborée, le plus ancien rituel maçonnique connu.

En 1691, dans un ouvrage qui décrit quelques coutumes curieuses de l'Écosse, le pasteur Robert Kirk définit ainsi le Mot du Maçon : « C'est une sorte de tradition rabbinique sous forme de commentaire sur Jachin et Boaz, les deux colonnes érigées dans le temple de Salomon ; à quoi s'ajoute un certain signe secret délivré de la main à la main, par lequel ils se reconnaissent et deviennent familiers l'un avec l'autre. »

Pour la même époque, nous disposons aujourd'hui d'un ensemble de quatre textes manuscrits[2], substantiellement identiques, décrivant de façon détaillée les cérémonies secrètes, pratiquées lors des réunions de loge, et au cours desquelles on transmettait à l'Apprenti-Entré puis au Compagnon du Métier les mots et les signes de leur grade.

Les *Statuts* de Shaw prescrivaient aussi aux ouvriers de pratiquer « l'art de la mémoire ». Par cette expression un peu énigmatique, il renvoyait sans doute, en premier lieu, à la nécessité de mémoriser les « secrets » de la loge pour en assurer la pérennité. Il référait aussi probablement à cette très ancienne discipline, héritée de l'Antiquité, consistant en une technique très élaborée de mnémotechnie. Transmis au Moyen Âge et à la Renaissance, l'art de la mémoire permettait de retenir et de restituer sans effort un long discours que l'on avait préalablement « logé » dans sa mémoire en en

plaçant les différentes sections dans une « demeure idéale », imaginaire, dont les pièces, le décor, les objets symbolisaient avec les idées et les arguments divers que l'on voulait présenter dans le discours lui-même. En visualisant par la mémoire ladite demeure, on retrouvait aisément les parties successives de ce discours.

On voit donc qu'entre rituel, commentaire sur le temple de Salomon et imagination active, cette maçonnerie écossaise du XVII^e^ siècle, toujours professionnelle et donc « opérative », avait peut-être déjà ouvert le champ à une certaine forme de spéculation.

On sait en outre que pendant un siècle, quelques dizaines de notables écossais, aristocrates, officiers de la couronne ou généreux donateurs, furent admis à titre honorifique dans ces loges et en reçurent les secrets. Pour la plupart d'entre eux, toutefois, ces « maçons libres », dénommés *Gentlemen Masons*, ne remirent plus jamais les pieds dans les loges où ils n'avaient du reste rien à faire.

À la fin du XVII^e^ siècle, pourtant, allait émerger une franc-maçonnerie incontestablement non opérative – si ce n'est purement spéculative. Mais ce fut en Angleterre que ce phénomène se produisit.

La première grande loge

Les loges en Angleterre au XVII^e^ siècle

On ne connaît, pour tout le XVII^e^ siècle anglais, que de rares exemples de loges, manifestement sans lien direct ou officiel avec l'organisation professionnelle des maçons, laquelle n'existait d'ailleurs pas en Angleterre à l'échelon national – au contraire de l'Écosse. Ces loges réunissaient des personnes de statut social souvent privilégié, mais pas toujours, et elles

n’ont laissé que des traces documentaires infimes. Cette énigmatique *Masonry* anglaise du XVII^e^ siècle est attestée à Londres, en marge de la Compagnie des maçons de Londres, guilde des Maîtres Maçons de la capitale, mais sans interférence avec le fonctionnement normal de cette dernière, à Chester où une loge semble avoir existé pendant une vingtaine d’années, et encore à Warrington où une autre se réunit un jour d’octobre 1646 pour « faire maçon » Elias Ashmole (1617-1692) avant de rentrer à nouveau dans l’obscurité de l’histoire.

Nul ne connaît en fait ni l’origine, ni l’histoire, ni l’intention fondatrice qui avait présidé à la formation de ces loges. Correspondaient-elles du reste au même phénomène ? Rien n’est moins sûr. Avaient-elles de liens avec les *Gentlemen Masons* écossais ? Cette forte hypothèse n’est encore qu’intuition, mais l’itinéraire de Robert Moray, officier écossais du génie, architecte, réfugié en France, agent secret, puis président de la Royal Society, le plus ancien *Gentleman Mason* dont l’histoire ait retenu le nom, permet d’y accorder de l’intérêt. On sait seulement qu’au cœur de leur rituel – dont on ignore le détail – se trouvait encore la lecture des Anciens Devoirs, dont le texte avait été modifié pour parler à des hommes, souvent assez instruits, qui n’avaient plus pour destin de travailler de leurs mains sur des chantiers matériels.

Toujours est-il que le 24 juin 1717, dans une taverne du quartier Saint-Paul à Londres, à l’enseigne de *L’Oie et le Gril*, quatre loges s’assemblèrent pour former entre elles une Grande Loge et élire à leur tête, pour l’année à venir, un Grand Maître, Antony Sayer (1672-1742), un homme d’assez modeste condition, sans doute un commerçant. C’était là deux innovations considérables et sans antécédent connu.

Ces quatre loges, portant le nom de la taverne où se tenaient leurs réunions (L’Oie et le Gril, La Couronne, Le Pommier, Le Gobelet et les Raisins), comptaient surtout dans leurs rangs des artisans, de petits

boutiquiers et peut-être déjà quelques simples bourgeois. On ignore leur ancienneté : elles sont dites de « temps immémorial » (*time immemorial*)…

La Grande Loge de Londres et de Westminster – car tel fut son premier titre – avait sans doute été fondée dans le seul but de réunir les forces plutôt modestes, et peut-être déjà déclinantes, de quelques loges aux effectifs peu nombreux, aux moyens limités, et dont l'objet essentiel semble avoir été l'entraide et le soutien mutuel de leurs membres, à l'exemple des confréries répandues en Europe depuis des siècles. Leur ambition affichée dès le début, en formant une « Grande Loge », était de trouver des personnes de la meilleure société, nobles et hauts aristocrates, pour les patronner. De cette évolution sociologique allait naître en quelques décennies la Grande Loge d'Angleterre, mais il allait aussi en résulter une profonde mutation intellectuelle, organisationnelle et rituelle.

Désaguliers, Anderson et les autres

En 1719, deux ans après sa fondation discrète, la Grande Loge de Londres plaçait à sa tête le Révérend Jean-Théophile Désaguliers (1683-1744), issu d'une famille protestante de La Rochelle ayant quitté la France à la Révocation de l'édit de Nantes, lui-même très lié à Newton et connu comme conférencier scientifique, curateur aux expériences de la Royal Society et proche de la famille royale. En quelques mois, un nombre impressionnant de membres de la haute société londonienne et de l'élite intellectuelle anglaise vont faire irruption dans les loges. En 1721, après un intermède sans doute soigneusement préparé, le duc de Montagu, l'un des hommes les plus en vue du pays – et l'un des plus riches – devenait à son tour Grand Maître, inaugurant une lignée de Grands Maîtres de haute noblesse qui ne s'est pas interrompue à ce jour.

Cette véritable invasion de la Grande Loge par des personnes issues des cercles les plus brillants ne fut sans doute pas sans lien avec la situation

politique de l'Angleterre à la même époque : l'échec du soulèvement jacobite de 1715 avait définitivement libéré l'horizon et laissait augurer l'établissement définitif de la dynastie de Hanovre dont les représentants les plus éminents se faisaient à présent francs-maçons. L'intermède tragicomique, en 1722-1723, de la grande maîtrise houleuse du duc de Wharton (1698-1731), un aristocrate débauché, velléitaire et provocateur, partisan ambigu des Stuart, le montre bien. Répondant au désir général de paix civile et religieuse qui se faisait alors sentir dans tout le pays, la « nouvelle » franc-maçonnerie donnait des gages de loyauté à l'égard du régime et fournissait aussi un lieu où les élites du nouveau pouvoir pouvaient côtoyer les membres plus modestes venus du « pays réel », les premiers apportant largement à la caisse de solidarité de la Grande Loge (« Committee of Charity », créée en 1724) les subsides et les secours destinés aux seconds.

Dès 1720, on avait formé le projet de donner à la Grande Loge une structure plus institutionnelle, et notamment des *Constitutions* et des règlements. On choisit surtout de le faire en s'appuyant sur l'immémoriale tradition des Anciens Devoirs, refondus « selon une nouvelle et meilleure méthode » : la Grande Loge, institution pourtant entièrement nouvelle, y apparaîtrait comme l'héritière légitime d'un lointain passé. Cette préoccupation ressurgira une trentaine d'années plus tard quand un corps maçonnique rival prétendra lui contester la primauté d'origine. Pour l'heure, le pasteur presbytérien écossais vivant à Londres James Anderson (1680-1739) fut chargé de la rédaction des nouvelles lois maçonniques : *Les Constitutions des francs-maçons, contenant l'histoire, les devoirs et les règlements de cette très ancienne et très respectable Fraternité, pour l'usage des loges*, que l'histoire a retenu sous le nom de « *Constitutions* d'Anderson ». L'ouvrage achevé fut aussitôt publié après avoir reçu en 1723 l'approbation de la Grande Loge. La même année, cette dernière prit l'habitude de réunir son équipe dirigeante plusieurs fois par an, tandis

que le nombre des loges qu'elle ralliait ou créait sous son égide augmentait chaque jour.

En 1725, trois francs-maçons jacobites, un Anglais, Derwentwater, un Écossais, Mac Lean, et un Irlandais, O'Heguerty, contraints à l'exil, établirent à Paris la première loge maçonnique en France. C'est pourtant cette greffe « sauvage » qui allait répandre la maçonnerie sur le continent tout en assurant la prééminence internationale de la jeune Grande Loge d'Angleterre. Dès 1734, Désaguliers viendra en personne installer l'une des loges de Paris. En 1735, le tableau de la Grande Loge d'Angleterre comptera déjà 129 loges à son effectif, dont quelques-unes hors du Royaume-Uni.

Avec l'Église d'Angleterre, où elle recrutait ses chapelains, et la famille royale qui lui fournissait à l'occasion ses Grands Maîtres, la Grande Loge allait représenter pendant les deux ou trois siècles suivants l'un des « trois grands piliers » de la société britannique.

La crise des années 1740 et la question irlandaise

Pourtant, à la fin des années 1730, cette *success story* comportait déjà quelques ombres. En 1730 même, la Grande Loge avait dû affronter sa première grande épreuve.

Au mois d'octobre de cette année-là, Londres fut inondée par une divulgation qui connut un formidable succès de curiosité et de scandale : un certain Samuel Prichard, dont on ne sait à peu près rien, publia un pamphlet intitulé *Masonry Dissected* (*La Maçonnerie disséquée*), révélant au public l'intégralité des secrets, signes, mots, symboles et usages des loges maçonniques. Après les rituels écossais de la fin du siècle précédent – qui n'avaient pas été rendus publics –, c'est pour l'historien le premier document significatif qui rende compte, de façon assez précise et sans doute fidèle, des pratiques maçonniques anglaises au début du XVIII^{e} siècle.

L’information la plus remarquable concerne l’apparition d’un troisième grade distinct, ou grade de Maître, ce que le système écossais ne connaissait pas, la qualité de « Maître » étant dans ce pays un statut civil, celui des employeurs établis comme bourgeois de la ville, et non un grade conféré par la loge, laquelle n’en connaissait alors que deux.

La diffusion des secrets maçonniques mit la Grande Loge en émoi (même si ce n’était pas la première fois, puisque en 1723 déjà, à deux reprises, des journaux populaires avaient diffusé des versions contradictoires et partielles des premiers rituels et qu’une autre, sans nouveauté, avait eu lieu peu auparavant), et cela la conduisit à prendre des mesures de protection pour déjouer les imposteurs et se prémunir contre toute intrusion frauduleuse de leur part dans les loges. Ces décisions devaient aussi alimenter le conflit qui allait s’élever, à partir de 1751, avec la deuxième Grande Loge dont nous évoquerons plus loin les circonstances d’apparition.

L’émotion finit par s’apaiser et les choses reprirent un cours normal. Toutefois, au tournant des années 1740, la Grande Loge connut indiscutablement une baisse de régime. Non seulement le nombre des loges cessa de s’accroître, mais plusieurs dizaines d’entre elles s’interrompirent ou disparurent. Les Grands Maîtres qui se succédèrent, souvent jeunes et éloignés de Londres par leurs charges, négligèrent d’assister aux réunions. Ces réunions elles-mêmes s’espacèrent et un certain mécontentement se fit entendre dans les loges. Les Grands Secrétaires, responsables des questions administratives, se montrèrent tout aussi incompétents, aggravant le malaise général. Curieusement, après un départ fulgurant, la maçonnerie anglaise semblait en panne. Les élites scientifiques qui avaient formé son épine dorsale et le fer de lance de sa rapide progression dans les années 1720 paraissaient également la déserter en partie.

Horace Walpole, franc-maçon notoire, écrivait ainsi en 1743 : « La réputation des francs-maçons est aujourd’hui si faible en Angleterre […]

que seule une persécution pourrait à présent leur redonner une certaine vogue. »

Désaguliers lui-même devait mourir en 1744 : tout un symbole. Vers la fin de la décennie 1740, enfin, un nouveau problème se présenta : il concernait les Frères irlandais.

Les origines de la franc-maçonnerie irlandaise sont assez mystérieuses. On sait seulement qu'en 1688, une activité maçonnique existait à Dublin au sein du Trinity College, mais on ignore en quoi elle consistait au juste et d'où elle procédait. Il est probable que des colons anglo-irlandais ayant fait souche dans le pays l'avaient apportée avec eux (n'oublions pas que ce collège avait été établi à la fin du XVI^e^ siècle pour les jeunes protestants anglo-saxons dans un pays à majorité celte et catholique). Il reste qu'on ne sait rien d'autre avant juin 1725, lorsque apparaît la Grande Loge d'Irlande qui semble alors avoir existé depuis déjà un certain temps. Le compte rendu de sa procession publique fut même publié dans le *Dublin Weekly Journal*. Avant cette date, le seul événement notable – et pittoresque – avait été, vers 1710, l'initiation imprévue d'une jeune fille, Elizabeth St Leger, à qui son père et ses frères, tous francs-maçons, avaient jugé préférable de faire prêter le serment des maçons après avoir découvert qu'elle avait indûment assisté à une initiation. Ce fut ainsi la première franc-maçonne de l'histoire – et pendant très longtemps, la seule !

Le pauvre peuple d'Irlande, soumis à l'ennemi anglais et exploité, connut jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle encore des famines périodiques qui contraignaient ses enfants à l'exil, principalement vers l'Angleterre. Au cours des années 1740, un certain nombre d'entre eux, francs-maçons en Irlande, souvent d'un milieu modeste, à l'image des premiers francs-maçons de Londres, se retrouvèrent dans la capitale anglaise pour y trouver les moyens d'y vivre. Furent-ils en butte à l'hostilité de leurs Frères anglais, peu soucieux de porter assistance à des Irlandais ? Firent-ils cause commune avec des francs-maçons britanniques en conflit avec la Grande

Loge dont ils déploraient depuis des années l'incurie ? À en croire leur chef de file et principal animateur pendant de longues années, Laurence Dermott (1720-1791), lui-même initié à Dublin en 1741, ils découvrirent surtout que le rituel, les symboles, les pratiques et même l'esprit des loges de Londres différaient très profondément de tout ce qui caractérisait la maçonnerie irlandaise à laquelle ils étaient profondément attachés.

Refusant d'admettre ce qu'ils interprétèrent immédiatement comme des « innovations anglaises », ils conçurent et mirent en œuvre un projet audacieux : créer en Angleterre une nouvelle Grande Loge.

La rupture de l'unité maçonnique anglaise

La Grande Loge des Anciens

Le 17 juillet 1751, six loges composées de francs-maçons irlandais se réunirent en une Assemblée générale à la taverne de la *Tête de Turc* (*Turks Head*), dans Greek Street, Soho, et fondèrent un « Grand Comité » – la dénomination officielle de « Grande Loge » ne fut adoptée qu'en 1753, lors de l'élection et de l'Installation de leur premier Grand Maître.

Contrairement à l'opinion qui a longtemps prévalu, rien ne permet de penser que les Frères de ces loges étaient des démissionnaires ou des scissionnistes de la première Grande Loge. Ces loges reçurent du reste leurs patentes de constitution le même jour et leurs membres, surtout des artisans itinérants et impécunieux, furent nombreux à ne faire qu'y passer : sur les 173 Frères enregistrés en juillet 1751, plus de 100 seront exclus ou repartiront en Irlande, et environ un tiers d'entre eux le sera dans les trois années qui suivirent. Les cinq loges fondatrices elles-mêmes disparurent toutes entre 1754 et 1769. Si l'on considère que vers 1753, cette Grande

Loge comptait pourtant déjà une trentaine de loges, il est clair qu'elle avait fait souche parmi les Anglais, peut-être aussi rallié des loges jusque-là indépendantes – mais rien n'autorise à l'affirmer – et que l'élément irlandais y devint rapidement minoritaire. Quelles qu'aient pu être les causes et les circonstances de sa fondation, il s'agissait donc bel et bien, désormais, d'une nouvelle Grande Loge anglaise.

Dans un compte rendu de décembre 1752, il est dit que ce nouveau corps avait pour ambition « de faire revivre l'Ancien Métier selon les vrais principes maçonniques ». Dès l'assemblée fondatrice de 1751, il s'était d'ailleurs qualifié de « Très Ancienne et Honorable Société des Maçons Francs et Acceptés » (*Most Ancient and Honorable Society of Free and Accepted Masons*). Les expressions « Ancient Masons », « Ancient Craft » ou « Ancient Masonry » reviendront très souvent dans les registres, et la nouvelle obédience restera surtout connue comme la « Grande Loge d'Angleterre selon les Anciennes Instructions » (*Grande Lodge of England according to the Old Institutions*), ou Grande Loge des Anciens (*Grande Loge of the Ancients*).

C'est ensuite et par dérision, dans le cadre d'une querelle qui durera à peu près soixante ans et ne sera pas toujours d'un niveau très élevé quant aux arguments produits et au vocabulaire utilisé, que les « Anciens Maçons » qualifieront leurs Frères ennemis de la première Grande Loge de « Maçons modernes », et leur Grande Loge de « Grande Loge des Modernes ». Il va de soi que celle-ci refusera toujours avec hauteur une telle dénomination.

On doit donc retenir deux points : le premier est que la Grande Loge d'apparition la plus récente revendiquera – mais sur quel fondement ? – d'être la plus ancienne, tandis que celle qui est incontestablement la plus ancienne, fondée environ trente-cinq ans plus tôt, se verra qualifiée de « Moderne » ; le second point est que, tout au long de la querelle qui opposera les deux Grandes Loges, l'un des enjeux majeurs sera plus

précisément l'« ancienneté » présumée d'un certain nombre d'usages et de rites maçonniques, chacun des deux protagonistes s'efforçant d'établir qu'il n'y avait jamais porté atteinte et les conservait intacts depuis des « temps immémoriaux ». C'est sur une certaine définition de cette « ancienneté » que se fera, au début du XIX^{e} siècle, après de longues discussions et quelques compromis, l'union finale des deux obédiences.

Laurence Dermott et la progression des Ancients

Né à Dublin en 1720, peintre en bâtiment puis marchand et courtier en vins et spiritueux, Dermott, venu d'un milieu simple, fut cependant, selon le grand historien maçonnique anglais Robert F. Gould, « le franc-maçon le plus remarquable qui ait jamais existé ». Il est en effet assez probable que, sans sa personnalité hors du commun, le sort de la Grande Loge des Anciens eût été différent et le destin de la franc-maçonnerie anglaise peut-être tout autre : son exemple montre combien, au-delà des grandes forces économiques, sociales ou intellectuelles qui la façonnent, l'histoire passe aussi et parfois avant tout par les hommes qui la font…

Initié dans la loge n^{o} 26, à Dublin, Vénérable Maître puis, dès 1746, Compagnon de l'Arc Royal – grade suprême de la maçonnerie irlandaise en ce temps-là, auquel Dermott restera toujours très profondément attaché, il vint apparemment en Angleterre en 1748. Là, il dira avoir été admis dans une loge des Modernes. Il ne figura pas parmi les fondateurs de la Grande Loge des Anciens qu'il ne rejoignit que le 1er février 1752 en s'affiliant d'abord à la loge n^{o} 10. Mais, dès le 5 février, la Grande Loge le choisit et l'installe en qualité de Grand Secrétaire. Réputé pour son caractère entier, intransigeant, voire cassant, il allait pourtant dominer la vie de sa Grande Loge et assurer son développement, menant des années durant un âpre combat contre les Modernes. En 1771, après vingt ans de service, Dermott

deviendra Député Grand Maître jusqu'en 1777, puis de nouveau entre 1783 et 1787.

En décembre 1787, alors qu'il se retire de toute fonction maçonnique, la Grande Loge lui adresse solennellement ses remerciements pour « 47 années consacrées avec zèle et succès au service de la maçonnerie ». Il mourut en juin 1791, à l'âge de 71 ans, sans avoir vu l'union des deux Grandes Loges que les Anciens devaient aborder, grâce à lui, vingt-deux ans plus tard, en position plus que favorable.

Au-delà de ses talents d'administrateur, unanimement reconnus par ses amis, Dermott se fit remarquer comme un ardent polémiste, sans faiblesse à l'égard des Modernes qui furent constamment l'objet de sa vindicte. Mais son grand œuvre demeure incontestablement *Ahiman Rezon*, l'ouvrage fondamental de la Grande Loge des Anciens, l'équivalent, pour eux, de ce qu'avait été pour les Modernes *Le Livre des Constitutions du Métier* d'Anderson.

Si le titre de l'ouvrage, formulé dans une sorte d'hébreu de cuisine, est d'une signification discutée, en revanche son contenu est riche et parfaitement clair. Sa première édition, publiée en 1756, est largement inspirée du *Livre des Constitutions* de Spratt, réalisé en 1730 à Dublin pour la jeune Grande Loge d'Irlande. Mais ce dernier ouvrage n'était lui-même qu'une adaptation assez servile des *Constitutions* d'Anderson, dont Dermott avait cependant retranché la partie purement historique : *Ahiman Rezon* n'en est que plus maniable, d'un format réduit de 128 pages tenant aisément dans la poche.

La seule incursion du texte dans les questions historiques est au demeurant l'occasion d'une manipulation dont les conséquences furent durables. Dermott affirme en effet que les membres de la Grande Loge des Anciens « sont appelés Maçons d'York, car la première Grande Loge d'Angleterre fut assemblée à York en 926 par le prince Edwin ». Malheureusement, il s'agit ici d'une pure légende, habilement exploitée. Si

un corps maçonnique dénommé « Grande Loge de toute l'Angleterre à York » (*Grand Lodge of All England at York*) a en effet revendiqué une grande ancienneté pour s'opposer à la Grande Loge d'Angleterre de Londres, entre 1725 et 1740, puis de nouveau à partir de 1761, accordant même des patentes à 14 loges, dans le Yorkshire, le Lancashire et le Cheshire, pour disparaître ensuite dans la dernière décennie du XVIII^e^ siècle, il n'en demeure pas moins que cette Grande Loge « régionale », revendiquant surtout un particularisme local, est sans aucun lien connu avec la Grande Loge des Anciens née à Londres à l'initiative de maçons irlandais. Mais en se rattachant, comme l'évanescente Grande Loge d'York, à de très anciennes légendes, Dermott avait l'intention de détourner au profit de sa propre Grande Loge le scénario de l'« ancienneté » déjà mis en œuvre vingt ans plus tôt – mais sans succès ! – par les maçons du Yorkshire, récalcitrants face à l'autorité londonienne. Et ce, d'autant plus facilement que ladite « Grande Loge à York » était alors en sommeil…

Ce n'est toutefois que dans la deuxième édition de 1764 que Dermott commença ses attaques sévères contre les Modernes. S'il montre d'abord une attitude conciliante en formant le vœu qu'il puisse vivre assez longtemps « pour voir une conformité de pratiques et une unité universelle entre tous les dignes maçons des différentes tendances [*denominations*], il poursuit en se moquant ouvertement des Modernes qui, ignorant selon lui la signification des deux initiales J et B, empruntées aux noms des colonnes du temple de Salomon (Jachin et Boaz), y auraient plutôt vu, d'après Dermott, les initiales de deux variétés de rhum : celui de la Barbade et celui de Jamaïque…

Enfin, en 1778, la troisième édition de *Ahiman Rezon* multipliera encore les sarcasmes d'un goût parfois discutable mais aussi les reproches à l'encontre des Modernes, accusés d'avoir transgressé la plupart des règles reconnues de l'« Ancienne Maçonnerie ».

À cette époque, au plus fort de la bataille et au milieu du gué, une trentaine d'années après la création d'une Grande Loge rivale, une trentaine d'années avant la réunion des deux obédiences, l'acte d'accusation était au complet. Il faut en examiner brièvement la teneur.

Similitudes et divergences idéologiques et rituelles

On a vu que des justifications sociales ou liées à l'origine géographique ont pu sans doute ou être la cause immédiate de la création d'une nouvelle Grande Loge – dite des Anciens – en 1751 ou faciliter cette fondation. On ne peut cependant admettre que ce fussent les seules raisons de cette initiative.

En premier parce que, s'agissant du niveau social, si la mise en place d'un fonds de charité a été une préoccupation immédiate des Anciens, il faut rappeler qu'une telle institution existait depuis longtemps chez les Modernes, nous l'avons dit. Ces derniers comptaient également dans leurs rangs des maçons nécessiteux – et pas seulement des aristocrates tenant les postes honorifiques de la première Grande Loge. Quant aux Anciens, ils ont recherché avec insistance et ont fini par trouver, eux aussi, leurs Grands Maîtres nobles.

Ensuite parce que, très rapidement, le recrutement n'a plus été exclusivement irlandais, loin de là : la Grande Loge des Anciens a été « naturalisée » anglaise en quelques années à peine. Il faut donc chercher ailleurs l'explication d'une querelle qui a duré soixante ans.

Or, dès l'origine, et Dermott s'en est souvent fait l'écho, les Anciens ont reproché aux Modernes d'avoir modifié les usages immémoriaux de la maçonnerie. C'est donc sur des questions symboliques et rituelles que s'est finalement joué l'essentiel de leur opposition.

Parmi ces reproches, certains sont douteux ou n'ont pas reçu de confirmation véritable. Par exemple : les Modernes auraient abandonné les

prières, abrégé les cérémonies, cessé de faire la lecture des instructions symboliques des différents grades et négligé les traditionnelles fêtes de Saint-Jean (Saint-Jean-l'Évangéliste en hiver, Saint-Jean-Baptiste en été). En réalité, rien ne permet d'affirmer que ce fut vraiment le cas, c'est parfois même assurément faux et, de plus, ces reproches paraissent dans l'ensemble assez bénins. Ils traduisent tout au plus un état d'esprit apparemment plus religieux chez les Anciens. À l'origine peut-être, étant donné la culture des Irlandais et le grand nombre de catholiques parmi eux, mais dix ou vingt ans plus tard, la plupart des Frères de la Grande Loge des Anciens étaient des Anglais majoritairement de l'Église établie, tout comme ceux de la Grande Loge rivale. Ces distinctions avaient-elles encore un sens ?

Dans d'autres cas, les différences qui sont pointées ont une réalité : les Modernes ignoraient les Diacres comme Officiers de loge assistant les Surveillants, ne pratiquaient pas habituellement la cérémonie secrète d'Installation du Vénérable Maître et utilisaient un mot légèrement différent pour le grade de Maître. Sur ces points, toutefois, les pratiques ont varié : certaines loges des Modernes avaient des Diacres et, s'agissant de l'Installation, rien ne permet de dire qu'elle était réellement « ancienne » et que les Modernes l'avaient « laissée tomber en désuétude ». Il se peut tout aussi bien que les Anciens l'aient « inventée » : on ne trouve aucune trace documentaire de son rituel avant 1760 et, en 1756, la Grande Loge des Anciens elle-même se plaignait du fait que plusieurs de ses loges étaient incapables de la pratiquer. Beaucoup plus sérieux est le reproche fait aux Modernes de ne pas considérer comme « quatrième grade » obligatoire de la maçonnerie celui de l'Arc Royal, tenu en très haute estime par les Irlandais chez qui il apparut pour la première fois. Pourtant, dès 1766, un Suprême Grand Chapitre sera constitué par les Modernes pour pratiquer ce grade en dehors de leur Grande Loge qui l'ignorait officiellement. Hormis ce détail de rattachement administratif, ce que Dermott considérait comme « la racine, le cœur et la moelle de la franc-maçonnerie » était finalement

connu et pratiqué dans les deux camps au moins cinquante ans avant l'Union.

Enfin, certaines différences sont à la fois très importantes et d'origine inconnue : d'abord la disposition des Surveillants et des chandeliers ainsi que du tableau de Loge, ensuite et surtout l'ordre des mots J et B des deux premiers grades.

Ce dernier point est celui qui, tout au long du XVIII^e^ siècle, a donné lieu aux affrontements les plus violents. On doit ici insister sur ses sources.

Les Anciens attribuaient le mot en B aux Apprentis et celui en J aux Compagnons. Les Modernes pratiquaient l'ordre inverse. Dermott reviendra souvent sur cette différence pour en faire la marque la plus criante de l'ignorance des Modernes.

Ce n'est toutefois pas avant 1775 qu'un auteur maçonnique promis à une immense notoriété en Angleterre et qui devait y exercer une considérable influence, William Preston – sur lequel nous reviendrons –, affirma la thèse d'une inversion délibérée de l'« ordre ancien » – ou réputé tel – par les Modernes, à une date incertaine entre 1730 et 1739, peut-être à la suite des fâcheuses révélations de Prichard qui avait mis à la disposition de tous les secrets de la maçonnerie : en changeant l'ordre des deux premiers mots, on aurait pu dépister les fraudeurs.

On se rappellera pour l'anecdote la première mission réussie du contre-espionnage maçonnique ayant voulu contrecarrer la diffusion dans le *Post Boy* puis le *Flying Post*, dès 1723, des premières pages du rituel de l'époque.

S'il demeure certain que les deux Grandes Loges pratiquaient une répartition différente des deux mots J et B entre les deux premiers grades, rien ne permet d'affirmer que l'« ordre des Anciens » était l'« ordre ancien » – on voit à nouveau la profonde ambiguïté de cet adjectif – originellement unique, et que l'autre n'était que son inversion « moderne ».

En résumé, on peut dire que la querelle qui a traversé toute l'histoire maçonnique anglaise au XVIII^e^ siècle est profondément équivoque.

Premièrement parce que, si ses origines sont peut-être liées à des disparités sociales, nationales ou religieuses, l'idée d'une Grande Loge des Anciens d'esprit très religieux, constamment opposée à une Grande Loge des Modernes déchristianisée, voire « laïque » avant l'heure, est parfaitement indéfendable au vu des données les plus élémentaires de la documentation et résulte surtout d'une reconstruction *a posteriori* dont les intentions ne sont pas toujours liées à un pur souci d'érudition.

Ensuite parce que la violence des diatribes, sans doute en partie due à la forte personnalité de Dermott, paraît finalement démesurée par rapport aux enjeux, même si des différences symboliques et rituelles ont réellement existé entre les deux obédiences.

Finalement, le principal enseignement de cette lutte fratricide de quelques décennies est que toute la tradition maçonnique postérieure, jusqu'à nos jours, se structure et s'interprète à partir de deux modèles initiaux, deux systèmes fondateurs : celui des Anciens et celui des Modernes. Leurs différences essentielles peuvent se visualiser dans deux schémas montrant les traits distinctifs de la loge dans chacun des deux systèmes :

Fig. 1. **– Le système symbolique de la loge des Modernes**

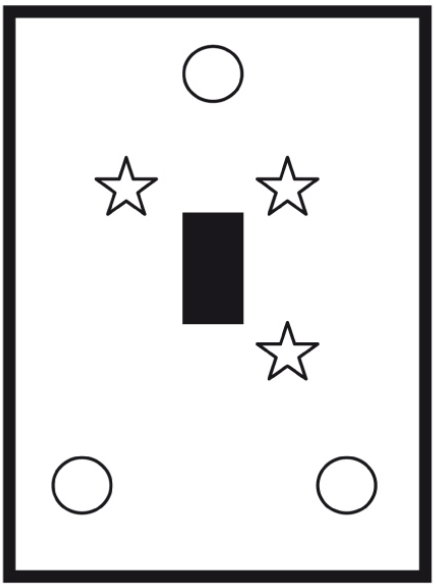

Dans le système des Modernes, les Surveillants sont à l’ouest : J est le mot de l’Apprenti au nord, où se tient le 1er Surveillant, et B celui du Compagnon au sud où se place le 2e Surveillant ; l’espace central de la loge reçoit un tableau du grade encadré par trois grands chandeliers, figurant le Soleil, la Lune et le Maître de la Loge, respectivement au sud-ouest, au nord-est et au sud-est.

Fig. 2. **– Le système symbolique de la loge des Anciens**

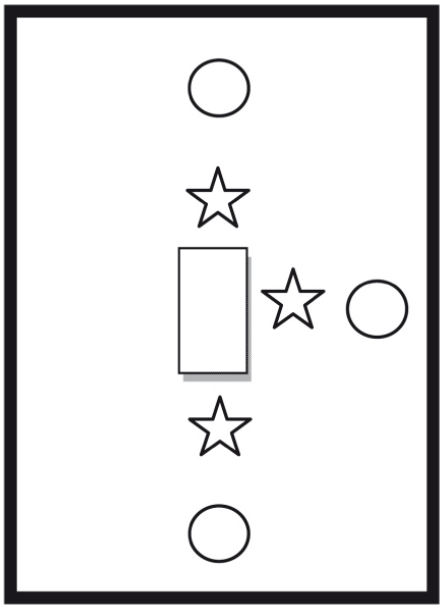

Dans le système des Anciens, un 1er Surveillant est plein ouest, tandis que le 2e Surveillant est au midi ; trois chandeliers sont disposés en regard des trois principaux Officiers de la loge, autour d'un autel sur lequel repose la Bible, instrument du serment (il n'y a pas de tableau de loge).

En quelques années pourtant, dans la première décennie du XIXe siècle, les deux systèmes allaient fusionner pour donner naissance à la plus grande puissance maçonnique du monde.

1. Pour de plus amples développements sur cette période, voir *supra*, livre I, « Histoire de la franc-maçonnerie française » (chap. I, « Les origines britanniques »), et A. Bauer, *Aux origines de la franc-maçonnerie. Isaac Newton et les newtoniens*, Paris, Dervy, 2003 ; R. Dachez, *L'Invention de la franc-maçonnerie. Des opératifs aux spéculatifs*, Paris, Véga, 2008.

2. Ms des Archives d'Édimbourg (1696), ms Chetwode Crawley (c. 1700), ms Airlie (1705), ms Kevan (c. 1714).

CHAPITRE II

La grande loge unie d'Angleterre et le rituel de l'Union

L'évolution des pratiques et des esprits dans le dernier tiers du XVII^e siècle

Remakings *et* Traditioners *: l'évolution des pratiques chez les Modernes*

Tout au long de la querelle, les Grandes Loges rivales n'ont pas hésité à pratiquer le débauchage et à recruter chez leurs adversaires. Une règle longtemps suivie, pendant le XVIII^e siècle, aussi bien par les Anciens que par les Modernes, fut en pareil cas le *remaking*. En d'autres termes, on réinitiait entièrement un Frère qui passait d'un camp à l'autre. En plusieurs décennies, les mouvements se firent allègrement dans les deux sens.

Observons à ce propos que la notion de « régularité », qui commence à apparaître dans le vocabulaire maçonnique anglais à cette époque, n'implique alors aucune différence « idéologique » – pour autant qu'il y en ait eu entre les deux groupes. La question était purement administrative : à quelle autorité faisait-on allégeance et surtout à qui payait-on les

capitations ? Ce dernier point a pu justifier à lui seul certaines défections – ou certaines « conversions » –, car les Anciens étaient réputés « coûter » moins cher.

À la faveur de ces transferts – qui aboutissaient parfois à un retour dans l'obédience d'origine ! –, une meilleure connaissance des « autres » fut peu à peu acquise, au sein de chaque Grande Loge. Les atouts de chacune d'entre elles étaient différents : la Grande Loge des Modernes avait incontestablement davantage de puissance, un plus grand nombre de loges et, du moins à partir des années 1760, des Grands Maîtres brillants et très en vue, à nouveau décidés à promouvoir leur obédience ; par contraste, la Grande Loge des Anciens semblait moins prestigieuse, mais elle avait très habilement communiqué sur son « ancienneté », sur l'archaïsme prétendu de ses usages – un véritable attrait en un temps où l'admiration du passé rendait préférable tout ce qui se perdait dans la nuit des temps.

En 1760 et 1762 parurent deux divulgations imprimées : la première, *Les Trois Coups distincts* (*The Three Distinct Knocks*), exposait le rituel des Anciens, tandis que la seconde, *Jachin & Boaz*, présentait avec force détails celui des Modernes. Si l'on peut en partie douter de l'exactitude de cette dernière divulgation, on peut voir néanmoins que sur bien des points les deux rituels se ressemblaient beaucoup.

À partir de cette époque, on identifie du reste, chez les Modernes, un courant que les historiens de la maçonnerie ont appelé les *Traditioners* : les « traditionalistes ». Ce mouvement, plus sensible dans les provinces qu'à Londres même, concernait des loges de type « Moderne » qui adoptaient tout ou partie du rituel et des coutumes des Anciens tout en restant affiliées à la première Grande Loge – ce qui en dit long, au passage, sur le pouvoir de contrôle des loges par les organismes centraux de la maçonnerie en ce temps-là. On vit ainsi, en divers endroits, des loges des deux factions rivales se visiter régulièrement et les Frères des deux camps être reçus fraternellement des deux côtés. On mesure ce qu'un tel phénomène pouvait

signifier pour l'avenir : si une unification devait un jour s'opérer – et Dermott lui-même y songeait dès les années 1760 –, elle se ferait essentiellement sur la base du système des Anciens.

D'autres facteurs allaient du reste y contribuer.

De Preston à Hutchinson : les pères fondateurs de la pensée maçonnique anglaise

Dans le dernier quart du XVIII^e^ siècle, la franc-maçonnerie anglaise se dota d'un corpus d'interprétation « symbolique » des rites maçonniques. Peu portés, jusque-là, à l'exégèse ésotérique, et concevant surtout la franc-maçonnerie comme une *friendly society* principalement consacrée à l'entraide fraternelle et à la joyeuse amitié – le décorum des loges étant essentiellement appréhendé comme un cadre identitaire –, les francs-maçons anglais suivirent néanmoins avec un grand intérêt deux auteurs qui publièrent entre 1772 et 1775 de copieux ouvrages qui demeurent, de nos jours encore, les références d'origine de l'instruction maçonnique en Angleterre. C'est même avec eux, pour certains historiens anglais de la maçonnerie, que la franc-maçonnerie « spéculative », au sens plein du mot, naquit véritablement en terre britannique.

William Preston (1742-1818), bien que d'origine écossaise et né à Édimbourg, partit assez jeune s'établir à Londres où il devint imprimeur. Il fut initié en 1763 dans une loge des Anciens qui, l'année suivante, passa aux Modernes sous le nom de Caledonian Lodge. Membre et souvent Vénérable de plusieurs loges, Preston accéda en 1774 à la présidence de la loge Antiquity n^o^ 1 : celle-là même qui dérivait de la mythique loge L'Oie et le Gril. Trois ans plus tard, on lui reprocha d'avoir fait défiler les membres de sa loge dans la rue en décors maçonniques. D'un caractère emporté, Preston fit alors sécession avec une grande partie de ses Frères et obtint de la pittoresque Grande Loge d'York – trop heureuse, une fois de plus, de

jouer quelque bon tour à l'autorité londonienne – une patente de constitution d'une nouvelle Grande Loge (!) « au sud du fleuve Trent ». Cette obédience microscopique ne vécut que jusqu'en 1789, date à laquelle tous ses membres regagnèrent le giron de la première Grande Loge.

Du fait même de sa vie maçonnique intense et tourmentée, passant d'un camp à l'autre à plusieurs reprises, mais aussi en raison de ses talents propres et de ses recherches personnelles, Preston développa une grande connaissance de la maçonnerie, et il y acquit un certain prestige. Deux de ses réalisations exercèrent une influence déterminante sur l'évolution ultérieure de la franc-maçonnerie anglaise dont il peut être considéré comme l'un des pères fondateurs.

Dès sa première édition, en 1772, les *Illustrations de la maçonnerie* (*Illustrations of Masonry*), son *opus major*, connut un succès important et durable, à travers 17 éditions successives jusqu'en 1861.

Véritable encyclopédie de près de 400 pages, l'ouvrage touche à tous les aspects de l'institution maçonnique. Reprenant et développant l'histoire telle que la concevait Anderson, Preston y apporte des enrichissements dont les sources sont pour le moins incertaines (livre IV). Il sera surtout à l'origine de la thèse selon laquelle les Modernes avaient volontairement « inversé » les mots J et B vers 1739, pour se protéger des imposteurs : le crédit qu'il donnera à cette affirmation, pourtant sans fondement documentaire antérieur, pèsera beaucoup en faveur des Anciens. Preston fournit aussi d'abondants commentaires sur la « démonstration de l'excellence de la franc-maçonnerie » (livre I).

Enfin, les *Illustrations* proposent (livre II) des remarques et des explications sur les « Conférences » (*Lectures*) dont Preston avait ciselé le système, et qu'il présentait dans le cadre formel du Chapitre des Harodim, la seconde grande création de sa vie. Emprunté à un passage de la Bible (1 Rois, 5, 30), repris par Anderson qui désigne ainsi les surveillants ou surintendants des travaux du Temple de Salomon, le terme « Harodim » fut

utilisé par Preston dans un Chapitre d'Instruction indépendant qu'il fonda à Londres en 1787 et qui proposait à ses visiteurs, contre compensation financière, de longues conférences dialoguées exposant, commentant et développant toutes les significations des emblèmes, des symboles et des rites de la franc-maçonnerie.

Rien de tel n'avait jamais existé et ces séances spectaculaires et parfaitement réglées, qui connurent un vif succès auprès d'un large public de maçons, contribuèrent à intégrer au rituel maçonnique un corpus d'enseignements tirés de sources antiques, faisant appel à la philosophie, à l'histoire des arts, à la science morale. Ce fut une véritable révolution intellectuelle dans la franc-maçonnerie anglaise. On peut dire que, de nos jours encore, les abondantes instructions des grades symboliques en usage dans la franc-maçonnerie anglaise sont, pour l'essentiel, inspirés du système de Preston. À cet ensemble unique, ni spécifiquement Ancien ni spécifiquement Moderne, devait un jour correspondre un corps maçonnique également unique. Pas moins de neuf éditions des *Illustrations* furent d'ailleurs procurées entre 1772 et 1812, à la veille de l'Union.

À la même époque, un autre auteur contribua, au-delà des divergences obédientielles, à fixer une pensée maçonnique commune. Il s'agit de William Hutchinson (1732-1814), considéré en Angleterre comme le « père du symbolisme maçonnique ». Juriste prospère ayant reçu une excellente éducation et doté d'une réelle culture, passionné de choses anciennes (*antiquarian*), il fut membre d'une loge des Modernes, à Barnard Castle, dans le comté de Durham où il résida toute sa vie, jouissant d'un paisible confort. C'est en 1775 qu'il publia son livre intitulé *Spirit of Masonry*, avec l'approbation et le soutien quasi officiel de sa Grande Loge. L'ouvrage connut près d'une dizaine d'éditions jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, avec des éditions américaines, irlandaises et écossaises, ainsi qu'une traduction allemande dès 1780.

Quoique présentant « officieusement » l'enseignement des Modernes, cet ouvrage, qui rappelle beaucoup par son ton et ses références celui de Preston – dont il ne s'inspire pourtant pas –, est dédié à « l'Ancienne et Honorable Société des Maçons Francs et Acceptés » et comporte deux longs chapitres consacrés aux « Rites, Cérémonies et Enseignements des Anciens ». Si, par ce dernier mot, Hutchinson désigne les peuples antiques (Hébreux, esséniens, druides et premiers chrétiens), il n'en demeure pas moins, une fois encore, qu'il trahit le caractère fascinant de l'« ancienneté » comme source d'excellence et critère de vérité dans l'Angleterre du XVIII^{e} siècle finissant.

Les deux livres phares que l'on vient d'évoquer vont fixer un certain style du discours maçonnique anglais, celui que l'on retrouve du reste dans les rituels encore pratiqués en Grande-Bretagne : érudition parfois un peu lourde, prévalence des références classiques, moralisme religieux, conformisme social.

De moins en moins populaire dans son recrutement et de plus en plus *upper middle class*, la franc-maçonnerie s'était, vers la fin du siècle, parfaitement intégrée aux institutions politiques et religieuses du pays. Ainsi, alors que le continent européen était en proie aux révolutions et que le Gouvernement anglais, pour se prémunir contre toute tentative de subversion, avait fait voter en 1799 une loi prohibant les sociétés qui exigeaient de leurs membres la prestation d'un serment (*Unlawful Societies Act*), la franc-maçonnerie, sur l'intervention conjointe des deux Grands Maîtres des Anciens et des Modernes – fait remarquable –, fut explicitement exemptée de son application.

La franc-maçonnerie, comme la société anglaise dans son ensemble, dont elle portait les principales valeurs morales, devait à présent avancer vers l'unité.

La voie vers l’Union

La Loge de Promulgation (1809-1811)

Le premier acte se joua dans la Grande Loge des Modernes. En 1809 fut constituée en son sein une loge « spéciale » dite « Loge de Promulgation ». La mission qui lui était assignée tenait en peu de mots et laissait déjà présager de son issue : il s’agissait de comparer les différences entre le rituel des Anciens et celui des Modernes, et de déterminer les véritables « anciens *landmarks*[1] » de la franc-maçonnerie.

La loge se réunit pendant moins de deux ans et aboutit à un certain nombre de recommandations. Pour l’essentiel, les Anciens gagnaient sur tous les tableaux : la généralisation de l’office des Diacres, la pratique régulière de l’Installation secrète du Vénérable et enfin le « retour à l’ordre ancien » des mots des deux premiers grades.

Lorsque les travaux de la Loge de Promulgation s’achevèrent en 1811, tout était prêt pour l’union car toutes les divergences rituelles avaient été supprimées par un alignement pur et simple sur les positions des Anciens.

Tout cela s’était déroulé sous la présidence du duc de Sussex, Vénérable Maître de la loge Antiquity n° 1, la plus ancienne de la Grande Loge des Modernes. Deux ans plus tard, le témoin de cette véritable reddition serait aussi le premier Grand Maître d’une franc-maçonnerie anglaise enfin réunifiée.

L’avènement des Princes du Sang

Le 12 mai 1813, Auguste Frédéric, duc de Sussex (1773-1843), sixième fils de George III, fut installé en qualité de Grand Maître des Modernes. Ce jour-là, son frère de sang, George Auguste, duc de Kent (1767-1820),

quatrième fils du roi et père de la future reine Victoria, qui avait déjà été vingt ans plus tôt passé Grand Maître des Modernes, occupait la fonction de Député Grand Maître. Mais, le 1er décembre suivant, le même duc de Kent devint à son tour Grand Maître des Anciens, en présence d'une délégation des Modernes conduite par le duc de Sussex – qui venait d'être reconnu officiellement comme « Maçon Ancien ». Une simple réunion de famille pouvait désormais sceller la réunification de la franc-maçonnerie anglaise.

Le nouveau Grand Maître des Anciens annonça qu'à la suite de différentes rencontres les bases d'un accord de fusion des deux Grandes Loges avaient été trouvées et que les Articles de l'Union avaient été signés le 25 novembre. L'assemblée de la Grande Loge des Anciens les ratifia et celle des Modernes fit de même peu après.

Tout était près pour le grand jour : il fut fixé au 27 décembre 1813, le jour de la Saint-Jean d'hiver.

L'Union de 1813

L'événement se déroula à Freemasons' Hall, l'hôtel de la Grande Loge des Modernes, à Londres. Les deux Grandes Loges furent d'abord ouvertes dans deux salles séparées, puis les Grands Maîtres et leurs dignitaires entrèrent ensemble en procession et s'assirent de part et d'autre d'un trône vide placé à l'Orient du Grand Temple. Les Articles de l'Union furent alors placés solennellement dans une arche ensuite consacrée par l'huile, le vin et le blé.

Le duc de Kent proposa que son frère, le duc de Sussex, soit élu comme Grand Maître de la nouvelle Grande Loge Unie d'Angleterre, ce qui fut adopté à l'unanimité. On put alors voter une adresse que les Grands Maîtres envoyèrent à leur frère, le prince régent, qui régnait à la place de leur père devenu dément, pour lui témoigner leur fidélité et la loyauté de la Grande Loge à l'égard de la Couronne.

En apparence, tout se terminait et une querelle de plus de soixante ans trouvait enfin un terme heureux. D'un autre côté, cependant, tout commençait : non seulement il fallait bâtir une Grande Loge, une nouvelle administration, un nouveau fonctionnement – on avait du reste immédiatement mis en chantier un nouveau *Livre des Constitutions* qui verra le jour en 1815 –, mais il fallait aussi fixer un rituel et des usages maçonniques communs. Ce travail prit encore plusieurs années. Il en résulta le système maçonnique toujours en vigueur en Angleterre.

La fixation des usages maçonniques

La Loge de Réconciliation (1813-1816)

Au-delà des questions administratives, de l'organisation générale et de la nomination des dignitaires de la nouvelle Grande Loge – la seule autorité du duc de Sussex, qu'il exerça d'ailleurs sans partage et fermement pendant trente ans, devait y pourvoir –, les Articles de l'Union laissaient pendantes plusieurs questions : la hiérarchie des grades reconnus et administrés par la Grande Loge, les rituels de ces grades, la question de l'Installation secrète du Vénérable Maître et enfin les instructions maçonniques.

Les Articles de l'Union réglaient le premier point d'une manière particulièrement ambiguë. La difficulté essentielle résidait dans le statut du grade de l'Arc Royal. Ce dernier, exactement dénommé Holy Royal Arch of Jerusalem, occupait chez les Anciens une place essentielle. Il couronnait tout le système des trois premiers grades, formant un quatrième grade à part entière qui permettait de retrouver les secrets perdus lors de la mort de Maître Hiram, le drame central du grade de Maître. Les Modernes, quant à eux, bien qu'ayant depuis longtemps pratiqué ce grade, l'avaient toujours

laissé en dehors de la Grande Loge qui, officiellement, l'ignorait. Il n'était pas question pour eux d'en faire un « quatrième » grade.

La rédaction des Articles de l'Union, sur ce point, illustre parfaitement le type de compromis qui furent passés entre les deux Grandes Loges. On peut lire en effet dans l'article 2 :

> La pure Maçonnerie Ancienne consiste en trois grades et pas davantage, à savoir : ceux d'Apprenti-Entré, de Compagnon du Métier et de Maître Maçon, incluant l'Ordre Suprême du Saint Arc Royal.

Cette merveille de rhétorique pouvait signifier une chose et son contraire. Il fallut une vingtaine d'années pour aboutir à la solution toujours en vigueur : l'Arc Royal n'est pas un quatrième grade, mais « le grade de Maître complété ». Il est administré par un Suprême Grand Chapitre, distinct de la Grande Loge, mais placé en son sein et dont les principaux Grands Officiers sont les Grands Officiers homonymes de la Grande Loge – il est notamment présidé par le Grand Maître sous le titre de « Premier Grand Principal ». Son rituel définitif d'« exaltation » ne sera fixé que vers 1834 et approuvé par le duc de Sussex.

Pour concilier les rituels des deux Grandes Loges en ce qui concerne les trois premiers grades, il fallut mettre sur pied une nouvelle loge spéciale, dite de Réconciliation, qui travailla de 1813 à 1816. Le rituel de l'Union, que sont supposées pratiquer toutes les loges actuelles de la Grande Loge Unie d'Angleterre, y fut mis au point.

Pour l'essentiel, là encore, les Anciens l'emportèrent. Le plan de la loge qu'on retint fut celui des Anciens (cf. figure 2). La seule modification sensible fut l'introduction du tableau de loge, propre à chaque grade, connu depuis toujours par les Modernes et dont les Anciens ne faisaient pas usage. Sa place, dans une loge anglaise, est du reste très variable, mais il est le plus

souvent disposé contre le plateau du 2e Surveillant qui siège au Midi, alors que chez les Modernes il était constamment déposé au centre de la loge, entre les trois grands chandeliers centraux (cf. figure 1).

De même, les mots des grades et les mots de passe furent ceux des Anciens. Pour le grade de Maître, toutefois, on admit les deux : c'est pour cette raison que, lors de la cérémonie d'élévation à ce grade, un maçon anglais reçoit deux mots substitués, schématisés par MBN et MBK.

Lorsqu'on eut adopté tous les détails de l'ouverture, de la clôture de la loge et des cérémonies de réception aux trois grades (initiation, passage et élévation, selon la stricte terminologie anglaise), il fallut les faire connaître à tous les Vénérables et Officiers des loges d'Angleterre. L'article 3 de l'Union prescrivait en effet une « parfaite unité » en ce domaine, afin qu'un seul système « conforme aux vrais *landmarks*, lois et traditions du Métier, puisse être maintenu, observé et pratiqué dans l'ensemble du Monde maçonnique ». Un objectif qui, du reste, n'avait jamais été atteint par aucune des deux Grandes Loges pour son propre compte…

Or, la règle imposée dès l'origine dans la Loge de Réconciliation était l'interdiction – du reste traditionnelle – de prendre par écrit la moindre information. Tout devait rester dans l'oralité et la démonstration vivante.

Le rituel de l'Union ayant été définitivement approuvé le 5 juin 1816, les membres de la loge firent de nombreux déplacements à travers tout le pays et organisèrent aussi des tenues à Londres pour des francs-maçons de province, afin de transmettre par l'exemple tous les détails du nouveau rituel. Puis la Loge de Réconciliation, sa mission accomplie, cessa de se réunir.

Aucun rituel officiel n'ayant jamais été imprimé par la Grande Loge Unie d'Angleterre – les rituels qui le furent depuis l'ont été « à titre privé » par une loge ou une association de loges –, toutes les variantes que l'on peut observer en Angleterre d'une loge à l'autre, et il y en a de nombreuses, sont

donc réputées conformes au seul rituel de l'Union, lequel est en quelque sorte informulable.

Les loges d'instruction Emulation et Stability

Il va de soi que ce système avait des limites évidentes. Elles furent perçues très tôt. Outre que la fidélité absolue aux démonstrations effectuées dans la Loge de Réconciliation ou par ses membres qualifiés, ne reposant que sur la mémoire de ceux qui y avaient assisté une ou plusieurs fois, était évidemment sujette à caution, une réelle diversité de pratiques apparut bientôt aux yeux de tous. Un problème se posa donc aussitôt : qui conservait le « vrai » rituel de l'Union ? Le problème était d'autant plus sérieux que, dans le courant du XIX^{e} siècle, une véritable obsession de l'exactitude rituelle (gestuelle, verbale, etc.) se développa dans la maçonnerie anglaise et devint même l'un de ses traits les plus typiques.

C'est pour y répondre que naquirent les Loges d'instruction. Uniquement dévolues à la répétition inlassable et parfaite du rituel enseigné à de jeunes maçons désireux de se perfectionner, deux d'entre elles, parmi les plus anciennes, ont acquis une immense notoriété.

La première, formée en 1817 par plusieurs membres actifs de la Loge de Réconciliation, est la Loge Stability. Souchée sur la loge du même nom portant le n^{o} 217, elle est à l'origine d'une interprétation du rituel de l'Union, ce que l'on nomme *Working* en anglais – littéralement, « manière de travailler » : le *Stability Working*.

Elle entra très tôt en concurrence avec l'Emulation Lodge of Improvement, constituée en 1823. Cette dernière devait bénéficier de la très forte personnalité de l'un de ses principaux animateurs, Peter Gilkes (1765-1833), maçon passionné et plein d'entregent, qui sut porter à un haut niveau d'exigence le travail de cette loge de « perfectionnement rituel » et la faire largement connaître. Au fil du temps, à la fois par la qualité de ses membres

et par l'habileté de sa communication, elle s'est hissée au premier rang des loges d'instruction et son style particulier, *Emulation Working*, a fini par être considéré comme la forme la plus achevée – en tout cas la plus répandue – de la pratique rituelle anglaise. C'est cependant un abus de qualifier le rituel anglais en général de « Rite Émulation ». Cette expression, nous le reverrons, est du reste inconnue en Angleterre.

Deux points ne furent pas réglés par la Loge de Réconciliation.

Le premier concernait les instructions des différents grades (*Lectures*). Elles ne furent que progressivement fixées, entre 1816 et 1820, en s'inspirant surtout du travail considérable effectué dans les décennies précédentes par William Preston.

Le second touchait à la cérémonie dite secrète (*Inner Working*) d'Installation du Vénérable Maître. On sait que sa pratique, à laquelle les Anciens tenaient essentiellement, était peu connue des Modernes. Il fallut pourtant attendre 1827 pour qu'un Conseil des Maîtres Installés en arrête le rituel, qui n'en subsistera pas moins sous au moins deux formes distinctes : l'une courte et l'autre longue, dite *Extended Working*.

La « Grande Loge Mère » : l'exportation d'un modèle maçonnique

L'objet de notre propos n'est pas de traiter de toute l'histoire de la franc-maçonnerie anglaise, mais d'éclairer seulement les circonstances qui ont entouré l'élaboration de son rituel et la fixation de ses usages. Or, cette phase de formation s'est achevée vers 1835 avec l'ultime révision des rituels de l'Arc Royal. Le système était complet : depuis lors, rien ou presque n'a changé.

Pendant toute la grande maîtrise du duc de Sussex, qui mourut en 1846, l'unité de direction de la Grande Loge Unie, le pouvoir réellement exercé par son premier Grand Maître – à la différence de ses prédécesseurs et de

ses successeurs – a permis de façonner institutionnellement, idéologiquement et rituellement une maçonnerie anglaise cohérente, sûre d'elle-même et volontiers dominatrice.

Pendant tout le XVIII^e siècle, si la franc-maçonnerie, venue d'Angleterre, s'est répandue dans tous les pays, les Grandes Loges anglaises, engagées dans une concurrence où se perdait une grande partie de leurs forces, n'ont pas été vraiment en mesure d'imposer leur loi au reste du monde maçonnique. Il en alla bien différemment après la chute du Premier Empire, la paix européenne revenue et l'union maçonnique réalisée. Au moment où l'Angleterre s'apprêtait à construire son empire, la Grande Loge Unie – dans une sorte de trinité politico-religieuse avec la monarchie et l'Église d'Angleterre – allait contribuer à l'affermissement de l'influence britannique sur le globe, tout en consolidant ses propres assises.

Tout au long du XIX^e siècle, quand une nation sera conquise au-delà des mers, outre un gouverneur et des postes militaires, les Anglais y établiront souvent des loges. Le célèbre poème de Rudyard Kipling, *Ma loge mère*, en est un éloquent témoignage : mixant les religions et les origines ethniques, la loge coloniale était un des lieux privilégiés d'intégration des populations autochtones, notables et gens plus modestes, sous l'égide conviviale et fraternelle de la maçonnerie britannique, de ses valeurs morales et religieuses, de son conformisme social, de son loyalisme politique, le tout dans un cadre formel impressionnant par son exigence rituelle – qui n'avait rien à envier au strict protocole de la Cour de Saint-James.

Du reste, l'ère la plus glorieuse de la franc-maçonnerie anglaise s'identifie précisément à la période victorienne. Pour l'anecdote, la reine Victoria avait d'ailleurs un faible tout particulier pour son « vieil oncle Sussex », et son fils Édouard, le prince de Galles, sera lui-même Grand Maître de 1874 à 1901, date de son accession au trône.

C'est aussi dans cet esprit que la maçonnerie anglaise précisera, dans le dernier quart du XIX^e siècle, le concept de « régularité maçonnique »,

désormais bien différent de ce à quoi il renvoyait au siècle précédent : ce sera, jusqu'à nos jours, le signe d'une inféodation à la Grande Loge Unie d'Angleterre. Première puissance maçonnique à avoir atteint un statut mondial, celle-ci travaillera à persuader toutes les Grandes Loges du monde que son modèle maçonnique, fait de rigueur et d'exactitude, était le seul vrai, le seul légitime – moins dans l'intérêt de la franc-maçonnerie elle-même que pour l'honneur de l'Angleterre.

Le lieu n'est pas ici d'en discuter, mais de comprendre simplement, pour la bonne intelligence du reste de notre propos – et notamment de la seconde partie –, que l'on doit s'efforcer de ne pas confondre la tradition maçonnique – complexe, diverse et parfois contradictoire – avec les spécificités culturelles anglaises.

1. Littéralement : « bornes frontières », ce mot désigne en franc-maçonnerie les principes ou les caractéristiques considérées comme intangibles, en dehors desquelles la franc-maçonnerie perd son identité.

CHAPITRE III

La question des « autres grades » dans l’histoire maçonnique anglaise

Le grade de Maître et les « autres grades »

Si les Anciens, lors de l’Union de 1813, avaient remporté la victoire sur à peu près tous les plans, y compris sur le statut de l’Arc Royal, en revanche, ils avaient dès l’origine avalisé une innovation de taille qui était apparue à Londres, dans les années 1720, sous l’égide de la première Grande Loge : le grade de Maître !

Le système écossais, dont les usages rituels ont fortement inspiré la maçonnerie londonienne qui s’est structurée sous l’égide d’Anderson et de Désaguliers, ne connaissait que deux grades : ceux d’Apprenti-Entré (*Entered Apprentice*) et de Compagnon du Métier (*Fellowcraft*). Ce dernier grade, selon la coutume écossaise, se nommait exactement : *Fellowcraft or Master* car dans l’usage professionnel et opératif, seul un Compagnon du Métier, reconnu comme tel dans la loge (grade) pouvait devenir Maître – c’est-à-dire employeur (une fonction) – dans la cité. Si le grade maçonnique était sous la dépendance de la loge, le statut civil de Maître ressortissait à l’autorité de l’Incorporation, la guilde municipale des Maîtres

bourgeois : il ne comportait aucune formalité rituelle ni aucun enseignement secret.

Vers 1725, on voit apparaître à Londres un nouveau grade, distinct du « vieux » grade de « Compagnon ou Maître » : c'est le grade de Maître qui nous est parvenu et dont la genèse est encore entourée de quelques incertitudes.

On sait que ce grade était connu dans la capitale au cours de la deuxième partie de la décennie 1720 et que, par contraste avec les deux premiers qui ne reposent que sur un commentaire relatif à Jakin et Boaz, les deux colonnes qui ornaient l'entrée du temple de Salomon, il avait introduit pour la première fois, dans la « dramaturgie » rituelle, une légende : la légende d'Hiram. Les sources de cette dernière sont elles-mêmes en partie inconnues, mais on connaît un manuscrit de 1726, le *Graham*, qui présente plusieurs récits légendaires inspirés de l'Ancien Testament, mettant en scène Noé et ses fils, Betsaléel, principal architecte et maître artisan du sanctuaire du désert pendant l'Exode, et enfin Hiram, l'ouvrier aux multiples talents – fondeur d'airain, sculpteur et décorateur, mais nullement architecte – présenté par le I^er^ Livre des Rois et le II^e^ Livre des Chroniques. De cet ensemble disparate, on voit assez nettement émerger une légende synthétique, manifestement un montage rituel et symbolique récent, qui fait du dernier personnage cité – figure assez discrète dans le récit biblique – un héros mythique.

Longtemps réservé à une élite maçonnique – et peut-être conçu pour la préserver au moment où la maçonnerie accueillait dans ses rangs, et surtout à sa tête, une nouvelle élite sociale –, le grade de Maître connut une progression fulgurante grâce à la divulgation fameuse de Samuel Prichard, *Masonry Dissected*, parue en 1730. On y trouve en effet pour la première fois une version complète de la légende d'Hiram. La très grande diffusion de cet ouvrage, qui servit presque de « rituel de référence » à de nombreuses loges ne disposant jusque-là d'aucune source imprimée, facilita

sans doute l'établissement du système en trois grades. Il reste que ce grade demeura inconnu dans plusieurs régions du pays pendant encore quelques décennies.

Le grade de Maître fut d'abord administré et transmis au sein de loges spéciales, dites « Loges de Maîtres », distinctes des autres loges parfois appelées « Loges générales », limitées aux deux premiers grades. Les loges de Maîtres possédaient leurs Officiers propres, et leurs jours de réunion étaient spécifiques. Ces quelques traits se retrouveront, tout au long du XVIII^{e} siècle, dans les loges dites de « hauts grades ». La caractéristique générale de ces grades « au-delà de la maîtrise » sera aussi d'être tous fondés sur un récit légendaire que le candidat est invité à revivre symboliquement, endossant le plus souvent le rôle d'un personnage mythique. On le voit : historiquement et structurellement, le grade de Maître fut bien le premier des haut grades. Il ne demeura pas longtemps le seul.

Dans sa version anglaise initiale, la légende d'Hiram introduisait en effet une lacune ou une béance dans l'édifice symbolique et légendaire du parcours maçonnique. Maître Hiram, détenteur avec les deux autres « Grands Maîtres » du temple de Salomon – Hiram, roi de Tyr et Salomon lui-même – des « secrets originels » du grade de Maître, ces derniers ne pouvaient être révélés et transmis qu'en présence des trois. La mort d'Hiram, lâchement assassiné par de mauvais Compagnons sans que l'on sût si leur tentative de lui extorquer le secret avait été ou non couronnée de succès, avait conduit à faire usage de « secrets de substitution » : le nouveau Maître, remplaçant Hiram, reçoit encore cette « Parole substituée » en lieu et place de la « Parole perdue ».

On mesure aussitôt ce que ce schéma peut suggérer à tout esprit créatif : si le secret a été perdu, il pourrait aussi être un jour retrouvé. C'est notamment l'enseignement central du grade de l'Arc Royal, cette pierre de faîte de la maçonnerie symbolique britannique, et l'on peut en cela

comprendre pourquoi les Anciens lui accordaient une telle importance – et pourquoi les Modernes, leurs Frères ennemis, l'adoptèrent avec aussi peu de réticence. On ne devait pas s'arrêter là.

Des grades « écossais » qui ne viennent pas d'Écosse

Dès les années 1733-1735, les annales maçonniques, à Londres, mais aussi à Bath et dans quelques autres villes anglaises, mentionnent passagèrement et de façon très énigmatique des *Scots Masters*, dont certains étaient déjà, on le sait, pourvus du grade de Maître « hiramique ». De quoi pouvait-il donc s'agir ? À propos de ces premiers « Maîtres écossais » en terre anglaise, on n'en sait pas davantage mais, paradoxalement, c'est sur le continent que le phénomène va prendre une ampleur impressionnante.

La franc-maçonnerie, établie à Paris vers 1725, révélée au public en 1737, avait à sa tête, dès 1743, un des plus hauts aristocrates du royaume, le comte de Clermont, qui restera Grand Maître jusqu'à sa mort en 1771. Dans le règlement de sa loge, en 1745, il apparaît qu'on pratiquait déjà à Paris, après le grade de « Maître ordinaire », ceux de Maître Parfait, de Maître Élu, de Maître Irlandais et de Maître Écossais, sans préjudice de quelques « autres grades »…

Dans une divulgation imprimée à Paris en 1745, *L'Ordre des francs-maçons trahi et leur secret révélé*, on mentionne d'ailleurs « un bruit vague parmi les francs-maçons, touchant un certain ordre qu'ils appellent les Écossais, et qui ont leur secret à part ». Il faut souligner d'emblée que l'Écosse, sur le plan maçonnique, ayant déjà mis longtemps à admettre le simple grade de Maître, ne connaissait alors rien de tel ! En Angleterre même, le débat maçonnique se concentrait alors sur le statut à accorder à l'Arc Royal, tenu par les Irlandais et les Anciens en très haute estime et que

les Modernes affirmaient (hypocritement) ne pas connaître. Rappelons enfin que dans un texte de 1730, on affirmait que « pas un Maçon sur cent ne peut s'offrir la dépense de passer la Part du Maître », c'est-à-dire d'acquérir le grade de Maître.

Le choix du qualificatif « écossais » pour désigner les premiers hauts gades demeure encore mal expliqué. Il reste que ces grades ne doivent rien à l'Écosse maçonnique elle-même, mais ont peut-être été conçus en France avec le concours de maçons venus de l'autre côté de la Manche, notamment des émigrés écossais – ou irlandais, et il y eut aussi très tôt, nous l'avons dit, un grade de Maître Irlandais.

Si la France devait jouer au cours du XVIII^e^ siècle un rôle sans pareil pour développer et répandre cette « deuxième maçonnerie » que l'on nommera bientôt la « maçonnerie écossaise », la Grande-Bretagne restera très longtemps à l'écart de ce mouvement.

En dehors de l'Arc Royal – le grade de Maître « complété » –, ce qu'on appelle les « hauts » grades (certains, plus avisés peut-être, les ont récemment dénommés « grades de perfectionnement ») furent très peu connus en Angleterre. Il est possible que la structure sociologique de la franc-maçonnerie anglaise de l'époque puisse en partie l'expliquer.

Les « hauts » grades, offrant par leurs légendes et leur décorum, de plus grandes possibilités de spéculations ésotériques que les trois premiers – à l'exception notable, peut-être, du troisième grade lui-même –, ne connurent pas de vrai développement en Angleterre au XVIII^e^ siècle. Par son recrutement encore socialement modeste et assez peu exigeant – hormis pour la très petite minorité des cadres dirigeants –, la franc-maçonnerie anglaise de ce temps ne semble pas avoir rassemblé suffisamment de personnes cultivées et financièrement prospères pouvant se consacrer à cette maçonnerie d'un autre genre, coûteuse en temps, en argent, en efforts intellectuels. On a déjà vu que des commentaires tant soit peu substantiels sur la maçonnerie des grades du Métier ne furent pas disponibles avant

l’œuvre de Preston et de Hutchinson, soit dans le dernier quart du siècle ! Ce ne fut qu’au XIX^e^ siècle, à mesure de sa normalisation politique, sociale et religieuse, que la franc-maçonnerie anglaise, progressant vers les strates plus élevées de la population et atteignant des niveaux plus éduqués, put laisser place à ces « hauts » grades. Et encore fallut-il attendre un événement survenu en 1846…

De l’Union de 1813 à la mort du duc de Sussex : l’essor différé des « hauts » grades en Angleterre

L’Union de 1813 s’était faite sur les trois premiers grades, dits du « Métier » (*Craft*), et sur eux seuls – sans oublier le « complément » de l’Arc Royal. On a vu que pour y parvenir, la Grande Loge Unie avait dû concilier et même fusionner de manière aussi harmonieuse que possible deux cultures, deux systèmes symboliques, presque deux conceptions de la franc-maçonnerie. Ce travail prit environ une vingtaine d’années, sous la férule attentive et très dirigiste de son premier Grand Maître qui, en revanche, décida de négliger entièrement les autres grades. Or, à la même époque, sur le continent et en France notamment, mais également aux États-Unis, les systèmes de hauts grades s’étaient abondamment développés. C’est ici qu’il faut souligner une autre différence majeure entre la maçonnerie britannique et la maçonnerie continentale européenne.

Dès ses origines, la franc-maçonnerie française avait recruté non seulement dans les milieux petits-bourgeois mais aussi, et parfois surtout, dans les cercles aristocratiques et parmi les intellectuels : nombre des plus illustres d’entre eux seront francs-maçons à cette époque (Montesquieu, Helvetius, d’Holbach, Condorcet, Lalande, l’abbé Grégoire et beaucoup d’autres de moindre renommée). Dans une France politiquement absolutiste

et dominée par un catholicisme triomphant – la France est alors en régime de révocation du protestantisme depuis 1685, et les juifs n'y ont encore aucun statut légal –, ces couches cultivées de la population ont pu trouver dans les mystères et les rituels étranges et souvent déroutants des hauts grades, pratiqués confidentiellement entre quelques élus, les germes ou le prétexte d'expériences mystiques ou simplement de réflexions plus ou moins hétérodoxes, notamment sur le plan philosophique et religieux. D'où, pour une part au moins, le succès de ces hauts grades dont la prolifération sera l'une des caractéristiques les plus notables de la maçonnerie en France avant la Révolution.

Pour ne nous en tenir qu'à deux systèmes parmi les plus répandus – et les plus prisés –, mentionnons : la maçonnerie d'inspiration templière et chevaleresque d'une part – largement connue en France grâce au grade de Chevalier d'Orient dès les années 1740, à celui de Kadosh apparu entre 1750 et 1760, et au Régime Écossais Rectifié (RER) introduit vers 1773 ; d'autre part, le regroupement des 33 grades du Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA), dont la plupart étaient venus de France vers les Antilles et le Nouveau Continent dès 1761, ensemble qui s'était organisé en un Suprême Conseil à Charleston en 1801.

Or, le trait le plus remarquable d'un grand nombre de ces grades était leur tonalité chrétienne très affirmée, quoique volontiers non conformiste – évidente avec le grade de Rose-Croix du Rite Français ou du REAA, ou celui de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte du RER, faisant même de ce régime maçonnique, dans ses classes les plus élevées, un véritable ordre militaire et religieux.

Cela ne pouvait convenir au duc de Sussex. Celui-ci, bien qu'étant lui-même un fidèle tout à fait loyal de l'Église d'Angleterre – noblesse oblige –, était connu pour être, à titre personnel, l'un des premiers grands « philosémites » de l'histoire anglaise et notamment de la famille royale. Il fut ainsi le premier prince du sang à rendre visite à la synagogue de Londres

et rassembla une très belle collection de Bibles en hébreu. Mais, plus fondamentalement, la maçonnerie anglaise ancra son unité institutionnelle et morale, comme la société anglaise en général, au demeurant, sur une base « *non denominational* », c'est-à-dire sans référence à un culte particulier : l'une et l'autre n'ont pas retenu, pour fonder leur cohésion, le concept de laïcité tel qu'il sera développé quelques décennies plus tard en France, mais au contraire celui de « liberté religieuse », qui ne cherche pas l'unité dans le refus du religieux, mais dans une expression religieuse commune et partagée par tous. Paradoxalement, à nos yeux de continentaux, si l'on considère la tonalité très religieuse du discours maçonnique anglais, c'est pourtant en Angleterre, au début du XIX^e^ siècle, qu'on a délibérément procédé à la « déchristianisation » de la maçonnerie ! Le reproche formulé par les Anciens à l'encontre des Modernes, une soixantaine d'années plus tôt, et sans preuve réelle du reste, d'avoir renoncé aux références chrétiennes, devenait pleinement justifié, mais bien après coup…

Cette déchristianisation, fort opportunément, devait aussi permettre aux loges de s'établir sans problème dans les nouveaux territoires de l'Empire britannique, accueillant ainsi sans difficulté des juifs, des musulmans et bientôt des hindous et des bouddhistes.

Pour cette raison, les hauts grades d'inspiration chrétienne ne pouvaient, du moins pendant cette période de genèse d'une franc-maçonnerie anglaise « impériale », trouver leur place. Ils furent donc, sinon officiellement prohibés en Angleterre, du moins mis sous le boisseau. Pour s'en assurer, Sussex fit mieux que les interdire : il s'en assura le contrôle personnel. En 1812, il devint Grand Maître du Grand Conclave des Chevaliers Templiers d'Angleterre, fondé seulement en 1791, et en 1819 il obtint d'un Suprême Conseil en France – et non aux États-Unis – une patente créant le Suprême Conseil du REAA pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, et ses dépendances d'Amérique et des Indes. Une fois en possession du pouvoir

suprême dans ces deux systèmes de hauts grades… il les mit en sommeil pour une trentaine d'années.

Il ne faut pas chercher d'autre motif à la séparation que la maçonnerie anglaise a toujours soigneusement maintenue entre les grades symboliques, gouvernés sans partage par la Grande Loge, et les hauts grades. À l'encontre de la pratique constante du XVIII^e^ siècle français, qui les a constamment mêlés en soumettant souvent les premiers au contrôle des seconds, les Anglais les ont bien distingués, mais pas pour les raisons que l'on pourrait imaginer. Il ne s'est pas agi, en l'occurrence, de contester ou de tenter de contenir « l'autorité aristocratique » des hauts grades et de leurs institutions, conçues comme des corps hiérarchisés incompatibles avec l'esprit maçonnique. C'est là une conception qui n'apparaîtra que très tardivement en France et dans quelques pays latins, lorsque la franc-maçonnerie subira, dans ces pays, une mutation intellectuelle la conduisant à renoncer aux références religieuses pour privilégier un combat politique et social et prôner, dans la maçonnerie elle-même, la démocratie interne et l'égalitarisme. Rien de tel en Angleterre dont l'histoire culturelle est très différente, il importe de le comprendre. Toutefois, il est piquant d'observer que cette méfiance à l'égard des hauts grades trouve finalement sa source première dans le climat conformiste et religieux de l'Angleterre du premier tiers du XIX^e^ siècle, et non dans celui de la France laïque et républicaine de la fin de ce même siècle.

La prolifération des hauts grades et des *side degrees*

Lorsque Sussex mourut, en 1846, la franc-maçonnerie anglaise unanime lui rendit hommage. Elle se mit aussi à respirer : jamais plus, après lui, aucun

Grand Maître ne cherchera à y exercer le pouvoir dont il avait fait constamment usage pendant plus de trente ans. Une seule règle allait être désormais appliquée : en Angleterre, à l'instar du roi ou de la reine, le Grand Maître « règne et ne gouverne pas ».

Le premier signe de cette libération fut l'apparition et l'irrésistible diffusion de très nombreux systèmes de hauts grades. L'Empire britannique bientôt au faîte de sa gloire, la société anglaise établie sur des bases solides, la Grande Loge Unie d'Angleterre, ayant achevé la restructuration de la maçonnerie, n'avait désormais plus à craindre la concurrence des hauts grades. Elle s'offrira même le luxe, au fil du temps, de reconnaître, de « labelliser » en quelque sorte, les systèmes dont elle autorisera la pratique à ses membres, *beyond the Craft* comme le disent les francs-maçons anglais : « au-delà du Métier » – mais pas au-dessus de lui.

Entre 1843 et 1879, plus d'une dizaine d'organismes de hauts grades ou de *Sides Degrees*[1] furent constitués en Angleterre, et pour plus de la moitié entre 1865 et 1879. Deux autres furent encore créés seulement en 1902 et 1913 ! En 1856, le grade de la Marque, venu d'Écosse, faillit être intégré à l'échelle des trois premiers grades de la Grande Loge Unie d'Angleterre, comme « un intéressant complément au grade de Compagnon du Métier[2] » mais, finalement, l'interdit jeté quarante ans plus tôt sur les hauts grades par le duc de Sussex fut sans doute le plus fort, et ce grade donna naissance à un organisme spécifique, la Grande Loge des Maîtres Maçons de la Marque, sans doute le plus important en Angleterre après la Loge Unie elle-même.

Si certains d'entre eux plongent leurs racines dans le cœur du XVIII^e^ siècle, il n'en demeure pas moins que, dans leur organisation et sous leur forme actuelle, on le voit, la plupart des hauts grades anglais ont donc moins de cent cinquante ans d'existence.

Nous envisagerons dans la seconde partie de ce livre les caractéristiques symboliques et rituelles des principaux systèmes. Il faut toutefois souligner

dès à présent la place qu'ils ont conquise dans le paysage maçonnique anglais au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Ils s'y sont installés résolument, lui conférant un double visage.

D'une part, la maçonnerie symbolique des trois premiers grades régis par la Grande Loge est presque une institution nationale (son Grand Maître depuis 1967 est le duc de Kent, cousin de la Reine) : le fait de lui appartenir a longtemps été considéré en Angleterre comme une marque de reconnaissance et de respectabilité sociale, ses cadres et ses dignitaires appartenant à la « meilleure part » de la société britannique, celle des juristes, des militaires, des ecclésiastiques, des administrateurs, des hauts fonctionnaires, des savants et des hommes de lettres. On y cultive une forme de sociabilité à la fois cordiale et distanciée, typiquement anglaise, très proche de celle des clubs et peut-être aujourd'hui vaguement surannée. Les mots-clés en sont la bienfaisance et la moralité.

Les hauts grades forment quant à eux une sorte de musée vivant où se jouent des drames symboliques, hauts en couleurs et d'une grande sophistication rituelle, souvent empruntés à la Bible et où, dans certains cercles restreints, on s'aventure parfois dans les contrées de la réflexion, de la recherche spirituelle, voire de la mystique. Monde volontiers déroutant, parfois franchement exotique, mais toujours vécu par ses adeptes avec sérieux et mesure. C'est aussi le dernier endroit, dans la franc-maçonnerie anglaise, où l'on distingue nettement ceux qui sont chrétiens – et à qui seuls sont ouverts certains grades – et ceux qui ne le sont pas.

Au terme d'une histoire qui fut parfois passionnée et tourmentée, si les francs-maçons de la Grande Loge Unie d'Angleterre continuent, selon les termes mêmes des Articles de l'Union, à ne reconnaître que « trois grades et pas davantage », ils peuvent néanmoins, si le temps, la volonté et les moyens ne leur font pas défaut, en recevoir près de 130 différents[3] au cours d'une vie maçonnique bien remplie !

1. Littéralement « grades latéraux ». Sur le sens de cette expression, cf. *infra*.
2. Il en est du reste ainsi en Écosse.
3. Dont environ 80 sont réservés aux chrétiens (*Christian Orders*).

CHAPITRE IV

Sources et évolution de la franc-maçonnerie en Écosse et en Irlande

Parler des « Rites anglais » ou « de style anglais » est une commodité de langage à la fois équivoque et abusive.

Équivoque car, sur bien des points, les usages ou les systèmes de grades que l'on qualifie de la sorte ne sont pas exclusivement anglo-saxons, en ce sens qu'ils sont parfois le fruit de nombreux échanges, opérés dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, entre la Grande-Bretagne et la France : rappelons que jusque vers 1751, au moins en ce qui concerne les trois premiers grades, la maçonnerie anglaise et la maçonnerie française étaient substantiellement identiques[1]. L'idée d'une genèse exclusivement anglaise à cette époque ne peut plus être soutenue.

Abusive surtout, car si l'on franchit la *Northern Border* ou si l'on traverse la mer d'Irlande, on aborde dans chaque cas un pays qui n'est pas anglo-saxon : la maçonnerie des Celtes, les descendants des Scots et des Pictes, ne doit en aucune façon être confondue avec celle des Anglais, même si, dans les deux pays, elle en a inévitablement subi l'influence.

Le développement de la maçonnerie en Irlande

Des sources obscures

Nul ne sait d'où vient la maçonnerie irlandaise, nous l'avons déjà dit, ni quand elle prit pied sur l'île. Tout porte à croire, cependant, qu'elle fut importée par des Anglais venus en Irlande en tant que colons – parfois pour y faire souche et devenir alors des Anglo-Irlandais –, à moins que ce ne soit par des Écossais. Cette dernière hypothèse serait plus acceptable si l'on en juge par les nombreuses ressemblances qui existent entre les systèmes maçonniques de ces deux pays – du moins depuis qu'on peut les comparer, soit dans le courant du XVIII^e^ siècle, ce qui ne rend peut-être pas compte de l'état initial de chacun de ces systèmes. Toutefois, l'inconvénient d'une telle supposition est la très faible émigration écossaise vers l'Irlande à l'époque référée. Si les Irlandais quittaient souvent leur pays par nécessité, notamment pour aller en Angleterre – à leur grand déplaisir et pour leur grande humiliation –, les Écossais restaient surtout confinés dans les brumes nordiques, protégés des Anglais, et ne quittaient guère leur terre que pour prendre la mer, en direction de la France, par exemple. Les mouvements de populations de l'Écosse vers l'Angleterre ne se firent guère avant l'union du Royaume en 1707 – James Anderson en est du reste une illustration vivante…

Il reste qu'entre le bref passage qui rapporte l'existence d'une loge au Trinity College de Dublin en 1688 – sans nous renseigner vraiment sur son ancienneté (peut-être quelques années) et très peu sur sa composition (des *gentlemen* et des artisans, semble-t-il) – et la première manifestation publique de la Grande Loge d'Irlande par une procession à Dublin, en 1725, on ne sait pratiquement rien des activités maçonniques en Irlande : sans doute tout simplement parce qu'elles étaient fort réduites.

Si la presse de Dublin rendit compte en 1721 et 1722, d'informations relatives aux premières manifestations publiques de la Grande Loge de Londres, ou signala en 1725 la publication des *Constitutions* d'Anderson – mais c'était dans des gazettes « aux ordres de Londres » –, il fallut attendre

le 26 juin 1725 pour trouver, dans le *Dublin Weekly Journal*, un récit détaillé de la première procession publique des francs-maçons dans le pays et, par la même occasion, la première mention documentaire de la Grande Loge d'Irlande.

On y apprend que la Grande Loge existait déjà – mais on ne sait depuis quand –, qu'elle possédait un Grand Maître (le Très Honorable Richard Parsons, comte de Ross) et des Grands Officiers, que six loges de « *Gentlemen Freemasons* » – apparemment toutes situées à Dublin – en dépendaient et qu'une centaine de personnes défilèrent à cette occasion pour se rendre ensuite à un fastueux déjeuner.

Certaines similitudes de formes suggèrent fortement une duplication de la Grande Loge anglaise et une population maçonnique à la fois anglophile et à majorité protestante – deux traits vraiment atypiques en Irlande ! Un indice supplémentaire en est fourni par le fait que, ce jour-là, le Premier Grand Surveillant de la Grande Loge d'Irlande, Sir Thomas Prendergast, était en même temps Deuxième Grand Surveillant à Londres.

Après ce départ en fanfare, on n'entendit toutefois plus parler de cette Grande Loge jusqu'en 1731. Quelle en était au juste la réalité concrète ? On peut se le demander. D'autant qu'en 1726 on sait qu'il existait à Cork une Grande Loge de Munster, sorte d'autorité provinciale autoproclamée, qui devait quelques années plus tard se placer sous la bannière de la Grande Loge d'Irlande dont elle fut peut-être une rivale précoce – comme la « Grande Loge » d'York face à celle de Londres, à peu près à la même époque. Elle n'en produisit pas moins, en 1728, son propre Règlement général (*General Regulations*) qui référait déjà aux *Constitutions* d'Anderson comme au livre prescrit pour le gouvernement du Métier.

Le texte fondamental de la Grande Loge de Londres est du reste le modèle manifeste des *Constitutions* publiées en 1730 par John Pennell, Grand Secrétaire d'Irlande.

Il faut observer que pour toute cette première période, nous ne disposons d'aucun indice concernant les usages rituels observés en Irlande, ni sur leurs éventuelles différences par rapport aux coutumes maçonniques anglaises déjà bien documentées à la même époque. Les choses vont changer en 1744.

Des spécificités précoces ? Les relations avec la Grande Loge des Anciens

En 1744, on publia à Dublin un libellé intitulé *Enquête sérieuse et impartiale sur les causes de la décadence actuelle de la franc-maçonnerie dans le royaume d'Irlande* (*Serious and Impartial Enquiry into the Causes of the Present Decay of Free-Masonry in the Kingdom of Ireland*). Si le texte, dû au docteur Fifield Dassigny, déplore la piètre qualité de certains Frères de l'époque – un grand classique de la littérature maçonnique –, il a surtout l'intérêt de mentionner que s'était tenue récemment « une assemblée de Maîtres Maçons sous le titre de Maçons de l'Arc Royal [*Royal Arch Masons*] ». Mais il évoque York pour le lieu de cette réunion. Ce document, dont on ignore l'intention exacte, mais qui devait avoir une valeur polémique – car il dénonce aussi un imposteur ayant récemment tenté de se faire passer à Dublin pour un Maçon de l'Arc Royal –, montre bien que ce grade était parfaitement connu en Irlande, et le livre eut 400 souscripteurs et connut plusieurs éditions. Dermott lui-même citera Fifield Dassigny comme un grand ami. Le rapprochement opéré par ce dernier entre York et l'Arc Royal, à l'époque même où le futur animateur de la Grande Loge des Anciens s'apprêtait précisément à gagner Londres, est un renseignement d'importance.

Les liens, déjà évoqués entre l'Irlande et la Grande Loge des Anciens, furent encore soulignés en la personne de Randall William Mac Donnell, comte d'Antrim, élu Grand Maître d'Irlande en 1772-1773, puis de 1778

à 1781, et qui fut en même temps Grand Maître de la Grande Loge anglaise des Anciens de 1783 à 1791.

On voit que la Grande Loge d'Irlande était encore jeune et dans un état précaire lorsque certains de ses membres, au milieu des années 1740, prirent l'initiative de créer une nouvelle Grande Loge en Angleterre. Jusque-là, aucune divergence rituelle ou symbolique n'avait jamais été évoquée entre les deux pays. En dehors de la question de l'Arc Royal, qui souligne nettement une spécificité irlandaise – ce qui ne veut pas dire que ce grade est né dans ce pays –, on peut donc à nouveau s'interroger sur les raisons proprement maçonniques d'une opposition qui devait durer plusieurs décennies.

L'intégration de la maçonnerie irlandaise dans la zone d'influence maçonnique anglaise s'opéra du reste après l'Union de 1813, sous la grande maîtrise du duc de Leinster, qui régna sur la Grande Loge d'Irlande de 1813 à 1874, à une époque où, par suite de nouvelles vagues d'émigration dues à des difficultés économiques, les effectifs de cette Grande Loge chutèrent à nouveau, l'affaiblissant d'autant, tandis que la mise en œuvre des condamnations papales, ignorées jusque-là, éloignait définitivement des loges irlandaises les catholiques qui avaient pu s'y maintenir.

C'est justement en 1814 que commença le travail de standardisation du rituel maçonnique irlandais, pour s'achever en 1824 avec la formation d'une loge d'instruction, devenue Grande Loge d'instruction en 1860 : en Irlande, les rituels imprimés sont la propriété de la Grande Loge qui n'en autorise ni la vente ni la diffusion, et ils ne doivent en aucun cas sortir de ses locaux.

L'histoire singulière d'Elizabeth St Leger, « The Lady Freemason »

Un événement curieux avait eu lieu vers 1710, si l'on en croit la chronique maçonnique irlandaise. Cette année-là, dans le comté de Cork, une loge familiale s'assemblait au château du vicomte Doneraile. La jeune fille du vicomte, Elizabeth St Leger, s'étant assoupie dans une bibliothèque qui jouxtait la loge, fut réveillée par des bruits et, à travers un trou de la cloison alors en réparation, elle assista à une initiation. Fuyant sous l'effet de la frayeur, elle fut découverte et, sur la décision de son père et de ses frères, initiée elle-même sur le champ afin de prêter le serment des maçons, l'obligeant à ne rien révéler. Plus tard, elle présida même les travaux de la Loge. Devenue la « Patronne » de la maçonnerie irlandaise, son tablier maçonnique est aujourd'hui encore conservé et elle est passée à la postérité sous le nom de « *The Lady Freemason* ».

La grande loge d'Écosse

1736 : un coup d'état spéculatif ?

Si les usages maçonniques écossais du XVII^e^ siècle ont clairement inspiré ceux de la première Grande Loge de Londres et permettent de restituer avec assez de vraisemblances les rituels les plus anciens des maçons londoniens du premier tiers du XVIII^e^ siècle, il reste que ce schéma demeure en partie hypothétique. Or, un événement survenu en 1721 permet d'en conforter la véracité.

Cette année-là, en août 1721, Jean-Théophile se rendit dans la capitale de l'Écosse, en sa qualité d'ingénieur-conseil – c'était l'une de ses nombreuses identités – pour examiner un problème relatif à l'adduction d'eau à Édimbourg. À cette occasion, il prit une initiative tout à fait étrangère à ce déplacement apparemment purement professionnel.

C’est dans le livre des procès-verbaux de la loge *Mary’s Chapel* d’Édimbourg – livre tenu depuis 1599 – qu’on en trouve le récit :

> Ce jour le Docteur Jean-Theophile Des-Auguliers [*sic*], *fellow* de la *Royal Society*, et Chapelain ordinaire de sa Grâce le Duc de Chandois [*sic*], ancien Maître Général des Loges de Maçons en Angleterre, étant en ville et souhaitant s’entretenir avec le Diacre, le Surveillant [*Warden*] et les Maîtres Maçons d’Edimbourg, cela fut par conséquent accordé et, *l’ayant trouvé dûment qualifié sur tous les points de la Maçonnerie*[2], ils le reçurent comme un Frère dans leur Société.

C’était, pour autant qu’on le sache, le tout premier contact direct de Désaguliers avec la maçonnerie écossaise. On comprend, par la phraséologie même qui est utilisée, que les interlocuteurs se jaugent : Désaguliers a fait savoir qu’il était « désireux » de rencontrer les officiers de la loge d’Édimbourg ; ces derniers voient en lui le « Maître général des maçons en Angleterre », mais on s’assure préalablement qu’il est qualifié sur tous les points de la maçonnerie. Il faut se rendre à l’évidence : Désaguliers a été « tuilé » !

Cela signifie qu’après des décennies d’ignorance mutuelle il y avait suffisamment de proximité, de similitudes et de concordances entre la maçonnerie de la vieille loge d’Édimbourg – on peut dire : la plus vieille loge du monde – et celle de Désaguliers.

Cela suggère bien que, sur les points essentiels – mais nous ne savons malheureusement pas lesquels –, le travail de transfert avait été effectué, à travers les *Gentlemen Masons* ou les possesseurs isolés du Mot du Maçon, d’où qu’ils l’aient reçu – sans doute dans les dernières décennies du XVII^{e} siècle.

Du reste, dans les jours suivants, Désaguliers n'hésita pas à pousser son avantage ; il fit admettre dans la loge plusieurs notables de la ville, réitérant ainsi au cœur de l'Écosse ce qu'il avait fait à Londres dans les deux années précédentes.

L'ambiguïté de ces événements est évidente. D'un côté, Désaguliers donne le sentiment d'aller à la recherche d'une origine et n'a sans doute pas méconnu l'importance de créer un lien avec une loge vieille de plus d'un siècle. De l'autre, il apporte à cette très ancienne maçonnerie écossaise l'exemple de la mutation londonienne et l'entraîne aussitôt sans son sillage – il fournit même les candidats !

La transformation spéculative des loges écossaises était cette fois en marche, mais elles n'avaient pas spontanément engagé ce mouvement : il avait fallu une impulsion anglaise pour la déclencher.

Un dernier fait doit être souligné. Un mois après l'expérience écossaise de Désaguliers, James Anderson était officiellement chargé de préparer la nouvelle version des *Constitutions* du Métier. On ne peut éviter de penser que Désaguliers avait dû percevoir, en découvrant réellement les loges de l'Écosse, à quel point l'expertise de ses membres serait essentielle pour achever la structuration de la Grande Loge de Londres et forger paradoxalement, sur une base réputée ancestrale, une maçonnerie rénovée – on n'ose encore dire « Moderne »…

James Anderson, un Écossais acclimaté à Londres, et dont le père avait été lui-même membre de la loge d'Aberdeen, pouvait représenter un intermédiaire idéal, presque providentiel.

Il faut dire que la Grande Loge d'Écosse elle-même, créée seulement en 1736, fut la conséquence d'un « complot » spéculatif et non le fruit pacifique et naturel d'une lente évolution.

La Grande Loge fut officiellement fondée et élut son premier Grand Maître, William St Clair of Roslin, le 30 novembre 1736. Ces décisions furent arrêtées par une assemblée qui représentait théoriquement la trentaine

de loges dûment convoquées, mais quatre d'entre elles, toutes d'Édimbourg, dont l'une avait été établie à peine quelques mois plus tôt, comptaient à elles seules près des deux tiers des délégués.

En somme, une poignée de maçons spéculatifs – de *Gentlemen Masons* devenus les maîtres du jeu – imposèrent ainsi assez brutalement à toutes les autres loges la création en Écosse d'une réplique de la Grande Loge londonienne apparue vingt ans plus tôt. En prévision de l'élection finale qui devait couronner l'entreprise, William St Clair – qui n'était donc pas franc-maçon – avait d'ailleurs été initié par la loge Canongate Kilwinning, à l'origine du complot, dès le 18 mai 1736, passé au grade de Compagnon le 2 juin, et sera élevé au grade de Maître une semaine avant de devenir Grand Maître : un véritable coup de force bien plus qu'une paisible transition ! Et si, de nos jours encore, les membres de neuf loges écossaises, remontant au XVIII^e^ siècle, portent encore fièrement sur leurs décors, la mention « *Operatives* », leur loge, comme les toutes les autres, est bien entendu purement spéculative…

La maçonnerie d'Écosse, rebelle et contrainte

Cela ne signifie pas pour autant, et c'est le point sur lequel il nous faut conclure ce passage par l'Écosse, que la maçonnerie y soit restée parfaitement identique à la maçonnerie anglaise.

Tout au long du XVIII^e^, et encore au cours du siècle suivant, l'Écosse a dû mener, en maçonnerie comme dans nombre d'autres domaines, un double combat : d'un côté, il lui a fallu accepter non seulement la domination définitive de l'Angleterre et même son intégration pure et simple au Royaume-Uni, et dans le même temps s'efforcer de préserver son identité. Pour y parvenir, elle a recouru à ce que l'historien Éric Hobsbawm, qui en a forgé le concept, nomme les « traditions inventées ». En Écosse, Sir Walter Scott[3] (1771-1832) jouera un grand rôle dans la constitution d'un

imaginaire national, en grande partie fantasmé et reconstruit, mais seul capable de donner aux Écossais la force morale de résister à un certain asservissement politique, en se dotant d'un glorieux passé et d'une culture nationale originale et spécifique : le folklore des tartans, beaucoup plus récent qu'on le croit parfois, en est la manifestation la plus éclatante.

En maçonnerie, la complicité historique des Écossais avec la Grande Loge des Anciens – comme les Irlandais au demeurant – eut peut-être ainsi des fondements moins maçonniques que simplement politiques et culturels : tous faisaient front contre l'ennemi commun devenu le maître de tous. À la défaite politique, on a tenté d'opposer une victoire morale.

Au cours des décennies suivantes, les Écossais, conscients de leur longue tradition, ont eu à cœur de poursuivre l'élaboration d'usages, de coutumes et de rites qui leur soient propres et les distinguent clairement des maçons anglais – nous y reviendrons plus loin. Nul doute, cependant, que beaucoup de ces « traditions » aient été forgées assez tardivement, à la fin du XVIII^e^ siècle, voire au cœur du XIX^e^.

1. C’est d’ailleurs pour cette raison que le Rite Moderne, ou Rite Français, est le dernier héritier des usages les plus anciens de la maçonnerie anglaise : ceux de la première Grande Loge de Londres de 1717.

2. Souligné par nous.

3. Il fut lui-même initié en 1801 dans la loge Saint David n° 36, à Édimbourg.

CHAPITRE V

La franc-maçonnerie aux États-Unis

L’influence fondatrice des anciens

C’est en 1730 qu’une activité maçonnique organisée a officiellement commencé en Amérique, lorsqu’une patente fut accordée au Grand Maître de Pennsylvanie, New Jersey et New York par la Grande Loge de Londres. La loge de Saint-Jean, qui se réunit à Philadelphie à partir de 1730 environ, semble bien avoir été la première loge organisée du Nouveau Monde. Vers 1738, des loges avaient été ouvertes à Philadelphie, Boston, Savannah, Charleston et Cap Fear. Vers 1765, la franc-maçonnerie était solidement établie dans les Treize Colonies.

En 1757, une loge qui fut établie à Philadelphie allait changer la nature de la franc-maçonnerie en Amérique. Cette nouvelle loge se qualifiait elle-même d’« ancienne ». Ses membres appelèrent « modernes » les loges déjà établies, d’un niveau social plus important : il ne s’agissait là que de la reprise du conflit fondateur intervenu en Angleterre en 1751, sur des clivages sociaux et culturels assez semblables. Vers 1760, les loges américaines des Anciens parvinrent à former leur première Grande Loge à Philadelphie.

À mesure que la population américaine s’accrut, les loges des Anciens se répandirent dans tout l’intérieur du pays, et non plus seulement dans les villes côtières, comme l’avaient fait jusque-là les loges des Modernes, plus aisées et plus urbaines.

Un nombre significatif de francs-maçons influents étaient alors en faveur de la cause de la révolution. Le fait que les Anciens, pour la plupart, tendaient à soutenir la position des patriotes et que les Modernes, quant à eux, étaient plutôt pour la cause loyaliste, contribua au déclin des Modernes. Les buts poursuivis par les patriotes américains étaient en accord avec ceux de la maçonnerie. Celle-ci fut ainsi un important centre organisateur de la révolution et, malgré les problèmes logistiques créés par la guerre, les Anciens se développèrent à vive allure au cours même de la révolution.

La franc-maçonnerie et la révolution en Amérique

La loge Saint-Andrews, de Boston, rassemblait nombre de meneurs de l’opposition révolutionnaire, parmi eux Paul Revere, John Hancock, le docteur Joseph Warren, James Otis et William Dawes. En 1764, la loge fit l’acquisition de la taverne du Dragon Vert où elle se réunissait depuis 1752 et la loua comme lieu de réunion à divers groupes impliqués dans la préparation d’une sécession avec l’Angleterre. Parmi eux, les Fils de la liberté, dirigés par Joseph Warren, alors Vénérable Maître de la loge, qui devint plus tard général de la révolution et mourut à la bataille de Bunker Hill. L’odieux massacre de Boston, en 1770, fut en partie provoqué par des membres de la loge qui encouragèrent la violence lors des manifestations de rues contre les nouvelles taxes anglaises. Après que les troupes britanniques eurent tiré sur la foule, il y eut un immense tollé en raison de la mort de cinq civils, six autres étant blessés – le tout ayant été

amplifié par la campagne d'opinion menée à partir de la taverne du Dragon Vert. Quant à la Boston Tea Party[1], en décembre 1773, elle fut concertée dans la taverne et impliqua plusieurs membres de la loge.

On n'oubliera pas non plus, au passage, le rôle particulier de Benjamin Franklin, fils d'un fabricant de bougies, Frère depuis 1727 puis Grand Maître de Pennsylvanie en 1734, membre de la loge des Neuf Sœurs à Paris durant son Ambassade de 1776 à 1785.

Le statut social plus humble des Anciens favorisa aussi leur recrutement actif parmi les militaires. L'apport concret de cette maçonnerie militaire fut de diffuser les principes maçonniques au sein des milieux artisans et ouvriers – apportant ainsi la philosophie des Lumières à des Américains moins cultivés. C'était des gens qui n'avaient pas étudié les écrits des philosophes et des penseurs mais qui, cependant, furent conquis par les idées de liberté et d'égalité des droits, et s'en inspirèrent.

La franc-maçonnerie progressa encore à pas de géants après la révolution. Elle fut inextricablement mêlée au pouvoir politique, tant pour le bien des loges que pour celui de la nation. La reconnaissance, l'affirmation et la célébration de valeurs spirituelles et morales élevées avaient beaucoup d'importance pour la grande expérience que constituait l'avènement d'un gouvernement autonome.

La maçonnerie eut, dans la vie politique de l'Amérique postrévolutionnaire, une importance plus grande qu'à aucune époque antérieure. Quatre des quatorze présidents du Congrès continental furent francs-maçons, comme le furent neuf des cinquante-six signataires de la Déclaration d'indépendance, treize des trente-neuf signataires de la Constitution et trente-trois des soixante-quatorze généraux de l'armée continentale.

Dès cette époque, les maçons ont présidé à la dédicace rituelle de bâtiments publics, religieux et privés, comme la Maison-Blanche, le Capitole et quantité d'autres. Lors de la cérémonie de dédicace du Capitole,

le 18 septembre 1793, c'est George Washington, vêtu en décors maçonniques, qui vint se placer en tête de la procession publique.

La maçonnerie a joué un rôle pour réduire les injustices et les inégalités sociales de cette époque. Mais dans le même temps, elle portait en elle-même le reflet de ses contradictions.

Prince Hall fut le premier maçon « Afro-Américain » connu. On pense qu'il était né esclave à Boston vers 1735 et qu'il fut affranchi en 1770. Chef de la communauté noire de Boston qui fut dans son ensemble émancipée au cours des années 1780, Hall devint maçon dans une loge militaire anglaise en 1775. Lorsqu'il déposa une demande de patente de loge auprès de la Grande Loge des Modernes du Massachusetts, on la lui refusa pour des raisons raciales. Il fit une autre demande auprès de la Grande Loge d'Angleterre en 1784 et reçut d'elle une patente en 1787 pour son *African Lodge*. En 1791, il se proclama Grand Maître Provincial de la maçonnerie noire et accorda des patentes à Providence, Philadelphie et ailleurs.

Il eut surtout le talent de conforter cette avancée en se faisant l'avocat de la justice sociale à travers son affiliation maçonnique. Hall faisait spécifiquement des Noirs les descendants de la reine de Saba, la compagne du roi Salomon, soulignant leur lien étroit avec les mythes fondateurs de la franc-maçonnerie. Il appelait les chefs de la communauté maçonnique blanche à donner vie aux principes moraux qu'ils proclamaient. Bien qu'il existe encore, aujourd'hui, une distinction entre la maçonnerie blanche et la maçonnerie noire, il y a désormais des maçons blancs de Prince Hall et des maçons noirs dans la maçonnerie classique. Cependant, de nos jours encore, la légitimité de Prince Hall n'est toujours pas reconnue par les autres Grandes Loges dans 11 États.

La constitution des usages maçonniques aux États-Unis

Le système maçonnique américain s'est formé en fonction de deux facteurs : premièrement, la prédominance très nette des Anciens, pour les raisons déjà évoquées ; deuxièmement, l'indépendance du pays à la fin du XVIII^e^ siècle, qui l'a complètement soustrait à l'influence des querelles – mais aussi des compromis – qui ont marqué l'histoire maçonnique britannique jusqu'au début du XIX^e^ siècle.

Les maçons américains furent aussi à l'origine de certaines innovations : ainsi du principe de « juridiction territoriale exclusive ». Cette règle de relations entre des Grandes Loges d'État visait à assurer la paix maçonnique autant que civile et politique entre des États qui cherchaient encore leurs marques – et parfois leurs frontières ! – dans les États-Unis naissants : il fut ainsi admis, à la fin XVIII^e^ siècle, qu'une seule Grande Loge pouvait exister sur le territoire d'un État. Il est intéressant de noter que ce principe, initialement formulé pour répondre à une situation spécifique – celles des États-Unis à leurs débuts – fut bien plus tard étendu au monde entier et proclamé par Londres comme l'une des bases de la « régularité », ce système diplomatique dont la Grande Loge Unie d'Angleterre prétend être la tête de pont : il n'y aurait désormais, jusqu'à nos jours, qu'une seule Grande Loge « régulière » par État. Or, au cours des années récentes, la reconnaissance mutuelle assez large, confirmée par Londres, des Grandes Loges « caucasiennes » et des Grandes Loge de Prince Hall aux États-Unis mêmes, a jeté à bas cette règle qui connaîtra peut-être un jour le même sort à l'échelon mondial…

Pour l'essentiel, le rituel des loges bleues, aux États-Unis, compte tenu de variantes locales innombrables, s'inspire principalement du rituel des Anciens, tel qu'il était pratiqué avant l'Union de 1813 en Angleterre. On ne

sera donc pas étonné que, dès 1753, l'Arc Royal ait été connu et pratiqué en Virginie.

Mais surtout, en raison de son autonomie absolue, la maçonnerie américaine a plus facilement réglé les questions relatives à la hiérarchie de ses grades. Dans la logique des Anciens en Angleterre, mais sans les contraintes qu'ils ont dû subir en raison de la concurrence des Modernes, les Américains ont intégré l'Arc Royal au-dessus de l'édifice des trois grades symboliques. Sans s'arrêter en si bon chemin, ils y ont aussi introduit le grade de Maître Maçon de la Marque et des grades préparatoires à celui de l'Arc Royal : *Past Master* et *Excellent Master*.

D'une façon générale, les systèmes de hauts grades ont pu y prospérer sans conflit : les Chevaliers Templiers, dès la fin du XVIII^e^ siècle et le REAA, dont le premier Suprême Conseil fut fondé, rappelons-le, à Charleston en 1801. Dans le courant du XIX^e^ siècle, ces systèmes vont se multiplier à un rythme soutenu, devenant l'une des caractéristiques les plus importantes de la maçonnerie américaine : les trois premiers grades, comme on l'envisageait en France au XVIII^e^ siècle, n'y sont qu'une sorte de propédeutique – on n'est d'ailleurs pas membre titulaire d'une loge avant le grade de Maître, lequel est du reste très rapidement atteint – et le principal loisir des maçons américains est de collectionner un nombre impressionnant de hauts grades.

L'une des échelles les plus pratiquées, en dehors du REAA, porte le nom de « Rite d'York ». Elle comprend, après les trois premiers grades, ceux de Maçon de la Marque, les grades de l'Arc Royal, puis les grades dits « cryptiques » (*Royal and Select Masters*) et enfin la Chevalerie du Temple. Sans aucun rapport de filiation avec York – où ce système est naturellement parfaitement inconnu –, le nom de cette échelle fait rappeler l'influence historique de la maçonnerie des Anciens que Dermott, dès l'origine, avait sans aucune preuve rattachée au mythe de la Grande Loge d'York.

Après l’affaire Morgan : la deuxième époque de la maçonnerie américaine

En 1826, un événement allait changer le cours de l’histoire maçonnique américaine. Un personnage assez douteux, petit aventurier vivant d’expédients, un certain William Morgan, né en 1774, peut-être initié dans une loge régulière – mais on ne sait ni où ni quand –, entra en conflit avec les maçons de Batavia, dans l’État de New York. Avec un journaliste, il entreprit de publier une divulgation des rituels maçonniques – ce qui s’était du reste déjà produit en Amérique, avec une douzaine d’éditions d’un plagiat de la divulgation anglaise *Jachin et Boaz*, entre 1762 et 1818. Dans ces circonstances troubles, il fut brièvement détenu pour des faits de droit commun puis un obscur commandant vint le prendre pour l’emmener au fort Niagara. On ne le revit jamais.

La rumeur d’un crime maçonnique enfla très vite et une vague antimaçonnique s’empara de tout le pays pendant au moins une dizaine d’années. On vit même un candidat à la présidence présenté par le Parti antimaçonnique ! En quelques années, la maçonnerie américaine fut décimée et ne se reconstruisit que péniblement.

Au sortir de cette crise inattendue, la franc-maçonnerie prit, jusqu’à nos jours, un tout autre visage en Amérique. Essentiellement centrée sur une activité charitable publique et tapageuse – mais bien réelle, avec des fondations puissantes, notamment dans le domaine médical et hospitalier –, l’institution a désormais tout misé sur la transparence et la jovialité. C’est à partir de la même époque que sont nées les très nombreuses organisations paramaçonniques (dont certaines sont réservées aux épouses et aux enfants de francs-maçons), parodiques et fantaisistes, voire burlesques, dont les parades et les défilés publics sont attendus et appréciés du public : les *Shriners*, au décor et au rituel empruntés à l’Orient de pacotille des

comédies musicales, restitués dans le film *Les Compagnons de la Nouba* avec Laurel et Hardy, en sont l'illustration la plus typique et la plus drôle.

Déroutante maçonnerie américaine, qui a contribué aux plus grands idéaux du pays dont elle partage volontiers les valeurs les plus conservatrices et n'a cependant pas craint, pour se faire accepter, de donner parfois dans le spectacle comique.

Longtemps très nombreuse (on l'a créditée de plus de 2 millions de membres à une certaine époque), elle n'a pu enrayer un déclin impressionnant au cours des cinquante dernières années et songe parfois, pour tenter d'y échapper, à renouer avec le modèle d'une maçonnerie philosophique et humaniste, celle des Pères Fondateurs et de leurs Frères et amis : Washington, Franklin et La Fayette…

1. La « partie de thé de Boston » est considérée comme l’un des événements déclencheurs de la révolution américaine. D’innombrables ballots de thé anglais, que l’on tentait d’introduire de force en Amérique, furent jetés dans le port.

SECONDE PARTIE

PRATIQUES

CHAPITRE VI

De la loge à la Grande Loge

La vie de la loge

Organisation générale

La cellule fondamentale de la maçonnerie anglaise, comme dans toute la franc-maçonnerie, reste la loge. La Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA) fédère aujourd'hui environ 8 000 loges et rassemble 200 000 Frères. Si elle demeure la puissance maçonnique la plus nombreuse au monde, elle fut créditée, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'un effectif trois fois plus nombreux et a connu, au cours des trente dernières années, une décrue impressionnante, désaffection aux causes multiples et complexes, qu'elle paraît avoir en partie enrayée.

Les loges se réunissent une fois par mois, environ une demi-douzaine de fois dans l'année, soit dans des locaux maçonniques prévus à cet effet, soit encore, ce qui demeure fréquent, dans des salles réservées à cet usage dans de grands hôtels. La maçonnerie, en Angleterre, n'a pas le caractère presque secret, en tout cas très discret, qu'on lui connaît parfois en France : les Frères et les loges s'affichent volontiers au grand jour.

On observe que l’effectif moyen des loges paraît assez modeste, autour de 30 membres, mais il faut aussi savoir qu’il n’est pas rare, pour un franc-maçon anglais, d’appartenir simultanément à plusieurs loges.

Si l’on tient compte du fait qu’une tenue (*meeting*) est consacrée à l’Installation annuelle du Vénérable Maître et des Officiers, les quelques autres tenues de l’année sont presque exclusivement consacrées à des cérémonies : initiation (premier grade), passage (deuxième grade) et élévation (troisième grade)[1]. Toutes ces soirées se terminent par un banquet (*Festive Board*) dont le protocole rigoureusement fixé, sans exclure la convivialité, comporte la célébration de diverses « santés » (*Masonic Toasts or Fires*).

À cette activité de base, un franc-maçon désireux de progresser dans la « filière » qui conduit à la fonction de Vénérable Maître – en passant par tous les autres Offices de la loge – doit nécessairement s’inscrire à une loge d’instruction. Souvent souchées sur plusieurs loges symboliques, les loges d’instruction sont des écoles du rituel où l’on répète inlassablement, sous la conduite de « Précepteurs » – maçons expérimentés et gardiens sourcilleux de l’orthodoxie rituelle – les ouvertures, les clôtures de loge et les trois cérémonies fondamentales. Chaque participant, dans un cadre assez informel, sans décors maçonniques, occupe ainsi tour à tour les différents Offices pour en mémoriser tous les détails, aussi bien quant au texte que quant à la gestuelle. Ce travail requiert de longs et patients efforts puisque, rappelons-le, tout s’y fait par cœur, sans le secours d’aucun support écrit.

Les « planches », exposées sur les sujets les plus divers suivies de plus ou moins longues discussions, si typiques de la maçonnerie continentale et notamment française, sont donc à peu près inconnues en Angleterre. Tout au plus certaines loges, du reste un peu plus fréquemment depuis quelques années, proposent-elles de temps à autre de courts exposés sur des sujets d’histoire ou relatifs aux vertus illustrées dans les rituels. Il ne s’ensuit que de brefs échanges.

Il n'était pas rare, au XVIII^e^ siècle, que les loges pratiquent la lecture des instructions de chaque grade, les Frères étant à tour de rôle invités à répondre aux questions – toujours par cœur. Cet usage est toutefois tombé en désuétude, hormis dans quelques loges qui en font parfois la démonstration.

Pour prolonger ces séances, le franc-maçon engagé dans cette voie peut encore consulter le « petit livre bleu » (*little blue book*) correspondant au style de rituel (*Working*, cf. plus loin) que pratique sa loge. Ces petits ouvrages, qui tiennent dans la poche – c'est du reste leur fonction – et reprennent tous les rituels et toutes les instructions, sont dits « honorables » car ils ne mentionnent les mots et les signes « secrets » que sous la forme de mots tronqués dont généralement seule la première lettre est donnée : sans l'expérience d'une transmission réelle, d'homme à homme, ils sont donc difficilement utilisables[2].

Le Vénérable Maître et les Officiers

Outre le Vénérable Maître (*Worshipful Master*), ses deux Surveillants (*Senior and Junior Wardens*), le Trésorier, le Secrétaire et les deux Diacres (*Deacons*)[3], une loge anglaise compte généralement aussi un Hospitalier (*Almoner*), un Maître des Cérémonies (*Director of Ceremonies*) – habituellement choisi parmi les Passés-Maîtres expérimentés – et naturellement un Couvreur (*Inner Guard*), mais également un Chapelain et un Organiste. On y trouve souvent plusieurs Intendants (*Stewards*) essentiellement chargés de la préparation du dîner qui suit la tenue. Depuis quelques années, on nomme dans de nombreuses loges un Intendant de Bienfaisance (*Charity Steward*).

Le Collège des Officiers est renouvelé annuellement mais seuls trois Officiers sont élus, dont le Vénérable Maître, qui change par conséquent chaque année, et le Trésorier – car celui-ci ne doit détenir sa légitimité que

de l’assemblée des Frères (vieux rappel du parlementarisme foncier des Anglais qui a commencé par l’exigence de « voter l’impôt »).

Un troisième Officier est élu, c’est le Tuileur (*Tyler*), mais ce dernier n’est pas à proprement parler un membre de la loge. Il s’agit souvent d’un Frère retraité, de condition volontiers modeste, qui sert ainsi plusieurs loges et perçoit une rémunération pour le service qu’il leur rend[4] : préparer la loge et surtout « tuiler » – c’est-à-dire vérifier la régularité – des visiteurs qui se présentant après l’ouverture des travaux. Rappelons qu’en Angleterre le Tuileur reste effectivement à l’extérieur de la loge pendant toute la durée de la tenue – mais c’est une loge dont, par définition, il n’est pas membre.

Tous les autres Officiers sont simplement nommés par le Vénérable. Cet aspect monarchique – qui sied parfaitement à la culture anglaise – doit cependant être tempéré dans un pays qui a inventé la démocratie couronnée : la maçonnerie anglaise est le royaume du consensus. Le Vénérable, le plus souvent, ne fait que confirmer la progression annuelle dans la filière des Frères qui s’y sont engagés de longue date. Il faut cependant noter que le Maître des Cérémonies (qui doit posséder une excellente connaissance du rituel) et le Secrétaire[5] sont des Officiers qui demeurent souvent de longues années à leur poste.

À la différence de ce qui se passe dans de nombreuses loges en France, un Vénérable Maître quittant sa fonction après une année de mandat, en Angleterre, ne devient jamais Couvreur. Cet Office est au contraire le plus humble et le premier de la filière : on le réserve à un maçon débutant. Le Vénérable Maître de l’année qui s’achève devient, quant à lui, le Passé-Maître Immédiat (*Immediate Past Master*). Toute l’année, il siège à l’Orient, à gauche de son successeur auprès duquel il joue un rôle de conseiller très écouté, tant en matière rituelle que pour toute question relative à la gestion administrative ou humaine de la loge. Il a du reste des fonctions à remplir dans le cadre de l’ouverture et la clôture : c’est notamment à lui de disposer, selon le grade, les trois Grandes Lumières

(Compas, Équerre, Volume de la Loi Sacrée) sur l'Autel du Vénérable Maître. Le spectacle de ces deux Frères travaillant de concert est une belle image, pour les maçons anglais, de l'harmonie de la tradition et la continuité du travail maçonnique.

D'une façon générale, les élections ne sont jamais des compétitions où s'affrontent des personnalités, des ambitions et moins encore des « programmes ». La loge a, d'une année sur l'autre, un programme à peu près constant, et les Frères engagés dans la filière, ayant travaillé dans la loge d'instruction depuis des années, progressent naturellement d'un cran dans la hiérarchie des Officiers, bien qu'en principe il ne s'agisse nullement d'un droit. Lorsque l'un d'eux, chaque année, parvient à la chaire de Vénérable, ce n'est que l'aboutissement généralement consensuel d'un trajet amorcé des années plus tôt, et ceux qui l'accomplissent peuvent presque tous prévoir l'année où ils accéderont eux-mêmes à cette fonction.

Les loges spécialisées

En dehors des loges classiques et des loges d'instruction – ces dernières n'ayant pas à proprement parler d'existence autonome –, les maçons anglais disposent de loges dont le recrutement et l'objet sont particuliers. Parmi elles, il faut citer :

– *les loges professionnelles*. Entendons par là non pas des loges qui ne recrutent que dans un milieu professionnel donné (il y en a, du reste, et elles ont fait l'objet de nombreuses critiques dans les années récentes : police, magistrature, banques) ou dans certaines associations (par exemple des loges de membres du Rotary Club ou des Kiwanis) mais essentiellement des loges qui s'assemblent sur un lieu de travail qui est généralement une institution possédant quelques liens avec la franc-maçonnerie : la loge du personnel de Freemasons' Hall (le siège de la GLUA), ou celles qu'on trouve dans les locaux des *Livery Companies*,

les traditionnelles guildes londoniennes d'artisans, aujourd'hui essentiellement bourgeoises et honorifiques – elles participent notamment à l'élection du non moins honorifique Lord Maire –, et parmi elles la fameuse *London Masons' Company* pourvue d'une charte remontant à 1472.

On peut en rapprocher les Loges d'Écoles, liées à des universités ou des écoles prestigieuses, comme l'*Apollo University Lodge n° 358* qui possède le privilège d'initier les étudiants qui n'ont pas atteint l'âge de 21 ans ;

– *les loges de recherche*. Un concept typiquement anglais à l'origine, né dans le sillage de « l'École authentique » de l'histoire maçonnique fondée à la fin du XIXe siècle. Elles se livrent à des travaux essentiellement historiques et revisitent les sources documentaires et les origines traditionnelles des institutions et des usages maçonniques, dans un esprit universitaire. La première et la plus célèbre est la *Quatuor Coronati Lodge n° 2076* créée en 1886 et devenue, au fil du temps, une sorte d'académie internationale de l'érudition maçonnique. Ces loges ne procèdent jamais à aucune initiation et on en devient membre par affiliation. Elles publient les comptes rendus de leurs travaux et les volumes annuels des *Ars Quatuor Coronatorum* (AQC) sont depuis plus de cent trente ans un véritable thesaurus de l'érudition maçonnique. D'autres loges de recherche existent, comme à Leicester ou Manchester ;

– *les loges de Maîtres Installés*. L'un des usages les plus importants des loges anglaises est l'Installation secrète (*Inner Working*) du Vénérable Maître, chaque année. Cette cérémonie, apparue au cours du XVIIIe siècle, est effectuée le soir même de l'Installation du Collège, en présence seulement des Passés-Maîtres, c'est-à-dire des anciens Vénérables Maîtres ayant eux-mêmes reçu « les enseignements réservés à la Chaire de Maître », transmis lors d'un Conseil de Maîtres Installés (*Board of Installed Masters*) après que tous les autres Frères de la loge

ont été invités à se retirer pour un moment. L'Installation secrète possède tous les caractères d'un grade maçonnique : un mot, un signe, un attouchement, une légende. Après son année de mandat, un Vénérable devient un Passé-Maître ou Maître Installé (*Installed Master*) et porte à vie un collier auquel est suspendue une équerre associée à la démonstration du théorème de Pythagore (47^{e} proposition d'Euclide) comme marque indélébile de la dignité qu'il a reçue et il fait figurer sur son tablier trois « taus » (∴)[6] en lieu et place des rosettes habituelles. Les Maîtres Installés d'une province se regroupent dans des loges spécifiques, placées directement sous le contrôle du Grand Maître Provincial. Ce sont des assemblées officieusement « gardiennes de la tradition » qui se réunissent deux ou trois fois par an pour des démonstrations de rituel ou des exposés à caractère surtout historique.

La Grande Loge et les grandes loges provinciales

Le Livre des Constitutions

En 1815, l'un des premiers soins de la jeune GLUA fut de publier un nouveau *Livre des Constitutions*, héritier de celui écrit pour la première fois en 1723 par Anderson. Depuis lors, cet ouvrage n'a cessé d'être revu, avec environ une quarantaine d'éditions successives.

Près de 300 articles portent sur la vie des loges, leurs relations avec la Grande Loge, et pratiquement aucun problème susceptible de s'élever dans la vie maçonnique quotidienne n'en est excepté. De sorte que, le plus souvent, le Règlement intérieur des loges particulières est extrêmement rudimentaire. Enfin, n'oublions pas que dans un pays où la coutume est au moins aussi importante que la loi écrite – faut-il rappeler que le Royaume-

Uni n'a pas de Constitution officielle ? –, les usages observés par les loges « de temps immémorial » sont souvent au moins aussi importants que les prescriptions positives du *Livre des Constitutions*.

Ce vénérable document – entièrement téléchargeable sur le site de la GLUA (www.ugle.org.uk) –, illustré de très belles gravures précisant le modèle exact de tous les bijoux, insignes et marques d'honneurs que doivent porter les Frères, quels que soient les grades ou les dignités dont ils sont revêtus, est en soi une parfaite représentation de ce qu'est, fondamentalement, la GLUA : une institution de l'immortelle Angleterre !

Le fonctionnement de l'ensemble de ce système, fruit de près de deux siècles d'expérience, est également à l'image du régime politique que le Royaume-Uni fit apparaître en Europe dans le courant du XVIII^e^ siècle : une monarchie parlementaire.

À l'échelon des loges elles-mêmes, le principe est le même et l'on passerait à côté de l'essentiel de la franc-maçonnerie anglaise si l'on méconnaissait un tel fondement.

À l'instar d'une sorte de souverain temporel, le Vénérable est dans sa loge l'objet du plus grand respect. Il préside tous les comités qu'il compose et réunit à sa guise, et nomme à tous les Offices (sauf deux, nous l'avons vu). Mais si ses pouvoirs sont largement étendus, ses devoirs ne le sont pas moins et la pratique, inspirée par des règles non écrites, le conduit à ne rien faire qui puisse briser l'harmonie d'un groupe qu'il ne présidera que pendant un an et pour quelques tenues seulement.

Avant même de lui faire prêter l'Obligation (le serment) de sa charge, on demande au nouveau Vénérable s'il possède bien les qualités de tout candidat à la Chaire de Maître :

> Il doit être de conduite exemplaire, de manières courtoises, d'un abord facile, ferme et inflexible dans ses principes, apte et disposé à

> diriger les travaux. Il doit enfin connaître parfaitement les Anciens Devoirs, Règlements et Définitions de l'Ordre.

Ce portrait du « parfait gentleman », fait d'un mélange subtil d'autorité sereine et de distance affable, décrit en soi tout un monde, une forme de sociabilité et un état d'esprit. De la même façon, dans l'Adresse finale que l'on fait lire au nouveau Vénérable qui a désormais pris ses fonctions, c'est dans une perspective quasiment religieuse que l'on situe l'accomplissement de sa mission :

> Enfin, Vénérable Maître, en vous conformant strictement au Règlement Intérieur de votre Loge, aux Constitutions de la Maçonnerie et surtout en étudiant les Saintes Écritures qui nous sont données pour régler et guider notre foi, vous vous assurerez une couronne de Joie et d'Allégresse qui illustrera votre souvenir lorsque vous ne serez plus […] et puisse Dieu vous accorder la santé et la force nécessaires à l'accomplissement des devoirs de votre haute charge pour votre satisfaction et le plus grand profit de votre Loge.

Les Assemblées trimestrielles et le Board of General Purposes

Les représentants des loges – obligatoirement le Vénérable et les deux Surveillants, quel que soit le nombre de membres de la loge, et jamais aucun autre délégué – mais aussi tous les Grands Officiers, anciens Grands Officiers et même tous les Passés-Maîtres qui le souhaitent, s'assemblent chaque trimestre. Ces assemblées de Grande Loge (*Quarterly Communications*) entérinent les décisions proposées par le « conseil

d’administration » de la GLUA qui se nomme le Bureau des Affaires générales (*Board of General Purposes*).

Outre certains dignitaires nommés par le Grand Maître et qui sont en membres *ex officio* (le Député Grand Maître, les Assistants Grands Maîtres, les Grands Surveillants), il comprend 24 membres élus par les loges (et pour moitié celles de province), pour un mandat de trois ans. Le renouvellement s’effectue par tiers tous les ans. Le président de Bureau est nommé par le Grand Maître. C’est une personnalité très influente de la GLUA, bien que toujours en retrait par rapport aux Grands Officiers, dont la position est avant tout honorifique. Le vice-président est élu par le Bureau.

Toutes les décisions soumises à l’assemblée de Grande Loge sont d’abord discutées, préparées, mises en forme par des comités constitués sous l’égide exclusive du Bureau des Affaires générales. Ces décisions et ces déclarations ne concernent que des sujets relatifs à la gestion des loges et des questions rituelles, et jamais rien d’autre. Le Bureau est aussi l’employeur de tous les personnels de la GLUA, y compris du chef de l’administration centrale, le Grand Secrétaire, sorte de haut fonctionnaire rétribué – et parfois détaché de l’administration ou de l’armée – qui demeure habituellement en poste plusieurs années.

Le Grand Maître et les Grands Maîtres Provinciaux et de District

On élit annuellement, au mois de mars, le Grand Maître de la GLUA, et cette élection donne lieu peu après, le vendredi qui suit la Saint-Georges (23 avril), à un « Grand Festival » au cours duquel la nouvelle équipe prend place. Mais il convient de ne pas se tromper : aucune nouveauté fondamentale n’est à attendre de ces élections. Le Grand Maître est traditionnellement en fonction pendant de très longues années et sa

réélection périodique est une concession faite à la démocratie formelle de la GLUA qui s'accommode parfaitement d'une déférence appuyée à l'égard de son Chef, généralement issu de la famille royale ou d'une des plus anciennes familles aristocratiques du pays. L'actuel Grand Maître, le duc de Kent, né en 1935, exerce ses fonctions depuis 1968.

Ou plutôt, il incarne symboliquement cette fonction car, en Angleterre, le Grand Maître, ni dictateur ni guide spirituel, est un symbole vivant. Beaucoup de décisions et de nominations dépendent théoriquement de lui mais, en pratique, c'est un souverain constitutionnel qui bénit et sanctionne habituellement le consensus. À telle enseigne que lorsqu'il est de « sang royal » (*Prince of the Blood Royal*), il nomme, même pour cette fonction essentiellement représentative un pro-Grand Maître (*Pro Grand Master*), qui « joue » le rôle à sa place et peut seul, en théorie du moins, directement accéder au Grand Maître pour les affaires relevant de la GLUA…

Un certain mouvement existe en revanche d'année en année parmi les dignitaires, mais ce sont, là encore, des charges essentiellement honorifiques. Il ne fait aucun doute que les deux hommes forts, en poste pour très longtemps, sont le Président du *Board* et le Grand Secrétaire, son bras exécutif.

Les Grandes Loges Provinciales – ou les Districts, c'est-à-dire les territoires situés « au-delà des mers » –, subdivisions administratives de la GLUA, ont une réelle existence et souvent une véritable autonomie en matière rituelle notamment. Les usages maçonniques locaux, souvent polis par le temps, ont en Angleterre un caractère sacro-saint. Toutefois, le Grand Maître Provincial – nommé pour des années par le Grand Maître de la GLUA – possède une marge d'appréciation et peut, dans son ressort, favoriser, recommander, autoriser certaines pratiques spécifiques. Cette diversité, qui peut nous paraître bien superficielle, a cependant beaucoup de valeur aux yeux des maçons anglais qui y sont souvent fort attachés.

Chaque année, les honneurs pleuvent sur des centaines des Frères méritants et fidèles. Ce sont des titres honorifiques, à l'échelon de la GLUA ou des Grandes Loges Provinciales, des dignités sans fonction, mais avec des décors, des bijoux et des appellations spécifiques. Cette pratique des honneurs maçonniques est une des caractéristiques les plus sympathiques de la maçonnerie anglaise – quoique suscitant parfois, mais à grand tort semble-t-il, l'ironie des maçons continentaux.

D'autres obédiences anglaises ?

Pour autant, la franc-maçonnerie anglaise ne s'incarne-t-elle exclusivement et sans partage que dans la GLUA ? La réponse – conforme aux origines en partie normandes de ce grand peuple – est à la fois : oui et non…

L'Angleterre ne possède pas, comme la France, vingt partis politiques ni dix syndicats : elle n'a, identiquement, qu'une seule Grande Loge, hormis quelques autres, numériquement négligeables. C'est donc avant tout un problème culturel.

Le point de rupture essentiel est la « masculinité » intangible de la maçonnerie anglaise, cette même règle que l'on a rencontrée pendant très longtemps et qui est de nos jours encore majoritaire dans ces autres institutions typiquement britanniques que sont les « clubs » – où l'on croise du reste nombre de francs-maçons éminents. Mentionnons toutefois que depuis le début du XX^e^ siècle existent en Angleterre quelques autres groupements maçonniques mixtes ou féminins.

C'est ainsi qu'en 1902 fut fondée à Londres une loge Human Duty, qui devait être l'ébauche de la Fédération britannique du Droit Humain, Ordre maçonnique mixte international créé en France à la fin du XIX^e^ siècle[7]. En 1908, une première scission donna naissance à l'*Order of Women Freemasons*, en 1913 à l'*Honourable Fraternity of Ancient Freemasons*, puis en 1925 apparut l'*Order of Ancient, Free and Accepted Masonry*. Plus

récemment, en 2001 a été constituée, toujours par scission du Droit Humain, une *Grand Lodge of Fremasonry for Men and Women*. Ces organisations ne regroupent tout au plus que quelques centaines de membres.

En revanche, pas d'équivoque : à la relative exception du Droit Humain, internationalement aligné sur une conception plus laïciste, la franc-maçonnerie britannique est à peu près unanime quant à son esprit et à sa définition même de la franc-maçonnerie et, pour la plupart, les organisations mixtes ou féminines que nous avons mentionnées sont la copie conforme de la GLUA. Point ici de subtile distinction entre une maçonnerie qui se voudrait « libérale » contre une autre qui serait qualifiée de « dogmatique ». Ces catégories sont inintelligibles pour les francs-maçons anglais de tous bords : toutes leurs Grandes Loges pratiquent à peu près le même rituel et les mêmes grades. Toutes affirment leur croyance en un Être Suprême (*Supreme Being*), ignorent superbement la politique sous toutes ses formes et n'expriment jamais aucune préoccupation « sociétale » – c'est d'ailleurs à partir d'un différend sur ce point que la *Grand Lodge of Fremasonry for Men and Women* fut établie en 2001, ses membres insistant sur l'importance de cette affirmation religieuse contre la vision selon eux plus récente du Droit Humain. La seule doctrine de toutes ces Grandes Loges est celle de la sociabilité fraternelle et de la morale classique, d'inspiration judéo-chrétienne, et leur seule expression extérieure celle de la bienfaisance[8].

Les relations internationales et le problème de la « régularité »

Les Basic Principles *de 1929*

La maçonnerie internationale est divisée depuis des décennies en deux camps diplomatiques : celui de la « régularité », d'obédience anglo-saxonne, et celui de l'« irrégularité » qui domine en Europe continentale, spécialement dans les pays latins. Précisions que, comme pour la « Querelle des Anciens et des Modernes », ce sont les « réguliers » qui qualifient les autres d'« irréguliers », lesquels refusent habituellement ce qualificatif réducteur.

Le lieu n'est pas d'examiner un sujet qui mériterait de très amples développements. Bornons-nous à mentionner ce qui permet d'éclairer encore davantage la compréhension des Rites anglo-saxons car c'est là, en fin de compte, que réside le problème.

Les principes de « reconnaissance » des Grandes Loges par Londres – sanctuaire autoproclamé (avec quelque fondement historique, il faut l'admette) – de la maçonnerie mondiale ne remontent dans leur forme actuelle qu'à 1929. Ils sont donc l'aboutissement tardif d'un discours qui ne s'est structuré qu'au cours du XIX^e^ siècle. Auparavant, si l'Angleterre maçonnique – elle-même divisée entre deux Grandes Loges – a toujours revendiqué son antériorité chronologique – du reste incontestable – elle n'a jamais été en mesure de faire valoir une primauté de droit et de doctrine, et ne l'a jamais cherché. Les *Basic Principles* de 1929 sont donc l'expression, un peu arrogante mais très sincère, d'une maçonnerie impériale devenue largement majoritaire à l'échelon de la planète.

Or, ces principes ne font que décliner le mode de fonctionnement, les repères symboliques essentiels et les convictions métaphysiques parfaitement consensuelles dans le monde maçonnique anglo-saxon – foi en Dieu, valeur de la Bible, signification des « trois Grandes Lumières », indépendance des grades symboliques, exclusion des femmes, etc.

La difficulté est de chercher à les appliquer à des univers culturels et historiques bien distincts : notamment à celui des pays d'origine catholique où les rapports entre les églises et l'État d'une part, et ceux la franc-

maçonnerie et de l'Église (en l'occurrence la seule Église catholique) d'autre part, ont toujours été complexes et souvent conflictuels.

Régularité ou reconnaissance ?

Qu'est-ce que la « régularité » maçonnique ? Au XVIII^e^ siècle, en Angleterre, c'était le fait de respecter les règles administratives et financières de la Grande Loge dont on relevait. Rien d'autre. La « reconnaissance » est en revanche une notion de pure diplomatie maçonnique. Elle s'insère depuis quelques décennies dans un jeu géopolitique qui emprunte le masque d'un débat philosophique ou doctrinal. D'où la confusion qui domine les esprits.

Le système de la régularité anglo-saxonne – c'est-à-dire, en fait, de reconnaissance des Grandes Loges entre elles, de par le monde – évoluera sans doute dans les années à venir. Il reste que si la régularité est dans la réception d'une vision anglo-saxonne de la maçonnerie, elle est partagée, au-delà des frontières obédientielles, par des maçons de toutes appartenances.

C'est donc sur cette vision et sur la pratique quotidienne qui en découle qu'il convient à présent de se pencher.

1. La coutume anglaise est d'employer des termes spécifiques pour la réception aux différents grades. Outre les trois premiers (*Initiation*, *Passing*, *Raising*), on peut encore citer l'« avancement » à la Marque (*advancement*) et l'« exaltation » à l'Arc Royal.

2. Le comble est atteint par certains de ces ouvrages, dits « moniteurs », aux États-Unis : seules les deux premières lettres *de tous les mots* sont données. On obtient alors des pages entières de cryptogrammes absolument indéchiffrables sans une connaissance préalable et parfaite de tout le texte…

3. La traduction de *Deacon* par « Diacre » est littéralement acceptable, mais il faut surtout rappeler que ce terme n'avait à l'origine aucune connotation spécialement religieuse. Dans l'Incorporation écossaise au XVII^e^ siècle, d'où la franc-maçonnerie a tiré l'usage de ce mot, le *Deacon* était le « délégué général » (gr. *diaconos* : « serviteur ») chargé des relations entre la guilde des Maîtres bourgeois et la loge. Les Diacres sont, dans les loges anglaises, les « messagers » des Surveillants, comme dans la primitive Église ils étaient simplement, conformément à l'étymologie, les « envoyés » des presbytères. Pour cette raison, dans certaines versions françaises des rituels anglais, le mot *Deacon* a été plutôt traduit par « Expert » ou « Intendant ».

4. C'est là encore l'aspect financier qui justifie l'élection : les Frères doivent contrôler l'usage que l'on fait de leur argent.

5. Le Secrétaire est souvent dispensé de cotisation en compensation du travail qu'il effectue pour la loge.

6. Ainsi dénommés par rapprochement avec la lettre grecque *tau* inversée. Les Anglais disent aussi *double levels* pour évoquer la ressemblance avec un niveau de maçon. Aucune de ces explications n'est en réalité valable.

7. Cf. A. Prat, *L'Ordre maçonnique le Droit Humain*, Paris, Puf, « Que sais-je ? » n^o^ 3673, 2003.

8. Il en va de même aux États-Unis où les Grandes Loges de Prince Hall, en dehors de leur caractère non ségrégationniste – mais qui, par force, ont été exclusivement « noires » pendant des siècles –, ont exactement les mêmes structures, le même mode de fonctionnement et le même état d'esprit que les Grandes Loges « caucasiennes ».

CHAPITRE VII

Styles et *workings* de la *craft masonry*

Existe-t-il un « rite anglais » ?

On a compris[1] que le mot Rite désigne d'une part une manière d'ordonner le décor d'une loge symbolique et de structurer le rituel maçonnique, et d'autre part une série particulière de hauts grades.

De même qu'il y a un Rite Écossais Rectifié, un Rite Français, un Rite Écossais Ancien et Accepté, existe-t-il un « Rite Anglais » ? Littéralement, la réponse est non. L'expression a parfois – rarement – été utilisée par les auteurs anglo-saxons, mais elle l'est surtout par les auteurs étrangers à l'Angleterre. Les Anglais, eux, parlent seulement de *Craft* – le « Métier ». C'est ainsi qu'ils désignent la maçonnerie des trois premiers grades. Et c'est pour eux également la seule manière de désigner la seule maçonnerie qu'ils connaissent.

Est-ce à dire qu'il existe une parfaite uniformité de pratique dans toutes les loges anglaises ? En réalité, nous l'avons dit, si toutes sont supposées pratiquer le Rituel de l'Union de 1813, ce dernier n'ayant jamais été officiellement consigné par écrit, c'est en vertu de la tradition particulière de chaque loge que celui-ci est reçu et transmis. Autant dire que cette situation ouvre la porte à toutes les variantes imaginables !

En fait, il n’est pas exagéré de dire que toutes les loges anglaises observent le même Rite – au sens premier de ce mot, tel que rappelé *supra* dans la mesure où le décor symbolique, l’organisation générale de la loge et les modalités rituelles des trois cérémonies fondamentales demeurent à peu près les mêmes partout, en effet. C’est cela qui constitue le Rite Anglais – même si l’expression elle-même est inappropriée.

Et pourtant, une réelle diversité existe d’une loge à l’autre. Certes, elle est bien moindre, aux yeux des maçons français par exemple, que celle qui peut exister entre les différents Rites mentionnés plus haut, mais pour être plus subtile, en apparence plus modeste, voire presque insignifiante, elle n’en revêt pas moins pour les Anglais une importance réelle.

Si deux francs-maçons anglais se rencontrent et parlent de rituel, ils ne se poseront pas la question ainsi : « Quel est le Rite de votre loge ? » Cette question n’aurait pas de sens en Angleterre : tout le monde y pratique le même « Rite ». Mais on utilisera un autre mot qui, en revanche, à beaucoup d’importance : c’est le mot *Working*.

Ce terme, dérivé de *to work* (travailler), pourrait au mieux se traduire par « manière de faire, façon de travailler ». La notion de travail pour désigner le rituel sied bien à une maçonnerie qui se qualifie elle-même de « Métier ». Mais une traduction plus simple et peut-être plus juste serait « style ». On pourrait dire que si le rituel maçonnique anglais est unique, il se décline en différents styles.

Sur quoi portent les styles ? Le plus souvent sur la manière de faire un signe – qui demeure fondamentalement le même partout mais dont la décomposition pourra légèrement varier –, sur un mot ou une tournure de phrase dans le texte du rituel – qui pour 95 % de son contenu est identique dans tous les styles – ou encore sur un geste que, dans certaines circonstances, tel Officier pourra effectuer ou non. Ces détails infimes sont soigneusement enseignés par les Précepteurs des loges d’instruction et leur ensemble caractérise un style.

C’est à la fois peu et beaucoup. Comme les mille et une manières, extrêmement distinctes aux yeux des Anglais, de doser le sucre, le lait et le jus de citron dans un thé de Ceylan.

D’un « style » à l’autre

Au cours du XIX^e^ siècle, un certain nombre de styles ont été fixés et ont fini même par être publiés – de façon « honorable », avec des expressions cryptées – dans les fameux *blue books* si familiers aux francs-maçons anglais. Mais soulignons à nouveau qu’aucun de ces ouvrages n’est officiellement validé par la GLUA.

Certains styles sont gouvernés par une loge d’instruction qui en détient en quelque sorte l’autorité exclusive, d’autres le sont par des associations de loges qui ont ce style en commun et le façonnent de concert, d’autres enfin, qui n’ont pas nécessairement de nom, sont propres à la tradition d’une Province ou d’un groupe de loges, ou même d’une seule loge.

Surtout, ces styles portent des noms : Emulation, Stability, Logic, Oxford, Taylor, Universal, West End, etc. Or, certains d’entre eux ont connu une fortune particulière. C’est ainsi que le style Émulation (*Emulation Working*), fixé et régulé par l’*Emulation Lodge of Improvement* depuis 1823, a fini par devenir l’un des plus pratiqués (environ la moitié des loges anglaises s’en réclament plus ou moins) et surtout par représenter la forme d’exportation la plus fréquente du rituel maçonnique anglais à l’étranger. D’où le nom – abusif – de « Rite Émulation » que l’on donne souvent à ce rituel en dehors de l’Angleterre, et notamment en France.

1. Cf. *supra*, « Généralités sur les Rites maçonniques ».

CHAPITRE VIII

Le rituel maçonnique anglais

Ouverture et clôture de la loge

Le plan de la loge anglaise est très proche de celui des Anciens (cf. fig. 2) : la même disposition des Officiers, le même ordre des mots B et J, à deux détails près. D'une part, l'autel placé au centre de la loge a été « fusionné » avec le plateau du Vénérable sur lequel reposent donc les trois Grandes Lumières : l'espace central est donc libre, généralement tapissé par un grand « pavé mosaïque » juxtaposant carrés blancs et noirs. D'autre part, l'introduction d'un tableau propre à chaque grade – les modèles en usage sont tous tirés de schémas adoptés dans le premier tiers du XIX^{e} siècle – mais généralement posé contre le plateau du 2^{e} Surveillant, au midi, et non au centre de la loge – bien que certaines loges le placent à cet endroit. Par ailleurs, une pierre cubique soutenue par une louve sur un trépied est disposée devant le plateau du 1er Surveillant. Les chandeliers ont enfin été rapprochés des Officiers principaux et sont souvent placés à la droite de leur plateau et non plus vers le centre de la loge.

Le rituel d'ouverture et de clôture, là encore, rappelle beaucoup celui des Anciens (dont la plus ancienne divulgation, on s'en souvient, remonte à 1760 : *Les Trois Coups distincts*). Il est précédé par le chant d'une ode

d’ouverture – il y aura aussi une ode de clôture – dont les premiers mots sont : « *Hail ! Eternal, by whose aid, all created things were made* […] » (« Ô Dieu Éternel, par qui tout a été créé […] »).

Le schéma très caractéristique de ce rituel consiste à demander successivement aux différents Officiers où est leur place et quel est leur devoir. Lorsque la loge est déclarée ouverte, le 1er Surveillant lève la colonnette qui repose sur son plateau, celle du 2e Surveillant étant abaissée ; l’inverse se produit lors de la clôture de la loge.

Les déplacements dans la loge se font librement, sans respecter un sens de circulation privilégié, en prenant le chemin le plus court, et sans marquer les angles.

À chaque ouverture ou clôture est dite une prière, adressée au « Grand Architecte de l’Univers » au premier grade, au « Grand Géomètre de l’Univers » au deuxième et au « Très Haut » au troisième grade.

Comme on l’a déjà dit, l’activité essentielle d’une loge anglaise est faite de cérémonies de réception aux différents grades du Métier. Le rituel prévoit cependant une « suspension des travaux » (*Calling off*), plus tard suivie d’une reprise de ces derniers (*Calling on*). Une pratique coutumière des maçons anglais, lors de ces interruptions, est d’aller vaquer à diverses tâches en dehors de la loge pour quelques minutes, éventuellement de se rafraîchir au bar…

Dans l’adaptation française des usages anglo-saxons, les loges qui, en France, pratiquent ce rituel, ont souvent pris l’habitude de proposer une « planche », ou un exposé quelconque relatif à la maçonnerie, pendant ce temps qui n’est plus tout fait celui de la tenue. Dire, comme on l’entend parfois, que « dans une loge Émulation il n’y a pas de planche » est donc en partie erroné : il faut seulement dire que les Anglais ne le font (presque) jamais. En revanche, rien n’interdit – surtout à des Français – de parler (un peu) de maçonnerie à l’occasion d’une réunion maçonnique, surtout si rien d’autre (comme une cérémonie par exemple) n’est à l’ordre du jour.

L’initiation

L’examen d’une candidature est, en Angleterre, une procédure assez simple et totalement transparente. Le candidat est informé des principes philosophiques et moraux de la GLUA – dont l’obligation de croire en Dieu – et passe devant un comité constitué par le Vénérable Maître et quelques Frères désignés par lui. C’est une conversation ouverte, face à face, sans mystère. Il n’y a pas d’enquêtes formelles ni de passage sous le bandeau. Le comité prend une décision que la loge entérinera. L’initiation peut alors être programmée.

Ce qui frappe souvent les maçons de culture française qui découvrent cette cérémonie fondamentale, c’est sa simplicité, mais aussi sa grande solennité. C’est surtout là que se révèle l’obsession maçonnique anglaise pour la perfection rituelle, l’exactitude des gestes, des mouvements, le tout étant effectué par cœur. Conduit par le 2e Diacre pendant toutes les pérambulations autour de la loge – qui se font alors, et dans ce cas seulement, en marquant les angles (*squaring the lodge*) – le candidat fait un tour pour être « présenté » aux Frères. Aucune embûche, aucune épreuve ne l’attendent. Puis il vient prêter son Obligation, très longue. On lui donne alors la lumière et son instruction commence aussitôt par un commentaire relatif aux trois Grandes Lumières qui sont sous ses yeux :

> Les Saintes Écritures doivent diriger notre foi, l’Équerre régler nos actions et le Compas nous tracer les justes limites que nous devons observer dans notre conduite envers nos semblables et particulièrement envers nos Frères en Franc-Maçonnerie.

Puis les secrets du grade lui sont confiés et le tablier de l’Apprenti lui est solennellement remis. Le tout s’achève par une longue exhortation du Vénérable Maître qui se conclut par ces mots :

Et comme dernière recommandation générale, permettez-moi de vous exhorter à poursuivre dans l'existence des buts qui puissent aussitôt vous rendre respectable à ceux qui vous entourent, utile à l'humanité et faire de vous l'ornement de la Société dont vous êtes aujourd'hui devenu membre.

Le passage

C'est dans la cérémonie du deuxième grade que, parmi tous les Rites, les différences les plus sensibles apparaissent. Ce grade, créé vers 1720-1730 par démembrement du premier grade en deux sections contenait, à l'origine, très peu de choses : essentiellement la lettre G et sa signification traditionnelle – rappelons que pour les maçons anglais elle est double : *God* et *Geometry* (Dieu étant à ce grade le « Grand Géomètre de l'Univers »). Chaque Rite a ensuite « habillé » le deuxième grade en fonction de ses valeurs propres.

Le candidat gravit sept marches, comme s'il montait « un escalier en forme de vis », puis il est admis dans la Chambre du Milieu du Temple de Salomon. Il est important de noter que ce lieu est bien évoqué au grade de Compagnon en Angleterre, et que c'est seulement en France, vers 1730-1740 (?), qu'il sera transféré au grade de Maître en changeant d'ailleurs de signification et de topographie. La « chambre du milieu » est parfaitement identifiée, dans le texte de la Bible, entre le rez-de-chaussée du Temple et l'étage supérieur (la « chambre du troisième ») : c'était une des nombreuses pièces annexes où les desservants du Temple rangeaient meubles, objets divers et toutes sortes de provisions[1].

Le mot *schibboleth*, qui figure parmi les « secrets » du grade, est ici rapporté à son origine purement biblique que rappelle un discours adressé au candidat : lors de la guerre contre les Éphraïmites, les Galaadites

victorieux, sous la conduite de Jephté, se servirent de ce mot, que leurs adversaires prononçaient *sibboleth*, pour démasquer les fuyards en déroute et les abattre[2]. Il faut du reste souligner que le mot *schibboleth*, compris comme un « sésame ouvre-toi », un mot-clé qui ouvre les portes, est une expression commune, sans connotation maçonnique obligatoire, dans la culture anglo-saxonne, pétrie de références bibliques.

On enseigne enfin, dans un discours adressé au candidat, la place éminente des arts libéraux – en référence aux classiques *trivium*[3] et *quadrivium*[4] du programme de la pédagogie antique et médiévale –, insistant ainsi symboliquement sur l'importance, pour un homme et singulièrement un franc-maçon, de l'étude et de la découverte du monde.

L'élévation

Nettement moins original, le grade de Maître est naturellement centré, comme dans tous les autres Rites, par la légende d'Hiram, le maître des ouvriers du Temple – ce que d'ailleurs la Bible ne dit aucunement –, assassiné par trois mauvais Compagnons désireux d'obtenir par la force les secrets de ce grade afin d'en percevoir le salaire.

Le rituel anglais se singularise ici par son caractère très peu « dramatique », schématisant à l'extrême l'agression du Maître et ne réduisant à rien – un simple récit – la recherche de son corps sur les ordres de Salomon.

C'est précisément dans le long discours qui accompagne le déroulement de cette cérémonie accomplie dans l'obscurité, que se révèle, là encore, l'esprit de la maçonnerie anglaise. Par exemple, quand le Vénérable invite le candidat à réfléchir sur le sombre drame qu'il est conduit à revivre :

> Que les emblèmes de la mort qui gisent devant vous vous amènent à contempler votre destin inéluctable et dirigent votre réflexion vers la plus digne d'intérêt de toutes les études humaines : la connaissance de soi-même. Prenez bien garde de remplir la tâche qui vous est assignée pendant qu'il fait encore jour. Continuez à écouter la voix de la Nature qui porte témoignage que même dans ce corps périssable réside un principe vital et immortel : il nous inspire la sainte confiance que le Seigneur de Vie nous donnera la force de fouler aux pieds le Prince des Ténèbres et d'élever notre regard vers cette étincelante Étoile du matin[5] qui se lève sur les hommes pour apporter la paix et le salut aux fidèles et aux soumis.

La même inspiration réapparaît dans l'exhortation finale, lorsqu'on présente au nouveau Maître les « outils de son grade » : le Dévidoir ou Virolet, le Crayon et le Compas. Le Vénérable achève ainsi cet exorde :

> Ainsi, les outils du Maître Maçon nous enseignent à garder présentes à l'esprit les lois de notre Divin Créateur et à agir en accord avec elles, afin que, lorsque nous serons appelés hors de cette résidence sublunaire, nous puissions nous élever vers cette Grande Loge d'En Haut[6] où le Grand Architecte du Monde vit et règne à jamais.

L'installation annuelle

Nous avons évoqué plus haut la question de l'Installation dite « secrète » du Vénérable Maître et nous n'y revenons pas. Le cérémonial de l'Installation annuelle du Collège des Officiers est très long et solennel en Angleterre.

Cette prise de fonction donne lieu à de nombreux discours et exhortations adressés aux Officiers de la loge et à leur président.

Dès le début, le Vénérable Élu prend connaissance des qualités que doit posséder tout candidat à la chaire de Maître de la loge, avant qu'on ne lui énumère les « Anciens Devoirs et Règlements » qu'il lui faudra respecter.

S'il estime répondre à ce portrait, il est procédé à son Obligation puis il installe les Officiers qu'il a nommés.

Pour conclure, lorsque le Conseil des Maîtres Installés a accompli sa mission, tous les Frères, Maîtres, Compagnons puis Apprentis sont successivement réintroduits dans la loge et, en procession, viennent individuellement saluer le Vénérable Maître en sa nouvelle qualité.

Consécrations et dédicaces

Outre ces cérémonies régulières, la vie d'une loge anglaise peut être émaillée d'événements exceptionnels, tous aussi brillants. Parmi eux, la consécration même d'une nouvelle loge.

Menée par le Grand Maître Provincial ou son substitut, elle représente l'acte de naissance d'une loge.

La loge, c'est-à-dire ici le tableau de la loge, est d'abord solennellement conduite en procession au milieu des Frères, puis les divers Officiers consécrateurs vont répandre sur elle le sel (symbole de « fidélité, d'amitié et d'hospitalité »), le blé (symbole « d'abondance »), le vin (symbole de « réconfort ») et l'huile (symbole de « joie[7] »). La prière finale consacre alors véritablement le nouveau groupe.

Il faut en distinguer la dédicace d'un nouvel hôtel maçonnique (*Dedication of a Masonic Hall*), voire la pose d'une première pierre (*Laying a Foundation Stone*), cérémonies rituellement très proches qui concernent le bâtiment lui-même et non seulement la personne morale que constitue

une loge. Ces cérémonies, il y a encore quelques décennies, pouvaient du reste aussi concerner des monuments publics ou des églises, et les francs-maçons étaient souvent invités, dans de grandes manifestations publiques, à présider ces inaugurations solennelles. Cela permet à nouveau de souligner à quel point le rituel maçonnique, son décor et sa pompe sont intégrés à la culture anglaise dont ils sont, en quelque sorte, des produits naturels.

Spécificités écossaises et irlandaises

D'innombrables particularités singularisent la pratique maçonnique dans les autres contrées anglophones que l'Angleterre. Nous avons évoqué plus haut les spécificités de la maçonnerie américaine. Nous ne mentionnerons ici que les plus marquantes d'entre elles en Écosse et en Irlande.

En Écosse, par exemple, le Vénérable possède un Assistant (*Depute Master*) et un Substitut (*Substitute Master*). Les bijoux de ces trois Officiers sont ainsi répartis : une équerre et un compas associés à un arc de cercle avec un soleil au centre pour le Vénérable ; l'équerre et le compas pour son Assistant, et pour son Substitut, une simple équerre – qui est l'emblème du Vénérable dans une loge anglaise (et partout ailleurs dans le monde, ou presque). Les sautoirs et les cordons – ou les colliers (*collars*) et écharpes (*sashes*) – ne sont pas de la même couleur d'une loge à l'autre, mais d'un motif propre à chacune et inspiré des innombrables tartans. Rappelons à ce propos que si les décors de Grande Loge sont en Angleterre d'un bleu profond, ceux de l'Ordre de la Jarretière (*Garter Blue*) en Écosse sont naturellement verts, la couleur de l'Ordre du Chardon (*Most Ancient Order of the Thistle*). Par ailleurs, le tablier se porte sous la veste, en Écosse comme en Irlande du reste, et non sur elle.

Surtout, il est assez typique du travail des loges écossaises d'autoriser les Frères, pendant les cérémonies, à « broder » *ad libitum* sur le texte

appris par cœur mais qu'ils sont libres d'adapter plus ou moins aux circonstances, au candidat et à leur humeur – d'où une atmosphère assez détendue, presque bon enfant, qui tranche nettement avec la rigueur solennelle des cérémonies anglaises.

Enfin, il existe dans les loges écossaises un Officier spécifique : le *Piper* – le joueur de cornemuse –, au moins aussi important que l'Organiste.

Signalons simplement qu'en Irlande les loges se réunissent en moyenne plus souvent que les loges anglaises (une dizaine de fois par an) et sont plus rarement suivies d'un dîner formel. On n'y connaît pas l'usage des tableaux de loges découverts à chacun des différents grades – ce qui rappelle évidemment la coutume identique des Anciens – et les rituels n'y sont ni vendus ni diffusés en dehors des locaux maçonniques.

1. 1 Rois, 6, 8.

2. Juges, 12, 1-7.

3. Grammaire, rhétorique, logique.

4. Arithmétique, géométrie, astronomie, musique.

5. « Bright Morning Star », expression directement empruntée à l'Apocalypse (22, 16) où elle désigne le Christ. C'est l'une des très rares références chrétiennes des rituels anglais ayant échappé, peut-être par mégarde, à la déchristianisation qui suivit l'Union de 1813.

6. L'expression « *Grand Lodge Above* » remplace, en Angleterre, l'« Orient Éternel » des maçons français.

7. La source de ces usages est biblique. Voir notamment : Lévitique, 2.

CHAPITRE IX

Les systèmes des autres grades

High degrees ou *side degrees* ?

Nous avons déjà signalé l'ambiguïté de la maçonnerie anglaise à l'égard des grades situés au-delà de celui de Maître. D'un côté, historiquement, la Grande Loge a longtemps feint de les ignorer – et dans les premières décennies de son existence, sous la direction du duc de Sussex, la GLUA les a même mis sous le boisseau sans officiellement les prohiber. D'un autre côté, elle a laissé se développer, à partir du milieu du XIX^e^ siècle, un nombre impressionnant de systèmes de grades qui font les délices des francs-maçons anglais.

Les Britanniques utilisent désormais indifféremment les expressions *High Degrees* et *Side Degrees*, mais avec des acceptions pourtant différentes.

Ils reconnaissent volontiers que certains de ces grades s'insèrent dans ses systèmes qui se présentent clairement comme des grades supérieurs. Ainsi de ce l'on nomme en Angleterre *Ancient and Accepted Rite* et aux États-Unis *Scottish Rite*, et qu'on appelle en France le Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA)[1]. En revanche, pour d'autres grades, l'expression *Side Degrees* laisse entendre qu'ils se situent « en marge », « à côté » et pas

réellement « au-dessus » des trois premiers – et singulièrement du troisième dont ils sont souvent un développement ou une suite logique.

L'appellation *Side Degrees* a aussi une autre source. En effet, certains d'entre eux, à l'origine, étaient donnés non dans la loge mais « à côté » d'elle, les Frères se retirant dans une salle annexe un moment pour les conférer au candidat avant de revenir parmi les autres[2].

Il reste que le statut, le contenu et le mode de fonctionnement des deux grades les plus populaires, celui de l'Arc Royal et celui de la Marque, illustrent bien – quoique pour des raisons très différentes dans chaque cas – cette conception parfois paradoxale d'un « au-delà latéral ».

L'Arc Royal[3]

On a vu que la place de l'Arc Royal avait été l'un des enjeux de la querelle entre les Anciens et les Modernes et l'un des points du compromis de l'Union de 1813. Ce grade est aujourd'hui le plus répandu de tous, et plus de la moitié des Frères anglais possédant le grade de Maître ont été exaltés à l'Arc Royal. À telle enseigne que le rappel de son existence figure parfois sur les convocations de la loge des trois premiers grades et que les Frères sont incités à le demander. Il existe en effet deux types de « hauts grades » en Angleterre : ceux que l'on demande (*by application*) et ceux que l'on est invité à recevoir (*by invitation*). Celui de l'Arc Royal se demande et s'obtient sans difficulté.

À l'origine, et c'était une condition à laquelle les Anciens tenaient beaucoup, il fallait impérativement être Maître Installé pour prétendre à l'Arc Royal. C'est encore vrai en Écosse et en Irlande mais, dès 1823, les Anglais n'ont plus exigé cette qualité, et il suffit désormais d'un mois d'ancienneté dans le grade de Maître pour être éligible à l'Arc Royal. C'est dire tous les efforts accomplis pour suggérer que ce grade, sans en être

véritablement un, n’est que l’achèvement du grade de Maître. Ainsi est justifiée la logique floue de ce fameux article de l’Union qui stipule qu’il n’y a « que trois grades et pas davantage […] y compris le Saint Arc Royal ».

Sans doute l’une des plus belles cérémonies, l’une des plus majestueuses de l’édifice maçonnique anglo-saxon, l’*exaltation* vise à combler la perte subie au troisième grade : le mot originel de Maître est désormais « substitué » par celui dont il fut convenu lors de la découverte du corps d’Hiram. Le thème biblique de ce grade intègre celui du Chevalier d’Orient, le premier grade chevaleresque de la maçonnerie, apparu en France vers 1740 : la reconstruction du Temple après l’exil à Babylone. C’est à cette tâche qu’est convié le candidat qui, parvenu à Jérusalem, y découvrira dans une crypte insoupçonnée la véritable parole, qui n’est autre que l’un des noms de Dieu.

Le Chapitre de l’Arc Royal est présidé par un triumvirat – on pourrait à bon droit dire une Trinité, car aucun des trois ne peut rien faire sans les deux autres – siégeant à l’Orient et formé de trois « Principaux », incarnant Zorobabel, Aggée et Josué, respectivement roi, prophète et prêtre. Chacune de ces trois fonctions comporte une Installation secrète qui lui est propre. C’est sur le nom de Dieu « retrouvé », proféré par les trois Principaux, que s’ouvrent et se ferment les travaux du Chapitre.

À l’origine, il existait une préface obligatoire à cette exaltation. Cette cérémonie, dénommée « Passage des voiles » (*Passing the Veils*), figurait le voyage symbolique effectué par le candidat, Juif libéré par Cyrus, de Babylone à Jérusalem. Tombée en désuétude en Angleterre, elle est conservée en Irlande mais aussi en Écosse où elle forme même un grade en soi, celui d’Excellent Maître.

Il faut signaler qu’en Irlande, la légende du grade est différente. Elle se situe en effet dans le premier Temple, et la découverte du mot survient lors de travaux de restauration opérés sur celui-ci et d’ailleurs rapportés par la

Bible[4]. Les trois Principaux sont respectivement Josias, Helkias et Chaphân. Dans un autre cadre légendaire, la structure et le sens du grade demeurent néanmoins inchangés.

Enfin, rappelons que pour Laurence Dermott lui-même, l'Arc Royal était « le cœur, la racine et la moelle de la franc-maçonnerie »…

La marque

L'utilisation de marques de métier permettant, sur les chantiers médiévaux, d'identifier celui qui avait posé ou taillé une pierre, est un fait connu. Ces marques, parfois complexes et très sophistiquées, ou simples et élégantes, font du reste l'objet d'une curieuse science auxiliaire de l'histoire : la glyptographie.

Sans doute en souvenir de cet ancien usage, on sait qu'en Écosse, au XVIII^e^ siècle, certains *Gentlemen Masons*, le jour de leur réception dans la loge – qui était le plus souvent l'unique réunion maçonnique de leur vie – étaient invités à faire choix d'une marque et à l'enregistrer sur le livre de ladite loge. L'un des plus fameux d'entre eux, Robert Moray, avait ainsi choisi en 1641 un pentagramme dont les cinq pointes s'ornaient des cinq lettres du mot grec *agapè* (amour fraternel). Il fera du reste usage de cette marque dans nombre de ses courriers, pendant tout le reste de sa vie.

Ce n'est cependant pas avant 1769 que l'on mentionne la réception d'un Frère au grade de Maçon de la Marque puis de Maître Maçon de la Marque (*Mark Mason*, *Mark Master Mason*), au sein du Chapitre de l'Arc Royal de Portsmouth. Jusqu'au début du XIX^e^ siècle, toutefois, on n'entendra plus guère parler de ces grades.

Dans le premier tiers du XIX^e^ siècle, ils étaient encore régulièrement conférés en Écosse – et non plus en Angleterre. Introduite de nouveau

en 1851, à Londres cette fois, par des Frères du Chapitre Le Bon Accord d'Aberdeen, la maçonnerie de la Marque trouva des adeptes enthousiastes en Angleterre, dont certains dignitaires de la GLUA.

En mars 1856, l'assemblée trimestrielle de la Grande Loge prit une surprenante décision. Elle adopta une motion spécifiant que le grade de la Marque pouvait constituer un « élégant complément au grade de Compagnon du Métier ». Comme une espèce d'« Arc Royal du deuxième grade ». Mais, trois mois plus tard, lors de l'assemblée de juin, cette décision – qui rompait clairement avec les principes de l'Union de 1813 – ne fut pas confirmée. Le 23 juin fut donc formée la Grande Loge des Maîtres Maçons de la Marque d'Angleterre et du Pays de Galles qui, jusqu'à ce jour, allait gouverner ce grade.

C'est le grade le plus populaire en Angleterre après celui de l'Arc Royal. Le Grand Maître est souvent un membre de la famille royale, comme pour la GLUA – depuis de nombreuses années c'est le prince Michael de Kent, le frère du duc de Kent. Le thème du grade est celui de la « pierre rejetée par les bâtisseurs [qui] est devenue la pierre d'angle » (Psaume 117, 22, cité en Luc 20, 17). Il s'agit en effet d'un thème vétérotestamentaire repris par les premiers chrétiens pour désigner le Christ. Il appartiendra au candidat de retrouver cette pierre qui sera, providentiellement, celle qui faisait défaut pour compléter le « Saint Arc Royal ».

Là encore, comme pour l'Arc Royal, le rituel de la Marque – qui comprend en fait deux grades conférés en une seule et même cérémonie – était originellement explicitement chrétien. Il est devenu plus universel dans sa formulation actuelle, mais la source d'inspiration transparaît sans difficulté.

Depuis 1871, il s'ajoute à la Marque un grade de *Royal Ark Mariner*, sans véritable lien symbolique avec le précédent, roulant sur le thème du Déluge et des fils de Noé.

En Écosse et en Irlande, la possession préalable de ce grade est nécessaire pour accéder à l'Arc Royal – ce qui n'est pas le cas en Angleterre. En Écosse, il peut être obtenu au sein d'un Chapitre de l'Arc Royal ou même dans la loge bleue exceptionnellement réunie au grade de la Marque : la fiction symbolique qui veut que ce grade ne soit qu'un complément du grade de Compagnon prend alors tout son sens.

Les grades « cryptiques » : *Royal and Select Masters*

Les grades dits « cryptiques » des « Maîtres Royaux et Choisis » sont aujourd'hui très pratiqués en Angleterre et ont cette particularité remarquable d'avoir été introduits en Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e^ siècle, en provenance directe des États-Unis. Il semble que certains des grades de cette série aient pu être pratiqués très confidentiellement dans le nord du pays vers la fin du XVIII^e^ ou le début du XIX^e^ siècle, mais c'est le 29 juillet 1873 que fut officiellement constitué le Grand Conseil (*Grand Council*) gouvernant les grades de *Select Master*, *Royal Master*, *Most Excellent Master* et *Super-Excellent Master*. Des Frères anglais en avaient reçu la transmission par une autorité américaine deux ans auparavant.

Développés dans la mouvance des grades « salomoniques », ce sont des illustrations de scènes bibliques. Peut-être plus que jamais, le candidat reçu à ces différents grades revit, comme dans une sorte de déambulation historique ou mythique, des événements plus ou moins dramatiques (creusement d'une voûte sacrée sous le Temple, dépôt d'un mot, destruction du premier Temple, etc.), situés entre Babylone et Jérusalem, tous théoriquement datables entre 974 et 534 avant notre ère. Dans cette chronologie fabuleuse, les quatre grades en question s'intercalent entre

celui de la Marque, supposé les avoir tous précédés, et celui de l'Arc Royal qui les achève avec la redécouverte du mot originel.

Hauts en couleur, appréciés par des maçons pétris d'une culture biblique familière aux pays protestants, les grades cryptiques sont devenus une composante significative du paysage maçonnique anglais.

Les autres systèmes

Nous ne pouvons ici que brièvement évoquer les autres systèmes de grades complémentaires pratiqués en Grande-Bretagne.

Il faudrait naturellement en tout premier lieu faire une place à part au Rite Écossais Ancien et Accepté, mais il fait l'objet du livre IV du présent volume. En revanche, il n'est pas inutile de préciser quelques particularités de ce système en Angleterre.

The Ancient and Accepted Rite, tel qu'on le nomme outre-Manche, y est très apprécié et très respecté. Le Suprême Conseil qui l'administre, nous l'avons dit, ne fonctionne que depuis 1845, mais il gouverne aujourd'hui environ 900 Chapitres de ce Rite.

Dans l'échelle classique en 33 grades de ce Rite, pour les Anglais, c'est essentiellement le grade de Rose-Croix qui y est pratiqué. On le reçoit directement après le grade de Maître (les grades intermédiaires du 4^{e} au 17^{e} sont conférés par communication) et par invitation (on ne peut le demander) après au moins un an d'ancienneté dans le grade de Maître. Le décor du grade compte un collier et un bijou, mais le port du tablier de Rose-Croix a été abandonné depuis longtemps en Angleterre. Il faut souligner également que l'accès à ce grade y est exclusivement réservé aux Frères faisant profession explicite de foi chrétienne trinitaire (*Christian Order*). On peut ensuite recevoir le 30^{e} grade de Kadosh (après avoir reçu par communication les grades du 19^{e} au 29^{e}) ; pour beaucoup, c'est là que

s’achève la progression dans le Rite : les autres grades, peu conférés (31e, 32e et 33e), sont réservés à un très petit nombre de candidats strictement sélectionnés.

Les Chevaliers du Temple et de Malte (*Knights Templar, Knights of Malta*), connus en Angleterre dès la fin des années 1770, s’organisèrent en un Grand Conclave en 1791. Le duc de Sussex en prit ensuite le contrôle pour les mettre pratiquement en sommeil pendant toute sa grande maîtrise. En 1845, toutefois, l’ordre reprit force et vigueur et compte à ce jour près de 500 « *Preceptories* ». Pour y être admis, il faut être chrétien et Compagnon de l’Arc Royal. Si le grade de Templier est assez classique dans l’univers maçonnique (le KT anglais en est une des nombreuses versions), le Chevalier de Malte – à ne pas confondre avec l’Ordre de Malte non maçonnique, Ordre souverain et catholique dont il existe des équivalents protestants et orthodoxes, et d’innombrables contrefaçons – est plus original. La première partie du grade – *Mediterranean Pass* ou Chevalier de Saint-Paul –, évoque un épisode de l’histoire de l’Ordre supposé s’être produit en 1367, tandis que la deuxième partie – le grade de Chevalier de Malte proprement dit – est un grade de résurrection mystique dans le cadre d’une chevalerie chrétienne.

Il faut noter que le nom exact de l’organisation qui régit ces deux grades chevaleresques est : The United Religious, Military and Masonic Orders of the Temple and of Saint John of Jerusalem, Palestine, Rhodes and Malta, in England and Wales and Provinces Overseas.

On peut en rapprocher la Croix Rouge de Constantin (*Red Cross of Constantine*), dont les premières mentions certaines remontent au début du XIXe siècle. Toutefois, là encore, il ne devint un Ordre maçonnique couramment pratiqué qu’à partir de 1865, lorsque son Grand Conseil fut « reconstitué ». Plus de 300 Conclaves confèrent les trois grades du système : Chevalier de la Croix Rouge de Constantin, Chevalier du Saint-Sépulcre (*Knight of the Holy Sepulchre*) et Chevalier de Saint-Jean

l'Évangéliste (*Knight of Saint John the Evangelist*). Le premier réfère à la fameuse victoire de Constantin contre Maxence en 312, événement qui aurait conduit l'Empereur, selon la légende maçonnique, à créer cet Ordre de chevalerie dont le rituel propose notamment un développement ésotérique sur le *Labarum*, la bannière de la victoire. Le deuxième grade brode sur la découverte de la Sainte Croix par Hélène, la mère de Constantin, tandis que le troisième évoque une découverte dans les ruines de Temple de Jérusalem – à l'époque chrétienne cette fois. Tous ces grades sont réservés aux maçons chrétiens titulaires de celui de Compagnon de l'Arc Royal.

L'Ordre du Moniteur Secret (*Order of the Secret Monitor*) ou encore Ordre de David et Jonathan, apparu en Amérique, fut introduit en Angleterre en 1875. C'était du reste un *Side Degree* au sens plein du terme puisque, originellement, il pouvait être conféré individuellement par tout maçon qui l'avait lui-même reçu.

Un grand Conseil en fut formé en 1887, gouvernant deux grades et un autre correspondant à la présidence d'un Conclave de l'Ordre : *Secret Monitor*, *Prince*, *Supreme Ruler*. Mettant en scène des épisodes de la vie de David, ils dramatisent son amitié avec Jonathan et ses relations avec Saül. Ils sont accessibles à tous les Maîtres Maçons.

L'Ordre des *Holy Royal Arch Templar Priests* (Chevaliers Prêtres du Temple et du Saint Arc Royal) rassemble 30 grades dont plusieurs étaient connus, notamment en Irlande, dès la fin du XVIII^{e} siècle. Ils n'ont cependant formé un système identifiable que très tardivement, en 1895, et leur organisation actuelle ne remonte même qu'à 1923 ! Près de 200 Tabernacles ne confèrent en réalité que le 30^{e} et dernier grade de cette échelle. Le rituel est structuré par de nombreuses lectures bibliques et évoque les sept sceaux ouverts par l'Agneau de Dieu dans l'Apocalypse. C'est naturellement un Ordre chrétien et il requiert, pour y faire acte de

candidature, une triple qualification : Compagnon de l'Arc Royal, Maître Installé et Chevalier du Temple.

The Royal Order of Scotland occupe une place particulière dans cette galaxie des hauts grades anglais. Malgré son nom, c'est à Londres qu'on en possède la plus ancienne trace, en 1741. Actif également en Écosse dans le dernier tiers du XVIII^e^ siècle, il connut une pause au début du XIX^e^ siècle et faillit même s'éteindre. Avant la Révolution, quelques Chapitres de cet Ordre furent établis en France et du reste confondus avec ceux du Rose-Croix français classique. En 1839, il retrouvera force et vigueur, et la Grande Loge actuelle fut officiellement établie en 1843. De nos jours, 85 Grandes Loges Provinciales de l'Ordre régissent les deux grades d'Heredom de Kilwinning et de Rosy-Cross, conférés en une seule cérémonie.

Son thème, emprunté à la légende écossaise, se situe dans le premier grade à l'époque de David I^er^, roi des Scots, tandis que le second renvoie à la mythique bataille de Bannockburn en 1314, sous le roi Robert Bruce. Le rituel, très long, rédigé en vers, propose une interprétation chrétienne extrêmement élaborée de nombreux symboles maçonniques.

The Operatives ou – selon la dénomination exacte – The Worpshipful Society of Free Masons, Rough Masons, Walkers, Slators, Paviors, Plaisterers and Bricklayers sont liés à l'une des histoires les plus singulières de la maçonnerie anglaise au XX^e^ siècle. Entre 1907 et 1918, plusieurs articles, publiés notamment dans la presse maçonnique anglaise, en particulier *Co-Mason*, ainsi que quelques brochures et livres, révélèrent l'existence d'une maçonnerie opérative, ignorée jusque-là, ayant échappé à la transformation spéculative et surtout au pouvoir de la Grande Loge créée à Londres en 1717. Le maître d'œuvre de cette révélation éclatante était un certain Clément Stretton, un ingénieur travaillant pour les chemins de fer britanniques. Initié en 1871 dans la loge St-John's n^o^ 279 de la très spéculative Grande Loge Unie d'Angleterre, il avait au fil des années

accompli une carrière maçonnique assez classique mais très active, accumulant les grades et les dignités.

Dans un récit qu'il fit en 1909 devant la Loge de recherche de Leicester, il rapporta avoir été admis en 1867 – soit quatre ans avant son initiation dans la maçonnerie spéculative – au sein de la Worshipful Society par les membres de cette maçonnerie opérative réputée secrète et cependant toujours vivante selon lui.

Pendant quelques années, il distilla d'assez nombreuses informations sur ce système dont il était devenu, à l'en croire, l'un des plus hauts dignitaires, et l'essentiel en fut publié dans *The Co-Mason*. En 1911, un ouvrage publié aux États-Unis par Thomas Carr fut entièrement consacré à cette « résurgence » et enfin en 1918, toujours aux États-Unis, Charles Hope Merz publia sur le même sujet une somme de près de 500 pages.

Entre 1909 et 1915, deux loges « opératives » furent créées à Leicester – lieu de résidence de Stretton –, rassemblant au total une vingtaine de membres et portant curieusement les numéros 91 et 110.

La mort de Stretton en février 1915 mit un terme à la première phase de cette singulière aventure et, pendant de longues années, aucune autre information ne fut publiée à ce propos. Or, en octobre 1931, une tentative de refondation du système de Stretton eut lieu avec la constitution à Londres du Channel Row Assemblage, un groupe « opératif » de 21 membres, en Grand Assemblage of Operative Free Masons. Durablement reconstituée après la dernière guerre, la Worshipful Society compte aujourd'hui une quarantaine de groupes actifs ou Assemblages et fonctionne désormais de manière tout à fait officielle comme un système de grades complémentaires en lien avec la Grande Loge Unie d'Angleterre. Elle n'est ouverte qu'aux Maîtres Maçons réguliers ayant également reçu au préalable le grade de Compagnon de l'Arc Royal et celui de Maître Maçon de la Marque. Les rituels originels de Stretton-Yarker, aux caractéristiques parfois singulières et déroutantes, ont en outre été revus.

Dès les années 1960, la Worshipful Society, encore dite « Maçonnerie de Stretton » – alors que le très pittoresque et très imaginatif John Yarker (1833-1913), animateur d'innombrables systèmes maçonniques atypiques, était en fait le principal et véritable auteur des rituels – donna lieu en France à nombre de « légendes de parvis ». Ayant reçu l'onction de René Guénon qui, en possession de quelques bribes de rituels et sans connaître le moins du monde l'origine des choses, avait « authentifié » cette branche opérative, de nombreux maçons guénoniens couraient à la recherche de cette tradition préservée.

L'histoire de Stretton est en fait très peu crédible et, en Angleterre, personne ne prétend qu'elle est véridique. Les documents les plus récents de la Worshiphful Society stipulent même clairement qu'une telle revendication n'est plus soutenue et que cet Ordre a essentiellement un caractère commémoratif.

Il reste qu'il met en œuvre de nombreux éléments empruntés aux trois grades du Métier, à l'Arc Royal, à la Marque, avec intelligence et originalité, et qu'il propose en sept grades un parcours symbolique parmi les thèmes fondamentaux et les figures les plus marquantes de l'univers maçonnique anglo-saxon. Pour accéder aux cinq premiers[5], il faut être Compagnon de l'Arc Royal et Maître Maçon de la Marque ; pour atteindre le VI^{e} (*Passed Master*), il faut être également Maître Installé dans une loge bleue ainsi qu'à la Marque. Le VII^{e} grade est celui du *Passed Grand Master Mason*, détenu par seulement trois titulaires dont l'un prend sa fonction chaque année, tandis que son prédécesseur est symboliquement tué.

La Societas Rosicruciana in Anglia (SRIA) présente elle aussi des caractéristiques très rares en Angleterre : c'est une société maçonnique où l'on fait des planches (*papers*), des conférences et des exposés sur des sujets en rapport avec la tradition ésotérique et mystique de la Rose-Croix, apparue en Allemagne au début du XVII^{e} siècle. Fondée en 1865 par un groupe de maçons érudits qui prétendaient avoir découvert d'anciens

manuscrits appuyant cette fonction, la SRIA comprend aujourd'hui une soixantaine de Collèges qui consacrent leurs travaux aux révélations de la philosophie, de la science et de la théosophie. L'Ordre est structuré en neuf grades reprenant la terminologie des Rose-Croix d'or d'Ancien système, un Ordre paramaçonnique d'inspiration alchimique de l'Allemagne du XVIII^e^ siècle : I^er^ *Zelator*, II^e^ *Theroricus*, III^e^ *Practicus*, IV^e^ *Philosophus*, V^e^ *Adeptus Minor*, VI^e^ *Adeptus Major*, VII^e^ *Adeptus Exemptus*, VIII^e^ *Magister*, IX^e^ *Magus*. Ouverts à tous les Maîtres Maçons chrétiens, ils mettent en œuvre des rituels qui renferment d'abondants discours sur la lumière, l'alchimie, l'astrologie, etc.

Nous ne ferons enfin que citer les *Allied Masonic Degrees*, rassemblant de façon un peu artificielle des grades sans lien entre eux et ne s'intégrant pas dans les autres systèmes maçonniques (Saint Laurent le Martyr, Grand Tuileur de Salomon, Chevalier de Constantinople, Croix Rouge de Babylone) ; l'Ordre Auguste de la Lumière (*August Order of Light*), inventé de toutes pièces en 1902 par un franc-maçon qui avait passé des années en poste aux Indes, et qui évoque les cultes de ce continent, mais également ceux de la Grèce et de la Rome antiques ou même de l'Ancienne Égypte ; la Branche Rouge d'Eri (*Order of the Red Branch of Eri*) essentiellement composée, sur un fond de folklore irlandais, par John Yarker à la fin du XIX^e^ siècle.

1. C’est du reste le seul système implicitement évoqué par les *Basic Principles* de 1929, précisant qu’une Grande Loge régulière ne doit jamais être subordonnée à un Suprême Conseil (c’est-à-dire du REAA).

2. À la fin du XVIII^e^ siècle, telle était la pratique pour l’Installation secrète du Vénérable Maître qui s’effectuait dans une salle séparée de la loge.

3. Le terme *Royal Arch* est parfois traduit en français par « Arche Royale ». Cette traduction nous paraît à la fois fautive et équivoque. Un « arc » est architecturalement bien distinct d’une « arche », et c’est à un arc que réfère le rituel de ce grade ; d’autre part, cela introduit une possible confusion avec un autre grade anglais : celui de *Royal Ark Mariner* (Marinier ou Nautonier de l’Arche Royale) où cette fois *Ark* se traduit bien par « Arche », mais c’est alors de l’Arche de Noé qu’il s’agit.

4. 2 Chroniques, 34.

5. I^er^, *Indentured Apprentice* ; II^e^, *Fellow of the Craft* ; III^e^, *Super-Fellow, Fitter & marker* ; IV^e^, *Super-Fellow, Setter Erector* ; V^e^, *Intendent, Overseer, Superintendant & Warden*.

CHAPITRE X

L’esprit de la maçonnerie anglo-saxonne et sa place en France

Vrais problèmes et faux débats

Nous nous sommes efforcés d’approcher en quelques pages l’esprit et les pratiques d’une maçonnerie très proche et pourtant si différente de celle que nos lecteurs peuvent connaître ou dont ils peuvent avoir entendu parler. Il convient à présent d’évoquer en quelques mots les difficultés ou du moins les questionnements qui surgissent parfois quand ses usages et son climat intellectuel sont jugés par des francs-maçons continentaux, singulièrement par des maçons français.

Le premier point, le plus évident et souvent le plus difficile à traiter sans passion, est le caractère très religieux de cette maçonnerie anglo-saxonne qui tranche si fortement avec l’affirmation laïque, voire l’agnosticisme présumé de plusieurs branches de la franc-maçonnerie en France, notamment depuis la fin du XIX^{e} siècle. Or, il convient ici de ne pas commettre de contresens et, là encore, un détour par l’histoire est nécessaire.

La maçonnerie, organisée sous la forme moderne que nous lui connaissons dans les premières années du XVIII^{e} siècle, est née dans un pays

majoritairement protestant, acceptant sans réticence la diversité des opinions, l'Église d'Angleterre, officiellement « établie » et donc dominante, étant elle-même alors largement influencée par le latitudinarisme, c'est-à-dire une conception théologique très libérale, accordant peu d'importance aux dogmes abscons pour privilégier une morale chrétienne assez consensuelle et des formes liturgiques très variées.

C'est dans ce contexte que le monde anglo-saxon, qui ignore à peu près complètement le mot « laïcité », a établi voici plus de trois siècles, pour lutter contre tout cléricalisme dominateur, le concept de liberté religieuse. C'est à cette lumière que la maçonnerie, née à la même époque et dans le même pays, a intégré ses concepts religieux, pour en faire des valeurs de paix et de rassemblement, non de soumission et de conflit.

Si, en 1685, Louis XIV n'avait pas commis l'irréparable faute politique de révoquer l'édit de Nantes, peut-être la franc-maçonnerie française aurait-elle, sur ce sujet, un tout autre visage…

La notion de laïcité, qui va occuper jusqu'à nos jours une place si grande dans le discours maçonnique français, est précisément liée à l'histoire politique et religieuse de la France au XIX^e^ siècle, soit dans un monde bien différent de celui qu'on vient d'évoquer.

En régime de révocation jusqu'à la Révolution, la France va connaître à partir de 1791 un conflit avec l'Église catholique (Constitution civile du clergé) qui ne s'éteindra pas malgré la conclusion du concordat en 1801, et moins encore avec la Restauration. Dans le courant du XIX^e^ siècle, l'Église catholique, arc-boutée sur une vision ultramontaine et politiquement réactionnaire, clairement « revancharde » à l'égard de la Révolution, soutient indéfectiblement, en France et en Europe en général, tous les gouvernements autoritaires pour peu qu'ils lui fassent allégeance. Ainsi, presque mécaniquement, tous les hommes qui, en France, aspireront à davantage de liberté politique, voyant dans les convulsions inabouties de 1830 ou de 1848 autant d'espoirs déçus d'établir un régime

démocratique sur le modèle en vigueur en Angleterre depuis alors presque cent cinquante ans, trouveront aussi sur leur chemin l'Église catholique.

Les loges, initialement conformistes et peuplées depuis le Premier Empire de bourgeois pacifiques et partisans de l'ordre établi, apparaissent peu à peu non seulement comme le refuge naturel des partisans du libéralisme politique, mais aussi comme celui des opposants aux prétentions de l'Église à régir l'ordre politique, en un mot contre ce qu'il sera désormais convenu de nommer le « cléricalisme ». Cette situation, typiquement française mais qui s'observera aussi en Italie, autre grande nation catholique, justifiera du reste, dès le milieu des années 1800, la reprise des condamnations du Vatican à l'égard de la franc-maçonnerie.

En résumé : la franc-maçonnerie, de souche protestante, a mis en œuvre la liberté religieuse en pays protestant. En pays catholique, c'est-à-dire en terre hostile, elle a contribué à introduire le concept de laïcité. Analyser la différence des deux maçonneries qui en résultent en termes d'opposition sommaire entre une maçonnerie « libérale » et une maçonnerie « dogmatique » est donc une facilité de langage qui méconnaît gravement une histoire infiniment plus complexe.

Le second point sur lequel nous devons nous pencher est celui du conformisme social et politique et du moralisme bourgeois qui paraît imprégner si profondément les discours et les comportements des francs-maçons anglais, et dont paraît bien rendre compte leur origine sociale. Là encore, il nous faut replacer les choses dans le contexte.

La Grande Loge Unie d'Angleterre, dans une déclaration fondamentale qui régit ses relations internationales et définit à ses yeux la « régularité » maçonnique (*Basic Principles*), énonce notamment : « Les discussions politiques et religieuses doivent être interdites dans ses Loges. »

En d'autres termes, la prohibition de toute activité politique directe, et même de toute allusion à un sujet politique dans le cadre maçonnique, semble une marque spécifique de la franc-maçonnerie anglo-saxonne –

laquelle prétend donner le ton à toute la maçonnerie mondiale. Cette position, toutefois, n'est pas dépourvue d'ambiguïté.

En premier lieu, on pourrait sans excès suggérer que cette abstention de tout engagement politique explicite équivaut, tacitement, à l'approbation d'un certain ordre établi, à un conformisme social, ce qui a indéniablement une signification politique qui n'est pas neutre. Pour le dire autrement, il ne fait guère de doute que la sensibilité politique moyenne de la maçonnerie anglo-saxonne, friande de titres, de cérémonies prestigieuses, et recrutant ses dignitaires parmi ceux de l'Église d'Angleterre et dans les rangs de la famille royale, est plutôt conservatrice. Du reste, et c'est souvent un paradoxe pour des francs-maçons français peu ou mal informés de ces réalités d'outre-Manche, en Angleterre, l'antimaçonnisme est principalement de gauche – alors qu'il est classiquement de droite sur le Continent.

D'autre part, et toujours dans les pays anglo-saxons, la position de la franc-maçonnerie à l'égard des questions politiques n'a pas toujours été aussi irénique. Si l'on met de côté les arrière-pensées en grande partie politiques qui durent probablement présider à l'évolution institutionnelle de la jeune Grande Loge de Londres dès son origine, on en veut surtout pour preuve le rôle joué par les loges maçonniques et quelques francs-maçons éminents dans la progression des colonies américaines vers l'indépendance à la fin du XVIII^{e} siècle : tous les Pères fondateurs, enfants des Lumières, portaient une idéologie démocratique, égalitaire et méritocratique qui trouvait, pour beaucoup d'entre eux, sa source explicite dans la fraternité maçonnique qui les unissait.

Si, vers le milieu du XIX^{e} siècle, la franc-maçonnerie américaine s'est finalement éloignée de cette inspiration initiale, c'est en raison de circonstances tout à fait étrangères à la politique.

Au fond, il y a eu schématiquement deux époques dans l'histoire de la franc-maçonnerie anglo-saxonne : celle que l'on qualifiera de

« fondatrice », au début du XVIII^e siècle, où elle fut en Angleterre l'enfant du tolérantisme protestant et du libéralisme parlementaire dont le pays est alors le phare européen : c'est de cet esprit que s'inspireront, en Amérique, les francs-maçons « patriotes ». Une seconde époque s'est amorcée vers la fin du XVIII^e ou le début du XIX^e siècle quand, face à un monde nouveau et changeant, elle a opté pour l'« établissement », devenant uniquement une sorte de *friendly society* d'un niveau philosophique et moral un peu plus relevé.

Sur le Continent, en France notamment, le cours de l'histoire en a décidé autrement.

Pendant toute cette époque, la franc-maçonnerie y fut l'un des rares endroits où put se développer une forme de sociabilité laissant place à une expression un peu libre. Par un phénomène presque mécanique, elle a ainsi peu à peu attiré à elle les éléments les plus « avancés » de la société française, souvent et de plus en plus issus des couches populaires, artisanales et même ouvrières à la fin du siècle. La franc-maçonnerie n'avait pas choisi ses ennemis, ils s'étaient imposés à elle : les extrémistes politiques et religieux.

En Angleterre comme en Amérique, les francs-maçons, d'une certaine manière, étaient au pouvoir : ils étaient innombrables dans les rangs de l'élite du pays. En France, à la même époque, ils étaient au mieux suspectés, souvent surveillés, parfois pourchassés. C'est une différence historique majeure qui explique bien des choses.

La maçonnerie de style anglais en France

Qu'en est-il, dès lors, de l'adaptation éventuelle de ces Rites maçonniques anglo-saxons au climat de la maçonnerie française ?

Le Grand Orient de France, dès 1804, disposera de sa première loge « Germain Haquet » au Rite Anglais, officiellement établie en 1817. Mise en sommeil au XIX^e^ siècle, elle fut réactivée en 2003.

C'est en fait au milieu des années 1920 que des loges francophones pratiquant le style Émulation furent créées en France, au sein de la Grande Loge « régulière » de l'époque. Elles connurent une existence cantonnée à ce milieu maçonnique et demeurèrent largement ignorées des autres composantes de la maçonnerie française. Les loges Émulation de la GLNF représentent aujourd'hui encore la part la plus importante de ce Rite en France[1].

Lorsque fut créée la Grande Loge « Opéra » (GLTSO), en 1958, à partir d'une scission de la GLNF, quelques loges de style Émulation furent également mises en place dans la nouvelle obédience, et celui-ci fut alors mieux connu des maçons français. Dix ans plus tard, la Loge nationale française (LNF), dérivant de la Grande Loge Opéra, se trouva dans la même situation. Les loges Émulation ont poursuivi leur développement dans ces deux obédiences. Depuis plusieurs années enfin, elles existent au Grand Orient de France. Il faut encore signaler quelques loges indépendantes en différents endroits et une loge – la plus ancienne de langue française pour ce Rite – à la Grande Loge de France (GLDF), l'*Anglo-Saxon Lodge*, fondée en 1910.

D'une façon générale, les loges Émulation de la GLNF se sont alignées sur les pratiques anglaises, tant sur le plan strictement rituel que dans l'esprit – il s'agit, après tout, de la Grande Loge respectant officiellement les *Basic Principles* – et la pratique consistant, notamment, à ne pas inclure de « planches » dans le programme des tenues maçonniques, exclusivement consacrées aux cérémonies –, toutefois des débats ont parfois lieu au cours des agapes.

À la GLTSO ou à la LNF, la situation est plus contrastée. Si l'observance rituelle est toujours considérée, dans les loges de ce Rite,

comme un objectif majeur, et si le rituel n'a pas été retouché, l'accent a été mis sur la compréhension des valeurs du Rite à travers des planches souvent présentées lors de la suspension des travaux (*Calling off*), du reste prévue par le rituel anglais, mais souvent pour d'autres activités.

Au Grand Orient de France, c'est avant tout la compatibilité problématique entre les affirmations religieuses qui parsèment le rituel anglais et les positions de l'obédience relativement à la liberté absolue de conscience qui ont rendu nécessaire, ici ou là, des adaptations du texte même de ce rituel.

Sans entrer dans le détail, les mêmes questions se posent, et pour les mêmes raisons, dans les différents organismes de grades complémentaires qui existent en France, en dehors de ceux qui travaillent exclusivement avec la GLNF : en particulier, la Marque et l'Arc Royal sont pratiqués par des Frères appartenant à la GLTSO, à la LNF, au GODF et à la GL-AMF.

Plus récemment, il faut aussi mentionner la création d'une loge mixte Émulation et d'une loge de la Marque au sein de la Grande Loge mixte de France (GLMF).

1. Cf. J. Murat, *La Grande Loge nationale française*, Paris, Puf, « Que sais-je ? » n° 3742, 2006.

CONCLUSION

Les Rites maçonniques de style anglais – au sens large que nous avons adopté ici – sont encore largement méconnus en France. Méconnus et donc souvent caricaturés.

Quoi que l'on puisse penser de leur attachement à un formalisme poussé dans l'exécution du rituel, et plus encore de l'inspiration très spiritualiste qui les structure, et que l'on soit ou non réceptif aux références tirées des Saintes Écritures, sans lesquelles nombre de mentions dans les discours et plusieurs passages dans les cérémonies y deviennent à peu près incompréhensibles, il ne faut pas oublier que, d'une certaine manière, c'est de là que vient la maçonnerie.

Issue d'une histoire complexe et mouvementée, la franc-maçonnerie européenne s'est composé plusieurs visages en bientôt trois siècles. Tous proviennent cependant d'une source commune dans laquelle on peut se reconnaître ou dont on peut, au contraire, se distancier, mais qu'en aucun cas on ne doit ignorer si on veut comprendre en profondeur une institution parfois aussi mystérieuse pour ses adeptes qu'elle l'est aux yeux du grand public.

Au tournant de son histoire marquée par un passé glorieux, confrontée aujourd'hui à un certain déclin en Angleterre comme aux États-Unis, la franc-maçonnerie s'interroge elle-même sur son avenir et sur l'opportunité de réexaminer ses fondements et peut-être une partie de ses pratiques. Si un

plus grand nombre de francs-maçons français, se montrant moins bardés de certitudes, faisaient de leur côté un peu de ce chemin, ce qui est vu parfois comme un conflit déchirant de la maçonnerie mondiale apparaîtrait peut-être pour ce qu'il est vraiment : un malentendu qu'un nouveau « tunnel sous la Manche » – intellectuel cette fois – pourrait sans doute aplanir.

Nous avons tous appris que la franc-maçonnerie ne pouvait être pleinement vécue que dans la richesse de ses sources et la diversité de ses pratiques dans le respect de valeurs humanistes communes.

ANNEXE 1

État de la franc-maçonnerie au Royaume-Uni et aux États-Unis

• Grande Loge Unie d'Angleterre : environ 8 000 loges et plus de 200 000 Frères. Quelques centaines de « Sœurs » – parfois appelées *Brethren* (Frères) en Angleterre, dans plusieurs obédiences féminines ou mixtes de faible taille.

• Grande Loge d'Écosse : environ 150 000 membres.

• Grande Loge d'Irlande : environ 50 000 membres

• États-Unis : les effectifs, de près de 4 millions dans l'immédiat après-guerre, ont beaucoup diminué au cours des quarante à cinquante dernières années et sont difficiles à évaluer avec précision. Toutes Grandes Loges d'État confondues, et en incluant les Grandes Loges de Prince Hall, les chiffres officiels disponibles donnent un total d'environ 1 500 000. En réalité, nombre de « membres à vie » (*life membership*), parfois retirés depuis longtemps, sont comptés dans ce total. Le nombre de membres réellement actifs est sans doute très inférieur (une loge américaine peut compter un effectif théorique de 200 à 300 membres pour quelques dizaines d'actifs). Les estimations raisonnables tournent autour de 300 000 Frères

fréquentant au moins une fois par an une cérémonie ou manifestations maçonniques.

ANNEXE 2

La maçonnerie de style Anglo-saxon en France

• Grande Loge nationale française (GLNF) : 274 loges symboliques « Émulation », 80 loges « York », 54 loges « Standard d'Écosse » – avec leurs Chapitres de l'Arche Royale. Les autres systèmes sont regroupés principalement sous l'égide de la Grande Loge des Maîtres Maçons de Marque de France (GLMMMF), avec notamment 148 loges de la Marque et 81 de Nautoniers de l'Arche Royale. Certaines de ces loges s'en sont détachées en 2014 pour rejoindre la Grande Loge de l'Alliance maçonnique française (GL-AMF).

• Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra (GLTSO) : 31 loges symboliques « Émulation », 3 loges « York », 4 loges « Standard d'Écosse » – 11 Chapitres de l'Arc Royal, 10 loges de la Marque, 3 loges de Nautoniers de l'Arche Royale.

• Grand Orient de France (GODF) : 3 loges symboliques « Émulation » – 4 Chapitres de l'Arc Royal, 6 loges de la Marque.

• Loge Nationale Française (LNF) : 6 loges symboliques « Émulation » dont 2 loges d'études et de recherche – 2 Chapitres de l'Arc Royal, 3 Loges de la Marque, 2 Loges de Mariniers de l'Arche Royale.

• Ordre des francs-maçons chrétiens de France (Grand Prieuré des Gaules) : 5 loges du Rite Écossais d'Écosse – 1 Chapitre de l'Arche Royale – 5 Chapitres de Chevaliers du Temple (KT)et de Malte (KM).

• Pour mémoire, 1 loge symbolique « Émulation » à la Grande Loge de France (GLDF) et une à la Grande Loge Mixte de France (GLMF). Au Droit Humain, on trouve aussi 3 loges symboliques « Lauderdale » et 2 loges de la Marque.

• Il existe aussi une loge française, en région parisienne, de l'obédience anglaise de *The Order of Ancient, Free and Accepted Masonry for Men and Women*. Une autre loge existe à Montpellier, en relation avec *The Order of Ancient Freemasonry for Men and Women*, opérant à Londres et Édimbourg.

• Quelques loges indépendantes, dans toute la France, se réclament également de la tradition maçonnique anglo-saxonne.

Soit au total environ 10 000 Frères et quelques dizaines de Sœurs.

BIBLIOGRAPHIE

Sur le sujet abordé ici, l'essentiel des sources est naturellement en anglais. Il existe cependant depuis quelques années des traductions disponibles pour certains ouvrages majeurs.

Nous nous sommes ici volontairement limités à ces ouvrages traduits, laissant aux anglicistes le soin de trouver sans difficulté les sources originales.

On trouvera naturellement aussi de nombreuses indications dans deux instruments de travail :

Barker Cryer N., *L'Arche et l'Arc-en-Ciel. Histoire de l'Ordre des Maîtres Maçons de la Marque et du grade des Nautoniers de l'Arche Royale*, Toulouse, SNES, 1999.

Duncan M., *Rituel et moniteur maçonnique* (1866), trad. G. Lamoine, Bonneuil-en-Valois, Éditions de la Hutte, 2009.

Fifield d'Assigny, *Cinq Documents maçonniques irlandais (1741-1744)*, trad. G. Lamoine, Bonneuil-en-Valois, Éditions de la Hutte, 2008.

Inman H.F., *Le Rituel Style Emulation expliqué* (1933), trad. M.-F. Burdin et M. Piquet, introduction de R. Dachez, Marseille, La Tarente, 2017.

–, *La Pratique de l'Arc Royal expliquée* (1934), trad. M.-F. Burdin et M. Piquet, introduction de R. Dachez, Marseille, La Tarente, 2018.

–, *La Pratique de la Marque et du Royal Ark Mariner. Nautonier expliquée* (1934), trad. M.-F. Burdin et M. Piquet, introduction de R. Dachez, Marseille, La Tarente, 2018.

Jones B.E., *L'Arche Royale des francs-maçons*, trad. G. Lamoine, Bonneuil-en-Valois, Éditions de la Hutte, 2010.

Preston W., *Illustrations de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2006.

Stevenson D., *Les Origines de la franc-maçonnerie. Le siècle écossais (1590-1710)*, Paris, Télétès, 1992.

–, *Les Premiers Francs-Maçons. Les loges écossaises originelles et leurs membres*, Paris, Ivoire-Clair, 2000.

Tous les rituels de la Grande Loge d'Écosse, présentation, trad. et notes de J. Solis, Bonneuil-en-Valois, Éditions de la Hutte, 2007.

Webb Th., *Moniteur du franc-maçon (1797-1818)*, trad. G. Lamoine, Bonneuil-en-Valois, Éditions de la Hutte, 2008.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

LIVRE PREMIER - HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE

Introduction

CHAPITRE PREMIER - Les origines britanniques

CHAPITRE II - Le siècle d’or (1725-1793)

CHAPITRE III - Le temps des épigones (1796-1852)

CHAPITRE IV - L’Église de la République (1852-1870)

CHAPITRE V - Le troisième siècle de la maçonnerie française

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

LIVRE II - LE RITE FRANÇAIS

Généralités sur les Rites maçonniques

CHAPITRE PREMIER - Les premiers pas de la franc-maçonnerie en France

CHAPITRE II - Les sources documentaires

CHAPITRE III - Fixation et évolution du Rite français

CHAPITRE IV - Le Rite français et les « hauts grades »

CONCLUSION - Actualité du Rite français

BIBLIOGRAPHIE

LIVRE III - LES RITES MAÇONNIQUES ÉGYPTIENS

Première partie - HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE « ÉGYPTIENNE »

CHAPITRE PREMIER - L'Europe et le rêve égyptien

CHAPITRE II - Franc-maçonnerie, illuminisme et magie égyptienne au XVIII^{e} siècle

CHAPITRE III - De retour d'Égypte, naissance des rites égyptiens

CHAPITRE IV - Heurs et malheurs de Memphis et de Misraïm vers la fin du XIX^{e} siècle

CHAPITRE V - Le tournant occultiste (de la fin du XIX^{e} siècle à 1945)

CHAPITRE VI - Renaissance et dispersion des maçons d'Égypte

Seconde partie - STRUCTURES, RITUELS ET ESPRIT DES RITES ÉGYPTIENS

CHAPITRE VII - Histoire des rituels

CHAPITRE VIII - Spécificités des grades symboliques

CHAPITRE IX - La question des hauts grades égyptiens

CHAPITRE X - Une franc-maçonnerie hermétique ?

CHAPITRE XI - Perspectives d'avenir

LES OBÉDIENCES ÉGYPTIENNES EN FRANCE

LES GRADES ÉGYPTIENS

BIBLIOGRAPHIE

LIVRE IV - LE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

CHAPITRE PREMIER - Introduction

CHAPITRE II - Le Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA)

CHAPITRE III - Les premiers degrés du REAA

CHAPITRE IV - Les hauts grades ou l'amplification des trois premiers degrés

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

LIVRE V - LE RITE ÉCOSSAIS RECTIFIÉ

Première partie - ASPECTS HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER - La franc-maçonnerie « écossaise » au XVIII^{e} siècle

CHAPITRE II - La légende templière et la stricte observance

CHAPITRE III - L'illuminisme maçonnique

CHAPITRE IV - Les pères fondateurs

CHAPITRE V - Heurs et malheurs de l'ordre rectifié (XIX^{e}-XX^{e} siècle)

Seconde partie - STRUCTURES, PRATIQUES, DOCTRINE

CHAPITRE VI - La double structure du régime écossais rectifié

CHAPITRE VII - Sources et spécificités des grades symboliques rectifiés

CHAPITRE VIII - L'Ordre intérieur et l'idéal chevaleresque

CHAPITRE IX - La question de la grande profession

CHAPITRE X - Une doctrine spirituelle ?

BIBLIOGRAPHIE

LIVRE VI - LES RITES MAÇONNIQUES ANGLO-SAXONS

Première partie - ASPECTS HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER - La querelle des anciens et des modernes

CHAPITRE II - La grande loge unie d'Angleterre et le rituel de l'Union

CHAPITRE III - La question des « autres grades » dans l'histoire maçonnique anglaise

CHAPITRE IV - Sources et évolution de la franc-maçonnerie en Écosse et en Irlande

CHAPITRE V - La franc-maçonnerie aux États-Unis

Seconde partie - PRATIQUES

CHAPITRE VI - De la loge à la Grande Loge

CHAPITRE VII - Styles et workings de la craft masonry

CHAPITRE VIII - Le rituel maçonnique anglais

CHAPITRE IX - Les systèmes des autres grades

CHAPITRE X - L'esprit de la maçonnerie anglo-saxonne et sa place en France

CONCLUSION

ANNEXE 1 - État de la franc-maçonnerie au Royaume-Uni et aux États-Unis

ANNEXE 2 - La maçonnerie de style Anglo-saxon en France

BIBLIOGRAPHIE

www.quesaisje.com